





Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

FRANÇAIS

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE SAINT-PÉTERSBOURG
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PRUSSE.
DE L'ACADÉMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, ETC., ETC.

15



BRUXELLES.

MELINE, CANS ET COMP., LIBRAIRES-ÉDITEURS

LIVOURNE. MÊME MAISON | LEIPZIG. J. P. MELINE.

1849

2-6



Digitized by Google

HISTOIRE

DES FRANÇAIS



Digitized by Google

HISTOIRE

DES

FRANÇAIS

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE SAINT-PÉTERSBOURG
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PRUSSE,
DE L'ACADÉMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, ETC., ETC.

15



BRUXELLES.
MELINE, CANS ET COMP., LIBRAIRES-ÉDITEURS
LIVOURNE. | LEIPZIG.
MÊME MAISON. | J. P. MELINE.

1849

HISTOIRE

DES FRANÇAIS

HUITIÈME PARTIE (SUITE)

CHAPITRE XXVI.

Retour du cardinal Mazarin. L'esprit de la fronde s'éteint en France. Condé commande en Flandre les Espagnols. Turenne lui est opposé. Condé surprend les lignes françaises, et fait lever le siége de Valenciennes. — 1653-1656.

(1653.) Dans aucune période l'histoire de France ne présente un intérêt plus vif, plus varié, plus soutenu que pendant la guerre de la fronde ; dans aucune elle n'est plus riche en matériaux précieux ; dans aucune ceux qui avaient part aux grands événements ne se montrèrent doués d'autant de talent pour les écrire, et n'ont laissé des mémoires plus dramatiques et plus attachants. Les peuples étaient entrés dans la lutte avec un zèle ardent pour la liberté, dont ils se faisaient, il est vrai, une idée fort confuse ; les magistrats avaient prétendu à une participation importante à la législation et à l'administration du royaume, sans montrer qu'ils y fussent propres ; la noblesse recherchait, par instinct plus que par principe, une absolue indépendance ; les grandes dames avaient combiné d'une manière jusqu'alors inouïe la galanterie avec la politique ; la reine enfin, avec son astucieux ministre, n'avait jamais, au milieu des plus grands dangers, abandonné le projet d'établir le pouvoir absolu.

Dans le cours de cette lutte, on avait vu tour à tour Mazarin, en 1649, s'allier avec la noblesse pour faire la guerre au parlement ; puis en 1650, s'allier au parlement pour emprisonner ou proscrire les chefs de la noblesse. En 1651, il avait dû succomber quand les deux partis ennemis, qu'il avait tour à tour combattus, s'étaient réunis contre lui ; mais en

1652, ces deux partis s'étaient divisés, et il avait pu les accabler l'un et l'autre. Ce fut donc surtout au fractionnement des partis d'opposition et à la divergence de leurs vues qu'on dut attribuer le triomphe du despotisme. D'ailleurs les hommes que leur position sociale appelait à diriger ces partis, étaient fort au-dessous et par leurs talents et par leur caractère du rôle qu'ils devaient jouer. Il y eut en effet, dans toute cette lutte pour la liberté, beaucoup d'erreurs de principes, beaucoup de fautes de conduite et beaucoup de crimes ; cependant elle développa aussi de grands caractères et de grandes vertus, et c'est par là surtout qu'elle répandit sur toute la période un intérêt qu'on ne trouve point ailleurs ; aussi nous nous chagrinons d'avoir passé sur elle si rapidement, nous ne la quittons qu'à regret, et nous nous y attachons d'autant plus qu'après elle commence une des périodes les plus monotones, les plus dépourvues d'attraits de toute l'histoire de France. C'est celle qui s'écoula depuis que Louis XIV recouvra le pouvoir absolu, jusqu'au moment où il l'exerça par lui-même ; période pendant laquelle sa mère, qui avait auparavant imprimé ses passions au gouvernement, retombait toujours plus dans l'indolence qui lui était naturelle, tandis que son ministre, qui avait triomphé par l'astuce et la mauvaise foi, renonçait toujours plus à ce qu'il y avait pu avoir de grand dans ses vues et sa politique, et ne cherchait plus qu'à accumuler de l'argent par une cupidité sordide. Les parlements se taisaient, le public avait perdu courage, et les courtisans eux-mêmes, honteux du temps où ils vivaient, cherchaient à se rappeler tous les souvenirs de la fronde, et à rejeter dans l'oubli des années vides de pensées et d'émotions, à l'approche desquelles presque tous leurs mémoires se terminent.

Le cardinal Mazarin voulut donner à l'effervescence populaire le temps de se calmer avant de revenir en France ; il ne fit sa rentrée à Paris que le 3 février 1653. Le jeune roi alla avec son frère au-devant de lui jusqu'au Bourget ; le prince Thomas de Savoie, et les maréchaux du Plessis-Praslin et de Villeroi l'accompagnaient ; un cortége brillant les suivait, et le roi ramena le cardinal au Louvre avec cinquante ou soixante voitures atelées de six chevaux : un morne silence cependant les accueillait dans les rues ; au lieu d'applaudissements, quelques imprécations se firent même entendre. La reine, qui ne pouvait contenir sa joie, avait rassemblé toutes ses dames au cercle dès deux heures après-midi ; un souper somptueux, un brillant feu d'artifice terminèrent le triomphe du ministre étranger ; mais la morne contenance des habi-

tants de Paris témoignait assez que ce triomphe était remporté sur eux [1].

Le parlement ne sentait qu'en partie à quel degré sa puissance était anéantie ; le souvenir de ce qu'il avait été si récemment encore, conservait son énergie ; il essaya de défendre contre Mazarin, non point il est vrai les libertés publiques, mais du moins les priviléges de ses membres ; Fouquet de Croissy, conseiller au parlement, s'était distingué dans la nouvelle fronde par son dévouement au prince de Condé, et il était en conséquence un de ceux qui avaient été exclus de l'amnistie. Il fut arrêté le 12 mars et conduit à la Bastille, puis à Vincennes. Une lettre de cachet du roi, adressée au parlement, nomma quatre commissaires pour instruire son procès. C'était enfreindre les priviléges de la compagnie qui prétendait être seule autorisée à juger ses membres. Pour sauver son droit, elle délégua, par un arrêt, le jugement aux mêmes quatre commissaires, afin qu'ils tinssent leur pouvoir de son arrêt et non d'une lettre de cachet. C'était le chancelier, le président de Bellièvre, et MM. Doujat et Sevin de la grand'chambre. Justement à cette époque M. de Bellièvre fut nommé premier président ; il avait été grand frondeur et grand ami du cardinal de Retz ; mais il avait de l'adresse dans l'esprit ; il ménagea les souvenirs de sa compagnie ; il calma l'irritation des enquêtes ; il porta au roi, avec fermeté, mais avec modération, des remontrances sur les priviléges du parlement, violés dans un de ses membres, et il réussit enfin, après de longues négociations, à obtenir que Croissy ne fût point jugé, mais qu'après quelques mois de prison, il fût renvoyé hors du royaume, avec ceux qui avaient été arrêtés à son occasion [2].

Les princes fléchissaient comme le parlement devant l'autorité royale. La Rochefoucault, dès la fin de septembre, s'était retiré à Damvilliers pour s'y faire guérir de ses blessures. Il était tout à fait brouillé avec la duchesse de Longueville ; en renonçant à elle, il s'était aussi dégoûté de la guerre civile, et il chargea son confident Gourville, dont il avait si souvent éprouvé la hardiesse et la dextérité, d'abord de se rendre en Flandre pour le délier de ses engagements avec le comte de Fuensaldagne et le prince de Condé, puis après avoir obtenu d'eux sa liberté,

[1] Larrey, Hist. de Louis XIV, t. II. p. 358. — La Hode, l. XVI, p. 221. — Limiers, l. III, p. 409. — Madame de Motteville, p. 355. — Montglat, p. 398.
[2] Omer Talon, p. 436-495. — La Hode, l. XVI, p. 224. — Larrey, t. II, p. 364.

de faire au cardinal Mazarin une soumission entière qui fut acceptée [1]. La veille encore de l'arrivée du roi à Paris, beaucoup de seigneurs du parti de Condé s'étaient retirés dans leurs provinces, espérant y continuer la guerre civile. Dès que le temps d'entrer en campagne fut venu, Mazarin se pressa de les réduire : par ses ordres, le duc d'Épernon, nouveau gouverneur de Bourgogne, attaqua le 9 mai Seurre ou Bellegarde, forteresse dont Condé avait confié le gouvernement au comte de Boutteville, depuis devenu fameux comme maréchal de Luxembourg ; la reddition de cette place le 8 juin et sa démolition, firent perdre à la noblesse frondeuse de Bourgogne toute idée de prolonger plus longtemps sa résistance [2]. Tavannes, qui jusqu'alors avait été le lieutenant de Condé dans cette province, fit en même temps sa paix avec le ministre.

La révolte semblait encore toute puissante en Guienne : c'était le gouvernement du prince de Condé, il y était aimé, et la haine qu'on avait ressentie contre le duc d'Épernon se confondait avec celle qu'on nourrissait contre le ministre. Le roi d'Espagne, qui n'avait d'espoir que dans les divisions de la France, faisait les offres les plus splendides au prince de Conti et à la duchesse de Longueville qu'il voyait à la tête du parti frondeur. Ils avaient fait monter à 700,000 écus les avances nécessaires pour continuer la guerre. Philippe IV par une lettre de sa propre main en promit 800,000 : il est vrai que cet argent n'arriva pas mieux que celui qui avait été promis à Lenet dans la première guerre de Bordeaux [3]. Le comte d'Harcourt, qui avait commandé avec succès l'armée royale en Guienne, l'avait quittée par un bizarre caprice, dans l'espoir de fonder une principauté dans l'Empire, où il était déjà maître de Philipsbourg, et où il se fit livrer Brisach. Le duc de Candale, suspect aux Bordelais comme fils du duc d'Épernon, lui avait été donné pour successeur, et ce choix était encore une imprudence. Mais la fronde ne pouvait se maintenir en Guienne par la faute même de ses chefs. Conti et madame de Longueville s'étaient bientôt montrés jaloux de Marsin et de Lenet, les vrais hommes de talent du parti, et les seuls en qui Condé eût confiance. Ils avaient excité contre eux le parti des ormistes ou de la populace : ils avaient pour un temps encouragé la violence de ces hommes ignorants et fu-

[1] Gourville, p. 269.
[2] La Hode, l. XVI, p. 231. — Limiers, l. III, p. 418.
[3] Capefigue, t. VIII, ch. 93. p. 168.

Digitized by Google

rieux qui faisaient trembler tous les honnêtes gens, qui avaient chassé l'archevêque de la ville, puis la plupart des membres du parlement, qui, se croyant toujours menacés par des complots, donnaient eux-mêmes la question à ceux qu'ils déclaraient suspects, pour ensuite les livrer au supplice. Claire-Clémence de Maillé était bien à Bordeaux avec le duc d'Enghien son fils; mais son beau-frère et sa belle-sœur, sachant que Condé ne se souciait pas d'elle, ne la consultaient point, ou ne faisaient aucun cas de ses avis. Pour achever de mettre la confusion dans le parti, le frère et la sœur se brouillèrent. Alors l'un et l'autre commencèrent à traiter: Conti avec M. de Candale qui commandait les troupes de terre du roi; madame de Longueville avec Vendôme qui commandait sa flotte; tout en se cachant l'un de l'autre; l'adroit Gourville contribua beaucoup à faire leur paix; en même temps deux religieux, les pères Berthod et Itthier, de l'ordre des cordeliers, avaient été envoyés par le Tellier à Bordeaux pour rattacher la bourgeoisie à la cause royale, et lui faire secouer le joug toujours plus odieux des ormistes. Itthier, ayant été dénoncé aux démagogues, fut soumis à la torture ordinaire et extraordinaire; le roi le nomma plus tard évêque de Glandève; les cordeliers ne se découragèrent point cependant, ils travaillèrent surtout à inspirer aux femmes de l'horreur pour les violences des ormistes, et pour les négociations qu'ils avaient entamées avec Cromwell et l'Angleterre. Les mères à leur tour agirent sur leurs fils, et bientôt il se forma un corps de quatre à cinq mille jeunes gens pour résister à l'Ormée; après avoir battu les arnachistes dans plusieurs rencontres, ils résolurent le 20 juillet, dans une grande assemblée à l'archevêché, à laquelle assistèrent les princes et les officiers généraux de l'armée, qu'il serait défendu à l'Ormée de s'assembler, qu'on changerait tous les capitaines des quartiers, qu'on ferait sortir tous les gens de guerre de la ville, et qu'on députerait vers MM. de Candale et de Vendôme pour obtenir la paix; cette paix fut enfin signée le 30 juillet; le roi accordait une amnistie presque universelle, confirmait les privilèges de la ville, rendait la liberté à tous les prisonniers, et faisait conduire à Stenay les troupes du prince de Condé qui voudraient courir la fortune de leur chef[1].

[1] Mém. du P. Berthod, seconde partie, t. XLVIII, p. 373-452. — Madame de Nemours, p. 541-544, fin de ses mémoires. — La Rochefoucault, p. 174, et fin de ses mémoires. — La Hode, l. XVI, p. 231-236. — Limiers, l. III, p. 414-427-446. — Larrey, t. II, p. 372. — Montglat, p. 392. — Gourville, p. 274.

Digitized by Google

La plupart des villes de la province, Cadillac, Langon, la Réole, Bergerac, avaient ouvert leurs portes avant Bordeaux : le comte du Dognon avait remis au roi Brouage et Oléron moyennant une somme de quatre cent mille francs et le bâton de maréchal de France. La princesse de Condé avec le duc d'Enghien, Marsin et Lenet, s'étaient embarqués pour rejoindre le Prince dans les Pays-Bas; le prince de Conti se retira à Pézénas; la duchesse de Longueville à Montreuil-Bellay, et tous les deux commencèrent à se jeter dans la plus haute dévotion. En Provence enfin les villes de Toulon, Tarascon et Sisteron, demeurées jusqu'alors attachées au prince de Condé, ouvrirent leurs portes au duc de Mercœur, nouveau gouverneur de la province: tout le midi du royaume reconnut l'autorité du roi [1].

Mais il restait toujours un chef à la révolte, et ce chef, le premier des princes du sang, était en outre un des plus habiles généraux dont s'enorgueillit la France; Condé avait entraîné avec lui, en sortant de Paris, les régiments levés en son nom, au nom de son frère et de son fils, ceux de mademoiselle de Montpensier et une partie de ceux du duc d'Orléans; il était suivi par une brillante partie de la noblesse : toutefois il n'était déjà plus qu'un émigré combattant avec des émigrés à la solde de l'Espagne, sans aucun objet national, et ses succès, s'il en avait, devaient être autant de revers pour sa patrie. Lorsque Condé était sorti de Paris le 13 octobre de l'année précédente, il avait compté pouvoir, avec le duc de Lorraine, prendre ses quartiers d'hiver en France. Il s'était emparé de Rethel, de Château Portien, de Sainte-Menehould, puis de Bar-le-Duc, de Ligny et de Commercy; mais il s'était affaibli en laissant des garnisons dans toutes ces places, et Turenne, dont l'armée était moins nombreuse, mais à qui Mazarin faisait chaque jour arriver des renforts, les reprit l'une après l'autre et força le prince à se retirer dans le Luxembourg [2].

Philippe IV avait éprouvé par de cruelles défaites les talents militaires de Condé; il mettait un haut prix à engager à son service un général si redoutable; il croyait d'ailleurs que toutes les grâces qu'il lui accorderait contribueraient à lui conserver ses partisans en France et maintiendraient cette guerre civile dont il avait retiré de si grands avantages. Pendant que les forces de la France s'épuisaient à combattre

[1] Montglat, p. 394.
[2] La Hode, l. XV, p. 212. — Larrey, t. II, p. 348. — Limiers, l. III, p. 406. — Montglat, p. 382.

des Français, les ministres espagnols avaient eu le bon esprit de ne pas aventurer leurs armées dans l'intérieur du royaume, de ne pas chercher à détacher de la monarchie quelqu'une de ses provinces, au risque de blesser ainsi l'orgueil français et de réunir contre eux toutes les forces de la nation; mais ils s'étaient attachés, dans les Pays-Bas, en Italie, en Catalogne, à reprendre à la France toutes les conquêtes qui avaient illustré le commencement de la régence, ou même l'administration de Richelieu. L'archiduc Léopold et son lieutenant le comte de Fuensaldagne n'avaient obtenu en 1651 aucun avantage sur le maréchal d'Aumont, chargé de défendre les conquêtes des Français en Flandre; mais en 1652 ils avaient eu plus de succès; le 18 mai Léopold s'était rendu maître de Gravelines après soixante-neuf jours de tranchée ouverte; il avait ensuite pris Mardyck, et enfin le 16 septembre Dunkerque s'était aussi rendue à lui. Les garnisons de ces places si importantes les avaient défendues avec une généreuse constance, lors même qu'elles voyaient que d'aucune part elles ne pouvaient attendre de secours; mais l'art des siéges avait déjà fait assez de progrès pour qu'on pût assigner avec certitude le terme au bout duquel une place non secourue devait succomber. En Catalogne, la désertion du comte de Marsin, qui avait débauché la meilleure partie de ses troupes pour les conduire au prince de Condé à Bordeaux, avait causé la perte de toute la province. Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, appelé par la plus grande partie de la noblesse et du clergé de Catalogne, parut devant Barcelone dès le milieu d'avril 1651 avec une flotte puissante qui interrompait le commerce de cette grande ville, et qui lui coupait les vivres : cependant au printemps de l'année suivante, le maréchal de la Mothe vint se jeter dans Barcelone, et il dirigea avec bravoure et constance la résistance des assiégés jusqu'au 13 octobre qu'ils furent contraints de capituler. Heureusement pour l'honneur français, le ministère espagnol eut la sagesse d'accorder aux Catalans une amnistie entière avec la conservation de leurs priviléges. Enfin en Italie, la France perdit encore Casal de Montferrat, dont la garnison, contrainte par un soulèvement des habitants, dut capituler le 21 octobre [1].

Ainsi, au moment où la fortune offrait à Philippe IV un grand général pour attaquer la France, il avait déjà recouvré tout ce qu'il avait

[1] Montglat, p. 377-383-386. — La Hode, t. XV, p. 214-215. — Limiers, l. III, p. 406. — Larrey, t. II, p. 227. — Botta, Storia d'Italia, l. XXV, p. 411.

Digitized by Google

perdu dans de précédentes campagnes, et c'était dans l'intérieur de la France qu'il comptait désormais pénétrer. Le 25 novembre 1652, il nomma le prince de Condé généralissime de ses armées, il voulut qu'il fût sur un pied d'égalité parfaite avec l'archiduc Léopold ; il mit sous ses ordres le comte de Fuensaldagne et le duc de Lorraine, et il porta son armée à trente mille combattants et quarante pièces de canon. Toutefois, comme la campagne de l'année précédente s'était terminée fort tard, on laissa de part et d'autre les troupes se reposer dans leurs quartiers d'hiver pendant tout le printemps.

La France, épuisée par cinq ans de guerre civile, manquant d'argent, de soldats, de munitions, put à grande peine donner au vicomte de Turenne sept mille fantassins et dix mille chevaux, pour s'opposer aux Espagnols qui menaçaient également la Picardie et la Champagne ; mais Turenne, qui n'était pas assez fort pour combattre, ne donna jamais une plus grande preuve de son habileté que dans cette campagne, où il déjoua tous les projets de son redoutable adversaire. Il les devinait avec autant de certitude que s'il avait assisté à son conseil de guerre ; tantôt il le prévenait dans ses attaques, tantôt il le suivait de si près qu'il l'empêchait d'agir, sans se laisser entamer une fois, sans s'exposer à un combat, et animant toutefois ses soldats par son audace, parce qu'il jugeait avec précision le moment où il pouvait oser, et se dispenser des précautions militaires. Mais cette belle lutte entre deux grands capitaines, qui doit être un objet d'études pour les gens de guerre, ne peut être bien racontée que par eux.

Turenne fut le premier en campagne ; le 5 juillet il vint attaquer Rethel, place importante sur laquelle Condé faisait état pour appuyer ses opérations. Il en avait donné le commandement au marquis de Persan, un de ses officiers les plus dévoués : cependant la brèche étant ouverte, Persan dut capituler le 9. Condé, à cette nouvelle, ayant appelé à lui Fuensaldagne et le chevalier de Guise, qui commandait l'armée du duc de Lorraine, vint camper à Fonsomme, d'où il s'avança, le 31 juillet, vers Noyon, avec dessein d'assiéger cette ville : sur son chemin il prit Roye, qui fit peu de résistance, et il mit Montdidier à contribution. Turenne, qui ne pouvait pas lui tenir tête, fut pressé par ses officiers de se mettre à couvert derrière l'Oise pour préserver Paris et le reste de la France : il fit tout le contraire, et s'avançant hardiment, il passa la Somme et se mit entre cette rivière et les Pays-Bas ; il coupa ainsi les convois de l'armée d'invasion, et la força bien vite à

revenir en arrière, et à repasser la Somme le 11 août, en abandonnant Roye. Condé marcha droit à Turenne qu'il atteignit près de Péronne, le 12, au moment où, pour éviter le combat, il repassait une petite rivière. Il voulait le charger aussitôt, et engager une bataille que les Français n'étaient pas en état de livrer. Mais Condé qui brillait surtout par la justesse et la rapidité de ses décisions, soutenues par une valeur impétueuse, ne commandait plus à des Français : Fuensaldagne consulta un conseil de guerre, et pendant qu'il délibérait avec la lenteur espagnole, Turenne avait mis son armée en sûreté. Condé s'emporta contre Fuensaldagne qui lui avait ravi la victoire des mains, et la bonne intelligence ne se rétablit jamais entre eux [1].

Le 16 août, Condé s'approcha de Guise pour l'assiéger ; Turenne l'avait prévenu, et avait fait entrer du secours dans la place : d'ailleurs le chevalier de Guise, qui commandait les Lorrains, avait déclaré qu'il ne prêterait pas ses troupes pour dépouiller son frère de son héritage. Le duc de Guise, à qui cette ville appartenait, avait tout récemment été remis en liberté par les Espagnols à la sollicitation du prince de Condé ; mais abattu par la captivité, et dégoûté des aventures hasardeuses, il avait fait sa paix avec Mazarin : peut-être entrait-il du ressentiment contre lui dans le projet de Condé, et c'était ce qui offensait le plus le chevalier de Guise. Le prince émigré commençait à s'apercevoir que, malgré la faveur du roi d'Espagne, il ne disposait point à sa volonté de l'armée dont le commandement lui était confié. Il s'était brouillé avec le commandant espagnol ; il se brouillait avec le commandant lorrain. Le ressentiment de ce dernier, il est vrai, ne fut pas de longue durée : il tomba malade à Cambrai d'une fièvre continue, dont il mourut le 6 septembre [2].

Condé, désespérant d'obtenir aucun avantage en Picardie, se porta tout à coup sur la Champagne, et envoya deux mille cavaliers, le 3 septembre, pour investir Rocroy, premier théâtre de ses victoires ; il arriva lui-même deux jours après avec le reste de son armée devant cette ville. Turenne ne se sentit point assez fort pour espérer de lui faire lever le siége ; il essaya s'il ne pourrait point lui faire lâcher prise en assiégeant de son côté Mouzon ; il l'attaqua le 9, il s'en rendit maître le 26 septembre ; le moment était venu où il croyait pouvoir

[1] Montglat, p. 414. — La Hode, l. XVII, p. 240. — Limiers, l. III, p. 421. — Larrey, t. II, p. 381.
[2] *Ibid.*, p. 370-416. — *Ibid.*, p. 246. — *Ibid.*, p. 426.

Digitized by Google

secourir Rocroy, car il savait que l'armée de Condé, enfoncée dans la fange, et accablée par des pluies continuelles, avait horriblement souffert. Mais Rocroy se rendit le 30, avant qu'il pût s'avancer pour sa délivrance [1].

Après s'être rendu maître de cette place, Condé, dont l'armée était très-fatiguée, ne fit pas d'autre entreprise dans cette campagne; les Français, au contraire, voulurent faire le siége de Sainte-Menehould et en donner l'honneur à Louis XIV : la ville fut investie le 22 octobre par les lieutenants généraux d'Uxelles, de Castelnau et de Navailles; Turenne couvrait le siége en observant l'armée de Condé. Louis XIV s'établit à Châlons, à huit lieues de distance, avec la reine et Mazarin. Au milieu de sa noblesse si belliqueuse, le jeune roi devait faire preuve de bravoure; aussi Mazarin lui fit visiter le camp une ou deux fois: il n'y a point d'homme de son âge qui ne se laisse enivrer plus ou moins par le tumulte des camps et l'appareil des batailles ; mais le jeune roi était sous la direction d'une mère et d'un prêtre qui ne l'exposaient jamais à aucun danger rèel : d'ailleurs le rôle qu'il jouait à l'armée était fort désagréable ; non-seulement Mazarin ne lui donnait point d'argent, il lui reprit même un jour cent louis qu'il apprit que le surintendant des finances lui avait remis. « Le roi, dit la Porte, son » valet de chambre, voyoit quantité de soldats malades et estropiés qui » couroient après lui, demandant de quoi soulager leur misère, sans » qu'il eût un seul douzain à leur donner, de quoi tout le monde » s'étonnoit fort. Outre la misère des soldats, celle du peuple étoit » épouvantable, et dans tous les lieux où la cour passoit, les pauvres » paysans s'y jettoient, pensant y être en sûreté, parce que l'armée » désoloit la campagne. Ils y amenoient leurs bestiaux, qui mouroient » de faim aussitôt, n'osant sortir pour les mener paître. Quand leurs » bestiaux étoient morts, ils mouroient eux-mêmes incontinent après; » car ils n'avoient plus rien que les charités de la cour, qui étoient fort » médiocres, chacun se considérant le premier. Ils n'avoient de couvert » contre les grandes chaleurs du jour et les fraîcheurs de la nuit, que » le dessous des auvents, des charrettes et des chariots qui étoient » dans les rues. Quand les mères étoient mortes, les enfants mouroient » bientôt après ; et j'ai vu sur le pont de Melun, trois enfants sur leur » mère morte, l'un desquels la tétoit encore [2]. »

[1] Montglat, p. 418. — La Hode, t. XVII, p. 247. — Larrey, t. II, p. 383.
[2] Mémoires de la Porte, t. LIX, p. 430-432.

Le siége de Sainte-Menehould fut long, et assez mal conduit : la place se rendit enfin le 27 novembre ; Louis XIV voulut voir défiler les soldats étrangers de la garnison, mais les Français rebelles qui se trouvaient avec eux sortaient sans bruit par une autre porte. Les armées furent ensuite mises de part et d'autre en quartiers d'hiver ; Mazarin ramena le roi à Paris, et il donna au maréchal de Turenne, en récompense de ses services, le gouvernement de Limousin [1].

En Italie, les Français occupaient Annone ; les Espagnols étaient aux environs d'Alexandrie : mais les uns et les autres se sentaient si faibles, que leurs seuls mouvements avaient pour but de recueillir des fourrages. Au mois de septembre, le maréchal de Grancey amena enfin en Piémont quelques troupes revenant de la guerre de Bordeaux : avec elles il attaqua, le 23 septembre, le marquis de Caracena, gouverneur de Lombardie, près de la Rocchetta. Les Français s'attribuèrent l'avantage dans ce combat, mais il n'eut pour eux d'autre résultat que de leur donner des facilités pour piller la campagne autour d'Alexandrie [2]. En Catalogne, où commandait du Plessis Bellière, les Français n'occupaient plus qu'une petite partie du Lampourdan, et la ville de Rosas était assiégée. Du Plessis fit lever ce siége, et lorsqu'il eut été rejoint à la fin de juillet par le maréchal Hocquincourt, avec quelques troupes de Guienne, ils entreprirent de concert le siége de Girone, mais après deux mois de combats ils furent contraints à le lever. Ils eurent plus de succès à la fin de l'année en ravitaillant Rosas, en dépit de don Juan d'Autriche qui en pressait le siége [3].

Cette première campagne, après la guerre civile, contribua à raffermir le gouvernement ; car chacun comprenait aisément que si la France avait pu faire respecter ses frontières lorsque ses forces étaient encore paralysées, elle pourrait se présenter avec plus d'avantages dans la campagne suivante. D'ailleurs, plus il s'écoulait de temps depuis la victoire du roi, et plus les mécontents, qui étaient toujours nombreux, désespéraient de renouveler leur résistance. Ce n'est pas que Mazarin commençât à regagner l'affection des Français ; au contraire, il devenait d'autant plus odieux qu'au milieu de la détresse épouvantable où les campagnes étaient réduites, il redoublait le poids des impositions. Les

[1] Montglat, p. 421. — La Hode. l. XVII, p. 251. — Du Plessis, t. XVII, p. 406.
[2] *Ibid.*, p. 422. — *Ibid.*, p. 252. — Limiers, l. III, p. 451.
[3] *Ibid.*, p. 424. — Limiers l. III, p. 449. — Larrey, t. II, p. 390. — La Hode, l. XVII, p. 254.

besoins de l'État et le désordre des finances n'avaient pu que s'accroître par la guerre civile. Le vieux marquis de la Vieuville, surintendant des finances, était mort le 2 janvier 1653. Mazarin le remplaça par Fouquet, procureur général, de qui il savait que le contribuable devait attendre peu de pitié. A ses anciens défauts, le ministre joignait une basse avarice, une cupidité qu'il avait jusqu'alors dissimulée : d'ailleurs il était, comme toujours, humble avec les puissants et tyrannique avec les faibles. Créqui, Roquelaure, Miossens, Palluau, le pressaient de publier, à présent qu'il était le maître, les honneurs qu'il leur avait accordés. Leurs instances et leurs poursuites n'auraient servi de rien servi, si Miossens n'avait arraché en quelque sorte son consentement au ministre. « Étant à cheval, » dit Montglat, à la tête des gendarmes du roi, il le rencontra en » chaise, qui allait du Louvre au palais Mazarin, et lors il fit signe de » sa canne aux porteurs de le mettre à bas ; et le cardinal sur le bruit, » ayant regardé par la fenêtre de sa chaise, vit que Miossens l'arrêtoit » d'autorité, disant qu'il vouloit lui parler. Le cardinal, le voyant à la » tête des gendarmes, fut étonné et sortit de sa chaise, et Miossens » descendit de cheval, et le pressa fort fièrement de lui tenir parole, et » de le déclarer maréchal de France. Le cardinal le voyant le plus fort » n'osa le refuser..... Il fut déclaré deux jours après maréchal, et prit » le titre de maréchal d'Albret. Cet exemple servit aux autres; car Palluau fut reconnu tel en même temps, sous le nom de maréchal de » Clérembault, et les ducs de Créqui et de Roquelaure prirent possession de leur nouvelle dignité [1]. »

En même temps Mazarin qui ne s'était élevé que par de secrètes influences, que par des affections privées, se montrait bien plus jaloux des serviteurs qui pouvaient approcher de l'oreille du maître ou de la maîtresse, que des plus grands personnages de l'État. Il restait encore au palais un homme auquel Anne d'Autriche avait une véritable obligation : c'était la Porte, dépositaire de sa correspondance en 1637, que Richelieu fit présenter à la question, puis enfermer à la Bastille, sans pouvoir lui arracher le secret de la reine. Lorsque celle-ci devint régente, elle le donna comme valet de chambre au jeune roi. Mazarin fut bientôt jaloux de la confiance que cet homme obtenait auprès de son jeune maître, et en effet, le valet de chambre haïssait cordialement le ministre, et s'efforçait d'inspirer ce sentiment à Louis XIV. Mazarin lui fit défendre

[1] Montglat, p. 398-402. — La Hode, l. XVI, p. 227.

de continuer son service; il lui ordonna de se défaire de sa charge, et de ne plus reparaître à la cour [1].

Tandis que le peuple témoignait encore sa répugnance pour le prélat étranger, les princes se courbaient sous le joug; le prince de Conti, mettant de côté l'orgueil du sang royal, épousa, le 22 février 1654, mademoiselle Martinozzi, une des nièces du cardinal; c'était une des conditions de l'accord fait à Bordeaux, qu'on avait cachées jusqu'alors [2]. Sa sœur, la duchesse de Longueville, retirée à Moulins, dans le couvent des Filles de Sainte-Marie, auprès de la duchesse de Montmorency sa tante, veuve de celui qu'avait fait périr Richelieu, se livra, à son exemple, aux sentiments exaltés de piété du jansénisme, avec la même ardeur avec laquelle elle s'était jusqu'alors abandonnée aux passions mondaines, et elle ne songea plus dès lors qu'à se réconcilier avec son frère et avec son mari [3].

(1654). Le parlement eut ordre de faire le procès au prince de Condé : d'après les prérogatives des princes du sang, il ne pouvait être jugé que par toutes les chambres assemblées, le roi présent, avec tous les pairs du royaume. Louis XIV vint en effet présider cette séance royale le 19 janvier. Dès que les pairs eurent pris leurs places, les ducs de Guise, de Joyeuse, d'Épernon, et le maréchal de Gramont descendirent de leurs bancs, déclarant qu'ils devaient se récuser, comme parents du prévenu; mais le roi leur ordonna de demeurer, et de prendre part au jugement. Le crime était patent; toutes les formalités furent observées, et après les délais expirés, le roi revint au parlement, le 28 mars, pour le prononcé de l'arrêt, qui condamnait à mort Louis de Bourbon, comme criminel de lèse-majesté, et qui, en attendant qu'il fût saisi, le déclarait déchu de toutes ses charges, et confisquait ses biens [4].

Le parlement n'aimait pas Condé; il avait toujours condamné la rébellion à main armée et l'alliance avec les ennemis de l'État : il prononça donc sans difficulté une sentence qui n'était que juste. Mais il

[1] Montglat, p. 427. — La Porte, t. LIX, p. 289-437. — Madame de Motteville, p. 407.

[2] Madame de Motteville, p. 357. — La Hode, l. XVII, p. 260. — Montglat, p. 431. — Limiers. l. III, p. 462.

[3] Sur sa débauche et sa conversion subite, voyez mademoiselle de Montpensier, t. XLII, p. 220.

[4] Montglat, p. 429. — La Hode, l. XVII, p. 262. — Larrey, t. II, p. 389. — Limiers, l. III, p. 461.

ne pouvait se résigner encore à renoncer à ses fonctions de gardien des lois, de défenseur du contribuable. Quelques édits particulièrement vexatoires ayant été présentés à son enregistrement, les chambres demandèrent à s'assembler pour les examiner. Mazarin tremblait déjà ; mais le jeune monarque, qui n'avait pas encore atteint seize ans, et en qui sa mère n'avait songé à développer que l'orgueil et l'instinct du despotisme, accourut de Vincennes, le jour destiné à l'assemblée, en habit de chasse, accompagné d'une partie de sa cour. Il monta dans la grand'chambre en grosses bottes et le fouet à la main ; il traversa le parquet, se mit à la place du premier président, et déclara d'un ton de maître, qu'il défendait aux chambres de s'assembler extraordinairement, sans ses ordres, sous peine d'encourir son indignation. Le parlement obéit, mais bientôt un édit sur les monnaies donna lieu de sa part à de nouvelles observations. Mazarin, qui ne voulait point souffrir que cette compagnie reprît des forces sur aucun chapitre, résolut d'en exiler quelques membres. « La reine, dit madame de Motteville, » n'étoit pas fâchée de mortifier un peu ceux qui lui avoient donné de » si mauvaises heures ou de si mauvaises années. En entrant ce même » jour-là dans sa chambre, elle me fit l'honneur, en me voyant, de s'ap- » procher de moi, et de me dire tout bas, avec un visage riant : — » Madame, il y en a dix d'exilés ou de prisonniers. — Je lui répondis » de même en riant : Votre Majesté est donc bien aise ! — Je le suis » en vérité, me dit-elle, mais pas tout à fait, car je voulois qu'on les » mît tous à la Bastille ; et par la douceur ordinaire de M. le cardinal, » il n'y en a qu'un. Ensuite elle ajouta que si le premier président » faisoit le méchant, on le traiteroit de la même sorte [1]. » Le pouvoir que le parlement avait exercé sur le peuple était anéanti : à peine fit-on attention à cet acte de despotisme exercé contre la première cour du royaume ; les magistrats s'humilièrent devant le cardinal par des prières ; les exilés furent rappelés, et pendant tout le cours de ce long règne les parlements ne firent plus entendre aucune opposition.

Il était plus difficile de dompter le clergé, appuyé par le zèle d'une population fanatique et par l'irritation de la cour de Rome, dès longtemps exaspérée contre la France et contre Mazarin. Le dernier avait bien senti que l'arrestation du cardinal de Retz était une offense faite à tout le sacré collége; aussi avait il voulu que ce coup de main fût exécuté avant

[1] Madame de Motteville, p. 363. — La Hode, t. XVII, p. 263. — Montglat rapporte la visite du roi au parlement au 10 avril 1655, p. 458.

son retour à Paris, afin de pouvoir faire affirmer à Rome qu'il n'y avait eu aucune part; il joua également la comédie avec son prisonnier lui-même. M. de Pradelle, gouverneur de Vincennes, vint un jour lui dire : « M. le cardinal Mazarin m'a commandé de vous venir assurer de ses » très-humbles services, et de vous supplier de croire qu'il n'oubliera » rien pour vous servir [1]. » Le cardinal de Retz n'était point la dupe de ces bassesses ; mais il ne se faisait pas, dans sa prison, une juste idée du changement survenu dans le royaume, ou du degré de servilité auquel tous les esprits étaient tombés; aussi il avait peine à comprendre comment les ducs de Retz et de Brissac, Bussy-Lameth, Noirmoutiers, et ses autres amis, qui tenaient pour lui Mézières, Charleville et le mont Olympe, ne faisaient pas quelque tentative pour le tirer de prison à main armée [2].

La mort de l'archevêque de Paris, oncle du cardinal, survenue le 21 mars 1654, à quatre heures du matin, apportait un grave changement à sa condition. Une heure après, le chapitre fut assemblé, et un fondé de pouvoir du cardinal prisonnier fut immédiatement mis en possession de l'archevêché avec la solennité et les cérémonies requises [3]. Quelques heures plus tard le Tellier, secrétaire d'État, vint sommer le doyen d'assembler le chapitre, et de prendre le gouvernement de l'archevêché, comme vacant en régale, à faute du serment de fidélité. Mais le chapitre avait terminé son affaire : il persista à considérer le cardinal de Retz comme déjà véritable archevêque, en sorte qu'il reconnut les grands vicaires que celui-ci avait nommés. Ces vicaires ordonnèrent des prières publiques, avec exposition du saint sacrement, pour la liberté de leur archevêque. Tous les curés de Paris, dès longtemps dévoués à leur coadjuteur, toute la population qui l'aimait, commençaient à prendre feu; Mazarin, qui ne pouvait se justifier à Rome de retenir dans la captivité un des princes de l'Église, s'attendait à en recevoir des reproches plus vifs encore pour avoir arraché un archevêque à son troupeau ; aussi il désirait négocier : il faisait offrir à son captif sept abbayes dont le revenu formait ensemble cent dix mille francs, de plus sa liberté, et la mission de la France à Rome, pourvu qu'il voulût seu-

[1] Cardinal de Retz, p. 241.
[2] *Ibid.*, p. 237. — Guy Joly, p. 264.
[3] Ce pouvoir et tous les autres actes officiels et avoués du cardinal de Retz furent toujours signés par un faussaire qui imitait parfaitement son écriture. — Guy Joly, p. 283.

lement donner sa résignation de l'archevêché de Paris. Gondi soupçonnait ses ennemis d'être capables de prendre une voie plus expéditive, et de se défaire de lui pendant qu'ils le tenaient en leur pouvoir. Il consentit donc à signer sa démission, et à se laisser transporter à Nantes, le 30 mars, sous la garde du maréchal de la Meilleraye, pour y attendre qu'elle fût acceptée à Rome [1].

Mais la démission ne fut point acceptée par le pape : la Meilleraye se livrait à l'humeur ou à la défiance ; et le cardinal de Retz prit la résolution de s'échapper du château de Nantes, d'arriver en poste à Paris, d'y révoquer sa démission comme arrachée par la violence, d'y prendre possession de l'archevêché, avec l'appui, dont il était assuré, des curés et de la bourgeoisie ; de venir faire son serment de fidélité au parlement ou à la chambre des comptes, qui ne le refuseraient pas. Alors si les partisans de Condé se joignaient aux siens, comme il croyait en être assuré d'après les négociations qui avaient suivi sa captivité, il aurait été maître de Paris, tandis que le roi ainsi que Mazarin étaient à peu de distance de l'armée qui tenait tête aux Espagnols. Si au contraire il ne trouvait dans son parti aucune manifestation énergique, il comptait se retirer à Mézières dont il était maître, et ne plus traiter l'affaire que sous le point de vue ecclésiastique. Le cardinal, quoique gardé à vue, se sauva le samedi 8 août, à cinq heures du soir ; il descendit un bastion de quarante pieds de haut sur une escarpolette, avec une corde entre les jambes ; il trouva au bas du ravelin quatre gentilshommes à lui qui l'attendaient avec des chevaux ; il se déroba, par sa présence d'esprit ou son courage, au danger des sentinelles qui menaçaient de faire feu sur lui : tout réussissait à souhait, lorsque son cheval, qui était ombrageux, le jeta contre la borne d'une porte où il se rompit l'épaule gauche. Blessé comme il était et souffrant des douleurs atroces, il accomplit encore une course de cinq lieues ; mais alors il ne fut pas possible d'aller plus loin : on le cacha pendant sept heures dans une meule de foin ; pendant la nuit on le transporta dans une grange. La noblesse attachée aux ducs de Brissac et de Retz vint ensuite le chercher pour le conduire à Machecoul dans le pays de Retz. Mais l'occasion de se rendre à Paris était manquée, les hôtes du cardinal commençaient à s'inquiéter, il n'y avait plus qu'un parti à prendre, et il

[1] Cardinal de Retz, p. 243-249. — Guy Joly, p. 280-289. — Capefigue, ch. 93, p. 178. — Madame de Motteville, p. 361.

Digitized by Google

le prit en effet : il s'embarqua, il aborda à Saint-Sébastien en Espagne, d'où il passa à Rome où le pape le combla d'honneurs [1].

La cour avait passé le mois de mai à Fontainebleau dans les fêtes; elle en partit au commencement de juin pour Reims, où l'on avait résolu de faire sacrer Louis XIV. Cette solennité, où l'on voyait revivre momentanément tout un système féodal qui n'existait plus, où l'on faisait représenter par des seigneurs courtisans les six antiques grands vassaux dont les familles comme la puissance étaient éteintes, où les six pairs ecclésiastiques occupaient bien les mêmes anciens siéges que les pairs de Hugues Capet, mais n'avaient aucune prééminence sur le clergé, où le peuple interpellé répondait par acclamation qu'il acceptait le nouveau roi, encore qu'on ne lui reconnût plus le droit de le refuser; cette solennité, disons-nous, n'était plus en rapport avec les mœurs et n'avait plus de sens. Tour à tour elle avait exprimé l'élection du peuple, le choix des puissants barons qui s'étaient partagé la France, ou la délégation du clergé. Désormais le roi ne prétendait plus tenir son pouvoir que de sa naissance ou de la volonté immédiate de Dieu. Ce fut l'évêque de Soissons, premier suffragant de l'archevêque de Reims, qui, le 7 juin, fit la cérémonie ; mais ce n'était pas lui qui conférait des pouvoirs miraculeux, c'était l'huile de la sainte ampoule, dont on s'efforçait de faire revivre l'histoire prodigieuse; et en effet, le roi, pour prouver sa puissance surhumaine, toucha près de deux mille malades qui s'étaient rassemblés sur la place pour être guéris par lui des écrouelles [2].


BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Pendant ce temps, le ministre se préparait à poursuivre la guerre avec vigueur. Les préparatifs du sacre avaient même servi à cacher ceux d'une entreprise sur Stenay, par laquelle Mazarin comptait ouvrir la campagne. Stenay avec Jametz et Clermont en Argonne, étaient trois places qu'on avait détachées de la Lorraine, et données au prince de Condé : c'était en quelque sorte la dot qu'il avait portée avec lui en se donnant à l'Espagne. Il est vrai aussi que c'était un sujet de querelle habituel entre lui et le duc de Lorraine, qui ne lui pardonnait pas de s'être enrichi à ses dépens. Mais à cette époque le duc de Lorraine Charles IV ne pouvait plus lui adresser de reproches. Le 25 février, il

[1] Cardinal de Retz, p. 255-273. — Guy Joly, p. 301. — Monglat, p. 432. — Limiers, t. III, p. 464. — La Hode, l. XVII, p. 264.

[2] Montglat, p. 433. — Limiers, t. III, p. 516. — La Hode, l. XVII, p. 276. — Larrey, t. II, p. 425. — Capefigue, ch. 94, p. 191.

avait été arrêté à Bruxelles et enfermé dans la citadelle d'Anvers, d'où plus tard il fut transféré au château de Tolède. La cour d'Espagne avait eu souvent à endurer son manque de foi, ses caprices et ses menaces; jusqu'alors elle avait usé d'indulgence, parce qu'elle ne pouvait nier que c'était par attachement pour la maison d'Autriche que Charles IV avait perdu sa souveraineté et qu'il vivait dans l'exil. Malgré ses habitudes de soudard, le duc n'oubliait point qu'il était né souverain, et il en manifestait quelquefois l'orgueil. Don Louis de Haro jugea plus facile de s'acquitter envers lui par des châtiments que par des récompenses. Charles IV demeura prisonnier jusqu'à la paix des Pyrénées. On crut un moment que ses troupes, en perdant leur chef, se débanderaient. Mais François de Lorraine, son frère, qui ne l'aimait pas, vint en prendre le commandement, et les maintint au service de l'Espagne: seulement il montra la même jalousie à l'égard de Condé, et il ne voulut point marcher avec lui au secours de Stenay [1].

Le marquis de Fabert, gouverneur de Sedan, et favorisé par Mazarin auquel il s'était montré fidèle dans ses plus grands revers, fut chargé d'investir Stenay le 19 juin : la tranchée fut ouverte dans la nuit du 3 au 4 juillet; deux fois Louis XIV vint de Sedan visiter les travaux, et les courtisans assurèrent qu'il avait bravé le feu de la place avec intrépidité. Chamilly qui était chargé de la défendre, après une résistance honorable, fut contraint de capituler le 6 août. Condé avait désiré vivement secourir les assiégés, mais il fallait pour cela passer sur le corps de Turenne qui couvrait le siége; d'ailleurs les Espagnols méditaient une opération beaucoup plus importante, le siége d'Arras. Ils donnèrent à Condé une armée de trente mille hommes, avec laquelle le 3 juillet il investit cette capitale de l'Artois, en même temps que des paysans, commandés dans toutes les provinces des Pays-Bas, arrivaient à son camp pour travailler aux lignes. Turenne, se joignant près de Péronne au maréchal de la Ferté, se hâta d'y jeter des secours; Équencourt y entra le 5 du mois avec quatre cents chevaux, et le chevalier de Créqui avec cinq cents le 13. Mondejeu qui commandait dans la ville promettait une défense obstinée, et Turenne avec la Ferté vinrent occuper les hauteurs de Mouchy-le-Preux, d'où ils voyaient tout le camp espagnol à une lieue de distance; mais ils n'étaient point en état de l'attaquer jusqu'à ce qu'ils fussent joints par les troupes qui formaient

[1] Montglat, p. 438. — La Hode, l. XVII, p. 274. — Limiers, l. III, p. 469.

Digitized by Google

le siége de Stenay [1]. Au reste ils comptaient bien avoir du temps devant eux : la garnison était de quatre mille hommes de pied et mille chevaux, elle était bien pourvue de vivres, et son artillerie était formidable.

D'autre part Turenne savait à quel point il avait un redoutable adversaire dans Condé, combien sa rare intelligence et son activité secondaient heureusement sa valeur : les lignes furent terminées en moins de temps qu'on ne l'avait attendu, et il semblait aussi difficile aux Français de les forcer, qu'aux Espagnols d'entrer dans la ville. Les deux maréchaux n'avaient que quinze à seize mille hommes, et ils n'étaient pas toujours d'accord. Ils cherchaient à couper les vivres aux ennemis, à enlever leurs convois, mais la rapidité avec laquelle Condé pressait ses opérations le rendait moins dépendant des secours qu'on devait lui envoyer. Enfin Stenay capitula le 6 août, et l'armée qui en avait fait le siége, mise sous les ordres du maréchal d'Hocquincourt, marcha des bords de la Meuse à ceux de la Scarpe, dans l'espoir de délivrer Arras. Le 15 août Hocquincourt joignit ses deux collègues : l'armée française était désormais plus forte que celle des Espagnols, mais elle était soumise à trois généraux égaux en pouvoir. Cependant Turenne, toujours modeste, calme et froid, regagna bientôt l'ascendant du génie sur ses deux collègues, encore qu'il fût presque brouillé avec Hocquincourt depuis le combat de Blesneau. Il résolut d'attaquer les lignes des Espagnols dans la nuit du 24 au 25 août. Les deux autres maréchaux qui, comme lui, avaient reconnu de près les lignes des assiégeants, non-seulement les croyaient imprenables, mais avaient eu l'imprudence de laisser percer leur opinion, ce qui avait découragé les troupes. Toutefois Turenne, en passant la Scarpe, ayant fait supposer à Condé qu'il voulait attaquer de son côté, la repassa à l'entrée de la nuit, et força le quartier de Fernand de Solis ; en même temps Hocquincourt força aussi celui des Lorrains, où il ne rencontra pas une grande résistance. La Ferté trouva plus d'opposition à gauche où l'archiduc Léopold et Fuensaldagne lui tenaient tête ; cependant les Espagnols cédaient de toutes parts, et les vainqueurs commençaient à se disperser pour piller, lorsque Condé avec son escadron d'émigrés français fondit sur eux et rendit de nouveau douteuse la fortune du combat ; mais il n'était pas assez fort pour lutter contre toute l'armée : aussi après avoir

[1] Montglat, p. 440. — Limiers, l. IV, p. 520. — Larrey, t. II, p. 429. — La Hode, l. XVII, p. 279.

étonné et troublé les vainqueurs, il repassa la Scarpe et se retira en bon ordre avec ses troupes à Cambrai, sans perdre un homme. Dans cette même déroute, Fuensaldagne avait perdu soixante et dix canons, tout son bagage et la meilleure partie de son infanterie [1].

Pendant le reste de la campagne, Turenne, demeuré seul à la tête de son armée, s'empara du Quesnoy et le fortifia, avec l'intention d'en faire la base de ses opérations pour la campagne suivante; dans le même temps le maréchal de la Ferté assiégea et prit Clermont en Argonne, la seconde des places demeurées au prince de Condé. S'avançant ensuite en Alsace, il intimida le comte d'Harcourt, et l'empêcha de mettre la dernière main au traité qu'il avait déjà entamé avec l'Empereur pour lui livrer Brisach et Philipsbourg; il souleva les Français en garnison dans la première de ces deux villes, en leur apprenant que leur gouverneur voulait les détacher de la France. Harcourt obtint cependant le pardon de sa rébellion. Mazarin lui donna même le gouvernement d'Anjou, en échange contre ces deux places fortes [2].

Une des conditions du mariage du prince de Conti avec la nièce de Mazarin avait été qu'il commanderait l'armée de Catalogne; grâce à sa faveur nouvelle, il était sûr d'être pourvu de bons officiers et de troupes fraîches, mais les Catalans, désormais dégoûtés des Français, n'étaient pas tentés de s'engager dans une nouvelle révolte : tout ce que pouvait faire Conti c'était de disputer à don Juan d'Autriche, qui lui était opposé, la possession du Roussillon et de la Cerdagne; il remporta en effet sur lui quelques avantages. Les opérations du maréchal de Grancey en Italie, sur les frontières du Milanais et de l'Alexandrin, furent moins importantes encore. Le duc de Guise, qui se figurait toujours que les Napolitains soupiraient après son retour, obtint de Mazarin, à force de sollicitations, qu'il lui donnât une flotte puissante pour faire une nouvelle tentative sur le royaume de Naples. Il vint débarquer à Castellemare le 11 novembre; mais il y fut reçu à coups de canon, personne ne joignit son étendard, et bientôt il fut contraint de revenir en Provence [3].

Le grand événement de la campagne, c'était la déroute de l'armée espagnole devant Arras; mais ce n'était pas le seul succès qu'eût eu la

[1] Montglat, p. 445-448.—La Hode, l. XVII, p. 282-290.—Limiers, l. IV, p. 522. — Larray, t. II, p. 433. — Gourville, p. 288.

[2] *Ibid.*, p. 449. — *Ibid.*, p. 293. — *Ibid.*, p. 425. — Larrey, t. II, p. 439.

[3] *Ibid.*, p. 450. — *Ibid.*, p. 294. — *Ibid.*, p. 524.

France : partout ses armées avaient remporté des avantages comme dans les premières années de la régence, parce qn'en effet, comme alors, la France luttait contre une rivale plns épuisée encore qu'elle, plus accablée par l'ineptie de son gouvernement. Les victoires étaient célébrées par des fêtes : la reine les aimait ; le jeune roi croyait encore que la couronne n'était pour lui qu'une autorisation de s'abandonner au plaisir. « Sa belle taille et sa bonne mine, dit madame de Motte» ville, se faisoient admirer, et il portoit dans les yeux et dans l'air de » toute sa personne le caractère de la majesté. Quoique âgé de seize » ans seulement, il paroissoit en avoir vingt. Aussitôt que la tranquil» lité publique eut rétabli les plaisirs dans la cour, ce prince, qui » voyoit les nièces du cardinal Mazarin plus souvent que les autres, » s'attacha, non pas à la plus belle, mais à mademoiselle Mancini » (Olympe), sœur de madame de Mercœur, qui n'avoit guère moins » d'années qu'elle ; » elle était brune, elle avait le visage long, le menton pointu, les yeux petits, mais vifs. Son âge de dix-huit ans, son embonpoint, ses beaux bras, ses belles mains, la faveur et le grand ajustement, donnèrent du brillant à sa médiocre beauté. Au reste, M. Capefigue affirme qu'aucune des maîtresses de Louis XIV ne fut jolie. La reine, dit encore madame de Motteville, « ne se fâchoit point » de cet attachement; mais elle ne pouvoit souffrir, pas même en » riant, qu'on parlât de cette amitié comme d'une chose qui pouvoit » tourner au légitime : la grandeur de son âme avoit de l'horreur pour » un tel abaissement [1]. »

(1655.) Les bals, les spectacles, les divertissements de tout genre vidaient le trésor en hiver, presque aussi rapidement que la guerre en été. Pour y pourvoir, Fouquet inventait chaque année douze ou quinze taxes nouvelles, qu'il présentait au parlement dans autant d'édits, et cette grande compagnie osait à peine lui opposer quelques timides remontrances [2]. L'homme qui l'avait longtemps dirigée et modérée par son grand caractère, Matthieu Molé, ne vit pas toute son humiliation; il mourut le 1er janvier 1655 : Mazarin rendit alors les sceaux au chancelier Séguier, qu'il avait jusqu'alors regardé comme un de ses enne-

[1] Madame de Motteville, t. XXXVII, p. 270, et t. XXXIX, p. 367. — Capefigue, c. 94, p. 200.

[2] Gourville assure avoir fait accepter aux meneurs, parmi les magistrats, des présents de 500 ou de 1000 écus que leur envoyait Fouquet, pour leur faire enregistrer les édits qui leur répugnaient, p. 297.

Digitized by Google

mis. Mais le ministre avait les qualités de ses défauts : n'aimant ni n'estimant personne, il n'était ni rancunier ni vindicatif. Il en donna une preuve à la même époque lorsqu'il fut instruit de la mort d'Innocent X, survenue le 7 janvier 1655. Il songea d'abord à donner l'exclusion au cardinal Chigi, parce qu'il l'avait trouvé au congrès de Munster fort ennemi de la France; toutefois il jugea bientôt que Chigi était tel que Pasquin l'avait caractérisé : *maximus in minimis*, *minimus in maximis*. Son talent n'était pas de force à le rendre un ennemi redoutable pour la France, même comme pontife, tandis que comme cardinal sa haine pouvait nuire au cardinal. Mazarin ne faisait de mal ni à ceux qu'il craignait trop, ni à ceux qu'il ne craignait point : il retira l'opposition de la France et le laissa élire le 7 avril sous le nom d'Alexandre VII [1].

Le pape qui venait de mourir, Innocent X, avait, le 31 mai 1654, condamné cinq propositions qu'on disait extraites du livre de Jansénius. A leur occasion, les jésuites s'efforçaient de perdre dans l'opinion publique une société d'hommes pieux et savants qui s'était récemment formée en France, et qu'on nommait les solitaires de Port Royal. Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint Cyran, et Cornelius Jansénius, professeur de théologie à Louvain, tous deux morts depuis plusieurs années à l'époque où nous sommes parvenus, avaient été les fondateurs de cette société; et les propagateurs des doctrines qui la distinguaient; ils avaient adopté les opinions particulières de saint Augustin sur la grâce, qui ne différaient guère de celles de Calvin ; et cette croyance austère et décourageante, qui semble priver l'homme de toute liberté, s'était cependant fort bien conciliée en eux avec un ardent enthousiasme et un zèle soutenu pour la réforme des mœurs. La naissance du Jansénisme semble en effet la continuation du mouvement des esprits qui avait produit la réforme ; mais c'était une réforme que les docteurs de Port-Royal voulaient accomplir en dedans de l'Église, au lieu de la porter en quelque sorte en dehors d'elle; aussi l'avaient-ils associée à la vie monastique, et l'avaient-ils fait adopter par des couvents de femmes qui n'abandonnèrent point leurs principes au milieu des plus dures persécutions [2]. Ces idées de réforme s'attachaient aux mœurs, puis au

[1] La Hode, l. XVIII, p. 306.—Limiers. l. IV, p. 528.—Cardinal de Retz, p. 302. —Guy Joly, p. 353.

[2] Les deux plus célèbres de ces couvents, qui donnèrent leur nom aux solitaires, étaient Port-Royal des Champs et Port-Royal de Paris.

Digitized by Google

gouvernement de l'Église, où les jansénistes s'efforçaient de relever l'ancienne aristocratie des évêques, l'ancienne démocratie des curés, dépouillées de leurs droits par la cour de Rome. Enfin ce mouvement des esprits s'unissait aussi en eux à l'amour de la liberté politique : aussi Richelieu avait-il trouvé Saint-Cyran et ses amis parmi ceux qui repoussaient son despotisme, et il avait en conséquence fait renfermer le premier à Vincennes pendant de longues années. Plus tard, les jansénistes avaient embrassé la cause du parlement pour les libertés de la France, pendant les guerres de la fronde, et c'était par eux que le cardinal de Retz exerçait son plus grand empire sur les curés de Paris. Les jésuites, défenseurs dévoués du pouvoir monarchique absolu dans l'Église et dans l'État, étaient par principes d'ardents ennemis du jansénisme : ils l'étaient aussi par intérêt, par jalousie; car le brillant éclat que commençaient à répandre les écoles de Port-Royal et leurs illustres écrivains, faisait ombre aux jésuites qui prétendaient s'emparer seuls du confessionnal des grands et des rois, et de l'éducation nationale. Beaucoup d'intrigues furent ourdies par eux à Rome, pour obtenir la bulle qui condamnait les cinq propositions de Jansénius; beaucoup de présents furent acceptés par la signora Olimpia, seule arbitre des décisions du pape Innocent X, son beau-frère, et qui jamais ne fit rien pour rien. Mais la bulle qu'on obtint de lui n'était que le commencement d'une persécution qui devait troubler longtemps la France [1].

Deux années de paix intérieure avaient suffi pour rendre un peu plus de vigueur aux armées françaises, et leur permettre, dans la campagne de 1655, de reprendre l'offensive en Flandre, en Catalogne et en Italie. Le prince de Condé et l'archiduc étaient entrés en campagne en Flandre dès le commencement de mai ; tandis que Turenne rassemblait lentement son armée à la Fère, où le roi était venu le joindre. En même temps il pressait les fortifications du Quesnoy, et faisait d'immenses approvisionnements de guerre et de vivres. Tout à coup, dans la nuit du 17 au 18 juin, l'armée de Turenne et celle que le maréchal de la Ferté avait rassemblée à Laon, se réunirent sous les murs de

[1] Une histoire du jansénisme, sous le titre de *Notice sur Port-Royal*, est insérée dans le t. XXXIII de la collection des mémoires, dont elle occupe 282 pages. On y trouve les faits principaux ; mais on s'afflige de les voir exposés avec tant de haine contre une société dont les vertus et les talents ont répandu un vif éclat sur la France. — Mademoiselle de Montpensier, sur une visite qu'elle fit à Port-Royal, t. XLII, p. 157.

Guise, d'où repartant aussitôt, elles arrivèrent à quatre heures, le même soir, en vue de Landrecies. Le prince de Condé n'avait point prévu cette attaque : entravé par la lenteur espagnole, il ne put point marcher au secours de cette place aussitôt qu'il aurait voulu. Toutefois elle était forte, elle avait une bonne garnison, et Condé, qui prit position auprès de Guise, crut qu'il ferait bientôt lever le siége en coupant les vivres aux assiégeants. Mais Turenne n'attendait aucun convoi : les approvisionnements qu'il avait faits au Quesnoy devaient lui suffire. Il ne montra donc aucune inquiétude de la marche de Condé ; il n'en fut pas de même de la cour, qui s'était établie à la Fère avec peu de gardes : on en fit partir le roi pour Soissons, le 1er juillet, à neuf heures du soir, avec une précipitation quelque peu ridicule. La tranchée avait été ouverte devant Landrecies le 26 juin ; la ville se rendit le 13 juillet, sans s'être aussi bien défendue qu'on aurait dû s'y attendre [1].

Après la prise de Landrecies, Louis XIV revint avec sa mère à la Fère, d'où il fit visite au camp de Turenne. Il aimait en jeune homme les armées et le bruit de la guerre, et déjà son orgueil et son amour de la gloire lui faisaient sentir qu'il devait s'associer avec les guerriers ; encore que sa mère, son ministre, et tous ses courtisans, prissent soin de ne pas l'exposer dans des occasions vraiment hasardeuses. Turenne refusa d'entreprendre aucun siége sous ses yeux. Il passa devant lui l'Escaut à Neuville, le 13 août, dans un lieu où il était sûr de ne pas rencontrer de résistance. Puis il laissa le roi avec Mazarin au Quesnoy, et il marcha droit à l'armée d'Espagne, qui presque égale en force à la sienne, recula cependant devant lui. On ne manqua pas de faire honneur à Louis XIV d'avoir fait fuir les ennemis. Quelque démêlé entre Léopold et Condé avait été cause de cette retraite humiliante, où Condé, qui commandait l'arrière-garde, avait toutefois maintenu le plus grand ordre et repoussé Castelnau qui le pressait trop. Une lettre, dans laquelle Turenne rendait compte à Mazarin de cette affaire, fut interceptée et portée à Condé qui trouva que son rival ne lui rendait pas justice : il entra en fureur ; il lui écrivit avec grossièreté, l'accusant de n'avoir pas su ce qui se passait, parce qu'il prenait trop de soin de sa personne pour se trouver jamais à l'avant-garde. Turenne se contenta de montrer cette lettre aux officiers qui l'entouraient, et n'en témoigna pas d'autre

[1] Montglat, p. 459. — La Hode, l. XVIII, p. 308. — Limiers, l. IV, p. 337. — Larrey, t. II, p. 467.

ressentiment. Elle fit cesser seulement la correspondance qu'avaient soutenue les deux adversaires dans les deux précédentes campagnes. Jusqu'alors Turenne avait saisi toutes les occasions d'exprimer à Condé la haute estime que lui inspirait un prince du sang, qui était en même temps un si grand général [1].

Les Espagnols s'étant retirés sous Tournai, les Français attaquèrent la petite ville de Condé, où le prince qui en prenait le nom avait laissé une garnison de deux mille hommes : ils ne tinrent pourtant qu'une dizaine de jours; mais pendant ce siége, Bussy-Rabutin, qui commandait huit escadrons de cavalerie, tomba dans une embuscade où il perdit plusieurs drapeaux. Condé les renvoya au roi, en lui écrivant qu'il n'avait pu souffrir que les fleurs de lys servissent de trophée aux Espagnols. Louis XIV ne voulut point ouvrir la lettre et renvoya les drapeaux, en disant « qu'il étoit si rare de voir les Espagnols battre les » Français, que lorsque cela arrivoit il ne falloit pas leur enlever le » plaisir d'en garder les marques [2]. » Les Espagnols étaient déjà inquiets pour Bruxelles : Turenne n'avait pourtant pas des desseins si hasardeux. Il se contenta d'attaquer et de prendre la petite place de Saint-Guillain, dont il rétablit les fortifications, ainsi que celles de Condé, et le 8 novembre il mit son armée en quartiers d'hiver.

Dans le même temps, Turenne prit part à une négociation avec le maréchal Hocquincourt, laquelle montra à quel point la guerre civile avait confondu les notions de l'honneur militaire. Ce maréchal était gouverneur de Ham et de Péronne ; il prétendait qu'on lui avait manqué d'égards en ne l'employant pas dans la dernière campagne. En effet, on avait été peu content de lui dans les précédentes. Il fit offrir à Condé de lui livrer ces deux forteresses pour une bonne somme d'argent. La duchesse de Châtillon, qui recevait en même temps les hommages du prince et du maréchal, avait été l'entremetteuse de ce marché, et Condé s'était avancé jusqu'à Cambrai pour se mettre en possession. Mais Hocquincourt avait d'autre part communiqué au ministre les offres qui lui étaient faites pour voir s'il n'en pourrait point tirer plus d'argent, et pendant quinze jours il mit en quelque sorte sa trahison à l'enchère. Il finit par rendre au roi, moyennant deux cent mille écus et un gouvernement pour son fils, les deux places qui lui étaient con-

[1] Montglat, p. 462. — La Hode, l. XVIII, p. 311.
[2] *Ibid.*, p. 465. — *Ibid.*, l. XVIII, p. 313.

fiées. Peu après il alla joindre le prince de Condé, et il fut tué comme un aventurier en combattant contre la France [1].

En Italie et en Catalogne, on semblait prendre moins de soucis des affaires de la France que de celles de la famille du cardinal Mazarin. Le prince de Conti, ayant épousé une Martinozzi, nièce du cardinal, fut chargé de commander l'armée de Rousaillon; et le duc de Modène, ayant fait épouser à son fils aîné une autre demoiselle Martinozzi, sœur de cette princesse, se rattacha à cette occasion à l'alliance de la France. Le duc de Savoie s'engagea à opérer avec vigueur en Lombardie, et son oncle le prince Thomas fut choisi pour commander l'armée française. Les Français, les Savoyards et les Modénais arrivèrent le 24 juillet en même temps devant Pavie, et en entreprirent le siége; mais quoique Mazarin eût pourvu largement aux frais de l'approvisionnement de l'armée, les vivres commencèrent bientôt à lui manquer, plusieurs de ses convois lui ayant été enlevés par le marquis de Caracena, gouverneur de Lombardie : il semble que le talent des généraux ne répondait pas à l'importance de leur entreprise; après six semaines de combats, il fallut lever le siége. En même temps, par l'entremise de la princesse palatine, le duc de Mantoue s'était rattaché à la France, et avait mis Casal et tout le Montferrat à sa disposition, en sorte que, malgré le mauvais succès du siége de Pavie, l'armée française se trouva en Italie à peu près dans la même condition où elle avait été au commencement de la régence [2]. En Catalogne, le prince de Conti avait une assez belle armée, et il était secondé par la flotte du duc de Vendôme. Il prit en effet quelques petites places, telles que Cap de Qniers, Castillon, Solsonna; mais il se dégoûta bientôt de la guerre, soit à cause de la faiblesse de sa santé, ou de l'ardeur croissante de sa dévotion : il se retira donc, après avoir remis le commandement de son armée au comte de Mérinville [3].

Tandis que dans le repos de l'hiver la cour recommençait à se livrer aux plaisirs et aux fêtes, Mazarin négociait; c'était son talent et son goût, et comme il ne conservait point de ressentiment pour les offenses, il n'avait jamais d'ennemi avec lequel il ne désirât de traiter.

[1] Montglat. p. 468. — La Hode, l. XVIII, p. 316. — Voyez dans Saint-Évremont une conversation. l'année précédente, admirablement racontée, entre ce même maréchal d'Hocquincourt et le père Canaye. Œuvres mêlées, t. II, p. 20.

[2] *Ibid.*, p. 472. — *Ibid.*, p. 323.

[3] *Ibid.*, p. 475. — *Ibid.*, p. 324.

Il avait grande envie de se réconcilier avec Condé, et il voulait pour cela employer Gourville, intrigant plein d'esprit, d'audace et d'adresse, mais sans principes et sans dignité de caractère. Il voulait que Gourville se fît prendre par Condé en allant trouver M. de Turenne ; Gourville joua de malheur, et ne fut pas pris [1]. Mazarin négociait aussi toujours avec les alliés comme avec les ennemis de la France ; mais sa politique inquiète et fausse n'inspirait ni confiance ni considération. Il avait offensé les Suisses en violant leurs capitulations, et en licenciant plusieurs de leurs régiments sans les payer. Toute la Suisse retentissait de plaintes contre la France. Il y avait eu vainement et des conférences en Suisse, et des ambassadeurs de la confédération envoyés à Paris. Enfin ces ambassadeurs indignés donnèrent un jour l'ordre à la compagnie des gardes suisses, qui était de service au Louvre près de la reine, de quitter le palais, et de se préparer pour son retour en Suisse. Cet acte de fermeté étonna le ministre; et pour éviter une rupture, il consentit à régler les prétentions et les créances des officiers suisses, en prenant des termes pour le payement. Cet arrangement avait été signé à Paris le 29 mai 1650, mais les payements ne se firent point à l'échéance : aussi les divers cantons hésitèrent longtemps avant de consentir au renouvellement de l'alliance ; ils y accédèrent successivement, depuis le 2 juillet 1653 jusqu'au 1er juin 1658 [2].

Dans ses rapports avec la république des Provinces-Unies, la France sembla plutôt rechercher une brouillerie que désirer de conserver l'amitié d'une ancienne alliée. Le président de Bellièvre qui y avait été envoyé en ambassade en 1650, offensa les états généraux par la prétention de prendre ce qu'on nommait le pas et la main sur leurs députés dans son hôtel. Pierre Chanut, qui le remplaça, se montra moins susceptible sur l'étiquette, mais tout aussi résolu à ne point redresser les plaintes fondées de la Hollande. Les armateurs français attaquaient et enlevaient sans scrupule les vaisseaux marchands des Provinces-Unies ; leur ambassadeur à Paris, Borel, obtint vainement plus de cinquante arrêts du conseil et des amirautés pour la restitution de ces prises, les armateurs ne voulaient pas y déférer. En 1657, les Hollandais réclamaient trois cent dix-huit vaisseaux marchands qui leur avaient été enlevés, quand ils donnèrent enfin l'ordre à l'amiral

[1] Gourville, t. LII, p. 287.

[2] Flassan, t. III, l. VII, p. 184-210. — La Hode, l. XVII, p. 255. — Traités de paix, t. III, p. 745.

Digitized by Google

de Ruyter d'user de représailles. Celui-ci prit et conduisit en Hollande deux vaisseaux du roi qui avaient eu le plus de part à cette piraterie. De Thou, frère de celui qui avait été décapité en 1642, fut envoyé ambassadeur en Hollande pour mettre fin à ce différend, avec des plaintes assez mal fondées, et des promesses qu'on n'avait aucune intention de tenir [1].

Mazarin avait cru pouvoir être sans danger insolent avec les Suisses et les Hollandais qui lui paraissaient faibles, mais la république d'Angleterre lui inspirait plus de craintes. Aussi il la traitait avec plus de ménagements. Cromwell y était alors tout-puissant : il avait forcé, le 5 avril 1654, les Provinces Unies à faire avec lui une paix tout à son avantage. Désormais l'Espagne et la France recherchaient également son alliance; toutes deux se montraient prêtes à lui faire de grands sacrifices, à se conformer à ses volontés les plus impérieuses. Ce fut pour la France qu'il se décida : un premier traité fut signé le 2 novembre 1655 ; il n'avait pour but ostensible que des arrangements commerciaux ; mais, par les articles secrets, Mazarin s'engageait à abandonner absolument Charles II, et à le faire sortir de France avec ses deux frères, les ducs d'York et de Glocester, dont le premier était alors même un des lieutenants généraux de Turenne. Après la signature de ce traité, Charles II se mit sous la protection de l'Espagne, et il ordonna à son frère de venir se rendre auprès de lui [2].

Deux autres négociations de Mazarin furent plus honorables : l'une pour protéger les Lorrains, l'autre les vaudois de Savoie. La cour d'Espagne, abusant de la captivité de Charles IV, l'avait contraint à signer à Tolède, le 9 octobre 1655, un traité par lequel il vendait son armée au roi d'Espagne dans l'espoir de recouvrer sa liberté. Dès que ses soldats en furent avertis, ils s'indignèrent de ce qu'on prétendait disposer d'eux sans leur consentement. L'archiduc soupçonna le duc François de Lorraine d'avoir excité ses soldats à la résistance : il l'appela à Bruxelles avec l'intention de lui faire subir le sort de son frère ; François s'en douta, et demanda le temps d'exécuter, avant l'entrevue à laquelle on l'invitait, une entreprise qu'il avait méditée sur Condé. Il se mit en chemin de ce côté avec l'armée lorraine, mais tournant tout à coup sur Landrecies, il y arriva le 29 octobre, et se mit sous la pro-

[1] Flassan, t. III, l. VII, p. 186-201.
[2] La Hode, l. XVIII, p. 318. — Traités de paix, t. III, p. 681. — Flassan, t. III, l. VII, p. 195. — Limiers, l. IV, p. 542.

tection de la France, qui promit à cette armée la même solde et le même traitement qu'aux soldats français, jusqu'à ce que le duc de Lorraine eût recouvré sa liberté [1].

Le petit-fils de Henri IV, Charles-Emmanuel II de Savoie, venait de donner l'exemple que Louis XIV ne tarda pas à suivre, de persécuter les religionnaires qui avaient mis son aïeul sur le trône. Les vaudois établis dans les vallées protestantes du Piémont, quoique souvent vexés, et toujours traités avec défaveur par leur gouvernement, avaient prospéré, grâce à leurs bonnes mœurs et à leur économie; leurs richesses s'étaient accrues autant que leur population, l'enceinte de leurs trois vallées n'avait plus pu les contenir; ils avaient débordé en quelque sorte dans les vallées voisines, où ils avaient acheté des terres, qu'ils enrichissaient par leur industrie. Le 25 janvier 1655, un gouverneur piémontais publia un édit de Charles-Emmanuel II, qui enjoignait à tout chef de famille de la religion des vaudois qui habitait ou possédait des biens hors des trois anciennes vallées, de se retirer sous trois jours dans leur enceinte, sous peine de la vie et de confiscation de ses biens. Toutes ces malheureuses familles partirent en effet au cœur de l'hiver, au travers des neiges et des glaces de ces hautes montagnes, pour se retirer dans les limites où l'on voulait les parquer: mais les vivres et le logement manquaient également pour ces misérables; la mortalité parmi les malades, les vieillards, les femmes, les enfants, fut effroyable; ce spectacle déchirant fit courir les vaudois aux armes; la guerre commença, et les soldats, excités contre eux par les prêtres, se livrèrent aux plus révoltantes cruautés. Les Suisses protestants, les Hollandais et Cromwell, s'émurent au récit de tant d'horreurs; ils intervinrent auprès du duc de Savoie, et le dernier le fit avec menaces. Mazarin n'avait ni fanatisme ni esprit persécuteur; il craignait d'ailleurs que l'exemple des souffrances des vaudois et de leur héroïsme ne réveillât les protestants de France. Servien fut envoyé auprès du duc de Savoie pour travailler à un arrangement. Les articles convenus, et publiés à Pignerol le 19 août, modérèrent la rigueur de l'édit du 26 janvier, et rendirent la condition des vaudois, si ce n'est tranquille, du moins tolérable [2].

(1656.) L'oncle du duc régnant, le prince Thomas de Carignan, mourut peu après cette pacification, le 22 janvier 1656. Il s'était abso-

[1] La Hode, l. XVIII, p. 328.
[2] Botta, Storia d'Italia, t. V, l. XXV, p. 417-440. — La Hode, l. XVIII, p. 329.

lument attaché à la France, et il avait gagné toute la confiance de Mazarin, qui l'avait laissé ponr conseil à la reine, quand il avait été forcé de s'exiler ponr la seconde fois. Il lui avait donné la charge de grand maître de la maison dn roi, qnand elle fnt ôtée à Condé ; Thomas de Savoie avait épousé la sœur du dernier comte de Soissons ; son fils prit lui-même le titre de comte de Soissons, en éponsant l'année suivante mademoiselle Olympe Mancini, celle qne le roi avait aimée. C'est de ce mariage qne naqnit le prince Eugène, le 18 octobre 1663 [1].

On avait, pent-être sans raison, accusé le cardinal Mazarin d'avoir empêché la paix avec l'Espagne au congrès de Munster : c'était dn moins l'Espagne qni s'y était refusée, dès qne les premiers troubles avaient éclaté en France avec le parlement. Il avait ensuite fallu denx on trois campagnes pour bien convaincre la cour de Madrid qne la France avait reconvré sa pnissance, et qne la défection dn prince de Condé ne lui enlèverait aucnne de ses provinces. Mazarin, victorieux au dehors et tout pnissant à la cour, désirait désormais sincèrement la paix : il la désirait, parce qne le goût qne le jenne roi manifestait toujours plus vivement pour le plaisir et la magnificence, et qu'il signala cette année par des fêtes ruineuses données au dnc de Modène, augmentait sans cesse l'embarras des finances ; il la désirait parce que l'avarice commençait à étonffer en lni l'ambition, et qne ne rendant plns compte à personne, il n'avait plns besoin des désordres de la guerre pour cacher sa rapacité. Il la désirait enfin parce que l'âge avait modéré son activité, et qu'il lui convenait de rendre désormais sa tâche plus facile. Il rappela donc de Rome M. de Lyonne, le plns habile de ses négociateurs, et l'envoya à Madrid, mnni d'nn plein ponvoir en date du 1er juin 1656, écrit tont entier de la main de Lonis, par leqnel il s'engageait en foi et parole de roi, à appronver et ratifier tont traité qne ledit de Lyonne aurait négocié avec le roi son oncle. Les conférences fnrent longnes et fréquentes ; le sort des armes avait déjà tranché plusieurs questions difficiles, surtout lorsqu'il avait enlevé la Catalogne anx Français. Plnsieurs antres furent accordées à peu près snr les bases sur lesquelles reposa plus tard le traité des Pyrénées ; mais don Lonis de Haro exigeait l'entier rétablissement du prince de Condé. Lyonne ne vonlait point lni restitner les pnissantes provinces dont il était gouvernenr, et où il avait lui-même introdnit les ennemis de son roi ; il disait que si

[1] La Hode, l. XIV, p. 333, et l. XX, p. 367.—Madame de Motteville, t. XXXIX, p. 398.

l'Espagne voulait agréer l'addition de ces trois mots, à l'article du rétablissement de Condé, *hors les charges et les gouvernements*, la paix était conclue. La négociation ne se rompit point, mais l'Espagne la laissa traîner en longueur selon sa coutume, espérant profiter des chances de la guerre ; Lyonne cependant fut rappelé, et les hostilités se continuèrent [1].

Le roi partit avec le cardinal le 27 mai, pour se rendre à Compiègne, puis à la Fère, et visiter son armée avant qu'elle entrât en campagne. Quoique la saison fût déjà avancée, les Espagnols n'étaient pas encore prêts. L'archiduc Léopold, qui avait gouverné neuf ans les Pays-Bas, avait été rappelé par l'empereur son frère en Allemagne, et il était remplacé par don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV. En même temps le comte de Fuensaldagne et le marquis de Caracena avait changé de gouvernements. Le premier avait passé en Lombardie, le second était venu le remplacer en Flandre. Turenne comptait trouver ses adversaires désorganisés par tous ces changements. Après avoir menacé Tournai, le 15 juin il investit Valenciennes. Don Juan d'Autriche, Condé et Caracena ne tardèrent pas cependant à arriver, et à se loger à une lieue de l'armée française. Ils avaient vingt mille hommes sous leurs ordres, Turenne en avait davantage ; mais il se trouvait de nouveau associé dans le commandement avec le maréchal de la Ferté qui le gênait dans ses opérations. La ville de Valenciennes est grande, et la circonvallation était très-étendue ; elle était coupée en deux par l'Escaut, et la Ferté se trouvait du côté des ennemis, qui se rapprochèrent jusqu'à demi-portée de canon. Tout à coup les Espagnols rompirent les écluses qui contenaient de vastes marais ; le débordement passait par dessus les digues et coupait les communications entre les quartiers. Ils profitèrent de l'effroi que causait cette inondation pour attaquer, dans la nuit du 15 au 16 juillet, le quartier du maréchal de la Ferté ; ils n'y trouvèrent que peu de résistance ; le combat ne dura pas un quart d'heure, quatre mille hommes d'infanterie furent tués ou pris : la cavalerie se sauva dans le plus grand désordre, et se jeta dans Condé ; tout le bagage et le canon furent perdus. La Ferté fut pris en combattant et mené dans Valenciennes, ainsi que Riberpré et beaucoup d'autres. Le marquis d'Estrées fut noyé en se sauvant, le marquis de Resnel fut tué. Turenne, qui voyait le désastre de son compagnon, ne

[1] La Hode, l. XIX, p. 347. — Capefigue, c. 97, p. 271.—Limiers, l. IV, p. 552.

Digitized by Google

pouvait lui porter de secours à cause de l'inondation. Bientôt il vit s'avancer à lui la cavalerie espagnole qui avait traversé l'Escaut sur le pont de Valenciennes; mais il s'était déjà mis en retraite, et il ramena en bon ordre au Quesnoy toute la division de l'armée qui occupait la droite de l'Escaut. Là il s'arrêta, et prit une forte position entre cette ville et la forêt de Mormal: quoiqu'il vît bien à quel point ses soldats étaient troublés d'une si grande déroute, il résolut d'attendre l'ennemi et de relever la confiance de ses troupes par sa bonne contenance. Lorsque Condé arriva, le 18 au soir, en vue des Français qu'il croyait poursuivre à la débandade, il fut confondu de les trouver en ordre de bataille, prêts à le recevoir. Le prince, ayant reconnu la position de Turenne, ne crut pas devoir l'attaquer; il vint mettre le siége devant Condé, qu'il ne put pas réduire avant le 18 août. Cette défense honorable donna le temps à Mazarin de faire passer des renforts à Turenne. Lorsque l'armée de celui-ci fut aussi forte qu'au commencement de la campagne, il vint prendre position à Hoidain, proche d'Arras, pour couvrir les villes menacées. Condé s'approcha de lui dans les premiers jours de septembre; mais après être resté deux jours en présence, il se retira sans oser l'attaquer, et il alla mettre le siége devant Saint-Guillain qu'il ne put prendre. Turenne de son côté attaqua la Capelle, et s'en rendit maître [1].

En Italie, une armée de huit mille fantassins et sept mille chevaux était commandée par les ducs de Mercœur et de Modène, qui avaient épousé deux nièces de Mazarin; le duc de Savoie, qui s'était aussi lié intimement à cette famille, se joignit à eux. C'était l'armée que le ministre avait le plus soignée, et celle à laquelle il désirait le plus de succès. Son attente ne fut pas trompée. Le duc de Modène, qui portait le titre de généralissime, investit Valence sur le Pô, le 25 juin. La défense fut obstinée: don Agostino Sigoado, qui commandait dans la place, déploya autant d'habileté que de vigueur. Fuensaldagne fit de grands efforts pour le secourir, et la situation des assiégeants fut plus d'une fois très-critique. Mais après la plus glorieuse défense, et soixante et onze jours de tranchée ouverte, Signado fut contraint à se rendre le 3 septembre 1656 [2].

[1] Montglat, t. LI, p. 5-10. — La Hode, l. XIX, p. 335-344. Limiers, l. IV, p. 547. — Larrey, t. II, p. 492.

[2] *Ibid.*, p. 13-18. — *Ibid.*, p. 353. — Larrey, t. II, p. 500. — Limiers, l. IV, p. 549.

Mazarin destinait aussi une de ses nièces à épouser le duc de Candale, et en conséquence il l'avait choisi pour commander l'armée de Catalogne; mais comme il ne pouvait pas cette année rendre l'armée digne d'un homme qui avait l'honneur de lui appartenir, il l'empêcha de s'y rendre, et laissa le commandement au comte d'Estrades, qui se tint sur la défensive. Ce mariage, au reste, si longtemps annoncé, et qui avait tour à tour décidé la guerre civile de Bordeaux, et ralenti celle de Catalogne, ne s'accomplit point, le duc de Candale étant mort en 1658 [1].

Ce fut aussi une victoire pour Mazarin que d'avoir ramené le duc d'Orléans à la cour. Ce prince s'était retiré à Blois en 1652, comme il s'y était engagé : il avait rompu tout commerce avec les mécontents, et il ne se mêlait plus d'aucune intrigue. Mazarin ne le craignait pas : il savait bien que Gaston, livré à son indolence et à ses vices, se sentait plus à son aise loin de la cour; mais cette retraite même lui donnait un faux air d'indépendance, que le ministre voulut faire finir. Il suffisait pour cela de lui faire peur. On fit courir le bruit qu'on avait surpris une correspondance entre lui et le prince de Condé, et que le roi songeait à se rendre à Blois pour réduire son oncle à l'obéissance. Ce stratagème produisit tout l'effet que le cardinal en attendait. Le duc d'Orléans, vers la fin de juillet, accourut à la Fère, où se trouvait alors le roi, et en fut parfaitement bien reçu; le cardinal lui témoigna aussi beaucoup d'égards. A son retour Gaston, passa par Paris, où la bourgeoisie parut se souvenir de l'affection peu méritée qu'elle lui avait accordée. Mais Gaston se hâta de retourner à Blois, d'où il ne sortit plus qu'une fois chaque année, pour assurer le roi de sa fidélité [2].

Justement à la même époque, le cardinal de Retz qui avait quitté Rome à cause de la peste, et plus encore parce que l'argent lui manquait pour soutenir son grand train, arriva secrètement en Franche-Comté pour lier correspondance avec l'assemblée du clergé, et obtenir d'elle son intercession pour le rétablir dans son siége. Mais Mazarin redoutait plus Gondi qu'aucun autre des rivaux qui pouvaient lui être opposés; il envoya sur ses traces des sicaires pour l'enlever, ou pour se défaire de lui, et il le contraignit ainsi à errer quelques années en se cachant dans le nord de l'Europe; en même temps le cardinal de Retz

[1] La Hode, l. XIX, p. 385, et l. XXI, p. 403. — Montglat, p. 18.

[2] Montglat, t. LI, p. 5. — La Hode, l. XIX, p. 346. — Madame de Motteville, p. 405. — Mademoiselle de Montpensier, t. XLII, p. 93.

apprenait que l'assemblée du clergé faiblissait, que les remontrances que la décence l'obligeait à faire pour un des premiers dignitaires de l'église de France étaient sans chaleur, que la menace de la cour de lui faire faire son procès troublait même ses meilleurs amis ; enfin que l'esprit de résistance était étouffé parmi les prêtres comme parmi le peuple, que les dernières étincelles de la fronde étaient éteintes, et qu'il n'avait plus d'autre parti à prendre que celui de donner sa démission [1].

[1] Montglat, t. LI, p. 19.—Guy Joly, p. 400 et suiv. Ce serviteur du cardinal de Retz, qui le suivit dans son exil, n'ayant pu être récompensé selon ses espérances, traite dès lors son maître avec une extrême amertume.

CHAPITRE XXVII.

Visites de Christine de Suède à la cour de France. Suite de la lutte entre Turenne et Condé. Victoire de Dunkerque, négociations pour la paix. Traité des Pyrénées. Mariage du roi. Mort du cardinal Mazarin. — 1657-1661.

(1657.) « L'oncle du roi, dit madame de Motteville, ayant reconnu » l'autorité souveraine du ministre, les autres princes, le parlement, » et enfin toute la France n'eurent plus de honte de s'y soumettre. Ce » fut alors qu'on peut dire qu'il triompha de tous ses ennemis; et il » eût été le plus glorieux homme du monde, s'il se fût contenté » d'abattre ceux qui lui avoient résisté, et de jouir paisiblement de » l'excès de grandeur où la fortune l'avoit porté, sans vouloir détruire » la puissance légitime de celle qui l'avoit soutenu si hautement, comme » il fit aussitôt qu'il se vit rétabli dans sa première place; car il réunit » tout d'un coup en sa personne l'autorité de la mère et du fils, et se » rendit le tyran de leurs volontés plutôt que le maître. Il devint la » seule idole des courtisans; il ne voulut plus que personne s'adressât » à d'autres qu'à lui pour demander des grâces, et il s'appliqua avec » soin à éloigner d'auprès du roi tous ceux qui y avoient été mis par » la reine sa mère [1]. »

On peut détester l'ingratitude de Mazarin, mais on devait s'y attendre : on n'en aurait point un témoignage si précis, qu'on aurait pu prédire avec certitude que telle serait sa conduite. Mazarin et la reine, nés dans les deux premières années du siècle, étaient arrivés à l'âge où les tendres hommages de l'un, la coquetterie de l'autre étaient devenus ridicules; mais le cardinal devait être le premier à s'en apercevoir, et non-seulement à changer de manières, mais à manifester de l'impatience contre tout essai pour le ramener à ses premiers rapports.

[1] Madame de Motteville, t. XXXIX. p. 407. — Montglat parle aussi de son ingratitude, p. 111.

Comme sa galanterie avait été toute politique, elle devait cesser dès qu'elle n'était plus nécessaire à son pouvoir ; jamais encore aucune affection n'avait influé sur sa conduite. Désormais ce n'était plus la reine qui pouvait lui déléguer l'autorité ; c'était le roi, un roi qui atteignait dix-neuf ans; qui, sans se soucier encore des affaires, manifestait déjà des passions, le goût du plaisir et un orgueil indomptable. Mazarin, surintendant de son éducation, avait eu pour objet dans cette charge de l'empêcher d'apprendre, plutôt que de le former. Désormais il flattait ses goûts et ses caprices ; il lui convenait d'entretenir une sorte d'opposition entre la mère et le fils, pour se dispenser mieux d'obéir à l'un ou à l'autre, et sans initier encore Louis XIV aux affaires, il éveillait en lui une secrète jalousie de la reine, qui se manifesta lorsque cinq ans plus tard le roi déclara vouloir prendre sur lui-même la conduite du gouvernement.

Le caractère de Mazarin ne pouvait inspirer ni respect ni estime, mais son habileté ne l'avait point abandonné. Il avait toujours la même netteté d'esprit, la même étendue de vues, la même rapidité dans le travail, et surtout la même habileté dans le choix des hommes qu'il voulait employer. La mort de Chavigny, celle de Châteauneuf, et cette année encore celle de Bellièvre, l'avaient délivré, aussi bien que l'exil du cardinal de Retz, des rivaux qu'il redoutait le plus, des seuls qu'il crût capables d'occuper sa place. Il n'avait point une crainte semblable du chancelier Séguier, qu'il n'aimait pas, et qu'il avait cependant rappelé au conseil avec lui. Les quatre secrétaires d'État et le surintendant des finances complétaient ce conseil. Le premier de ces secrétaires était le Tellier, l'homme de confiance du cardinal, le plus ferme, le plus despote, et le plus habile des sous-ministres ; le second, Brienne, tenait les dépêches, et était en quelque sorte le secrétaire propre de Mazarin. Les deux autres, la Vrillière et du Plessis Guénégaud, servaient bien, sans prétendre partager le commandement. Mais le plus important des sous-ministres était le surintendant Fouquet ; homme ingénieux en finances, habile à trouver des ressources, sans pitié pour le pauvre, sans scrupule de probité, qui élevait pour lui-même, et qui accordait à ses créatures le moyen de faire la plus scandaleuse fortune, mais qui conservait, dans son goût pour les lettres, pour les arts, pour la magnificence, une certaine grandeur de caractère. Par l'invention de la tontine royale, par des ventes de domaines et de droits seigneuriaux, par l'établissement du timbre sur le papier et sur le parchemin em-

ployés pour tous les actes du royaume, il avait fait arriver de l'argent au trésor [1], et quoiqu'on en fût à la vingt-troisième campagne de la guerre, les fonds ne manquaient ni à l'armée ni aux fêtes de la cour.

Quand on songe au point de misère d'où l'on était parti, aux spoliations que se permettaient les soldats français ou étrangers, engagés au service du roi ou à celui des partis, à la dureté impitoyable de ceux qui recouvraient les contributions, au désordre et aux voleries qu'on signalait dans toutes les administrations, on se demande avec étonnement comment il restait encore des paysans dans les campagnes, des ouvriers dans les ateliers ; comment la faim n'avait pas tout dévoré : on oublie que, pour contre-balancer cette action publique du gouvernement pour faire le mal, il existait sur tous les points du royaume une action secrète de plusieurs millions d'hommes pour faire le bien ; qu'après chaque désastre, l'homme industrieux, pressé par le besoin de vivre, travaillait aussitôt à le réparer, à ensemencer de nouveau ses champs, à replanter ses vignes, à reconstruire ses ateliers : plusieurs mouraient de douleur et de misère, mais ceux qui survivaient recréaient bientôt de la richesse. Le gage du travail est la mesure de la félicité du pauvre ; ce n'est pas l'abondance de ses produits qui fait la vraie prospérité, c'est la certitude que quiconque veut travailler obtiendra un suffisant salaire ; or la consommation même que faisait la guerre, et d'hommes et de choses, contribuait à faire augmenter la récompense toujours offerte à ceux qui continuaient à travailler.

Une occasion aux fêtes splendides de la cour fut offerte par l'arrivée à Paris de Christine, reine de Suède, fille de Gustave-Adolphe, qui en 1654, à l'âge de vingt-neuf ans, avait abdiqué la couronne aux États d'Upsal, en faveur de son cousin Charles-Gustave, qu'on voulait lui faire épouser. Cette femme brillait par son esprit, sa mémoire, l'étendue de ses connaissances, la fierté de son caractère, mais elle choquait souvent le goût par son mépris des bienséances. Elle affectait du dédain pour les femmes, et par ses habitudes, son costume même, elle voulait se confondre avec les hommes. Elle avait, à Bruxelles, abjuré le luthéranisme pour entrer dans l'église de Rome, non par conviction, mais par indifférence pour toutes les opinions religieuses. Elle avait ensuite été à Rome ; s'ennuyant de ce séjour, elle revint en France par Marseille : dans toutes les villes sur son passage, elle fut reçue avec tous

[1] Anciennes Lois françaises, t. XVII, p. 312 et suiv. — Limiers, l. IV, p. 558.

les honneurs qu'on aurait rendus au roi lui-même : elle fit à Paris, le 8 septembre 1656, une entrée presque triomphale. Elle alla ensuite voir la cour à Compiègne ; on y fut frappé d'abord de son esprit, de ses connaissances multipliées, de l'étude qu'elle avait faite de la société française, au point d'en savoir toutes les anecdotes, et le caractère des principaux personnages ; on lui trouva de l'aisance dans la conversation, de la grâce dans sa manière de flatter la reine avec familiarité. Mais aussi on fut choqué de la bizarrerie de son costume, de la licence de sa conversation, de l'inconvenance de ses manières avec les hommes, par lesquels seuls elle voulait être servie, tandis qu'elle ne permettait à aucune femme de l'approcher ; de l'exception qu'elle fit en faveur de Ninon de l'Enclos, cette courtisane semblant être, de tout son sexe, la seule personne pour laquelle elle eût de l'estime. Bientôt, à la curiosité et à l'intérêt qu'elle avait excités, succédèrent le blâme et ensuite le dégoût. Elle repartit de Compiègne le 23 septembre, dans le plus pauvre équipage, sans suite, sans serviteurs, sans argent, dans des voitures de louage, en vraie reine de comédie [1].

A la reine de Suède succéda le duc de Modène, au commencement de l'année 1657, et son séjour d'un mois à la cour fut une nouvelle occasion d'en étaler le faste et la magnificence. On n'avait pas eu de peine à persuader à un roi qui n'avait pas atteint dix-neuf ans, et qui ravissait par sa bonne mine tous ceux qui le voyaient, qu'il prouvait sa grandeur et qu'il affermissait son pouvoir par la pompe dont il s'entourait. Sa mère aussi croyait que toutes les vertus royales se résumaient dans ce qu'elle nommait la gloire de la couronne, et ni elle ni son ministre ne songeaient jamais à la misère des contribuables, tant qu'il restait quelque chose à prendre dans la bourse des sujets. Mais ces réjouissances furent brusquement interrompues par la mort de plusieurs personnages d'un rang élevé : la duchesse Nicole de Lorraine, le duc de Chevreuse, second fils du grand duc de Guise le Balafré ; le duc d'Elbeuf, gouverneur de Picardie ; le maréchal de la Mothe Houdancourt ; le premier président de Bellièvre, puis le roi Jean IV de Portugal ; et le 2 avril l'empereur Ferdinand III à Vienne [2].

Les premières de ces morts éloignèrent seulement pour un temps

[1] Montglat, t. L, p. 455, et t. LI, p. 11. — Madame de Motteville, p. 375. — La Hode, l. XIX, p. 356. — Larrey, t. II, p. 507. — Limiers, t. IV, p. 450. — Mademoiselle de Montpensier, t. XLII, p. 71-86.

[2] Montglat, t. L, p. 20-21.

Digitized by Google

quelques familles de la cour ; les dernières influèrent sur sa politique. Il n'y avait point d'alliance reconnue entre la France et le Portugal, mais il y avait union d'intérêt, puisque les deux pays étaient également ennemis de l'Espagne ; aussi Mazarin ne cessa pas de favoriser Alphonse IV, le fils et le successeur de Jean IV ; et la guerre que lui déclara la Hollande, pour des intérêts de commerce, fit regarder cette république comme embrassant les intérêts des ennemis de la France. La malveillance de Ferdinand III était plus ouverte encore et plus prononcée : il n'avait pas cessé de faire passer des secours aux Espagnols en Lombardie ; aussi, en même temps que la cour prit le grand deuil pour sa mort, elle se hâta d'envoyer le maréchal de Gramont et le marquis de Lyonne à la diète électorale à Francfort, pour faire tout le mal possible à sa famille. Leur mission était d'empêcher l'élection du fils de Ferdinand, Léopold, qui n'avait pas dix-huit ans. Ils proposèrent d'abord de nommer Louis XIV Empereur, et les électeurs ecclésiastiques, dont toute la politique est viagère, leur donnèrent quelques espérances. Toutefois cette tentative ne pouvait avoir d'autre effet que d'exciter la défiance et le ressentiment des Allemands ; elle contribua peut-être ainsi à faire échouer la seconde des propositions de la France, celle de décerner la couronne au duc électeur de Bavière ; Louis XIV lui offrait cependant de lui assurer un million d'écus par année pour soutenir la dignité impériale. Un fils de Ferdinand II, évêque de Strasbourg et de Passau, et le comte palatin de Neubourg, furent encore mis sur les rangs ; l'interrègne dura quinze mois, et pendant ce temps le fils de Ferdinand III atteignit l'âge de dix-huit ans voulu par les constitutions de l'Empire : il fut enfin unanimement élu le 18 juillet 1658, sous le nom de Léopold [1].

Mais les négociateurs français réussirent du moins à faire insérer dans les capitulations acceptées par le nouvel Empereur, l'obligation d'observer scrupuleusement le traité de Munster, et de ne prendre aucune part à la guerre de l'Espagne contre la France, de ne fournir aucune aide à la première, même au nom de ses États héréditaires. Ces stipulations furent garanties encore par la signature à Mayence, le 15 août 1658, d'une alliance défensive qu'on nomma la ligue du Rhin, entre la France et les trois électeurs ecclésiastiques, l'évêque de Mun-

[1] Flassan, Histoire de la diplom., quatrième période. l. VII, p. 218. — Pfeffel, Histoire d'Allemagne, t. II, p. 360. — Mém. de Gramont, t. LVI, p. 435, et t. LVII, p. 1-38. — Coxe, Histoire de la maison d'Autriche, c. 61, p. 443.

ster, le roi de Suède comme duc de Bremen et de Werden, le duc de Neubourg, les princes de la maison de Brunswick et le landgrave de Hesse. Ce traité acheva d'isoler l'Espagne de l'Allemagne, et donna à la première de nouveaux motifs pour désirer la paix [1].

Une négociation plus dangereuse encore pour l'Espagne se poursuivait alors avec Cromwell, et ce fut encore Lyonne qui y eut la principale part. Fils d'une sœur de Servien, il avait été instruit dans la diplomatie par ce négociateur, dépositaire du secret de Mazarin au congrès de Munster ; il avait gagné la confiance du premier ministre, et il était reconnu pour le plus habile des agents de la France ; son oncle Servien, qui mourut le 17 février 1659, avec autant de connaissances peut-être, était, par son orgueil et son manque de souplesse dans l'esprit, beaucoup moins propre à de telles fonctions. Dans ce rapprochement de la France et de l'Angleterre, Louis XIV mit complétement en oubli les droits de son cousin germain Charles II, ou le principe de l'inviolabilité de la personne des rois : il n'écouta que son désir d'humilier l'Espagne et la Hollande ; un traité avec Cromwell, signé à Paris, le 23 mars 1657, et renouvelé le 28 mars 1658, avait pour objet de combiner les forces des deux nations pour attaquer Gravelines, Mardyck et Dunkerque, sous condition que la première de ces trois places resterait à la France, et que les deux autres seraient remises aux Anglais, qui devaient contribuer à leur conquête par l'envoi d'une forte escadre portant six mille hommes de débarquement. Le roi accorda à l'ambassadeur du protecteur, lord Falconbridge, des honneurs qu'il n'avait rendus aux envoyés d'aucune autre couronne, et il lui remit pour Cromwell une magnifique épée enrichie de diamants [2].

Avant que les armées fussent entrées en campagne, au milieu de mars 1657, les trois généraux ennemis, don Juan d'Autriche, le prince de Condé et Caracena se présentèrent inopinément devant Saint-Guillain, et ils forcèrent le comte de Schomberg qui y commandait, à capituler après une vigoureuse, mais courte résistance. Ils ramenèrent ensuite leurs troupes pour deux mois dans leurs quartiers d'hiver. A son tour Turenne, qui avait été joint par six mille Anglais sous le général Reynolds, essaya de surprendre Cambrai. Il avait auparavant menacé

[1] Capefigue. ch 96, p. 231. — La Hode, l. XIX, p. 349. — Limiers, l. IV, p. 565. — Larrey, t. III, p. 24.

[2] Flassan, Histoire de la diplom., quatrième période, l. VII, p 207. — La Hode, l. XX, p. 369. — Montglat, t. LI, p. 23.

Aire et Saint-Omer, et il avait ainsi déterminé le commandant de Cambrai à envoyer la plus grande partie de sa garnison au secours de ces deux places. Tout à coup Condé fut averti qu'il ne restait pas plus de trois cents hommes de garnison dans cette dernière ville, devant laquelle Turenne s'était présenté le 29 mai, avec sa cavalerie seulement, laissant à son infanterie l'ordre de le rejoindre à marches forcées. Condé, non moins rapide que lui, partit à l'instant de Valenciennes où sa cavalerie était rassemblée, et forçant de nuit les passages, avant que les Français eussent eu le temps de s'y fortifier, il entra dans Cambrai avec quatre mille cinq cents chevaux. Lorsque Turenne vit son entreprise manquée, il se retira le 1er juin, et alla rejoindre le roi qui s'était avancé jusqu'à Fonsomme [1].

La vigilance et la décision par lesquelles Condé avait prévenu la surprise de Cambrai, ajoutèrent beaucoup à sa réputation auprès des Espagnols ; ils le regardaient comme le sauveur des Pays-Bas. Turenne, au contraire, semblait abandonné par sa bonne fortune accoutumée : cependant son armée était toujours également forte et les Espagnols veillaient ses mouvements pour deviner quelle place il se proposait d'attaquer, quand ils furent avertis que la Ferté, qui avait recouvré sa liberté, avait, avec une autre armée, investi le 11 juin Montmédy : quoique la garnison fût très-faible, elle fit une glorieuse résistance. Louis XIV arriva au siége, dans les premiers jours d'août, pour assister à la prise, et Mazarin eut la maladresse de faire refuser par le jeune monarque une capitulation honorable à ceux qui s'étaient si bien défendus, puis de la faire accorder plus tard par le maréchal de la Ferté. Pendant ce temps, Condé, ayant trompé Turenne par une fausse attaque sur Philippeville, tourna rapidement vers Calais, comptant pouvoir arriver jusqu'au quai de ce port de mer, par la plage, au moment où la marée la laisserait découverte. Un retard d'une demi-heure fit manquer l'entreprise ; le flux avait recommencé à couler, le passage était devenu impraticable. Cette tentative cependant avertit les gens de la ville de fermer ce passage dangereux dès la première retraite des eaux [2].

Les deux grands généraux qui se trouvaient aux prises ne désiraient, ni l'un ni l'autre, de livrer de bataille, mais plutôt de se sur-

[1] Montglat, p. 24. — Gourville, p. 312. — La Hode, l. XX, p. 375.
[2] *Ibid.*, p. 27. — La Hode, l. XX, p. 377. — Limiers, l. IV, p. 556. — Larrey, t. III, p. 13.

prendre l'un l'autre, et d'arriver avec toutes leurs forces sur une ville qu'ils n'avaient point fait mine d'attaquer. A ce jeu Turenne avait le plus souvent l'avantage, parce qu'il agissait d'une manière indépendante, tandis que Condé était presque toujours contrarié par la lenteur espagnole de don Juan d'Autriche et du marquis de Caracena ; don Juan, surtout, songeait avant toute chose à ne point manquer à la dignité de fils légitimé du monarque de toutes les Espagnes. Il aurait cru déroger s'il avait fait céder ses habitudes domestiques aux devoirs d'un général. Chaque jour il faisait la sieste : dans les jours de marche, il regardait comme au-dessous de lui de reconnaître le terrain, ou de s'informer des quartiers des généraux et de la position de la grand'garde et des gardes avancées. Quand les troupes étaient à moitié sorties du camp, il montait à cheval, marchait à la tête de ses trois compagnies de gardes jusqu'au lieu où il trouvait sa tente dressée ; il y entrait, et n'en sortait plus. Il se montrait brave dans le combat, mais tout le reste du métier d'un général lui paraissait indigne de lui. Turenne, qui commandait à des Français aussi actifs que lui-même, devançait les Espagnols presque en toutes occasions; à la fin d'août, il s'empara de Saint Venant presque sous leurs yeux, et il prévint leur entreprise sur Ardres. Dans les premiers jours d'octobre il se rendit maître aussi de Mardyck; c'était une satisfaction que Mazarin voulait donner à Cromwell, afin de lui faire voir qu'il se préparait sérieusement au siége de Dunkerque; mais bientôt les mauvais temps, les pluies et les inondations rendirent impossible de songer à la conquête d'aucune autre des places de la Flandre maritime. Il était déjà devenu plus difficile de conserver Mardyck contre l'intempérie des saisons qu'il ne l'avait été de s'en rendre maître [1].

En Italie, la campagne eut peu de résultats. Ferdinand III, avant de mourir, y avait fait passer six mille hommes de troupes qu'il envoyait à Fuensaldagne pour défendre le Milanais, prétendant que comme ce duché était un fief de l'Empire, la France avait contrevenu au traité de Munster en l'attaquant. Il avait aussi détaché de l'alliance française le duc de Mantoue, dont il avait épousé la sœur. Cependant le prince de Conti vint prendre le commandement de l'armée d'Italie; il joignit ses forces à celles des ducs de Savoie et de Modène, et il investit Alexandrie le 17 juillet. Il y eut des combats très-brillants autour de cette ville

[1] Montglat, p. 34. — La Hode, l. XX, p. 379-383. — Limiers, l. IV, p. 857. — Larrey, t III, p. 16.

pendant trente-trois jours de tranchée ouverte; mais l'armée s'épuisait par les fatigues et les maladies; les Espagnols étaient venus camper auprès d'elle à la portée du canon; les convois n'arrivaient plus et l'on ne pouvait plus aller au fourrage. Conti se tint heureux d'avoir pu retirer ses canons, et lever le siége le 22 août, sans que les Espagnols, grâce à leur lenteur habituelle, l'eussent attaqué. En Catalogne où commandait le duc de Candale, son armée et celle des ennemis étaient également faibles, et il n'y eut que des affaires d'avant-postes [1].

Ce fut pendant le siége de Montmédy que mademoiselle de Montpensier obtint sa réconciliation et fut présentée à la cour. Quoiqu'elle eût donné de justes sujets de mécontentement, et qu'elle continuât jusqu'à cette époque à correspondre avec le prince de Condé, elle se figurait que ce n'était point contre elle, mais seulement contre son père que la reine conservait du ressentiment ; et lorsque le duc d'Orléans se fut soumis, elle croyait encore que c'était lui qui empêchait qu'on ne la rappelât. Mademoiselle était en procès avec son père pour le rendement des comptes de sa tutelle : elle estimait qu'il lui avait mangé la moitié de son bien ; elle entendait beaucoup mieux les affaires que lui, et quand elle consentit à une transaction, elle comptait que pour son argent elle devait recouvrer au moins la paix domestique. Après l'arrangement de cette affaire, elle ne s'en trouva guère mieux avec le duc d'Orléans, mais la reine montra le désir de lui permettre de faire sa paix. Malgré les dilapidations du duc d'Orléans, Mademoiselle demeurait énormément riche, et Mazarin jugeait que les biens de la maison de Montpensier formeraient un bon établissement pour Monsieur, le frère du roi; il n'avait que dix-sept ans, et elle vingt-sept, mais elle était belle, et la différence d'âge ne paraissait pas devoir faire obstacle. Elle obtint d'abord la permission de venir à Saint-Cloud, puis de venir à Sedan, où la cour se tenait pendant le siége de Montmédy, elle fut flattense avec la reine et le roi, prévenante avec le cardinal de Mazarin, et elle remarqua que le frère du roi, le nouveau Monsieur, faisait de grands efforts pour lui plaire [2].

(1658.) Un peu plus tard, le duc de Beaufort fut aussi reçu en grâce; depuis la paix, il avait toujours été exilé; il avait montré beaucoup de

[1] Montglat. p. 40. — La Hode. t. XX, p. 389. — Muratori, Ann. d'Italia, t. XV, p. 389.
[2] Mémoires de mademoiselle de Montpensier, t. XLII, p. 163-207. — Madame de Motteville, p. 416. — Montglat, p. 34.

fermeté et de hauteur, et n'avait voulu rechercher par aucune bassesse l'amitié du ministre ; mais enfin, au commencement de l'année 1658, il lui fit parler par le duc de Vendôme son père; et Mazarin, qui le connaissait assez pour savoir combien il était peu à craindre, ne voulut voir en lui que le frère du duc de Mercœur qui avait épousé sa nièce, et il lui confirma la survivance de l'amirauté [1].

La soumission de Mademoiselle et celle du duc de Beaufort, ces deux champions de la fronde , attestaient la ruine absolue de ce parti et l'ascendant qu'avait pris la fortune du cardinal ; on pouvait au reste à peine accuser ces deux personnages d'avoir changé de principes ; jamais ils n'en avaient eu aucun, et la part qu'ils avaient prise à la guerre civile, n'avait été chez eux que la défense de leurs intérêts ou de leur vanité blessée. Quant au parlement, à la bourgeoisie, au peuple, leur aversion pour Mazarin était toujours la même ; mais ils se sentaient vaincus, et ils n'opposaient plus aucune résistance : l'opposition de la cour, qui ne se manifestait que par des railleries et des épigrammes, ce qui n'empêchait point ceux qui les faisaient circuler d'être rampants devant le ministre, et avides à se disputer ses grâces, était plus difficile encore à désarmer. Personne ne sentait de pitié pour les infortunes domestiques qui atteignaient le cardinal. Sa sœur Martinozzi, après avoir marié ses deux filles au prince de Conti et au duc de Modène, était retournée en Italie ; l'autre sœur, la signora Mancini, douce, vertueuse, modeste, ne se mêlant d'aucune affaire, était demeurée en France : elle y mourut le 19 décembre 1656 ; déjà elle avait vu mourir son fils aîné, tué à la bataille de Saint-Antoine ; sa fille, la belle duchesse de Mercœur, mourut presque subitement le 8 février suivant, et au commencement de l'année 1658 le plus jeune des frères, Alphonse Mancini, fut tué au collége des jésuites en jouant avec d'autres écoliers qui le laissèrent tomber d'une couverture dans laquelle ils le bernaient : tous les beaux esprits de la cour prétendirent que c'était un pronostic du sort qui attendait son oncle [2]. Mazarin fut lui-même très sensible à ces coups répétés, et on lui entendit pousser des cris déchirants de douleur en en recevant la nouvelle. Il fut aussi fort touché de la mort du duc de Candale, déjà promis à l'une de ses nièces, et qu'une fièvre emporta à Lyon. En lui s'éteignit la maison d'Épernon : son père, il est vrai, vivait encore. Lorsque Mazarin eut

[1] Madame de Motteville, p. 427. — Mademoiselle de Montpensier, p 299.
[2] Mademoiselle de Montpensier, p. 269. — Montglat, p. 45.

Digitized by Google

marié Olympe Mancini, celle pour laquelle le roi avait montré du goût, mais dont le mariage avec le comte de Soissons ne lui causa aucun regret, ce cardinal retira des Filles Sainte-Marie, et fit paraître à la cour la troisième des sœurs, Marie, qui devait plus tard inspirer au roi un attachement plus durable, et qui cependant était alors décidément laide : elle était grande et droite, mais si maigre, et le col et les bras si longs et si décharnés, qu'on ne pouvait la louer sur sa taille ; elle était brune et jaune, ses yeux encore sans feu étaient rudes, et sa bouche grande et plate. Le roi ne fit d'abord aucune attention à elle ; mais pendant cet hiver il parut quelque temps captivé par une des filles de la reine, mademoiselle de la Motte d'Argencourt, qui, sans être douée ni d'une éclatante beauté, ni d'un esprit fort extraordinaire, était une personne tout aimable. Pendant quelque temps le roi en fut passionnément épris : la reine et son ministre craignirent que cet amour ne le portât à faire quelque folie : la reine, pour l'en dissuader, employa tout le crédit que lui donnaient l'affection de son fils, sa confiance et ses sentiments religieux ; le cardinal recourut à ses artifices accoutumés ; il recueillit de la bouche de la mère de mademoiselle de la Motte quelques propos que le roi lui avait adressés, puis il les répéta à Louis XIV, comme s'il les tenait d'un amant de la jeune personne. Il lui fit ainsi croire qu'il était trahi, et la pauvre fille fut enfermée dans le couvent de Chaillot [1].

Sur ces entrefaites on vit revenir en France un hôte illustre qu'on n'y désirait nullement : c'était la reine de Suède Christine, qui, s'ennuyant à Rome, paraissait tentée de s'établir à Paris; la cour lui fit dire toutefois de s'arrêter à Fontainebleau, où elle s'ennuya beaucoup aussi et où peu de gens allèrent lui faire visite. Elle était entourée de quelques hommes seulement qu'elle avait recueillis en Italie : l'un d'eux, Sentinelli, était son favori et passait pour son amant; il avait un frère, capitaine de ses gardes; enfin Monaldeschi remplissait la charge de grand écuyer. Un jour (le 10 novembre 1657) Christine mena Monaldeschi dans la galerie des Cerfs proche de sa chambre : « Vous m'avez » trahie, lui dit-elle, en lui montrant un paquet de lettres dont on » ignore le contenu; il faut que vous en soyez puni. » Il demeura surpris, il se jeta à ses pieds et lui demanda pardon : elle le repoussa comme un traître qui ne méritait pas de grâce. Un père Lebel, su-

[1] Madame de Motteville, p. 395-403. — Montglat, p. 45. — Mademoiselle de Montpensier, p. 272.

périeur des mathurins de Fontainebleau, qu'elle avait fait appeler, était arrivé. Elle dit au père de confesser Monaldeschi, puis elle les quitta tous deux pour rentrer dans son appartement, d'où elle envoya dans la galerie son capitaine des gardes Sentinelli, qui avait l'ordre de faire l'exécution. « Monaldeschi refusa longtemps de se confesser, demanda » pardon à son bourreau Sentinelli, et le pria d'aller de sa part implorer la miséricorde de la reine leur maîtresse, ce qu'il fit, mais il » ne put rien obtenir qu'une confirmation de son premier arrêt. Elle se » moqua du criminel parce qu'il avoit peur de la mort, l'appela poltron, » et dit à son capitaine des gardes : — Allez, il faut qu'il meure, et » afin de l'obliger à se confesser, blessez-le. — Sentinelli revint annoncer à ce misérable l'arrêt définitif de sa mort, et en même temps » lui voulut donner quelque coup d'épée; mais il trouva qu'il étoit armé » sous son pourpoint, si bien que l'épée ne le put blesser qu'au bras » dont il para le coup. Il en reçut encore un à la tête; et comme il se » vit baigné dans son sang, alors il se confessa à ce père mathurin, qui » étoit aussi effrayé que son pénitent. Le père, après l'avoir confessé, » alla se jeter aux pieds de cette reine impitoyable qui le refusa de » nouveau. Enfin, Sentinelli lui passa son épée au travers de la gorge » et la lui coupa à force de le chicoter. Quand il fut expiré, on prit » son corps et on l'emporta enterrer sans bruit. Cette barbare princesse, après une action aussi cruelle que celle-là, demeura dans sa » chambre à rire et à causer aussi tranquillement que si elle eût fait » une chose indifférente ou fort louable [1]. »

L'indignation que manifeste dans son récit madame de Motteville fut le sentiment général de la cour, mais on était trop poli pour le témoigner à une reine autrement que par de la froideur; sur ses demandes répétées, on la laissa venir à Paris; elle y arriva le 24 février 1658. Elle vint voir le ballet que le roi dansa cette année pour le carnaval: on la logea dans le Louvre, à l'appartement du cardinal Mazarin pour lui faire sentir qu'il fallait qu'elle le quittât promptement; elle y passa les jours gras, courant les bals en masque, et allant sans cesse toute seule à la comédie avec des hommes, dans les premiers carrosses qu'elle rencontrait, sans qu'elle donnât occasion cependant aux *charitables gens de la cour*, comme dit madame de Motteville,

[1] Madame de Motteville, p. 419. — Mademoiselle de Montpensier, t. XLII, p. 242-266. Mademoiselle paraît assez croire « que comme les rois ont droit de vie » et de mort, ce même pouvoir s'étend aux lieux où ils vont. »

« de l'entamer sur le chapitre de la chasteté ; mais en tout le reste elle montra peu de sagesse, peu de conduite et beaucoup d'emportement pour le plaisir. » Elle partit enfin les premiers jour du carême, ayant reçu quelque argent du roi, et elle s'en retourna à Rome [1].

Don Louis de Haro s'était flatté qu'en continuant la guerre, quelques événements favorables lui donneraient lieu de traiter à de meilleures conditions, et en effet, les deux dernières campagnes avaient été plutôt favorables à l'Espagne. Celle de 1658 commença de même par deux revers inattendus qu'éprouva la France. La Fargue, qui commandait à Hesdin, comme major, soupçonnant qu'un nouveau gouverneur que Mazarin avait nommé pour cette place, voudrait le destituer, s'assura des soldats qui lui avaient toujours montré beaucoup d'attachement, se rendit maître de la ville, et la vendit au prince de Condé et aux Espagnols [2]. Peu de semaines après, le maréchal d'Aumont, gouverneur de Boulogne, reçut des offres de quelques traîtres qui promettaient de le mettre en possession d'Ostende. Il fit des préparatifs pour en prendre possession, et s'embarqua le 28 avril à Calais avec un corps de troupes ; mais il avait si mal gardé son secret, que son projet était connu d'avance de tout Paris, aussi les traîtres avaient été arrêtés ; toutefois une chaloupe que d'Aumont avait envoyée à Ostende pour reconnaître l'état de la place, lui fit un rapport tout contraire. On avait fait voir aux Français le commandant et quelques officiers espagnols prisonniers, et on leur avait dit que les partisans de la France étaient déjà maîtres des postes. Trompé par ces apparences, il débarqua avec tout son monde et s'approcha des murs ; une volée de coups de canon lui annonça son erreur, en même temps qu'un corps de cavalerie parut derrière lui pour lui couper la retraite. Il n'y avait plus moyen d'échapper, le maréchal dut se rendre prisonnier avec tout son monde [3].

Ces deux fâcheux événements avaient réveillé toutes les plaintes contre le ministère. Il y avait dans la finesse et la bassesse de Mazarin quelque chose d'antipathique au caractère français, et malgré son absolu pouvoir, dès qu'il s'en présentait une occasion, on voyait éclater contre lui la haine universelle. Mais le cardinal avait accordé

[1] Madame de Motteville, p. 421. — Montglat, p. 46. — La Hode, t. XX, p. 387. — Mademoiselle de Montpensier, p. 282.

[2] Montglat, p. 47. — Mademoiselle de Montpensier, p. 290. — La Hode, t. XXI, p. 404

[3] *Ibid.*, p. 49. — *Ibid.*, p. 312. — *Ibid.*, t. XXI, p. 405.

toute sa confiance à Turenne ; il ne laissait jamais manquer son général favori de l'argent, des vivres, des secours qui étaient nécessaires pour mener à bien ses entreprises : seulement, il est vrai, il prenait un intérêt dans ces marchés de vivres, comme dans tous les autres, et il gagnait sur tout ce que devait payer le roi [1]. Turenne, le plus grand homme de guerre du siècle, l'homme qui savait le mieux le prix du temps, qui calculait le plus juste ce qu'il pouvait oser, qui, toujours calme et froid au milieu du danger, conservait la sûreté de son coup d'œil, et la promptitude de sa décision, dans les moments où la bravoure elle-même enivre les autres têtes, répondit à la confiance de Mazarin par la plus brillante campagne qu'eût encore faite la France.

Mazarin attachait la plus haute importance à satisfaire Cromwell, et il savait qu'il ne pourrait s'assurer de ses secours qu'autant qu'il le rendrait maître de Dunkerque ; mais il semblait bien téméraire d'attaquer cette place, sans avoir réduit auparavant celles de Furnes, Berg Saint-Vinox et Nieuport, qui l'entourent et la bloquent en quelque sorte, et d'autre part on ne pouvait les attaquer sans faire soupçonner des projets ultérieurs. Turenne s'attacha à persuader aux Espagnols qu'il en voulait à Cambrai : que Mazarin prétendait à cet archevêché, pour être duc et prince de l'Empire, que lui-même voulait réparer l'affront qu'il avait reçu devant ses murs l'année précédente. En effet toute l'attention de don Juan d'Autriche se concentra sur la défense de Cambrai ; lorsque tout à coup il apprit que l'armée française avait paru le 25 mai devant Dunkerque. Elle avait passé entre Berg et Furnes, par des pays inondés, sur une digue qui, elle-même, était couverte par les eaux. Les Espagnols, qui avaient commencé deux forts pour commander cette digue, ne les avaient pas terminés, et n'y avaient point mis de garnison : leur incroyable négligence favorisa l'habileté et la hardiesse de Turenne [2].

Parvenue jusqu'à ces monticules de sable qui bordent la mer, et qu'on nomme les *dunes*, l'armée française y retrouvait un terrain sec et ferme, mais parfaitement nu, et elle y manquait de toute chose : la flotte anglaise l'y pourvut bientôt, il est vrai, de fourrages, de vivres et de munitions de guerre qu'elle y transportait des approvisionnements

[1] Madame de Motteville, p. 428.

[2] Montglat, p. 51. — La Hode, l. XXI, p. 407. — Limiers, l. IV, p. 567. — Larrey, t. III, p. 31.

faits à Calais. Louis XIV y était arrivé dès le 25 mai; il passa ensuite à Mardyck, d'où il visita plusieurs fois le camp. Mais à la nouvelle de l'approche des ennemis, Turenne le fit repartir pour Calais. On voulait bien qu'il fût brave, mais non pas qu'il courût aucun danger. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 4 au 5 juin du côté des dunes. Don Juan, le prince de Condé et le marquis de Caracena étaient alors encore à Bruxelles; quelque diligence qu'ils pussent faire, ils n'arrivèrent à Furnes que le 10 juin. Ils s'établirent aussi sur les dunes, à demi-lieue de distance du monticule que Turenne avait fait fortifier, et qui formait la tête de sa position. Condé avait à sa droite le littoral, à sa gauche une prairie coupée de petits canaux, qui se rendaient tous dans le canal de Furnes. Il s'occupa activement de jeter des ponts sur ces canaux, et de s'ouvrir la voie pour attaquer l'armée française. On assure qu'il eut la pensée qu'il pourrait bien être attaqué lui-même, et qu'alors il manquerait de place pour se déployer, mais don Juan ne voulut jamais en admettre la possibilité. Il attendait, avant de livrer bataille, son artillerie et ses outils pour remuer le terrain, et en conséquence il permit que la moitié de sa cavalerie allât chaque jour au fourrage. Cette moitié de la cavalerie était sortie du camp espagnol le 14 juin, lorsque Turenne commença son attaque à cinq heures du matin avec huit mille hommes de pied et cinq ou six mille chevaux. Il avait laissé dans ses lignes le reste de son armée pour tenir tête à la garnison de Dunkerque. Lorsque Condé apprit que Turenne arrivait sur lui, il ne put s'empêcher de dire au duc de Glocester : « Vous dites n'avoir » jamais vu de bataille, vous allez voir dans demi-heure comment on » en perd une [1]. »

Malgré ce propos, Condé n'en fit pas moins tout ce qu'on devait attendre d'un brave capitaine, mais l'espace lui manquait pour ranger ses troupes; en même temps le manque d'artillerie portait le découragement dans l'âme des soldats, au moment où celle des Français faisait des trouées dans leurs rangs. Les gardes avancées se retiraient précipitamment au quartier, sans essayer de défendre leurs avant-postes. Tant de détachements avaient été faits pour aller au fourrage, qu'il ne restait sur les dunes pas plus de six mille hommes de pied et de quatre mille chevaux. Celle sur laquelle don Juan avait rangé l'infanterie espagnole était assez escarpée : là se trouvait aussi le duc d'York avec les Irlandais

[1] Montglat, p. 52. — La Hode, l. XXI, p. 114.

royalistes. Les Anglais montèrent à l'assaut de cette dune comme ils auraient fait à celle d'une forteresse : le duc d'York renversa un de leurs bataillons, mais ils ne se découragèrent point ; tandis que le premier rang croisait la baïonnette, le second l'aidait à gravir la côte en le poussant par derrière avec la crosse de ses fusils ; enfin les Espagnols furent enfoncés, et les Anglais restèrent maîtres de la dune. La résistance fut plus longue à l'aile gauche, où Condé se trouvait entouré de tous ses régiments d'émigrés. Ils étaient commandés par la première noblesse de France ; mais on y voyait plus d'officiers que de soldats, les Français qui n'étaient pas gentilshommes ne pouvant se résoudre à combattre longtemps contre la France. On comptait dans l'armée espagnole les régiments émigrés de Condé, d'Enghien, de Boutteville, de Guitault, de Maillé, de Persan, de Duras, de Rochefort, de la Suse, de Mareuil, de Beauvais, de Romanville, de Ravenel. Cette aile était attaquée par les gardes suisses et les régiments de Picardie et de Turenne. Mais pendant ce temps la cavalerie française, qui avait suivi le rivage, ayant pénétré entre les deux lignes, tout ne fut plus que confusion. Boutteville, Coligny, Maillé, furent pris presque aux côtés du prince de Condé, avec la plupart des officiers et quatre mille soldats. Il y en eut à peine mille de tués ; du côté des Français la perte fut tout à fait légère [1].

Cette bataille décida du sort de la campagne : les généraux espagnols ne réussirent plus à rendre aucune confiance à leurs troupes, ou à obtenir qu'elles opposassent en aucun lieu une résistance efficace. Le marquis de Leyde, gouverneur de Dunkerque, fut tué le 25, et la ville se rendit le 25 juin. Elle fut remise à Cromwell, qui avait pris l'engagement d'y maintenir la religion catholique dans toutes ses prérogatives. Berg Saint-Vinox et Furnes se rendirent peu de jours après Dunkerque. Le roi qui, depuis le commencement de la campagne, avait habité Mardyck, vint se montrer à ces siéges : mais le mauvais air de ces marais, la puanteur des cadavres dont ils étaient couverts, et l'épidémie qui régnait dans la Flandre maritime, firent éclater en lui une fièvre violente. On le transporta le 1er juillet à Calais, et bientôt on désespéra de sa vie. Tous les ennemis de Mazarin s'empressèrent alors autour de Monsieur. Ils se croyaient maîtres de son esprit par le comte de Guiche et madame de Fiennes que ce jeune prince

[1] Montglat, p. 53. — La Hode, l. XXI. p. 412-413. — Limiers, l. IV, p. 567. — Larrey, t. III, p. 40.

avait admis à son intimité. Monsieur ne dissimulait pas sa joie et ses espérances. Il promettait de se retirer immédiatement à Boulogne, sans consulter sa mère, et de faire arrêter le cardinal de Mazarin au moment où le roi expirerait. Mais quelque haine qu'on eût pour le ministre, tous ceux qui aimaient la France s'alarmaient d'un tel événement. Le frère du roi n'avait point inspiré d'estime, et n'en inspira jamais. « Pendant que le roi étoit à l'armée, dit mademoiselle de » Montpensier, Monsieur, au lieu d'être avec lui, demeuroit auprès » de la reine, comme un enfant, et il avoit déjà dix-neuf ans. La reine » faisoit sa vie ordinaire de prier Dieu et de jouer. Monsieur se pro- » menoit avec ses filles, alloit sur le bord de la mer et prenoit un » grand plaisir à se mouiller, et à faire mouiller les autres ; il s'amu- » soit aussi à acheter des rubans et des étoffes qui venoient d'Angle- » terre [1]. » Un médecin d'Abbeville, nommé du Sanzai, malgré l'opposition de Vallot, premier médecin, fit prendre au roi du vin émétique qui le sauva. Il fut très-vite remis, et quand il vint se montrer à Paris, on ne voyait plus en lui de traces de sa maladie. Mais il ne pardonna jamais à son frère des vœux et des espérances qu'il avait trop laissé entrevoir. Les écrivains du temps n'en parlent pas volontiers; mais ils racontent la terreur du ministre qui fit enlever de Paris ses trésors et ses meubles précieux, pour les enfermer au donjon de Vincennes [2].

L'armée française avança par les digues jusqu'au fort de Knocke, que les Espagnols lui abandonnèrent ; elle prit ensuite Dixmude, mais elle s'y arrêta une dizaine de jours, dans l'attente de l'issue qu'aurait la maladie du roi. Quand elle se remit en mouvement, le maréchal de la Ferté fut chargé du siége de Gravelines, qu'il investit le 27 juillet : ce siége fut rude, et coûta à la France beaucoup de bons officiers, avec huit ou neuf cents soldats ; la place capitula pourtant le 26 août ; alors Turenne réunit son armée à celle de la Ferté, il vint passer la Lys à Deynse, il répandit l'effroi dans Bruxelles ; il prit Audenarde, puis Menin ; il défit le prince de Ligne, qui était sorti d'Ypres avec trois ou quatre mille hommes, et comptant alors sur la terreur qu'il avait inspirée à ses ennemis, quoiqu'il n'eût pas d'équipage de siége, il vint

[1] Mademoiselle de Montpensier, p. 316.

[2] Madame de Motteville, p. 450. — La Hode, l. XXI, p. 419. — Larrey, t. III, p. 47. — Limiers, l. IV, p. 569. — Montglat, p. 56. — Mademoiselle de Montpensier, p. 328.

attaquer Ypres, qui ne tint en effet que quinze jours, et se rendit le 24 septembre. Ensuite il releva les fortifications des places qu'il avait prises, il y fit entrer des munitions et des vivres, il s'assura que chacune eût une garnison suffisante, et au commencement de décembre, il revint s'établir à Ypres, pour veiller de là sur toute la Flandre [1].

En Italie, le marquis de Navailles fut chargé de commander les Français, conjointement avec le duc de Modène; et là aussi les succès furent constants, quoiqu'ils ne fussent pas si brillants que dans les Pays-Bas. Le duc de Mantoue, dont le pays avait été ravagé par les troupes qu'on y avait mises en quartiers d'hiver, fut contraint de signer un nouveau traité le 9 juin, par lequel il s'engageait à la neutralité. Le duc de Modène, s'avançant du côté de l'Adda, répandit la terreur jusqu'à Milan. Le duc de Savoie s'empara de Trino le 22 juillet. Puis le 2 août les armées des trois souverains se réunirent contre Mortara, qui après une vigoureuse résistance, capitula le 25 août. La maladie que le duc de Modène gagna dans les camps, et dont il mourut dans la nuit du 13 au 14 octobre, empêcha les princes confédérés de pousser plus loin leurs conquêtes [2].

En Catalogne, au contraire, les Français commandés par le marquis de Saint-Aunais éprouvèrent un échec, vers la fin de juillet, au siége de Campredon, qu'ils furent obligés de lever. Le duc de Mercœur vint, à la fin d'août seulement, prendre le commandement de leur petite armée, qui dès lors évita tout engagement [3].

Les succès de la campagne renouvelaient les espérances de paix; quelques autres événements dont on ne pouvait encore prévoir les conséquences, en augmentèrent le désir. Le plus important était la mort de Cromwell, survenue le 13 septembre 1658. La France avait acheté à grand prix l'alliance de cet homme extraordinaire; mais il n'était pas difficile de reconnaître que seul il était en état de dominer les factions de l'Angleterre, et que, quelle que fût la révolution qui suivrait sa mort, la nation qu'il avait rendue glorieuse depuis qu'elle lui obéissait, n'exercerait plus après lui la même prépondérance sur l'Europe. En même temps les Hollandais s'éloignaient toujours plus de la France et de l'Angleterre. Ils étaient indignés de ce que les corsaires français continuaient de piller leurs vaisseaux, et de ce que Mazarin était inté-

[1] La Hode, t. XXI, p. 424-428. — Montglat, p. 57-61-63. — Larrey, t. III, p. 51.
[2] Montglat, p. 64. — La Hode, t. XXI, p. 432. — Larrey, t. III, p. 61.
[3] *Ibid.*, p. 68. — *Ibid.*, p. 433.

Digitized by Google

ressé dans les bénéfices des armateurs. Ils avaient pris parti pour le roi de Danemark contre le roi de Suède, allié de la France et de l'Angleterre, et ils avaient délivré Copenhague que celui-ci assiégeait. Une autre circonstance encore causait de l'inquiétude ; la maison de Savoie paraissait ébranlée dans son attachement pour la France. Christine, la fille de Henri IV, et son fils Charles-Emmanuel II, commençaient à craindre les conséquences de leurs succès mêmes dans l'attaque du Milanais. Si la France l'enlevait à l'Espagne, tout espoir d'indépendance serait perdu pour eux. Ils n'avaient jusqu'alors maintenu leur souveraineté que par la rivalité entre deux si redoutables voisins [1].

Anne d'Autriche voulait terminer la guerre par un mariage : elle désirait pour son fils, alors âgé de vingt ans, la princesse de Castille, quoique sa propre expérience dût assez lui apprendre combien les mariages des rois cimentent mal les alliances des peuples. Les Espagnols n'auraient jamais consenti à ce mariage si la princesse de Castille avait dû porter à la France des droits à la succession de leur couronne. Philippe IV avait eu des fils, mais il les avait perdus en bas âge ; à cette époque il en avait deux ; l'un âgé d'un an, l'autre qui venait de naître ; les chances de succession pour la princesse se trouvaient de nouveau éloignées, et le cabinet de Madrid recommença à songer au mariage. Ce fut le moment que choisit Mazarin pour parler de marier Louis XIV avec Marguerite de Savoie ; il fit pressentir la duchesse sa mère, avec le double but d'empêcher, par cette espérance, la maison de Savoie de se détacher de la France, et d'alarmer l'Espagne pour l'amener aux conditions qu'il voulait lui imposer. Ce projet déloyal, bien digne d'un prêtre astucieux et d'une femme galante, fut exécuté avec adresse. Un rendez-vous à Lyon fut proposé à la maison de Savoie. La cour s'y rendit dès le 24 novembre ; le duc de Savoie avec sa mère et ses sœurs y arrivèrent deux ou trois jours plus tard. Louis XIV était alors fort amoureux de Marie Mancini, la moins jolie, mais la plus spirituelle des nièces du cardinal. Celle-ci lui avait persuadé qu'elle l'aimait avec passion ; elle l'avait engagé à traiter avec beaucoup de froideur sa sœur, la comtesse de Soissons, et à cesser absolument de lui parler : Louis XIV ne regardait point le mariage comme devant déranger ses amours ; ses assiduités auprès d'Olympe Mancini n'avaient point cessé, quand elle

[1] La Hode, t. XXI. p. 439-442. — Hume's History of England, ch. 61, t. XI, p. 124. — Mallet, Histoire de Danemark, t. VIII, t. XII, p. 360. — Montglat, p. 70.

Digitized by Google

accepta la main du comte de Soissons, et lorsqu'il la quitta ensuite pour sa sœur Marie, ce comte en parut fort contrarié. De même l'amour de Marie ne le refroidissait point sur les propositions de mariage que lui faisait sa mère. Quand il vit la princesse Marguerite, qui plaisait sans être jolie, et qui avait beaucoup d'esprit et de sens, il en parut très-satisfait, et il entra avec elle dans la conversation la plus animée. Chacun crut le mariage fait. Mais ce jour-là même don Antonio Pimentel, envoyé d'Espagne, était arrivé secrètement à Lyon pour donner l'assurance à Mazarin que sa cour était prête à faire la paix et à donner au roi la princesse de Castille. Dès lors Louis XIV n'adressa plus la parole à Marguerite de Savoie ; le duc lui-même ne fut point invité au jeu du roi, et Anne d'Autriche se chargea de dire à sa belle-sœur qu'une plus grande alliance, qui seule pouvait rendre la paix à l'Europe, était préférée à la sienne: elle lui donna toutefois un écrit par lequel elle s'engageait à faire épouser la princesse de Savoie à son fils, si le mariage d'Espagne ne réussissait pas, et les deux cours se séparèrent sans rompre, mais avec assez d'aigreur [1].

Dès que la cour de Savoie fut repartie, don Antonio Pimentel, qui avait gardé l'incognito, fit à Lyon une entrée publique, et annonça les propositions dont il était chargé. La cour demeura à Lyon jusqu'à la fin de l'année, tout occupée de fêtes et de réjouissances, comme si, en se rendant à cette ville, le roi n'avait pas été averti à son passage à Dijon, par les remontrances du parlement de Bourgogne, de l'excessive misère et du désespoir des peuples [2]. Le roi continuait à se montrer passionnément amoureux de mademoiselle Mancini, mais comme il ne se refusait point au mariage qu'on lui proposait, sa mère d'autre part et le cardinal ne le gênaient point dans ses galanteries.

(1659.) La cour revint à Paris au commencement de l'année 1659, et les conférences pour la paix commencèrent immédiatement avec Pimentel, qui dans l'intervalle avait été se concerter à Milan avec Fuensaldagne. Les premières bases de la pacification avaient déjà été posées trois ans auparavant, lors du voyage de Lyonne à Madrid. Les deux nations ne s'opposaient point l'une à l'autre des droits contentieux; elles avaient peu de concessions réciproques à se faire. Le seul

[1] Mademoiselle de Montpensier, p. 344-348-359-384-400.—Madame de Motteville, p. 435-459. — La Hode, l. XXI, p. 447. — Limiers, t. IV, p. 576. — Larrey, t. III, p. 57. — Montglat, p. 72. — Gramont, t. LVII, p. 39.

[2] *Ibid.*, p. 351. — La Hode, l. XXI, p. 444.

point sur lequel il y eût une opposition qui semblait inconciliable était le même qui avait empêché Lyonne de signer la paix à Madrid. Le roi Philippe IV, avec une honorable fidélité à sa parole, se déclarait prêt à sacrifier plutôt une de ses provinces que d'abandonner un prince qui s'était fié à lui. Mazarin d'autre part déclarait que le roi consentait à pardonner à Condé, ainsi qu'à ceux qui l'avaient suivi, mais que lui rendre ses charges et ses gouvernements c'était donner une récompense à la rébellion, et compromettre l'existence même de la monarchie.

Don Louis de Haro avait été battu l'automne précédent par les Portugais devant Elvas, et il désirait vivement se venger d'eux. Il porta donc son maître à renoncer au rétablissement de Condé dans ses gouvernements, pourvu qu'en retour la France lui abandonnât le Portugal. Mazarin n'était pas homme à sacrifier à l'honneur ou à la fidélité un avantage immédiat ; d'ailleurs il ne se croyait pas lié envers le Portugal par une convention positive [1]. La compensation fut donc acceptée. Les autres conditions souffrirent peu de difficultés. Les Français consentirent à rendre à l'Espagne dans les Pays-Bas, Ypres, Menin, Comines, Furnes, Dixmude et Audenarde, en gardant leurs autres conquêtes ; en Catalogne, Rosas, cap de Quiers et Puycerda, en conservant le Roussillon ; en Italie, Valence et Mortara, en recouvrant Verceil pour le duc de Savoie ; enfin à rendre la Lorraine au duc Charles IV, qui sortirait de prison : mais ils conservaient Stenay, Jametz, Clermont et Dun, et ils faisaient raser les fortifications de Nancy. Condé devait être pardonné avec tous ceux qui s'étaient attachés à sa fortune : ils devaient tous recouvrer leurs biens, à la réserve de Chantilly que le roi conservait, et Condé devait restituer les forteresses de Hesdin, Rocroy et le Catelet. Il fut convenu en outre que les deux ministres, Mazarin et don Louis de Haro, se rencontreraient sur les frontières des deux États pour régler soit les autres points du traité de paix, soit le contrat de mariage du roi et de l'infante, et les renonciations que celle-ci devait faire. Enfin il fut convenu qu'à dater du 8 mai, jour de la signature des préliminaires, il y aurait une suspension d'armes sur toutes les frontières entre les deux couronnes, jusqu'à la fin de juillet [2].

[1] Il y avait eu une alliance du 1er juin 1641 entre la France et le Portugal ; mais la France n'avait pas promis de ne point traiter sans son faible allié. Traités de paix. t. III. p. 410.

[2] Montglat, p. 77. — La Hode, l. XXII, p. 453-456. — Flassan, Diplom. franç.,

La signature de ces préliminaires semblait avoir résolu toutes les questions importantes, et l'on aurait pu croire la paix faite ; la négociation fut cependant encore fort longue. La cour de Madrid ne pouvant se résoudre à abandonner le prince de Condé, refusa longtemps de ratifier les préliminaires ; les conférences ne commencèrent que le 13 août, et l'on dut prolonger l'armistice, au grand regret des militaires, pour tout le reste de la campagne [1]. La petite île des Faisans, au milieu de la Bidassoa, avait été choisie pour la conférence des deux ministres. La limite des deux royaumes passait au milieu de cette île, et sur cette limite on avait bâti un pavillon dont les ailes, l'une française, l'autre espagnole, étaient égales. Dans le salon qui les réunissait, on avait placé deux fauteuils à côté l'un de l'autre, dont l'un cependant était sur terre de France, l'autre sur terre d'Espagne. C'est là que les deux ministres devaient arriver en même temps et s'asseoir en même temps, pour traiter. Mazarin était parti pour la frontière dès la fin de juin ; la cour partit seulement de Fontainebleau à la fin de juillet, lorsqu'elle sut que les ratifications étaient enfin venues ; elle se rendit à Bordeaux, où elle arriva le 19 août : elle comptait n'y séjourner que quinze jours ; elle y passa près de trois mois, le traité se trouvant bien plus long à conclure qu'on ne l'avait supposé [2].

Avant de se rendre à l'île de la Conférence, Mazarin dut prendre un grand parti pour lequel il montra plus de générosité de caractère qu'on n'en avait attendu de lui. Il s'agissait de rompre l'attachement de Louis XIV pour sa nièce Marie Mancini, et d'exiler celle-ci de la cour. Tandis que la plus jeune sœur de Marie, Hortense, était d'une beauté parfaite, celle qu'aimait le roi n'avait aucun avantage de figure ; mais elle était en même temps tendre et artificieuse, et Louis XIV était passionnément amoureux. Il était presque déterminé à braver sa mère et le jugement de la France, et à épouser sa maîtresse, au risque de retarder indéfiniment la paix après laquelle toute l'Europe soupirait. La reine avait volontiers pardonné à son fils un peu de galanterie, mais

quatrième période, l. VII, p. 222. — Capefigue, t. VIII, ch. 97, p. 277. — Limiers, l. IV. p. 583. — Larrey, t. III, p. 91.

[1] Toute la noblesse regrettait la guerre, et accusait le ministre de négliger l'occasion de faire de nouvelles conquêtes. Saint-Evremont accusa Mazarin d'avoir trahi la France en faisant la paix, et ce fut la cause de sa disgrâce. Voyez dans ses Œuvres sa vie. p. 24, et sa lettre sur la paix des Pyrénées, t. I, p. 117.

[2] Montglat, p. 82.—La Hode, l. XXII, p. 463.—Mademoiselle de Montpensier, p. 486.

un mariage désassorti lui semblait une honte, et le comble de la lâcheté. Elle déclara au ministre que, plutôt que d'y consentir, elle s'unirait à son second fils pour soulever tout le royaume contre un roi qui se déshonorerait. Mazarin, jugeant par le discours de la reine de la réprobation universelle qu'il encourrait, s'il sacrifiait la dignité du monarque et la paix qu'il traitait avec l'Espagne à la grandeur de sa famille, répondit à Louis XIV, quand celui-ci lui en parla, qu'il poignarderait plutôt sa nièce que de l'élever par une telle trahison. Marie Mancini partit avec ses deux sœurs pour Brouage, lieu qui lui avait été assigné pour son exil et qui appartenait à son oncle. Son amant répandait des torrents de larmes : « Vous pleurez, lui dit-elle, vous êtes le » maître, et je pars [1]. »

Dès l'ouverture de la conférence, don Louis de Haro chercha à revenir sur ce qui avait été convenu à l'égard du prince de Condé. Il déclara que son maître croyait son honneur engagé à l'indemniser entièrement, et que, s'il ne pouvait obtenir que le roi de France lui restituât ses gouvernements, Philippe IV lui accorderait en toute souveraineté Cambrai et le Cambraisis. Cette proposition nouvelle embarrassa Mazarin, qui ne pouvait empêcher le roi d'Espagne de faire ce qu'il voudrait de ses États, et qui sentait cependant combien il serait fâcheux de laisser établir aux portes de la France une souveraineté indépendante, avec une bonne forteresse, qui serait le refuge de tous les mécontents. Il aima mieux se relâcher sur le point contesté; il consentit à rendre à Condé le gouvernement de Bourgogne, et au duc d'Enghien son fils, la charge de grand maître, obtenant en retour que la ville d'Arras fût cédée à la France, et celle de Juliers rendue au duc de Neubourg. Aucun autre de ceux qui s'étaient attachés au prince de Condé ne fut rétabli dans ses charges ou ses gouvernements; mais le roi d'Espagne donna aux uns et promit aux autres des dédommagements en argent [2].

[1] Madame de Motteville, t. XL, p 11. — La Hode, l. XXII, p. 461. — Mademoiselle de Montpensier, p. 425. Mais depuis le commencement de l'année, cette partie des mémoires de Mademoiselle n'est plus écrite sous l'impression des événements. Elle les avait négligés pendant dix-huit ans, et les reprit à Eu, le 18 août 1677; *ib.*, p. 417. — Limiers avait publié, l. IV, p. 596, toutes les lettres de Mazarin au roi pour le détourner de cette mésalliance, que M. Capefigue republie comme inédites. Capefigue, ch. 99, p. 303.

[2] Montglat, p. 85-87. — La Hode, l. XXII, p. 469. — Limiers, l. IV, p. 587, avec des lettres du cardinal.

Les conventions relatives au mariage de l'infante exigèrent aussi de longues conférences. Son père avait deux fils, mais l'aîné de ces fils n'avait que vingt mois ; à cet âge la vie des enfants n'est guère assurée, et en effet, l'un d'eux mourut avant le mariage de sa sœur. Les Espagnols étaient déterminés à ne consentir dans aucun cas à ce que leur monarchie fût réunie à celle de France, à ce qu'aucun enfant, issu du mariage de l'infante, arrivât jamais à régner sur eux. Ils exigeaient donc que celle-ci se déclarât pleinement satisfaite de la dot de cinq cent mille écus au soleil, qui lui était assurée par son contrat, et renonçât de la manière la plus solennelle à toute espèce de droit sur le reste de l'héritage paternel qui pourrait résulter pour elle de toute circonstance quelconque. Les Français convenaient de ces renonciations, quant à l'Espagne et à l'Italie, mais ils voulaient en excepter les droits qui pourraient échoir à l'infante, quant au comté de Bourgogne et aux Pays-Bas. Le sentiment national en Espagne, pour maintenir l'intégrité de la monarchie, était si fort, qu'un ministre n'aurait jamais osé signer un traité qui pût amener ou la perte de son indépendance ou son démembrement ; mais il ne faut pas espérer qu'un roi sente à cet égard comme son peuple, quand il s'agit de déshériter sa fille au profit d'une branche éloignée de sa famille pour laquelle il ne ressent aucune affection ; le plus souvent encore un ministre représente les sentiments de son roi, plutôt que ceux de ses compatriotes [1] ; aussi, quoique Mazarin soit le témoin à la sincérité duquel on doive le moins se fier, il y a probablement de la vérité dans le compte qu'il rend à le Tellier, le 23 août, de la conférence qu'il avait eue la veille. « Pour les renon-
» ciations, don Louis de Haro me dit qu'il ne doutoit pas que je ne
» fusse bien assuré qu'il ne pouvoit pas faire seulement la proposition
» en Espagne d'une chose semblable, et qu'il vouloit sur ce propos me
» dire confidemment que nonobstant que dans le conseil de son roi,
» on n'ait jamais pensé à l'alliance qu'avec les renonciations, hors lui
» et un autre, il n'y eut personne qui fût d'avis de la marier avec le roi,
» parce qu'ils avoient soutenu, comme lui aussi le croyoit, que
» nonobstant ces renonciations, si son maître venoit à perdre ses deux
» enfants.... il seroit à souhaiter et non pas à espérer que la France ne

[1] En effet, madame de Motteville dit que D. Philippe, en lisant le contrat de mariage, lorsqu'il en vint aux renonciations, dit : Esto es una patarat a y si faltase el principe, de derecho mi hija ha da heredar (c'est une sottise, si le prince venait à manquer, de droit ma fille hériterait). T. XL. p. 63.

Digitized by Google

» prétendit pas de succéder, et qu'elle ne prît toutes les plus fortes » résolutions pour cela [1]. » Mazarin prit cette confidence pour un aveu que les renonciations étaient invalides.

Dès qu'on fut d'accord sur cet article et que tous les obstacles à la paix furent levés, on fit partir le maréchal de Gramont pour demander solennellement à Philippe IV la main de sa fille. Comme l'on n'avait pas le temps de préparer les brillants équipages qu'aurait demandés une entrée plus solennelle, il arriva à Madrid en courrier, avec quarante seigneurs français à cheval, mais couverts de rubans et de manteaux éclatants, montés sur des chevaux superbement enharnachés: il alla descendre, le 16 octobre, droit au palais; il fit sa demande au souverain, auquel il remit les lettres du roi et de la reine sa mère, et le 20 il reçut la réponse de Philippe IV, qui accordait sa fille au roi de France [2].

Le traité des Pyrénées devait régler incidemment le sort de l'Europe, aussi les princes de Savoie et de Mantoue, les électeurs de Mayence et de Cologne, mais surtout le roi d'Angleterre, Charles II, essayèrent-ils d'intéresser les deux ministres au rétablissement de leurs affaires. Charles II partit de Flandre et traversa la France incognito; il alla voir don Louis à Fontarabie, lequel le reçut avec autant d'honneur que si c'eût été le roi d'Espagne. Le cardinal ne voulut pas le voir pour ne point donner de jalousie à la république d'Angleterre; au contraire, il demanda à lord Lockart, ambassadeur de cette république, qui était aussi venu sur la frontière, s'il voulait qu'on la comprît dans la paix. L'ambassadeur répondit que sa patrie était assez puissante pour n'avoir besoin de l'assistance de personne quand elle voudrait faire la paix. « Mais enfin, répliqua Mazarin, Lambert et Monk sont en armes, dis» putant à qui demeurera le maître; duquel êtes-vous ambassadeur? » — Je suis, reprit Lockart, le serviteur très-humble des événe» ments [3]. »

L'indécision de don Louis de Haro, qui après chaque conférence en-

[1] Quinzième lettre de la 1re partie des lettres du cardinal, dans Limiers, t. IV, p. 389.

[2] Montglat, p. 89. — La Hode. t. XXII, p. 475. — Flassan, t. VIII. p. 239. — Madame de Motteville. p. 24, avec une lettre de son frère, qui accompagnait Gramont. — Limiers, t. IV, p. 611. — Gramont, t. LVII, p. 44, avec des observations très-piquantes sur le caractère espagnol, qui expliquent bien la décadence de la monarchie.

[3] *Ibid.*, p. 89. — Flassan, IVe partie, t. VII, p. 208.

Digitized by Google

voyait un courrier à sa cour, la lenteur espagnole, que les généraux français reprochaient à Mazarin de n'avoir pas fait cesser en continuant les hostilités; et les intrigues de ceux qui se voyaient sacrifiés pour la paix, particulièrement du prince de Condé, du roi de Portugal et du duc de Lorraine, prolongèrent fort la négociation. Il n'y eut pas moins de vingt-cinq conférences. Enfin le traité en 124 articles fut signé le 7 novembre. Il différait peu d'avec les préliminaires, et il assurait à la France des acquisitions plus importantes qu'aucune des pacifications précédentes. Elle y gagnait la plus grande partie de l'Artois, plusieurs villes et châtellenies de Flandre, de Hainaut et de Luxembourg, le Roussillon, la Cerdagne, et le duché de Bar qu'elle reprenait au duc de Lorraine [1].

La saison était trop avancée pour que Philippe IV voulût passer les Pyrénées : on remit donc le mariage au printemps ; mais la cour, au lieu de retourner à Paris, se résolut à passer l'hiver dans les provinces du midi. Le 27 décembre elle partit de Toulouse pour se rendre en Provence. Le roi abandonnait toujours toute la direction des affaires à son ministre ; toutefois son caractère commençait à se manifester : il avait une hauteur et une dureté que sa mère et ses courtisans célébraient comme de la grandeur d'âme, et toutes les fois que son influence se faisait sentir, il imprimait aux affaires un caractère qui ne ressemblait plus à la politique timide et obséquieuse de Mazarin [2].

(1660.) Dès que le prince de Condé apprit que son traité était signé, il s'empressa de partir de Bruxelles pour venir faire hommage au roi. Les habitants des Pays-Bas lui rendirent de grands honneurs, mais son départ, signal de la paix, leur causa beaucoup de joie. Il traversa la France avec une suite peu nombreuse ; il ne passa point par Paris, il ne s'arrêta en route que pour rendre visite à la duchesse de Châtillon dont il était toujours amoureux ; cependant il voyageait avec sa femme et son fils. Il arriva le 28 janvier 1660 à Aix, où se trouvait alors la cour. Il fut descendre chez le cardinal Mazarin, non sans un grand serrement de cœur de devoir s'humilier devant un ennemi qu'il avait si longtemps combattu ; le cardinal le conduisit au roi et à la reine, qui

[1] Traités de paix, t. III. Traités des Pyrénées, p. 773.—Mariage et renonciations, p. 794. — Montglat, p. 92. — La Hode, t. XXII, p. 482 491. — Flassan, IVe partie, t. VII, p. 238 — Capefigue, ch. 98, p. 282. — Limiers, t. IV, p. 624.

[2] Mademoiselle de Montpensier, p. 436. —Montglat, p. 94. —La Hode, l. XXII, p. 500. — Limiers, t. IV, p. 618.

le reçurent très-froidement. Il mit un genou en terre, et demanda pardon de tout ce qu'il avait fait contre leur service. Le roi lui répondit, en se tenant fort droit : « Mon cousin, après les grands services que » vous avez rendus à ma couronne, je n'ai garde de me ressouvenir d'un » mal qui n'a apporté du dommage qu'à vous-même. » Le prince s'arrêta bien peu à la cour; il revint à Paris, où il s'efforça de faire oublier par des manières plus prévenantes, l'offense qu'avait autrefois donnée son orgueil [1].

Le jour même du départ de monsieur le Prince, on apprit à la cour que le duc d'Orléans était atteint à Blois d'une très-grave maladie, et bientôt après, qu'il était mort le 2 février, à l'âge de cinquante-deux ans. Ce prince, qui n'avait pu vivre sans favoris, n'avait cependant jamais aimé personne, aussi personne ne l'aimait, et personne ne le regretta. Mademoiselle de Montpensier, sa fille du premier lit, avait été aliénée de lui par des procès. La duchesse, qui passait une moitié du jour en prières et l'autre à manger pour chasser ses vapeurs, qui d'ailleurs ne voyait rien, et n'influait sur rien, sentit peut-être beaucoup cette mort; mais cette princesse, dit madame de Motteville, était si destinée à n'être comptée pour rien, que ses larmes ne le furent point. Ses trois filles étaient si lasses d'être à Blois, elles désiraient si passionnément retourner à Paris, qu'elles furent bientôt consolées. Le roi ne trouva dans cette mort qu'une occasion de faire à Mademoiselle des plaisanteries sur le plaisir qu'éprouvait son frère, Monsieur, de porter pour ce premier deuil un manteau traînant, et sur son espoir de recueillir l'apanage qui, en effet, lui fut plus tard destiné [2].

La paix des Pyrénées avait soustrait la plupart des rebelles aux châtiments que le roi estimait qu'ils avaient mérités; mais il n'en montrait que plus d'âpreté à punir ceux qu'il ne regardait pas comme compris dans la pacification. La ville de Marseille était en différend avec le duc de Mercœur, gouverneur de Provence; elle avait, dans la guerre civile, embrassé contre lui le parti du comte d'Alais; plus tard elle avait essayé de maintenir ses anciens priviléges pour l'élection de ses consuls. Mercœur, ou plutôt encore le président d'Oppède, homme violent, haineux, cruel, à qui Mercœur avait abandonné sans partage le gouver-

[1] Montglat, p. 96. — Madame de Motteville. p. 38. — Mademoiselle de Montpensier, p. 451. — La Hode t. XXIII, p. 505. — Limiers, t. IV, p 642.

[2] Mademoiselle de Montpensier, p. 437-466. — Madame de Motteville, p. 36.— La Hode, t. XXIII, p. 506.

nement de la Provence, prétendit qu'elle voulait se gouverner en république, qu'elle avait fait inscire sur une de ses portes un éloge de Henri IV, qui se terminait par ces mots : *Sub cujus imperio summa libertas*, comme si des sujets du roi avaient le droit d'aspirer à la liberté. Des troupes furent commandées pour démolir cette porte ; elles tracèrent ensuite une citadelle qui tenait en bride également la ville et le port. Puis le président d'Oppède fit amener à Aix un grand nombre de Marseillais qu'il fit pendre, ou qu'il envoya aux galères ; tandis que des hommes d'un plus haut rang, et parmi eux, plusieurs membres du parlement de Provence, furent envoyés en exil aux extrémités du royaume. Ces cruelles vengeances ne furent point interrompues par la publication de la paix, qui se fit le 2 février. Le roi entra par la brèche dans Marseille, comme dans une ville rebelle qu'il voulait frapper de terreur, et il la laissa en effet dans la désolation. Il visita ensuite Toulon, où il fit mettre en liberté tous les prisonniers espagnols, napolitains et siciliens, que par un cruel abus du droit de la guerre, il avait jusqu'alors retenus enchaînés comme forçats dans les galères [1].

La cour vint ensuite à Avignon, où le roi fit son entrée le 18 mars, et où il passa la semaine sainte. Pendant son séjour dans cette ville, il en renvoya les troupes du pape, et s'y fit garder par des Français, agissant en maître dans cette petite souveraineté de l'Église, comme s'il ne la lui laissait que par tolérance. Mazarin se plaisait à mortifier Alexandre VII, qu'il n'aimait pas; il n'avait point voulu le prendre pour médiateur dans son traité avec l'Espagne, ni donner à son légat aucune part à la négociation. Dans le même temps, le maréchal du Plessis Praslin investit Orange le 20 mars, et contraignit le comte de Dohna, gouverneur de cette petite principauté, à lui céder la possession de cette ville. Elle appartenait à un enfant, âgé seulement de dix ans, Guillaume, qui comme rival de Louis XIV, devait un jour rendre si illustre le nom de Guillaume III, et qui commençait la vie en éprouvant de sa part une injustice. Ce prince né posthume n'avait pu, à cause de son âge, être reconnu pour chef de la république de Hollande ; sa mère et sa grand'mère se disputaient sa tutelle. Il était donc sans force et sans puissance, mais aussi il n'avait pu donner aucune sorte d'offense à la France. Le roi prétendit qu'il prenait possession de la principauté d'Orange pour faire mieux respecter l'arbitrage qu'il voulait

[1] Montglat. p. 97 — Mademoiselle de Montpensier. p. 448-474. — La Hode, l. XXIII, p. 505. — Larrey, t. III, p. 171.

s'attribuer entre la mère et la grand'mère du prince; mais il ne chercha pas même un prétexte pour faire aussitôt raser la citadelle et les bastions d'une ville sur laquelle il n'avait aucun droit. Orange était un débris de l'ancien royaume d'Arles et de l'Empire, qui n'avait jamais reconnu la suzeraineté de la couronne de France. La haine que Louis XIV ressentait contre les protestants eut une grande part à cette injustice. Il voulait leur ôter un asile au milieu de ses provinces du midi [1].

Cependant on avait appris que le roi d'Espagne se mettait en mouvement pour s'approcher des frontières de France, et la cour, au commencement d'avril, s'achemina aussi vers les Pyrénées. Mais tout se faisait lentement, avec la gravité espagnole : aussi le mariage de l'infante fut béni seulement le 3 juin à Fontarabie par l'évêque de Pampelune; don Louis de Haro y représentait le roi de France. Les rois, tout rapprochés qu'ils étaient, s'abstinrent scrupuleusement de mettre le pied sur le territoire l'un de l'autre, et l'époux et l'épouse ne s'étaient point vus. Le lendemain 4 juin, Anne d'Autriche vit son frère dans l'île de la Conférence; après quarante-cinq ans d'absence, elle courut à lui fort attendrie, les bras ouverts; mais rien ne pouvait émouvoir la roideur espagnole de D. Philippe. Sans se courber, sans l'embrasser, il lui pressa seulement légèrement les bras de ses deux mains. Habituellement, dit Montglat, il demeurait tellement immobile dans sa gravité qu'on l'eût plutôt pris pour une statue que pour un homme vivant. Louis XIV, caché dans la foule, y entrevit pour la première fois la jeune reine. Le dimanche 6 juin les deux cours se réunirent en grand appareil à la salle des conférences ; tout ce qu'il y avait de grand dans le royaume, à la réserve du prince de Condé, avait suivi le roi, et s'efforçait de briller par sa magnificence. Les Espagnols, au contraire, affectèrent d'être plus simples, parce que c'était aux amis de l'époux, non à ceux de l'épousée, à témoigner qu'ils étaient en fête. Les deux rois assis à côté l'un de l'autre, mais l'un sur terre de France, l'autre sur terre d'Espagne, avec l'Évangile ouvert devant eux, écoutèrent la lecture du traité en français et en espagnol, puis ils en jurèrent l'observation, à genoux, la main sur l'Évangile. Le lendemain seulement, 7 juin, le roi et la reine, suivis de beaucoup d'hommes et d'une seule femme, la dame d'honneur, allèrent chercher la jeune reine à cette

[1] Montglat, p. 99. — La Hode, l. XXIII, p. 509. — Limiers, l. IV, p. 644. — Larrey, t. III, p. 175. — Du Plessis, t. LVII, p. 427.

même île de la Conférence : trois fois elle se mit à genoux devant le roi son père pour demander sa bénédiction ; ils pleuraient l'un et l'autre, et le roi et la reine mère (dès ce jour elle prit ce titre), pleurèrent aussi en embrassant Philippe qui lui-même s'attendrit plus qu'on ne le croyait capable de le faire [1].

Le mariage, qui s'était fait par procureur à Fontarabie, fut célébré de nouveau le 9 juin à Saint-Jean de Luz. Le roi, vêtu de noir, sans aucunes pierreries, mais brillant par sa haute taille et les charmes de sa figure, était reconnu pour le plus bel homme de son royaume. Né le 5 octobre 1638, il n'avait pas accompli vingt-deux ans. La reine, Marie-Thérèse d'Autriche, née le 20 septembre de la même année, était de quelques jours plus âgée que lui. Sans être belle, elle avait de quoi plaire : ses yeux bleus, l'éclat de son teint, ses cheveux d'un blond argenté laissaient regretter seulement qu'elle fût trop petite, que ses dents ne fussent pas belles, et qu'elle eût la lèvre autrichienne. Elle se livrait alors de tout son cœur à son amour pour le roi, et celui-ci, à son tour, paraissait ravi de sa nouvelle épouse. La reine mère elle-même, dans l'excès de sa joie, paraissait, à cinquante-neuf ans, briller encore de son ancienne beauté [2].

La cour revint par Bordeaux, où elle fit le 23 juin une entrée solennelle, puis par Poitiers, Amboise et Orléans ; elle arriva à Fontainebleau le 13 juillet, mais elle ne fit son entrée à Paris que le 26 août, tant il avait fallu de temps pour en préparer la magnificence. A l'extrémité du faubourg Saint-Antoine fut élevé le trône resplendissant qui a donné son nom à cette barrière. Les deux époux, entourés de toute leur cour, y reçurent les hommages de leurs sujets. Dès lors, pendant quelques mois, la cour ne fut plus occupée que de fêtes. Une révolution avait rétabli Charles II sur le trône d'Angleterre ; il avait débarqué le 5 juin à Douvres, et il avait été reçu avec enthousiasme par ses sujets, qui semblaient oublier et leurs plaintes et leurs droits. Toutefois, ne se fiant point encore en sa fortune, il rechercha l'union de la France, encore qu'il eût jusqu'alors peu de motifs de se louer d'elle. Sa mère voulut lui faire épouser Hortense Mancini, pour obtenir non-seulement l'amitié du puissant ministre, mais encore la dot de cinq millions qu'il offrait pour asseoir sa nièce sur le trône ; Charles, mieux instruit de l'état des affaires, jugea

[1] Madame de Motteville, t. XLI, p. 44-68. — Mademoiselle de Montpensier, p. 508. — Monglat, p. 102. — La Hode, l. XXIII, p. 514.

[2] *Ibid.*, p. 53-69. — La Hode, t. XXIII, p. 519.

cet argent moins utile, que le nom de Mazarin ne lui serait onéreux ; mais il promit sa sœur, Henriette d'Angleterre, à Monsieur, frère du roi. Ce mariage s'accomplit seulement le 31 mars suivant [1].

Dans la même année, une révolution survenue en Danemark avait rendu le roi de ce pays héréditaire et absolu, et un traité de paix conclu à Oliva, par la médiation et sous la garantie de la France, avait terminé les longues querelles de la Pologne et de la Suède, et avait rétabli la paix dans tout le Nord. Un autre traité conclu le 16 décembre, entre la France et Ferdinand-Charles, archiduc d'Autriche, réglait les indemnités qui, depuis douze ans, lui étaient promises, pour la cession de l'Alsace. Enfin, un traité conclu le 28 février 1661 le réconciliait avec la France et lui restituait le duché de Bar [2]. Toutes les querelles s'apaisaient, toutes les affaires qui avaient si longtemps agité l'Europe se terminaient ; le monde semblait revêtir une face nouvelle, et de nouveaux acteurs s'avançaient sur le théâtre ; tandis que celui qui, pendant dix-huit années, avait concentré tous les pouvoirs de la royauté, et lutté avec avantage contre les princes, la noblesse, les parlements et la haine de tout le peuple, qui l'avait emporté sur tous par son adresse et sa prodigieuse activité, se préparait à la mort.

Le cardinal de Mazarin, épuisé par le travail, tourmenté par la gravelle et la goutte, n'apportant jamais un remède à l'un de ces maux sans aggraver l'autre, n'avait plus joui d'un moment de santé depuis son retour des frontières d'Espagne. Dès le mois de juillet, une attaque de goutte remontée l'avait mis en danger. On l'avait tiré d'affaire pour cette fois ; mais à la fin de novembre, une nouvelle attaque fut suivie d'un dépérissement rapide et d'une hydropisie de poitrine qui fit comprendre aux autres comme à lui-même, qu'il n'avait plus longtemps à vivre. Cette persuasion même redoubla son ardeur à terminer toutes les affaires diplomatiques qui pouvaient encore être pendantes, afin de laisser dans une paix parfaite cette Europe qu'il avait si longtemps déchirée par la guerre. Les douleurs, les insomnies, les étouffements auxquels il était en proie, ne semblaient lui avoir rien fait perdre de cette aptitude prodigieuse au travail, de cette netteté d'esprit qui avaient tant contribué à sa fortune. Cependant il y joignait la passion du jeu, qu'il avait beaucoup contribué à inspirer à son jeune maître et à toute la cour, et qui

[1] Madame de Motteville, p. 83. — La Hode, l. XXIII, p. 523-526. — Montglat, p. 107. — Mademoiselle de Montpensier, p. 527.

[2] Traités de paix, t. III, p. 805-814-825, et t. IV, p. 1. — Montglat, p. 109.

chaque jour compromettait la fortune et l'existence de tout ce qu'il y avait de grand en France. Le jeu introduisit Gourville, qui avait été valet de chambre, à la table du roi; il accoutumait les plus grands seigneurs à s'entendre avec ce Gourville, pour plumer son ami d'Herval, qui était immensément riche, et qui perdait toujours [1]. Le cardinal jouait chaque soir jusqu'à trois et quatre mille pistoles, toujours avec bonheur, et dans ses insomnies, il s'occupait à peser les pistoles qu'il avait gagnées, pour remettre au jeu les plus légères. L'avarice était devenue sa passion dominante : maître de toutes les finances du royaume, puisant, sans rendre compte, pour lui-même et pour les siens, dans les coffres de l'État, et incapable de pitié pour les souffrances du peuple qu'il avait soumis aux plus effroyables extorsions, il était cependant fort sévère pour les prodigalités des deux reines, et il ne leur accordait que mille écus par mois pour leurs menus plaisirs, somme que le jeu dissipait souvent dès le premier jour [2].

(1661.) Le cardinal Mazarin avait vu mourir avant lui deux de ses neveux; il avait peu d'affection pour le seul qui restait, auquel il assura cependant le duché de Nevers et une principauté en Italie. Il avait marié ses nièces aux plus grands seigneurs de France et d'Italie, au duc de Mercœur, au comte de Soissons, au prince de Conti, au duc de Modène. Des trois qui restaient, il fiança l'aînée, Marie Mancini, que le roi avait aimée, au connétable Colonna; la seconde, Hortense, la plus belle de toutes, au fils du maréchal de la Meilleraye, auquel il fit prendre le titre de duc de Mazarin; la troisième, avec 600,000 livres de dot et le gouvernement d'Auvergne, fut destinée au duc de Bouillon. La princesse de Conti fut faite surintendante de la maison de la reine mère, et la comtesse de Soissons eut le même titre dans la maison de la reine régnante. Malgré les trésors qu'il avait prodigués à sa nombreuse famille, sa fortune était demeurée si colossale que jamais particulier n'en avait amassé une semblable. Il crut devoir l'offrir tout entière au roi, bien sûr que celui-ci la refuserait, et donnerait ainsi sa sanction à un bien mal acquis. Non-seulement en effet le roi la refusa, mais il lui permit encore de disposer de tous ses bénéfices, de toutes ses charges, de tous ses gouvernements. Il n'avait pas moins de vingt-deux abbayes. Mazarin distribua le tout par son testament; ses legs furent d'une magnificence qu'aucun roi n'avait égalée; peut-être les destinait-il à

[1] Mémoires de Gourville, t. LII. p. 341.
[2] Madame de Motteville, p. 85. — La Hode, t. XXIII, p. 535.

intéresser plus de monde à faire respecter ses dispositions testamentaires. Après avoir payé toutes les dots et tous les legs, la Meilleraye, nouveau duc de Mazarin, auquel il avait donné la survivance du gouvernement de Bretagne (après la mort de la reine mère) fut l'héritier résiduaire [1]. Sa part dépassa, dit-on, 1,500,000 livres de rente, ou trois millions de nos jours.

Le cardinal Mazarin, jaloux d'un pouvoir qu'il ne devait plus exercer, et inquiet du compte de sa gestion que celui qui le remplacerait pourrait demander à sa succession, s'appliqua à persuader à Louis XIV de ne donner à personne la confiance qu'il lui avait accordée, et de gouverner désormais par lui-même. Il le tint en garde contre la faveur qu'il pourrait ressentir pour le maréchal de Villeroi, son ancien gouverneur, et plus encore contre la reine mère. Il était fatigué de cette femme qui l'avait tant aimé, qui lui était si soumise, et quand elle venait le voir dans sa maladie, il s'écriait : « Ne me laissera t-elle donc jamais en repos ! » Il éveilla les soupçons de Louis XIV contre le surintendant Fouquet, homme à expédients pour les temps de guerre et d'embarras du trésor, mais dont l'immense fortune et le luxe accusaient l'intégrité : il recommanda au roi, pour remplacer ce financier, Colbert, son propre intendant, l'homme qu'il regardait comme le plus propre à rétablir l'ordre dans les finances. Il lui laissait de plus deux habiles ministres, le Tellier, pour l'intérieur, et Lyonne, pour les affaires étrangères. Jusqu'au dernier moment il s'occupa des affaires publiques, et il signa encore des dépêches le 8 mars 1661 ; puis ayant fait, avec une grande apparence de contrition, tous les actes de sa religion, il expira le lendemain 9 mars, entre deux et trois heures du matin, à Vincennes, où il s'était fait transporter depuis un mois [2].

[1] La Meilleraye n'avait d'autre mérite que d'être fort riche, et toute l'ambition de Mazarin était de joindre sa grande fortune à celle qu'il laissait à sa nièce. Monglat. p. 110. — Madame de Motteville. p. 89.

[2] La Hode, t. XXIII. p 545. — Monglat, p. 111-115. — Mademoiselle de Montpensier, t. XLIII. p. 1. — Madame de Motteville. p. 94. — Relation de la maladie et mort de Mazarin, rapportée par Capefigue, c. 101. p. 358. — Larrey, t. III. p. 223. — Limiers, l. IV, p. 672. — Gramont, t. LVII, p. 88.

CHAPITRE XXVIII.

Louis XIV prend entre ses mains le gouvernement de son royaume ; ordre qu'il y rétablit ; ses amours. Arrestation et procès du surintendant Fouquet. Querelle avec l'Espagne et avec le pape. Affaires de Portugal et de Lorraine. Le formulaire imposé aux jansénistes. Mort de la reine Anne d'Autriche. — 1661-1666.

Le jeune roi avait montré la plus extrême déférence pour le ministre qui l'avait élevé : il lui avait laissé la disposition de tout le pouvoir et de tout l'argent de la France ; il ne l'avait jamais gêné par l'expression de ses volontés, ou même par des sollicitations ; il s'était soumis à ses décisions comme un enfant qui reçoit des ordres ; et poussant la complaisance jusqu'au bout, il l'avait laissé disposer par son testament de la scandaleuse fortune qu'il avait amassée aux dépens de l'État, de ses places, de ses gouvernements, de ses bénéfices, et même des emplois de la couronne dont il voulait gratifier ses neveux et ses nièces. Mais cette patience était à bout ; le jeune roi rougissait de sa dépendance, le sentiment qui le dominait « c'étoit la résolution de ne point prendre » de premier ministre, rien n'étant plus indigno que de voir d'un côté » toute la fonction, et de l'autre le seul titre de roi [1]. » Le roi et la reine mère se hâtèrent, dès que le cardinal eut expiré, de quitter Vincennes pour revenir au Louvre s'enfermer dans le cabinet de la reine. « Ces trois royales personnes, dit madame de Motteville, se voyant » ensemble éloignées de l'objet de la mort, commencèrent à respirer » en repos ; le plaisir de la liberté, qu'ils envisagèrent avec ses charmes » ordinaires, les consola de leur affliction. La reine mère fut la pre» mière qui dit à ceux qui sans cesse faisoient revivre le discours de la » mort du cardinal, qu'il n'en falloit plus parler ; qu'elle craignoit que » le roi n'en fût malade, et qu'il falloit qu'il s'occupât à quelque chose » de mieux qu'à des paroles inutiles [2]. »

[1] Mémoires historiques de Louis XIV. Œuvres de ce roi. t. I, p. 28.
[2] Mémoires de madame de Motteville, t. XL, p. 100.

Digitized by Google

Dès ce moment il ne fut plus question du cardinal. Louis XIV, parvenu au milieu de sa vingt-troisième année, avait une surabondance de vie, d'activité, de vigueur, qui demandait un emploi. On avait admiré son habileté, son adresse dans les exercices du corps : elles répondaient à la beauté et à la régularité de sa figure ; quoique son déportement fût habituellement grave et sérieux, c'était surtout dans la danse qu'il brillait. Jusqu'alors on savait peu de chose de ses facultés intellectuelles : son éducation avait été fort négligée, avec dessein par Mazarin, et avec indolence par Péréfixe ; il était très-ignorant de tout ce qu'il convenait à un roi de savoir ; il s'était refusé aux leçons, et il n'avait jamais montré aucun goût pour la lecture. Jusqu'à la fin de sa vie, il savait fort mal l'orthographe : mais son entendement était juste et prompt, il saisissait avec facilité les affaires qui lui étaient exposées ; il était doué d'une grande force de volonté, capable d'application et de suite, et sa résolution, d'accomplir dans toute son étendue sa tâche de roi, ne se relâcha jamais. Avec cette ferme détermination, il trouva dans sa puissance même des ressources pour s'instruire que les particuliers ne possèdent point. Toutes les recherches lui étaient épargnées ; toute la partie mécanique de l'étude était renvoyée à des subalternes ; il savait questionner avec méthode, comparer, combiner fortement les idées, et il arrivait de plein saut aux résultats. L'esprit national avait fait des progrès surprenants dans la première moitié de ce siècle : la cour réunissait des hommes, des femmes, dont les écrits nous charment encore aujourd'hui par l'abondance des idées et les grâces du style ; leur conversation était plus entraînante encore que leurs ouvrages, et l'homme qui était sans cesse entouré de ces êtres distingués, l'homme devant lequel tous s'efforçaient de déployer leurs divers mérites, de faire passer leurs idées avec le plus de clarté, et dans l'enchaînement qui le rebuterait le moins, s'instruisait rapidement sans s'en douter, et acquérait la connaissance du monde et des affaires, avec l'air qu'il respirait. Louis XIV, digne et sérieux, n'étant pas exempt de timidité malgré son orgueil, parlait peu, et son silence cachait son insuffisance [1]. Il nous est impossible de savoir au juste quelle part appartient à Louis XIV dans la rédaction des mémoires historiques que ce roi commença pour l'instruction de son fils en 1670, et quelle part il faut attribuer à Pel-

[1] Dans ses mémoires, Louis XIV recommande fortement à son fils de parler peu. Œuvres, t. II, p. 215.

lisson que le roi consultait sur leur rédaction [1]. Mais la lecture de cet ouvrage, que Louis adopta tout au moins, puisque le manuscrit en est corrigé de sa main et que Pellisson y propose en note des suppressions et des modifications, cette lecture, disons-nous, donne une haute idée et de l'étendue et de la justesse d'esprit de Louis XIV, et du travail qu'il avait fait sur lui-même pour s'observer dans l'accomplissement de ses devoirs de roi, et même du profond sentiment moral qui l'animait [2].

Au moment de la mort du ministre, personne n'avait encore deviné la capacité du roi : depuis quarante ans, la France était accoutumée à ce qu'un premier ministre supportât seul tout le poids des affaires, et l'étonnement fut grand quand les membres du conseil, ayant demandé au jeune prince à qui ils devaient désormais s'adresser, il leur répondit : « A moi. » Le roi, ayant fait assembler le lendemain, à quatre heures, au Louvre, chez la reine mère, les officiers de la couronne et les ministres, leur dit « qu'il vouloit à l'avenir gouverner lui-même son » royaume; qu'il espéroit que Dieu lui feroit la grâce de s'en bien » acquitter, et de bénir les bonnes intentions qu'il avoit d'agir selon » la justice et la raison; que pour cet effet il ne vouloit point de pre- » mier ministre; qu'il se serviroit de ceux qui avoient des charges » pour agir sous lui selon leurs fonctions, et que s'il arrivoit qu'il eût » besoin de leurs conseils il les leur demanderoit; puis il les con- » gédia [3]. »

On crut d'abord que ce n'était là que l'explosion d'une ardeur de jeune homme qui ne durerait pas; on tournait ses regards vers la reine mère qui avait pour elle l'expérience de la régence, vers le maréchal de Villeroi qui avait été gouverneur du jeune roi, vers le surintendant Fouquet qui, par son pouvoir absolu sur les finances, semblait tenir en mains tout le royaume; mais c'était justement de ces prétendants au pouvoir que Louis XIV se défiait le plus. L'orgueil, qui faisait le fond de son caractère, que sa mère avait apporté d'Espagne, qu'elle n'avait cessé de développer en lui comme la première des vertus royales, que ses flatteurs accrurent encore, et qui s'alliait à toutes ses qualités comme à tous ses défauts, l'aida à surmonter les difficultés de l'étude

[1] Œuvres de Louis XIV, t. I, Avertissements du gén. de Grimoard et de M. Grouvelle.

[2] *Voyez* : Œuvres de Louis XIV, 6 vol. in-8°, avec portrait et fac-simile. Paris, Treuttel et Würtz.

[3] Madame de Motteville, t. XL, p. 102.

des affaires publiques. Persuadé que sa volonté devait être la règle unique des destinées de l'État, il lui importait d'être en état de vouloir, et de n'être pas contraint par son ignorance à revenir sur ses pas. Il reconnut de bonne heure qu'il fallait savoir, pour se saisir de l'autorité; et au milieu de la fièvre des plaisirs qui ne se ralentissait point en lui, il s'appliqua au gouvernement avec une énergie et une constance que personne n'avait attendues de lui [1].

Chaque jour, à dix heures, le roi entrait au conseil et y demeurait jusqu'à midi avec les quatre ministres que Mazarin avait le plus avancés; c'était le Tellier, Fouquet, Colbert et Lyonne. Infiniment jaloux des secrets de l'État, Louis avait voulu réduire au cercle le plus étroit ceux qu'il admettait à sa confidence. Le soir, il leur donnait encore audience, mais à chacun séparément. De cette manière, ne paraissant travailler qu'avec des commis, il exclut du conseil d'État, sans leur donner lieu de se plaindre, sa mère et le maréchal de Villeroi, son frère, le prince de Condé et tous les autres princes.

Mais au moment où Louis XIV se mettait à la tête du gouvernement, il se présentait à lui la plus grave des difficultés : le trésor était vide ; tous les revenus de l'État étaient engagés et dépensés deux ou trois ans à l'avance. Le roi voulait de l'argent, et beaucoup à la fois pour ses affaires ; il en voulait pour sa magnificence par laquelle il croyait établir son pouvoir ; il en voulait pour ses plaisirs. La première de ses études devait être et fut en effet de comprendre l'état de ses finances ; mais c'était justement celle que le surintendant Nicolas Fouquet voulait lui rendre impossible. Cet homme, né d'une bonne famille de Bretagne, avait toutes les habitudes et toute la grâce du grand monde ; sa facilité pour le travail était rare et ses vues étendues, car on assure qu'on lui doit l'idée de tous les encouragements à l'industrie, au commerce, à la marine, que Colbert ne fit qu'exécuter. Mais son goût pour le plaisir était désordonné, et il avait apporté à l'administration une légèreté, un désordre, une absence de principes, tels qu'on les trouve souvent dans l'intendant d'une grande maison qui se ruine.

[1] Montglat, t. LI, p. 116. — Mémoires de l'abbé de Choisy. t. LXIII, p. 154, 172. — Grouvelle, Considérations nouvelles sur Louis XIV. Œuvres de ce roi, t. 1, p. 79. — Un mémoire italien, envoyé à Rome par un prélat attaché au nonce Chigi, en 1665, donne des détails piquants sur l'activité du roi, et sur le secret profond qui enveloppait toutes les affaires d'État. Archives curieuses, 2e série, t. IX, p. 3-76.

Digitized by Google

Fouquet, qui avait secondé Mazarin dans ses voleries, avait aussi suivi son exemple et puisé sans mesure pour lui-même dans les coffres du roi. Aussi ne voulait-il point que celui-ci pùt voir clair dans ses affaires : il brouillait à dessein tout ce qu'il présentait au roi ; il diminuait les états de revenus ; il augmentait ceux de dépenses ; il compliquait tout ce qu'il aurait pu rendre simple, et au sortir de chaque travail fait avec lui, il renvoyait le roi avec l'esprit plus confus qu'il n'était en y entrant. Son luxe extravagant, ses mauvaises mœurs, ses tentatives pour séduire tour à tour toutes les plus grandes dames par des présents magnifiques, étaient déjà des indices assez saillants de ses scandaleuses voleries : aussi Fouquet savait bien qu'il pouvait être accusé ; il savait que Mazarin lui-même avait été sur le point de le perdre, et que, suivant la coutume des despotes de l'Orient, après l'avoir laissé s'engraisser du sang du peuple, il avait voulu lui faire rendre gorge ; mais Fouquet comptait, pour résister, sur ses nombreux amis, sur ceux à qui il avait accordé des pensions et des grâces pécuniaires (et l'on assure qu'il en distribuait jusqu'à quatre millions par année), sur ceux qu'il gagnait par la prévenance de ses manières et en les invitant à ses fêtes, enfin sur la place de Bellile en Bretagne qu'il avait fortifiée avec soin. De plus, il n'avait jamais voulu se défaire de sa charge de procureur général au parlement de Paris, parce qu'elle lui donnait une garantie qu'il ne pourrait être jugé que par ce parlement [1].

Mais Mazarin avait donné au roi son propre intendant, Jean-Baptiste Colbert, homme droit, franc, intègre, dont l'esprit d'ordre était admirable, dont le travail clair et facile introduisait Louis dans tout le dédale des finances. Colbert, petit-fils d'un marchand de laines de Reims, n'avait rien des airs du monde qui pouvaient, dans les autres ministres, séduire un jeune roi. « Son visage, dit l'abbé de Choisy, » étoit naturellement renfrogné ; ses yeux creux, ses sourcils épais et » noirs, lui faisoient une mine austère, et lui rendoient le premier » abord sauvage et négatif ; mais dans la suite, en l'apprivoisant, on » le trouvait assez facile, expéditif, et d'une sûreté inébranlable [2]. » Ce fut un grand mérite au roi de savoir démêler dans cet homme, qui n'avait ni les avantages du savoir et de l'éducation, ni le vernis du monde, le futur restaurateur de ses finances. Dans les conversations qu'il avait

[1] Mém. de l'abbé de Choisy, t. LXIII, p. 210.—Mém. historiques de Louis XIV, Œuvres, t. I, p. 101. — La Hode. Hist. de Louis XIV, t. XXIV, p. 5.

[2] Abbé de Choisy, t. XLIII, p. 215.

avec lui, Colbert lui dévoilait les mensonges de Fouquet; il lui montrait les ressources de la France; il tenait pour lui un agenda, où le roi pouvait voir à toute heure ce qu'il avait dépensé et les fonds dont il pouvait disposer. Au reste, Colbert ne songeait à l'État que pour le roi; il ne connaissait que l'intérêt du roi, la volonté du roi; et s'il fut utile à la France, ce fut par amour pour son maître et non pour elle. Jamais il ne réussit à diminuer le fardeau des contribuables, mais seulement à faire en sorte que tout ce qui était pris au peuple entrât dans les coffres du roi.

L'abbé de Choisy assure que, dès le jour de la mort de Mazarin, Colbert rendit à Louis XIV un service pécuniaire qui fut l'origine de sa faveur. Il alla le trouver, comme le cardinal venait d'expirer, et il lui dit que le défunt avait en divers lieux près de quinze millions d'argent comptant, et qu'apparemment l'intention du roi n'était pas de laisser cet argent, qui était celui de l'État, au duc de Mazarin, encore que son oncle l'eût déclaré son légataire universel. D'après ses indications, Louis fit apporter en effet à l'épargne cinq millions qui étaient cachés à Sedan, deux à Brisach, six à la Fère, et cinq ou six à Vincennes. Le surintendant ou n'en sut rien, ou ne fit pas semblant de le savoir. Avec cette aide on fit face aux premiers besoins[1]. La paix qui diminuait les dépenses, tandis que les impôts ne cessaient de s'accroître, les pots de vin sur le renouvellement des fermes, le retranchement annuel d'un quartier sur les gages des officiers de justice, la réduction à un intérêt fort bas des rentes qu'on prétendit constituées à un intérêt usuraire, la résiliation d'un grand nombre de marchés jugés onéreux pour l'État, et plus tard les exactions de la chambre de justice sur les financiers, firent rentrer beaucoup d'argent. Le roi en prit occasion de faire une remise considérable sur les tailles : ce n'était pas un sacrifice, car il n'abandonnait que ce qu'il était devenu impossible d'exiger, et en renonçant à l'arriéré, il activait la perception de l'année courante. On lui fit cependant un mérite de sa générosité, et le contribuable en fut reconnaissant[2]. Déjà Louis était indigné de la mauvaise foi de Fouquet, et de sa persistance à le tromper et à embrouiller pour lui les affaires; mais il voulait se donner le temps de connaître mieux son royaume et les hommes qu'il devait employer : d'ailleurs la reine mère, tout comme Mazarin et tous ceux qui avaient eu part à son éducation,

[1] Abbé de Choisy, p. 200.
[2] Mém. historiques de Louis XIV, t. I, p. 46, 108.

n'avaient cessé de lui répéter que l'art de dissimuler était l'art de régner; il le crut. Il prit un plaisir de jeune homme au mystère et à l'adresse des combinaisons par lesquelles il trompait son ministre, et il conspira cinq mois contre lui, avec autant d'artifice que s'il n'avait pas été le plus fort [1].

Les deux autres ministres appelés au conseil secondaient avec zèle et avec talent les efforts de Louis pour se mettre au fait de ses affaires. Michel le Tellier, qui était chargé du ministère de la guerre et des affaires de l'intérieur, et qui depuis 1640 était admis à la confiance de Mazarin, avait reçu de la nature toutes les grâces de l'extérieur, qu'il conservait encore à l'âge de cinquante-huit ans qu'il avait alors. Son visage était agréable, ses yeux brillants, les couleurs de son teint vives, son air toujours riant. Son esprit était doux, facile, insinuant; il était modeste sans affectation, et il cachait la faveur dont il jouissait avec autant de soin que sa fortune. Toujours maître de ses passions, il était civil et bienveillant de propos; mais c'était là tout le bien qu'il faisait à ses amis, en même temps qu'il ne laissait jamais échapper une occasion de nuire à ses ennemis. Jamais il ne les croyait assez petits ou assez faibles pour se permettre de les mépriser. Il avait rétabli dans le ministère de la guerre un ordre et une vigueur qui avaient contribué aux succès de la régence. Son fils, le marquis de Louvois, auquel il lui fut permis en 1666 de transmettre le ministère de la guerre, ne fit que continuer et développer son système; lui-même se borna dès lors aux fonctions de l'intérieur, jusqu'en 1677, que le roi le nomma chancelier et garde des sceaux.

Le quatrième des ministres de Louis XIV, Hugues de Lyonne, était secrétaire d'État pour les affaires étrangères : formé à la diplomatie par son oncle Servien, il s'était montré fort supérieur à lui en habileté; il s'était fait connaître par son ambassade à Rome, pendant le conclave de 1655, et par celle de Madrid qui prépara la paix des Pyrénées. Né à Grenoble en 1611, Lyonne était d'un esprit vif et perçant; il s'était pénétré des idées politiques de Mazarin, il les avait développées, et le disciple surpassait son maître. « Avec beaucoup d'esprit et d'étude, dit » l'abbé de Choisy, il écrivoit assez mal, mais facilement, ne se vou- » lant pas donner la peine d'écrire mieux. Au reste, fort désintéressé, » ne regardant les biens de la fortune que comme des moyens de se

[1] Montglat, t. XLI, p. 120. — Gourville, t. LII, p. 348. — La Fare, t. LXV, p. 147.

» donner tous les plaisirs ; grand joueur, grand dissipateur ; sensible à » tout, ne se refusant rien, même aux dépens de sa santé ; paresseux » quand son plaisir ne le faisoit pas agir ; infatigable, et passant à travailler les jours et les nuits, quand la nécessité y étoit, ce qui arri» voit rarement ; n'attendant aucun secours de ses commis, tirant tout » de lui-même, écrivant de sa main ou dictant toutes dépêches ; don» nant peu d'heures dans la journée aux affaires de l'État, et croyant » regagner par sa vivacité le temps que ses passions lui faisoient » perdre [1] ». Le roi n'avait point admis à son conseil étroit les autres ministres qui partageaient avec les précédents la direction des affaires. Pierre Séguier, qui fut chancelier jusqu'à sa mort, survenue en 1672, avait déjà passé soixante et dix ans ; depuis longtemps il était accusé de faiblesse et de versatilité. Les deux Brienne, père et fils, conservaient le titre de secrétaires d'État aux affaires étrangères; mais ils ne furent plus appelés qu'a signer des ordonnances arrêtées le plus souvent sans eux. Le roi, il est vrai, assemblait quelquefois des conseils plus nombreux : il avait entre autres établi un conseil de conscience qu'il consultait sur les promotions ecclésiastiques ; il l'avait composé de Pierre de Marca, archevêque de Toulouse, d'Hardouin de Peréfixe, alors évêque de Rhodès, de la Mothe Houdancourt, évêque de Rennes, et grand aumônier de la reine mère, et du père Annat, jésuite, son propre confesseur [2].

Tandis que le roi se formait aux affaires, par quelques heures de travail journalier avec ses ministres, il se livrait en même temps avec ardeur au plaisir, et la cour ne semblait occupée que de fetes. Marie Mancini, dont il avait été assez amoureux pour songer à l'épouser, avait été donnée en mariage au connétable Colonna ; le roi lui fit à cette occasion des présents magnifiques, mais il la vit partir sans émotion. Il conservait plus d'attachement pour sa sœur, la comtesse de Soissons, qui, désespérant de captiver son cœur, voulait du moins demeurer son amie et sa confidente. Celle-ci favorisait alors l'inclination naissante du roi pour madame Henriette d'Angleterre, sa cousine et sa belle sœur, qui le 30 mars avait été marié à Philippe, Monsieur, frère du roi. Ce prince, de deux ans plus jeune que le roi, etait beau comme une femme;

[1] Ab. de Choisy. p. 214. Les documents inédits sur l'histoire de France, publiés par M. Mignet. ont beaucoup ajouté à l'idée qu'on avait des talents de Lyonne. *Voyez* Négociations relatives à la succession d'Espagne, 2 vol. in-4°, 1835.

[2] L'abbé de Choisy, Mémoires, p. 223. 236. — Mém. historiques de Louis XIV, t. I, p. 30. — La Hode, Hist. de Louis XIV, l. XXIV, p. 8.

il se plaisait à s'habiller et se parer en femme, tous ses goûts étaient efféminés, et tout occupé de lui-même, il ne faisait aucun effort pour plaire à sa femme ou à aucune autre. En le mariant, le roi lui avait donné le duché d'Orléans. Il avait été question de faire épouser au roi madame Henriette : il n'en avait pas voulu, il la trouvait trop jeune, il se moquait de sa maigreur, de son visage trop long, de sa taille qui n'était pas sans défaut; mais parvenue à seize ans, elle s'était tout à coup développée au moment de son mariage : elle avait une grâce infinie, de la gaieté, de l'esprit, beaucoup de coquetterie, et une ferme résolution de faire repentir le roi de l'avoir méprisée. Elle y réussit pleinement : au milieu des fêtes qui se succédaient sans cesse, toutes les préférences de Louis étaient pour elle; on remarquait leurs promenades quelquefois solitaires, dans les forêts de Fontainebleau, qui se prolongeaient jusqu'à deux ou trois heures après minuit : la reine mère en concevait une extrême inquiétude; la reine régnante s'apercevait que le roi ne l'aimait plus, et elle était dévorée de jalousie; quoique belle, elle avait peu de moyens pour plaire; elle manquait et d'instruction et d'esprit, et de mouvement; sa dévotion, toute espagnole, n'était qu'une superstition étroite, triste et craintive, et le roi, sans cesse éveillé par l'esprit de ses autres amies, s'ennuyait avec elle. Bientôt la reine mère fut avertie qu'auprès de Madame, une jeune personne qui lui était attachée commençait à captiver le roi : c'était mademoiselle de la Vallière, dont le beau teint, les cheveux blonds, les yeux bleus, le sourire agréable, le regard en même temps tendre et modeste, étaient bien propres à séduire un jeune prince; mais ce qui la rendait irrésistible, c'est qu'elle l'aimait, qu'elle l'aimait la première, en oubliant le roi, pour ne voir que le beau jeune homme. La reine mère, qui avait craint l'amour incestueux de l'un de ses fils, le désordre porté dans la maison de l'autre, ne fut pas fâchée de cette inclination nouvelle; Madame, qui au fond du cœur préférait le comte de Guiche, fils du comte de Gramont, laissa s'éloigner sans regret son royal amant, et la comtesse de Soissons, à qui il suffisait d'être confidente de Louis, favorisa cette seconde inclination, comme elle était prête à favoriser la première. Madame prenait plaisir à chagriner les deux reines; et la comtesse de Soissons, surintendante de la maison de la reine, avait eu des querelles, sur les droits de sa charge, avec la duchesse de Navailles, sa dame d'honneur, qui avaient dégénéré en une brouillerie ouverte [1].

[1] Mad. de Motteville, t. XL, p. 117-122, et 124. — Mad. de Montpensier, t.

Un mariage qu'avait déjà négocié le cardinal Mazarin vint animer les fêtes de la cour, appeler le roi à se montrer toujours plus magnifique, et bientôt donner pâture à la médisance: ce fut celui de Marguerite d'Orléans, première fille du second lit de Gaston, avec le prince Côme, fils aîné du grand duc Ferdinand II de Toscane. La duchesse douairière d'Orléans était incapable de donner aucune éducation à sa fille, et la sœur du premier lit de celle-ci, la grande Mademoiselle, avait plus contribué à la gâter qu'à la former. Marguerite avait la plus grande aversion pour la gravité espagnole et le cérémonial italien; elle montait à cheval, elle aimait la chasse, la danse, la conversation libre et enjouée, et les propos galants; elle s'était prise de passion pour son cousin le prince Charles, neveu du duc de Lorraine, et après avoir accepté avec empressement les offres du prince toscan, elle les repoussa tout à coup avec désespoir. Elle ne se détermina à accomplir les engagements contractés pour elle, que lorsque le roi lui déclara qu'elle devait choisir entre ce mariage et le couvent. Le mariage fut célébré, au Louvre, par procuration; elle partit, mais accompagnée pendant quelques jours par son amant, et elle montra si ouvertement sa passion pour celui-ci, son aversion pour son époux, qu'on put prévoir dès lors, avec certitude, les scandales et les malheurs qui furent la conséquence de ce mariage, et qui causèrent l'extinction de la maison de Médicis [1].

Le roi prenait si peu de soin de déguiser sa passion pour mademoiselle de la Vallière, qu'Anne d'Autriche crut devoir lui en parler pour essayer de le rappeler à ses devoirs; mais elle reconnut bientôt qu'elle n'était plus écoutée, et qu'il commençait à parler en maître, au lieu de songer à ses obligations; elle se borna alors à le supplier de cacher son infidélité à sa femme, du moins pendant sa grossesse. Le secret en effet fut gardé avec une discrétion exemplaire jusqu'après les couches de la reine; celle-ci mit au monde, le 1er novembre, un fils nommé Louis, qui porta pendant cinquante ans le titre de dauphin sans régner jamais. Dès avant sa naissance le roi avait nommé pour être sa gouvernante la duchesse de Montausier. C'était la fille de la marquise de Rambouillet, dans l'hôtel de laquelle se rassemblaient tous les beaux

XLIII, p. 22. — Mad. de La Fayette, Hist. de mad. Henriette, t. LXIV, 2e p., p. 387. — Choisy, t. LXIII, p. 240. — La Fare, t. LXV, ch. 9, p. 156.

[1] Mém. de mademoiselle de Montpensier, t. XLIII, p. 4. — Galluzi, Hist. du Grand-Duché de Toscane, t. VII, p. 269, seq.

esprits du temps ; elle n'avait consenti à donner la main au duc, alors marquis de Montausier, qu'après l'avoir laissé quatorze ans soupirer pour elle. Au milieu de la corruption des mœurs, la marquise de Rambouillet et sa fille s'étaient proposé de réformer la cour et leur siècle ; choquées de la grossièreté des manières et du langage, elles avaient outré leurs principes ; l'hôtel de Rambouillet était devenu une école de pruderie, de langage précieux et d'affectation. Ce faux bel esprit fut plus tard, avec raison, tourné en ridicule ; cependant il avait contribué puissamment à changer le ton de la bonne compagnie, c'est peut être à son influence qu'il faut attribuer la décence du langage de Louis XIV et de sa cour, lors même qu'elle était la scène de continuels désordres. La nomination de madame de Montausier montrait l'estime qu'en faisait le roi, tandis qu'elle et son mari prouvèrent bientôt de leur côté, par leurs complaisances pour les passions de ce monarque, que leur rigorisme s'attachait bien plus aux formes qu'il n'atteignait le fond [1].

La reine, quoique aimant passionnément son mari, n'était pas assez ignorante des mœurs de son pays pour avoir compté sur une fidélité conjugale inconnue à la cour de son père ; mais à ses chagrins domestiques elle dut bientôt, ainsi que sa belle-mère, joindre d'autres inquiétudes comme Espagnole. La paix, qui avait été cimentée par le mariage de Marie-Thérèse, n'était rien moins qu'assurée ; le roi se proposait toujours de s'agrandir aux dépens de l'Espagne. Quoiqu'il se fût engagé par le traité des Pyrénées à abandonner le Portugal, il résolut de continuer à le secourir : dans les mémoires dirigés par lui ou en son nom, il dit que les deux couronnes de France et d'Espagne sont, l'une par rapport à l'autre, dans un état de rivalité et d'inimitié permanentes que les traités peuvent couvrir, mais ne sauraient jamais éteindre ; « quelques clauses spécieuses qu'on y mette d'union, d'amitié,
» de se procurer respectivement toutes sortes d'avantages, le véritable
» sens que chacun entend fort bien, chacun de son côté, par l'expé-
» rience de tant de siècles, est qu'on s'abstiendra au dehors de toute
» sorte d'hostilités et de toute démonstration publique de mauvaise
» volonté, car pour les infractions secrètes et qui n'éclateront point,
» l'un les attend toujours de l'autre, et ne promet le contraire qu'au
» même sens qu'on le lui promet,.... comme il se fait dans le monde

[1] Mad. de Motteville, p. 154 et 214. — Ab. de Choisy, p. 274. — Monglat, p. 124.

Digitized by Google

« pour les compliments, absolument nécessaires pour vivre ensemble, « et qui n'ont qu'une signification bien au-dessous de ce qu'ils son- « nent [1]. » Avec de tels principes de morale politique, Louis XIV mit un grand zèle à tirer les Portugais d'embarras : il les réconcilia avec les Hollandais; il détermina le roi d'Angleterre à épouser une princesse de Portugal, et il s'engagea à faire passer à ce prince deux cent mille écus par année, qui devaient être employés à secourir les Portugais, annonçant que si cette assistance ne suffisait pas, il leur en ferait passer une plus efficace [2].

En même temps, la rivalité entre les deux couronnes éclata pour une question d'étiquette. L'Espagne prétendait être en tous points l'égale de la France; celle-ci, au contraire, en cédant le pas à l'Empereur, voulait se mettre au-dessus de toutes les autres couronnes. Au traité des Pyrénées l'égalité la plus absolue dans le cérémonial avait été observée entre les deux rois; dans d'autres occasions les ambassadeurs des deux couronnes avaient évité de se trouver aux cérémonies, pour ne pas se disputer le pas. A l'entrée d'un ambassadeur de Venise à Londres, celui ci, dans le même but de ne pas mettre aux prises des prétentions rivales, n'avait fait inviter aucun ambassadeur. Louis XIV déclara qu'il ne souffrirait point cette manière d'éluder la difficulté, et il donna ordre au comte d'Estrades, son ambassadeur à Londres, de passer de vive force devant le baron de Vatteville, ambassadeur de Philippe IV, dans la première cérémonie publique, lors même qu'il n'y serait pas invité. Cette occasion se présenta le 10 octobre à la réception d'un ambassadeur de Suède à Londres. D'Estrades croyait avoir pris assez de précautions pour être le plus fort ; il avait entremêlé dans son cortége un grand nombre de gens de guerre, et voyant que le baron de Vatteville voulait passer avant lui, il leur donna ordre de couper les traits de sa voiture. Ces traits recouvraient des chaînettes de fer ; en même temps une troupe de bouchers et d'artisans de Londres, à qui l'ambassadeur d'Espagne avait distribué de l'argent, ou qui n'écoutaient que leur haine contre la France, tombèrent de toutes parts sur le cortége du comte d'Estrades et l'accablèrent ; ses chevaux furent tués, six de ses gens le furent aussi, trente-trois furent blessés, et son fils était de ce nombre. Mais Louis XIV prit cette affaire avec tant de hauteur, il

[1] Mém. historiques, t. I, p. 64.

[2] Choisy, p. 212. — Mém. historiques de Louis XIV, t. I, p. 118. — La Hode, l. XXIV, p. 16. — Flassan, Hist. de la Diplomat. franç., t. III, p. 258.

se montra si résolu à renouveler la guerre pour venger cette offense, que Philippe IV sentit que, comme le plus âgé, c'était à lui d'être le plus sage : il ne voulut point replonger son pays, pour une cause si puérile, dans les calamités dont il venait à peine de sortir. Il fit déclarer, au commencement de l'année suivante, par le marquis de la Fuente, son ambassadeur à Paris, devant tout le corps diplomatique, qu'il avait désapprouvé Vatteville, et l'avait rappelé de Londres à l'occasion de cette dispute, et qu'il donnait l'ordre à ses ambassadeurs de ne plus disputer à l'avenir, dans aucune cour de l'Europe, la préséance à ceux de la France [1].

Louis XIV était impatient de se délivrer de Fouquet ; un intérêt de cœur vint encore hâter la chute du ministre. On assure que cet homme présomptueux pour lequel avait été fait le vers, « Jamais surintendant » ne trouva de cruelles, » osa élever ses vœux jusqu'à mademoiselle de la Vallière et lui faire des offres d'argent. Le roi, personnellement offensé, ne différa plus sa vengeance : il résolut, non pas de destituer Fouquet, mais de le faire périr ; et comme il était peu probable que le parlement portât si loin la sévérité contre un de ses officiers, qu'il était d'ailleurs plus expéditif de le faire juger par une commission extraordinaire, Louis XIV tendit un piége à Fouquet, pour qu'il renonçât à sa place de procureur général et aux priviléges qui y étaient attachés. Colbert lui parla de l'embarras où se trouvait le roi, parce qu'il n'y avait pas un sou dans l'épargne. Un autre jour, il lui fit venir la pensée de vendre sa charge de surintendant, dont on lui offrait 1,300,000 livres. Enfin Fouquet, à qui le roi avait soin de montrer une tendre amitié et la confiance la plus aveugle, dit un jour à Colbert « qu'il avoit envie de vendre sa charge pour en faire un sacrifice au » roi. Ce fut alors que Colbert se jeta dans les acclamations, et Fouquet, enivré de la belle action qu'il croyoit faire, alla sur-le-champ » le dire au roi qui le remercia, et accepta l'offre sans balancer, en » lui cachant le véritable sujet de sa joie. Le roi, dès le soir même, ne » manqua pas de dire à Colbert : Tout va bien ; il s'enferre de lui-même : il m'est venu dire qu'il porteroit à l'épargne tout l'argent » de sa charge [2]. »

Cette perfidie paraissait à Louis de l'habileté, et à peine Fouquet

[1] Choisy, p. 271. — Motteville, t. XL, p. 148. — Mémoires historiques de Louis XIV, t. I, p. 118. — Montglat, p. 117. — La Hode, t. XXIV, p. 26.
[2] Abbé de Choisy, t. LXIII, p. 250.

eut-il fait porter au mois d'août un million à Vincennes, que le roi lui demanda de lui donner une fête à Vaux, ce château enchanté où le surintendant avait réuni toutes les merveilles des arts et de la magnificence. Il voulait le faire arrêter au milieu du festin ; mais la reine mère lui persuada de différer quelque peu, et de jouir sans partage des féeries de Vaux, où l'on assure que Fouquet dépensa un million pour les apprêts du festin, du bal et du feu d'artifice. En sortant de ce palais enchanté, Louis demanda au surintendant de le suivre à Nantes, où il voulait aller tenir les états de Bretagne, et Fouquet, quoique malade de la fièvre, partit en effet avec la cour. Arrivé au terme du voyage, Fouquet, sur l'invitation du roi, se rendit le 5 septembre, à six heures du matin, au château de Nantes pour assister au conseil. Comme il en ressortait, il fut arrêté par d'Artagnan, créature de Mazarin, et conduit sous l'escorte de cent mousquetaires au château d'Angers. En même temps les scellés furent mis sur l'hôtel où il logeait, et du Vouldi fut envoyé à Paris pour les mettre dans sa maison. Ce fut là qu'on trouva un projet minuté déjà depuis longtemps, où se trouvait détaillé tout ce que ses amis devaient faire pour le sauver, si le cardinal Mazarin le faisait arrêter. Fouquet attachait si peu d'importance à ce papier, qu'il l'avait oublié derrière une glace. On voulut cependant le faire passer pour la preuve d'une conspiration contre l'État [1].

Fouquet n'était pas coupable d'un crime d'État, mais suivant l'exemple de ses prédécesseurs, il avait puisé dans les coffres de l'État comme si c'étaient les siens propres ; cependant il inspira un intérêt universel : on l'aimait pour le charme de ses manières, pour l'élégance de ses goûts, pour ses largesses, auxquelles toute la cour avait participé, oubliant l'origine de l'or qu'il distribuait à pleines mains ; bientôt l'acharnement avec lequel il fut poursuivi, et la violation de toutes les formes protectrices des accusés, dans un procès qui dura plus de quatre ans, le firent considérer comme une victime de la tyrannie. Pellisson, son premier commis, fut enfermé à la Bastille, mais il déjoua toutes les tentatives faites pour lui arracher le secret de son maître, et avant même d'en sortir, il publia, pour la défense de Fouquet, trois mémoires que l'on regarde comme son chef-d'œuvre. La Fontaine implora la grâce de Fouquet par une touchante élégie. Madame de Sévigné, dans une suite

[1] Gourville, t. LII, p. 336, avec le projet lui-même en note. — Choisy, p. 232. — Mad. de Motteville, p. 159. — La Hode, l. XXIV, p. 20.

de lettres à M. de Pomponne, rendit compte à cet homme de bien du procès du surintendant, avec la plus tendre sollicitude. Les autres s'écartèrent du malheureux, et Gourville, qui avait fait avec lui sa fortune, se hâta de passer dans les pays étrangers [1].

Au moment de l'arrestation du surintendant, Louis XIV établit un conseil de finances; il nomma le maréchal de Villeroi pour le présider; c'était le sort de cet homme d'occuper successivement les plus hautes fonctions, sans exercer jamais d'autorité réelle : il n'avait point élevé le roi dont il avait été gouverneur, il n'avait point commandé les armées dont il était maréchal, il n'administra pas davantage les finances : tout le pouvoir réel passa à Colbert, auquel étaient associés d'Aligre et de Sève. En même temps, le roi institua une chambre de justice, composée du chancelier, du premier président Lamoignon, et d'une vingtaine de juges. Il voulut que tous les financiers fussent traduits devant ce tribunal. Aucun d'eux n'avait peut-être les mains parfaitement nettes, mais l'eussent-elles été, la chambre était résolue à trouver tous les riches coupables. Elle se mettait au-dessus de toutes les règles de justice, elle acceptait comme un témoignage la prévention publique, toujours défavorable aux traitants; elle demanda à tous des sacrifices énormes, plusieurs furent ruinés; on parla de cent millions qui leur avaient été arrachés, mais personne ne sut jamais quel fut le montant de ces exactions : leur produit fut dissipé en libéralités aux courtisans, aux maîtresses, en bâtiments somptueux et en fêtes de cour, sans que le peuple en éprouvât aucun soulagement. Après l'arrestation de Fouquet, le ministère réel ne se composa plus que de trois membres : le Tellier continua à réunir la guerre et l'intérieur, Lyonne demeura chargé des affaires étrangères, et Colbert dirigea tout à la fois les finances, la maison du roi, la marine et la surintendance des bâtiments [2].

(1662.) Le premier jour de l'année 1662, Louis XIV fit une promotion de chevaliers du Saint-Esprit; il y avait vingt-neuf ans qu'il ne s'en était fait aucune. Il fit entrer dans l'ordre soixante-trois chevaliers d'épée et huit d'Église. Il voulait comprendre dans cette promotion le maréchal Fabert, qui, né à Metz en 1599, et fils et petit-fils d'impri-

[1] Lettres de mad. de Sévigné, éd. de 1822, t. I. p. 63, n. 33 et suiv. — Ab. de Choisy, p. 212. — Gourville, p. 348. 356.

[2] Mém. historiques de Louis XIV, t. I, p. 104-110. — Forbonnais, Recherches sur les finances, t. I, p. 271. — La Hode, t. XXIV, p. 29. — Motteville, t. XL, p. 162.

meurs anoblis par les ducs de Lorraine, s'était distingué pendant quarante ans par sa bravoure, par une rare intelligence de l'art de la guerre, et par une fidélité inébranlable au roi, ou plutôt au premier ministre. Fabert répondit qu'il ne pouvait pas produire les titres exigés. — Qu'il produise ceux qu'il voudra, dit le roi, on ne les examinera pas. — « Je » ne veux pas, reprit Fabert, que mon manteau soit décoré par une » croix, et mon nom déshonoré par une imposture. » Louis XIV lui écrivit alors de sa main combien ce refus lui inspirait d'estime. Fabert n'y survécut que peu de mois : il mourut à Sedan le 17 mai 1662 [1].

Plusieurs des nouveaux chevaliers, au printemps suivant, brillèrent avec le roi dans un carrousel qu'il donna, devant les Tuileries, sur la place qui en a gardé le nom. Le roi paraissait avec un grand avantage dans ces divertissements par la beauté de sa figure, par son adresse dans tous les exercices du corps, et par la magnificence qu'il y déployait [2]; mais dans ses mémoires, il les rapporte à un but plus élevé : après des réflexions très-judicieuses, mais applicables à tous les hommes sur l'avantage des plaisirs honnêtes, « qui délassent du travail, fournissent » de nouvelles forces pour s'y appliquer, servent à la santé, calment » les troubles de l'âme et l'inquiétude des passions, inspirent l'huma» nité, polissent l'esprit, adoucissent les mœurs, et ôtent à la vertu je » ne sais quelle trempe trop aigre qui la rend quelquefois moins socia» ble, et par conséquent moins utile, il veut qu'un prince et un roi » de France considère quelque chose de plus dans ces divertissements » publics, qui, dit-il, ne sont pas tant les nôtres que ceux de notre » cour et de tous nos peuples. Il y a des nations où la majesté des rois » consiste, pour une grande partie, à ne se point laisser voir, et cela » peut avoir ses raisons parmi des esprits accoutumés à la servitude, » qu'on ne gouverne que par la crainte et la terreur ; mais ce n'est pas » le génie de nos Français, et d'aussi loin que nos histoires nous en » peuvent instruire, s'il y a quelque caractère singulier dans cette » monarchie, c'est l'accès libre et facile des sujets au prince ; c'est une » égalité de justice entre lui et eux, qui les tient pour ainsi dire dans » une société douce et honnête, nonobstant la différence presque infinie » de la naissance, du rang et du pouvoir... Cette liberté, cette dou» ceur, et pour ainsi dire cette facilité de la monarchie, avoient passé

[1] Biogr. univers., Fabert, t. XIV, p. 8. — Montglat, t. LI, p. 124.— La Hode, t. XXV, p. 31.

[2] Motteville, t. XL, p. 166.

» les justes bornes durant ma minorité et les troubles de mon État... » Mais plus j'étois obligé à retrancher de cet excès, et par des remèdes » peu agréables, plus il falloit conserver et cultiver avec soin tout ce » qui, sans diminuer mon autorité et le respect qui m'étoit dû, lioit » d'affection avec moi mes peuples, et surtout les gens de qualité, afin » de leur faire voir par là même, que ce n'étoit point ni aversion pour » eux, ni sévérité affectée, ni rudesse d'esprit, mais raison et devoir » simplement, qui me rendoient en d'autres choses plus réservé et plus » exact à leur égard [1]. »

Quelque justesse d'esprit qu'on doive reconnaître à ces réflexions, le jeune monarque n'était pas guidé uniquement par de si sages pensées; il avait annoncé le carrousel comme destiné au divertissement des deux reines : dans son cœur il le dédiait davantage à ses maîtresses. Amoureux de mademoiselle de la Vallière, ce n'était point à elle seulement qu'il faisait la cour. Il conservait du goût pour Madame, il en avait aussi pour la comtesse de Soissons, et celle-ci sachant bien qu'elle ne pouvait le fixer, cherchait du moins à conserver sa faveur, en le servant dans d'autres intrigues. Elle prenait surtout plaisir à le mettre bien avec mademoiselle de la Mothe Houdancourt, une des filles de la reine, pour jeter dans l'embarras son ennemie la duchesse de Navailles, à qui la surveillance de ces filles était confiée. La duchesse se fit un devoir de maintenir la pureté de la maison qu'elle gouvernait. Elle repoussa les avertissements, puis les ordres de le Tellier, qui lui intimait de ne plus se mêler de la conduite des filles de la reine; elle parla au roi lui-même avec force : avertie qu'on avait vu passer de nuit des hommes de bonne mine sur un toit qui pouvait conduire à l'appartement de ces dames, elle y fit mettre des grilles. Le roi ne laissa point encore éclater son ressentiment, et mademoiselle de la Vallière ayant enfin cédé à sa passion, fit oublier sa rivale. Des pendants d'oreille de diamant, de la valeur de cinquante mille écus, dont mademoiselle de la Vallière ne craignit point de se parer, même devant la reine, révélèrent à celle-ci l'objet des préférences de son mari [2].

Il n'avait pas tenu à madame la comtesse de Soissons et à ses amis que la reine ne fût instruite plus tôt : elle voulait brouiller le roi avec mademoiselle de la Vallière, qui ne dépendait point d'elle, et le porter

[1] Mémoires historiques de Louis XIV, t. I, p. 190, 192.

[2] Mad. de La Fayette, Hist. d'Henriette d'Ang., t. LXIV, p. 422. — Madame de Motteville, t. XL, p. 168-175. — Mademoiselle de Montpensier, t. XLI, p. 33.

à d'autres amours. D'accord avec le comte de Guiche et le marquis de Vardes, tous deux amoureux de Madame, elle fabriqua une lettre écrite en espagnol, où les amours du roi étaient racontés avec détail; elle releva le couvert d'une lettre adressée par la reine d'Espagne à la reine et s'en servit pour enveloppe, et elle la fit remettre à la segnora Molina, première femme de chambre de la reine. Celle-ci, quoiqu'elle reconnût l'écriture de la reine d'Espagne, eut quelque soupçon, d'après la manière dont la lettre était pliée; elle l'ouvrit et la porta au roi, qui fut indigné d'une perfidie dont il était l'objet, mais qui demeura longtemps sans savoir sur qui fixer ses soupçons, qui se livra même à son ressentiment contre ceux qui n'avaient commis aucune faute, avant de découvrir les vrais coupables, et de les punir sévèrement [1].

Charles IV, duc de Lorraine, était alors à la cour. Il n'avait point d'enfants, et le fils de son frère était son héritier naturel, aussi bien dans l'ordre de la succession masculine que féminine, les deux frères ayant épousé les deux sœurs. Il voulut le marier à mademoiselle de Montpensier pour jouir de son immense fortune, mais Mademoiselle assure qu'elle ne le jugea plus digne d'elle, depuis que toutes les forteresses de la Lorraine étaient rasées. Quand on essaya ensuite de le marier à une des filles du second lit de Gaston, qui étaient ses cousines germaines, le duc refusa de donner de quoi vivre à son neveu; il se brouilla avec la duchesse douairière d'Orléans, sa sœur, et bientôt avec toute sa famille. Il entra alors en traité avec le roi, pour lui céder ses duchés de Lorraine et de Bar, moyennant une pension d'un million de livres que le roi s'engageait à lui payer; le traité fut signé le 6 février 1662. Comme dédommagement de la souveraineté qu'il faisait perdre à sa famille, il obtenait en France pour tous les princes de Lorraine le rang de princes du sang. Nous avons vu déjà qu'ils se disaient issus de Charlemagne, c'était la prétention que le roi voulait bien admettre. Le vieux duc, dont la vie avait toujours était fort licencieuse, voulait alors se marier à la fille d'un apothicaire, Marianne Pajot, dont il était devenu amoureux, et c'était pour satisfaire cette passion qu'il voulait renoncer à ses grandeurs. Ce traité ne fut pas plutôt connu qu'il souleva des réclamations universelles; les ducs et pairs ne voulurent pas consentir à reconnaître des supérieurs dans les princes lorrains; le chancelier déclara que le roi ne pouvait faire des princes du sang que

[1] Madame de Motteville, t. XL, p. 179. — La Fayette, Vie de mad. Henriette, p. 414.

selon les lois de la nature ; le duc François protesta contre l'abandon d'un héritage qui lui appartenait de droit ; son fils s'échappa de France, et vint chercher un asile à Florence, auprès de la grande duchesse dont il était amoureux. Louis XIV prétendit que le traité était nul, si tous les membres de la famille de Lorraine ne le ratifiaient pas, condition qu'il était bien sûr de ne voir jamais exécutée ; aussi ce traité qui avait soulevé tant de passions fut si complétement abandonné qu'on put croire que le duc Charles IV, qui ne traitait jamais sérieusement les choses sérieuses, n'avait eu en vue que la mystification de sa famille, de son pays, et du souverain avec lequel il négociait. Celui-ci, ayant appris le mariage roturier que voulait contracter le duc de Lorraine, fit enlever Marianne Pajot, et la fit enfermer dans un couvent, avec l'ordre rigoureux de ne lui permettre de voir ni de parler à personne [1].

Mlle de Montpensier, après avoir refusé la main d'un duc qui ne lui semblait pas assez indépendant, refusa celle d'un roi qu'elle jugeait mal affermi sur son trône. C'était Alphonse VI, roi de Portugal, l'un des princes les plus vicieux et les plus incapables qui soient jamais montés sur un trône. Il n'avait que treize ans, lorsqu'en 1656 il avait succédé à son père Jean IV, le fondateur de la maison de Bragance : déjà alors il montrait les goûts les plus vils, la débauche la plus rebutante, la cruauté la plus atroce. Tandis que sa mère, Louise de Gusman, administrait le royaume comme régente, et pourvoyait à sa défense, le fils introduisait dans le palais des courtisanes et des escrocs, ou il courait les rues de nuit avec une troupe de spadassins, attaquant, blessant ou tuant tout ce qu'il rencontrait. Au mois de juin 1662, ce monstre fut déclaré majeur, sa mère écartée du pouvoir, et la folie et la férocité d'Alphonse semblèrent redoubler [2].

Il ne paraissait guère possible qu'un tel roi, à la tête d'un État complétement désorganisé, pût résister à la puissance de l'Espagne ; aussi Mademoiselle faisait moins d'objections à son caractère qu'à l'instabilité de sa condition. « Les Espagnols, » disait-elle, « chasseront ce » prétendu roi, qui viendroit en France demander l'aumône lorsque

[1] Mém. de Mademoiselle, t. XLIII. p. 24. — Mém. historiques de Louis XIV, tome I, p. 160. — Mém. de Montglat, p. 125. — La Hode, l. XXV, p. 41-48. — Limiers, l. V, p. 40. — Larrey, t. III, p. 263. — Flassan, diplomatie franç., t. III, p. 286. — Traités de paix, t. IV. § 13, p. 32.

[2] *Ibid.*, p. 45. — History of Spain and Portugal, Cabinet Cyclop. t. V, p. 244.

Digitized by Google

» mon bien seroit mangé : toute ma consolation seroit d'aller faire la
» reine dans quelque petite ville. J'aime mieux être Mademoiselle en
» France avec cinq cent mille livres de rente, faire honneur à la cour
» et ne lui rien demander [1]. » C'était justement ces cinq cent mille livres de rente dont Louis XIV voulait gratifier Alphonse pour l'aider dans sa résistance. M. de Turenne, qui portait la parole pour lui, insista ; Mademoiselle fut enfin envoyée en exil à Saint-Fargeau, où elle demeura deux ans sans céder. Cependant Turenne avait désigné au roi le comte de Schomberg, Allemand, protestant, comme l'homme le plus en état de réorganiser le Portugal, sans donner trop à connaître qu'il était l'agent de la France. Il arriva à Lisbonne avec quatre-vingts officiers et quatre cents cavaliers, tous vieux soldats : il rétablit la discipline dans les corps, il releva les fortifications des villes frontières, il enseigna aux Portugais le nouvel art de la guerre, et, secondé par le zèle de tout un peuple pour l'indépendance, il le sauva du joug espagnol [2].

Pour assister le Portugal, il fallait à la France des alliances avec les puissances maritimes, et Lyonne prit à tâche de rétablir la bonne harmonie entre le roi et les Provinces-Unies. Mazarin l'avait troublée sans aucun motif politique, par cupidité, et pour enrichir les corsaires auxquels il était associé aux dépens du riche commerce des Hollandais ; un traité de confédération, de commerce et de navigation fut signé le 27 avril avec les Provinces-Unies, il devait durer vingt-cinq ans, il en dura à peine six [3]. Un traité de commerce fut en même temps signé avec le Danemark; mais un troisième traité, plus important que l'une et l'autre, après avoir été négocié avec un profond secret, fut signé à Londres le 17 octobre. Par celui-ci, Charles II, sans égard pour son honneur, pour l'intérêt et surtout pour les désirs de sa nation, vendit à Louis XIV, au prix de cinq millions de livres, la ville de Dunkerque, que Cromwell avait conquise pour l'Angleterre, lorsque son armée avait si vaillamment secondé Turenne à la bataille des Dunes. C'était le premier de ces actes de lâcheté et de haute trahison par lesquels Charles II, pendant tout son règne, ne cessa de sacrifier sa patrie à l'or

[1] Mém. de Mademoiselle, p. 30.

[2] Ramsay, Histoire du vicomte de Turenne, t. II. liv. V, p. 135. — La Hode, liv. XXV, p. 48-51. — Larrey, t. III, p. 292. — Mignet, Succession d'Espagne. t. I, p. 314.

[3] Basnage, Annales des Provinces-Unies, t. I. p. 642. — Traités de paix, t. IV, § 15, p. 38. — Mignet, Succession d'Espagne, t. I, p. 171.

de la France. La ville fut livrée aux Français le 27 novembre, et Louis XIV y fit exécuter aussitôt d'immenses travaux, soit pour en rendre les fortifications inexpugnables, soit pour creuser un basin capable de contenir à flot trente vaisseaux de guerre. Enfin la France conclut dans le même temps un traité avec la Suède, afin de faire arriver dans ses ports les bois de construction de la Scandinavie, et de réaliser le projet que formait déjà Colbert de donner à sa patrie une marine redoutable [1].

Le nouveau ministère travaillait avec autant de constance que d'intelligence à remettre l'ordre dans l'État, à centraliser le pouvoir, et à déférer au monarque seul le droit de nommer à toutes les fonctions, de disposer de toutes les forces. Jusqu'alors, on avait laissé aux chefs d'emploi le soin de choisir tous leurs subalternes, en sorte que le roi n'était maître ni de l'armée, ni des forteresses, ni des provinces. Colbert et le Tellier s'attachèrent au contraire à établir le principe que dans aucun département personne n'exerçait aucun pouvoir que par la délégation directe du monarque. Le duc d'Épernon, fils du favori de Henri III, mourut cette année, et le roi supprima la charge de colonel général de l'infanterie qu'il avait en quelque sorte héritée de son père. Dès lors, le ministre de la guerre se mit en possession de nommer tous les officiers de l'armée jusqu'aux enseignes. De même il s'attribua la nomination non-seulement de tous les commandants des places, mais des capitaines des portes et de tous ceux qui dépendaient d'eux, jusqu'aux gardes-magasins. Le roi fit sentir aux gouverneurs des provinces qu'ils ne devaient regarder leurs gouvernements que comme une grosse pension qu'il leur avait assurée; que leur demeure habituelle devait être la cour, et qu'ils devaient considérer leur renvoi dans leur gouvernement comme une disgrâce et presque un exil. C'était par les gouverneurs particuliers et surtout par les intendants qu'il exerçait son autorité; car, quant aux premiers, pour les tenir mieux dans sa main, il réduisit à trois années la durée de leurs fonctions. Il apporta enfin une réforme fondamentale dans l'armée. Le Tellier était frappé de ce que de riches paysans étaient entrés dans la maison du roi pour s'exempter de payer la taille; les places de simples gardes du corps se

[1] Mém. historiques de Louis XIV, t. I, p. 167. — Mém. de Monglat, t. LI, p. 128. — Mém. de Motteville, t. XL, p. 177. — Rapin Thoyras, Hist. d'Ang., t. X, l. XXIII, p. 194. — Lettres et négociations du comte d'Estrades, t. I, p. 340, seqq.

vendaient jusqu'à quatre mille francs, et ceux qui les achetaient à ce prix ne rendaient presque aucun service. Le ministre les soumit à de fréquentes revues; il ne leur accorda plus les congés qu'ils étaient dans l'usage d'acheter, et il rendit bientôt la place intenable à ceux qui ne voulaient pas être militaires; ils se hâtèrent d'en ressortir, et les corps de la maison du roi devinrent bientôt les plus effectifs et les plus redoutables de l'armée. Le Tellier créa en même temps des inspecteurs pour la cavalerie légère et pour l'infanterie, et il réussit ainsi à supprimer l'abus scandaleux des passe-volants. C'étaient des soldats d'emprunt que le capitaine faisait paraître seulement aux revues, afin de toucher et de s'approprier la solde d'hommes qui réellement n'existaient point. Il donna à chaque régiment des habits d'uniforme; jusqu'alors chaque soldat avait porté le sien, et souvent à leurs guenilles on les aurait pris pour des mendiants ou pour des bandits. Avant le Tellier, les capitaines volaient sans scrupule et leurs soldats, et le roi, et les paysans, et les ennemis. Quand ils étaient sur la frontière, les contributions qu'ils levaient faisaient la meilleure partie de leurs profits. Le ministre retira de leurs mains et les munitions et les fourrages, pour en faire une administration séparée. Il protégea le paysan contre l'homme de guerre, et en peu de temps l'armée se trouva plus forte, tandis que le pays fut infiniment soulagé [1].

La seule partie de l'éducation du roi que sa mère eût soignée avec une constante vigilance était sa conviction religieuse; elle l'avait asservi à toutes les pratiques espagnoles, et elle lui avait interdit toute réflexion sur sa croyance; aussi Louis était-il bien plus bigot que dévot : toutefois il exigeait de son clergé autant de soumission que de son armée; c'est qu'il n'avait qu'une manière unique de comprendre l'organisation de l'État, il appliquait à toute chose l'exercice de la puissance absolue. Il tenait fort à obtenir du cardinal de Retz sa démission de l'archevêché de Paris, ne voulant pas laisser à la tête du clergé un homme qui avait été si longtemps le chef de la révolte. Cette négociation, entamée par Fouquet, fut continuée par le Tellier et conclue enfin cette année. Gondi donna sa résignation pure et simple de son archevêché, en échange contre la riche abbaye de Saint-Denis, qui rapportait quarante mille écus de rente, quelque argent comptant, et la permission de rentrer en France. L'archevêque de Toulouse de Marca

[1] Mém. historiques de Louis XIV, t. I, p. 57. 197. — La Hode, l. XXV, p. 59. — Recueil des anciennes lois, t. XVIII, p. 37.

fut promu à l'archevêché de Paris, et comme il mourut bientôt après, il fut remplacé par Péréfixe qui avait été précepteur du roi [1].

Mais tandis que l'archevêque de Paris se courbait sous la puissance royale, le pape Alexandre VII laissait éclater son mauvais vouloir. C'était le même Fabio Chigi que les négociateurs français avaient regardé comme leur étant si défavorable, quand il était nonce au congrès de Munster. Mazarin avait voulu faire prononcer contre lui l'exclusion du pontificat par la France, puis il s'en était désisté; mais il l'avait humilié de nouveau en l'excluant des négociations pour la paix des Pyrénées. Pour ces diverses causes, on sentait de part et d'autre que la cour de France était mal avec la cour de Rome, et qu'en conservant des égards extérieurs, chacune cherchait secrètement à nuire à l'autre, ou à la mortifier. De cette disposition des esprits devaient résulter des offenses mutuelles, après lesquelles on s'efforçait de faire passer pour des accidents imprévus des affronts souvent médités d'avance. Le duc de Créqui, qui venait d'être nommé ambassadeur à Rome, sembla n'avoir d'autre commission que de mortifier le pape. Avant de partir de Paris, il ne fit point de visite au nonce, parce que celui-ci ne voulait pas donner chez lui la main, c'est-à-dire la place à droite aux ducs et pairs. Arrivé près de Rome, il fit prévenir le frère et les parents du pape, que s'ils ne venaient pas au-devant de lui pour le recevoir hors de la ville, il ne leur ferait point ensuite visite à son arrivée : ces disputes d'étiquette étaient la conséquence des ordres de la cour ; Louis XIV voulait établir pour ses ambassadeurs un cérémonial qui les distinguât de ceux de tout autre monarque. La cour de Rome s'étant refusée à s'écarter de ses anciens usages, le duc de Créqui fit son entrée le 11 juin 1662, sans que le frère et le neveu du pape vinssent au-devant de lui, sans qu'ils lui fissent aucune visite, et qu'il leur en rendit aucune [2].

Dans cette disposition mutuelle à recevoir et à donner offense, la police de Rome fit quelques arrestations de prévenus, à peu de distance du palais Farnèse, où logeait le duc de Créqui; et ce dernier, qui considérait comme partie de ses franchises de ne permettre aucun exercice de la justice romaine dans le voisinage de son palais, encouragea les aventuriers et les spadassins qu'il avait amenés à sa suite, à prendre querelle avec les sbires de la patrouille, toutes les fois qu'ils les rencon-

[1] Mém. de Guy Joly, t. XLVII, p. 441. seq. — La Hode, l. XXV. p. 61.
[2] Regnier Desmarais, Hist. des Démêlés avec la cour de Rome ; préface et p. 6.

Digitized by Google

treraient, et à les battre. Les sbires étaient appuyés par un corps de deux cents Corses, chargés de la garde du mont de piété et des prisons publiques. La caserne des Corses était rapprochée du palais Farnèse, en sorte que chaque jour il y avait quelque combat entre les gens de livrée de l'ambassadeur et les soldats du pape. Don Mario Chigi, frère de celui-ci, général des armées de l'État ecclésiastique, et le cardinal Imperiali, gouverneur de Rome, étaient particulièrement irrités de ces provocations journalières. On assure que lorsque quelques Corses se plaignirent au premier d'avoir été battus par des Français, il leur avait répondu : « Canailles, ne savez-vous donc plus vous servir de vos carabines[1] ! »

Le 20 août, une rencontre entre trois Français et trois Corses, sur le Ponte Sisto, dégénéra en une bataille générale. Les trois Français se réfugièrent vers le palais Farnèse ; aussitôt toute la livrée de l'ambassadeur sortit en armes, et repoussa les Corses jusqu'à leurs casernes. A leur tour ceux ci sortirent furieux, tambour battant et leurs officiers en tête ; plusieurs coups de mousquet furent tirés contre l'hôtel Farnèse ; l'ambassadrice rentra en voiture, au milieu de cette bagarre qu'elle ignorait : il était huit heures du soir ; les Corses ou les sbires voulurent l'arrêter ; et l'un des pages qui marchaient à pied près de sa portière fut tué. Il y eut aussi quelques Romains de tués, tous ces coups de mousquet atteignant plus souvent des passants que des gens engagés dans le combat[2].

L'ambassadeur du roi avait été insulté, mais on ne pouvait douter qu'il n'eût cherché lui-même la querelle dans laquelle il se trouvait engagé. Les ministres du pape s'étaient empressés d'agir pour apaiser le tumulte ; ils avaient assigné à la maison de l'ambassadeur un boucher et un boulanger pour l'approvisionner, pendant que l'émotion populaire empêchait les Français de fréquenter les marchés. Deux congrégations de cardinaux avaient été nommées, l'une pour punir les auteurs du tumulte, l'autre pour négocier avec l'ambassadeur et l'apaiser : les Français affirmèrent que la première avait fait évader vingt-trois Corses, après quoi elle avait mis leur tête à prix ; sept ou huit autres des moins coupables avaient été arrêtés. Mais Créqui déclarait que ces prétendues

[1] Reg. Desmarais, Hist. des Démêlés, p. 55 — La Hode. l. XXV, p. 63. — Limiers, t. V, p. 58. — Larrey, t. III, p. 275. — Montglat, p. 128. — Muratori Annali d'Italia, t. XV, p. 407.
[2] *Ibid.*, p. 12 à 14. — *Ibid.*, p. 64. — *Ibid.*, p. 59. — *Ibid.*, p. 276.

Digitized by Google

satisfactions n'étaient que de nouvelles offenses; il refusait la médiation de la reine de Suède et de l'ambassadeur de Venise. Il prit enfin la résolution de sortir de Rome et de tout l'État de l'Église; il se retira en Toscane, et de là il écrivit, le 6 septembre, une circulaire à tous les ministres étrangers résidents à Rome, dans laquelle il détaillait les réparations préalables qu'il exigeait, sans même promettre qu'elles pussent satisfaire sa cour. On y voit une première manifestation de cet orgueil du roi, qui ne comptait pour rien ni les droits des peuples ni la vie des hommes, et qui regardait comme une offense la seule prétention d'une justice égale pour tous. Créqui voulait que le pape privât le cardinal Imperiali du chapeau; qu'il livrât son propre frère, don Mario Chigi, au roi de France; qu'il fît pendre sur la place Farnèse le capitaine, le lieutenant et l'enseigne des Corses, avec cinquante soldats, et sur la place Navona le bargello, avec cinquante sbires; enfin qu'il envoyât en France un légat désigné par le roi pour lui faire des excuses [1].

Cette première sommation fut suivie du renvoi du nonce; le roi écrivit au pape une lettre offensante en date du 30 août. « Nous ne » demandons rien à Votre Sainteté en ce rencontre, lui disoit-il; elle » a fait une si longue habitude de nous refuser toute chose, et elle a » témoigné jusqu'ici tant d'aversion pour ce qui regarde notre personne » et notre couronne, que nous croyons qu'il vaut mieux remettre à sa » prudence propre les résolutions sur lesquelles les nôtres se régleront, » souhaitant seulement que celles de Votre Sainteté soient telles qu'elles » nous obligent de continuer à prier Dieu qu'elle la conserve au régime » de notre mère sainte Église [2]. » Bientôt l'archevêque d'Embrun, ambassadeur du roi à Madrid, eut ordre de demander au roi d'Espagne que jamais les Chigi et le cardinal Imperiali ne fussent reçus sous sa protection, et que de plus il accordât un passage par le Milanais à une armée de dix-huit mille hommes, qui se dirigeait sur Rome pour en chasser les auteurs de l'outrage fait à la France, et qui, en même temps, ferait rendre justice aux ducs de Parme et de Modène, à l'un desquels la chambre apostolique avait enlevé les États de Castro et de Ronciglione, à l'autre les vallées de Comacchio. Le pape offrit bien quelques satisfactions, mais non point telles qu'on les demandait. Il protesta, au

[1] Reg. Desmarais, p. 36. — Galluzi, Hist. du Grand Duché de Toscane, t. VII, ch. 8, p. 282.
[2] *Ibid.*, p. 41; et Preuves., *ibid.*, p. 9.

Digitized by Google

commencement de novembre, que tenant don Mario Chigi et le cardinal Imperiali pour innocents, il ne pouvait se résoudre à les traiter comme coupables [1]. Le pape faisait cependant des efforts pour arriver à une réconciliation. Il avait envoyé à Paris un nonce, avec lequel le roi ne voulut pas traiter. Il avait ôté au cardinal Imperiali les fonctions de gouverneur de Rome et de légat de la Marche, et il l'avait envoyé à Gênes pour y attendre les ordres de Sa Majesté. Mais l'Europe tremblait devant le jeune monarque ; tandis que l'Empereur et le roi d'Espagne, Léopold Ier et Philippe IV, épuisés de faiblesse et redoutant une collision, ne songeaient qu'à le flatter. On publiait partout les réformes qu'avait accomplies Louis XIV, les immenses richesses et les armées formidables dont il disposait. En France, les corps judiciaires se prêtaient avec empressement à servir la colère du roi. Le parlement de Provence rendit un arrêt par lequel il déclarait ne voir dans la souveraineté des papes sur Avignon et le comtat qu'un engagement temporaire donné pour sûreté d'une somme d'argent prêtée aux anciens comtes de Provence ; et comme le roi voulait réunir Avignon et le comtat à son domaine, le parlement ordonnait au vice-légat de communiquer les titres de l'engagement, afin d'y être pourvu. Les habitants d'Avignon, ou peut-être seulement la populace, désiraient alors être réunis à la France : aussi l'apparition de l'huissier qui portait cet arrêt au vice-légat causa un soulèvement dans Avignon pour renverser le gouvernement ecclésiastique, en sorte que le duc de Mercœur fut obligé de défendre le vice-légat et ses officiers contre la fureur du peuple [2]. La réunion d'Avignon au domaine fut prononcée par un arrêt de ce même parlement, en date du 26 juillet 1663.

(1663.) L'éclat de la cour de France, son luxe et son immense richesse, éblouissaient les étrangers ; il y avait cependant plus d'illusion que de réalité dans cette apparence : la prospérité du royaume était loin d'être si brillante. Deux années stériles de suite n'avaient donné que des récoltes misérables; quelques provinces souffraient de la famine, et dans toutes les blés étaient arrivés à un prix très-élevé. Quelques secours de vivres distribués aux pauvres de la capitale donnèrent occasion de frapper une médaille à l'honneur du roi, avec cette légende :

[1] Regn. Desmarais, p. 163 ; Preuves, p. 119. — La Hode, t. XXV, p. 72.
[2] Bouche, Hist. de Provence, t. II, p. 1069. — La Hode, t. XXV, p. 76. — Limiers. l. V, p. 40. — Larrey, t. III, p. 284. — Flassan, Diplomat. franç., t. III, p. 301-310.

Digitized by Google

Fames pietate principis sublevata. Au fait on aurait avec plus de justice pu attribuer la famine au faste du monarque et à la rapacité du fisc [1]. Ce faste allait croissant chaque jour; le roi, arrivé à l'âge des passions les plus ardentes, et ayant entièrement secoué le frein que lui avait imposé jusqu'alors son respect pour sa mère, se livrait aux séductions de toutes les femmes de la cour, comme s'il était au milieu d'un harem. Il regardait toujours comme son amie Olympe Mancini, comtesse de Soissons, qu'il avait autrefois aimée, mais qui ne prétendait plus désormais qu'à être sa confidente; il était aussi assidu auprès de Madame, mais c'était moins pour elle que pour rencontrer chez elle mademoiselle de la Vallière, qui était une de ses filles. Cependant c'était surtout contre Madame et contre la comtesse de Soissons que la reine était déchaînée : c'étaient elles qu'elle accusait de lui enlever le cœur de son mari. Le roi avait bien quelquefois des retours d'affection conjugale : la reine ayant été atteinte de la rougeole, Louis XIV ne quitta pas le chevet de son lit; il contracta d'elle la même maladie, dont l'éruption le mit pour quelques heures en danger. Il avait aussi montré une vive sensibilité lorsque, presque à la même époque, sa mère avait été sérieusement malade; mais après ces vives et vertueuses émotions il retournait presque aussitôt à ses amours. Madame et la comtesse de Soissons voyaient avec dépit que c'était contre elles que se dirigeait l'animosité des deux reines et de Monsieur, tandis qu'une autre était la favorite. Si le roi venait à mourir, ce ressentiment pouvait devenir dangereux pour elles. La comtesse de Soissons demanda donc un entretien à la reine, et là elle lui révéla sous le sceau du secret toute la suite des amours du roi, ses galanteries avec Mlle de la Mothe Houdancourt, que Marie-Thérèse avait entièrement ignorées, et l'amour de Mlle de la Vallière, dont elle avait déjà quelques soupçons. La reine pleura beaucoup; mais la comtesse de Soissons ne se croyant pas suffisamment assurée de sa discrétion, se rendit ensuite auprès du roi, et lui confia qu'elle avait découvert que la duchesse de Navailles avait tout dit. Par cette calomnie elle comptait perdre son ennemie et en même temps se mettre à couvert. Toutefois le roi ne s'en fia pas absolument à elle : au milieu de toutes ces intrigues de femmes, il lui était impossible de découvrir la vérité; il en conclut seulement qu'il était désormais inutile de rien cacher à sa femme, et se livra à son amour

[1] Mémoires historiques de Louis XIV, t. I, p. 150. — La Hode, l. XXV, p. 79.

Digitized by Google

pour M[lle] de la Vallière avec un abandon et une publicité qu'il s'était jusqu'alors efforcé de contenir [1].

Le traité signé à Paris le 6 avril 1662 avec le duc de Lorraine n'avait point reçu d'exécution. Les héritiers de ce duc avaient refusé de le ratifier, et le roi avait déclaré que sans cette ratification il n'adopterait point les princes de Lorraine parmi les princes du sang. En conséquence le duc avait refusé à son tour de livrer aux Français sa forteresse de Marsal, la seule qui lui restât dans ses domaines. Mais le roi avait compté faire, par ce traité, une acquisition importante, et quand même il n'y conservait plus aucun droit, il ne voulut pas y renoncer. Il donna l'ordre au maréchal de la Ferté d'aller assiéger Marsal, et lui-même s'avança jusqu'à Metz pour le soutenir. Quel que fût le bon droit de Charles IV, il ne pouvait espérer de résister seul quand l'Europe l'abandonnait ; la maison d'Autriche se sentait trop faible pour faire aucun effort en sa faveur, tout tremblait en Europe, il fallut donc se résigner à traiter de nouveau. Il conclut à Metz, le 31 août 1663, un traité par lequel il s'engageait à remettre au roi, sous trois jours, Marsal, pour être démoli ; mais en même temps il rentrait dans la jouissance de ses États, selon le traité de Vincennes de 1661 ; celui de l'année suivante était ainsi censé non avenu. Le roi fit un accueil gracieux au duc, qui vint à Metz lui rendre visite ; mais en même temps il consacra le souvenir de cet abus de la force en faisant frapper une médaille assez insultante pour le duc de Lorraine. On y voyait un vieillard renversé par un jeune athlète, au-dessous *Marsalium captum*, et à l'entour, *Protei artes delusæ* [2].

Après une campagne qui avait à peine duré huit jours, les troupes qu'on avait rassemblées pour soumettre Marsal furent dirigées vers l'Italie. Bellefonds et la Feuillade furent chargés de les y conduire ; le roi catholique leur accorda un libre passage par le Milanais, et elles vinrent prendre leurs quartiers dans le Modenais et le Parmesan. Toutefois les négociations pour la réparation du prétendu outrage fait au duc de Créqui continuaient, et c'était de la part de la France toujours avec la même hauteur. Le roi avait déclaré que c'était à Créqui seul que le pape devait s'adresser, en quelque lieu qu'il fût ; mais il ajoutait en

[1] Mad. de la Fayette, Vie de Henr. d'Anglet., p. 414. — Mad. de Motteville, t. XL, p. 191. — Mademoiselle de Montpensier. t. XLIII, p. 43.

[2] La Hode, t. XXVI, p. 85; avec la médaille, XIV. — Montglat, p. 129. — Flassan, Dipl. franç., t. III, p. 285-293.

Digitized by Google

même temps, qu'il ne se contenterait plus d'une réparation à la seule France ; qu'il entendait obtenir aussi du saint-siége les restitutions que les ducs de Parme et de Modène sollicitaient depuis de longues années. Après des négociations prolongées au Pont Beauvoisin, où l'abbé Rasponi s'était rendu pour traiter avec le duc de Créqui, le pape refusa résolument de consentir aux démarches humiliantes qu'on exigeait de lui, et les négociations furent rompues. A cette époque l'Espagne était enorgueillie des avantages que don Juan d'Autriche avait obtenus sur les Portugais à Evora : Philippe IV avait accordé sa seconde fille en mariage à l'Empereur ; et le bruit se répandit qu'il lui donnait pour part à sa succession les Pays-Bas espagnols, la déclarant habile à succéder à son entière monarchie, s'il ne laissait point de fils [1]. Ainsi les deux branches de la maison d'Autriche paraissaient sur le point de se réunir, et l'Empereur avait fait passer beaucoup de troupes dans le Milanais et dans le royaume de Naples. Mais si la cour de Rome s'était flattée que ces deux souverains lui donneraient une aide efficace, les événements de la campagne dissipèrent bientôt cette espérance. Les comtes de Villaflor et de Schomberg, avec l'armée portugaise, battirent don Juan d'Autriche, et lui reprirent Evora. Les Turcs enlevèrent à l'empereur Léopold presque toute la Transylvanie, et Philippe et Léopold furent obligés de rappeler leurs troupes d'Italie. En même temps ils pressèrent le pontife de donner pleine satisfaction au roi de France pour ne pas entretenir plus longtemps en Italie un feu caché, qui pouvait tout à coup éclater par un grave incendie [2].

Pendant l'hiver, le roi prit des mesures pour faire passer en Italie quinze mille fantassins, six mille chevaux et un train d'artillerie formidable, sous les ordres du maréchal Duplessis Praslin : le duc de Créqui devait prendre du service dans cette armée. De nouveaux manifestes, toujours plus arrogants, toujours plus menaçants, furent publiés contre la cour de Rome, et un terme péremptoire, le 15 février 1664, lui fut assigné pour se soumettre, de telle sorte que ses lenteurs ne fissent pas perdre une autre saison propre aux combats. Non-seulement un arrêt du parlement d'Aix avait déclaré Avignon et le Comtat-Venaissin réunis à la couronne comme faisant partie de l'ancien do-

[1] Mignet, Succession d'Espagne, p. II. sect. 2. p. 309. Cette assertion fut démentie par Philippe IV. dans une lettre à Louis XIV; *ibid.*, p. 384.

[2] La Hode, t. XXVI, p. 89-95. — Muratori Annali, d'Ital., t. XV, p. 410. — R. Desmarais, Hist. des Démêlés, p. 218, seqq.

maine de Provence, qui n'avait pu être aliéné ; mais une rébellion avait été suscitée dans la ville ; le vice-légat Lascari avait été arraché de son hôtel, ses officiers et serviteurs avaient été maltraités, des soldats français l'avaient accompagné jusqu'aux frontières de Savoie, et les armes pontificales avaient été partout abattues. Les cardinaux les plus ardents demandaient que le parlement de Provence fût excommunié pour cet attentat ; mais le pape désirait la paix, et il se contenta de faire dresser une protestation dans les termes les plus conciliants et les plus modérés. Enfin l'abbé Rasponi fut envoyé à Pise pour traiter avec l'abbé de Bourlémont, chargé d'affaires de France ; et pour donner en même temps une preuve que la cour de Rome voulait de bonne foi la paix, les tribunaux ecclésiastiques prononcèrent préalablement la désincamération du duché de Castro, encore que le pape eût auparavant déclaré qu'un tel abandon des droits de l'Église était impossible et contraire à ses lois [1].

(1664.) La paix fut en effet signée à Pise, le 12 février 1664, en présence du grand duc de Toscane, le pape s'étant résolu à se soumettre à toutes les humiliations exigées de lui. Il consentit à ce que le duc de Parme pût racheter en huit années ses duchés de Castro et de Ronciglione, en payant les seize cent mille écus qu'il devait dessus ; il acheta au contraire du duc de Modène les vallées de Comacchio, en lui donnant en échange un palais à Rome, deux riches abbayes, et une somme de trois cent mille écus. Le cardinal Chigi, le cardinal Imperiali, et les deux frères du pape, don Mario et don Agostino, furent contraints à faire au roi les apologies les plus humiliantes ; enfin une pyramide fut élevée à Rome vis-à-vis l'ancien corps de garde des Corses, avec une inscription qui portait que la nation corse était déclarée à jamais incapable de servir le siége apostolique, en punition de l'exécrable attentat commis par elle contre l'ambassadeur de France. Lorsque les cardinaux Chigi et Imperiali vinrent à Paris faire les soumissions qu'on avait exigées d'eux, le roi les reçut avec les plus grands égards ; mais ses manières gracieuses ne purent faire oublier l'insolence de ses procédés envers un vieillard, chef de la religion qu'il professait, et qui, comme souverain, tenait, malgré sa faiblesse, le premier rang en Europe [2].

[1] Regn. Desmarais, Hist. des Démêlés, p. 282 ; et Preuves.—La Hode, l. XXVI, p. 94-100. — Limiers, l. V, p. 51. — Larrey, t. III. p. 284.
[2] *Ibid.*, p. 286 ; et Preuves, p. 145. — La Hode, l. XXVI, p. 102.

Pendant la durée de ce différend, le parlement, toujours ennemi du pouvoir pontifical, avait profité de l'irritation du roi pour condamner, comme contraire aux libertés gallicanes, des doctrines sur le pouvoir des papes, que quelques théologiens avaient avancées dans différentes thèses : ces théologiens furent punis. La Sorbonne crut à cette occasion devoir donner une déclaration de ses principes : elle est en six articles ; par les trois premiers, elle réprouve la doctrine ultramontaine qui attribue au pape une espèce de domination sur le temporel des rois ; par le quatrième, elle lui refuse le droit de déroger aux saints canons ; par le cinquième et le sixième, elle lui refuse la supériorité sur les conciles généraux et l'infaillibilité [1].

La promotion des seize ducs et pairs, et le renouvellement de quelques alliances complètent le cercle des événements qui appartiennent à l'année 1663. Ce fut alors qu'on resserra l'alliance avec les cantons suisses, qu'on renouvela la ligue du Rhin avec les trois électeurs ecclésiastiques et quelques autres princes, et qu'on y fit entrer le roi de Danemark. D'autre part la mort de Christine de France, duchesse douairière de Savoie, et celle de sa belle fille, mademoiselle de Valois, qui la suivit de près, semblèrent relâcher les liens qui attachaient à la France le souverain, maître des principaux passages des Alpes [2].

Enivré de sa puissance, le roi croyait au-dessous de lui de se gêner en rien. Il donnait la plus grande publicité à sa passion pour Mlle de la Vallière. Quelques reproches des personnes attachées aux deux reines déterminèrent cette jeune personne à se retirer brusquement au couvent de la Visitation de Chaillot. Au moment où le roi en fut averti, il monta à cheval pour aller la chercher ; la reine, son épouse, lui reprocha qu'il était bien peu maître de ses passions ; il lui répondit durement qu'il espérait du moins l'être de ceux qui prétendraient gêner ses inclinations. Il se fit ouvrir d'autorité le couvent de Chaillot ; il en ramena Mlle de la Vallière chez Madame, et il la lui recommanda comme une personne qu'il aimait plus que sa vie. Bientôt il lui donna un hôtel, il le fit meubler sous ses yeux de tout ce qu'il y avait de plus beau et de plus riche, et il ordonna que cet ameublement fût changé quatre fois par année [3].

[1] La Hode, t. XXVI, p. 107.
[2] *Ibid.*, p. 108-111. — Flassan, Diplom. franç., t. III, p. 296. — Traités de paix, t. IV, p. 75, 79 et seq. — Mad. de Motteville, t. XL, p. 197.
[3] *Ibid.*, t. XXVI, p. 117. — Capefigue, Louis XIV, t. I, p. 30. — Histoire

L'hiver s'était passé dans les fêtes ; dès que le printempa fut venu, Louis conduisit sa cour à Versailles, lieu qu'il commençait à prendre en affection, et pour lequel il dépensait des sommes prodigieuses. Ce fut là que pour la première fois les dames de la cour, sur la demande expresse du roi, commencèrent à rendre hommage à Mlle de la Vallière et à la suivre. Elle s'était plainte à son amant de ce que la solitude où on la laissait semblait indiquer qu'on avait honte de s'associer avec elle. Mme de Brancas, femme du chevalier d'honneur de la reine mère, fut la première à s'attacher à elle, et Anne d'Autriche lui en ayant fait des reproches, cette dame les rapporta au roi, et accusa la duchesse de Navailles de lui avoir suscité cette querelle par un rigorisme ridicule. Louis, depuis longtemps prévenu contre cette duchesse, que la comtesse de Soissons n'avait pas cessé de calomnier, ordonna à M. et Mme de Navailles de vendre toutes leurs charges et de se retirer de la cour. La duchesse de Montausier remplaça la duchesse de Navailles dans le gouvernement de la maison de la reine, et elle laissa bientôt voir, ainsi que son mari, que le rigorisme par lequel elle prétendait corriger les manières et le langage, ne s'étendait pas jusqu'aux mœurs, du moins lorsqu'il s'agissait du monarque [1].

La reine mère ressentait une vive douleur des désordres de son fils, et de son manque d'égards pour son épouse. Pendant quelques jours ils furent brouillés au point de ne plus se parler, et la reine était résolue à se retirer au couvent du Val-de-Grâce qu'elle affectionnait. Cependant Louis était sensible ; sa mère, sur l'injonction de son confesseur, lui ayant fait les premières avances, il se jeta à ses genoux, il l'inonda de ses larmes, il lui demanda et il obtint d'elle la promesse qu'elle ne le quitterait jamais. En même temps il confessa ses torts, il s'en déclara honteux, mais il protesta qu'il ne pouvait vaincre ni son amour, ni son ressentiment contre les Navailles, en sorte qu'il ne promit point de changer de conduite. Au contraire, il afficha dès lors plus ouvertement que jamais sa passion pour Mlle de la Vallière. Il la conduisit à Fontainebleau, à Versailles, à Vincennes, à Villers-Coterets, où il semblait s'enivrer d'amour avec elle dans les fêtes les plus brillantes.

amoureuse des Gaules, de Bussy-Rabutin, t. I, p. 264. Nous le citons, sans lui accorder de confiance. Bussy a voulu écrire un livre scandaleux, et il y a réussi ; mais pour cela il a chargé ses tableaux d'anecdotes et de détails qu'évidemment il ne pouvait pas connaître.

[1] Mad. de Motteville, t. XL, p. 199 et 214. — La Hode, l. XXVII, p. 119.

La reine était grosse à cette époque, et ne pouvait être de ces parties de plaisir. Sa passion éclatait quelquefois par des explosions de jalousie; mais au lieu de captiver ainsi son époux, elle l'aliénait toujours plus. Toutefois un jour il parut touché ou de compassion ou de repentir, et il la supplia d'excuser ses faiblesses jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de trente ans, promettant qu'à cette époque il saurait se rendre maître de son cœur, et se conduire en bon mari. Peu de temps après il conduisit Mlle de la Vallière à la reine mère, qui l'admit à sa table de jeu, avec le roi, Monsieur et Madame. Quand Marie-Thérèse en fut informée, son désespoir éclata par une violente maladie, qui se termina par une fausse couche. Le roi en fut profondément affligé, il revint à sa femme avec beaucoup de tendresse; pour lui rendre du courage, il lui fit toutes les promesses qu'elle pouvait désirer, il s'engagea entre autres à donner un mari à Mlle de la Vallière; mais dès que la reine fut guérie, il oublia toutes les paroles qu'il lui avait données [1].

Malgré les dépenses extravagantes que faisait le roi pour ses plaisirs, la France était si grande, les impôts si considérables, les dépenses de l'armée tellement réduites, que les finances prospéraient; le luxe des rois, même le plus extravagant, ne peut jamais égaler les dilapidations que la guerre nécessite. Colbert avait rétabli à l'intérieur l'ordre et la ponctualité dans les payements; il donnait à ses subalternes l'exemple de la probité, et il ne souffrait de leur part aucune volerie. Né d'une famille qui s'était élevée par le commerce, c'était dans le commerce et les manufactures qu'il voyait les sources des richesses de l'État; aussi au lieu de se contenter comme ses prédécesseurs de laisser faire les marchands, et de faire seulement prélever par le fisc une part de leurs profits, il voulut les protéger, les exciter: il ne se contenta point d'abaisser les barrières entre les provinces, d'ouvrir de nouveaux chemins, de faire réparer les anciens, qui étaient presque impraticables, de creuser des canaux; il essaya aussi de favoriser l'industrie par des monopoles, et il entra ainsi dans cette carrière des protecteurs du commerce, où tant d'autres gouvernements se sont engagés à son imitation, et où l'on commence toujours par avoir des succès, bientôt rachetés par un état de gêne et de souffrance [2].

Colbert se proposa de procurer aux Français des échelles pour un

[1] Mad. de Motteville, t. XL, p. 212. — La Hode. l. XXVII, p. 121.
[2] Éloge de Colbert par M. Necker, Œuvres de Necker, t. XV, p. 19. Paris, Truttel et Wurtz.

Digitized by Google

commerce lointain ; en même temps qu'il protégeait la colonie naissante de Saint Domingue, il essayait d'en fonder une à Madagascar, il ouvrait aux Français le chemin de l'Inde et de la Chine, et il cherchait à consolider ce commerce lointain par la formation de la compagnie des Indes Orientales [1]. Une autre compagnie fut chargée avec moins de succès de fonder une colonie à Cayenne, dans le continent de l'Amérique méridionale. Aucun peuple européen n'essaya de la contrarier, et les naturels du pays ne songèrent qu'à s'enfuir. Mais le site de la colonie était mal choisi, le climat était malsain ; le sol marécageux ne donnait que des fruits sans saveur, les chaleurs étaient intolérables, et la colonie, accablée par le double fléau de l'esclavage au dedans, du monopole au dehors, ne cessa de dépérir. Avec tout aussi peu de succès, Colbert voulut fonder une colonie plus rapprochée sur le rivage africain de la Méditerranée. Dans ce but, le duc de Beaufort, grand amiral, s'empara, le 22 juillet, de Gigeri, dans la province de Bugie, et il en confia le gouvernement au lieutenant général Guadagni, avec une petite garnison ; mais dès qu'il se fut éloigné, les Mores attaquèrent la ville avec des forces si imposantes, que Guadagni s'estima heureux de réussir à l'évacuer : il s'embarqua dans la nuit du 29 au 30 octobre, en abandonnant ses canons et ses équipages, et il perdit en outre le régiment de Picardie, embarqué à bord d'un vaisseau de guerre qui sombra à la vue des côtes [2].

Colbert entreprit encore cette année le magnifique canal du Languedoc, qui devait unir la Méditerranée à l'Océan et doter la France d'une navigation intérieure qui jusqu'alors aurait paru fabuleuse. Pierre-Paul Riquet, qui conçut le projet de ce canal à point de partage, était un homme de génie, doué d'un jugement solide, d'un instinct rare, d'une constance à toute épreuve. Il s'agissait de travailler sur une longueur de plus de cinquante lieues, dans un pays qui présentait des difficultés de tout genre ; le nombre des ouvriers employés à cette gigantesque entreprise était ordinairement de huit mille, et il s'élevait quelquefois à onze ou douze mille : quatorze années furent employées à ce travail admirable ; il ne fut même entièrement terminé qu'en 1684. Ce fut alors seulement que l'on vit les bâtiments partis du niveau de la mer traverser les terres hautes du Languedoc, et trans-

[1] Éloge de Colbert, p. 40. — Larrey, t. III. p. 324.

[2] Montglat, t. LI, p. 131. — La Hode, l. XXVII, p. 127-129. — Larrey, t. III, p. 327. — Limiers, t. V, p. 58.

porter, année commune, environ soixante et quinze mille tonneaux d'une mer à l'autre. Ce monument, qui rendra cher à jamais à la France le nom de Colbert et celui de Riquet, coûta environ 34 millions de francs de la monnaie actuelle [1].

Le commerce du Levant et de la Turquie était un de ceux que Colbert désirait favoriser ; mais d'autres sentiments animaient Louis XIV : l'opinion attachait encore à tous les combats contre les infidèles une certaine gloire qui séduisait son jeune cœur. D'ailleurs, pendant le règne de Mahomet IV, l'empire ottoman s'était relevé, grâce aux rares talents de deux grands hommes, Méhémet et Ahmet Koproli, qui s'étaient succédé dans le visirat, et qui paraissaient être sur le point d'enlever aux Autrichiens la Hongrie, aux Vénitiens Candie. La noblesse française se montrait impatiente d'aller combattre dans le Levant, et Louis XIV se prêtait volontiers à cette passion qui faisait rejaillir de la gloire sur sa couronne ; il se sentait aussi engagé en quelque sorte par les reproches qu'il avait faits au pape de nuire à la défense de la chrétienté : et quoique les Turcs ne lui eussent donné aucun prétexte pour rompre le traité de paix et d'alliance qui l'unissait à eux, quoiqu'il n'eût d'autre part aucune bienveillance pour l'empereur Léopold, il envoya à celui ci un corps auxiliaire de six mille volontaires, commandé par les comtes de Coligny et de la Feuillade. Les Français se distinguèrent par leur bravoure, au combat de Saint-Gothard, le 1er août 1664, où Koproli fut vaincu par Montecuculi. Léopold profita de ce succès pour signer, dès le 10 août, à Temeswar, une trêve de vingt ans avec les Turcs. Louis XIV se plaignit hautement

[1] Biographie universelle, art. Riquet. t XXXVIII, p. 127.—La Hode, l. XXVII, p. 130. — Œuvres de Louis XIV. Mém. histor.. t. II. p. 182. — M Danjou a publié (2e série, t. IX. des Archives curieuses de l'Histoire de France) une vie anonyme de J.-B. Colbert. fort remplie de détails anecdotiques, mais en même temps qu'il ne s'est point donné la peine de nous en indiquer de l'origine. l'éclaircir par aucune note, par aucune comparaison avec d'autres écrits. il nous avertit de lui accorder peu de confiance. « Elle éclairera peu cette face de l'histoire. dit-il : c'est un ouvrage qui paroît entaché d'injustice. » Alors pourquoi le publier ? On pourrait faire la même question sur la plupart des pièces qui entrent dans cette collection. Si l'on devait s'en rapporter au biographe anonyme de Colbert. les actions sur les traitants et tous les employés de Fouquet, les suppressions des rentes, les voleries de toute espèce exercées au nom du fisc. mais quelquefois au profit du contrôleur général, suffiraient pour déshonorer l'administration. Une description minutieuse du palais et des jardins de Versailles, et des autres travaux publics dirigés par Colbert. occupe plus de cent pages dans cette vie.

de ce que l'Empereur ne l'avait pas consulté, de ce qu'il n'avait pas montré plus de reconnaissance pour ses troupes auxiliaires, et les Français en prirent occasion de s'attribuer tout le mérite de la victoire [1].

Quelques débats judiciaires occupaient en même temps l'attention du public. Les ducs et pairs se plaignaient de ce que, lorsqu'ils accompagnaient le roi au lit de justice, les présidents à mortier étaient invités par le chancelier à opiner avant eux ; cette question d'étiquette fut portée devant le roi, qui la décida le 26 avril, dans un conseil extraordinaire, où il appela toutes les princes du sang, et la plupart des conseillers d'État. Il accorda aux ducs et pairs le droit d'opiner les premiers, encore que les présidents fussent en possession de leur prérogative, au moins dès le temps de la mort de Louis XIII. De nombreux écrits avaient été produits de part et d'autre sur cette question de forme ; ils contribuèrent à nourrir entre les pairs et le parlement une aigreur toujours croissante. Cette aigreur était encore excitée par un usage qui continua longtemps plus tard. Pour prendre l'avis des présidents à mortier, le premier président se découvrait, tandis que lorsqu'il s'adressait aux pairs, c'était sans les saluer, et le bonnet sur la tête [2].

Tandis que toute la cour et toute la magistrature se passionnaient pour une question de pure forme, qui n'entraînait après elle aucune conséquence, le roi faisait juger un homme qui avait été l'un des plus puissants du royaume, par une procédure où toutes les formes étaient violées, et où leur oubli n'entraînait pas seulement la ruine d'un individu, mais la perte par tous de toute liberté personnelle ; et cependant la magistrature ne protestait point, elle tremblait et elle obéissait. La chambre de justice présidée par le chancelier Séguier, et composée de vingt-deux juges, termina le 20 décembre le grand procès de Nicolas Fouquet. Colbert, le Tellier, et le roi lui-même poursuivaient cet ancien surintendant avec le plus cruel acharnement. On voit par les mémoires de Fouquet, que tous ses papiers lui avaient été enlevés sans être paraphés, sans que sa femme, ses commis, ses domestiques fussent présents, sans que la justice en fît aucun inventaire, en sorte que plusieurs de ceux qui étaient les plus nécessaires à sa défense avaient été soustraits, que plusieurs autres avaient pu être insérés par ses ennemis dans ses portefeuilles, ou dénaturés. En effet, durant les six années pendant

[1] Montglat, t. LI, p. 131. — La Hode, t. XXVII, p. 133. — Pfeffel, Abrégé chron., t. II, p. 373.
[2] La Hode t. XXVII, p. 123-126.

Digitized by Google

lesquelles il avait exercé les fonctions de surintendant, il était évident qu'il avait dû recevoir beaucoup de missives, d'ordres, de billets du cardinal Mazarin, suprême arbitre de l'État, de Servien, et des autres secrétaires d'État. Il invoquait ces ordres qui devaient faire sa justification, et aucun d'eux ne se retrouvait dans la procédure.

Le surintendant, qui avait exercé successivement pendant vingt-cinq années les charges de maître des requêtes et de procureur général, prétendait être, à titre de vétéran dans l'ordre judiciaire, justiciable du seul parlement, toutes les chambres assemblées; il affirmait même qu'en sa seule qualité de surintendant, il était au-dessus de la juridiction d'une chambre de justice. Mais le parlement n'eut point le courage de réclamer ses droits; et Fouquet, tout en protestant et refusant de prêter serment, répondit à l'interrogatoire. Il était accusé en même temps de crime d'État et de malversation. La première accusation était fondée sur le projet que nous avons dit avoir été trouvé parmi ses papiers, où la conduite que ses amis devraient suivre, s'il était arrêté par ordre de Mazarin, était tracée; mais ce papier laissé au rebut, écrit dans un temps et des circonstances qui n'avaient aucun rapport avec le temps présent, n'avait pas même un caractère d'authenticité; rien ne prouvait qu'il eût jamais été adopté par Fouquet. L'accusation de malversation était probablement mieux fondée; cependant à cet égard encore, Fouquet se défendit avec une grande présence d'esprit et une rare habileté. Nous voyons par les lettres de Mme de Sévigné à M. de Pomponne, que leur cher et malheureux ami, comme elle l'appelle, était interrogé jour après jour, par le chancelier, avec un art perfide, sur la pension des gabelles, sur les cires et sucres, sur les octrois, sur un déficit de six millions, et chaque fois, Fouquet répondait avec une force de mémoire aussi bien que de raison, qui confondaient ses auditeurs. Colbert s'irritait de le voir si bien parler, et manier si habilement les sentiments de ses juges; il s'affligeait aussi de ce que la justification du surintendant couvrait de honte la mémoire de Mazarin, car toutes les malversations étaient parties de lui, et c'était à son profit que s'étaient exercées les plus scandaleuses voleries. Séguier promit qu'il empêcherait le prévenu de parler. Dans la séance du 1er décembre, il lut une liste de dix chefs d'accusation différents sans lui donner le temps de répondre; mais Fouquet l'arrête : « Vous m'interrogez, lui dit-il, et il semble que vous ne vouliez pas écouter ma réponse. » Il reprit chaque chef, cependant, et répondit sur tous avec le même talent.

Digitized by Google

L'avocat général Talon, fils de celui qui avait joué un rôle dans la fronde, soutint l'accusation avec un acharnement indigne d'un magistrat. Plus d'un juge se prononça contre le prévenu, avant le jugement, avec une violence vraiment scandaleuse; on offrit à des accusés leur grâce s'ils voulaient déposer contre lui; on destitua l'avocat général Bailly, pour avoir dit quelques mots en sa faveur; Foucault, greffier de la chambre de l'Arsenal, « va sollicitant partout, dit Mme de Sévigné, et » fait voir un écrit du roi, où on lui fait dire qu'il trouveroit fort mau» vais qu'il y eût des juges qui appuyassent leur avis sur la soustrac» tion des papiers; que c'est lui qui les a fait prendre; qu'il n'y en a » aucun qui serve à la défense de l'accusé, que ce sont des papiers qui » touchent l'État, et qu'il le déclare, afin qu'on ne pense pas juger là» dessus [1]. » L'un des juges, M. d'Ormesson, homme de bien qui jouissait d'une considération universelle, parla le premier et récapitula toute l'affaire avec une netteté, une intelligence et une impartialité extraordinaires; mais encore qu'il eût montré que l'accusation tombait presque de tous points et qu'elle n'était pas supportée par des preuves, il conclut au bannissement perpétuel, et à la confiscation des biens du prévenu au profit du roi. Tout le monde sentait si fort l'impossibilité de résister à la volonté de Louis XIV, que cet avis, malgré sa sévérité, excita dans les amis de Fouquet des sentiments de reconnaissance, d'admiration et d'enthousiasme. Sainte-Hélène, qui parla ensuite, opina à ce que Fouquet eût la tête tranchée; Pussort, avec plus de véhémence encore, déclara qu'il avait mérité la corde et les gibets, et que ce n'était que par égard pour sa famille qu'il se rangeait à l'avis de Sainte-Hélène. Chaque juge parla à son tour, les uns pour obéir au cri de leur conscience, les autres pour plaire au roi; enfin l'avis de de M. d'Ormesson passa à treize voix contre neuf. Le roi, de sa seule autorité, aggrava cet arrêt, et commua le bannissement en prison perpétuelle. Le malheureux surintendant fut conduit à la forteresse de Pignerol, où il demeura enfermé jusqu'à sa mort, survenue seulement en 1680 [2].

Tous ceux qui avaient opiné de la manière la plus sévère furent récompensés par le roi; ceux qui avaient contribué à sauver la vie au

[1] Mad. de Sévigné, t. I, lettre 41, p. 95.

[2] Lettre de mad. de Sévigné à M. de Pomponne, t. I, lettr. 33 à 44, p. 93 à 110. — La Hode, l. XXVII, p. 138 à 162. D'après les Œuvres de Fouquet, en 16 vol. C'est ainsi qu'on a intitulé une collection de toutes les pièces relatives à son procès.

malheureux Fouquet furent au contraire regardés comme des sujets mal affectionnés. Avant le jugement, le roi sollicitait d'Ormesson pour ce qu'il appelait son affaire. Il répondit : « Sire, je ferai ce que mon honneur et ma conscience me suggéreront. » Douze ou quinze ans plus tard, d'Ormesson demanda pour son fils l'agrément du roi pour une charge de maître des requêtes, et Louis, avec une intention marquée, répondit par les mêmes paroles : « Je ferai ce que mon honneur et ma conscience me suggéreront [1]. »

Dans le même temps un autre procès fit plus de bruit encore que celui de Fouquet, et eut des suites plus prolongées. Hardouin de Péréfixe, évêque de Rhodès et précepteur du roi, avait été pourvu de l'archevêché de Paris après la démission du cardinal de Retz et la mort de M. de Marca. Il était tout dévoué aux jésuites, et ennemi ardent des jansénistes. La plus grande partie du clergé, tous ceux qui étaient en possession des honneurs, du pouvoir, de la richesse, voyaient avec inquiétude cette recrudescence du zèle religieux, cet enthousiasme qui éclatait dans les couvents, cette réforme religieuse qui les rejetait eux mêmes dans l'ombre. Le jansénisme était en effet une modification du même mouvement des esprits, qui dans le siècle précédent avait donné naissance au protestantisme. De même c'était un appel aux saintes Écritures, un examen des bases de la religion fait par des hommes consciencieux, une invocation à tous les esprits élevés et tous les grands caractères pour qu'ils écoutassent les leçons de l'Évangile de préférence aux jugements prononcés au nom de l'Église par ses dignitaires. Mais quoique l'une et l'autre réforme marque une grande époque dans l'histoire de la philosophie, l'une et l'autre repoussait cependant une marche purement philosophique, l'une et l'autre en invoquant l'examen protestait contre la raison, l'une et l'autre reconnaissait une inspiration divine dans son enthousiasme, l'une et l'autre se recommandait aux nouveaux convertis par une plus grande sévérité et dans les vertus morales et dans les croyances. Les jansénistes, comme Calvin, fortifiaient au lieu de les relâcher les liens de l'orthodoxie; ils abjuraient toute idée de la liberté de l'homme, et ils se chargeaient comme à plaisir des dogmes les plus difficiles à admettre, tels que ceux de la prédestination et de la grâce, ou celui de l'action continuelle de la Providence sur chaque individu. C'est par cette âpreté dans la croyance, par ce sacrifice de tout ce qui

[1] La Hode, l. XXVII, p. 162.

est humain, et de la raison elle-même, à ce qui est surhumain ; c'est enfin par cet effort pour rapprocher Dieu de nous, pour le mêler à tous les événements de notre vie, et l'introduire en quelque sorte dans notre intimité, que les sectes s'accréditent à leur naissance ; mais ensuite la lutte même dans laquelle elles sont engagées les contraint à en appeler tous les jours plus à l'examen, à la raison, à la philosophie ; elles deviennent plus libérales, plus larges dans leur enseignement, plus tolérantes, et par là même moins propres à exciter les passions ou à motiver les grands sacrifices de la part de leurs sectateurs. On peut suivre la même progression dans le protestantisme et dans le jansénisme : tous deux à leur naissance arboraient des dogmes qui répugnaient davantage à la raison et au sentiment humain ; par ces dogmes mêmes tous deux avaient alors plus de vigueur.

Jamais les écoles de Port-Royal n'avaient si bien mérité et de la France et de l'Église, et de la littérature, et de toutes les bonnes études, qu'au moment où la persécution éclata contre elles, sous prétexte de déraciner le jansénisme. Pascal, le plus brillant ornement de Port-Royal, était mort le 19 août 1662 ; mais Arnauld d'Andilly, le frère de la première mère Angélique, abbesse et réformatrice de Port-Royal, et père de la seconde, était encore dans toute sa vigueur, et sa nombreuse et brillante famille était toute dévouée aux mêmes doctrines. L'avocat Lemaître, son gendre, le docteur Hamon, Nicole, Sacy, Lancelot, auteur de la logique et des autres ouvrages connus sous le titre de Méthodes de Port-Royal, s'étaient retirés à Port-Royal des Champs, pour se dévouer à Dieu et à l'instruction de la jeunesse. Racine, né à la fin de 1639, avait été formé par eux et était imbu de leurs principes. Jamais plus grande impulsion n'avait été donnée à l'esprit humain ; jamais école n'avait produit un plus grand nombre d'hommes vertueux et de grands écrivains. Mais l'enthousiasme des solitaires de Port-Royal, leur détachement du monde et de ses grandeurs, contrastaient trop avec la politique toute mondaine de la cour de Rome, des prélats et des dignitaires de l'Église ; la vertu des uns faisait à elle seule la condamnation des autres. Leurs principes austères, leur morale inflexible, convenaient beaucoup moins aux gens du monde, et surtout au roi, que la direction adroite, flatteuse, et la morale souple et élastique des jésuites. Là se trouvait le principe de leur jalousie ; toutefois les adversaires de Port-Royal n'avaient garde d'engager la lutte sur ce terrain ; ils s'acharnèrent après les cinq propositions qu'ils prétendaient avoir

extraites du livre de Jansénius, où elles ne se trouvaient pas textuellement, et qu'ils avaient fait condamner à Rome. C'était pour eux une preuve de jansénisme que d'hésiter à condamner ces propositions.

Hardouin de Péréfixe avait publié un mandement pour obliger tous ses diocésains à signer un formulaire dans lequel les cinq propositions étaient condamnées. Les jansénistes convenaient que le pape, lorsqu'il condamnait une doctrine, était infaillible ; mais ils ajoutaient qu'il n'était point infaillible dans le jugement des faits, et qu'encore qu'il eût décidé que les cinq propositions fussent de Jansénius, on devait bien se soumettre, mais on n'était pas tenu en conscience de le croire. En signant le formulaire, ils cherchaient donc toujours à y insérer cette distinction du fait et du droit. Péréfixe se transporta le 14 juin au couvent de Port-Royal, pour obliger les religieuses à signer son formulaire. Elles s'y refusèrent, elles montrèrent combien il était absurde d'obliger des vierges consacrées à Dieu de signer qu'elles croyaient que cinq propositions étaient virtuellement contenues dans un livre latin qu'elles n'entendaient pas; elles auraient pu ajouter que, même traduites, il est à peu près impossible de les entendre. Deux missionnaires leur furent envoyés pour les convertir, et l'un d'eux était Bossuet qui commençait à s'élever à la célébrité ; elles se montrèrent plus habiles qu'eux dans la controverse. On les menaça de l'autorité du pape, elles nièrent que son infaillibilité s'étendît des doctrines aux faits ; on les menaça de la privation des sacrements, elles répondirent que l'amour supplée à tout, et qu'on ne saurait les exclure de cette divine table, de laquelle l'âme s'approche par la foi. Assemblées capitulairement le 5 juillet, elles protestèrent contre tout ce qui pourrait se faire contre elles Enfin, par l'autorité du roi, l'archevêque, accompagné du lieutenant civil, du grand prévôt, du chevalier du guet et de quelques exempts et archers, entra le 26 août 1664 dans le chapitre ; il enleva l'abbesse avec onze religieuses qu'il avait désignées comme les plus réfractaires. Il remplaça la première par une visitandine, qu'il nomma supérieure, mais que les religieuses restantes ne voulurent point reconnaître. Elles recoururent au parlement qui n'osa pas prendre connaissance de leur requête ; l'archevêque leur fit ensuite quitter la ville, et les relégua à Port-Royal des Champs, où soixante et quinze religieuses des deux maisons se trouvèrent réunies ; il leur interdit à toutes les sacrements ; il leur fit défense d'entrer au chœur ou de dire l'office; elles demeurèrent inébranlables, résolues à tout souffrir pour l'amour de la vérité, et elles per-

sistèrent dans ces sentiments jusqu'à l'époque où Clément IX rendit la paix à l'Église [1].

(1663.) Les années s'écoulaient cependant. Louis XIV avait près de vingt-sept ans; il persistait à diriger avec ardeur toutes ses affaires; il assistait à tous les conseils; son esprit prompt et facile saisissait mieux chaque jour la connaissance de la machine compliquée du gouvernement; mais chaque jour aussi il se montrait plus jaloux de la diriger seul; il ne regardait ses ministres que comme des commis, et il se refusait à leur laisser rien décider sans lui. Son esprit ambitieux se nourrissait déja de projets de conquêtes, et le déclin rapide de Philippe IV, qui, usé par les débauches de sa jeunesse, donnait à connaître qu'il n'avait pas pour longtemps à vivre, l'avait engagé de bonne heure, pour tirer parti de cette mort, à se plonger dans des intrigues diplomatiques dont nous rendrons compte au prochain chapitre [2].

Mais ces occupations journalières et ces vastes projets ne pouvaient détourner le roi des passions de la jeunesse; ce n'est pas qu'il tombât jamais dans une grossière débauche; il se livrait à l'amour plutôt qu'au libertinage; il ne donnait plus de rivales à Mlle de la Vallière, et il demeurait tout au moins fidèle à ce commerce illégitime. Il était tendre, galant, empressé, respectueux, et, même à l'époque de ses plus grands désordres, ses manières avec la femme qu'il aimait et avec toutes les dames de sa cour contribuèrent à établir dans la conversation ce bon ton, cette décence extérieure, qui jusqu'alors n'avaient pas été connus en France. Mais l'orgueil était le vice de son cœur bien plus que le libertinage. Lorsqu'il eut renoncé à se soumettre lui même au devoir, il voulut que sa passion devînt la règle de sa cour et de son royaume, et il exigea pour la femme qu'il préférait, les égards qui n'étaient dus qu'à l'épouse légitime. Une brouillerie, survenue entre Madame et la comtesse de Soissons, amena la dernière à avouer au roi la part qu'elles avaient eue toutes deux aux révélations faites à la reine sur l'infidélité de son époux. Leurs accusations réciproques ne laissèrent plus aucun doute dans l'esprit du roi; elles justifièrent pleinement le duc et la duchesse de Navailles : ceux-ci avaient bien cherché à maintenir la pu-

[1] Hist. de l'Abb. de Port-Royal. en 6 vol. Cologne. 1752, t. I, l. VI, p. 478. — Notice sur Port-Royal. par Petitot, t. XXXIII. p. 160-168. — Port-Royal, par M. de Sainte-Beuve, t. I. — La Hode, l. XXVII, p. 164-166. — Déclaration pour l'exécution de la bulle. Lois franç., Isambert, t. XVIII, p. 49.

[2] Montglat, t. LI. p. 134.

reté des mœurs dans le palais, mais tout en respectant les secrets du monarque [1]. Toutefois Louis ne voulut jamais convenir qu'il s'était trompé; aussi se refusa-t-il à rappeler ceux qu'il reconnaissait innocents, en même temps qu'il exila, le 30 mars, le comte et la comtesse de Soissons, le marquis de Vardes, son ami Corbinelli et le comte de Guiche qui était trop bien avec Madame. La reine mère intercéda vainement pour le duc de Navailles, au plus fort d'une grave maladie dont le danger paraissait si imminent que, le 2 août, elle reçut les sacrements. Son mal était un cancer trop longtemps dissimulé, et ses douleurs étaient atroces. Se croyant sur le point de mourir, elle appela ses enfants autour d'elle et leur adressa des exhortations chrétiennes; ils pleurèrent, et ils exprimèrent une vive tendresse, ils promirent de se réformer; et Louis, dont la sensibilité était aisément excitée, fit éprouver à sa mère de douces consolations au milieu de ses douleurs. Mais au lieu de rappeler le duc de Navailles, il annonça seulement à la reine mère qu'il lui donnait les gouvernements du pays d'Aunis, de la Rochelle et de Brouage, dont Mancini, duc de Nevers, qui se trouvait en Italie, avait joui jusqu'alors par la concession du cardinal Mazarin [2].

La reine Anne d'Autriche, qu'on avait cru être à l'article de la mort, se releva cependant de cette attaque; mais sa vie, qui se prolongea encore près de six mois, ne fut plus dès lors qu'une lutte cruelle contre les souffrances et les dégoûts. Son courage et sa résignation excitent, dans le récit de Mme de Motteville, qui était attachée à sa personne, la plus vive sympathie et la plus sincère admiration; un profond sentiment religieux, quoiqu'il n'eût point suffi pour bien régler sa conduite politique, n'avait pas cessé de remplir son cœur et sa pensée, et seul il pouvait la soutenir dans une épreuve si cruelle. Au milieu de ses propres douleurs, elle reçut la nouvelle de la mort de son frère Philippe IV, roi d'Espagne. Il avait succombé, le 17 septembre, à ses chagrins et à ses infirmités. Il ne passait guère soixante ans, et il en avait régné quarante cinq. La défaite de ses troupes le 17 juin, à

[1] Mad. de Motteville, t. XL, p. 225-230. — Hist. de Henriette d'Angleterre, t. LXIV, p. 441. — Ce fut aussi le 17 avril de cette année que le comte de Bussy-Rabutin fut mis à la Bastille, pour son *Histoire amoureuse des Gaules*, libelle scandaleux qu'il laissait circuler à la cour, et dont il avait lu quelques fragments au roi. Rabutin, parent de madame de Sévigné, qu'il avait déchirée indignement dans ce libelle, serait aujourd'hui oublié sans elle, malgré les volumineux écrits qui nous restent de lui. Sur son arrestation, *voyez* ses mémoires, t. II, p. 322.

[2] La Hode, t. XXVIII, p. 167-170. — Mad. de Motteville, p. 236.

Villa-Viciosa, par les Portugais, avait rempli ses derniers jours d'amertume. Ce revers était surtout l'ouvrage du comte de Schomberg, et du corps auxiliaire français que Louis XIV continuait à maintenir au service des ennemis de l'Espagne, malgré les engagements positifs qu'il avait pris par le traité des Pyrénées. La mort de Philippe, qui était en même temps son oncle et son beau-père, allait lui donner occasion de faire voir, sur une question plus importante, qu'il ne se croyait pas lié par ce traité. Philippe IV ne laissait qu'un fils, né le 6 novembre 1661 de sa seconde femme. C'était un enfant pâle, exténué, né d'un sang épuisé, gardé au lait de sa nourrice jusqu'à l'âge de quatre ans, et toujours porté dans les bras de sa gouvernante, ou soutenu par un ruban. Ses pieds étaient sans force, les dents ne lui étaient pas venues; il n'avait pas même le crâne bien fermé au-dessus du front. On ne croyait pas que cette nature appauvrie pût triompher des maladies de l'enfance. Mais tandis qu'on le reconnaissait pour roi sous le nom de Charles II, Louis XIV, qui comptait lui succéder, voulait d'avance partager avec lui, se fondant sur certaines coutumes de Flandre et de Brabant, d'après lesquelles il prétendait que sa propre femme Marie-Thérèse, seul enfant survivant du premier lit de Philippe IV, devait passer avant lui. Toutefois ces prétentions se renfermaient encore dans le secret des notes diplomatiques [1].

Dans le même temps, Colbert s'occupait, avec un redoublement d'activité, à encourager le commerce et les manufactures, à établir des fabriques au Quesnoy, à Arras, à Reims, Sedan, Château-Thierry, Loudun, Alençon, Aurillac, et à fonder une manufacture de glaces à Paris [2]. Il s'efforçait d'augmenter la marine, il faisait donner la chasse aux vaisseaux algériens par le grand amiral duc de Beaufort, autrefois le roi des halles; il accordait sa protection au premier établissement du *Journal des savants*, à Paris; il faisait venir de Rome le célèbre architecte Bernini pour diriger le roi dans ses bâtiments; et d'après les dessins de cet artiste il faisait commencer de grands travaux au Louvre. Comme quelques gentilshommes continuaient à se mettre au dessus des lois et à faire trembler tous les tribunaux de province, le roi nomma une commission composée d'un président à mortier et de plusieurs

[1] Lettre de l'archevêque d'Embrun, ambassadeur en Espagne, à Louis XIV, du 17 juillet 1664. — Lettre du même à Lyonne, du 5 novembre 1665. Succession d'Espagne, p. II, sect. 2, p. 294 et 402.

[2] Isambert, Lois françaises, t. XVIII, p. 60 et 63.

conseillers, pour aller tenir *les grands jours* à Clermont d'Auvergne [1] ; une autre, prise dans le parlement de Toulouse, tint également les grands jours au Puy en Velay. Sous ce nom antique se cachait une juridiction extra-légale, et supérieure à celle des tribunaux existants. L'une et l'autre commission fit le procès à un certain nombre de gentilshommes, accusés d'avoir abusé de leur pouvoir sur leurs paysans, et trouvés plus coupables peut être pour avoir excité l'envie des intendants du roi : ils furent envoyés au supplice. Pendant ce temps l'armée était soigneusement exercée, elle était soumise à une discipline plus régulière ; tous les vieux officiers avaient été conservés dans ses cadres, et Louis XIV était assuré qu'à la première guerre il pourrait en peu de jours rassembler une force militaire aussi prête pour l'action que si la France n'avait pas désarmé à la paix des Pyrénées [2].

Une seule opposition se manifestait encore dans le royaume ; et quoique ce fût dans l'ordre ecclésiastique, sur une question que le roi ne pouvait entendre, il suffisait que ce fût une opposition pour qu'il l'envisageât avec impatience et voulût la dompter. C'était la même que Péréfixe avait voulu dissiper l'année précédente dans le monastère de Port-Royal. Les cinq propositions que les jésuites prétendaient avoir extraites du livre de Jansénius sur saint Augustin, avaient été déjà trois fois condamnées par la cour de Rome, en 1651, 1653 et 1656. Tous ceux qu'on appelait jansénistes reconnaissaient bien qu'ils devaient se soumettre à considérer ces propositions, comme hérétiques, puisque le pape les avait déclarées telles; mais ils affirmaient qu'elles ne se trouvaient point dans Jansénius, du moins dans le sens qui était déclaré hérétique, et que, sur un point de fait, les papes n'avaient qu'une autorité humaine et faillible. Alexandre VII, à peine réconcilié avec Louis XIV, ne voulut pas lui refuser une nouvelle décision. Par sa constitution du 15 février 1665, il exigea que tout le clergé, tous les corps enseignants, et même toutes les religieuses, souscrivissent dans les trois mois, sous peine d'hérésie, un formulaire qu'il leur envoya, dans lequel le signataire déclarait sous serment qu'il condamnait les cinq propositions *dans le propre sens du même auteur*. Le roi alla lui même au parlement, le 29 avril, pour faire enregistrer cette bulle, et il ordonna à tout son clergé la signature du formulaire. Toutefois, quatre évêques, ceux d'Alais, de Beauvais, de Pamiers et d'Angers,

[1] 31 août. Isambert, Lois françaises, t. XVIII, p. 60.
[2] La Hode, l. XXVIII, p. 196.

dont le dernier était frère du docteur Arnauld d'Andilly, rappelèrent encore, dans le mandement qu'ils adressèrent à leurs troupeaux pour les inviter à signer le formulaire, que l'Église n'avait d'autorité infaillible que sur les vérités révélées, mais que lorsqu'il s'agit du sens que s'est proposé d'exprimer tel ou tel auteur, elle n'agit que d'après des lumières humaines, et qu'elle est sujette à l'erreur. Néanmoins on ne doit point, ajoutaient-ils, s'élever témérairement contre ses jugements, mais témoigner son respect en demeurant dans le silence. Il semble que c'était porter la soumission aussi loin qu'elle peut aller; mais un arrêt du conseil cassa ces mandements, comme contraires à la déclaration du roi, et aux intentions de Sa Sainteté [1].

(1666.) Le temps du roi se partageait entre ces disputes, dans lesquelles il s'animait de plus en plus, et les fêtes qu'il donnait à M[lle] de la Vallière. Il s'enivrait tous les jours davantage de son amour; il y jouissait d'une liberté d'autant plus grande que le deuil empêchait la reine de prendre part à aucun divertissement public. Mais ces plaisirs furent tout à coup interrompus par la nouvelle que la reine mère touchait au terme de sa vie. Comme il l'avait vue se relever de plusieurs crises qu'on avait jugées fatales, il croyait l'événement encore éloigné, et il s'était livré au plaisir avec un emportement dont étaient choqués ceux qui voyaient de près les souffrances de la reine mère; mais lorsqu'il connut le danger, il revint à elle avec une vive tendresse. Le roi, la reine, Monsieur, Madame, entourèrent le chevet de la mourante, et reçurent avec respect ses exhortations et sa dernière bénédiction. On avait donné le viatique, le mardi 19 janvier 1666, à la reine Anne d'Autriche; le soir du même jour, on lui donna l'extrême onction, et elle expira le mercredi 20, entre quatre et cinq heures du matin [2].

[1] Isambert, Lois françaises, t. XVIII, p. 49. — Notice sur Port-Royal, p. 173. — La Hode, l. XXVIII, p. 207.

[2] Mad. de Motteville raconte de la manière la plus touchante tous les détails de la maladie et de la mort de sa maîtresse, t. XL, p. 233-315. — Mademoiselle de Montpensier rabat fort et de son courage et de la sensibilité de ses entours, t. XLIII, p. 92-96. — Montglat, t. LI, p. 156. — La Hode, l. XXIX, p. 213. — Œuvres de Louis XIV, t. II, p. 49.

CHAPITRE XXIX.

Guerre entre la Hollande et l'Angleterre; Louis XIV promet à la première des secours qu'il ne lui donne pas. Paix de Breda. Louis attaque la Belgique, qu'il prétend être dévolue à sa femme; ses conquêtes en Flandre et en Franche-Comté. Alarme de l'Europe. Triple alliance pour le contenir. Paix d'Aix-la-Chapelle. — 1666-1668.

(1666.) Immédiatement après la mort de la reine mère, Louis XIV partit du Louvre pour Versailles, celui de ses châteaux où il lui semblait alors pouvoir le mieux se retirer dans la solitude. Au bout de peu de jours il se rendit à Saint-Germain, et de deux ans il ne rentra plus à Paris, dont le séjour ne lui fut jamais agréable [1]. Le jeune monarque avait alors exercé déjà pendant cinq ans ce pouvoir suprême qu'il était résolu à ne point confier à un premier ministre. On l'avait vu durant cette période emporté par tout le feu des passions de la jeunesse, et leur explosion avait causé à sa femme et à sa mère beaucoup de douleur et de mécontentement, en même temps que l'éclat de son inconduite avait ébranlé la morale publique. Mais ni ses passions, ni l'ivresse des divertissements qui se succédaient à sa cour n'avaient ralenti son ardeur pour le travail ou sa ferme volonté de connaître ses affaires. Bientôt il était parvenu à se faire une idée aussi nette qu'aucun de ses ministres des ressources de son État, des chances d'une guerre, ou du but de sa politique. Son conseil, ses ministres lui suggéraient les idées, les connaissances, les moyens d'exécution ; mais c'était lui qui voulait, lui qui avait résolu de donner à l'Europe une forme nouvelle, et de la soumettre à sa politique et à son ambition.

Déjà on reconnaissait dans toutes les notes qui partaient de son cabinet le caractère qui lui était propre, un esprit de domination qui tenait pour néant et les droits d'autrui, et les traités, et les lois des

[1] Mém. historiques de Louis XIV, t. II, de ses Œuvres, p. 51. — Montglat, t. LI, p. 137.

autres peuples; un orgueil indomptable qui se confondait à ses yeux avec la grandeur et avec la gloire; une confiance entière dans ses forces et une extrême indifférence aux calamités auxquelles la guerre pouvait soumettre l'humanité.

La flatterie qui lui avait déjà été prodiguée avait démesurément augmenté la haute opinion qu'il avait de lui-même. Dans ses mémoires historiques, l'orgueil se montre dès cette époque beaucoup plus à découvert, comme si l'autorité de sa mère avait jusqu'alors contribué à le contenir. Se donnant toujours pour modèle à son fils, et se croyant aussi supérieur à tous les autres en capacité qu'en puissance, il prodigue beaucoup plus les réflexions qui souvent ne sont que des lieux communs ; en même temps il s'attribue tout à lui-même, il ne laisse jamais entrevoir l'influence ou de Colbert ou de Louvois sur son administration intérieure, ou celle de Turenne et de Condé sur ses plans de campagne. Il ne se refuse point le plaisir de se peindre lui-même et de faire contraster son portrait avec celui de son frère. Après avoir dit qu'il avait cru devoir refuser à ce frère le gouvernement de Languedoc, il ajoute : « Il peut être avantageux à celui qui règne de voir ceux qui » le touchent de plus près par leur naissance, beaucoup éloignés de lui » par leur conduite. Ce grand intervalle que sa vertu met entre eux » et lui l'expose en plus beau jour, et avec plus d'éclat, aux yeux de » toute la terre. Ce qu'il a dans l'esprit d'élévation et de solidité tire » un lustre tout nouveau de la médiocrité de ceux qui l'approchent. » Ce qu'on voit de grandeur et de fermeté dans son âme est relevé par » l'opposition de la mollesse que l'on trouve en eux ; et ce qu'il fait » paroître d'amour pour le travail et pour la véritable gloire est infiniment plus brillant lorsqu'on ne découvre ailleurs qu'une pesante » oisiveté, ou des attachements de bagatelles [1]. »

Ailleurs, quand il veut expliquer pourquoi il s'entretenait librement avec tout le monde, tant en conversation générale qu'en particulier, plus qu'il ne conseillerait à un autre prince de le faire, il montre les dangers de cette familiarité pour les esprits médiocres. « Mais enfin, » dit-il, quand il se pourra trouver un prince qui, par la beauté naturelle de son esprit, par la solide fermeté de son âme, et par l'habitude prise aux grandes affaires, saura se défendre de la surprise, » aussi bien que ses plus habiles conseillers, qui entendra aussi bien

[1] Mém. historiques, année 1666. Œuvres de Louis XIV, t. II, p. 68.

» ou mieux qu'eux ses plus délicats intérêts, et qui prenant leurs avis,
» parce qu'il lui plaît, pourra néanmoins, quand il sera besoin, se déterminer sagement par lui-même ; qui auroit assez de retenue pour ne résoudre rien sur-le-champ de ce qui mériteroit réflexion ; qui seroit assez maître de son visage et de ses paroles pour apprendre les sentiments de tous, sans découvrir les siens qu'à ceux qu'il voudroit, ou peut-être même à personne entièrement, je lui donnerois un conseil différent des autres, car je désirerois qu'il n'évitât pas, hors du temps de son travail accoutumé, les occasions qui se pourroient naturellement offrir d'entendre parler diverses personnes sur toutes sortes de sujets [1]. »

Les cinq années qui venaient de s'écouler avaient été signalées par une grande prospérité. Le Tellier, Colbert, Louvois, avaient apporté une haute intelligence et une grande activité, avec une main vigoureuse, à réformer tous les abus qui s'étaient enracinés pendant une longue période de guerres civiles et de guerres étrangères. Tous les impôts qui avaient été établis durant la plus grande détresse du trésor royal, avaient été conservés, en même temps que toutes les voleries avaient été réprimées, que toutes les usurpations de pouvoirs indépendants et de profits aux dépens du public avaient tourné, par leur suppression, à l'avantage du fisc comme à l'augmentation de la puissance royale. D'autre part, la cessation de la guerre et du brigandage des soldats avait donné un nouvel essor à l'agriculture et à l'industrie, pour réparer des pertes si énormes et pourvoir aux besoins d'une nation qui voulait jouir. Le travail, qui redoublait de toutes parts, créait rapidement de la richesse ; l'argent affluait au trésor public comme chez les notaires, et une ordonnance du 22 décembre 1665, qui réduisait l'intérêt légal de l'argent du denier 18 au denier 20, et interdisait les constitutions de rentes à un taux supérieur, fut en général reçue du public comme un bienfait. Une autre ordonnance de même date fixait le prix de tous les offices de judicature pour empêcher qu'il ne s'élevât trop haut, et pour réserver au fisc le droit de les rembourser quand le roi voudrait les supprimer. Quoique ce prix fût très-élevé, chaque charge de président à mortier au parlement de Paris étant fixée à 350,000 livres, et celle de président de la chambre des comptes à 400,000 livres, les cours souveraines étaient mécontentes, et les enquêtes demandaient

[1] Mém. historiques, année 1668. Œuvres de Louis XIV, t. II, p. 357.

l'assemblée des chambres. Louis XIV, pour montrer qu'il ne les craignait pas, ordonna lui-même au premier président de les assembler « pour » y dire seulement que le roi ne vouloit plus que l'on parlât en aucune » façon des édits vérifiés en sa présence. » L'assemblée se sépara en effet sans oser rien tenter [1].

Le roi apportait surtout la plus grande activité à donner à son armée une organisation meilleure. Pendant sa minorité, de grands capitaines s'étaient formés, les soldats avaient donné des preuves de discipline et de courage, la nation entière avait appris la guerre; mais Turenne, dont Louis avait la sagesse d'écouter et de suivre les conseils, avait indiqué d'un œil sûr toutes les réformes qui pouvaient rendre cette armée plus active et plus obéissante ; Louvois, qu'un homme d'esprit appelait le plus grand et le plus brutal des commis, secondait ses vues avec une précision, une activité et souvent une rudesse qui en pressait l'exécution, et le roi, qui se plaisait aux détails, qui comprenait l'administration, qui s'efforçait d'étudier la tactique, mais qui ne s'éleva jamais jusqu'à la stratégie, multipliait les revues qui se faisaient sous ses yeux, envoyait dans leurs quartiers les plus éloignés des hommes affidés pour juger de l'état des troupes, et réussissait ainsi à les tenir au grand complet et à éviter toute volerie [2]. En même temps la marine, dans la Méditerranée surtout, commençait à promettre qu'elle serait bientôt en état de se faire respecter.

De tous les ministres de Louis XIV, Lyonne était celui qui avait acquis le plus d'empire sur lui. Il l'éclairait de sa rare prudence, de sa connaissance profonde des hommes et des matières d'État. Aussi le vit-on souvent penser, agir, diriger de lui-même, sauf l'approbation du roi qui ne lui manquait jamais. Ses allures ne devenaient jamais rudes et blessantes que par l'ordre de Louis XIV, dont on reconnait parfois et facilement l'intervention dans la marche et le langage de son ministre [3].

Ce fut Lyonne qui assura tous les succès de la première guerre de Louis XIV. Dès son entrée aux affaires, et sous Mazarin, il s'était proposé de faire participer la France à l'héritage de Philippe IV. Après

[1] Isambert, Lois françaises, t. XVIII, p. 66 et 69. — Mém historiques de Louis XIV, t. II, p. 46. — Forbonnais, Recherches sur les finances, t. I, p. 385.
[2] .. émoires historiques de Louis XIV, année 1666, t. II, p. 84. — Lettre du gén. Grimoard, sur les Mémoires militaires, Œuvres de Louis XIV, t III, p. 1.
[3] Mignet, Introduction aux Documents inédits, p. 60.

Digitized by Google

avoir négocié le mariage de Louis avec la fille de ce monarque et avoir consenti aux renonciations qui en étaient la condition, il s'était étudié à annuler ces renonciations, en les faisant dépendre du payement sous un terme fixe de la dot, qui en effet ne fut point payée ; à répandre parmi les Espagnols et dans le reste de l'Europe l'opinion qu'elles n'étaient d'aucune valeur ; à persuader en même temps que les réclamations de la France ne seraient jamais qu'un objet de négociations pacifiques ; à isoler d'autre part les Espagnols, et à leur enlever tout appui en Europe, pour le moment où ils seraient attaqués. Il les avait amusés de l'espoir de la conquête du Portugal, de la conquête et du partage de l'Angleterre ; il avait traité avec les Hollandais, tour à tour du partage des Pays-Bas espagnols ou de leur constitution en république ; il était à peu près demeuré d'accord avec le roi d'Angleterre, sur le partage de ces mêmes Pays-Bas ; bientôt après il proposa à l'Empereur le partage de toute la succession d'Espagne. Ces intrigues si adroites, si étendues mais si perfides, ne nous ont été complétement révélées que par la publication toute récente des deux premiers volumes des Documents inédits des négociations relatives à la succession d'Espagne. Mais si elles nous donnent une haute idée de l'habileté du ministre, elles nous font sentir en même temps à quel point et lui et son maître se faisaient un jeu de toute probité en matière politique [1].

Un secrétaire de Turenne, nommé Duhan, découvrit qu'il existait dans le Brabant une coutume qu'on nommait *droit de dévolution*, instituée pour décourager des secondes noces, en vertu de laquelle, aussitôt que l'un des époux venait à mourir, la propriété de tous les fiefs possédés par l'un et par l'autre, de quelque chef que ce fût, soit du côté du mort, soit du survivant, était transférée à leurs enfants ; et le père ou la mère survivant n'en conservait qu'un usufruit appelé héréditaire, parce que

[1] Ils semblaient eux mêmes s'en enorgueillir. Louis XIV. dans ses négociations en 1663 avec les Hollandais. pour faire soulever la Belgique, déclara que les articles proposés ne pouvaient être insérés dans le traité avec bienséance et avec honneur. « Il y a de certaines choses, ajoutoit-il, qui sont bonnes à faire, et mauvaises à mettre par écrit. » Succession d'Espagne, part. II, sect. 1re, p. 224. Plus tard, Lyonne écrivait au chevalier de Grémonville, ambassadeur français à Vienne : « Le roi vous trouve le ministre de toute la terre le plus effronté (et en cela Sa Majesté vous donne la plus grande louange que vous puissiez jamais désirer), de vous être mis en tête d'empêcher, par vos persuasions et par vos menaces, qu'un empereur successeur de tous les Césars n'ose pas faire des recrues à ses troupes. » Lettre du 25 octobre 1667, p. III, sect. 2, p. 249.

la propriété lui revenait, si ses enfants mouraient avant lui. Non-seulement la succession à la souveraineté n'avait jamais été régie par cette coutume, celle-ci au contraire avait été réglée par Charles-Quint en 1549, dans une constitution solennelle et authentique, de concert avec les états du pays, pour que les dix-sept provinces des Pays-Bas fussent inséparablement possédées par un seul prince ou une seule princesse. Qu'aurait dit Louis XIV si les puissances étrangères avaient eu la prétention de démembrer la monarchie française, d'après les diverses lois ou coutumes sur la succession qui avaient pu prévaloir dans chaque comté ou chaque baronnie réunis à la couronne? Cependant, sur un titre aussi futile, et au mépris des renonciations explicites qui faisaient la base du traité des Pyrénées, Louis faisait soutenir par des écrivains à ses gages, que dès la mort d'Élisabeth de France, première femme de Philippe IV, le 6 octobre 1644, la propriété de ces provinces avait passé aux deux enfants nés de ce mariage, l'infante Marie-Thérèse et le prince Balthasar, et que ce dernier étant mort, elle devait demeurer sans partage à sa sœur la reine de France, sans que l'infant don Carlos II, né d'un mariage postérieur, y pût rien prétendre [1].

Ces prétentions qui n'étaient encore annoncées que dans un livre publié à Paris, et par conséquent avec l'autorisation du gouvernement, alarmaient les états généraux des Provinces-Unies ; mais ce n'était pas leur seul motif pour se défier de la France. A la persuasion de Colbert, un traité d'alliance et de commerce entre le roi et les Provinces-Unies avait été signé dès le 27 avril 1662 ; mais six mois plus tard la France avait acheté Dunkerque de l'Angleterre, et avait ainsi laissé percer son désir de s'étendre dans les Pays-Bas ; cette nouvelle fit différer jusqu'au 20 mars 1663 la ratification de ce traité. En effet, l'Europe commençait à pressentir vaguement un changement dans la politique de la France. Il y avait près d'un siècle et demi que l'accroissement rapide du pouvoir de la maison d'Autriche avait alarmé toute la chrétienté sur son indépendance. François I[er], appelé à lutter presque seul contre l'empire colossal élevé par Charles-Quint, avait cherché à rallier à lui tous ceux qui pouvaient faire opposition à ce monarque ; le zèle de la réforme

[1] Succession d'Espagne, p. II. sect. 1[re], p. 242 et suiv. — La Hode l. XXVIII, p. 171, et l. XXX, p. 234-261. Avec l'analyse des écrits publiés de part et d'autre. — Flassan, Hist. de la Dipl., t. III, période V, l. II, p. 347. — Mém. militaires de Louis XIV, t. III, p 25. — Basnage, Ann. des Provinces-Unies, t. I, p. 812. — Giannone, Hist. de Naples, t. IV, l. XXXIX, p. 591.

avait soulevé une partie de l'Allemagne; François Ier seconda les réformés; il se trouva, ainsi que son fils Henri II, et ses petits-fils, à la tête du parti protestant en Europe, en même temps qu'ils persécutaient les protestants en France. Henri IV, et après lui Richelieu et Mazarin, avaient cultivé cette alliance, et c'est à elle qu'ils avaient dû en partie leurs succès. Mais pendant ce temps les deux branches de la maison d'Autriche avaient dissipé leur puissance dans les combats; elles avaient été bien plus affaiblies encore par les vices et l'incapacité des souverains qui s'étaient succédé sur le trône impérial et sur celui d'Espagne. La France n'avait plus rien à craindre de la maison d'Autriche; mais tandis qu'elle voyait dans ses États des pays à prendre, elle n'avait plus que des habitudes d'alliance avec les États protestants, qu'elle se croyait peu obligée à ménager, et pour lesquels elle n'avait jamais eu d'amitié réelle. La Hollande, placée en première ligne au delà des Pays-Bas autrichiens, sentait bien que leur invasion serait suivie de près par celle de ses propres provinces. Elle sentait que son alliance avec la France ne lui donnait plus de garantie, car elle n'était plus cimentée ni par l'intérêt, ni par l'affection.

Le parti qui dominait alors en Hollande avait cependant encore le cœur français. L'âge tendre du prince d'Orange l'avait exclu de toute participation aux affaires, et le pouvoir avait passé à l'aristocratie des villes, qui était opposée à sa famille. A la tête de cette aristocratie était alors Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande, l'un des plus habiles, des plus vertueux et des plus grands citoyens qu'ait produits cette république. De Witt se défiait des Anglais qui songeaient alors à élever sur ses ruines le prince d'Orange, quoiqu'il n'eût encore que seize ans, parce qu'il était né d'une sœur de Charles II, roi d'Angleterre. D'ailleurs il y avait entre ceux-ci et ses compatriotes une jalousie de commerce, envenimée par des provocations mutuelles dans les deux Indes, qui avait fait éclater entre les deux nations une guerre acharnée du temps de Cromwell, et qui en préparait une seconde. De Witt n'aimait pas mieux l'Espagne que l'Angleterre; chaque jour lui découvrait quelque petite trahison de ce gouvernement faible et faux, qui, hors d'état de se défendre lui-même, ne renonçait pourtant jamais à l'espoir d'asservir de nouveau les Provinces-Unies. Il désirait donc conserver à sa patrie l'alliance de la France, pourvu toutefois que ce fût sur des bases équitables, et sans compromettre l'indépendance de son pays.

Digitized by Google

Au commencement de l'année 1663, le comte d'Estrades avait été rappelé d'Angleterre pour être envoyé en ambassade en Hollande ; il s'était lié avec de Witt, et il travaillait, de concert avec lui, à rapprocher les deux gouvernements ; ce fut par lui qu'il obtint non-seulement que les États ratifiassent le traité d'alliance du 27 avril 1662, mais qu'ils y comprissent la garantie de l'acquisition de Dunkerque [1]. Don Estevan de Gamarra, ambassadeur d'Espagne auprès des Hollandais, s'efforçait alors de faire agréer aux états généraux un projet d'alliance entre les dix-sept provinces, qui se seraient garanties mutuellement dans la condition où elles se trouvaient alors ; dix d'entre elles demeurant catholiques et soumises au roi d'Espagne, tandis que les sept autres continueraient à former une république protestante. La juste défiance qu'inspirait la France, le sentiment que l'Espagne avait au contraire cessé d'être redoutable, et que sa nonchalante domination en Belgique était ce qui convenait le mieux aux Hollandais, rattachaient beaucoup de bons citoyens à ce projet. De Witt qui était déjà informé des prétentions entretenues à la cour de France sur le droit de dévolution, avait dit au comte d'Estrades « qu'il étoit vrai que dans un » canton du Brabant, il y avoit une coutume qui faisoit héritières les » filles du premier lit, à l'exclusion des mâles du second, mais que » c'étoit entre particuliers, et qu'il ne trouvoit point d'exemple que » cette coutume eût eu lieu dans la succession des fiefs liges [2]. » Pour entraver cependant la négociation entamée par Gamarra, pour dissiper la crainte qu'éprouvaient les Hollandais de voir la France, à la mort du roi d'Espagne et de son fils, ne tenir aucun compte des renonciations, et tenter de s'emparer des Pays-Bas, de Witt proposait d'ériger les dix provinces catholiques en république fédérative indépendante, mais alliée des Provinces-Unies, et garantie par elles et par la France ; comme compensation de cette garantie, il offrait de laisser occuper à la France un certain nombre de places frontières où elle tiendrait garnison, tandis que des troupes hollandaises en occuperaient quelques autres : le roi accueillit avec empressement cette proposition ; des projets et des contre-projets furent échangés ; on disputa sur les places qui seraient livrées aux Français ; la ligue proposée par don Estevan de Gamarra fut ainsi éludée. Après deux ans de négociations, de Witt se croyait sur le point

[1] Lettres du comte d'Estrades, t. II, p. 29 à 142.
[2] Lettre du comte d'Estrades du 28 nov. 1663, t. II, p. 332. — Mignet, Succ. d'Espagne, p. II, sect. 1re, p. 243.

Digitized by Google

de conclure, lorsque d'Estrades coupa court en déclarant « que c'étoit » une proposition prématurée, et qu'il seroit assez temps d'en régler » les conditions à l'ouverture de la succession de la reine [1]. »

Ce manque de foi aurait probablement jeté dès lors les Provinces-Unies dans le parti de l'Espagne, si à cette époque elles ne s'étaient trouvées malgré elles engagées dans une guerre avec l'Angleterre. Les hostilités avaient commencé sur les côtes de Guinée où les Anglais, sans déclaration de guerre, avaient chassé les Hollandais de tous leurs établissements; et ceux-ci, ne pouvant autrement obtenir justice, avaient autorisé leur amiral de Ruyter à les reprendre tous de vive force. La guerre fut déclarée par Charles II aux Provinces-Unies, le 14 mars 1665; mais avant cette déclaration, il fit saisir tous les vaisseaux marchands des Provinces-Unies que les Anglais rencontrèrent sur mer ou qui étaient entrés dans leurs ports. Il engagea le roi de Danemark à imiter cet acte de brigandage [2].

Les Hollandais se préparèrent à la guerre avec énergie; ils sacrifièrent tous leurs intérêts privés à ceux de leur patrie, et ils se mirent ainsi en état d'affronter à égalité de forces toute la puissance de l'Angleterre. De part et d'autre on mit en mer plus de cent vaisseaux de guerre: les deux nations rivalisaient d'habileté militaire, de bravoure et de patriotisme; la jalousie du commerce aiguisait leur animosité; en même temps les Hollandais se hâtèrent de réclamer de la France les secours promis par la récente alliance. Au lieu de les accorder, Louis offrit sa médiation qui ne fut pas acceptée; il chicana sur le sens du traité: ce n'était pas, disait-il, le *casus fœderis*, la guerre était née en Afrique, et il n'était tenu de garantir que les provinces d'Europe; d'ailleurs il ne lui était pas prouvé que les Anglais fussent les agresseurs. Une lettre du comte d'Estrades fait assez comprendre quelle était la vraie politique de la France. « C'est maintenant à V. M. à » voir, écrivait-il au roi le 18 septembre 1664, si ses intérêts se rencontrent à donner des affaires à ces gens-ci, et s'il lui convient de » les trouver occupés à une guerre contre l'Angleterre lorsqu'elle aura

[1] Lettres du comte d'Estrades, depuis celle du 24 mai 1663, tome II, page 220, à celle du 18 septembre 1664, page 490. — La Hode, l. XXVIII. page 181.

[2] Basnage, Annales des Provinces-Unies, année 1665, t. I, folio, p. 735. — Mémoire de Van Beunigen. du 1[er] février 1665, tome III. page 57; et lettres de M. de Lyonne; du 20 février, p. 60, dans les lettres du comte d'Estrades. — Hume's History of Engl., t. XI, ch. 64, p. 250. — Flassan, Histoire de la Diplomatie, t. III, page 336.

« des prétentions à disputer dans leur voisinage. En ce cas, elle peut « trouver les moyens de laisser aller le cours des affaires, et paroître « pourtant faire ce à quoi l'oblige la foi des derniers traités [1]. » Le roi ne répondit pas à cette ouverture, mais il agit en conséquence : pendant qu'il paraissait prendre des informations, il mettait en délibération s'il ne lui conviendrait pas de s'unir plutôt à l'Angleterre contre la Hollande. Charles II lui offrit de le seconder dans ses projets sur les Pays Bas catholiques, en n'en retenant rien pour lui-même. Louis XIV était fort tenté d'accepter cette offre ; mais plutôt que de violer si ouvertement ses engagements, il préférait l'expédient que lui suggérait d'Estrades d'obtenir des Hollandais qu'ils signassent un nouveau traité par lequel ils promettraient de rompre avec la maison d'Autriche et de seconder la France dans la conquête des Pays-Bas, sans examiner si ses droits étaient fondés ou non ; de lui livrer, de plus, pour garantie de cet engagement, Maestricht qui donnerait l'entrée jusqu'au cœur de leur pays. Lorsque l'ambassadeur voulut pressentir de Witt sur ce projet, celui ci déclara nettement qu'il ne consentirait à aucun nouveau traité, et Louis écrivit, le 9 janvier 1665, à son ambassadeur qu'il fallait attendre que ses alliés eussent éprouvé quelques revers, « car ils ne « sont pas encore assez pressés pour entendre à une pareille chose [2]. »

Bientôt les flottes anglaise et hollandaise commencèrent à se livrer des combats de géants. Le duc d'York qui commandait les Anglais avait sous ses ordres cent sept vaisseaux ; les Hollandais, cent trois : une effroyable bataille eut lieu, le 13 juin 1665, à huit milles des côtes de Suffolk, et dura toute la journée ; elle se termina au désavantage des Hollandais dont l'amiral Opdam fut tué ; les Anglais leur prirent neuf vaisseaux et en brûlèrent sept. Le reste cependant rentra dans le Texel, et de Witt travailla avec tant d'activité et un talent si extraordinaire à rétablir cette flotte, qu'elle fut en état de reprendre la mer avant la fin de juillet [3].

Sur ces entrefaites survint la mort de Philippe IV ; et Louis XIV, ne voulant pas aliéner les Hollandais sans retour, leur promit que l'année suivante il s'unirait à eux contre l'Angleterre. En attendant, il leur envoya six mille hommes, sous les ordres de M. de Pradelle, pour les

[1] Lettres du comte d'Estrades, t. II, p. 491.
[2] *Ibid.*, t. III, p. 12, 14 et 15. — La Hode, t. XXVIII, p. 187. — Basnage, Annales des Provinces-Unies. 1665, p. 737.
[3] Basnage. Annales ad ann. 1665, p. 741, 746. — La Hode, t. XXVIII, p. 189.

aider à repousser l'évêque de Munster. Ce prélat ivrogne et débauché avait levé une assez belle armée qu'il destinait au brigandage plutôt qu'à la guerre. Sir William Temple, un des hommes d'État et des écrivains dont s'honore le plus l'Angleterre, avait commencé assez tristement sa carrière diplomatique, par une mission auprès de lui pour ravager la Hollande : mais le subside que Charles II avait promis cessa après le premier payement, et le prélat, pressé par les troupes françaises, fit sa paix le 18 avril suivant [1].

Le roi, comme il s'y était engagé, déclara enfin la guerre à l'Angleterre le 26 janvier 1666. Il annonça aux Hollandais qu'il avait dans la Méditerranée une escadre de trente-six vaisseaux de guerre et de quinze brûlots ; que cette escadre viendrait rallier celle de douze vaisseaux et de cinq brûlots qu'il avait dans l'Océan, et qu'ensuite elle se réunirait à la flotte dont les états généraux venaient de donner le commandement à l'amiral de Ruyter. Beaucoup de notes furent échangées entre le comte d'Estrades et de Witt, pour convenir du lieu où cette réunion se ferait, des honneurs qui seraient réciproquement rendus, de la présence sur le vaisseau amiral français d'un des meilleurs officiers hollandais, pour assister à tous les conseils [2]. L'importance que mettait le roi à se réserver le commandement de toute la flotte semblait indiquer que c'était de sa part un projet bien sérieux : cependant il est probable qu'il n'avait jamais eu l'intention d'exposer sa marine naissante à un combat. Il détestait également les Anglais et les Hollandais, il était charmé de les voir s'entre-détruire ; il comptait que leur ruine tournerait au profit du commerce de France, et cette même escadre, dont il promettait l'assistance aux Hollandais, et à laquelle il voulait leur faire subordonner tous les mouvements de leur flotte, il lui avait déjà donné une autre destination. Beaufort devait conduire sur ses vaisseaux, en Portugal, Mlle d'Aumale sa nièce, fille de ce même duc de Nemours, beau-frère de Beaufort, qu'il avait tué en duel dans la dernière année des guerres de la fronde. Louis la donnait pour femme au roi Alphonse VI, avec lequel il désirait resserrer son alliance. Deux ans plus tard cette princesse déposa son mari, et épousa don Pedro son beau-frère, sans avoir beaucoup gagné au change, tant l'un et l'autre

[1] Sir W. Temple's Works, t. I, p. 211-252. — Montglat, t. LI, p. 138. — Mémoires historiques de Louis XIV, t. II, p. 39 — La Hode, t. XXVIII, p. 191.
[2] Mémoire du roi au comte d'Estrades, 5 février 1666, t. IV, p. 93 et passim.

étaient méprisables [1]. Louis XIV ne fit partir de Paris la princesse d'Aumale pour s'embarquer à Marseille, qu'après que la flotte hollandaise eut affronté seule le danger de rencontrer les Anglais. Mais dans le même temps il étonna la Hollande, en lui demandant passage pour un corps de troupes qu'il voulait, disait-il, envoyer en Pologne, afin de secourir le roi de ce pays contre le prince Lubomirski. Dans ses mémoires historiques Louis XIV raconte que la reine de Pologne, Anne Marie de Gonzague, qui demandait ce secours, lui donnait l'espoir de faire tomber la couronne, après la mort de son mari Jean Casimir, sur la tête du prince de Condé; il parle aussi de ses flottes comme s'il avait eu sérieusement l'intention de secourir les Hollandais. Peut-être ne croyait il pas devoir révéler à son fils des projets perfides qui n'avaient point eu de succès. Jugeant d'après les apparences, les Hollandais se défiaient également et du motif qui faisait retenir la flotte promise, et de celui qui faisait avancer l'armée, peut-être pour surprendre Maestricht, dont Louis désirait être maître. De Witt refusa de transmettre la demande du roi aux états généraux [2].

La flotte hollandaise, forte de quatre-vingt-cinq grands vaisseaux, s'était mise en mer le 1er juin, et s'était portée entre Boulogne et Douvres; chaque jour d'Estrades communiquait de nouveaux offices de sa cour, pour diriger des mouvements, ou plutôt pour contrarier presque toujours ce qui avait été arrêté par l'amirauté. Ruyter, qui commandait les Hollandais, n'attendit pas cependant les ordres de France; le duc d'Albemarle, et le prince palatin Rupert, qui commandaient les Anglais, se trouvèrent en présence le 13 juin; ils avaient quelques vaisseaux de moins que les Hollandais, mais quelques soldats et matelots de plus. Une des plus acharnées et des plus effroyables batailles dont l'histoire garde le souvenir, s'engagea entre eux. Pendant quatre jours, le 13, le 14, le 15 et le 16, elle se renouvela chaque matin; le dernier jour, le prince Rupert amena aux Anglais un renfort de vingt-cinq vaisseaux: cependant la victoire demeura à l'amiral de Ruyter; aucun de ses vaisseaux ne fut pris, mais quatre furent brûlés ou coulés à fond; tandis que les Anglais, qui de leur côté se prétendirent victorieux, eurent six

[1] Œuvres de Louis XIV, Mém. historiques, t. II, p 50, 145 et 355; et Pièces officielles, t. VI, p. 376. — Mémoires de mademoiselle de Montpensier, t. XLIII, p. 100, 21 nov. 1667. — History of Portugal, t. V, ch. 2, p. 249.

[2] Mém. historiques de Louis XIV, t. II, p. 121 et 155. — Lettre du roi au comte d'Estrades, du 12 février 1666, t. IV, p. 117 et 121. — La Hode, l. XXIX, p. 217.

vaisseaux pris, dix-sept brûlés ou coulés bas, et ne rentrèrent avec le reste dans la Tamise, qu'à l'aide d'un brouillard qui se leva le soir [1]. Cependant les flottes, après s'être séparées, remirent en mer six semaines plus tard ; une seconde bataille fut engagée, le 4 août, entre les mêmes rivaux, et cette fois ce furent les Hollandais qui eurent le désavantage : ils l'attribuèrent à la mésintelligence entre Ruyter et Tromp, les deux plus grands hommes de mer qu'eût encore produits leur république.

La flotte de Beaufort, que Louis avait annoncée à ses alliés, dès le commencement de l'année, comme prête à se réunir à eux, arriva seulement à la fin d'août à la Rochelle. Cet amiral annonça qu'il y passerait trois jours, pour prendre de l'eau : il y passa trois semaines. Le roi fit inviter Ruyter à sortir de nouveau du Texel, pour venir rencontrer la flotte française : il le fit, brava encore une fois la flotte anglaise, le 11 septembre, sans que la bataille s'engageât; il passa trois semaines dans la Manche à attendre les Français, et ne les voyant point venir, il rentra enfin dans les ports de Hollande, quand malade lui-même, il reconnut que les maladies commençaient aussi à se déclarer sur ses vaisseaux [2].

Cependant les deux nations maritimes avaient suffisamment déployé leur puissance et leur bravoure, pour avoir conquis l'estime l'une de l'autre; toutes deux reconnaissaient aussi que des hostilités plus prolongées ne pouvaient leur apporter aucun avantage. Un effroyable incendie qui, le 12 septembre, consuma une grande partie de la ville de Londres et détruisit treize mille deux cents maisons, fit sentir davantage encore aux Anglais le besoin de la paix. De leur côté, les Hollandais se plaignaient universellement d'avoir été trompés par la France, qui, tout en prétendant les diriger par des conseils donnés avec assez de hauteur, n'avait pas brûlé pour eux une amorce. On prétendait qu'au conseil d'État de Louis, M. de Lyonne avait dit « qu'il falloit » laisser les deux nations s'entre-détruire, regarder le jeu de loin, » souffler adroitement le feu, faire beaucoup de bruit du secours qu'on » promettoit, en donner de légers lorsque le besoin le demanderoit, » et laisser tout le fardeau de la guerre sur les Hollandais, jusqu'à ce » qu'ils fussent hors d'état de s'opposer aux desseins de la France sur

[1] Basnage, Annales, t. I, p. 772-778. — Rapin Thoyras, t. X, l. XXIII, p. 253. — Hume's History. t. XI. ch. 64, p. 238.
[2] *Ibid.*, p. 786. — La Hode, l. XXIX, p. 225. — D'Estrades, t. IV, p. 478.

Digitized by Google

» les Pays-Bas [1]. » Certainement les faits ne démentirent pas de telles paroles.

Aigris par ces soupçons, les états généraux avaient, au mois d'octobre, conclu une ligue défensive avec le roi de Danemark, l'électeur de Brandebourg et les ducs de Brunswick ; Louis avait fait tout ce qu'il avait pu, par l'entremise du comte d'Estrades, pour traverser cette alliance ; il était persuadé que le but des alliés était de défendre les Pays-Bas contre la France ; qu'on inviterait le roi de Suède, l'empereur et le roi d'Espagne à se joindre à eux. « Je considère, écrivait » Louis au comte d'Estrades, le 5 novembre, que jamais affaire ne » s'est conclue qui puisse dans la suite me devenir plus préjudiciable, » car voilà un traité de ligue défensive tout formé pour le soutien des » États des princes qui y entreront [2]. » Dès lors il fit son possible pour etarder la paix entre la Hollande et l'Angleterre, et se donnant pour ami de toutes deux, il les excita toujours plus à se ruiner l'une l'autre. Les états généraux avaient fait des avances respectueuses à Charles II pour obtenir de lui d'entrer en traité, et la France essaya d'empêcher qu'on ne pût s'entendre sur le lieu où se réuniraient les plénipotentiaires. Elle déclara s'opposer absolument à ce que ce fût dans aucune ville des Pays-Bas autrichiens ; elle repoussa également La Haye, où les Anglais offraient de venir ; elle travailla en même temps à dissiper les soupçons conçus contre elle, elle promit que dans l'année qui allait commencer elle donnerait une aide tout autrement efficace, d'autant plus que sa flotte était désormais réunie tout entière sur l'Océan ; et en raison même de cette promesse, elle tira chaque jour de Hollande de nouveaux matériaux de construction et de nouvelles munitions pour ses vaisseaux [3].

Cette guerre, toute de démonstrations lointaines contre l'Angleterre, où l'on n'exposait pas une vie, où l'on ne brûlait pas une amorce, ne dérangeait point encore les finances, et ne pouvait retarder les progrès de la France vers la prospérité. Aussi, cette année fut marquée par de nombreuses manifestations de la libéralité du roi ; non-seulement il accordait dans ses États des pensions et des gratifications aux gens de

[1] Basnage, t. I, p. 786. — Louis XIV, au contraire, accuse les Hollandais de s'être séparés de lui. Mém. hist., t. II, p. 219.

[2] Lettres du comte d'Estrades, t. IV, p. 576.

[3] *Ibid.*, p. 581-643. — Basnage, t. I, p. 790. — La Hode, l. XXIX, p. 238.

lettres, aux savants et aux artistes, mais il donnait à ses ministres, dans les pays étrangers, la commission de lui signaler tous les hommes qui attiraient sur eux les regards du public par quelque qualité éminente, pour qu'il pût les faire participer à ses bienfaits.

Jamais homme n'avait ressenti la soif insatiable de louanges qui possédait Louis XIV, et jamais homme ne fut aussi plus loué par tous les dispensateurs de la renommée; dès l'année 1663, il avait établi l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ou plutôt, comme on l'appelait alors, des inscriptions et médailles, car elle avait surtout été instituée pour faire par médailles une histoire suivie des principaux événements du règne du roi. L'année suivante, il avait fondé l'Académie de peinture; en 1666, il fonda encore l'Académie des sciences; il avait montré une faveur croissante à l'Académie française: ainsi se complétait cette organisation de tous ceux qui par leur génie ou leurs talents divers s'élevaient en France à la célébrité, et qui se trouvaient réunis en quatre académies: nous l'avons vue de nos jours renaître dans l'Institut. L'Observatoire fut établi en même temps que l'Académie des sciences, qui devait en diriger l'usage. La construction du port de Cette, à l'embouchure du canal du Languedoc, et celle de la ville, du port et de l'arsenal de Rochefort, à l'embouchure de la Charente, datent encore de la même année. Ce sont en quelque sorte les premières applications de cet enrôlement général des savants pour le service de l'État [1].

(1667.) Les Anglais et les Hollandais voulaient également la paix: il n'y avait réellement entre eux aucun objet d'une grande importance en discussion; aussi se faisaient-ils réciproquement des avances pour faciliter les négociations. Les Hollandais offraient au roi d'Angleterre de lui laisser le choix du lieu des conférences, et Charles II, en retour, déclarait qu'il ne refuserait point d'envoyer ses ambassadeurs, même à La Haye; mais Louis XIV employait tout son crédit, toute l'habileté de ses négociateurs, à retarder ou empêcher un arrangement. Il était résolu, dès que la belle saison le lui permettrait, à faire avancer ses armées pour envahir les Pays-Bas, et il estimait que la circonstance la plus favorable pour le faire était l'affaiblissement des Hollandais, qui, dans leurs efforts gigantesques, avaient épuisé leur trésor, leurs arse-

[1] Hist. de l'Académ. R. des Inscript., t. I, p. 1 et 10. — La Hode, l. XXVI, p. 86 et 129; et l. XXIX, p. 241. — Voltaire, Siècle de Louis XIV, c. 31 et suiv., t. II, p. 96.

naux et leur population, et qui défendaient contre des rivaux acharnés leur existence même. Le grand pensionnaire Jean de Witt, gendre de l'amiral Ruyter, penchait de son côté pour la continuation de la guerre, soit qu'il fût aveuglé par ses ressentiments, ou qu'il pressentît, dans la réconciliation avec Charles II, le triomphe du prince d'Orange et de sa faction. Le roi de France lui promettait que, dans la prochaine campagne, il enverrait une puissante flotte jusque devant Calais, pour se joindre à la flotte hollandaise; et lorsque, après des difficultés sans fin, il fut convenu avec les Anglais d'accepter Breda pour le lieu des conférences, tandis que les ambassadeurs étaient en chemin pour s'y rendre, Louis et de Witt refusèrent de signer une suspension d'armes pendant les négociations, et Ruyter sortit du Texel, le 6 juin, avec une flotte de soixante et dix vaisseaux pour chercher les Anglais [1].

Mais dans le même temps où Louis XIV pressait les états de faire sortir leur flotte, et faisait signer avec eux, le 5 mai, une convention par laquelle il s'obligeait à mettre en mer la sienne qui était à Brest, pour les joindre et entrer avec eux dans la Tamise, il avait secrètement pris des engagements tout contraires: dès le 6 mai, il était pleinement réconcilié avec Charles II; leurs promesses respectives étaient déposées entre les mains de la reine Henriette d'Angleterre, tante de Louis et mère de Charles II; déjà le premier promettait au second de l'argent, et des secours pour établir sa puissance absolue, tandis que le monarque anglais s'obligeait à ne point contrarier Louis dans ses projets pour la conquête des Pays-Bas [2]. Ce lâche prince se gardait bien de laisser connaître à ses sujets à quel point il sacrifiait leurs intérêts à ceux de la France; en même temps il trahissait l'Angleterre d'une autre manière encore : il venait d'obtenir de son parlement un subside de 1,800,000 liv. st. pour continuer la guerre; mais il comptait qu'il dépendrait de lui de lever toutes les difficultés qui jusqu'alors avaient retardé la conclusion de la paix, et dans cet espoir il épargna sur les armements qu'il avait annoncé vouloir faire, afin de s'approprier tout l'argent que le parlement y avait destiné. Ruyter, qui peut-être en était averti, entra dans la Tamise avec sa redoutable flotte: il força la chaîne qui fermait la Medway, il prit Sheerness, il brûla tous les vaisseaux

[1] Lettres du comte d'Estrades, t. V, p. 1 à 290. — Basnage, Annales, 1667, t. I, p. 804. — La Hode, t. XXX, p. 250.
[2] *Ibid.*, p. 128, 203 et passim. — Mém. historiques de Louis XIV, t. II, p. 285. — Succession d'Espagne, p. III, sect. 1re, p. 41.

Digitized by Google

qu'il trouva dans la rivière, il s'avança jusqu'à Upnore, répandant la terreur et la consternation jusque dans Londres, puis il ressortit de la rivière sans avoir éprouvé aucun dommage. Charles, qui avait détourné l'argent voté par son parlement, qui voyait la mauvaise humeur de ses communes, qui ne savait comment défendre son chancelier Clarendon, menacé par la clameur publique, donna l'ordre à ses plénipotentiaires de céder sur les points qu'ils avaient disputés jusqu'alors; et la paix entre la France, l'Angleterre, les états généraux et le Danemark, fut signée à Breda le 31 juillet 1667 [1]. La France rendit à l'Angleterre par ce traité les îles de Saint-Christophe, Antigoa, Montferrat, dont elle s'était emparée pendant la guerre des Hollandais; de son côté, l'Angleterre rendit à la France l'Acadie, à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent. Ces possessions occupées seulement par un petit nombre de colons, n'avaient encore que bien peu d'importance aux yeux de l'une et de l'autre couronne [2].

Mais avant la signature de la paix de Breda, Louis XIV avait fait une levée de boucliers qui avait étonné et effrayé l'Europe. On savait bien que malgré les renonciations du traité des Pyrénées, il prétendait avoir toujours des droits à faire valoir sur l'héritage de Philippe IV. On avait appris qu'il entendait tirer parti des coutumes de Brabant, Malines, Gueldres, Namur et autres lieux des Pays-Bas, où les enfants du premier lit succèdent à la propriété, à l'exclusion des enfants du second, l'intention du législateur ayant été de mettre obstacle à ce que les veufs ou les veuves pussent se remarier. Louis XIV prétendait que la renonciation d'un prince ne saurait être valide, le droit de succession étant inaliénable; que le consentement de sa femme, encore mineure et intimidée par son père, était nul; que d'ailleurs la condition de sa renonciation était la dot de cinq cent mille écus qui lui avait été promise, et qui n'avait jamais été payée. A ces allégations les jurisconsultes espagnols répondaient que la succession aux souverainetés ne se réglait pas par des coutumes provinciales destinées à disposer des seuls héritages des particuliers; et que Louis comptait bien, s'il recouvrait ces provinces, qu'elles ne passeraient à ses enfants que selon l'ordre de la loi salique; qu'en arguant de nullité des renonciations longuement dis-

[1] Hume's History. c. 64. t. XI, p. 247.—Rapin Thoyras, t. X. l. XXIII. p. 244. — Basnage, Annales, t. II, année 1667, p. 803-808. — Mém. historiques de Louis XIV, t. II. p. 314.

[2] Flassan, Hist. de la Diplom., t. III, p. 345. — Traités de paix, t. IV, p. 207.

cutées par lui-même avant de les signer, il s'accusait avec tous ses conseillers d'une insigne mauvaise foi; que le retard dans le payement de la dot n'annulait point le contrat dont elle faisait partie. On ne s'attendait pas à ce que cette discussion passât tout à coup du domaine de la jurisprudence à celui de la guerre [1]. « Plus la chose me paroissoit » avancée, dit Louis XIV, plus je m'efforçois de la cacher, et pour cela » j'amusois encore les Espagnols, par la proposition d'une ligue; et me » servant du prétexte de la guerre anglaise, ou de quelques autres que » je prenois selon les diverses occasions qui se présentoient, je forti- » fiois insensiblement mes troupes, et faisois les autres préparatifs que » je croyois les plus importants [2]. »

Louis avait pressenti de Witt sur ses droits prétendus; mais n'ayant pu l'amener à les reconnaître, il avait cherché à l'endormir en donnant les mains au projet d'une république catholique des dix provinces du midi, qui contracterait une alliance perpétuelle avec les sept provinces protestantes du nord.

Pour mieux tromper de Witt, Louis avait trompé ses propres ambassadeurs, le comte d'Estrades à La Haye, l'archevêque d'Embrun à Madrid. Par sa lettre du 29 avril, il chargeait le premier de déclarer : « Qu'il » n'entreprendroit rien pour les droits de la reine, sans en donner avis » aux états;... qu'il ne rechercheroit jamais le trouble de gaîté de » cœur, ne désirant que la raison et la justice, et que quand on lui » feroit des propositions qui pussent seulement être tolérées, il feroit » connoître qu'il avoit beaucoup plus de modération que ses envieux » ne le publioient dans le monde [3]. » Mais le 9 mai suivant, il chargea le même ambassadeur de leur communiquer la résolution que le roi avait prise : « D'entrer en personne, à la fin de ce mois, dans les Pays- » Bas, à la tête de son armée, pour tâcher de se mettre en possession » de ce qui lui appartient, du chef de la reine... ne désirant que sa » juste satisfaction, et la continuation de la paix, qu'il ne rompra » point de sa part, si l'Espagne n'est la première à lui déclarer la » guerre [4]. »

[1] Analyse de tous les écrits pour et contre les droits de la France, dans la Hode, l. XXX, p. 254-261. — Extrait du Traité des Droits de la Reine, Success. d'Esp., p. III, sect. 1re, p. 62. — Limiers, l. VI, p. 87-89. — Larrey, t. III, p. 465-486.
[2] Mém. historiques de Louis XIV, t. II, p. 262.
[3] Lettres du roi au comte d'Estrades, t. V, p. 193.
[4] *Ibid.*, p. 210-213.

Digitized by Google

Il paraît qu'avant la mort d'Anne d'Autriche et de Philippe IV, la première avait fait, le 13 août 1663, quelques ouvertures à l'ambassadeur espagnol, sur les prétentions de son fils, et sur la nécessité d'y pourvoir par un bon accommodement, et qu'on lui avait répondu qu'il était impossible d'entrer dans la discussion de droits qui n'avaient aucune apparence de fondement. Cette demande n'avait point suffi pour réveiller le gouvernement espagnol. La monarchie était livrée à toutes les intrigues et à toute la faiblesse d'une régence. Marie-Anne, fille de l'empereur Ferdinand III, veuve de Philippe IV et mère de Charles II, était incapable de tenir le sceptre pour son fils, alors à peine âgé de six ans. Elle avait abandonné tout le soin des affaires à son confesseur, un jésuite allemand, nommé Nithard; celui-ci n'avait pas montré plus de talent qu'elle-même pour le gouvernement. Il ne se trouvait plus ni soldats aux armées, ni argent au trésor, ni prudence ou intelligence dans les conseils. Le marquis de Castel Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas, qui ne manquait ni d'énergie ni de talents, avait à peine sous ses ordres sept à huit mille hommes, et si nous en croyons sir William Temple, alors chargé d'affaires anglais à Bruxelles, si les Français avaient attaqué le 9 mai, au moment où ils révélèrent leur intention, les Espagnols auraient eu bien moins de monde encore, et toute résistance aurait été impossible [1].

Dès le 16 mai, Louis XIV s'était rendu à Amiens, où il avait rassemblé environ trente-cinq mille hommes : c'était l'armée qu'il prétendait commander lui-même, mais qui, en réalité, était dirigée par M. de Turenne. Avec elle il comptait se présenter entre la Meuse et la Lys, couper les Pays-Bas par le milieu, se rendre maître du cours de la Sambre, afin d'assurer ses derrières, couvrir la Champagne et la Thiérache, et assiéger successivement, en se jetant sur la gauche, les places situées à la rive droite de la Lys. Le maréchal d'Aumont, avec environ quinze mille hommes, devait attaquer celles qui se trouvent entre la rive gauche de cette rivière et la mer; le marquis de Créqui, avec huit ou dix mille hommes, devait se porter de la Moselle sur le Rhin, pour empêcher les impériaux de marcher au secours des Espagnols [2].

Le roi attaquait un ennemi surpris et désarmé; aussi il marcha

[1] Lettre de sir W. Temple à lord Coventry, 21 mai 1667, de Bruxelles; Works, t. I, p. 271.
[2] Mém. militaires de Louis XIV, par le gén. Grimoard, t. III, p. 34. — La Hode, t. XXX, p. 269.

Digitized by Google

presque sans obstacle de conquête en conquête : Castel Rodrigo avait si peu de soldats qu'il s'était vu réduit à faire sauter les fortifications d'Armentières, la Bassée, Condé, Saint Guillain, et d'autres petites places où il ne pouvait mettre de garnison; il s'était résolu à traiter de même Charleroi, forteresse objet de son affection, qu'il avait commencé à construire depuis deux années, mais qui n'était pas terminée. Il la fit évacuer le 27 mai, et les Français y entrèrent le 2 juin. Turenne la regardait comme importante, parce que de là il pouvoit à son choix entrer en Brabant ou en Hainaut; aussi y retint-il l'armée quinze jours, pour mettre de nouveau la ville en état de défense, et peut-être aussi pour mieux organiser l'infanterie, qui était nouvelle et qu'il ne voulait pas se presser d'employer à un siége. On blâma cependant ce retard, car il semble que les Français auraient pu occuper Bruxelles sans coup férir. Tandis que le maréchal d'Aumont soumettait Berg Saint-Vinox, Armentières et Furnes, le roi repartit de Charleroi le 17 juin; il vint mettre le siége devant Tournai. La garnison soutint courageusement la première attaque; mais les bourgeois la forcèrent bientôt à capituler. L'armée française avait paru le 21 juin devant la ville, et le 25 elle etait rendue, ainsi que la forteresse. Turenne, en menaçant à la fois Audenarde, Courtrai et Lille, empêcha les Espagnols de prévoir où il voulait ensuite porter ses coups. Le 2 juillet enfin, il investit Douai; et, dès le 6, cette ville, qui n'avait point reçu de renforts, se rendit. De là le roi revint le 8 à Compiègne, où était la reine, pour mettre à ses pieds, ou plutôt à ceux de M[lle] de la Vallière, les drapeaux qu'il venait de gagner. La rapidité de ses conquêtes éblouissait la cour et enivrait la France; personne ne semblait remarquer la surprise et l'extrême faiblesse de ceux qu'il attaquait. On célébrait le secret, la rapidité et l'habileté de ses manœuvres; on disait avec enthousiasme que le roi avait été à la tranchée au milieu des balles, à Tournai, et son frère, Monsieur, à Courtrai, qui fut attaqué pendant que le roi était à Compiègne, et se rendit le 16. Le courage personuel des princes excitait bien plus l'admiration des courtisans et des dames que l'habileté du général [1].

Les Espagnols se défendaient beaucoup mieux par leurs écrits que par leurs armes : le baron de Lisola, gentilhomme franc-comtois, avait

[1] Mém. militaires de Louis XIV, t. III, p. 38-47. — Mém. historiques, t. II, p. 302. — Montglat, t. I I, p. 140.—Hist. du Vic. de Turenne, t. II. l. V, p. 151. — Du Buisson, Vie de Turenne, l. V, p. 354. — La Hode, l. XXX. p. 270.

publié, sous le titre de *Bouclier d'État et de Justice*, une réfutation du mémoire sur les droits de la reine, qui paraissait si péremptoire qu'on en avait défendu sévérement l'entrée en France. Don Estevan de Gamarra, ambassadeur d'Espagne en Hollande, avait fait sentir aux états généraux que les mêmes droits que Louis XIV réclamait sur le Brabant demeuré à l'Espagne, il les revendiquerait aussi sur la portion de cette province qui leur avait été cédée par la paix de Munster; que si Charles II venait à mourir sans enfants, par le même principe et au mépris des renonciations de sa femme, non-seulement il se porterait pour héritier des dix provinces des Pays-Bas, mais même de celles qui composaient la république. L'alarme était grande en effet à La Haye; les négociateurs anglais la ressentaient comme les Hollandais; mais que pouvaient ils faire pour une monarchie tombée en dissolution, et qui ne faisait pas un effort pour se défendre elle-même? Les états généraux se contentèrent de parler d'accommodement et d'offrir leur médiation. En effet, le comte d'Estrades fut renvoyé à La Haye pour accepter cette médiation. Ce n'était plus le droit que l'on discutait; la France avait évidemment la force, et il fallait la contenter. Les Hollandais furent sollicités de faire céder par l'Espagne, à la France, la Franche-Comté et le Luxembourg, avec Cambrai, Aire, Saint-Omer, Bergues, Charleroi, Tournai et Douai, ainsi que leurs territoires [1].

Tandis que les états cherchaient à faire modérer des prétentions aussi exorbitantes, et qu'ils promettaient cependant d'obtenir de l'Espagne des concessions importantes, Louis jugea que, pour hâter les négociations, il devait pousser plus loin ses conquêtes. Il revint donc à l'armée, et, le 10 août, il se présenta devant Lille. Cette grande ville était forte par elle-même; elle était défendue par un brave officier, le comte de Brossai, qui avait sous ses ordres une garnison de trois mille hommes; la milice bourgeoise était nombreuse et passait pour très bonne, et le comte de Marsin avait enfin réussi à rassembler à Ypres une armée de quinze mille hommes dont la moitié de cavalerie, qui pouvait venir troubler les assiégeants. Mais quand le gouvernement est faible et lâche, il ne doit pas espérer de trouver longtemps des hommes qui se dévouent pour le défendre. Les Français poussèrent rapidement leurs ouvrages, et s'emparèrent successivement des principaux dehors de la place; au

[1] Lettres du comte d'Estrades. t. V. p. 267, 281, 297. — Mémoire du Roi, du 14 juillet; *ibid.*, p. 392. — Letters of sir W. Temple, t. I, p. 280. — La Hode, XXX, p 273.

Digitized by Google

lieu de quinze mille hommes de milice, le comte de Brossai put avec peine en rassembler huit mille ; son artillerie fut mal servie, ses sorties ne furent point soutenues avec vigueur, et le 27 août, les bourgeois soulevés forcèrent leur commandant à capituler. Dès le soir même une porte de Lille fut livrée aux Français ; et aussitôt le vicomte de Turenne fit ses dispositions pour attaquer et surprendre le comte de Marcin et lui couper la retraite. Créqui et Bellefonds furent chargés de se jeter sur son chemin pour l'arrêter ; le roi et Turenne les suivirent de près. Marsin surpris le 31 août près du canal de Bruges, quoiqu'il se battît avec acharnement, perdit environ deux mille hommes, avant de s'enfermer dans Bruges. On s'étonna que le roi ne profitât pas de la terreur des habitants pour pousser plus loin ses conquêtes ; mais il sentait le besoin de ne pas révéler encore toute son ambition, et de ne pas faire déclarer les Hollandais contre lui. D'ailleurs le service de la guerre n'était pas bien organisé ; Louvois manquait d'expérience, et il avait laissé l'armée devant Lille souffrir du défaut des vivres. Turenne lui en fit des reproches qui excitèrent dans le cœur de cet orgueilleux ministre et de son père le Tellier une profonde rancune, et un désir secret de nuire en toute occasion à l'illustre guerrier [1].

Après la défaite du comte de Marcin, le roi rejoignit le 3 septembre la reine à Arras, et le 7 ils étaient ensemble de retour à Saint-Germain. Le vicomte de Turenne, laissé à l'armée, n'avait d'autre but que de la faire subsister aux dépens des ennemis, jusqu'au 1er novembre qu'il comptait la mettre en quartiers d'hiver. Il fut pourtant appelé à une action assez vive le 11 septembre, pour chasser d'Alost les Espagnols qui avaient tenté de s'y établir. Il répartit ensuite son armée sur la droite de la Dender, pour achever d'y consommer les fourrages, pendant tout le mois d'octobre.

Lorsque la mauvaise saison interrompit les opérations militaires, il y eut un nouveau rapprochement entre la France et les états généraux. Le grand pensionnaire qui, toute sa vie, avait été attaché aux intérêts de la France, ne savait pas se déterminer à s'en séparer tout à fait ; d'ailleurs il était préoccupé de l'idée que les orangistes avaient des liaisons intimes avec l'Espagne et l'Angleterre, en sorte qu'il ne pourrait se rapprocher de ces deux puissances sans compromettre la liberté

[1] Mém. militaires de Louis XIV. t. III, p. 52-69. — Lettres de Louis XIV, *ibid.* p. 75. — Montglat. t. LI, p. 144. — La Hode, l. XXX, p. 227. — Limiers, l. VI, p. 91. — Larrey, t. III, p. 487.

de son pays. Une des difficultés des négociations précédentes était écartée par la résolution qu'avait prise le roi de conclure, le 31 mars 1667, une alliance avec le Portugal : il n'avait dès lors plus besoin d'engager les Hollandais, toujours rivaux des Portugais, à embrasser leur défense contre les Espagnols [1]. De Witt demandait seulement que la France ne poussât pas plus loin ses conquêtes dans les Pays-Bas, et il paraissait indifférent aux prétentions que Louis XIV pouvait former sur toute autre partie de la monarchie espagnole. Il ne se refusait pas même à étendre la garantie que donnerait sa patrie aux conquêtes que le roi venait de faire par une attaque si inattendue. Ce fut sur ces bases que l'on recommença à négocier pendant tout l'hiver de 1667 à 1668 [2].

Malgré ce commencement de guerre, le roi poursuivait ses réformes : il désirait attacher son nom à toutes les parties de l'édifice social, et il n'ambitionnait guère moins le titre de législateur que celui de conquérant. Au mois d'avril 1667, il signa à Saint-Germain en Laye sa célèbre ordonnance civile touchant la réformation de la justice, ouvrage du chancelier Séguier et de seize jurisconsultes, qui en trente-cinq titres réglait tout le système de la procédure, et qui a été en vigueur jusqu'à la promulgation du code de procédure actuel [3]. La législation religieuse ne l'occupait pas moins que la législation civile : il y avait eu, du mois de juin 1665 au mois de mars 1666, une assemblée du clergé, qui avait montré beaucoup d'aigreur contre l'avocat général Talon, et qui envenimait la jalousie toujours subsistante entre les gens de loi et les gens d'église ; le roi, qui n'aimait pas les assemblées délibérantes, ne demandait à celle-ci qu'une chose, c'était d'augmenter le don gratuit qu'elle lui faisait tous les cinq ans ; cette fois en effet il en obtint huit cent mille écus. De nouveau, Talon, l'année suivante, s'engagea dans une autre querelle avec le clergé pour la réforme des ordres monastiques : il accusa surtout l'esprit de désordre et de libertinage des religieux mendiants, et il demanda une assemblée de commissaires de leurs couvents qui devaient s'entendre avec lui pour corriger les abus. Mais les corporations ont un pouvoir d'obstination et de sourde et lente résistance qu'on ne trouve point dans les individus, et qui arrête même

[1] Flassan, t. III, p. 356. — Comte d'Estrades, t. VI, p. 80.

[2] Comte d'Estrades, t. VI, le projet, p. 87, du 20 oct. ; Réponse du Roi, p. 120, du 18 nov., etc. — La Hode, t. XXX, p. 279-286.

[3] Isambert, Lois françaises, t. XVIII, p. 103-180.

le despotisme : on ne put rien obtenir d'eux. Ce n'était pas que Louis XIV fût disposé à respecter les priviléges du clergé plus que les autres. Il dit à son fils, dans ses mémoires : « Je n'ai jamais manqué » de vous faire observer, lorsque l'occasion s'en est présentée, combien » nous devons avoir de respect pour la religion et de déférence pour » ses ministres, dans les choses principalement qui regardent leur » mission... Mais parce que les gens d'église sont sujets à se flatter un » peu trop des avantages de leur état, et qu'ils semblent quelquefois » s'en vouloir servir pour affaiblir leurs devoirs les plus légitimes, je » crois être obligé de vous expliquer ici brièvement ce que vous devez » savoir sur cette matière.

» Vous devez donc, premièrement, être persuadé que les rois sont » seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et libre » de tous les biens qui sont possédés, aussi bien par les gens d'église » que par les séculiers, pour en user en tout temps comme de sages » économes, c'est-à-dire suivant le besoin général de leur État. — En » second lieu, il est bon que vous appreniez que ces noms mystérieux » de franchises et de libertés de l'Église, dont on prétendra peut-être » vous éblouir, regardent également tous les fidèles, soit laïques, soit » tonsurés, qui sont tous également fils de cette commune mère ; ce » qui n'exempte ni les uns ni les autres de la sujétion des souverains, » auxquels l'Évangile même leur enjoint précisément d'être soumis. » — Troisièmement, que tout ce qu'on dit de la destination particu- » lière des biens de l'Église, n'est qu'un scrupule mendié, puisque » ceux qui ont fondé des bénéfices n'ont pas pu, en donnant leurs » fonds, les décharger de la dépendance et de l'obligation qui leur » était naturellement attachée, ni ceux qui les possèdent ne peuvent » prétendre de les tenir avec plus de droit et d'avantage que ceux » mêmes qui les leur ont donnés.—Quatrièmement, que si l'on a permis » jusqu'à présent aux ecclésiastiques de fixer, dans leurs assemblées, » la somme qu'ils doivent fournir, ils ne doivent pas attribuer à cet » usage aucun privilége particulier, puisque cela se pratique même » envers les laïques en la plupart de nos provinces, et qu'il se prati- » quoit ainsi partout, dans la probité des premiers siècles, car en ce » temps-là le seul esprit de justice excitoit suffisamment chaque parti- » culier à faire ce qu'il devoit selon ses forces... et que cela n'a jamais » empêché que l'on n'ait contraint et les laïques et les ecclésiastiques, » lorsqu'ils ont refusé de s'acquitter volontairement de leur devoir.

Digitized by Google

» — Mais en dernier lieu que s'il y avoit quelques-uns de ceux qui
» vivent sous notre empire, plus tenus que les autres à nous servir de
» tous leurs biens, ce devroit être sans doute les bénéficiers, qui, ne
» les tenant que de notre nomination, se trouvent obligés à ce devoir,
» non-seulement comme le commun de nos sujets par leur naissance,
» mais encore par un motif particulier de reconnoissance [1]. »

Ces conseils nous semblent, non-seulement exposer les opinions du roi relativement aux droits de l'Église, mais encore donner l'idée la plus nette de l'étendue que le roi attribuait à sa prérogative, et des principes de despotisme d'après lesquels nous le verrons dans tout son règne diriger sa conduite, en se croyant toujours d'accord avec sa conscience. Ailleurs, parlant du jansénisme, il dit : « Je ne manquois
» pas de connoître combien il est important d'exterminer de bonne
» heure toutes les nouveautés qui se forment en matière de religion ;
» mais je savois aussi combien il est dangereux de fournir à la cour
» de Rome des exemples de juridiction, dont elle puisse après tirer
» de mauvaises conséquences [2]. » C'est encore là une révélation des principes qui dirigeaient Louis XIV dans les persécutions religieuses. Ce n'était pas l'erreur qui lui était odieuse, mais l'opposition ; il ne jugeait pas l'hérésie, mais la désobéissance, et tout en la réprimant il ne voulait pas donner de la force à un pouvoir étranger qui pût contrarier le sien.

Au reste il était vrai que la persécution du jansénisme avait développé dans ses sectateurs un esprit de liberté qui ne semblait point être une conséquence de leur doctrine, mais qui ne pouvait exister sans choquer Louis XIV. Les rigueurs continuaient : les religieuses, au nombre de plus de soixante et dix, réunies à Port-Royal des Champs, y vivaient privées des sacrements, surveillées avec soin ; toute correspondance avec l'extérieur leur était interdite, tous leurs directeurs spirituels leur avaient été ôtés, le seul Hamon leur était demeuré comme leur médecin. Les solitaires qui étaient venus s'établir près de leur couvent pour y vivre dans une absolue retraite, et que l'on nommait Messieurs de Port-Royal, avaient été dispersés et forcés de se cacher sous des noms empruntés ; Hermant était à Beauvais, Singlin, Sacy, du Fossé, Fontaine, les abbés de Pont-Château, de Sainte-Marthe et Gilles d'Asson étaient cachés dans Paris ; Arnauld, Nicole et la Lane à Châ-

[1] Mém. historiques de Louis XIV, t. II, p. 121.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 111.

Digitized by Google

tillon ; Lancelot et Barcos à l'abbaye de Saint-Ciran. Tous écrivaient, tous travaillaient, ou à réfuter les écrits des jésuites, ou à traduire en français le Nouveau Testament, ou à réveiller le zèle des grandes dames de leur parti, surtout de la princesse de Conti et de la duchesse de Longueville. Cette dernière y apportait l'habileté pour l'intrigue comme le courage, par lesquels elle s'était distinguée dans les guerres civiles [1].

(1668.) Mais une partie de l'épiscopat, la plus vertueuse, la plus indépendante, si ce n'est la plus éclairée, s'était mise en opposition avec les mesures rigoureuses suggérées par l'archevêque de Paris ; quatre évêques avaient ouvertement protesté contre le formulaire, dix-neuf autres, dont le chef était l'archevêque de Sens, avaient écrit au pape et au roi en faveur des premiers ; on savait qu'il y en avait encore vingt et un qui partageaient plus ou moins les mêmes opinions. Sur ces entrefaites, Alexandre VII mourut le 22 mai ; Jules Rospigliosi, qui fut élu pour lui succéder le 20 juin, et qui prit le nom de Clément IX, apporta sur le saint siége un caractère plus conciliant et un désir plus prononcé de terminer une querelle qui semblait menacer l'unité de l'Église. Le nonce Bargellini, qui fut envoyé en France avec des pouvoirs très-étendus, ne résista point à l'influence de la duchesse de Longueville, de la princesse de Conti et de mademoiselle de Vertus : de leur côté le Tellier et Lyonne avaient à cœur de réunir toute l'église catholique ; Arnaud, Nicole et la Lane furent consultés par eux ; ils présentèrent au roi une requête où l'éloquence était mêlée à la grâce, et qu'on regarda comme un modèle de précision et de clarté. Il fut enfin convenu que le pape n'exigerait pas des quatre évêques d'Angers, d'Alais, de Pamiers et de Beauvais, qu'ils désavouassent leurs mandements ; ils devaient se borner à constater par des procès-verbaux la réception du formulaire. Dans ces procès-verbaux, ces prélats devaient ainsi parler aux ecclésiastiques réunis en synode : « Par votre signature, vous vous » obligez à condamner sincèrement, pleinement, sans aucune réserve » ni exception, tous les sens que l'Église et le pape ont condamnés et » condamnent dans les cinq propositions ; en sorte que vous professez » que vous n'avez point d'autre doctrine sur ce sujet que celle de l'église » romaine. » On voit que la soumission ne se rapportait qu'à la doctrine, et que la question de fait était écartée. Telle fut la paix de Clément IX, qui fut conclue au mois d'octobre 1668, et sanctionnée

[1] Histoire de Port-Royal, t. II, l. IX et X, p. 265-422 ; et t. IV, l. VII, p. 319, seq. — Petitot, Notice sur Port-Royal, t. XXXIII, p. 181.

par un bref de ce pape, du 19 janvier 1669. L'amnistie fut générale : les sacrements furent rendus aux religieuses de Port-Royal des Champs ; le monastère de Port Royal de Paris, qui s'était soumis à la direction des jésuites, fut définitivement séparé de l'autre maison; Sacy, qui était à la Bastille, fut rendu à la liberté ; tous les autres solitaires reparurent, et le public les accueillit avec enthousiasme, comme des grands hommes et des martyrs [1].

Les négociations pour rendre la paix à l'Europe avaient continué pendant tout l'hiver; elles étaient même devenues plus actives par la terreur qu'inspirait le roi. Il avait bien annoncé que ses droits étaient si évidents qu'on ne pouvait les révoquer en doute ; toutefois chacun croyait ses demandes injustes, et également contraires au bon sens, aux traités et au droit public do l'Europe. Mais il était le plus fort, et les voisins de la France, sans discuter des prétentions qui ne supportaient pas l'examen, songeaient seulement à l'empêcher de pousser plus loin ses conquêtes, jugeant impossible de lui ravir celles qu'il avait faites, et reconnaissant l'incapacité de la monarchie espagnole pour se défendre elle-même. Aussi étaient-ils prêts à abandonner à Louis tout ce dont il s'était emparé, sous condition qu'il posât les armes.

Mais encore, pour l'arrêter au milieu de ses victoires, fallait-il lui faire voir quelque part une force en état de lui résister. Deux grands citoyens, sir William Temple, ambassadeur d'Angleterre, et Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande, entreprirent d'élever cette digue qui devait arrêter un jeune conquérant, et ils y réussirent, parce qu'à la netteté de leur esprit, à l'élévation de leurs vues, ils joignirent une grande loyauté et un grand courage. L'Angleterre venait à peine de faire la paix avec la Hollande, après une guerre acharnée qui avait excité au plus haut degré l'animosité des deux nations. Il s'agissait de les réunir immédiatement dans une alliance commune contre la France ; il fallait pour cela que de Witt sacrifiât ses longues affections et la politique à laquelle son parti devait son ascendant, pour se rapprocher de cette faction orangiste dont il avait tout à craindre ; il fallait que Temple n'écoutât ni l'orgueil irrité du peuple, et surtout des marins anglais, ni les secrets penchants de son roi, prêt à sacrifier les intérêts et la dignité de son royaume s'il pouvait à ce prix obtenir des subsides

[1] Histoire de Port-Royal, l. X, tome II, page 422. — Petitot, Notice sur P.-R., t. XXXIII, p. 187-197. — La Hode, l. XXX, p. 292-308.

Digitized by Google

de la France et son assistance pour se rendre absolu [1]. Ce n'était pas tout, il fallait que cette alliance fût secrète et prompte, et pour cela il fallait violer la constitution des Provinces-Unies, où toute alliance devait être délibérée par toutes les villes de la confédération ; et Jean de Witt savait bien qu'en prenant sur lui cet acte inconstitutionnel il exposait sa tête. Il n'hésita pas : le traité de la triple alliance fut signé le 23 janvier 1668. La troisième puissance était la Suède, qui y accédait en partie par mécontentement de ce que la France avait supprimé le subside qu'elle lui payait depuis longues années. Ces trois puissances déclaraient qu'elles s'unissaient pour forcer la France et l'Espagne à la paix, annonçant qu'elles agiraient hostilement contre celle des deux qui la refuserait. La condition de cette paix devait être l'abandon, par l'Espagne à la France, de toutes les places que celle-ci avait conquises dans les Pays Bas, à moins qu'elle ne préférât se faire céder en échange la Franche-Comté [2].

En cinq jours les négociateurs furent d'accord ; le sixième, ils communiquèrent au comte d'Estrades le traité qu'ils venaient de conclure ; et celui-ci en réponse laissa prévoir le ressentiment qu'en concevrait le roi son maître. Le lendemain ils le communiquèrent aussi à l'ambassadeur d'Espagne, qui se crut obligé de se plaindre également de sa rigueur ; cependant il était facile de lire sur son visage la joie qu'il en éprouvait. En effet, les puissances alliées imposaient à l'Espagne seule un grand sacrifice pour satisfaire des prétentions qu'elles-mêmes jugeaient injustes; mais elles sauvaient à ce prix le reste de la monarchie, qui ne pouvait se défendre elle-même : Louis XIV sentait qu'on l'arrachait de ses mains, et il ne le pardonna jamais à la Hollande. Les alliés, qui se faisaient médiateurs, demandaient une suspension d'armes, pour donner le temps de négocier. Louis l'offrit seulement jusqu'au 31 mars 1668, pour ne pas laisser passer la saison d'entrer en campagne. Le marquis de Castel Rodrigo la repoussa, en disant que c'était une moquerie, et qu'il se contentait de la suspension d'armes que l'hiver se

[1] Gourville prétend que c'est lui-même qui suggéra à Charles II d'entraîner de Witt dans une querelle avec la France, pour se venger de lui et le perdre, t. LII, page 382.

[2] Letters of sir William Temple, t. I, p. 294-344. — Lettres du comte d'Estrades, t. VI, p. 210-232. — Flassan, Hist. de la Dipl., t. III, p. 351. — Rapin Thoyras, l. X, l. XXIII, p. 259. — Hume's History of Engl., t. XI, ch. 64, p. 260. — Basnage, Annales des Provinces-Unies, t. II, p. 1 à 6. — La Hode, t. XXXI, page 311.

Digitized by Google

chargeait d'imposer au roi de France. Louis en fut piqué, et il résolut de prouver aux Espagnols qu'il pouvait continuer ses conquêtes malgré les rigueurs de la saison [1].

La province que Louis se proposait de conquérir était le comté de Bourgogne ou Franche-Comté, qui, séparée de l'Allemagne par la Suisse et la Lorraine, ne tenait plus à la monarchie espagnole, et ne s'était conservée que grâce aux traités de neutralité renouvelés à plusieurs reprises, qui préservaient des ravages de la guerre les deux provinces de Bourgogne, et à un traité d'alliance avec les Suisses conclu en mars 1634, par lequel les Cantons avaient garanti à l'Espagne la Franche-Comté. Le prince de Condé était gouverneur de Bourgogne; Louvois, jaloux de Turenne, proposa au roi de charger ce prince de cette expédition, et Louis, qui n'avait jamais voulu l'employer depuis les guerres civiles, et qui le tenait dans une demi-disgrâce, consentit à lui confier une entreprise dont il pourrait mieux qu'un autre dissimuler les préparatifs. Le roi, en effet, devait surtout attribuer ses rapides succès au secret profond qu'il savait garder sur ses desseins, et ce secret ne s'accordait pas toujours avec les lois d'une probité scrupuleuse. Pour réussir, il fallait tromper les Suisses, qui devaient, à la première menace, envoyer quatorze mille hommes à la défense de la province; il fallait encore surprendre les Francs-Comtois désarmés: le prince de Condé se chargea de le faire [2].

Condé partit de la cour dans les derniers jours de novembre 1667, sous prétexte d'aller tenir les états de Bourgogne. Il chargea le comte de Chamilly, le chevalier de Rivière, Ricousse et quelques ingénieurs, de reconnaître en secret l'état des troupes, des places et du pays qu'il voulait attaquer, leur prescrivant de se déguiser, ou de se conduire du moins avec la plus grande prudence; il chargea Moulier, résident du roi en Suisse, d'ouvrir avec les Francs-Comtois une négociation, pour le renouvellement de leur neutralité, pour laquelle ils payaient une somme annuelle. Quand les députés francs-comtois arrivèrent à Dijon, il les renvoya dans leur pays demander de nouveaux pouvoirs et une somme plus considérable, les faisant suivre en même temps par Chamilly, qui profita du voyage pour reconnaître les deux places de

[1] Mém. historiques de Louis XIV, t. II, p. 345. — Montglat, t. LI, p. 148. — La Hode, l. XXXI, p. 314.

[2] Traité d'alliance pour la défense de la Franche-Comté. Traités de paix, t. III, p. 844. Mémoires militaires de Louis XIV, t. III, p. 88.

Besançon et de Salins. En même temps divers corps de troupes avaient été mis en mouvement pour se rendre dans des parties éloignées du royaume, les uns en Lorraine, d'autres en Roussillon, d'autres dans la Marche, mais tous traversaient la Bourgogne en même temps, tous reçurent aussi en même temps un contre-ordre, en sorte que douze mille hommes d'infanterie, trois mille de cavalerie, l'artillerie et les vivres se trouvèrent comme par enchantement sous la main de Condé, au commencement de février 1668, sans que personne fût averti de leur marche[1].

Le plan d'opérations du prince de Condé consistait à porter le gros de son armée d'Auxonne à Rochefort, laissant Dôle sur la droite, et de là à Besançon, pour couper la Franche-Comté à peu après par le milieu, mettre les milices dans l'impossibilité de se réunir, isoler les places susceptibles de résistance et les empêcher de se prêter un secours mutuel. Du 2 au 4 fevrier, Chamilly, Condé, Luxembourg entrèrent en Franche-Comté ensemble, mais en prenant des directions différentes.

Le marquis de Jenne, gouverneur de la province, n'avait ni troupes ni argent. Le parlement de Dôle, composé presque uniquement de bourgeois et de praticiens, ne montra ni courage ni patriotisme : il ne prit aucune mesure à temps; il n'avança point d'argent pour lever des troupes, et la Franche-Comté se trouva tout aussi hors d'état d'opposer aucune résistance que l'avaient été les Pays-Bas dans la campagne précédente. Besançon ouvrit ses portes le 7 février; Salins et ses deux forts se rendirent le même jour. En même temps, Louis et Louvois étaient arrivés à Dijon, où on leur porta ces deux capitulations. Dôle fut investi le 9 : cette forte ville repoussa les premières attaques; les assiégeants y perdirent du monde, et l'on commençait à craindre que le siége ne se prolongeât, lorsque le chevalier de Gramont, celui que sa gaieté et ses vices ont rendu célèbre, et dont son beau-frère le chevalier Hamilton, a écrit les piquants mémoires, offrit à Louis XIV d'entrer dans la ville et d'essayer ce que sa persuasion pourrait faire; il mit en œuvre en effet, avec une comique persistance, toutes les séductions de sa gaieté, de sa hardiesse, et d'un esprit toujours plaisant et inattendu, pour lier conversation d'abord avec les soldats des portes qui finirent par le laisser passer, puis avec trois conseillers au parle-

[1] Mémoires militaires de Louis XIV, t. III, p. 88-97.

ment qu'il chercha à effrayer en leur représentant *que c'est une épouvantable opération que d'être passé tout vif au fil de l'épée*, puis à les irriter en réveillant leur rivalité avec Besançon, dont le roi, s'ils s'obstinaient, ferait la capitale de la province. Il fit si bien qu'il leur tourna la tête, et que la capitulation de Dôle fut signée le 13. Le lendemain, le roi entra dans la ville, et le parlement déclara rebelles les Comtois qui refuseraient de se soumettre. Pontarlier, le fort de Joux, celui de Sainte-Agnès, cédèrent bientôt après à la crainte plutôt qu'à la force; le marquis de Jenne lui-même fut fait prisonnier; l'abbé de Vatteville, frère du baron, ambassadeur à Londres, homme intrigant et ambitieux, embrassa le parti de la France, et avec Jenne ils entrèrent dans Gray, la plus forte place de la province, et la décidèrent à ouvrir le 19 ses portes à Louis XIV. Ainsi en quatorze jours, toute la Franche-Comté fut conquise: quatre places fortes, trente-six villes fermées, et un grand nombre de châteaux, avaient ouvert leurs portes presque sans résistance [1].

Cette conquête si rapide excita en France des transports d'admiration et d'enthousiasme; le peu de résistance des ennemis était regardé comme une preuve de plus de l'habileté du roi; tous les poëtes du temps la célébrèrent. Boileau, laissant à d'autres le soin de suivre au champs de Mars son courage rapide, « Et camper devant Dôle au milieu des hivers, » le loua avec délicatesse « de chercher dans la paix une » plus juste gloire [2]. » Louis était lui-même au comble de la joie; il prouva sa reconnaissance pour le prince de Condé, en lui donnant le gouvernement de la province conquise, et en disant au duc d'Enghien son fils: « J'ai toujours estimé votre père, mais je ne l'avois jamais » aimé. Aujourd'hui je l'aime autant que je l'estime. » D'autre part cette expédition avait renouvelé l'alarme de l'Europe. Le nonce du pape, les envoyés d'Angleterre et de Hollande représentèrent qu'il était étrange que, tandis que leurs maîtres travaillaient à la paix, la France entreprît au milieu de l'hiver une conquête qui rendrait l'arrangement plus difficile. Louis répondit, le 27 janvier, « que quelque nouveau » progrès que pussent faire ses armes en cette expédition, ils ne l'obli- » geroient pas à rien changer aux conditions de paix des deux alter-

[1] Mémoires militaires de Louis XIV, p. 98 à 108. — Montglat, p. 149, 153. — La Hode, t. XXXI, p. 315. — Limiers, t. VI, p. 96. — Larrey, t. III, p. 509. — Lettre de M. de Lyonne au comte d'Estrades, du 24 février 1668, t. VI, p. 291.
[2] Épître Ire.

» natives qu'il avoit offertes, pourvu qu'elles fussent acceptées par les » Espagnols dans le temps compétent [1]. » Quand il vit cependant avec quelle rapidité sa conquête s'était effectuée, il se repentit fort d'avoir pris cet engagement.

Castel Rodrigo, de son côté, acceptait désormais l'armistice qu'il avait d'abord mal à propos refusé ; il acceptait l'alternative offerte à la France par la triple alliance, ou de lui laisser toutes ses conquêtes aux Pays-Bas, ou de les réduire aux seules places de Lille, Douai, Armentières, Bergues et Furnes, en y joignant la Franche-Comté. M. de Lyonne répondit que sans la triple alliance ces termes auraient été acceptés, mais que cette ligue laissait entrevoir une menace, et que c'était mal connaître son roi que de recourir avec lui à un moyen si contraire à sa gloire. Dans la négociation, la France chercha encore à revenir en arrière, sous prétexte que Castel Rodrigo n'avait pas des pouvoirs suffisants, que l'Espagne n'avait pas accepté les propositions en temps utile, et qu'elle tardait encore à envoyer des passe-ports aux plénipotentiaires pour se rendre au congrès qu'on était convenu d'assembler à Aix-la Chapelle. D'autre part, Van Beuningen, l'ambassadeur hollandais à la cour de France, insistait sur la convenance de calmer les inquiétudes que toute l'Europe avait conçues. Il montrait tous les États prêts à se réunir contre la France pour contenir une ambition qui causait une alarme universelle ; il en signalait une preuve toute récente, le royaume de Portugal, qui ne s'était défendu que par les secours clandestins de la France, qui tout récemment avait, le 31 mars 1667, conclu un traité d'alliance offensive et défensive avec elle, qui le 23 novembre suivant venait d'éprouver une révolution, ouvrage d'une princesse française: la reine, ayant déposé son mari Alphonse VI, pour mettre à sa place et sur le trône, et dans la couche nuptiale, son frère don Pedro, venait le 13 février 1668, de conclure sa paix particulière avec l'Espagne, sous la médiation de l'Angleterre, en abandonnant la France [2]. Van Beuningen assurait que la Hollande se séparerait avec bien plus de douleur de son ancienne alliée, que de Witt tenait à la France par toutes ses affections, mais qu'il ne pourrait résister au sentiment d'alarmes qui gagnait toutes les Provinces, que déjà elles se préparaient à prêter quatre millions de florins à l'Espagne, en recevant trois places de guerre en dépôt. Que d'ailleurs le roi ne devait pas

[1] Lettres du comte d'Estrades, t. VI, p. 254.
[2] Flassan, Diplom. franç., t. III, p. 356-362.

Digitized by Google

s'inquiéter si les pouvoirs de Castel Rodrigo était insuffisants, puisque la triple alliance s'engageait à faire exécuter le traité et à le garantir [1].

Malgré ses victoires, Louis XIV ne s'était point encore accoutumé à l'idée de braver seul l'Europe armée contre lui. Le colosse espagnol avait si longtemps arrêté la puissance de la France, qu'on ne s'était pas encore suffisamment persuadé qu'il était désormais sans force; l'Angleterre et la Hollande avaient développé dans leur lutte récente une vigueur et une richesse qui inspiraient un double respect lorsqu'on les voyait réunies : le roi se résolut donc à accepter la paix. Le 15 avril, un traité provisionnel fut signé à Saint-Germain, entre Trevor et Van Beunigen, ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande, et le Tellier, Lyonne et Colbert, commissaires du roi, par lequel les puissances unies par la triple alliance garantissaient la paix aux conditions acceptées par le gouverneur des Pays-Bas, si les ratifications étaient échangées avant le 31 mai. Si l'Espagne retardait son consentement, des conditions beaucoup moins avantageuses lui seraient encore offertes pendant les deux mois suivants : à leur expiration les médiateurs s'engageaient à lui déclarer la guerre pour la contraindre à se soumettre [2].

Cette contrainte n'était point nécessaire, l'Espagne désirait la paix, plus ardemment encore que les puissances médiatrices. Comme toutes les conditions étaient convenues d'avance, les ambassadeurs ne se furent pas plutôt réunis à Aix-la-Chapelle, que la paix fut signée le 2 mai 1668. La France choisit la première des deux alternatives, aimant mieux rendre la Franche-Comté qu'elle se croyait sûre de reconquérir quand elle voudrait, et garder tout ce qu'elle avait pris dans les Pays-Bas, comme des avant-postes qui, à la première guerre, lui faciliteraient la conquête du reste. Colbert de Croissi, frère du contrôleur général, représentait Louis XIV au congrès d'Aix-la-Chapelle; le marquis de Castel Rodrigo, muni des pleins pouvoirs de l'Espagne, avait subdélégué le baron de Bergheyck; le chevalier Temple représentait l'Angleterre; Van Beunigen, les Provinces-Unies; le comte de Dobna, la Suède : le pape, les électeurs de Cologne et de Mayence et l'évêque de Munster, intervinrent aussi dans la négociation. Par ce traité, la France devait posséder irrévocablement, Charleroi, Binche, Ath, Douai, le fort de Scarpe, Tournai, Audenarde, Lille, Armen-

[1] Lettres du comte d'Estrades, t. VI, p. 306 et suiv.

[2] *Voyez* ce traité dans les lettres de d'Estrades, t. VI, p. 407; et Succ. d'Esp., p. I, sect 2, p. 626.

Digitized by Google

tières, Courtrai, Bergnes et Furnes, avec leurs châtellenies, tandis qu'elle rendrait la Franche-Comté. Aucune mention ne fut faite dans ce traité du droit de dévolution, dont Louis XIV s'était fait un titre. Le traité des Pyrénées devait être observé dans tout le reste de son contenu, et les rois, potentats et princes qui voudraient entrer dans cet engagement, étaient admis à donner leur garantie de l'exécution dudit traité [1].

[1] Lettres du comte d'Estrades, t. VI, p. 418, avec le texte du traité. — Sir W. Temple's Works, t. I, p. 406, seq. — Flassan, t. III, p. 353. — Mémoires historiques de Louis XIV, t. II. p. 369. — Montglat, t. LI, p. 158. — La Hode, l. XXXI, p. 331. — Basnage, t. II, p. 24.

CHAPITRE XXX.

Jalousie ressentie dans toute l'Europe contre Louis XIV ; il a l'art de la calmer. Éclat de la cour. Négociation de Madame en Angleterre, et sa mort. Rigueurs contre les Huguenots. Saisie de la Lorraine. Préparatifs de guerre pour accabler les Hollandais. — 1668-1672.

(1668.) La courte guerre dans les Pays-Bas, que la paix d'Aix-la-Chapelle venait de terminer, révéla en quelque sorte aux peuples voisins le caractère de Louis XIV et sa puissance. Elle apprit à l'Europe qu'au milieu des États dont elle se compose, il y avait, dans une position centrale, un monarque qui ne se croyait lié par aucun traité, par aucun droit public, qui n'admettait aucune égalité, aucune comparaison entre les autres souverains et lui, qui ne consultait que ses intérêts ou ses convenances, qui ne se proposait d'autre règle de conduite que ce qu'il appelait sa gloire, et qui faisait consister cette gloire dans sa valeur guerrière, dans ses conquêtes et dans la terreur qu'il inspirait à ses voisins ; que ce roi, dans la force de l'âge, était actif, habile, et qu'il dirigeait tout par lui même ; qu'il commandait à une nation qui, à cette époque même, entrait avec gloire dans toutes les carrières de l'esprit, des lettres, des sciences et des arts ; qu'il était servi par des diplomates adroits et peu scrupuleux, par des généraux qui n'avaient point d'égaux en Europe pour la science de la guerre, par des soldats d'une bravoure indomptable ; qu'enfin ce souverain disposait en maître absolu de tous les biens d'une vaste et riche contrée, et qu'il agissait comme si ses trésors étaient inépuisables.

Dès le jour où il fut question d'établir les limites des conquêtes de la France, reconnues par le traité d'Aix-la-Chapelle, on retrouva avec effroi ces prétentions exagérées et cette arrogance du roi. Il voulait étendre les châtellenies et dépendances des villes cédées aux Pays-Bas beaucoup plus loin que n'avaient cru les auteurs de la triple alliance ; il

Digitized by Google

prétendait comprendre cent trente et un villages dans la seule châtellenie d'Ath ; il réclamait des villes fortifiées dont il n'avait point été fait mention dans le traité, comme Condé, Lessines, Chièvres, Leuse et les écluses de Nieuport. La Belgique tout entière, avec tout son commerce, se trouvait en quelque sorte aux mains de la France, et déjà Louis commençait à faire bâtir des citadelles à Lille, à Tournai, à Ath, de manière à en faire des places formidables sur lesquelles il comptait s'appuyer pour tenter de nouvelles conquêtes [1].

Cette attitude menaçante de la France fit taire chez les autres peuples les jalousies, les antipathies qui les divisaient; chacun d'eux ne parut plus songer qu'à la défense commune. Un traité de paix venait d'être signé, le 13 février 1668, entre l'Espagne et le Portugal; et le roi portugais, qui devait son indépendance aux secours que lui avait donnés la France, ne songeait déjà plus qu'à sauver l intégrité de l'Espagne qu'il venait de combattre. On l'accusa d'ingratitude; mais il savait bien que ce n'était pas par affection pour lui que le roi de France lui avait envoyé des secours, au mépris des engagements les plus positifs. Ce roi accusait aussi les Hollandais d'ingratitude, mais ceux-ci voyaient plus clairement encore que Louis avait laissé percer sa haine contre eux, tout en se disant leur allié ; que sous l'ombre de la paix il avait cherché à ruiner leur commerce, et que sa dernière tentative contre la Belgique faisait partie d'un projet dont la conquête de leur pays lui-même serait le complément. La Suède, l'Angleterre, le Danemark s'étaient également réconciliés avec l'Espagne, et toutes ces puissances paraissaient de concert résolues à ne pas permettre que la France lui enlevât de nouvelles provinces [2].

Louis XIV s'apercevait bien de cette malveillance universelle, mais il comptait pouvoir lui imposer par l'éclat même de sa puissance et par sa magnificence ; et lorsqu'il se livrait à son orgueil, il croyait satisfaire sa politique. Pour détruire, s'il se pouvait, jusqu'à la trace de la résistance que des corps français avaient opposée à son autorité, il fit ôter des registres du parlement tout ce qui se rapportait à la lutte que cette compagnie avait soutenue contre le ministère, depuis l'année 1647 jusqu'à la fin de l'année 1652 [3]. Averti que sa grande ordon-

[1] La Hode, l. XXXI, p. 334. — Basnage, Annales des Provinces-Unies, tome II, année 1668, § 57, p. 34; et 1669, § 3, p. 64.

[2] Letters of sir W. Temple, t. II, p. 1-36.

[3] Lettre de Lyonne au comte d'Estrades, du 20 janvier 1668, t. VI, p. 234. —

nance de Saint-Germain, pour la réformation de la justice, était éludée par plusieurs conseillers au parlement, il leur interdit l'exercice de leur charge. Pendant la guerre et les désordres de l'administration de Mazarin, l'État avait emprunté à de gros intérêts; Colbert réduisit toutes les rentes payées par l'hôtel de ville au taux de cinq pour cent. Les créanciers osèrent à peine se plaindre à voix basse de cette violation de la foi publique; ils tremblèrent et se soumirent. Une guerre avait éclaté entre le duc de Lorraine et l'électeur palatin; le roi somma l'un et l'autre de désarmer incessamment, et il prononça entre eux une sentence arbitrale qu'ils s'empressèrent d'accepter [1]. En même temps Louis XIV dépensait des sommes énormes pour fortifier ses villes frontières; il ne cessait de bâtir au Louvre et à Versailles, et il étalait, dans les ameublements de ses palais, les joyaux de sa couronne, ses livrées, ses équipages et sa table, une magnificence que l'Europe n'avait encore jamais connue. La capitale eut aussi sa part au goût du souverain pour faire partout éclater sa grandeur : les rues, où jusqu'alors on enfonçait dans la fange, furent pavées; l'écoulement fut rendu aux eaux croupissantes de toutes parts, et la ville entière fut assainie autant qu'embellie [2].

Ce fut dans cette année que le maréchal de Turenne, ayant perdu sa femme, fille du duc de Caumont la Force, et n'étant plus retenu par la piété de cette personne si distinguée, céda aux instances du cardinal de Bouillon son neveu, se conforma à la religion de la cour, et se fit catholique. Il était alors âgé de cinquante-sept ans. On assura que le roi, qui désirait fort sa conversion, lui avait offert l'épée de connétable pour l'y décider, et que Turenne la refusa afin qu'on ne l'accusât pas d'avoir vendu sa conscience comme Lesdiguières. Il attribua sa conversion à *l'Exposition de la Foi* de Bossuet, alors évêque de Condom : la faveur du monarque n'eut sans doute pas moins de poids à ses yeux que les arguments du grand orateur controversiste [3].

Les huguenots ne virent pas sans alarme le plus grand homme de leur parti les abandonner au moment où ils pouvaient reconnaître à

L'ordonnance est rapportée, Archives curieuses, t. IX, p. 205, avec la note des papiers lacérés.

[1] Basnage, Annales, an. 1668, § 80, p. 46. — La Hode, l. XXXI, p. 338.

[2] La Hode, l. XXXI, p. 340.

[3] Ramsay, Hist. du vic. de Turenne, t. II, l. V, p. 161. — Du Buisson, Vie de Turenne, l. V, p. 363. — Basnage, ann. 1668, § 102, p. 57. — Histoire de l'édit de Nantes, t. IV, l. XII, p. 129.

des signes nombreux la mauvaise disposition du roi à leur égard. C'était aux réformés, Guébriant, Rantzau, la Force, Chatillon, Turenne, à la foule des officiers qui les secondaient, qu'on pouvait à juste titre attribuer surtout la gloire des armes depuis le commencement de ce règne; tout comme c'était aux jansénistes, les Arnauld, Pascal, Nicole, Racine, Boileau, Mme de Sévigné, et toute l'école de Port-Royal, qu'on devait attribuer la gloire des lettres. Les premiers sentaient qu'ils n'avaient aucune faveur à attendre à la cour, aucune chance de s'avancer dans l'administration, d'obtenir le gouvernement des places; que dans les provinces ils étaient sans cesse exposés à des vexations de détail, des passe-droits, des injustices; qu'il n'y avait d'indépendance pour eux que dans les armées: toute la noblesse huguenote embrassait donc la carrière des armes, et le mouvement que la réforme avait imprimé aux esprits, l'énergie qu'une lutte sans cesse renouvelée avait développée dans les caractères, faisaient avancer plus rapidement les sectaires dans la carrière qu'ils embrassaient, et doivent expliquer l'éclat dont ils y brillèrent. Mais Louis ne permettait aucune indépendance d'esprit, et sans comprendre les questions théologiques qui partageaient les hommes, il croyait devoir accabler tous ceux qui ne se soumettaient pas à laisser le roi régler leurs consciences.

Au reste, il faut convenir qu'il n'y avait sur la convenance de supprimer l'hérésie, qu'un seul sentiment parmi les catholiques de France. Plusieurs ne demandaient point des mesures de rigueur, plusieurs craignaient l'explosion des troubles et des guerres civiles: mais tous, différant sur les moyens, étaient d'accord sur le but; tous croyaient que c'était le devoir d'un roi chrétien, d'un gouvernement chrétien, de supprimer l'hérésie, tous regardaient l'existence d'un parti réformé comme un État dans l'État, comme un danger pour la sûreté publique; tous considéraient l'unité de l'Église comme un principe fondamental en religion. Personne ne s'était encore élevé, même parmi les réformés, à reconnaître les droits de la liberté individuelle, à soustraire absolument la conscience à la domination du souverain, et à proclamer que celui-ci doit se borner à régler les rapports des hommes avec les hommes, sans prétendre s'ingérer dans les rapports des hommes avec Dieu. « Non-seulement le clergé, dit Rhulières, mais les parlements, » les cours souveraines, les universités, les corps municipaux, les com- » munautés des marchands et artisans, se livroient en toute occasion à » leur pieuse animosité. Dès qu'on pouvoit, dans quelque cas parti-

» culier, enfreindre l'édit de Nantes, abattre un temple, restreindre » un exercice, ôter un emploi à un protestant, on croyoit remporter » une victoire sur l'hérésie [1]. » Ce sentiment, cette passion, qu'on retrouvait dans tout un parti comprenant à lui seul les neuf dixièmes de la population du royaume, suffisaient pour donner à toutes les actions et du gouvernement et de la masse des catholiques l'apparence du concert ; quand ils seraient convenus d'avance de toutes les règles qu'ils devaient suivre pour ruiner entièrement la réforme, ils n'auraient pas agi avec plus d'ensemble, ils ne seraient pas arrivés plus sûrement à leur but.

Louis XIV, en 1670, exposait lui-même à son fils les principes de sa conduite à l'égard des protestants : « Je crus, mon fils, que le meilleur » moyen pour réduire peu à peu les huguenots de mon royaume étoit » en premier lieu de ne le point presser du tout par aucune rigueur » nouvelle contre eux, de faire observer ce qu'ils avoient obtenu de mes » prédécesseurs ; mais de ne leur rien accorder au delà, et d'en ren- » fermer même l'exécution dans les plus étroites bornes que la justice » et la bienséance le pouvoient permettre... Mais quant aux grâces qui » dépendoient de moi seul, je résolus, et j'ai assez ponctuellement ob- » servé depuis, de ne leur en faire aucune, et cela par bonté plus que » par aigreur, pour les obliger par là à considérer de temps en temps » d'eux-mêmes, et sans violence, si c'étoit avec quelque bonne raison » qu'ils se privoient volontairement des avantages qui pouvoient leur » être communs avec tous mes autres sujets... Je résolus aussi d'at- » tirer, même par récompense, ceux qui se rendroient dociles ; d'animer » autant que je pourrois les évêques, afin qu'ils travaillassent à leur » instruction, et leur ôtassent les scandales qui les éloignoient quel- » quefois de nous [2]. »

Le roi persista près de vingt ans dans cette politique qui n'était ni juste ni impartiale, mais qui du moins était prudente et modérée ; et comme il s'y était attendu, elle eut un grand succès, surtout avec la noblesse. Nous avons vu, durant les guerres civiles, avec quel entraînement cet ordre avait embrassé la réformation, avec quel héroïque dévouement il avait prodigué son sang et sa richesse pour défendre ses

[1] Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, t. I, p. 36.

[2] Mémoires historiques de Louis XIV, t. I, p. 87.

convictions, aussi longtemps qu'il y avait eu du danger dans la lutte, et que l'honneur paraissait attaché à la résistance. Tout changea dès l'époque de la conversion de Henri IV : ceux qui avaient bravé les supplices se laissèrent séduire par les faveurs de cour ; plusieurs des anciens compagnons d'armes du Béarnais trouvèrent comme lui que les honneurs et les dignités valaient bien une messe. Pendant la minorité de Louis XIII, pendant le ministère des deux cardinaux de Richelieu et de Mazarin, quoiqu'ils ne fussent point convertisseurs, la plupart des grandes familles du royaume désertèrent l'église de Calvin ; on voit par les mémoires de Tallemant des Réaux, protestant lui-même, quelle corruption de mœurs s'était répandue dans la haute société protestante, et l'on ne pouvait s'attendre à ce que des gens qui se conformaient si peu aux préceptes de leur religion dans leur conduite, sacrifiassent longtemps toute ambition à leur croyance. Turenne, resté jusqu'à l'âge mûr fidèle par point d'honneur, par affection pour ses sœurs et sa femme, avait cédé ensuite par l'influence du roi ; la conscience, la conviction avaient eu peu de part, et à sa constance au commencement de sa vie, et à son changement plus tard.

Les moyens de séduction employés dans les provinces pour agir sur la petite noblesse et sur la bourgeoisie, n'étaientpas moins efficaces : ils étaient plus entachés de partialité et d'injustice, et le roi n'en doit point porter toute la responsabilité, car toutes les autorités provinciales devançaient ses ordres; toutes étaient animées, moins encore par le désir de faire des conversions, que par la haine contre ce qu'elles nommaient l'hérésie. Les magistrats les plus intègres croyaient pouvoir en conscience se faire la règle d'appliquer toujours aux calvinistes la dernière rigueur des lois, cette rigueur que leur maxime même qualifie de souveraine injustice ; de quelque manière que leur droit pût être contesté, dès qu'il n'était pas véritablement incontestable, la décision leur était contraire. Les protestants avaient bien plus à souffrir encore du pouvoir nouveau des intendants. Ceux-ci étaient parvenus à enlever la connaissance de beaucoup d'affaires de justice aux cours souveraines, la levée des impôts à ceux qui en étaient chargés, une partie de la police militaire aux maréchaux de France, presque toute la police particulière aux municipalités des villes, et enfin ils s'étaient emparés de presque toute l'autorité des gouverneurs et des commandants des provinces [1]. Insti-

[1] Éclaircissements sur l'édit de Nantes, t. I, p. 42.

tués dans l'intention de servir d'instrument au despotisme, on n'avait point voulu qu'ils fussent soumis aux lois et aux antiques formes : ils ne procédaient que par des mesures arbitraires, et les hommes ou les sectes qui avaient le malheur de leur déplaire avaient bien plus à redouter leur partialité que celle des magistrats [1].

Les huguenots trouvaient, il est vrai, quelque protection auprès de Colbert, qui, s'occupant toujours de ce qui pouvait contribuer à la richesse du royaume, reconnaissait dans les bourgeois de cette secte, à laquelle on fermait le chemin des grandeurs, une aversion pour le luxe, pour le jeu, pour la débauche, un esprit d'ordre et d'économie qui les faisait réussir dans leurs entreprises d'industrie et de commerce, et qui l'engageait aussi à leur confier beaucoup d'emplois importants dans la finance ; mais c'était dans ces diverses carrières que depuis quelque temps les ordonnances nouvelles commençaient à les poursuivre. La simple énumération par ordre de dates d'une partie de ces lois spéciales rendues contre eux suffit à faire sentir combien leur condition devenait chaque jour plus dure. En 1662, un arrêt du conseil ne leur permit d'enterrer leurs morts que le matin à la pointe du jour, et le soir à l'entrée de la nuit ; au commencement de l'année suivante, un autre arrêt déchargea les nouveaux convertis du payement de leurs dettes envers les religionnaires ; le suivant ordonna que les enfants dont les pères sont catholiques et les mères protestantes seraient baptisés à l'église, et le mois suivant, l'ancienne rigueur des ordonnances contre les relaps fut rétablie, l'indulgence accordée par l'édit de Nantes à ceux que la terreur de la Saint-Barthélemy avait convertis, et qui retournaient à leur église après que le danger était passé, étant déclarée ne se rapporter qu'aux temps antérieurs à cet édit. Plus tard on fit de cette ordonnance l'application la plus cruelle aux réformés. L'année suivante toutes les lettres de maîtrise où la clause que l'impétrant professe la religion catholique n'aura point été mise, furent déclarées nulles. En avril 1665, un arrêt du conseil renvoya devant deux commissions nommées pour chaque province, l'une catholique, l'autre religionnaire, toutes les affaires concernant la religion. Or comme le plus souvent ces commissions décidaient en sens contraire l'une de l'autre, le différend était porté au conseil d'État, toujours favorable aux catholiques. En mai 1665, un arrêt

[1] Toutes ces rigueurs de détail remplissent deux volumes in-4° ; les 3e et 4e de l'Histoire, par Benoît, de l'Édit de Nantes. Delft, 1695.

du conseil d'État autorisa les curés à se transporter chez les religionnaires malades, assistés d'un magistrat, pour demander au malade s'il voulait ou non mourir dans la religion prétendue réformée ; et, s'il paraissait tenté de se convertir, le curé devait, malgré la famille du malade, être introduit auprès de lui pour l'entendre, l'instruire et le consoler. Le 21 août 1665, un arrêt du conseil interdit de recevoir comme marchande lingère toute femme ou fille qui ne ferait pas profession de la religion catholique. Le 24 octobre, on admit les enfants des protestants à déclarer, les garçons à quatorze ans, les filles à douze, qu'ils embrassaient la religion catholique, et à exiger de leurs père et mère une pension proportionnelle à leurs besoins et aux facultés de leurs parents. Au mois d'avril 1666, une loi générale fut accordée, à la demande de l'assemblée du clergé, pour convertir en règle universelle les divers arrêts qui avaient été obtenus dans différentes parties du royaume, et pour des cas particuliers, contre les protestants. Les cinquante-neuf articles de cette ordonnance contenaient chacun ou un privilége onéreux, une défense sévère, ou une privation cruelle. Le même jour, par une autre ordonnance, on leur défendit de tenir académie pour les exercices de la noblesse. Ainsi chaque jour quelque nouvelle carrière était fermée aux religionnaires, quelque nouveau danger les menaçait dans leur famille, quelque nouvelle douleur les punissait pour ne s'être pas conformés à la religion du prince. Et cependant nous ne sommes qu'au commencement de cette persécution sourde et de détail, nous ne sommes qu'au temps auquel on en appelle avec éloge pour montrer la libéralité de Louis XIV. Avec le progrès des années, nous verrons ce joug si rude devenir chaque jour plus pesant [1].

Celui qui l'avait imposé, qui se croyait obligé en conscience de rendre la vie tellement insupportable aux huguenots, en leur fermant successivement toutes les carrières, en encourageant toutes les fraudes contre leur fortune, en séduisant leurs enfants, en les poursuivant de controverses jusque sur leur lit de mort, afin qu'ils se déterminassent, sans violence immédiate, à renoncer à leur foi, était loin de témoigner par la réforme de ses mœurs, qu'il n'écoutait que son zèle pour la religion. Il avait eu deux enfants de Mlle de la Vallière ; il les avait légitimés ; il avait érigé pour leur mère, en 1667, la terre de Vaujour en duché

[1] Isambert, Lois françaises, t. XVIII, p. 1-194. — Recueil d'édits, déclarations, arrêts, etc., aux Preuves de l'Histoire de l'Édit de Nantes, t. III, p. 108, seqq.

Digitized by Google

pairie, sous le nom de cette demoiselle [1]. Il commençait cependant depuis quelque temps à se fatiguer de son dévouement et de son amour. Il porta ses hommages à la princesse de Monaco, et à Mlle d'Armagnac, avant de les fixer sur Mme de Montespan, une des dames de la reine, dont la beauté était aussi régulière que piquante, et qu'on assurait n'être venue à la cour que dans l'espoir de se faire aimer du roi. Elle allait souvent chez Mlle de la Vallière, où elle rencontrait le roi ; elle l'amusait par ses plaisanteries, elle y brillait par son esprit, mais son adresse et son ambition ne l'abandonnaient jamais, et tout en jouant, elle décriait à l'avance ceux qui pouvaient lui faire ombrage. Mlle de la Vallière, au contraire, qui avait peu de mouvement et de ressources dans la conversation, attirait avec empressement cette rivale secrète chez elle, afin que le roi ne s'y ennuyât point [2]. Pendant le voyage de Lille, Mlle de la Vallière y suivit le roi sans ordres, et Mme de Montespan, qui était dans le carrosse de la reine, paraissait compatir vivement à la jalousie de cette princesse, et blâmait amèrement son amie ; dans ce temps même cependant elle donnait secrètement des rendez-vous au roi, dans l'appartement de Mme de Montausier, et cette dame, à laquelle l'oraison funèbre de Fléchier a fait une si haute réputation de vertu, se chargeait de cacher une intrigue assez scandaleuse [3].

Lorsque cette liaison nouvelle ne put plus se dissimuler, le roi se montra jaloux du mari, et exigea de Mme de Montespan qu'elle l'écartât d'elle ; ce mari s'emporta, et lui donna même, à ce qu'on dit, un soufflet. Mademoiselle, quoique non mariée, quoique cousine germaine du roi, se croyait, non moins que les femmes des courtisans, obligée à l'aider dans ses galanteries. Le culte du monarque, le dévouement à toutes ses volontés, étaient devenus la loi suprême de la cour, et cet oubli de toutes les règles du devoir et des convenances, dès qu'elles contrariaient les goûts du maître, mérite d'être observé dans les petites choses, parce qu'il s'étendait ensuite aux grandes. « M. de Montespan, » qui est un homme fort extravagant, dit Mademoiselle, et peu content » de sa femme, se déchaînant extrêmement sur l'amitié que l'on disoit » que le roi avoit pour elle, alloit par toutes les maisons faire des » contes ridicules. Un jour il s'avisa de m'en parler : je lui lavai la

[1] Lois françaises. Isambert. t. XVIII, p. 191. — Mém. de mademoiselle de Montpensier, t. XLIII. p. 107 — Mém. histor. de Louis XIV, t. II, p. 290.
[2] Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, p. 98.
[3] *Ibid.*, p. 107, 108.

» tête ; j'étois plus en droit de le faire qu'un autre, parce qu'il est mon » parent. Je lui fis comprendre qu'il manquoit de conduite par ses » harangues, dans lesquelles il mêloit le roi avec des citations de la » Sainte-Écriture et des pères. Il a de l'esprit et peu de jugement ; il » disoit quantité de sottises, et les débitoit agréablement. Il vouloit » faire entendre au roi, qu'au jugement de Dieu il lui seroit reproché » de lui avoir ôté sa femme. » M. de Montespan alla faire de sanglants reproches à M[me] de Montausier, qui ne se possédait pas de colère. Le roi le fit chercher pour l'envoyer en prison ; et il nomma, peu de temps après, M. de Montausier gouverneur du dauphin. Montespan fut exilé dans ses terres au pied des Pyrénées, où il se retira avec ses enfants. Il y prit le grand deuil, comme s'il avait réellement perdu sa femme ; un ordre du roi, envoyé au Châtelet le 11 juin 1670, le sépara de corps et de biens d'avec elle ; cependant il accepta deux cent mille francs, que le roi lui donna pour payer ses dettes. Le père Annat, jésuite, confesseur du roi, avait montré de l'indulgence pour l'attachement de son pénitent à M[lle] de la Vallière ; mais un double adultère le révolta, et il fut disgracié. Le père Ferrier, puis le père la Chaise, qui lui succédèrent, furent moins sévères ; du moins ils n'interdirent jamais l'approche des sacrements au roi, pendant dix-huit ou vingt ans que dura cette liaison. Ce ne fut qu'en 1674 que M[lle] de la Vallière céda tout à fait la place à une rivale avec laquelle elle avait longtemps partagé sa table et son appartement [1].

(1669.) Tous les courtisans se formaient à l'exemple du roi ; et le désordre dans les mœurs, qui avait été contenu par l'autorité d'Anne d'Autriche, par le goût même de Louis pour la décence et la retenue, éclata dans l'hiver qui suivit la paix d'Aix-la-Chapelle, au milieu des fêtes et des divertissements dont la cour semblait faire son unique occupation. Le roi la conduisit successivement à Versailles, à Fontainebleau, à Saint-Germain, à Chambord ; et partout on voyait se succéder, dans un enchaînement continuel, les parties de chasse, les spectacles, la danse et les plaisirs de tout genre. Molière et Quinault écrivaient à l'envi des divertissements pour le théâtre de la cour ; une flatterie sans pudeur était devenue le langage habituel, même des plus beaux génies, et les

[1] Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, p. 197. — Mém. du marq. de la Fare, t. LXV, p. 165. — Saint-Simon, t. VIII, p. 383. — Limiers, l. VI, p. 92. — La Hode, l. XXXI, p. 342.

orateurs chrétiens le disputaient en adulations aux poëtes eux-mêmes.

L'efféminé Philippe, duc d'Orléans, montrait en général la plus grande déférence pour le roi. Cependant le prince de Conti étant mort à la fin de l'année précédente, Monsieur demanda le gouvernement de Languedoc qu'il laissait vacant, et montra, lorsqu'il fut refusé, un ressentiment que Louis ne voulait pas souffrir, même dans son frère. Il crut que c'était son favori, le chevalier de Lorraine, qui l'avait excité. « Le goût de Monsieur, dit Saint-Simon, n'étoit pas celui des femmes, » et il ne s'en cachoit même pas ; ce même goût lui avoit donné le » chevalier de Lorraine pour maître, et il le demeura toute sa vie[1]. » Le roi saisit avec empressement cette occasion d'éloigner de son frère un homme qu'il méprisait. Il chargea le comte d'Ayen, depuis duc de Noailles, de l'arrêter. Ce capitaine des gardes fit appeler le chevalier de Lorraine, alors enfermé avec Monsieur, et lui fit rendre son épée. Il fut d'abord conduit à Pierre-Encise, puis au château d'If, où il fut traité avec la dernière rigueur. Monsieur se montra profondément blessé, et il partit immédiatement avec Madame pour Villers-Cotterets. Il ne doutait point que sa femme n'eût eu part à la disgrâce de son favori ; il n'avait aucune affection pour elle, il lui fit de sanglants reproches, et leur éloignement réciproque alla dès lors croissant. Toutefois ils revinrent à la cour au bout de peu de semaines, et Monsieur obtint de son frère que le chevalier de Lorraine serait relâché pourvu qu'il allât vivre en Italie[2].

Les puissances signataires de la triple alliance avaient resserré leur traité, et le 7 mai 1669, l'Angleterre, la Suède, et les états généraux avaient pris de nouveau l'engagement de garantir tous les États de S. M. catholique contre quelque agresseur que ce pût être. Cependant à cette époque même, de Witt avait de fortes raisons de soupçonner qu'il était joué par Charles II et son ministère, que Colbert de Croissi, l'ambassadeur à Londres, « leur avoit fait sentir toute l'étendue de la libéralité de Sa Majesté, » comme Turenne lui-même l'avait répété à l'ambassadeur de Suède, et le chevalier Temple, qui n'avait guère de confiance dans la loyauté de son maître, était évidemment troublé par cette communication[3]. Louis ne voyait pas sans irritation cette ligue

[1] Mémoires du duc de Saint-Simon, t. I, p. 20.
[2] Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, p. 136. — La Hode, l. XXXII, p. 346.
[3] Letter of sir W. Temple to mylord Keeper. Hague, april 24, 1669, t. II, p. 40. — Basnage, Annales des Provinces-Unies, 1669, § 34, p. 81.

destinée à contenir son ambition. Il aurait bien voulu trouver, de son côté, des alliés ; mais les princes d'Allemagne qui avaient précédemment signé avec lui la ligue du Rhin, refusaient de la renouveler, car ils sentaient bien que c'était le pouvoir de la France qui menaçait désormais leur indépendance, non celui de l'Empereur. Le seul électeur de Cologne, gouverné par le prince Guillaume de Furstemberg, que Louis avait gagné, consentit à signer, le 16 février, un traité d'alliance avec la France ; encore ce traité l'obligeait-il seulement à ne pas se joindre aux ennemis du roi, tandis que celui-ci lui accordait en retour de nombreux avantages [1]. Louis ne perdait pas une occasion pour gagner des partisans dans les conseils des princes ; il raconte lui-même dans ses mémoires qu'il avait fait accepter cent mille écus au ministre des affaires étrangères de l'Empereur, pour le rendre favorable dans une négociation dont il était chargé, et la morale publique était si relâchée qu'il y avait peu d'hommes dans les conseils des souverains qui se refusassent à ces honteux traités [2].

Il n'était pas nécessaire à Louis de tenter la vénalite des ministres d'Espagne pour ôter à cette couronne tout poids en Europe, et pour lui faire manquer aux engagements sur lesquels reposait la triple alliance. Elle avait promis des subsides à la Suède, et le cabinet de Stockholm, accoutumé depuis longtemps à se maintenir par l'argent des étrangers, ne savait plus s'en passer. Castel Rodrigo était bien persuadé que ces subsides étaient le plus sûr fondement de la triple alliance ; que le roi d'Angleterre n'avait point de foi, et que la Suède ne ferait rien sans argent: il n'avait donc pas hésité à prendre les engagements qu'on lui demandait; mais il savait aussi bien que personne que l'Espagne n'était plus qu'un nom sans réalité, que cet immense empire n'avait plus de soldats pour se défendre, ou d'argent pour les dépenses publiques. Il était sans puissance et sans force; il était mort, et la diplomatie se trompait elle-même ou trompait les autres, quand elle voulait le faire agir et parler comme un corps social encore vivant. A cette époque, la cour de Madrid était divisée entre le père Nithard, confesseur et seul directeur de la reine régente, et don Juan d'Autriche, fils naturel de son mari. Les grands d'Espagne voyaient avec dégoût un moine étranger, confesseur et peut-être amant d'une reine sans vertus et sans talent, agir comme seul maître de leur monarchie;

[1] Traités de paix, t. IV, p. 264.
[2] Mém. historiques, t. II, p. 153.

Digitized by Google

ils étaient donc en général favorables à don Juan d'Autriche ; l'un des deux prétendants au pouvoir ne valait cependant pas mieux que l'autre. Le père Nithard, voulant délivrer la reine par un coup d'État, avait consulté des casuistes de son ordre, des jésuites, aussi bien que des inquisiteurs, qui lui avaient répondu « qu'un ministre d'État n'est pas » obligé de garder les formalités ordinaires de la justice, pour faire le » procès à un coupable qui se tient à l'écart et se fait environner d'une » populace séditieuse. » Il pouvait donc en sûreté de conscience faire assassiner don Juan, et il fit en effet diverses tentatives par le poison et le poignard pour se défaire de lui. Mais don Juan n'avait pas la conscience moins scrupuleuse, et il consulta de son côté des casuistes qui lui répondirent, « que le salut de la patrie étant une loi souveraine qui ne » souffroit aucune exception, il pouvoit, sans intéresser sa conscience, » faire assassiner le confesseur. » Ce qu'il y a de curieux, c'est que ces décisions des casuistes furent publiées, qu'elles excitèrent en Espagne une sorte de débat théologique, sans que l'un ou l'autre fût assassiné. Don Juan exilé, puis se rapprochant de la cour avec un corps de sept cents hommes seulement, obtint enfin par la terreur l'exil de Nithard, qui se retira à Rome, où il fût plus tard fait cardinal ; don Juan eut alors la vice-royauté d'Aragon, Catalogne et Valence. Il s'établit à Saragosse ; l'Espagne se trouva divisée entre deux cours jalouses l'une de l'autre, mais celle de Madrid, comme celle de Saragosse, perdirent toute influence en Europe [1].

Louis pouvait donc prévoir que l'alliance qui lui avait fait poser les armes ne continuerait pas longtemps à contrarier ses vues ; le moment d'agir ne lui paraissait toutefois pas encore venu, mais, en l'attendant, il songeait bien plus à étonner ses ennemis par le déploiement de sa puissance qu'à recouvrer leur confiance par sa modération. Jean Casimir, roi de Pologne, avait renoncé à la couronne à la mort d'Anne-Marie de Gonzague, son épouse ; il avait embrassé l'état ecclésiastique, et il s'était retiré en France, où il mourut en 1673. Parmi plusieurs autres compétiteurs, le prince de Condé et le neveu du vieux duc de Lorraine se mirent sur les rangs pour lui succéder : Louis XIV s'opposa vivement au second, qu'il regardait comme un ennemi, à cause du mal qu'il avait toujours fait à sa famille ; il ne porta que froidement le premier, n'aimant pas qu'un de ses sujets pût se flatter d'être devenu son égal. Le

[1] Basnage, Annales des Prov.-Un., 1669, § 1 à 16, p. 66-72. — History of Spain and Portugal, t. V. p. 100.

choix des Polonais tomba sur un Piast, Michel Koribut Wiesnowiski [1].

Il y avait eu à Constantinople quelques querelles entre l'ambassadeur de France, la Haie-Vantelet, et le grand visir, dans lesquelles il est probable que le premier avait trop écouté la susceptibilité sur le cérémonial que Louis XIV recommandait à tous ses ministres. Au lieu de chercher à se réconcilier avec le sultan, Louis XIV mit de l'ostentation à envoyer cette année un secours considérable aux Vénitiens, qui depuis vingt-trois ans défendaient contre les musulmans l'île de Candie. Le duc de Beaufort, l'ancien roi des halles, qui était demeuré grand amiral depuis que, par le crédit du cardinal de Retz, il avait obtenu cette charge, eut ordre de leur conduire six mille hommes ; le duc de Navailles, fatigué de sa disgrâce, en accepta le commandement ; le fils unique du maréchal Fabert s'engagea dans cette expédition comme volontaire, avec un grand nombre de gentilshommes, qui ne connaissaient de gloire que celle qu'on acquérait par les combats, et qui se faisaient encore un devoir de chevalerie de servir contre les infidèles. L'escadre mit à la voile de Toulon le 5 juin ; elle prit terre à Candie le 16 du même mois. Le commandant de la ville était alors un Français, huguenot, Montbrun, marquis de Saint-André, âgé de quatre-vingts ans, qui avait été accompagné par un grand nombre d'autres religionnaires. La ville était en ruines, tous les ouvrages extérieurs étaient tombés aux mains des musulmans, il y avait plusieurs brèches au corps de la place. Les Français, malgré Montbrun et le général vénitien Morosini, voulurent éprouver ce que pourrait produire une vigoureuse sortie : ils la tentèrent dans la nuit du 25 juin. Avec la plus brillante audace ils chassèrent les musulmans de leurs postes, ils s'emparèrent de leurs batteries ; mais dans ce moment, trois caissons de poudre sautèrent ; plusieurs de leurs chefs avaient déjà été tués, une terreur panique s'empara du reste ; ils crurent le terrain miné sous leurs pieds ; ils prirent la fuite avec une perte prodigieuse ; le duc de Beaufort, le jeune Fabert, soixante de leurs meilleurs officiers, cinquante-quatre de ceux de Montbrun, furent tués, avec un grand nombre de soldats. Le découragement de ceux qui survécurent fut si grand que, malgré toutes les instances de Morosini, Navailles résolut de ramener sa troupe en France. Son départ ne laissa aux Vénitiens d'autre parti à prendre que celui de capituler, ce qu'ils firent le 6 septembre [2]. Malgré cet acte

[1] La Hode, l. XXXII, p. 355.

[2] *Ibid.*, p. 358. — Limiers, l. VI, p. 109. — Brusoni, Historia di Candia,

8.

d'hostilité, les Turcs firent les premiers des avances à la France; ils envoyèrent cette année un ambassadeur au roi, et la bonne harmonie fut rétablie entre les deux couronnes [1].

Quoique Louis XIV se préparât à engager bientôt un combat inégal contre la plus grande partie de l'Europe, il n'avait point appris la nécessité de l'économie. Tandis que la magnificence de sa cour allait croissant d'année en année, qu'il donnait à pleines mains aux courtisans et aux maîtresses, qu'il encourageait par son exemple, par celui de la reine, par celui de tous les gouverneurs de province, un jeu ruineux, où sa noblesse venait hasarder le revenu d'une année sur une carte, il se livrait aussi avec toujours plus de splendeur à la passion de bâtir; les ameublements de ses palais, les tableaux, les statues dont il les ornait, demandaient des sommes toujours plus considérables. En même temps, il ne ralentissait aucun des travaux utiles, des canaux, des ports, des forteresses qu'il faisait construire; des ingénieurs architectes étaient de toutes parts employés à élever des monuments qui attestent encore aujourd'hui sa puissance. La diplomatie enfin lui coûtait presque autant que sa magnificence intérieure : il faisait accepter des présents ou des pensions aux ministres de toutes les puissances voisines. En Angleterre, il ne s'en tenait pas aux ministres : avec de l'argent, il comptait corrompre le monarque lui-même, qui, par son pouvoir et les sentiments de rivalité toujours vivants dans le peuple qu'il gouvernait, semblait appelé à lui tenir tête. Mais Charles II ne voyait dans la liberté britannique que le droit de son parlement de lui refuser de l'argent; il voulait se rendre absolu pour en obtenir davantage; il conjurait avec un monarque ennemi contre la liberté des Anglais, et il était prêt à vendre pour un subside la dignité de sa couronne, l'indépendance de sa patrie et la sûreté de l'Europe.

Pour prodiguer ainsi l'argent au dehors et au dedans, il aurait fallu des trésors inépuisables : Louis croyait les avoir trouvés dans la bourse de ses sujets. Il n'hésitait point à professer que tout ce qu'ils possédaient était à lui. Tant qu'il voyait du luxe chez les grands, des marchandises dans les villes, et les champs chargés de moissons, il s'assurait qu'il y avait encore à prendre; de vils contribuables feraient moins de dépenses, mais ce qu'il leur enlevait serait employé indirectement pour eux, puisque ce serait pour la gloire de leur grand roi. Les mi-

l. XXVI, p. 227-281. — Muratori, Annali, t. XV, p. 429. [1] Flassan, t. III, p. 366.

nistres de Louis le secondaient sans hésiter dans ce travail pour dépouiller son peuple ; chaque jour Colbert imaginait de nouveaux moyens pour remplir les coffres de l'épargne avec l'argent des particuliers. Le 17 avril, le roi se rendit en personne au parlement pour y faire enregistrer en sa présence, en lit de justice, plusieurs édits bursaux, tandis que le duc d'Orléans en portait d'autres à la chambre des comptes, et le prince de Condé à la cour des aides [1].

Un des expédients qui rapporta le plus d'argent, mais qui excita aussi le plus de mécontentement, fut une enquête pour exclure de la noblesse ceux qui se l'étaient attribuée sans y avoir de droit. Des chambres particulières furent instituées en 1668 pour y travailler, et comme le but était d'avoir de l'argent, on livra cette affaire aux financiers. Presque toute la noblesse fut inquiétée ; la notoriété publique fut comptée pour rien; les traitants voulaient des titres : les plus authentiques, les plus clairs ne l'étaient point encore assez à leurs yeux. L'argent était l'unique moyen d'échapper à ces vexations; un gentilhomme pauvre qui conservait sa noblesse, était une sorte de prodige, tandis qu'un riche roturier n'était jamais embarrassé à faire ses preuves [2].

Une autre ordonnance qui rapporta beaucoup au fisc, fut celle qui établit le contrôle. Tous les actes qui se font entre particuliers, les testaments, les contrats de mariage, les donations, les contrats de vente, les constitutions de rentes, furent déclarés nuls, s'ils n'étaient enregistrés aux livres du contrôle, et le prix du contrôle fut proportionné à la valeur transmise par l'acte. La pesanteur de cette imposition n'excitait pas seule des plaintes ; on se récriait sur l'obligation de faire connaître les actes les plus secrets des familles à des hommes qui, pour la plupart, ne méritaient aucune confiance ; mais toute réclamation amenant des châtiments sévères, chacun s'empressa de se soumettre [3]. D'autres lois, il est vrai, contribuaient en même temps à établir un ordre meilleur dans la monarchie. En août 1669, parut un règlement général sur les eaux et forêts, médité pendant huit années par Colbert, avec l'aide des hommes les plus habiles dans cette partie : c'est un code complet, en

[1] La Hode, l. XXXII, p. 361. — Larrey, t. IV. p. 24.—M. Capefigue, qui insiste aussi sur la dureté de Colbert, donne en preuve les rapports de police des intendants qui correspondaient avec lui. Ils sont au fonds nouveau de la Biblioth. du roi. Louis XIV, t. II, c. 22, p. 173.

[2] *Ibid.*, p. 361. — Vie de J.-B. Colbert, p. 106. — Archives curieuses, t. IX, 2e série.

[3] Déclaration du 21 mars 1671, p. 333. Isambert, — La Hode, l. XXXII, p. 365.

trente-deux titres, qui a été en vigueur jusqu'à la promulgation toute récente du code forestier ; c'est à lui que la France doit la conservation de ses forêts [1]. Un autre édit de la même date servit de suite ou de supplément à la grande ordonnance donnée deux ans auparavant pour la réformation de la justice ; un an après, parut l'ordonnance criminelle, qui, malgré sa sévérité et ses défauts, faisait cependant faire un grand pas à la législation française, dans la partie jusqu'alors la plus négligée, quoique la plus importante pour la sûreté, celle du droit pénal [2]. D'autres lois importantes, surtout pour la protection du commerce, furent promulguées dans le même temps, et la France dut reconnaître que son gouvernement travaillait à introduire dans la législation le fruit des réflexions et de l'esprit de méthode de ses habiles jurisconsultes.

(1670.) Clément IX était mort le 9 decembre 1669. Ce bon pape, un de ceux qui ont apporté le plus de douceur, d'humilité, d'amour de ses sujets, de désintéressement au gouvernement de l'Église, avait obtenu, l'année précédente, de Louis XIV, que la pyramide élevée à Rome avec une inscription insultante pour les Corses, fût abattue. Il fut remplacé, le 29 avril 1670, par le cardinal Altieri, déjà âgé de quatre-vingts ans ; c'était le candidat de la faction française dans le sacré collége ; il prit le nom de Clément X [3]. La reine d'Angleterre Henriette, fille de Henri IV et veuve de Charles I[er], qui n'avait pu se résoudre à retourner dans ce royaume où elle avait tant souffert, mourut aussi le 8 septembre 1669, à Culomiers, à l'âge de soixante ans. Sa fille, Madame, faisait toujours l'ornement de la cour ; elle avait de la grâce, de l'esprit, de l'adresse ; elle ne s'affligeait point outre mesure de n'être pas aimée de son mari, et elle trouvait assez de gens empressés à lui faire oublier sa froideur. Ce fut elle que Louis XIV choisit pour mettre la dernière main au traité secret qu'il négociait avec Charles II, son frère. Elle était chargée de lui offrir l'alliance de la France pour la conquête de la Hollande. « Le roi Charles, dit » l'évêque Burnet, auroit préféré commencer par établir le pouvoir » absolu en Angleterre ; mais elle l'en détourna. On ne pouvoit » prévoir, disoit-elle, quels obstacles il rencontreroit dès qu'il auroit » ouvertement mis la main à l'œuvre pour saper des institutions qui

[1] Lois françaises, t. XVIII, p. 219-311.
[2] *Ibid.*, p. 341 et 371.
[3] Muratori, Annali, t. XV, p. 452.

» le gênoient. Une pareille tentative jetteroit indubitablement de » grandes alarmes parmi ses sujets, dont un grand nombre transporteroient leurs richesses, leur commerce, et peut-être leurs personnes » en Hollande, dont la puissance s'augmenteroit ainsi de toutes les » pertes que feroit l'Angleterre. Elle étoit d'avis, d'après ces considérations, d'en finir d'abord avec les Pays-Bas, en les attaquant vigoureusement par mer et par terre, sauf ensuite, après les avoir » vaincus, à consommer chez lui la révolution qu'il méditoit[1]. »

Une telle négociation, dont le but était d'engager le roi d'Angleterre à trahir ou son peuple ou ses alliés, devait nécessairement être enveloppée du plus profond secret. Aussi le voyage même de Madame, loin d'être annoncé d'avance, ne fut-il connu de la cour que comme un caprice d'un moment. Louis XIV était parti pour visiter les travaux qu'il faisait exécuter dans ses nouvelles conquêtes de Flandre, et il conduisait toutes ses dames avec lui ; sa tournée comprenait Douai, Courtrai, Tournai et Lille ; Madame déclara qu'elle ne pouvait se sentir si près de son frère sans aller le voir, et elle s'embarqua à Dunkerque, quoique son mari s'y fût opposé d'abord d'assez mauvaise grâce. Elle conduisait avec elle une fort belle personne, peu scrupuleuse, Mlle de Kerhouent, d'une famille noble de Bretagne, depuis duchesse de Portsmouth, sur laquelle on comptait pour captiver le galant monarque, et pour entretenir ensuite la correspondance. Charles II vint rencontrer sa sœur à Douvres ; elle n'y séjourna pas longtemps, et elle revint rapporter à Louis le succès qu'elle avait eu dans sa mission. Son mari, le duc d'Orléans, continuait à bouder contre elle ; il ne voulut pas aller au-devant d'elle, et il empêcha le roi d'y aller ; il ne la laissa qu'un jour à Saint-Germain ; il ne lui permit pas de suivre la cour à Versailles, mais il la conduisit, le 24 juin, par dépit, à Saint-Cloud. « Je la vis, dit Mademoiselle, fort tentée de pleurer, et » quelque soin qu'elle prît de retenir ses larmes, elle ne laissa pas » d'en verser[2]. » Ce n'étaient pas ses galanteries qui avaient donné de l'humeur à son mari, mais il était jaloux de ce qu'elle pouvait passer pour plus jolie que lui. « Il étoit beau et bien fait, dit Mme de la » Fayette, mais d'une beauté et d'une taille plus convenables à une » princesse qu'à un prince ; aussi songeoit-il plus à faire admirer sa

[1] Burnet, Histoire de mon temps, trad. de M. Guizot, t. II, p. 195.

[2] Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, p. 184.

» beauté à tout le monde, qu'à s'en servir pour se faire aimer des
» femmes, quoiqu'il fût continuellement avec elles[1]. »

Tandis que les courtisans remarquaient les mortifications que Monsieur s'étudiait à donner chaque jour à cette femme charmante, dont il disait « qu'il ne l'avoit jamais aimée que quinze jours, et il le répéta » plus de dix fois à Mademoiselle ; » qu'on racontait qu'un jour, à Lille, que Madame avait paru fort incommodée, Monsieur dit devant elle, qu'on lui avait prédit qu'il aurait plusieurs femmes, et qu'en l'état où était Madame, il avait raison d'y ajouter foi[2] ; on apprit tout à coup que cette princesse était dans le plus grand danger. Le dimanche 29 juin, le cinquième jour depuis que Monsieur l'avait emmenée, elle dîna comme à son ordinaire, puis elle s'endormit ; à son réveil on fut frappé de la voir si changée ; elle demanda un second verre d'eau de chicorée, dont elle buvait plusieurs fois par jour. A l'instant qu'elle l'eut bu elle sentit les plus violentes douleurs, elle rougit, elle pâlit ; on la prit sous les bras ; elle put à peine faire quelques pas toute courbée : on la mit au lit ; dès qu'elle y fut, elle dit qu'elle souffrait des douleurs inconcevables, qu'elle allait mourir, et qu'on lui fit venir un confesseur. Le duc d'Orléans était présent, elle l'embrassa, et lui dit avec douceur : « Hélas! monsieur, vous ne m'aimez plus, il y a longtemps ; mais cela » est injuste, jamais je ne vous ai manqué. » Elle continua à pousser des cris déchirants, en se contournant avec effort contre son lit : enfin elle dit qu'elle était empoisonnée, qu'elle le sentait bien, et elle demanda du contre-poison. Ses médecins, effrayés peut-être de ce qu'ils viendraient à découvrir, ne voulurent jamais lui donner de vomitif. Ses douleurs furent épouvantables. Le roi, la reine, Mademoiselle accoururent en hâte autour de son lit, et furent témoins de son agonie, et des contradictions des médecins, qui ne firent jamais rien pour elle, sous prétexte d'abord qu'il n'y avait aucun danger, ensuite qu'il n'y avait plus de remède. Elle fit appeler l'ambassadeur d'Angleterre ; celui-ci lui ayant demandé, en anglais, si elle se croyait empoisonnée, son confesseur entendit le mot anglais, *poison*, et se hâta de lui dire : « N'accusez personne, Madame, et offrez à Dieu votre mort en sacri» fice. » Elle garda le silence. L'ambassadeur lui demanda la cassette où étaient ses lettres pour les envoyer à Charles II ; elle dit à Mme de Bordes, sa première femme de chambre, de la lui donner ; mais celle-ci

[1] Hist. de mad. Henriette, t. LXIV, p. 378.
[2] Mém. de Mademoiselle, p. 156 et 177.

s'évanouissait à tout moment, en voyant sa maîtresse dans un état si déplorable ; Monsieur se saisit de la cassette, avant qu'elle pût revenir à elle. Après sept heures d'une effroyable agonie, Madame expira le 30 juin, entre deux et trois heures du matin, à vingt-six ans, sans témoigner aucun ressentiment contre ceux qu'elle croyait les auteurs de sa mort [1].

Monsieur ne voulut rendre les papiers de Madame qu'après se les être fait lire et interpréter ; il se montra fort irrité de la correspondance qu'elle entretenait à son insu avec Louis XIV et Charles II ; il se saisit aussi de toutes ses clefs et de son cabinet, ainsi que de six mille pistoles qu'elle venait de recevoir d'Angleterre ; il ne montra ni n'affecta aucune douleur, aucun regret pour elle. On n'osait plus guère parler en France, mais un soupçon effroyable était répandu en même temps dans tous les cœurs : en Angleterre il s'exprimait plus haut, et Charles II n'avait pas voulu recevoir la lettre de Monsieur ; l'honneur de la France, l'intérêt du roi, qui désirait alors passionnément l'alliance d'Angleterre, exigeait qu'on fît quelque chose pour le dissiper. Madame fut ouverte, et les médecins déclarèrent qu'ils n'avaient trouvé aucune trace de poison dans ses entrailles, en sorte qu'elle était probablement morte d'un *cholera morbus*.

Le duc de Saint-Simon, dans ses mémoires, raconte une anecdote qui justifie le prince des soupçons qui pesaient sur lui. Le roi, dit-il, eut apparemment des indices, dans la journée du 30 juin, qui chargeaient Purnon, premier maître d'hôtel de Madame. Dans la nuit suivante, il le fit arrêter par Brissac, qui était dans ses gardes, et le fit amener devant lui. Après avoir fait retirer Brissac et son premier valet de chambre, et avoir pris un visage et un ton à faire la plus grande terreur. « Mon ami, lui dit-il en le regardant des pieds jusqu'à la tête,
» écoutez-moi bien. Si vous m'avouez tout, et que vous me répondiez
» vérité sur ce que je veux savoir de vous, quoi que vous ayez fait, je
» vous pardonne, et il n'en sera jamais fait mention. Mais prenez garde à
» ne me pas déguiser la moindre chose; car si vous le faites, vous êtes
» mort avant de sortir d'ici. Madame n'a-t-elle pas été empoisonnée ?
» — Oui, Sire, lui répondit-il. — Et qui l'a empoisonnée, dit le

[1] Mad. de la Fayette, Hist. de mad. Henriette, t. LXIV, p. 446-461. — Mademoiselle, p. 189. — Lettres de mad. de Sévigné, t. I, p. 197. — Diverses lettres de l'ambass. d'Angleterre, M. de Montaigu, t. LXIV, p. 462-470. — Sir W. Temple's Letters, t. II, p. 132.

» roi, et comment l'a-t-on fait ? — Il répondit que c'étoit le chevalier
» de Lorraine qui avoit envoyé le poison à Benvron et à Effiat, et il
» conta comment le poison avoit été administré (ce fut dans l'eau de
» chicorée dont nous avons parlé). Alors le roi redoublant d'assurance
» de grâce, et de menace de mort,—Et mon frère, dit le roi, le
» savoit-il ? — Non, Sire, aucun de nous trois n'étoit assez sot pour
» le lui dire ; il n'a point de secret, il nous auroit perdus. A cette
» réponse le roi fit un grand *Ha !* comme un homme oppressé, et qui
» tout d'un coup respire. Voilà, dit-il, tout ce que je voulois savoir,
» mais m'en assurez-vous bien ? Il rappella Brissac, il lui commanda
» de ramener cet homme quelque part, où tout de suite il le laissa
» aller en liberté. C'est cet homme lui-même qui l'a conté, longues
» années depuis, à M. Joly de Fleury, procureur-général du parlement,
» duquel je tiens cette anecdote [1]. »

Il est assez étrange quo Louis, sachant que le chevalier de Lorraine avait envoyé de Rome le poison destiné à Madame, à d'Effiat, premier écuyer de Monsieur, et à Benvron, capitaine de ses gardes, et que ces deux hommes qui comptaient sur le favori pour faire leur fortune, avaient jeté le poison dans le pot d'eau de chicorée qu'ils savaient être toujours dans une armoire ouverte de l'antichambre de Madame, que le roi, dis-je, non-seulement ne les ait ni éloignés ni punis, mais qu'il ait six semaines après permis au chevalier de Lorraine de venir à la cour, et de servir à l'armée en qualité de maréchal de camp. L'ambassadeur d'Angleterre en fut scandalisé, et en écrivit à sa cour [2]. Au reste, on dit encore que le roi avait un autre grief contre le chevalier de Lorraine. Turenne, que le roi avait chargé de dresser les projets, d'écrire les mémoires, et les autres détails de sa négociation avec l'Angleterre, n'avait point su taire le secret de l'État à la marquise de Coetquen dont il était amoureux, et celle ci l'avait découvert au chevalier de Lorraine, son amant, qui l'avait répété. Cette double indiscrétion avait été sur le point de faire échouer la négociation de Madame, et peut-être était-elle le vrai motif de l'arrestation du chevalier de Lorraine [3]. Il

[1] Mém. de Saint-Simon, t. III, p. 179, 180.

[2] Lettre de M. de Montaigu à lord Arlington, à la suite de l'Histoire de madame Henriette, t. LXIV, p. 471.

[3] Flassan, Hist. diplom., t. III, p. 384. — Mém. de Saint-Simon, t. XVIII, p. 208. —Œuvres de Duclos, 1821, in-8°, t. IX, p. 4.—Marq. de la Fare, chap. 6, t. LXV, page 177.

Digitized by Google

semblerait qu'une considération plus forte que tous les autres, la crainte de confirmer les soupçons qui pesaient déjà sur son frère, détermina le roi à mettre tout en oubli. De son côté, le roi d'Angleterre, à qui l'on offrait l'or de la France, et qui espérait dans un avenir peu éloigné celui de l'Angleterre dont il disposerait dès que, avec l'appui de Louis XIV, il serait devenu monarque absolu, se contenta des assurances qu'on lui donnait sur la mort de sa sœur, et passa outre à la signature du traité dont elle avait arrêté les bases à Douvres le 1er juin. Il ne fut définitivement signé à Londres par l'ambassadeur français, Colbert de Croissi, que le 2 janvier 1671. Les articles principaux de ce traité étaient l'engagement que prenait Charles II de se faire catholique, et de réconcilier son royaume avec l'Église; Louis XIV lui promettait 200,000 liv. sterl. pour surmonter les difficultés qui se présenteraient, et lui assurait son appui, pour soumettre les Anglais, s'ils venaient à se révolter à cette occasion. Les deux rois s'engageaient ensuite à attaquer en commun la Hollande; Louis devait envoyer son escadre dans les ports d'Angleterre pour qu'elle fût montée par des matelots anglais; il devait fournir 230,000 liv. sterl. par an à Charles II, pour les dépenses maritimes, tant que la guerre durerait; les Provinces-Unies devaient être partagées entre eux, et la Zélande demeurer à l'Angleterre. Lord Arlington, le duc de Buckingham, lord Lauderdale et Ashley Cooper, qui avaient signé ce honteux traité, reçurent de grosses pensions de la France, pour prix de leur coopération à la ruine de leur patrie et de leur religion [1].

Le jour même où Madame venait de mourir, le 30 juin, il fut déjà question de la remplacer. « Après que le roi eut dîné et qu'il fut habillé, » dit Mademoiselle, il vint chez la reine pleurer. Il me dit : — Ma » cousine, venez avec moi, pour que nous parlions de ce qu'il faudra » faire pour feu Madame, afin que je donne mes ordres à Saintot, qui » étoit présent. — Après qu'il eut parlé de ce qu'il y avoit à faire, et » que je lui eus donné mes avis, il me dit : — Ma cousine, voilà une » place vacante, la voulez-vous remplir? — Je devins pâle comme la » mort. Je lui répondis toute tremblante : — Vous êtes le maître; » je n'aurai jamais d'autre volonté que la vôtre. — Il me pressa extrê» mement; je lui répondis toujours que je n'avois rien à lui répondre » que cela. Il me dit : — Y avez-vous de l'aversion? — Je ne lui

[1] Burnet, Hist. de mon temps, t. II, p. 200. — Flassan, Hist. de la Diplomatie, t. III, p. 386.

» répoudis encore rien. Il me dit : — J'y songerai et je vous en
» parlerai [1]. »

Il y avait de quoi devenir pâle à une pareille propositiou. Mademoiselle, qui avait été fort belle, avait alors quarante-trois ans ; son principal attrait était alors son immense fortune, d'environ 700,000 francs de rente. Il y avait quelque chose d'effrayant à être recherchée par un prince demeuré veuf avec des circonstances si suspectes, qui désirait sa fortune et non sa personne, et qui pourrait ensuite souhaiter un troisième mariage, afin d'assurer des héritiers à la couronne. Mais malgré la soumission avec laquelle elle répondait au roi, elle avait un autre motif encore pour se troubler de cette proposition. Son cœur était engagé, elle aimait ailleurs. Cette princesse, si fière de sa naissance, qui ne voulait que d'une couronne fermée, qui avait songé tour à tour à l'Empereur et à tous les rois de l'Europe, avait fait choix d'un particulier : elle avait donné sa jeunesse aux vanités de l'ambition, elle donnait son âge mûr à l'amour. L'objet de son choix était le comte de Lauzun, capitaine d'une compagnie des gardes du corps du roi. C'était un cadet de la maison de Caumont la Force, né en Gascogne en 1632, ou de cinq ans plus jeune qu'elle ; il avait été introduit à la cour sous le nom de marquis de Puyguilhem, qu'il avait porté jusqu'à la mort de son père. « C'étoit, dit Saint-Simon, un petit homme blondasse, bien fait
» dans sa taille, de physionomie haute, pleine d'esprit, qui imposoit,
» mais sans agrément dans le visage ; plein d'ambition, de caprices, de
» fantaisies ; jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais
» content de rien ; sans lettres, sans aucun ornement ni agrément dans
» l'esprit ; naturellement chagrin, solitaire, sauvage ; fort noble dans
» toutes ses façons, méchant et malin par nature, encore plus par jalousie
» et par ambition ; toutefois bon ami, quand il l'étoit, ce qui étoit
» rare, et bon parent volontiers ; ennemi même des indifférents, et
» cruel aux défauts et à trouver et donner des ridicules ; extrêmement
» brave, et aussi dangereusement hardi ; courtisan également insolent,
» moqueur, et bas jusqu'au valetage, et plein de recherches d'industrie,
» d'intrigues, de bassesse, pour arriver à ses fins ; avec cela, dangereux
» aux ministres, à la cour redouté de tous, et plein de traits cruels et
» pleins de sel, qui n'épargnoient personne [2]. »

Il paraît que l'orginalité de ce caractère séduisait Louis XIV, fatigué

[1] Mém. de mademoiselle de Montpensier, t. XLIII, p. 194.
[2] Mém. de Saint-Simon, t. XX, 428.

Digitized by Google

peut-être de l'uniformité qu'il avait lui-même tant contribué à établir à sa cour. Lauzun l'amusa par ses railleries, le charma par sa valeur, l'éblouit par sa magnificence, quoiqu'il fût sans fortune, et que tout l'or qu'il prodiguait, il le tînt des bienfaits du roi. Il devint bientôt un favori, mais tel que Louis XIV pouvait en avoir un, et sans empire sur un esprit, sur une volonté d'une autre trempe que la sienne. Vers 1669, le roi lui promit la charge de grand maître de l'artillerie, dont le duc de Mazarin voulait se défaire. Louvois le sut par une imprudence de Lauzun ; il fit sentir au roi combien son service souffrirait d'une mésintelligence déclarée entre le grand maître et le secrétaire d'État de la guerre, et que cependant il y avait incompatibilité d'humeur entre Lauzun et lui. La place ne lui ayant point été donnée au sortir du conseil, comme il s'y attendait, « Lauzun, dit Saint-Simon, avec ses » grandes entrées, épia un tête-à-tête avec le roi et le saisit. Il lui » parla de l'artillerie, et le somma audacieusement de sa parole. Le » roi lui répondit qu'il n'en étoit plus tenu, puisqu'il ne la lui avoit » donnée que sous le secret, et qu'il y avoit manqué. Là-dessus, Puy- » guilhem s'éloigne de quelques pas, tourne le dos au roi, tire son » épée, en casse la lame avec son pied, et s'écrie en fureur qu'il ne » servira de sa vie un prince qui lui manque si vilainement de parole. » Le roi, transporté de colère, fit peut-être dans ce moment la plus » belle action de sa vie. Il se tourne à l'instant, ouvre la fenêtre, jette » sa canne dehors, dit qu'il seroit fâché d'avoir frappé un homme de » qualité, et sort [1]. »

Le lendemain Lauzun fut conduit à la Bastille. Cependant Guitry, son ami, parvint à toucher le roi en faveur d'un homme pour qui il avait eu un goût si vif, et dont la tête avait tourné au moment où il s'était trouvé déchu de ses plus hautes espérances. Il sortit de la Bastille avec la charge de premier gentilhomme de la chambre. C'était dans cette charge que Mademoiselle l'avait vu souvent, et qu'elle s'était enchantée de lui. Elle a raconté elle-même dans le plus grand détail les avances qu'elle avait été obligée de lui faire ; car depuis l'avénement des Bourbons, on avait établi une si grande distance entre les princes du sang et la noblesse, que le mariage d'une petite-fille de France avec un simple gentilhomme paraissait chose impossible. Mademoiselle elle-même, ne pouvant douter que Lauzun ne regardât ce mariage comme

[1] Mém. de Saint-Simon, t. XX, p. 433.

le suprême bonheur, était flattée de sa modestie lorsqu'il ne voulait pas la comprendre, et ne voyait qu'un profond respect dans le peu d'empressement qu'il lui témoignait. En même temps son récit fait ressortir l'espèce d'adoration dont le monarque était entouré : elle et Lauzun, soumis à toutes ses volontés, n'en parlaient que comme d'une divinité. Lorqu'elle réussit enfin à faire entendre à Lauzun qu'elle le voulait, il lui répondit : « Seroit-il possible que vous voulussiez épouser » un domestique de votre cousin germain ? Afin que vous n'y soyez » pas trompée, il n'y a rien au monde qui me fît quitter ma charge ; » j'aime trop le roi, et je suis attaché d'inclination à sa personne, qu'il » n'y a aucune considération humaine qui pût m'en éloigner d'un » moment. Je remplis tous mes devoirs auprès de lui avec tant de » plaisir, que je vous avoue ingénument que ce sera toujours ma » première occupation... Je suis renfermé dans ma chambre trois ou » quatre heures par jour ; je n'y veux voir personne, pas même mes » valets ; je pense que je les battrois s'ils entroient dans les moments » que je veux être seul. Le reste des journées, je remplis mes devoirs » auprès du roi ; et j'y veux avoir une si grande assiduité à l'avenir, » que je ne vois pas où je pourrois prendre du temps pour le passer » avec une femme, supposé que je me mariasse [1]. » Une autre fois qu'elle lui parlait de ses terres, qu'elle lui décrivait son château à Eu, il lui répondit : « Je n'ai de plaisir que celui où mes soins sont utiles » pour le service du roi. Ainsi, si Eu étoit du côté de Gisors, où est » une brigade de ma compagnie en garnison, que je dois voir pour » quelques ordres que j'ai à y donner, je pourrois bien aller admirer » votre maison, mais je mettrois des relais sur le chemin, pour revenir » bientôt à mon devoir [2]. » Une autre fois que les choses étaient déjà plus avancées entre eux, il lui dit : « Je sais que vous désirez que je » continue à demeurer toujours auprès du roi : vous savez que je suis » tous les soirs à son coucher, d'où je ne sors qu'à deux heures, et » que le matin il faut se lever à huit pour être à son lever. Le chemin » qu'il y a des Tuileries au Luxembourg seroit cause que je ne serois » pas régulier à mon devoir : ainsi je coucherai toujours au Louvre, » et je vous viendrai voir aux heures du jour que je ne serai pas au- » près du roi, et tout le plus souvent que je le pourrai. » Mademoiselle lui répondit : « Vous savez que je vais tous les jours aux Tuileries ;

[1] Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, p. 222, 223.
[2] *Ibid.*, p. 226.

Digitized by Google

» ainsi, lorsque la reine priera Dieu, je vous irai rendre visite dans
» votre chambre [1]. »

Enfin Mademoiselle prit courage, elle écrivit au roi pour demander son consentement; il parut surpris, il lui rappela sa naissance, les objections qu'elle-même avait faites au mariage de sa sœur avec le duc de Guise; mais il ne la rebuta pas entièrement, et quand elle revint à la charge, il donna son consentement. L'étonnement fut prodigieux à la cour; la conquête d'une province, le renversement d'une monarchie auraient paru moins inouïs, moins étourdissants [2]. Tous les amis de M. Lauzun sentaient qu'il ne fallait pas donner un moment à la réflexion du roi, à l'envie des grands, aux vues intéressées des princes; qu'il fallait se marier le jour même : ils le lui disaient, et Mademoiselle était prête; elle voyait déjà la mauvaise volonté de ses parents. Le soir même, quand elle annonça son intention à la reine, celle-ci lui répondit :
» Je désapprouve fort cela, ma cousine, et le roi n'y consentira jamais.
» — Je lui dis, pardonnez-moi, Madame, le roi ne veut pas me contraindre, et cela est résolu. — Elle me répliqua, vous feriez bien
» mieux de ne pas vous marier, et de garder votre bien pour mon fils
» d'Anjou. — Je lui répondis : Ah ! Madame, qu'est-ce que Votre
» Majesté vient de me dire ! j'en suis honteuse pour elle, et par respect
» je ne veux pas lui en dire davantage. » Les autres princes du sang ne laissaient pas percer si crûment leurs vues intéressées, mais tous regrettaient cet immense héritage, dont ils se figuraient qu'ils obtiendraient quelque chose à la mort de Mademoiselle. Le duc d'Orléans, qui avait toutes les petitesses de la vanité, s'indignait de ce qu'un gentilhomme français allait être admis dans sa famille. Mme de Montespan, qui avait été offensée par Lauzun, et Louvois qui redoutait son orgueil et son ressentiment, réunirent leurs efforts contre l'époux préféré, qui enivré d'orgueil différait la cérémonie pour faire préparer de magnifiques livrées, et obtenir que le mariage fût célébré à la messe du roi. Il avait été déclaré le lundi 15 décembre; le mercredi Mademoiselle fit donation à Lauzun du comté d'Eu, première pairie de France, et des duchés de Montpensier, de Saint-Fargeau et de Châtellerault. Le jeudi matin Mademoiselle espérait que le roi signerait le contrat et que le mariage se ferait le dimanche, mais, dit Mme de Sévigné : « Sur les

[1] Mém. de Mademoiselle, p. 241

[2] Lettre de mad de Sévigné à M. de Coulanges, 15 décembre 1670, t. I, l. 92, p. 219. — Mém. de Mademoiselle, p. 249.

» sept heures du soir, la reine, Monsieur, et plusieurs barons firent
» entendre à S. M. que cette affaire faisoit tort à sa réputation, en
» sorte qu'après avoir fait venir Mademoiselle et M. de Lauzun, le roi
» leur déclara devant M. le prince qu'il leur défendoit absolument de
» songer à ce mariage. M. de Lauzun reçut cet ordre avec tout le
» respect, toute la soumission, toute la fermeté et tout le désespoir que
» méritoit une si grande chute. Pour Mademoiselle, suivant son
» humeur, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en
» plaintes excessives; et tout le jour elle a gardé son lit, sans rien
» avaler que des bouillons [1]. »

Louis XIV nourrissait contre les Hollandais un profond ressentiment, et il ne songeait qu'à les faire repentir de l'avoir arrêté dans ses conquêtes, à les châtier, comme il disait, de leur ingratitude. Il croyait ou il feignait de croire que Van Beunigen, l'ambassadeur hollandais qui avait signé le traité de Saint-Germain, s'était fait représenter dans une médaille comme Josué, avec l'exergue, *Stare fecit solem.* Louis avait pris le soleil pour sa devise : la médaille n'avait jamais existé ; mais l'idée seule d'une telle devise suffisait pour blesser mortellement Louis XIV [2]. Toutes ses négociations tendaient à isoler complétement les Hollandais, pour les accabler. Il avait gagné le roi d'Angleterre, et celui-ci, ainsi que lord Arlington, s'étudiaient à tromper sir W. Temple, ambassadeur à La Haye, pour que celui-ci trompât mieux le gouvernement auprès duquel il était accrédité. Louis travaillait également à gagner les Suédois, auprès desquels le marquis de Pomponne, fils du célèbre Arnauld d'Andilly, avait été nommé ambassadeur dès 1666 ; mais il était alors remplacé par son secrétaire d'ambassade, tandis qu'il avait lui-même passé en Hollande. A cette époque le chancelier de Suède, ministre des affaires étrangères, était un Français, le comte Magnus Gabriel de la Gardie, qui conservait une grande prédilection pour sa nation ; et l'Espagne n'ayant acquitté aucun des engagements qu'elle avait pris, et ne payant point aux Suédois les subsides promis pour les faire entrer dans la triple alliance, ils ne tenaient plus aucun compte de ce traité, et se regardaient tout au moins comme neutres [3].

[1] Mad. de Sévigné à M. de Coulanges, 19 décembre 1670, t. I, l. 95, p. 225. — Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, p. 275. — La Hode, l. XXXII, p. 374-383. — Marq. de la Fare, ch. 6, t. LXV, p. 181.

[2] Basnage. Annales, ad. ann. 1668, t. II, p. 29.

[3] Flassan, Diplomatie franç., t. III, p. 331 et 393.

Le moment n'était pas venu cependant où Louis XIV voulait attaquer la Hollande: il continuait à dissimuler ses projets; mais en les ajournant, il ne voulait pas que l'Europe pût oublier un instant sa puissance et l'autorité qu'il s'arrogeait sur tous les États voisins. Le vieux duc de Lorraine Charles IV lui inspirait toujours de la défiance, et en effet, ce prince aventurier, que la France avait toujours si maltraité, nourrissait contre elle un juste ressentiment. Louis le fit accuser à la diète de Ratisbonne d'avoir levé des troupes et fait des préparatifs de guerre : l'accusation était si peu fondée que le maréchal de Créqui, qui eut ordre en même temps d'entrer en Lorraine avec une armée de vingt-cinq mille hommes, n'y rencontra nulle part de résistance ; il s'en fallut même de bien peu que le marquis de Tourille, qu'il avait détaché d'avance pour surprendre le duc à Nancy, ne réussît à l'enlever ; ce duc eut à peine le temps de s'enfuir dans les Vosges, d'où il passa plus tard à Cologne. Le palais ducal fut pillé ; les papiers et les titres de la maison de Lorraine furent enlevés; le 18 septembre Créqui mit le siége devant Épinal, seule place fortifiée qui fût demeurée au duc; elle se rendit à discrétion le septième jour ; tous les officiers ou soldats français qu'on y trouva furent pendus sans miséricorde, encore qu'ils fussent entrés au service d'un prince qu'ils devaient croire en paix avec leur maître. En moins d'un mois la Lorraine entière fut soumise aux armes du roi [1].

Louis XIV continuait à dépenser des sommes prodigieuses pour ses bâtiments; l'hôtel de ville de Paris imitait son exemple ; l'enceinte des boulevards fut continuée, plantée d'arbres et ornée de deux arcs de triomphe : ce sont les portes de Saint-Martin et de Saint-Denis; des quais furent élevés le long de la rivière, des fontaines construites, des rues élargies. Si ces travaux demandaient de nouveaux sacrifices, du moins ils demeuraient pour orner la ville, et les trésors du peuple ne se dépensaient pas sans fruit, comme ceux qu'on consacrait à la guerre ou à la diplomatie, et ceux qu'on prodiguait à Mme de Montespan [2].

(1671.) C'était sous prétexte de pourvoir à des dépenses si variées, que le gouvernement avait augmenté outre mesure les impôts sur toutes les marchandises qui arrivaient de Hollande. En vain les états généraux des Provinces-Unies avaient réclamé; le roi était d'autant moins disposé à faire des concessions, que l'objet essentiel à ses yeux

[1] La Hode, l. XXXII. p. 372. — Basnage, Annales des Provinces-Unies. 1670, ch. 40-46, p. 119. — Sir W. Temple, Letters, t. II, p. 160.
[2] *Ibid.*, p. 375.

n'était pas l'argent qui lui revenait des droits d'entrée, mais la ruine du commerce des Hollandais, et une occasion de querelle qu'il cherchait avec la république. Enfin les états généraux rendirent, le 2 janvier 1671, une ordonnance qui probibait l'entrée des vins, des eaux-de-vie et des marchandises de France dans les ports de la république. Ce n'étaient là que de justes représailles ; mais rien n'offensait plus Louis XIV que la prétention d'une petite puissance à traiter avec lui sur un pied d'égalité [1]. Le marquis de Louvois eut ordre, dès lors, de tout préparer pour la guerre; on leva de nouveaux régiments, on recruta les anciens, on fit de grands magasins de vivres et de munitions. En même temps Colbert hâtait les armements de mer : toute cette année y fut encore consacrée ; pendant son cours la France équipa la plus puissante flotte qu'elle eût jamais mise en mer. Dunkerque avait été choisi comme le port le plus propre à la réunir. Dès 1663 on n'avait cessé d'y travailler, et on y avait employé quelquefois jusqu'à trente mille hommes; trente vaisseaux de guerre pouvaient désormais être à flot dans son bassin ; ils y étaient protégés par des fortifications d'une grande étendue et garnies d'une redoutable artillerie [2].

Le ministère des affaires étrangères travaillait avec une égale activité à préparer les succès de la guerre. Il était désormais sûr de l'Angleterre, encore que celle-ci parût toujours être à la tête de la triple alliance, qu'elle négociât à ce titre avec l'Empereur, qui voulait accéder à ce traité, mais avec lequel elle disputait sur la réciprocité qu'il demandait. Charles II profitait de la jalousie qu'on ressentait en Angleterre contre la France pour obtenir de son parlement d'énormes subsides, en même temps qu'il destinait cet argent même à seconder la France et à ruiner les alliés des Anglais. Jamais nation n'a été plus honteusement trahie par son roi et son ministère; mais la honte doit en demeurer à Charles II. Louis profitait d'une bassesse dont lui-même n'aurait pas été capable [3].

En même temps des agents français allaient solliciter les divers princes d'Allemagne pour les armer contre les Provinces-Unies. L'électeur de Brandebourg, un des premiers auxquels on s'adressa, parce

[1] Basnage, ad ann. 1670, c. 52, p. 126.
[2] La Hode, l. XXXII, p. 386. — Limiers, l. VI, p. 120.
[3] Burnet, Hist. de mon temps, t. II, p. 204. — Letters of sir W. Temple, t. II, p. 100-168, ou jusqu'à son rappel. — Basnage, Annal., t. II, ad. ann. 1671, c. 45, p. 137.

Digitized by Google

qu'on le savait brouillé avec de Witt, ne voulut pas trahir les intérêts de l'Allemagne ou attirer les Français dans son voisinage pour une querelle qu'on lui représentait comme une affaire de point d'honneur ; il offrit seulement sa médiation pour l'arranger. La France réussit mieux auprès de l'évêque de Munster (Matthieu Van Galen), espèce de brigand mitré, qui levait des troupes redoutables pour les mettre au service de quiconque voudrait le payer, et les faire vivre aux dépens des pays qu'elles ravageaient, et auprès de l'archevêque de Cologne, qui se laissait conduire aveuglément par deux frères, les comtes de Furstemberg, que la France avait gagnés. Louis ne demandait à l'un et à l'autre prélat qu'une neutralité armée pour empêcher les Provinces-Unies de recevoir des secours d'Allemagne ; l'évêque et prince de Strasbourg, frère de l'électeur de Cologne, suivait la même politique. Le duc de Brunswick, évêque d'Osnabruck, promit également de demeurer neutre et d'accorder un passage aux troupes françaises au travers de ses États. A toutes ces alliances la France joignit encore celle de l'électeur palatin, qui fut séduit par le mariage de sa fille Élisabeth-Charlotte avec le duc d'Orléans. Il fut célébré le 16 novembre. Cette princesse n'avait pour toute dot que 32,000 florins d'Allemagne, encore la maison palatine ne put la payer avant l'année 1680 ; mais en revanche elle faisait bon marché des intérêts de la religion et de ceux de la patrie allemande. La nouvelle Madame abjura le luthéranisme la veille de son mariage [1].

Une négociation plus importante avait été entamée avec l'Empereur, et contre toute apparence elle avait réussi. Il était naturel de s'attendre à ce que les deux branches de la maison d'Autriche fussent animées d'un seul intérêt ; à ce que l'empereur Léopold, qui prétendait à l'héritage du maladif roi d'Espagne, sût gré aux Provinces-Unies d'avoir sauvé les Pays-Bas, et voulût maintenir une république à laquelle sa maison avait de si grandes obligations. Mais le commandeur de Grémonville, ambassadeur de France, avait obtenu une influence extraordinaire sur l'impératrice douairière, et par elle sur l'empereur son fils ; il avait en même temps fait accepter les riches présents de Louis XIV au ministre des affaires étrangères : celui-ci avait persuadé à son maître que le moment était venu de courber les Hongrois sous le joug et de

[1] Basnage, ad Ann., c. 9-20, p. 141-151. — La Hode, l. XXXII, p. 388. — Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, p. 351. — Flassan, Dipl., t. III, p. 400. — Lettres de mad. de Sévigné, t. II, n° 190, p. 319.

Digitized by Google

les dépouiller de tous leurs priviléges. La résistance des plus grands seigneurs de Hongrie, le prince transylvain Ragotski, les comtes de Serin, de Nadasti, de Tattembach, et le marquis Frangipani, qui avaient été secrètement excités par la France, fut qualifiée de conspiration ou de révolte. Quand ils armèrent leurs forteresses et leurs vassaux, une amnistie leur fut solennellement promise pour leur faire poser les armes, puis elle fut presque aussitôt scandaleusement violée. Ils périrent sur l'échafaud; leurs biens furent confisqués, et seulement, en témoignage de sa clémence, l'Empereur fit dire quatre mille messes pour le salut de leurs âmes, tandis que d'autre part il signait avec Grémonville, le 1er novembre 1671, à Vienne, un traité par lequel il s'engageait à ne prendre aucune part à la guerre qui pourrait s'élever entre la France et l'une ou l'autre des puissances signataires de la triple alliance, si ce n'est par ses bons offices pour le rétablissement de la paix [1].

Le ministre qui avait conduit avec habileté toutes ces négociations, qui avait préparé l'écrasement de la république des Provinces-Unies, comme plus d'un siècle et demi auparavant Louis XII avait préparé celui de la république de Venise par la ligue de Cambrai, en y faisant concourir des puissances qui n'avaient aucun grief contre l'État attaqué et aucun intérêt à sa chute, ne vit pas l'issue des intrigues conduites à Vienne en son nom. Le marquis de Lyonne, ministre des affaires étrangères, mourut le 1er septembre de cette année; on prétend qu'il ne put soutenir le déshonneur dont s'étaient couvertes sa femme et sa fille, la marquise de Cœuvres : le scandale de leur conduite était tel, que le roi s'était vu forcé, un mois auparavant, de reléguer la première à Angers [2]. Lyonne, quoique arrivé à l'âge de soixante ans, était lui-même voluptueux et dissipé; mais dans les moments de presse, il retrouvait une activité infatigable pour le travail; il y passait les jours et les nuits, écrivant ou dictant toutes ses dépêches, et déployant une finesse d'esprit et une adresse qui faisaient illusion sur son manque de loyauté. Le roi lui donna pour successeur Simon Arnauld, marquis de Pomponne, alors ambassadeur en Suède, et fils du vénérable Arnauld d'Andilly. On vit avec étonnement le roi revenir de sa prévention con-

[1] Basnage, ad Ann., c. 21-40, p. 151-162. — La Hode, l. XXXII, p. 391. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, t. III, c. 64, p. 517. La publication, en 1835, des documents inédits relatifs à la succession d'Espagne a révélé le motif secret de la cour de Vienne; c'était un traité éventuel signé en 1668, pour partager cette succession. Nous y reviendrons au volume suivant.

[2] Lettres de madame de Sévigné, t. II, nº 167, 172, p. 227 et 255.

tre les jansénistes, assez pour faire de lui-même un choix qui honorait la vertu. On en conclut aussi que le nouveau ministre, élevé à l'école sévère de Port-Royal, apporterait au département des affaires étrangères une loyauté qu'on n'était pas accoutumé d'y voir [1].

Le roi, qui aimait les revues, et qui se flattait d'entendre bien la discipline et la manœuvre, voulut, dès le mois de mai de cette année, inspecter ses troupes, les montrer à la Flandre, et visiter en même temps ses places fortes de la frontière. Ce fut en partant pour cette expédition, où il mit quarante mille hommes sous les armes, qu'il exécuta la promesse qu'il avait faite au prince de Condé d'aller lui faire visite à Chantilly. Il voulait mettre le sceau à la réconciliation que Condé avait gagnée par la conquête de la Franche-Comté. Ce prince n'était guère en état de fournir à la dépense de cette réception fastueuse: jamais ses affaires n'avaient été dans un plus effroyable désordre. Gourville, auquel il s'était confié, avait bien fait un voyage en Espagne pour obtenir de la cour de Madrid qu'elle lui payât une partie de ce qu'elle avait reconnu lui devoir; mais l'Espagne n'avait point d'argent, même pour les dépenses les plus urgentes, et Gourville, avec toute son adresse, put seulement obtenir quelques forêts et quelques fiefs dans les Pays-Bas. Malgré cette pénurie, jamais un luxe plus désordonné n'avait été étalé à la réception d'un roi. Vatel, qui avait été le maître d'hôtel de Fouquet, et qui l'était alors du prince de Condé, avait, comme un général pour un jour de bataille, tout ordonné, tout prévu. Il y avait douze nuits qu'il ne s'était couché; mais malgré sa vigilance, comme le nombre des hôtes était plus grand qu'on n'avait jamais pu le prévoir, le rôti manqua à la vingt-cinquième table. Le feu d'artifice fut couvert d'un nuage; enfin, à huit heures du matin, on lui annonça que la marée qu'il attendait n'arriverait pas; cet échec de cuisine lui parut un déshonneur auquel il ne pouvait survivre : il rentra dans sa chambre, appuya son épée contre la porte et se la plongea dans le cœur. Un nuage de tristesse se répandit à cette nouvelle sur la cour tout entière; le désespoir de l'ordonnateur d'une fête sembla plus touchant encore par la futilité de la cause pour laquelle il avait sacrifié sa vie [2].

Il y avait eu peu auparavant une autre aventure tragique dans la

[1] Flassan, Hist. de la Dipl., t. III p. 390. — Mad. de Sévigné, t. II, p. 282, 290 et 414.

[2] Lettres de mad. de Sévigné, du 24 au 26 avril, nº 137, 139, t. II, p. 110. — Mém. de Gourville, t. LII, p. 407-436. — Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, p. 309.

même maison de Condé. Claire-Clémence de Maillé-Brezé, l'héroïne de la guerre de Bordeaux, n'avait obtenu par son dévouement et son courage, ni l'affection ni la considération du prince de Condé son mari. Il semble que dans son délaissement elle admit à trop de familiarité avec elle un nommé Duval, qui avait été son valet de pied, et un jeune Rabutin, qui avait été son page. Ils en conçurent de la jalousie l'un contre l'autre et mirent l'épée à la main; la princesse se jeta entre eux pour les séparer, et fut légèrement blessée à la gorge. Rabutin s'enfuit, le valet de pied fut mis aux galères, et la princesse fut enfermée à Châteauroux en Berri; son mari et son fils saisirent avec empressement une occasion de s'emparer de son bien et de se débarrasser d'elle, encore qu'il restât douteux dans l'esprit de beaucoup de gens qu'elle fût coupable [1].

La cour s'était encore occupée au mois de février de la brouillerie entre mesdames de la Vallière et de Montespan, de la fuite de la première au couvent de Chaillot, des instances du roi pour la ramener à Versailles, où elle fut reconduite par Colbert, de l'accueil que lui fit Mme de Montespan, qui courut à elle les bras ouverts, et de la reprise de cette association des deux maîtresses, qui, à bon droit, paraissait si étrange. Louis avait déjà des enfants de l'une et de l'autre [2]. La reine lui avait aussi donné deux fils, mais le second, qu'on nommait le duc d'Anjou, mourut à peu près à l'époque des fêtes de Chantilly, et depuis la reine n'en eut pas d'autre [3]. Enfin le 25 novembre de la même année, Lauzun, qui avait été sur le point d'entrer dans la famille royale, qui avait passé presque pour le favori de Louis XIV, et qui s'était soutenu encore près d'une année depuis que le roi lui avait interdit d'épouser sa cousine, fut tout à coup arrêté et conduit à Pierre-Encise, puis à Pignerol. Les ennemis que lui avaient faits sa hauteur et ses sarcasmes s'étaient ranimés quand ils l'avaient vu déchoir de ses hautes espérances; M. de Louvois ne s'était pas oublié, mais il est probable que c'est Mme de Montespan qui le perdit. Lauzun avait eu l'incroyable audace de se cacher sous le lit de cette dame, et de lui répéter à l'oreille en l'injuriant la conversation qu'elle avait eue avec le roi. Elle crut d'abord que le diable seul avait pu lui révéler ses secrets; ce fut sans

[1] Lettre de mad. de Sévigné, du 25 janvier 1671, à M. de Bussy, no 99, t. I, p. 235. — Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, 296.

[2] Mademoiselle, p. 299. — Mad. de Sévigné, t. I, p. 252.

[3] *Ibid.*, p. 326.

doute quand elle découvrit enfin ce qu'il avait osé, qu'elle obtint du roi cette punition éclatante [1].

Pendant cette année on vit croître la jalousie entre le marquis de Louvois, ministre de la guerre, et Colbert, ministre de la marine et des finances. Le dernier voulait servir son maître à tout prix, mais il joignait du moins à son dévouement des vues de bien public; le premier voulait se rendre important, et embarrasser son rival, sans se soucier de ce qui en résulterait pour la France. On attribua la fondation du magnifique hôtel des Invalides, faite cette année par Louis XIV, à cette jalousie de Louvois qui voulait doubler les difficultés du ministre des finances, au moment où les ressources du trésor semblaient épuisées. M. Capefigue a retrouvé des projets de recette et de dépense, ou des bilans présentés au roi par Colbert, et corrigés de la main du monarque; quoique les dépenses excédassent d'un tiers les recettes présumées, le roi n'hésitait point à y faire les additions qu'il jugeait convenables; c'était ensuite au ministre à couvrir le déficit par tous les moyens qu'il pouvait inventer, et nous voyons en effet, par les dons gratuits que le roi obtenait des états de Bretagne, par le mécontentement qu'il témoignait aux états de Provence pour n'avoir pas assez donné, par l'âpreté avec laquelle Colbert rançonnait Gourville, que tous les moyens les plus vexatoires paraissaient bons, pourvu qu'ils rapportassent de l'argent [2].

(1672.) Avant le commencement de la guerre, un autre ministre manqua encore à Louis XIV: ce fut le chancelier Séguier, qui mourut le 4 février 1672, après avoir tenu les sceaux pendant trente-neuf années. Il avait un grand savoir, et beaucoup de goût pour la littérature; il n'était toutefois pas estimé de la cour, qui avait trouvé peu de consistance dans sa conduite au temps des troubles. Ce fut le 23 avril seulement que le roi lui donna pour successeur M. d'Aligre, qui avait gagné sa faveur par son zèle contre Fouquet. Il montra un esprit ferme et intelligent, sans réussir à se faire aimer. Dans l'intervalle qui précéda sa nomination, c'était le roi lui-même qui avait tenu les sceaux. Il consentit aussi à remplacer Séguier dans une autre fonction qui flatta singulièrement les gens de lettres. Depuis la mort de Richelieu, c'était

[1] Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, p. 333. — Lettres de mad. de Sévigné, t. II, p. 352, 365, 368. — Mém. de Saint-Simon, t. XX, p. 433.

[2] Capefigue, Louis XIV, t. I, ch. 7, p. 158. — Gourville, t. LII, p. 398. — Mad. de Sévigné, t. II, p. 374, 378.

Séguier qui portait le titre de protecteur de l'Académie française. M. de Harlay, archevêque de Paris, et académicien lui-même, demanda au roi de daigner désormais accepter ce titre; Colbert qui était aussi académicien, l'en pressa également; Louis XIV agréa cette demande ainsi que les remercîments publics que lui en fit M. de Harlay au nom de l'Académie. Cette protection ne fut point un vain titre : le roi logea l'Académie au Louvre; il fournit à ses frais de bureau, comme à ceux des jetons de présence; il accorda à tous ses membres le droit de plaider au parlement de Paris, de quelque parlement du royaume qu'eux ou leurs adversaires fussent justiciables; il leur réserva des places au théâtre de la cour ; il se plut à faire entrer dans leurs corps plusieurs grands seigneurs; et il voulut que les quarante, ducs et cardinaux comme simples académiciens, fussent assis également dans des fauteuils : signe d'égalité qui les flatta plus que n'aurait fait un grand bienfait. Aussi la reconnaissance des gens de lettres fut sans bornes, leurs éloges ne tarirent point; ils se sont dès lors répétés à la réception de chaque académicien, avec celui de Richelieu, et ils n'ont pas peu contribué à faire oublier aux Français les souffrances de ce règne, pour n'en considérer plus que l'éclat [1].

Le premier arrêt, scellé par le nouveau chancelier, lui fit honneur, ainsi qu'au conseil d'État, de qui il émanait. Il fit mettre en liberté tous les accusés de magie et de sortilége, qui encombraient encore les prisons de Normandie. Ce fut une première victoire remportée par la raison publique sur les superstitions accréditées par le clergé : il n'y en eut pas beaucoup d'autres durant ce règne. Les huguenots surtout voyaient redoubler contre eux l'acharnement et des prêtres et du roi ; c'étaient eux qui devaient faire pénitence pour les faiblesses du monarque : son confesseur ne consentait à fermer les yeux sur sa conduite privée qu'autant qu'il travaillerait sans relâche à anéantir cette secte ennemie. Depuis l'année 1666 où nous nous sommes arrêté dans notre revue des édits rendus contre eux, chaque mois presque avait été marqué par quelque ordonnance qui leur enlevait quelqu'un des droits des citoyens. Dans cette même année 1666, un arrêt du conseil d'État leur défendit, au mois d'avril, d'imposer ou de lever aucune somme pour l'entretien de leurs ministres ou leur envoi aux synodes [2]. Un

[1] La Hode, l. XXXIII, p. 402.

[2] *Voyez* le Recueil des édits au t. V de l'Histoire de la Révocation de l'Édit de Nantes depuis la page 24, seq. — Isambert, Lois franç., t. XVIII, p. 366, seqq.

autre leur ôta le droit de récuser les juges suspects, droit qui était conservé à tous les autres citoyens ; un autre interdit aux ministres, dont les temples avaient été abattus en Poitou, la liberté de prêcher en plein air ; un autre supprima les chambres de l'édit des parlements de Paris et de Rouen ; un autre leur interdit de s'habituer dans les pays étrangers, et les rappela en France, s'ils y étaient établis. Il fut interdit au collége des médecins de Rouen, d'admettre dans leur corps plus de deux religionnaires ; des arrêts successifs ordonnèrent la démolition des temples réformés à Montpellier, à Melgueil, à Poussan, à Pignan, à Cornonterrail, à Suigeac, et les ministres convaincus d'avoir tenu des assemblées illicites pour prier furent condamnés à faire amende honorable, conduits par le bourreau, la corde au cou, devant la porte du palais, puis bannis du royaume. Il était interdit aux réformés de se trouver plus de douze à la fois aux cérémonies des noces ou des baptêmes ; chaque jour, à dater de cette époque, de nouveaux temples furent détruits, et l'exercice de la religion fut interdit dans de nouveaux lieux. Un arrêt du conseil, du 9 novembre 1670, défendit aux maîtres d'école d'enseigner aux enfants des religionnaires autre chose qu'à lire, écrire, et chiffrer ; et un autre, du 4 décembre 1671, leur interdit d'avoir, dans les lieux où l'exercice de leur religion était encore permis, plus d'une école ou plus d'un maître. Ainsi ils se voyaient attaqués chaque jour, non-seulement dans leur culte, mais dans l'exercice de leur industrie, dans l'éducation de leurs enfants, dans la discipline de leur famille ; et en même temps que la vie leur était rendue insupportable dans leur patrie, l'émigration leur était interdite.

Cette sourde persécution des protestants dans le royaume se rattachait au projet de détruire la république qu'on regardait comme le boulevard, l'arsenal, et la grande école du protestantisme : tout se préparait pour accabler les Provinces-Unies ; le roi annonçait aux puissances catholiques que l'extirpation de l'hérésie était le vrai motif de la guerre qu'il allait entreprendre ; tous leurs alliés avaient été détachés d'elles : le roi d'Angleterre avait déjà tenté de leur enlever un riche convoi de vaisseaux au sein de la paix ; il avait, sans provocation, sans excuse, commencé des hostilités contraires à ses engagements envers son peuple, comme à ses traités avec ses alliés ; et au printemps de l'année 1672, on assurait que Louis XIV était prêt à entrer en campagne avec cent cinquante-cinq mille hommes, contre cette faible république[1].

[1] La Hode, l. XXXIII, p. 400.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXI.

Louis XIV attaque la Hollande; il soumet un grand nombre de places; il fait passer le Rhin à son armée. Le prince d'Orange est nommé stathouder. Alliance de l'Espagne et de l'Autriche avec la Hollande. Combats meurtriers livrés à Seneff par Condé. Belle campagne de Turenne en Alsace. Il est tué. — 1672-1675.

(1672.) Non-seulement il existait la plus effrayante disproportion de forces entre la monarchie française et la république des Provinces-Unies, la constitution même de cette république l'exposait, à l'intérieur, aux plus extrêmes dangers. La France contenait alors au moins vingt et un millions d'habitants, les Provinces-Unies n'en contenaient pas trois: la France avait pour alliée l'Angleterre, dont les Hollandais n'avaient jamais hésité à reconnaître la supériorité de puissance; les états généraux n'avaient aucun allié. Ce n'était pas tout, Louis XIV était reconnu pour maître absolu des biens et des vies de tous ses sujets; ses soldats passaient pour les plus braves de l'Europe; ses généraux, qui les avaient conduits de victoire en victoire, avaient fait une étude approfondie de l'art de la guerre; ses ministres étaient les hommes d'État les plus habiles de l'époque; en prenant conseil d'eux, le roi demeurait toujours son seul maître, et il ne communiquait son secret que quand il le voulait et comme il le voulait. La république au contraire se composait d'une confédération contenue dans une autre confédération; car les villes diverses n'avaient point renoncé à leur souveraineté individuelle, encore qu'elles fussent comprises dans l'association des sept provinces. Par l'organisation même de la constitution, le secret, la promptitude, la décision y étaient impossibles, puisqu'il fallait toujours s'en référer aux états des provinces et aux sénats des villes; et la funeste division de la république en deux factions jalouses l'une de l'autre, et cherchant réciproquement l'occasion de se renverser, ajoutait encore aux graves inconvénients de la publicité de toutes les délibérations, de la lenteur des décisions, et des oppositions qui s'élevaient de toutes parts.

Digitized by Google

Ce n'est pas que les Provinces-Unies n'eussent éprouvé elles-mêmes que la constitution fédérative est essentiellement propre pour résister aux invasions, quand l'enthousiasme public est excité, et quand chaque partie de l'État est également déterminée à tout sacrifier pour la défense commune. Alors chaque citoyen exerce dans ses propres foyers toute l'énergie dont il est capable ; il suffit à chacun de vivre et de combattre à ses frais, et dans chaque partie de l'État on trouve également la force et le conseil. Dans chaque ville de vingt mille habitants on en peut voir jusqu'à cinq mille prendre les armes pour la défendre ; tandis que ce serait pour elle un effort prodigieux d'en envoyer mille hors de leurs foyers pour la cause commune, et qu'elle ne réussirait point à les y faire vivre six mois.

Aussi, dans l'effroyable guerre que les Provinces-Unies soutinrent pour leur indépendance, lorsque le duc d'Albe ou ses successeurs marchaient à l'attaque des Pays-Bas avec leurs féroces bandes espagnoles, conduisant à leur suite leurs prêtres impitoyables, leurs inquisiteurs et leurs bourreaux, chacun de leurs pas rencontrait une héroïque résistance, chaque ville soutenait un siége, chaque citoyen consacrait toute la force de son corps et de son esprit et toute sa fortune à la défense de sa ville natale. Les inconvénients attachés à la forme fédérative étaient d'ailleurs en partie compensés par l'institution du stathoudérat, et par le bonheur qu'eut la république de voir trois grands hommes se succéder dans cette fonction pendant près de quatre-vingts ans. Comme chef du gouvernement et de l'armée, le stathouder donnait à la confédération plusieurs des avantages dont jouissent les monarchies lorsqu'elles se trouvent avoir un chef distingué, ou plutôt encore de ceux que Rome avait cherchés dans l'institution de ses consuls ou de son dictateur. On trouvait en lui ce secret, cette promptitude de décision, ce pouvoir de communiquer l'élan de l'âme, cette personnalité enfin que l'élément monarchique peut seul donner, et qui doivent faire désirer qu'on lui assigne une part dans la constitution de la république la plus libre. On n'avait point oublié en France cette héroïque résistance, aussi ne commençait-on point la campagne sans éprouver le sentiment de ses dangers. « Quelle guerre, écrivait madame de Sévigné, la plus » cruelle, la plus périlleuse dont on ait jamais ouï parler[1]. »

Mais le dernier stathouder était mort en 1650, peu après la paix de

[1] Lettre 248, du 27 avril 1672, t. III, p. 54, et p. 79, 82, et du comte de Bussy, page 87.

Munster ; le prince d'Orange Guillaume, son fils, était né posthume la même année. Pendant sa minorité, une aristocratie prudente et vertueuse, qui se défiait des tendances monarchiques de la populace, s'était élevée au pouvoir ; deux frères, Jean et Cornelius de Witt, aussi distingués par leur intégrité et la vigueur de leur caractère que par leurs rares talents, se trouvaient à la tête de cette aristocratie. Toutefois ils avaient contribué à relâcher le lien fédéral. Tandis que dans une partie de l'Union on les considérait comme les magistrats d'une seule province et de celle dont toutes les autres étaient jalouses, ils avaient, pour calmer cette rivalité, affecté de rapporter toute chose aux états généraux, et de laisser tomber l'autorité du conseil d'État ; en même temps, lorsqu'ils s'étaient aperçus que le prince d'Orange, arrivé à l'âge de dix-sept ans, commençait à avoir un parti parmi le bas peuple, ils avaient fait rendre, le 5 août 1667, un édit qu'on nomma perpétuel, par lequel la charge de stathouder était abolie dans les provinces de Hollande et de West Frise, et dans les autres était déclarée incompatible avec le commandement des armées de terre ou de mer [1].

L'édit perpétuel n'avait point anéanti le parti de la maison d'Orange ; le cours des années, qui faisait oublier les anciens abus, et ressentir plus vivement les nouveaux, l'avait au contraire fortifié. Toute l'opposition aux de Witt se rangeait sous les drapeaux d'Orange ; elle leur reprochait d'avoir trop recherché l'alliance de la France, de la ménager trop encore depuis qu'ils avaient pu reconnaître le mauvais vouloir du roi, et d'avoir cherché à désarmer la colère de Louis XIV par des supplications sans dignité. En même temps elle les accusait d'avoir favorisé la marine aux dépens des forces de terre, à cause de la prédilection du grand pensionnaire de Witt pour son beau-père Ruyter. Mais la marine paraissait être le fondement de la puissance de la république, c'était à la marine qu'elle devait ses possessions d'outre-mer, son commerce et sa richesse, et si Ruyter était dévoué au parti républicain, Tromp était attaché au parti d'Orange. Ces deux amiraux avaient également fait respecter le drapeau des Provinces-Unies dans toutes les mers. Malheureusement le service de mer était la seule voie pour s'élever à la puissance et à la gloire ; tous ceux qui, dans les Provinces-Unies, sentaient en eux-mêmes la bravoure et l'activité qui conduisent aux

[1] Basnage, ad Ann. 1667, ch. 41 à 48, p. 824. — Burnet, Hist. de mon temps, t. II, p. 234.

succès, s'engageaient dans la marine; tandis que le service de terre, qui ne promettait aucune distinction, était abandonné aux mercenaires et aux étrangers. Aussi une scandaleuse vénalité s'était introduite parmi les officiers; après avoir vendu leurs grades aux subalternes, ils leur vendaient encore la dispense de servir, et il n'y en avait aucun dont le capitaine ne tirât douze ou quinze pistoles [1]. En même temps, les places de guerre avaient été exploitées par l'esprit mercantile qui ne dominait que trop dans la nation; les munitionnaires, les commissaires des guerres avaient voulu gagner sur les approvisionnements et sur les travaux publics. Au commencement de la guerre, beaucoup de magasins se trouvèrent vides, et presque toutes les fortifications des places se trouvèrent délabrées.

Malgré les avis qu'ils recevaient de toutes parts, les Hollandais n'avaient pu croire à la violence de la haine que Louis XIV nourrissait contre eux. Pleins encore de reconnaissance pour l'appui que la France leur avait donné autrefois, se rendant le témoignage qu'ils désiraient toujours la grandeur de la France, qu'en Europe ils appartenaient au parti français, de même que dans la division en deux partis de leur république c'était le parti français qui était au pouvoir, ils se flattaient qu'en se désistant de toutes les prétentions que Louis XIV voudrait leur disputer, ils étaient encore à temps d'apaiser sa colère. Les états généraux avaient adressé, le 16 décembre 1671, une lettre très-respectueuse à Louis XIV, professant leur reconnaissance pour les anciens bienfaits de la France, leur résolution d'observer religieusement le traité d'alliance de 1662, leur empressement à redresser toute contravention dans laquelle ils auraient pu tomber par inadvertance. Le roi répondit le 6 janvier une lettre empreinte de la plus amère ironie, où il ne daigna pas même exposer des griefs [2]. De Witt croyait aussi que le seul motif du ressentiment de Charles II contre la république était l'exclusion du stathoudérat donné à son neveu, le prince d'Orange, et il ne doutait point qu'il ne regagnât l'amitié de l'Angleterre en offrant de rendre au jeune Guillaume d'Orange le rang de ses ancêtres. Il avait l'âme trop élevée pour supposer seulement que Charles II avait vendu sa religion et sa patrie; qu'en s'associant à la France le but qu'il se proposait était la destruction de la réforme et de la liberté; qu'il ne se

[1] Gourville observa cette vénalité universelle à Berg-op-Zoom, et il en rendit compte au prince de Condé. Gourville, t. LII. p. 405.

[2] La lettre et la réponse sont dans Basnage, Annales, 1672, ch. 4, p. 182.

souciait nnllement de son neveu, et qne quand l'ambassadeur Borel lui ferait une proposition à son égard, il la recevrait avec la plus profonde indifférence [1]. Quoi qn'il en soit, dès la fin de l'année on avait nommé Gnillaume, prince d'Orange, capitaine général des armées de la république, en lui imposant cependant la condition de ne pas accepter le stathoudérat, lors même qu'il lui serait offert [2].

Sur ces entrefaites, Charles II fut averti que la flotte hollandaise revenant de Smyrne, et richement cbargée, allait entrer dans le canal; elle était composée de soixante et dix vaisseaux de commerce escortés par dix vaisseaux de gnerre. Aussitôt il fit sortir de ses ports douze vaisseaux de guerre anglais, qui l'attaquèrent quoique en pleine paix. Le roi se flattait qu'nn si riche bntin, partagé entre les matelots, rendrait la gnerre populaire en Angleterre. Cet acte de déloyanté n'ent point de snccès; les Hollandais se défendirent bravement, et ne perdirent que cinq navires [3]. Quinze jours plus tard, le 7 avril, la guerre fut déclarée par les deux monarques; le manifeste dn roi de France n'entrait dans aucune explication, n'exposait aucun grief. « Il n'avoit pu, disait-il, » dissimuler plus longtemps, sans diminution de sa gloire, l'indigna- » tion qne lui causoit la condnite des états, si peu conforme aux » grandes obligations dont lni et ses prédécessenrs les avoient comblés. » Le roi d'Angleterre, au contraire, s'efforça de justifier sa conduite, en rassemblant dans son manifeste des plaintes en grand nombre, sur le salut qu'il prétendait dû à son pavillon, en pleine mer, sur les écrits, sur les gravnres qni avaient été publiés en Hollande, et dont il déclarait se tenir offensé. L'évêque de Munster, condottiere féroce, que les denx rois avaient engagé à attaquer en même temps les Provinces-Unies, publia de son côté un manifeste dans leqnel il accusa quatre magistrats hollandais de partis différents d'avoir conjuré contre sa vie : l'accusation était trop absurde ponr qu'on songeât seulement à la réfnter [4].

Il est probable qne la force effective de l'armée française, au moment de l'entrée en campagne, était d'environ quatre-vingt-dix mille hommes, anxquels il fant ajonter environ trente mille bommes de tronpes auxi-

[1] Burnet, Hist. de mon temps, t. II, p. 256.
[2] Basnage, 1671, ch. 52 et suiv, p. 170.
[3] *Ibid.*. 1672, ch. 19, p. 193. — Burnet, Histoire de mon temps, t. II, p 208.— Mad. de Sévigné, lettre 237, t. III, p. 13.
[4] Basnage, 1672, ch. 23, 24 et 160, p. 193 et 263. — La Hode, l. XXXIII, p. 407. — Limiers, t. VI, p. 176.

liaires de Cologne, de Munster et d'Angleterre. Mais Louis ne tarda pas à faire de nouvelles levées, tant en France qu'en Suisse, qui portèrent sa propre armée à cent soixante et seize mille hommes, ou même à plus. Il divisa ses forces en quatre corps principaux : la grande armée commandée sous lui par Monsieur, duc d'Orléans, et par le maréchal de Turenne, devait s'assembler sur la Sambre ; l'armée du prince de Condé, ayant à ses ordres les maréchaux de Bellefonds et d'Humières, se réunissait à Sedan ; le corps du maréchal de Créqui, formé d'une partie des troupes françaises qui avaient hiverné dans l'électorat de Cologne, et d'un détachement de l'armée du roi, avait pour point de rassemblement le voisinage de Maestricht ; enfin le duc de Luxembourg, avec le surplus des troupes du roi reçues dans les États de Cologne, était destiné à seconder l'armée combinée de ce prince et de l'évêque de Munster. Le roi avait voulu donner le pas au maréchal de Turenne sur tous les autres maréchaux, en lui accordant, dès 1660, le titre de maréchal général. Cependant les trois maréchaux de Bellefonds, de Créqui et d'Humières ayant refusé de se soumettre à ce règlement, le roi les exila sur-le-champ, et ne leur permit de rentrer au service à la fin de la campagne qu'après qu'ils eurent fait acte d'obéissance [1].

Le roi partit de Saint-Germain le 25 avril pour joindre son armée à Charleroi ; le prince de Condé prit en même temps le chemin des Ardennes. La France ne confinait pas avec les Provinces-Unies, et Louis XIV ne voulait pas violer le territoire des Pays-Bas espagnols ; mais l'électeur de Cologne, qui était en même temps évêque de Liége, avait promis le passage par son territoire. Quoiqu'on sût bien qu'il avait fort peu de sens, dit Burnet, on ne s'était pas attendu à lui voir faire une pareille imprudence [2]. Tandis que Condé s'avançait entre la Meuse et le Rhin, pour s'emparer de Wesel et des autres places occupées par les Hollandais sur la rive droite du fleuve, le roi suivit la Meuse, qu'il traversa au-dessus de Maestricht. Au lieu d'assiéger cette place, où il y avait une garnison de dix mille hommes, il laissa sous les ordres du comte de Chamilly un petit corps d'armée pour la couvrir, et il s'approcha du Rhin pour se rendre maître des places situées sur la rive gauche de ce fleuve [3].

[1] Mém. militaires de M. de Grimoard, Œuvres de Louis XIV, t. III, p. 121-125. — Lettres de mad. de Sévigné, 248, t. III. p. 55.
[2] Burnet, t. II, p. 259.
[3] Mém. militaires, Œuvres de Louis XIV, t. III, p. 126.

L'armée du roi, après avoir traversé les pays de Juliers et de Clèves, se réunit sur les bords du Rhin avec celle du prince de Condé, et elle entreprit en même temps les siéges d'Orsoy, Rheinberg, Burick et Wesel; ces places n'appartenaient pas à la république, mais elle les avait reçues en séquestre de l'électeur de Cologne et de l'électeur de Brandebourg, et elle y entretenait des garnisons. Louis, le duc d'Orléans, le prince de Condé et le maréchal de Turenne, s'étaient partagé ces quatre siéges. Les Hollandais n'avaient point prévu de quel côté la tempête fondrait sur eux : le plus grand art du roi à la guerre, et la première cause de ses succès, était le profond secret dont il enveloppait ses desseins. Personne dans son armée ne savait ce qu'il se proposait de faire. « Ce n'étoit pas, dit Mme de Sévigné, faire sa cour que de » mander des nouvelles de l'armée, ni de se mêler de deviner et de » raisonner. » Le fils même du grand Condé, le duc de Bourbon, arrivé devant Maestricht, écrivait à un de ses amis de Paris : « Je vous prie » de me mander où nous allons, et si nous passerons l'Issel, ou si nous » assiégerons Maestricht [1]. » Dans cette impossibilité de pénetrer les desseins du roi, les Hollandais avaient distribué leurs troupes dans leurs places de guerre, sans tenir la campagne. Ce fut seulement au moment de l'attaque qu'on reconnut l'inconcevable négligence et les scandaleuses voleries des commandants des places. Wesel, que Condé attaquait, était regardée comme la clef de la Gueldre et de l'Over-Yssel : c'était une des meilleures forteresses des bords du Rhin; mais le commandant était resté à La Haye; les affûts étaient hors d'état de servir, et il y avait déjà trois heures que la place était investie quand on mena les premiers canons sur les remparts et que l'on commença à rétablir les palissades, les gabions et les fraises. La conséquence fut telle qu'on devait l'attendre d'un si grand désordre : la ville capitula le 3 juin. La condition des autres places n'était pas meilleure : Burick ne tint que quatre jours contre le maréchal de Turenne; Rheinberg, que le roi attaquait, n'essuya pas un seul coup de canon; Orsoy, qu'assiégeait le duc d'Orléans, se rendit à discrétion dès le second jour. En cinq jours, enfin, ces quatre places qu'on avait cru si formidables étaient ouvertes au roi. Rees et Emmerick tombèrent aussi les jours suivants ; partout les bourgeois, au lieu de contribuer à la défense, se tournaient contre les soldats pour les contraindre à une prompte capitulation [2].

[1] Lettres de mad. de Sévigné, du 20 mai 1672, n. 254, t. III, p. 95.

[2] Basnage, Annales. ch. 66 à 74, p. 212. — La Hode, l. XXXIII, p. 412. — Li-

Digitized by Google

La flotte soutenait mieux l'honneur des Provinces-Unies. L'amiral Ruyter était sorti de la Meuse dès le 1er mai; mais il eut beaucoup de peine à faire sortir du Texel les vaisseaux hollandais, à réunir ceux de Zélande, et, pendant les trois semaines qu'il y perdit, le comte d'Estrées, avec la flotte française, eut le temps de joindre le duc d'York qui commandait les Anglais. Ruyter avait sous ses ordres quatre-vingt-cinq vaisseaux de guerre et quarante-quatre brûlots; la flotte royale était un peu plus forte; mais on crut que M. d'Estrées avait des ordres secrets de se tenir à l'écart pour ne pas exposer la marine naissante de la France. Les Hollandais étaient venus chercher les Anglais dans la baie de Solebay entre Harwich et Yarmouth, le 7 juin; le combat fut épouvantable; le comte de Sandwich, contre-amiral anglais, et Van Ghent, lieutenant amiral hollandais, y furent tués; les Anglais perdirent un plus grand nombre de vaisseaux, les Hollandais de brûlots; la nuit sépara les combattants: chaque parti s'attribua la victoire; mais avec leurs vaisseaux délabrés et une perte immense dans leurs équipages, les Anglais et les Français durent renoncer à faire la descente en Zélande qu'ils avaient projetée [1].

Les places conquises jusqu'alors par le roi étaient de celles où les Hollandais tenaient garnison en dehors de leur pays; mais le roi voulait pénétrer dans le cœur de la Hollande: son armée, réunie dans le pays de Clèves, pouvait s'étendre à droite dans l'Over-Yssel; elle avait aussi devant elle la bifurcation du Rhin; deux de ses bras, le Waal et le Rhin propre, coulent au midi, l'Yssel au nord, embrassant entre les deux premiers l'île de Beetuve et celle de Weluve entre le second et le troisième. Au premier point de partage, se trouvait le fort de Schenck qu'on croyait imprenable; entre ce fort et celui de Tolhuys, deux gentilshommes de Gueldre indiquèrent au prince de Condé un gué dans le Rhin qui pouvait introduire dans la première des deux îles; une sécheresse continue avait si fort réduit les eaux du fleuve, qu'ils assuraient que les chevaux pourraient le passer de pied ferme. Le comte de Guiche fut chargé d'aller reconnaître le passage; il déclara à son retour qu'il était praticable: il ne l'était pas cependant; il restait au milieu du fleuve un trajet de deux cents pas que les chevaux devaient faire à

miers, l. VI, p. 183. — Mémoires militaires de Louis XIV, t. III, p. 186.

[1] Basnage, Annales. ch. 53 et suiv., p. 205. — Burnet, t. II. p. 242. — La Hode, l. XXXIII, p. 415. — Limiers, l. VI, p. 191. — Rapin Thoyras, t. X, l. XXIII, p. 505. — Hume's History of England, t. XI, ch. 65, p. 509.

la nage. L'audace de Guiche, comme elle fut couronnée de succès, le couvrit de gloire. Si l'armée avait été repoussée, son faux rapport aurait mérité la mort. Le passage fut résolu pour la nuit du 11 au 12 juin. Le comte de Montbas, chargé par les états de défendre la rive opposée, s'était retiré à Nimègue, non sans être soupçonné de trahison ; le général Wirtz était cependant revenu en hâte occuper les postes si lâchement abandonnés. Le comte de Guiche fut chargé de conduire la première troupe, protégée par une batterie de douze canons. Les premiers qui voulurent passer isolément, entre autres le comte de Nogent, se noyèrent ; mais quand un escadron entra de front dans la rivière, il rompit le courant et atteignit l'autre bord. Le major Langallerie fut le premier qui avec quarante maîtres gagna la rive opposée ; il attendit dans les eaux basses, qui le couvraient en partie contre les feux ennemis, jusqu'à ce que d'autres escadrons l'eussent rejoint ; alors il marcha sur la cavalerie hollandaise qui prit la fuite. Le jeune duc de Longueville, qu'on savait être fils du duc de la Rochefoucault, venait de passer en bateau avec Condé, son oncle, et Enghien, son cousin ; il courut à l'infanterie qui demandait quartier et qui avait déjà obtenu la parole du prince. Longueville, avec cette fureur que les jeunes gens prennent quelquefois pour de la bravoure, s'élança sur eux en criant : Non, non, point de quartier, et il déchargea son pistolet sur le premier qu'il trouva à sa portée ; on lui répondit par une décharge générale qui l'étendit mort avec le marquis de Guétry et quelques autres personnes de qualité. Condé fut aussi grièvement blessé ; son bras fut cassé au-dessus du poignet. La troupe qui avait osé se défendre contre des princes fut passée au fil de l'épée [1].

Le lendemain, Louis XIV et le reste de son armée passèrent la rivière sur un pont de bateaux. Le passage du Rhin ayant été célébré par les flatteurs de Louis XIV comme la plus grande action militaire du siècle, ses ennemis ont voulu au contraire mettre en doute sa bravoure, parce qu'il ne s'était pas joint aux deux mille cavaliers qui passèrent les premiers le fleuve à la nage en enfants perdus. Il nous semble que cette action téméraire n'aurait convenu ni à un roi ni à un général d'armée.

[1] La Hode, l. XXXIII, p. 415. — Limiers, l. VI, p. 185. — Lettre 34 de Bussy Rabutin. t. I, édit. de 1737, p. 103, 263 ; du 17 juin, p. 122, et lettre 271 de mad. de Sévigné. du 3 juillet, t. III, p. 147. — Basnage, Annales, ch. 78-80, p. 219. — Mém. militaires de Louis XIV, t. III, p. 193. — Relation du passage du Rhin, par le comte de Guiche, t. LVII, p. 105.

Digitized by Google

Après tout, le passage de la rivière n'aurait été merveilleux que si l'autre rive avait été bien défendue. Mais l'avantage, pour n'être point digne de tant d'admiration, n'en était pas moins décisif. Les îles qu'enserre le Rhin, et où les paysans se croyaient à l'abri des dangers de la guerre, étaient remplies de richesses qui tombèrent aux mains des Français. Condé avait été forcé par sa blessure de quitter l'armée ; mais Turenne réduisait chaque jour quelqu'une de ces villes du Beetuve et du Weluve, qui avaient tenu des semaines ou des mois contre les Espagnols, et que les habitants n'osaient pas défendre vingt-quatre heures contre les Français. Arnheim, Knotzemburg, le fort de Schenck, Doesburg, Zutphen, Amersfort, Utrecht, et un nombre infini de places moins importantes, ouvrirent leurs portes ; le roi entra, le 30 juin, dans Utrecht, et y fit célébrer le culte catholique, laissant assez voir par là aux Hollandais quel serait, pour leur religion, le résultat de la guerre. En même temps, le duc de Luxembourg, ayant joint les troupes de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster, poussait ses conquêtes sur la rive droite de l'Yssel. La prise de Groll, de Dewenter et de Zwoll entraîna la perte entière de l'Over-Yssel. La consternation était si grande que les villes envoyaient leur soumission avant qu'aucun ennemi eût paru devant leurs murailles. La médaille, frappée en France comme monument de ces conquêtes, annonçait que quarante places fortes avaient été prises en vingt-deux jours [1].

La république était réduite aux dernières extrémités ; de Witt avait engagé les états généraux à envoyer au roi trois députés, dont le chef était le fils de l'illustre Grotius, pour demander la paix ; ils arrivèrent au camp français le 22 juin. Burnet assure que Pomponne ouvrit l'avis de leur accorder des conditions très-modérées. Mais Louvois l'emporta, et il les traita avec la dernière arrogance. Il leur demanda de faire les premiers leurs offres, de se munir d'un plein pouvoir pour conclure, et de se tenir pour avertis toutefois que le roi ne se considérerait pas comme lié par ses promesses, s'il n'avait auparavant l'agrément du roi d'Angleterre. Lorsqu'il condescendit enfin à faire connaître à quelles conditions le roi accorderait la paix, il demanda la cession de tout ce que la république possédait en Flandre, en Brabant et en Allemagne, en dehors de ses sept anciennes provinces ; l'abandon au roi des forteresses importantes qu'il avait conquises sur le Rhin et la Meuse, la liberté du com-

[1] La Hode, l. XXXIII, p. 418. — Basnage, ch. 89 et seq, p. 224. — Mémoires militaires de Louis XIV, t. III, p. 199.

merce français dans toutes les terres de domination hollandaise, l'exercice public du culte catholique dans toutes les provinces, et un payement de vingt millions pour les frais de la guerre [1].

Quelque désastreuses que fussent ces conditions, il est probable qu'elles auraient été acceptées si le roi avait poursuivi ses conquêtes ; mais comme il avait mis des garnisons dans chacune des villes dont il s'était emparé, il avait considérablement affaibli son armée, tandis qu'il se trouvait embarrassé de la garde de vingt-huit mille prisonniers qu'il avait faits aux Hollandais. Il consentit donc à les relâcher contre rançon, et tandis qu'il remplissait ainsi ses coffres, il complétait de nouveau les cadres de l'armée ennemie. Il la méprisait trop alors pour s'inquiéter du renfort qu'il lui envoyait. Cependant il continuait à prendre des villes. Genep se rendit le 3 juillet, Nimègue le 9, Coeverden le 10. L'électeur de Cologne et l'évêque de Munster avaient de leur côté mis le siége devant Groningue. C'est là que les armées d'invasion trouvèrent la première résistance efficace ; les prélats furent contraints de lever ce siége le 27 août [2].

Au milieu de la terreur et de la rage qu'excitaient les rapides victoires des Français, la république fut encore bouleversée par une révolution. Le peuple ne voulait expliquer que par des trahisons cette longue suite de revers ; et cependant c'était dans chaque ville lui qui s'était trahi lui-même : c'étaient des soulévements populaires qui avaient contraint les commandants à se rendre. Plus les Hollandais étaient enflammés de colère contre les Français, plus ils reprochaient aux deux frères de Witt de s'être montrés si longtemps leurs partisans, et de nouveau ils s'indignaient de les voir disposés à accepter les conditions honteuses proposées par Louvois. Car la populace passait en un instant d'une aveugle confiance en elle-même au dernier degré de terreur ; et les mêmes meneurs qui la faisaient insurger, en appelant la guerre à grands cris, la faisaient insurger de nouveau, pour contraindre, le couteau sur la gorge, les commandants à capituler. A Amsterdam, le sénat avait, dans un premier tour de suffrages, opiné par une prompte soumission. Il fut rappelé à des sentiments plus énergiques par quelques vieillards, anciens bourgmestres qui, arrivés au dernier terme de la vie, donnèrent à la jeunesse un noble exemple de

[1] La Hode, l. XXXIII, p. 421. — Burnet, t. II, p. 241. — Basnage, c. 108, p. 235, et c. 117, p. 239.
[2] *Ibid.*, p. 427. — Basnage, c. 95, p. 228.

Digitized by Google

courage et de dévouement. Le sénat repoussa l'offre d'une paix honteuse, et les magistrats se mettant à la tête des compagnies bourgeoises, passèrent de la salle du conseil aux bastions pour réparer en hâte les fortifications et les garnir d'artillerie [1].

Malgré l'opposition de la ville d'Amsterdam, non-seulement le député de Hollande porta aux états la proposition de se soumettre, cette résolution fut prise au nom de tous par lui seul, les autres provinces s'étant refusées à voter. A cette nouvelle le peuple se mit partout en mouvement ; dans chaque ville il menaça de mettre les bourgmestres en pièces, s'ils ne prenaient des résolutions plus vigoureuses. A Dordrecht, patrie des de Witt, un soulèvement accueillit Cornelius de Witt, comme il revenait de la flotte, pilla sa maison, menaça son père et ses amis, et arbora sur les remparts le drapeau d'Orange. Les mutins firent venir de l'armée le jeune prince, et contraignirent les magistrats à révoquer l'édit perpétuel et à déclarer Guillaume d'Orange stathouder, gouverneur et capitaine général de la république. Rotterdam, Tergow, Harlem, Delft et Leyde suivirent cet exemple ; ce fut le peuple qui fit violence aux magistrats pour se soumettre au pouvoir d'un seul ; enfin les états généraux, cédant à la terreur, approuvèrent le 8 juillet ce qu'avaient fait les assemblées particulières des villes [2].

Bientôt après Jean de Witt fut attaqué, terrassé, et percé de coups de couteau par deux fanatiques qui prétendaient punir comme traître à la patrie le magistrat intègre qui, pendant dix-neuf ans, avait présidé à ses destinées. Les blessures n'étaient pas mortelles, mais la rage du parti qui voulait la révolution, ne s'apaisait point. Un misérable chirurgien, qui avait été condamné sur la poursuite de Cornelius de Witt à faire amende honorable pour un crime contre les mœurs, accusa ce citoyen, aussi éminent comme guerrier que comme magistrat, d'avoir voulu le séduire pour assassiner le prince d'Orange. Le peuple, non moins féroce dans le culte qu'il rendait à son idole que dans ses vengeances, exigea que l'ami et le compagnon de Ruyter fût soumis à la torture. Elle fut épouvantable, et cependant le tribunal n'ayant obtenu de lui aucun aveu, condamna seulement Cornelius de Witt au bannissement. C'était le 19 août ; mais les orangistes forcenés n'étaient point satisfaits : les deux frères furent réunis le lendemain

[1] Basnage, Ann. c. 125, 126, p. 243.

[2] *Ibid.*, c. 193-204, p. 283. — La Hode, l. XXXIII, p. 224. — Burnet, Hist. de mon temps, t. II, p. 245-249.

Digitized by Google

dans une même prison à La Haye, par le lâche artifice d'un faux ami qui vint annoncer à Jean de Witt que son frère l'y demandait. Pour la sûreté des prisonniers, on fit armer six compagnies de milices : elles ne se montrèrent guère moins furieuses que les mutins; trois compagnies de cavalerie, sous les ordres du comte de Tilly, protégeaient encore les prisons; on les en écarta sous prétexte d'empêcher une irruption de paysans qui se portaient sur La Haye; alors la populace, secondée par les compagnies bourgeoises qui devaient garder les prisons, s'y précipita, en arracha les deux frères, les perça de mille coups, et traîna leurs cadavres par les rues. Guillaume, prince d'Orange, n'avait alors que vingt-deux ans; ce n'était point encore lui qui dirigeait son parti, et la révolution s'accomplit pour lui bien plus que par lui. Cependant la part qu'il eut au massacre des de Witt, et les faveurs qu'il accorda à leurs meurtriers, ont imprimé une tache à sa mémoire dont tous les succès d'une carrière longue et glorieuse n'ont jamais pu la laver [1].

Pour arrêter les Français, une seule ressource restait, non point aux Provinces-Unies, mais au comté de Hollande : c'était celle de couper les écluses qui retiennent les eaux de la mer, et de mettre à couvert Amsterdam et les villes voisines par une inondation universelle. Le marquis de Rochefort, qui s'était emparé de Naerden, aurait ôté cette ressource aux Hollandais, s'il avait gardé également le poste de Muyden où l'un de ses détachements était entré; mais le prince Maurice de Nassau l'ayant repris, en ouvrit les écluses : il mit ainsi toute la campagne sous l'eau, et il sauva les grandes villes de Hollande [2]. Les eaux avaient déjà auparavant rendu un autre service aux Provinces-Unies. Vers le milieu de juillet les deux flottes française et anglaise avaient paru sur les côtes de Hollande; elles avaient intention de débarquer à demi-lieue de La Haye un corps anglais de dix mille hommes que commandait le prince Rupert; la flotte combinée était forte de cent soixante voiles, et Ruyter avec toute son habileté ne pouvait espérer de lui tenir tête; mais un reflux extraordinaire, causé par un vent violent du sud-ouest, et qui fut considéré comme miraculeux, tant il venait à point nommé, empêcha le débarquement; une tempête qui vint ensuite, et qui dura trois jours entiers, maltraita tellement la flotte

[1] Basnage, Annales, c. 203-261, p. 290-330. — La Hode, l. XXXIII, p. 432. — Burnet, t. II, p. 249. — Temple's Memoirs, t. II, p. 261.
[2] *Ibid.*, c. 283, p. 340. — Burnet, t. II, p. 244. — La Hode, l. XXXIII, p. 426.

combinée qu'elle fut forcée d'aller chercher un refuge dans les ports d'Angleterre [1].

Avant le commencement du mois d'août, Louis XIV, avec le duc d'Orléans et quelques autres seigneurs, quitta l'armée et revint en France ; soit que les inondations arrêtassent ses opérations militaires et causassent des maladies dans l'armée, soit qu'il voulût surveiller les mouvements des autres puissances, qui, alarmées de la chute rapide de la Hollande, se disposaient à lui porter des secours ; soit, comme le disaient ses envieux, qu'il ne pût soutenir l'ennui d'être plus longtemps séparé de M[me] de Montespan et des fêtes de la cour. Dans son *agenda*, il avait écrit, au camp de Reek, le 13 juillet : « Mon départ ; que je ne veux plus qu'on fasse rien [2]. » Il quitta l'armée le 26 juillet et arriva le 1[er] août à Saint-Germain. Turenne, à qui en partant il avait confié son armée, passa quelques semaines dans l'inaction. Ainsi que Condé, il pressait le roi de faire démolir toutes les places dont il s'était emparé ; Louvois s'y opposa, et son avis l'emporta sur celui des deux plus habiles généraux de France. Tout en s'éloignant, Louis XIV rejeta encore une fois les avances que lui faisaient les Provinces-Unies pour obtenir la paix, et il confirma son alliance contre elles avec l'Angleterre. Le duc de Buckingham et le comte d'Arlington, ministres de Charles II, en se rendant auprès de lui, avaient passé par La Haye, et les états généraux s'étaient flattés qu'ils venaient annoncer que l'Angleterre ne persisterait pas dans une guerre aussi contraire à ses intérêts qu'à son honneur. Leur seul but cependant était de séduire le prince d'Orange, auquel ils offrirent la souveraineté absolue d'un débris de la république. Lorsqu'il eut repoussé cette offre honteuse avec indignation, les ministres anglais passèrent au camp du roi de France pour renouveler le traité fait avec lui [3].

La ruine si rapide de la Hollande avait renouvelé toutes les terreurs qu'on avait ressenties en Europe cinq ans auparavant, lorsqu'on avait vu Louis XIV tenter, sans l'ombre de justice, la conquête des Pays-Bas autrichiens. A cette époque, c'étaient les Provinces-Unies qui avaient sauvé l'équilibre européen ; l'Espagne et l'Empire avaient accepté avec reconnaissance la courageuse interposition de la république qui avait

[1] Basnage, Annales, c. 136-138, p. 263. — La Hode, l. XXXIII, p. 425. — Mém. militaires de Louis XIV, t. III, p. 242.
[2] Mém. militaires de Louis XIV, t. III, p. 235.
[3] Basnage, Annales, c. 140, seqq., p. 255. — La Hode, l. XXXIII, p. 423-428.

arrêté le conquérant ; mais ils l'avaient acceptée comme les monarques acceptent les services des républiques, tout en les croyant en dehors du droit commun. Ils avaient depuis scandaleusement abandonné la Hollande ; et lorsque, la voyant près d'être anéantie par les conquêtes de la France, ils commencèrent à trembler pour eux-mêmes et se déterminèrent à venir à son aide, ils voulurent rejeter sur elle tous les frais de la guerre, et ils lui demandèrent des sacrifices d'argent qu'elle n'aurait pas été en état de faire, même au temps de sa plus haute prospérité.

Cependant on annonçait qu'une armée de quarante mille hommes s'approchait pour secourir la Hollande. L'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, avait le premier signé un traité d'alliance avec cette république, au moment de ses plus grandes difficultés, et avait promis de faire marcher vingt mille hommes pour sa délivrance[1]. Montecuculi, le plus habile général de l'Empereur, devait s'unir à lui avec le duc de Lorraine : les troupes autrichiennes se mirent en effet en marche, mais le principal ministre de l'Empereur, le comte de Lobkowitz, était, dit-on, gagné par l'or de la France, et il mit tant de lenteur dans l'envoi des troupes qu'il avait annoncées, que de toute l'année elles ne se trouvèrent point à portée de combattre. Cependant l'annonce seule de cette diversion soulagea les Provinces-Unies en obligeant le roi à en retirer une partie de ses troupes. Le prince de Condé, guéri de sa blessure, fut envoyé en Alsace avec dix-huit mille hommes pour empêcher les Allemands de passer le haut Rhin ; Turenne, avec vingt mille hommes au plus, passa sur la droite du bas Rhin pour entrer dans le pays de la Mark et menacer l'électeur de Brandebourg. L'absence de Turenne permit au prince d'Orange de reprendre un peu haleine, et de recouvrer quelques-unes des villes que sa patrie avait perdues : toutefois le duc de Luxembourg était resté en Hollande; et au plus fort de l'hiver, lorsque la gelée lui eut rouvert les passages qui avaient été fermés par l'inondation, il s'empara des villes de Bodegrave et de Swammerdam. Ces conquêtes contribuèrent moins à répandre une nouvelle terreur que les dévastations et les cruautés effroyables auxquelles il encourageait ses soldats dans la province d'Utrecht[2].

Malgré la profonde décadence de la monarchie espagnole, les gou-

[1] Frédéric II, Mémoires de Brandebourg, t. I, p. 111.

[2] Basnage, Annales, c. 294. p. 347, seq. et c. 318, p. 363, seq. — La Hode, l. XXXIII, p. 438. — Mém. militaires de Louis XIV, t. III, p. 253, seq.

verneurs de ses provinces n'avaient pas perdu toute tradition de son antique politique et de son ancienne gloire. Le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas espagnols, s'intéressait aux Hollandais. Le prince d'Orange ayant voulu, au mois de décembre, surprendre Charleroi, il lui promit de l'artillerie, des munitions, des troupes; mais, selon l'usage espagnol, il tint à peine la moitié de ce qu'il avait annoncé; il fit attendre dix ou douze jours l'arrivée du gros canon, et il fit ainsi échouer l'entreprise. On voit par les lettres de Louis XIV à Louvois qu'il n'espérait pas que Charleroi pût résister; il savait cette place mal pourvue, et il craignait qu'après s'en être emparés les ennemis ne marchassent sur Avesnes, sur Philippeville ou sur Saint-Quentin. Le prince d'Orange avait trente mille hommes sous ses ordres, la frontière de France était fort dégarnie, et le roi était évidemment fort inquiet. La vigoureuse résistance du comte du Montal dans Charleroi, du 15 au 22 décembre, fit avorter les projets du prince d'Orange et découragea les Espagnols. Le comte de Monterey fut désavoué; Marsin, le même qui avait été si dévoué à Condé, et qui seul, entre les émigrés de la fronde, était resté au service de l'Espagne, fut disgracié, et alla mourir dans ses terres au pays de Liége. La mauvaise volonté de l'Espagne était indubitable, mais la régente était trop alarmée pour se déclarer [1].

Ce fut aussi pendant les plus grandes rigueurs de l'hiver que Turenne entra dans le Brandebourg pour le ravager, et forcer l'électeur à renoncer à son alliance avec la Hollande. Louvois, à la fin de l'année, lui fit donner l'ordre de mettre ses troupes en quartiers d'hiver. Jaloux du crédit de quiconque approchait du maître, il était offusqué de la gloire de Turenne, et il prenait avec lui un ton impérieux auquel le grand général ne savait pas se soumettre. Turenne recourut au roi, par l'entremise de son neveu le cardinal de Bouillon, et Louis le laissa maître de faire ce qu'il jugerait convenable, puisqu'il était, lui écrivait-il, plus à portée d'en juger que personne. Louis n'eut pas toujours cette déférence pour le grand homme : il voulait gouverner lui-même, il voulait arrêter lui-même ses plans de campagne, et il se croyait l'auteur du travail que le ministre lui faisait faire dans le cabinet; mais il ne pouvait se faire la même illusion sur les plans de campagne de Condé ou de

[1] Lettres de Louis XIV, dans ses Mémoires militaires, t. III, p. 261-292. — La Hode, l. XXXIII, p. 436. — Basnage, ch. 286, p. 342.

Digitized by Google

Turenne ; aussi on le vit presque toujours écouter Louvois de préférence à ces deux grands maîtres dans l'art de la guerre [1].

(1673.) Pendant tout le printemps de 1673, Turenne poursuivit l'électeur Frédéric-Guillaume de ville en ville, de province en province. Cette campagne ne fut marquée par aucun grand fait d'armes, mais elle n'en répandit pas moins la désolation dans l'Allemagne septentrionale, où les armées de Turenne, de Montecuculi et de l'électeur vivaient à discrétion sur le pauvre paysan. On ne s'expliquait point la conduite de Montecuculi, qui se laissait tenir en échec par une armée infiniment inférieure à la sienne ; on se confirmait dans le soupçon de la trahison de Lobkowitz. L'électeur découragé, et ne voyant arriver à son camp ni les soldats de l'Empire, ni les subsides des Hollandais, finit, pour éviter la ruine entière de son peuple, par signer à Vossem le 6 juin 1673, un traité avec la France, par lequel il s'engageait à rentrer dans sa neutralité, se réservant toutefois d'accomplir ses obligations comme membre de l'Empire, si celui-ci entrait en guerre [2].

La régence de Suède essayait alors de faire accepter sa médiation par la France et la Hollande ; mais le roi Charles XI n'avait pas dix-huit ans, et pendant sa minorité son royaume avait perdu beaucoup de l'ancienne considération à laquelle ses prédécesseurs l'avaient élevé. Les Suédois avaient proposé une suspension d'armes pendant l'hiver, à laquelle les Français et les Hollandais se refusèrent tour à tour : ils obtinrent du moins qu'un congrès fut assemblé à Cologne, et en effet il s'y réunit des ambassadeurs de France, d'Angleterre, des Provinces-Unies et des puissances médiatrices ; mais les propositions de la France étaient si arrogantes qu'il n'y avait aucune chance de conclure. Cependant Louis était averti de la fermentation des esprits en Angleterre : la nation voyait avec un extrême mécontentement la guerre où son roi l'avait engagée ; elle commençait à soupçonner les vraies conditions de l'accord honteux de Charles II avec Louis XIV, sa conspiration contre les libertés civiles et religieuses de son peuple, sa promesse de se faire catholique. Charles, malgré sa répugnance, avait dû assembler son parlement pour lui demander un subside ; les communes ne l'accor-

[1] La Hode, l. XXXIV, p. 458.

[2] Mém. militaires de Louis XIV, t. III, p. 293. — Mémoires de Brandebourg, Œuvres de Frédéric II, t. I, p. 115. — Basnage, Annales, 1673, c. 82, p. 434. — Ramsay, Vie de Turenne, t. II, l. V, p. 220. — Du Buisson, Vie de Turenne, l. VI, p. 399.

dèrent qu'avec épargne, et elles y attachèrent pour condition l'adoption de l'acte du *test*, qui excluait les catholiques de tout emploi public, et qui était évidemment dirigé contre le duc d'York pour l'empêcher de recueillir la succession à la couronne à cause de sa religion. Louis XIV pouvait encore compter sur la coopération des Anglais pour cette campagne, mais il devenait évident qu'il ne l'obtiendrait pas pour la suivante [1].

Quant à Louis, qui n'avait à rendre compte à personne de ses dépenses, il s'était préparé à une nouvelle campagne en aggravant les diverses impositions. Toutefois il ne voulut pas même se soumettre au retard et à l'espèce de discussion que pouvait occasionner l'enregistrement de ses édits au parlement de Paris. Il signa donc à Versailles, le 24 février 1673, des lettres patentes par lesquelles il réduisait les parlements, selon l'expression de d'Aguesseau, « à ne pouvoir faire » éclater leur zèle par leurs remontrances, qu'après avoir prouvé leur » soumission par l'enregistrement pur et simple des lois qui leur » seroient adressées. Les remontrances que le parlement de Paris fit » en cette occasion furent regardées alors comme le dernier cri de la » liberté mourante. En effet, depuis cette déclaration, les remontrances » furent non-seulement différées, mais par là même abolies. On n'en » trouve plus aucun exemple jusqu'à la mort de Louis XIV ; et pen» dant le reste de son règne, c'est-à-dire pendant quarante-deux ans, » l'enregistrement de tous les édits et de toutes les déclarations devint » tellement de style, que les conseillers au parlement ne prenoient » pas même la peine d'opiner sur ce sujet. » Mais, ajoute d'Aguesseau, si l'on compare les codes faits par le roi depuis qu'il ne prenait plus l'avis de son parlement en l'associant en quelque manière à son conseil, à ceux publiés avant cette époque, « on reconnoîtra combien » il y a de différence entre des lois examinées et revues, et des lois » faites sur les seuls avis de ceux qui, n'ayant pas la même expérience » dans les affaires et n'étant pas chargés de leur exécution, se per» suadent aisément que la volonté du prince et la suprême autorité » tiennent lieu de tout examen et de toute délibération [2]. »

Louis XIV, enorgueilli des conquêtes de l'année précédente, voulait continuer la guerre avec éclat ; cependant il ressentait l'inconvénient

[1] Burnet, Hist. de mon temps, t. II, p. 290.

[2] Œuvres de d'Aguesseau, t. XIV, p. 145 et 155. — Isambert, Lois françaises, t. XIX, p. 70.

d'avoir porté ses armées à de trop grandes distances. Il fit partir, au mois d'avril, le prince de Condé pour commander en Hollande; il chargea Turenne de tenir tête en Allemagne aux impériaux. Toutes ses meilleures troupes étaient sous les ordres de l'un ou de l'autre de ces généraux ; il n'avait guère réservé pour lui même, à ce qu'il assure, que des nouvelles levées, dont il forma, entre Courtrai et Deinze, une armée de vingt mille hommes de pied et douze mille chevaux, avec laquelle il se proposait d'assiéger Maestricht pour assurer la communication entre l'armée de Hollande et la France [1]. Les Hollandais n'avaient que cinq mille fantassins et mille chevaux dans Maestricht, sous les ordres d'un brave commandant nommé Farjaux. Cette garnison n'était pas assez forte pour défendre une si grande place ; mais le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, sentait si fort de quelle importance il était de conserver cette forteresse, qu'il y avait envoyé un nombre égal d'Espagnols. La guerre n'était point déclaré à la France ni par l'Empereur, ni par l'Espagne. Le premier fit signer à La Haye, le 1er juillet seulement, son traité d'alliance avec la Hollande, et le roi d'Espagne, le 30 août suivant, à Madrid [2]. Mais leur inimitié était suffisamment prononcée pour faire attendre tous les jours le commencement des hostilités. Louis XIV se proposa d'alarmer le comte de Monterey pour lui-même, afin de le forcer à retirer les secours qu'il avait envoyés ou qu'il pourrait envoyer à Maestricht. Le roi partit de Saint Germain le 1er mai, avec la reine; il arriva le 15 seulement à Courtrai, il envoya la reine à Tournai, et dès lors il fit toute la campagne à cheval, comme il avait fait la précédente. N'ayant aucun général illustre auprès de lui, il s'est complu à conserver dans ses mémoires tous les détails de ses opérations militaires, dont la gloire appartenait à lui seul [3].

Louis marcha d'abord sur Gand ; il était le 24 mai sur la rive gauche de la Lys, tout près de cette place. Après avoir fait croire aux Espagnols qu'il allait assiéger la puissante ville de Gand, avoir jeté des ponts sur la Lys, avoir trompé ses propres généraux et ses troupes, aussi bien que ceux qu'il menaçait, il tourna sur Bruxelles, et il arriva devant cette ville le 2 juin. L'alarme y fut plus grande encore qu'elle n'avait été à Gand ; personne en Belgique ne songeait plus à Maes-

[1] Mémoires militaires de Louis XIV, t. III, p. 305.
[2] Basnage, Annales, 1673, c. 92, 94, p 439.
[3] Mémoires militaires de Louis XIV, t. III, p. 305-326.

Digitized by Google

tricht. Cependant le roi avait fait filer en silence des troupes qui investirent cette ville du 5 au 6 juin ; le roi arriva lui-même devant Maestricht le 10 juin, avec le reste de son armée. Sept mille paysans, rassemblés tout autour, furent contraints de travailler sous le feu de la place aux lignes de circonvallation. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 16 au 17 ; Vauban, le créateur de la science moderne des fortifications, assistait Louis XIV de son puissant génie. Dès le quatrième jour, tous les canons de la place furent démontés. Farjaux continua cependant à se défendre vigoureusement avec la seule mousqueterie et par de fréquentes sorties : mais cette lutte ne pouvait être longue, et, dès le 29 juin, la bourgeoisie força son commandant à capituler [1].

Louis XIV confia le commandement de Maestricht au comte d'Estrades, en lui laissant quinze ou seize mille hommes ; il envoya le marquis de Rochefort contre l'électeur de Trèves pour le faire repentir de ce qu'il avait ouvert à l'armée impériale ses forteresses de Coblentz et d'Ehrenbreitstein. Trèves fut investie le 26 août, et se rendit le 8 septembre. Louis, pendant ce temps, s'était rendu en Lorraine pour empêcher un soulèvement des habitants, et il y fit commencer des fortications à Nancy. Louvois avait passé en Alsace. Il y avait dans cette province, outre Strasbourg, dix autres villes impériales, dont le traité de Westphalie, en cédant le pays environnant à la France, avait garanti la liberté. Louis fit entrer par surprise, le 28 août, des soldats à Colmar et à Schelestadt, qui étaient les deux plus considérables. Quand ils furent dedans, Louvois déclara aux deux villes que le roi avait résolu de raser leurs fortifications et de faire conduire leurs canons à Brisach. La résistance était devenue impossible: les petites villes suivirent le sort des deux plus grandes ; toutes leurs libertés furent abolies, et, quelques années plus tard, ces villes furent incorporées à la monarchie française. Cette usurpation n'était pas seulement un manque de foi envers ces petits États, c'était aussi un acte d'hostilité envers l'Empire. Mais Louis, dans son orgueil, croyait arrêter la mauvaise volonté des Allemands en les intimidant. La terreur était grande en effet, mais il s'y mêlait une haine croissante qui ne pouvait tarder à éclater [2].

D'ailleurs les armées françaises n'étonnaient plus l'Europe par la ra-

[1] Mém. militaires de Louis XIV, t. III, p. 325-390. — Basnage, Annales, 1673, c. 70-78, p. 425. — La Hode, l. XXXIV, p. 463. — Limiers, t. VII, p. 213.
[2] *Ibid.*, p. 399. — *Ibid.*, c. 98, p. 442.

pidité de leurs conquêtes. Condé, arrêté par les inondations et par le manque de troupes, n'avait rien pu faire en Hollande; au contraire, le prince d'Orange avait, le 14 septembre, repris sur lui Naerden. La république, trouvant des ressources dans le patriotisme de ses riches marchands, avait attiré par une haute paye un grand nombre de soldats étrangers dans son armée, tandis que les plus braves de ses enfants étaient montés sur sa flotte, glorieux de combattre sous les yeux de Ruyter et de Tromp. Trois grandes batailles navales avaient été livrées entre les Hollandais et les Anglais, le 7 et le 14 juin, et le 22 août : de part et d'autre on s'était attribué l'avantage; des milliers de vies avaient été perdues, beaucoup de vaisseaux avaient été coulés à fond, et chaque flotte semblait être également maltraitée; seulement les Anglais disaient, comme l'année précédente, que le marquis d'Estrées, avec l'escadre française, n'avait éprouvé presque aucun dommage, et ils accusaient leurs alliés de s'être ménagés pour leur laisser à eux seuls tout l'effort du combat; cependant Ruyter rendit témoignage à la bravoure des Français, et deux de leurs vaisseaux avaient été coulés à fond dans le combat du 7 juin : l'accusation contribua donc seulement à aliéner toujours plus les Anglais de leurs alliés, auxquels Charles II les avait associés malgré eux[1].

Enfin les puissances, qui voulaient sauver l'indépendance de la Hollande, et, avec elle, celle de toute l'Europe, levèrent le masque. On vit avec étonnement les gouvernements les plus bigots et les plus intolérants de l'Europe, venir au secours d'une république qui n'était née et qui n'existait que par la réformation. La haine que le gouvernement espagnol avait eue de tout temps pour l'hérésie semblait le seul symptôme de vie qui fût demeuré à la monarchie de Charles II, et l'empereur Léopold était, de son côté, le plus intolérant, le plus persécuteur des souverains de la branche allemande de la maison d'Autriche. A cette époque même, il venait d'abolir l'office du palatin de Hongrie, protecteur en titre de la nation; il attaquait les libertés politiques du pays pour détruire en même temps ses libertés religieuses; il entreprenait d'extirper la religion protestante, qui était celle du plus grand nombre des Hongrois, et il remplissait ses prisons de réformés, qu'il y laissait périr de faim et de misère [2]. D'effroyables cruautés étaient chaque jour commises dans ce pays si richement doué par la nature et

[1] Basnage, Ann., c. 45 et suiv., p. 412. — La Hode, l. XXXIV, p. 468.
[2] *Ibid.*, c. 85 et suiv., p. 436.

si longtemps maltraité par son gouvernement. Mais la langue des Hongrois n'était entendue de personne, leurs plaintes ne parvenaient point au monde civilisé ; et tandis qu'aucune des erreurs, aucun des crimes du gouvernement français n'ont pu être dérobés à la postérité, les forfaits bien plus horribles commis par la maison d'Autriche dans ces provinces, qui ne confinent qu'avec des pays barbares, sont demeurés couverts d'une constante obscurité. La persécution cependant que Léopold commençait en Hongrie, et qui y produisit une révolte obstinée, divisa ses forces, et fut cause des revers qu'il éprouva dans la lutte où il s'engageait contre la France.

Le 30 août, comme nous l'avons annoncé plus haut, un traité d'alliance fut signé à La Haye entre l'Empereur, le roi d'Espagne et les états généraux. L'Empereur promit de faire avancer trente mille hommes sur le Rhin; l'Espagne, d'attaquer la France avec toutes ses forces ; la Hollande, de restituer Maestricht à l'Espagne, et de lui faire rendre tout ce qu'elle avait perdu par la paix d'Aix-la-Chapelle. Le duc de Lorraine, moyennant un subside convenu, devait amener dix-huit mille hommes aux alliés. La diète de l'Empire enfin, sans déclarer encore la guerre à la France, promit toutefois un libre passage et des vivres à l'armée qu'amènerait Montecuculi [1].

Ce dernier, un des plus habiles tacticiens et des plus braves généraux que la maison d'Autriche eût encore chargés de commander ses armées, partit d'Egra à la tête de trente mille hommes, le 26 septembre; mais ayant été joint par les troupes de Saxe et de Franconie, il en avait quarante mille quand il arriva sur les bords du Mein, dont Turenne, avec vingt mille hommes, s'efforçait de lui interdire le passage. Ces deux habiles généraux cherchèrent longtemps à se tromper par des marches et des contre-marches sans engager de bataille, et ils employèrent ainsi tout le mois d'octobre. Enfin Montecuculi, favorisé par l'évêque de Wurzbourg et par l'électeur de Trèves, qui tous deux avaient été durement traités par la France, passa le Mein, le Rhin, la Moselle, se joignit le 2 novembre à l'armée du prince d'Orange, qui était venue à sa rencontre, et termina la campagne par le siége et la prise de Bonn, qui capitula le 12 novembre. Louvois, par jalousie de M. de Turenne, lui avait fait éprouver mille contre-temps pendant cette

[1] Traités de paix, t. IV, nº 115, 116 et 117, p. 331 et suiv.—La Hode, t. XXXIV, p. 473. — Limiers, l. VII, p. 227.

Digitized by Google

campagne, et l'avait empêché de secourir Bonn. Le roi le contraignit à l'avouer au maréchal et à lui en faire des excuses [1].

La prise de cette place était surtout importante, parce qu'elle coupait la communication que la France avait jusqu'alors entretenue avec l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, et qu'elle força bientôt ces deux prélats à faire leur paix séparée. Un fâcheux effet, plus immédiat encore, fut la nécessité où elle mit le roi de retirer ses troupes de Hollande : il fallut évacuer toutes ces conquêtes dont il s'était tant glorifié ; sa seule consolation fut d'avoir ruiné des ennemis qu'il ne pouvait pas subjuguer. Pendant dix-sept mois que les Français avaient passé dans la province d'Utrecht, les reçus seuls de l'intendant faisaient foi qu'il en avait tiré 1,668,000 florins ; mais dans cette somme n'étaient compris ni le pillage des petites villes, ni la destruction du bétail, ni le logement des gens de guerre. Les habitants avaient été désarmés; il leur était interdit de sortir de chez eux après neuf heures du soir, ou de fermer les portes de leurs maisons à la clef, parce qu'on voulait que les soldats en fussent toujours les maîtres. L'oppression était telle que les plus aisés demandaient en grâce la permission de se retirer en laissant au roi tout ce qu'ils possédaient. La capitulation d'Utrecht, acceptée par le roi, portait cependant « que la ville et la province ne seroient ni » pillées, ni forcées à se racheter du pillage. » Lorsque le duc de Luxembourg évacua la province, au commencement de novembre, il traita avec les habitants de chaque ville pour obtenir d'eux la plus haute contribution par laquelle ils pourraient se racheter du pillage et de l'incendie, et il emmena des otages pour en assurer le payement. En menaçant de mettre le feu à Utrecht, et de couper les digues pour inonder et ruiner toute la campagne, les maréchaux de Luxembourg et d'Humières contraignirent les états de cette province à promettre encore 450,000 florins. Les Hollandais regrettèrent alors, mais trop tard, de n'avoir pas opposé aux Français la résistance obstinée qui, un siècle plus tôt, avait arrêté les Espagnols. Ils s'étaient fiés aux progrès de la civilisation et à la douceur des mœurs; mais les vainqueurs les plus polis de l'Europe ne leur avaient pas fait moins de mal que leurs plus féroces ennemis. Le duc de Luxembourg ayant formé un corps d'environ quinze mille hommes de toutes les garnisons qu'il retirait de Hollande, eut

[1] Lettre du maréchal de Turenne au roi, Mém. militaires de Louis XIV, t. III, p. 424. — Mémoires du marquis de la Fare, t. LXV, c. 7, p. 190. — Basnage, Annales, 1673, c. 106-108, p. 447. — La Hode, l. XXXIV, p. 477.

bien de la peine à le ramener par Maestricht jusqu'aux frontières de France [1].

(1674.) Pendant ce temps, la nation anglaise s'éloignait chaque jour davantage, et de son roi qui la trahissait, et de la France avec laquelle il s'était allié. Les Hollandais avaient recours aux plus pressantes sollicitations pour déterminer Charles II à faire avec eux une paix séparée : celui ci prorogea son parlement du 14 novembre au 17 janvier pour se dérober aux instances que, de son côté, ce dernier faisait en leur faveur. Mais lorsque ce grand conseil de la nation se rassembla et qu'il intenta des accusations contre les cinq perfides ministres du roi, qu'on nommait la cabale d'après les lettres initiales de leurs cinq noms [2], Charles vit bien qu'il fallait changer de politique. Il déclara que lui aussi voulait la paix et que s'il demandait des subsides, c'était seulement pour se mettre en état d'y réduire plus promptement les ennemis. De leur côté, les communes déclarèrent qu'elles n'accorderaient des subsides que si la Hollande refusait une paix équitable. Les Provinces-Unies désiraient si ardemment la paix qu'elle fut bientôt conclue (le 9 février 1674). Elles consentirent à rendre sur mer au pavillon anglais tous les honneurs qu'il pouvait prétendre, et elles payèrent au roi, à titre de dédommagement, 2,000,000 de florins, dont il profita seul, avec les duchesses de Portsmouth et de Cleveland, ses maîtresses. Les Anglais toutefois ne retirèrent pas les troupes que le duc de Montmouth avaient conduites au maréchal de Turenne ; et ce fut à l'école de ce grand maître que le jeune Churchill apprit alors un métier où il se montra plus tard si habile sous le nom de Marlborough [3].

La defection de l'Angleterre engagea tous les ennemis secrets de la France à se déclarer contre elle ; le landgrave de Hesse, l'electeur de Trèves, les ducs de Brunswick et de Lunebourg et l'électeur de Brandebourg se liguérent avec les Hollandais. L'évêque de Munster mit à leur service ces troupes mêmes qu'il avait d'abord louées à la France pour leur faire la guerre. Le congrès où l'on traitait de la paix sous la

[1] Basnage, Ann. 1673, c. 129-133, p. 473. — La Hode, t. XXXIV, p. 480. — Limiers, t. VII, p. 233.

[2] Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington, et Lauderdale. *Cabal* en anglais n'a que cinq lettres.

[3] Burnet, Hist. de mon temps, t. II, p. 328. — Temple's Memoirs, t. II, c. 1, p. 266. — Basnage. Ann. 1673, c. 117-126, p. 458 ; Ann. 1674, c. 20-31, p. 494. — Hume's History, t. XI. c. 65, p. 332. — Rapin Thoyras, t. X, l. XXIII, p. 335.

médiation de la Suède était toujours assemblé à Cologne ; l'Empereur résolut de le rompre, et pour cela il ordonna un attentat qu'un de ses descendants a imité de nos jours à Rastadt.

Le ministre plénipotentiaire de l'électeur de Cologne était un prince Guillaume de Furstemberg, son favori et son unique ministre. Cet homme, que le jeu avait introduit chez M. de Lyonne, et que celui-ci avait présenté à la cour, passait pour être vendu à la France, ainsi que son frère l'évêque de Strasbourg. C'étaient eux en effet qui avaient déterminé l'électeur à livrer passage aux armées du roi au travers de ses États, pour attaquer la Hollande. L'Empereur pouvait en avoir contre eux un juste ressentiment, mais ce n'était pas dans un congrès pour traiter de la paix qu'il avait droit de le manifester. Toutefois il chargea dix officiers du régiment de Grana, en garnison à Bonn, qui se rendirent à Cologne, de l'épier, et de l'arrêter, ce qu'ils firent en effet le 14 février 1674, à quatre heures après-midi, comme il se rendait auprès de son prince ; son secrétaire et son écuyer ayant essayé de le défendre, ils tirèrent sur le carrosse. Le cocher et deux laquais furent tués, les personnes qui étaient avec le prince dans la voiture furent dangereusement blessées ; les officiers impériaux, montant sur le siége à la place du cocher, sortirent de la ville avec leur prisonnier ; une escorte autrichienne les attendait en dehors, et les conduisit à Bonn [1]. Cette insulte, cette grossière violation du droit des gens firent en effet rompre le congrès de Cologne, où l'on avait parlé de paix toute une année, sans être plus près de la conclure. Les ennemis de la France formaient désormais une puissante confédération, ils se flattaient de se venger bientôt de la terreur qu'elle leur avait inspirée. L'Espagne voulait reprendre les possessions qu'elle avait perdues par le traité d'Aix-la-Chapelle ; l'Autriche voulait recouvrer l'Alsace, les Hollandais délivrer les deux villes de Maestricht et de Grave, où les Français commandaient encore. Toutefois cette diversité de vues, la jalousie si fréquente entre les confédérés, la lenteur autrichienne, la préoccupation des persécutions de Hongrie, et l'habitude prise par les Espagnols de ne tenir jamais leurs promesses, firent échouer tous les projets des ennemis de la France malgré la supériorité de leurs forces; tandis que l'unité de vues et le secret de Louis XIV, la parfaite obéissance de ses sujets et le talent de ses généraux, lui firent recueillir plus de gloire,

[1] Basnage. Ann. 1674, c. 8. p. 484. — Flassan, Dipl. française, t. III, p. 409. — La Hode, t. XXX, p. 493. — Limiers, t. VII, p. 239.

dans cette campagne où il était seul contre tous, que dans aucune des précédentes.

Le premier objet que se proposa le roi fut la conquête de la Franche-Comté. Il avait offert de reconnaître de nouveau la neutralité de cette province ; mais son but était seulement d'endormir les Suisses, qui de tout temps avaient cru leur sûreté attachée au maintien de la paix dans le comté de Bourgogne ; il répandit en même temps beaucoup d'argent parmi leurs magistrats, pour les attacher à ses intérêts. L'ambition de l'Empereur, qui se flattait d'entrer en France par la Franche-Comté, seconda les vues secrètes de Louis XIV ; Léopold rejeta la neutralité [1]. Le duc de Navailles, lieutenant général dans le duché de Bourgogne, commença les hostilités sur cette frontière dès le mois de février, puis il s'arrêta pour calmer l'agitation des Suisses : le roi partit de Versailles le 19 avril pour s'y rendre. Il joignit son armée le 2 mai devant Besançon, dont les ducs de Navailles et d'Enghien avaient entrepris le siége le 25 avril. Le premier s'était déjà rendu maître de Gray et de Vesoul. Encore que la province fût beaucoup mieux pourvue de troupes qu'elle ne l'était en 1668, lors de sa première conquête, et que don Antonio d'Alveyda qui en était gouverneur ne manquât ni de courage ni de talent, la résistance fut courte, Besançon capitula le 15 mai, et sa citadelle le 22 [2]. Dès le 26 du même mois, le roi fit investir Dôle : on assure qu'il exposa souvent sa personne à ce siége ; les troupes montrèrent beaucoup de valeur, tant à l'attaque qu'à la défense ; mais les garnisons espagnoles, quoique braves, n'étaient pas nombreuses, et le gouverneur dut capituler le 6 juin. La province n'aurait pu être secourue que par l'arrivée du vieux duc Charles IV de Lorraine, qui s'approchait avec une armée ; mais M. de Turenne lui barra le chemin. Le roi repartit de Franche-Comté le 19 juin pour Fontainebleau ; Salins et divers petits forts furent pris après son départ. Le dernier fut celui de Faucognée, emporté d'assaut et brûlé le 4 juillet. La Franche-Comté était soumise en entier, et dès lors elle est demeurée unie à la monarchie [3].

Le prince de Condé avait été chargé du commandement de l'armée

[1] Mém. militaires de Louis XIV, t. III, p. 458.

[2] Notes de Louis XIV, p. 445, et Fragment sur la campagne, p. 459, t. III des Œuvres de Louis XIV.

[3] Mém. militaires de Louis XIV, t. III, p. 475. — La Hode, l. XXXV, p. 495. — Limiers, l. VII, p. 254.

Digitized by Google

de Flandre, qui, par la réunion de toutes les garnisons retirées de Hollande, s'élevait à environ quarante mille hommes. Les alliés comptaient sur une armée de soixante mille hommes, quand le comte de Souches serait arrivé avec les Allemands; mais celui-ci se fit attendre jusqu'au milieu de juillet; d'ailleurs il avait sous ses ordres les troupes de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster, qui, ayant combattu l'année précédente dans les rangs opposés, montraient peu d'ardeur pour le service. De plus, le comte de Souches avait probablement des ordres de ne pas exposer son armée, et dans le conseil de guerre il votait toujours contre toutes les opérations hasardeuses. Le prince d'Orange était mieux d'accord avec le comte de Monterey, commandant réel des Espagnols, quoiqu'il prétendît ne servir que comme volontaire, pour ne pas reconnaître l'autorité du prince d'Orange, généralissime; toutefois l'obligation de tout rapporter à un conseil de guerre, composé de nations différentes, ralentissait toutes les opérations. Le prince de Condé au contraire, seul maître de son armée, encore qu'entouré d'excellents lieutenants généraux, tels que les ducs de Navailles et de Luxembourg, et MM. de Rochefort et de Fourilles, avait tous les avantages de la promptitude et du secret. Il s'était placé entre Charleroi et Fontaine-l'Évêque, appuyé sur la petite rivière du Piéton, et la Sambre, et il observait les alliés sans vouloir combattre. Le prince d'Orange avait détaché un corps de douze mille hommes pour faire le siége de Grave, ville où étaient détenus tous les otages enlevés en Hollande. Avec le reste de ses troupes il s'avança jusqu'à Seneffe pour offrir la bataille à Condé; mais n'ayant pu le déterminer à l'accepter, il en repartit le 11 d'août avec l'intention d'aller camper entre Mariemont et Binche. Il devait pour cela passer par plusieurs défilés, à une petite lieue du prince de Condé, et il ne prévit point assez que dans sa marche le comte de Souches, qui commandait l'avant garde, s'éloignerait toujours plus, de lui qui était au corps de bataille, et de Monterey qui conduisait l'arrière-garde. En effet Condé ayant laissé aux deux premiers corps le temps de s'éloigner, attaqua le troisième qui était encore à Seneffe, et le mit en pièces après un combat acharné. Au bruit du canon, Orange était revenu en arrière pour soutenir les Espagnols avec les troupes des états. Il recueillit les fuyards au village de Saint-Nicolas au Bois, où se livra un second combat dans lequel il perdit encore beaucoup de monde. Les alliés, deux fois repoussés, se fortifièrent sur les hauteurs, au village du Fay, où le comte de Souches les rejoignit enfin

avec l'avant-garde. Ce village était fortifié d'un bon château; il était environné de haies, et flanqué à droite et à gauche par un bois garni de troupes et par un marais impénétrable. Condé, dont la tête s'exaltait dans l'ivresse des combats, voulut écraser dans ce village le reste de ses ennemis: c'était trop exiger de troupes épuisées par les deux actions précédentes, et qui avaient déjà vu tomber un grand nombre de leurs meilleurs officiers. Dans cette troisième bataille, les Français perdirent infiniment de monde, et ne purent enlever aucune position. On ne cessa de combattre qu'à minuit, et Condé jurait qu'au point du jour il attaquerait de nouveau; mais ses troupes harassées n'en voulaient plus, et le matin suivant les deux armées s'éloignèrent comme de concert du champ de bataille. Il demeura couvert de vingt-cinq mille morts. La perte avait été à peu près égale dans les deux armées; mais les Français avaient fait plus de prisonniers, ils avaient aussi enlevé aux alliés une partie de leurs bagages. Ce fut par les combats de Seneffe que le grand Condé termina sa carrière de gagneur de batailles: chacun s'accordait à admirer la promptitude de son coup d'œil militaire, son habileté et sa bravoure; mais il était hautain et dur avec les officiers généraux : un injuste reproche qu'il fit à Fourilles sur son hésitation à attaquer le village de Saint-Nicolas au Bois, poussa ce brave officier à se faire tuer. L'attaque du Fay fut considérée par tout le monde comme une faute, et l'on s'accordait à dire que les batailles que Condé nommait des victoires étaient aussi meurtrières que les défaites [1].

Il n'y avait point eu de vainqueur à Seneffe, encore que l'un et l'autre prince, pour encourager les soldats à combattre et les peuples à payer, s'attribuât la victoire. Le prince d'Orange, qui, malgré les pertes qu'il avait faites, comptait de plus gros bataillons, entreprit le siége d'Audenarde. La tranchée fut ouverte le 16 septembre, en plein jour, avec beaucoup d'audace; mais Condé, s'avançant entre la Lys et l'Escaut, arriva le 20 septembre au soir en vue de l'ennemi. Orange ne crut point pouvoir poursuivre son entreprise sous les yeux d'un tel adversaire; il profita de la nuit et d'un brouillard épais qui le couvrit le matin suivant pour se retirer. Les confédérés éprouvaient le malheur

[1] Basnage, Ann. 1674, ch. 56-63, p. 521. — Lettre du prince d'Orange aux états, *ib.*, ch. 64, p. 525. — Mém. du marq. de la Fare, ch. 7, p. 194, t. LXV. — Lettre de mad. de Sévigné, n. 350, t. III, p. 383. — Lettres de Bussy Rabutin, n. 93, 94, t. IV, p. 136. — La Hode, t. XXXV, p. 502. — Limiers, t. VII, p. 259. — Memoirs of sir W. Temple, t. II, p. 277.

attaché aux ligues : les trois chefs n'étaient point d'accord. Monterey, le général espagnol, et de Souches, gentilhomme du pays d'Aunis, qui commandait les troupes de l'Empereur, moins pressés que le prince d'Orange qui avait son pays à délivrer, ne voulaient rien hasarder. Ils se séparèrent avec des reproches mutuels, les deux premiers pour prendre leurs quartiers d'hiver, le troisième pour presser le siége de Grave. Cette place, défendue par le marquis de Chamilly, était assiégée dès le 24 juillet. Le prince d'Orange arriva le 9 octobre avec un renfort de dix mille hommes pour joindre les assiégeants. Mais le grand but de l'entreprise était déjà manqué : les Français avaient trouvé moyen d'en tirer les otages de Hollande et de les transférer à Maestricht. Les combats n'en continuèrent pas moins avec acharnement autour de la ville jusqu'au 26 octobre, que Grave se rendit. Le général de Sporck, qui vint remplacer le comte de Souches rappelé à Vienne à cause de ses démêlés avec le prince d'Orange, prit encore dans le mois de novembre les villes de Dinant et Huy. Condé ne put secourir ces deux places ; il avait mis en quartiers d'hiver son armée épuisée par les combats [1].

Les Hollandais s'étaient flattés que leur puissante flotte aurait des succès éclatants contre les Français, une fois que ceux-ci ne seraient plus secondés par les vaisseaux du roi d'Angleterre. Mais la flotte française avait ordre de ne paraître nulle part en mer ; les amiraux hollandais ne pouvaient vaincre un ennemi qui ne leur offrait pas de combat, et s'ils tentaient une descente, ils ne pouvaient manquer d'éprouver tous les inconvénients attachés au débarquement d'une armée dans un pays ennemi. Ruyter, avec quarante-huit vaisseaux, fut chargé de conquérir la Martinique ; mais le secret de l'expédition fut mal gardé. Quand il se présenta devant l'île, le 19 juillet, elle était en état de défense ; les troupes qu'il avait mises à terre furent repoussées, et il se retira sans avoir rien fait [2]. De son côté, Tromp, avec trente-huit vaisseaux chargés de troupes de débarquement, menaça les côtes de France. Il vint prendre terre à Belle-Isle le 27 juin, et leva des contributions sur la population misérable de cette île ; mais la forteresse que Fouquet y avait fait construire était à l'abri de ses attaques. Il fit ensuite une descente à Noirmoutiers, qui eut moins de succès encore.

[1] Basnage, Ann. 1674, ch. 66, p. 528. — La Hode, l. XXXV, p. 507-512. — Limiers, t. VII, p. 268.
[2] *Ibid.*, Ann. 1674, ch. 107, p. 552.

Digitized by Google

Il s'était flatté que quelque soulèvement parmi les habitants de Normandie, de Bretagne ou de Poitou, qui étaient accablés par le poids des contributions, lui donnerait l'appui d'un parti d'insurgés. Un chevalier de Rohan Guémené, homme perdu de dettes et de débauches, qui pendant quelque temps avait brillé à la cour et s'était fait remarquer au jeu du roi par ses prodigalités, s'était fait donner de l'argent pour livrer aux Hollandais ou Quillebœuf, ou Honfleur, dont il se disait maître; mais les Hollandais avaient été dupes d'un intrigant, qui n'était nullement en état de tenir ses promesses. Il fut arrêté avec ses complices, avant d'avoir rien exécuté; une marquise de Villars, un gentilhomme nommé la Trueaumont, le chevalier de Préau, et un maître d'école hollandais nommé Van den Enden, qui seuls avaient eu part au complot, périrent par divers supplices, et Tromp avec sa flotte continua sa route vers Messine, pour aider le gouvernement d'Espagne à y réprimer une sédition [1].

Mais celui sur qui les yeux de la France et de l'Europe se fixèrent surtout durant cette campagne, ce fut le vicomte de Turenne. Il avait pris ses quartiers d'hiver à Neustadt, sur la gauche du Rhin, à peu de distance de Spire et de Landau, sur les confins de l'Alsace et du Palatinat. L'Allemagne presque entière s'était soulevée contre la France; tous ses princes étaient en mouvement, chacun à la tête de son armée; tous se proposaient de rendre l'Alsace à la patrie allemande, la Lorraine à son duc, la Franche Comté au roi d'Espagne. Turenne n'avait alors pas plus de dix à douze mille hommes; en butte à l'inimitié de Louvois, qui cherchait à lui ménager des revers, qui ne le pourvoyait jamais de ce dont il avait besoin, et qui le compromettait par des ordres imprudents, il devait s'attendre à être attaqué par des forces quatre ou cinq fois plus nombreuses que celles qu'il avait sous ses ordres, et il devait encore se tenir en garde contre l'animosité des peuples. Les ennemis, il est vrai, étaient des confédérés, qui, jaloux les uns des autres, ou désirant tout au moins laisser à leurs alliés le fardeau des batailles et ne s'exposer eux-mêmes qu'à la dernière nécessité, n'arrivaient jamais au rendez-vous à l'époque fixée, en sorte qu'au lieu de former une masse imposante, ils s'exposaient à se faire battre en détail. Turenne était chéri de ses soldats: il prenait soin d'eux

[1] Lettre de Louvois au roi, 6 octobre 1674. — Mém. militaires de Louis XIV, t. III, p. 522. — Basnage, ch. 104, p. 549. — La Hode, l. XXXV, p. 514. — Limiers, l. VI, p. 274. — La Fare, ch. 7, p. 211.

Digitized by Google

comme un père, et il leur inspirait une telle confiance qu'il pouvait faire d'eux ce qu'il voulait. Mais il ne méritait point et n'avait point obtenu une semblable affection de la part des peuples chez lesquels il était conduit par la guerre ; l'habitude l'avait rendu absolument insensible à leurs souffrances, et il les soumettait aux exécutions les plus cruelles, sans se départir jamais de la froideur, du calme, de la modération apparente qui caractérisaient toute sa conduite [1]. Il commença au mois de mars par s'emparer de Germersheim, place de l'électeur palatin, qu'il contraignit ainsi à réclamer la protection de l'Empire. Il ferma au vieux duc de Lorraine tous les passages par lesquels il comptait se rendre en Franche-Comté. Averti de l'approche du duc de Bournonville avec l'armée autrichienne, il contraignit la ville libre de Strasbourg à refuser à ce général le passage de son pont sur le Rhin. Le duc de Lorraine et le général Caprara l'attendaient, avec environ douze mille hommes, non loin de Heidelberg ; Turenne résolut de les détruire avant que Bournonville les eût rejoints. Partant de Saverne le 12 juin, avec sa cavalerie seulement, il passa le Rhin à Philipsbourg, y prit les régiments d'infanterie qui s'y trouvaient, et tomba le 16 juin à Sintsheim sur le duc de Lorraine, qui ne pouvait le croire si près de lui ; il le força dans une position qui aurait été imprenable si Lorraine avait eu assez d'infanterie pour la defendre ; il lui enleva tous ses bagages, et le mit en pleine déroute ; cependant il perdit tant de monde dans cette occasion, que les alliés ne cessèrent de prétendre que c'était lui qui avait eu le désavantage [2].

Turenne ramena ses troupes sur la gauche du Rhin pour leur donner quelque repos, aux dépens du malheureux Palatinat, où elles étaient cantonnées. Il y reçut des renforts considérables, le roi lui ayant envoyé la division qui avait achevé la conquête de la Franche-Comté, et qui porta son armée à dix-huit ou vingt mille combattants. Pendant ce temps le duc de Lorraine et Bournonville s'étaient réunis au delà du Necker. Turenne, après les avoir trompés sur ses desseins, passa de

[1] Quand on venait se plaindre à lui des brigandages de ses soldats, il ne répondait autre chose si ce n'est *qu'il le feroit dire à l'ordre*. Mém. du marq. de la Fare, t. LXV, ch. 7, p. 206.

[2] Hist. du vicomte de Turenne, t. II, l. VI, p. 260, avec un plan de la bataille. — Du Buisson, Vie de Turenne, l. VI, p. 439. — Basnage, Ann. 1674, ch. 49, 50, p. 515. — Lettre du roi à Turenne, du 22 juin. Mémoires militaires de Louis XIV, t. III, p. 510. — Lettres de Bussy Rabutin, t. IV, p. 127, n. 85. — La Hode, l. XXXV, p. 524.

nouveau le Rhin, puis le Necker, et les contraignit à abandonner tout le pays situé entre le Necker et le Mein, après avoir perdu assez de monde sur les bords du premier de ces fleuves. Rentré ensuite dans le Palatinat, Turenne abandonna ce malheureux pays aux dévastations de ses soldats, afin qu'aucune armée n'y pût trouver à vivre après la sienne. Tout le bétail, tout le blé et les récoltes furent enlevés : ce qu'on ne pouvait emporter fut brûlé ; le vin qu'on ne pouvait boire fut répandu dans les caves ; après le pillage des maisons, le feu fut mis à presque toutes ; treize gros bourgs furent réduits en cendres, et six autres à demi brûlés. Le malheureux électeur Charles-Louis, retiré à Manheim, vit de la tour de son château deux villes et vingt-cinq villages brûler en même temps dans ses États. Il écrivit à Turenne pour lui reprocher cet odieux abus du droit de la guerre, et lui demander un combat singulier puisqu'il n'avait point d'armée pour se mesurer avec lui en bataille. Turenne lui répondit la lettre la plus respectueuse, comme s'il était infiniment flatté de la proposition que l'électeur voulait bien lui faire, et que le roi ne lui permettait pas d'accepter. Il rejeta l'incendie du pays sur les malheurs inséparables de la guerre ; ses panégyristes prétendent que c'étaient les Anglais servant dans son armée qui s'étaient vengés sur les habitants de quelques cruautés commises par eux. L'exécution cependant s'était faite avec trop d'ensemble, pour n'être pas la conséquence d'un ordre du général en chef ou du ministre [1].

Après avoir détruit toute la partie du Palatinat qui est à la droite du Rhin, le général français repassa ce fleuve à la fin de juillet, pour détruire également tout ce qui est à sa gauche. Pendant ce temps, l'armée de l'Empereur avait été grossie par les troupes de Zell, de Wolfenbuttel, de Hesse, de Munster, de Cologne, de Trèves et de Lunebourg. Elle se trouvait déjà forte de trente-cinq mille hommes, et elle attendait encore Frédéric-Guillaume de Brandebourg, qu'on nommait le grand électeur, avec vingt mille hommes. Cette puissante armée obtint de l'électeur de Mayence le passage du pont du Rhin. Louvois ne crut pas que l'armée française pût tenir tête à des forces si imposantes, et il envoya l'ordre à Turenne d'abandonner l'Alsace, et de se contenter de défendre les passages des Vosges. Turenne se faisait

[1] Basnage, Ann. 1674, c. 52-55, p. 518, seqq. avec les deux lettres.— Hist. de Turenne, l. VI, p. 274.— Vie de Turenne. l. VI, p. 443. —La Hode, l. XXXV, p. 526 — Voltaire, Siècle de Louis XIV, t. I, p. 160. — Limiers, l. VII, p. 270.

Digitized by Google

une plus juste idée de la faiblesse d'une armée commandée par six chefs presque égaux ; il écrivit au roi pour demander la permission de rester en Alsace, déclarant qu'il prenait sur lui la responsabilité des événements ; et il l'obtint.

Les Allemands qui, après avoir passé le Rhin, étaient venus camper entre Spire et Philipsbourg, étonnés que Turenne ne leur cédât pas le terrain, le crurent plus fort qu'il n'était réellement, et résolurent d'attendre l'électeur de Brandebourg avant de l'attaquer. Cependant le manque de fourrages dans le Palatinat, que Turenne avait ruiné avec tant de rigueur, les contraignit bientôt à quitter un pays où il ne restait pas de quoi vivre. Ils repassèrent sur la droite du Rhin, et le suivirent jusqu'au pont de Strasbourg. Les magistrats de cette ville le leur livrèrent, et ils le passèrent le 25 septembre. Tout le pays leur était ouvert, jusqu'à Bergzabern : il était riche et abondant en vivres ; ils avaient au moins quarante mille hommes, et ils attendaient de jour en jour le renfort de vingt mille hommes que devait leur amener le grand électeur. Turenne, au contraire, n'avait que vingt-cinq mille hommes ; il occupait la basse Alsace, pays qu'il avait déjà épuisé par un séjour de deux mois. Il devait couvrir les deux places faibles, et néanmoins importantes, de Saverne et de Haguenau, et il ne pouvait se retirer sans que sa retraite entraînât la perte de toute l'Alsace, aussi bien que celle des deux forteresses de Brisach et de Philipsbourg, au delà du Rhin[1].

Malgré l'infériorité de ses forces, Turenne résolut d'attaquer Bournonville avant qu'il eût été rejoint par le grand électeur. Il mit son armée en marche à l'entrée de la nuit du 2 au 3 octobre ; une pluie continuelle avait rendu les chemins fangeux : elle détrempait les soldats et retardait leur marche. Sans cet obstacle, Bournonville aurait été surpris ; il n'avait point songé à défendre ou à couper les ponts jetés sur les deux petites rivières que Turenne devait passer pour venir à lui. Toutefois, quand il parut à Ensisheim après une nuit et un jour de marche, Bournonville, averti de son approche, avait enfin occupé le petit bois qui faisait la tête de sa position. Il y avait mis du canon et de l'infanterie. Le lendemain 4 octobre, dès dix heures du matin, le marquis de Boufflers, avec cinq cents grenadiers, attaqua ce petit bois ; la pluie tombait à flots, et le chemin était si abreuvé d'eau qu'on pouvait à peine s'y soutenir. Des détachements furent successivement

[1] Histoire de Turenne, t. II, l. VI, p. 280. — Vie de Turenne, l. VI, p. 449. — La Hode, l. XXXV, p. 530. — Œuvres de Louis XIV, t. III, p. 515 et suiv.

envoyés par l'une et l'autre armée à l'attaque de ce petit bois; pendant qu'on s'y battait avec acharnement, Bournonville fit un mouvement par la droite d'Ensisheim pour venir attaquer de front l'armée française, tandis que Caprara prenant un détour venait pour la charger en queue : ce double mouvement fut prévu et repoussé. Le combat se prolongea jusqu'à cinq ou six heures du soir. Les Français demeurèrent enfin maîtres du petit bois; mais ils avaient perdu deux ou trois mille hommes à cette attaque : les Allemands n'en avaient pas moins perdu en se défendant. Bournonville abandonna sa position d'Ensisheim, et se retira sous les murs de Strasbourg, où il attendit que l'électeur de Brandebourg fût venu le joindre [1].

Cet électeur n'arriva à Strasbourg que le 14 octobre, et le 18 seulement les impériaux se mirent en marche pour attaquer Turenne. Celui-ci voyait bien qui lui était désormais impossible de tenir contre des forces si redoutables, mais il voulait leur faire dissiper sans profit le reste de la belle saison. Il prenait donc une forte position, il laissait approcher les Allemands, qui, après l'avoir reconnue, se préparaient à l'y attaquer le lendemain; mais dans la nuit il en partait sans bruit, et venait occuper une autre position plus en arrière, qu'il avait étudiée d'avance; et il avait inspiré à ses soldats une confiance si entière, qu'aucun désordre n'éclata jamais dans ses retraites nocturnes; il ne s'exposa jamais à une surprise. Des renforts détachés de l'armée de Flandre, après les combats de Seneffe, lui étant arrivés les uns après les autres, il se sentait bientôt assez puissant pour défendre l'Alsace; ce fut le moment qu'il choisit pour l'évacuer, à la fin de novembre, afin de donner quelque repos à ses troupes avant de les rappeler à de nouvelles actions : il les cantonna donc dans la Lorraine allemande.

(1675.) Ainsi qu'il s'y était attendu, les impériaux prirent leurs quartiers d'hiver en Alsace, mais en les combinant de manière à bloquer en même temps Brisach et Philipsbourg. Après une campagne si longue et si pénible ils ne pensaient pas avoir plus rien à craindre de leur redoutable adversaire; ce n'était toutefois pas l'intention de Turenne de les laisser en paix. Il avait bien partagé ses troupes en petits détachements pour ôter à l'ennemi toute inquiétude, mais après peu de semaines de repos, il les fit filer derrière les montagnes des Vosges, et

[1] Histoire de Turenne, l. VI, p. 293, avec le plan de la bataille. — Vie de Turenne, l VI, p. 454. — La Hode, l. XXXV, p. 534. — Lettre du roi à Turenne, du 16 octobre. Œuvres, t. III, p. 530.

leur donna rendez-vous à Béfort, à l'autre extrémité de l'Alsace. Elles avaient dû s'avancer par des montagnes couvertes de neiges, au travers de torrents débordés, et par des chemins presque impraticables : elles se trouvérent néanmoins toutes au rendez-vous, le 27 décembre. Le lendemain, il fondit au milieu des quartiers ennemis dans la haute Alsace : ses troupes s'étendirent dans la plaine, tout prit la fuite devant elles, et il fit un grand nombre de prisonniers. Les impériaux surpris voulurent se réunir et tenir ferme derrière la rivière d'Ill, mais Turenne les poursuivit avec tant de diligence, que des corps nombreux se précipitèrent vers Bâle, où ils passèrent le Rhin. Turenne tourna ensuite vers Colmar, que l'électeur de Brandebourg avait choisi pour son quartier général, et où il comptait passer la fête des Rois. Ce fut ce jour-là même, 6 janvier 1675, qu'il vit arriver sur lui l'armée française. Les troupes demeurées sous ses ordres étaient aussi nombreuses que celles de Turenne ; sa position était excellente ; sa gauche était appuyée à Colmar, sa droite à Turkheim et à la montagne ; la petite rivière du Techt couvrait son front; mais l'une des armées était pleine de confiance, l'autre abattue et découragée ; Turkheim fut emporté par les Français : le lieutenant général Foucault qui les conduisait à cette attaque y fut tué, et le jour entier fut consommé dans ce combat. Dans la nuit suivante, les impériaux se retirèrent sur Schelestadt avec assez de désordre; ils laissaient dans Colmar trois mille malades et beaucoup d'officiers. Le lendemain ils continuèrent leur retraite, et ils ne s'arrêtèrent qu'après avoir repassé le pont du Rhin à Strasbourg. De soixante mille Allemands qui étaient entrés en Alsace peu de semaines auparavant, il n'y en eut guère plus de vingt mille qui parvinrent à se réunir sur la rive droite du Rhin [1].

Après cette campagne, la plus longue et la plus fatigante qu'une armée française eût encore faite, les troupes avaient besoin de repos. Turenne n'avait plus lieu de craindre qu'elles fussent troublées dans leurs quartiers d'hiver ; il les établit en Alsace, il obligea les magistrats de Strasbourg à s'engager de nouveau à la neutralité, et il vint retrouver le roi pour lui représenter, quoique avec modération, combien il avait été contrarié et desservi par Louvois, d'où il concluait qu'il n'était pas possible au secrétaire d'État de conduire de son cabinet les opérations

[1] Histoire de Turenne, l. VI, p. 317. — Vie de Turenne, t. VI. p. 458. — Marq. de la Fare, ch. 7, p. 205. — La Hode, l. XXXV. p. 540. — Frédéric II, Mémoires de Brandebourg, p. 119. — Limiers, t. VII, p. 271.

Digitized by Google

de la guerre. Louvois aurait peut-être été disgracié, si Condé, qui n'avait pas moins à se plaindre de lui, avait secondé Turenne; mais Condé se laissa désarmer par les supplications de l'évêque d'Autun que lui envoya le Tellier. Louis XIV se contenta de contraindre Louvois à se rendre auprès de Turenne, à s'excuser de ses manquements, et à lui demander son amitié. Le roi sentait l'immense service que lui avait rendu son général: il lui rendit tous les honneurs que pouvait admettre l'étiquette de sa cour; il l'embrassa, et le lendemain de son arrivée, il lui fit porter une grosse somme d'argent. Turenne, qui avait confié le commandement de son armée au marquis de Vaubrun pour le temps de son absence, ne tarda guère à aller la rejoindre. Il savait que les alliés se préparaient à faire dans la campagne suivante de plus vigoureux efforts; que, reconnaissant surtout combien le manque d'accord entre leurs généraux leur avait été funeste, ils avaient engagé l'Empereur à mettre à la tête de l'armée du Rhin son meilleur tacticien, Montecuculi, et qu'ils avaient promis, cette fois du moins, d'être de bonne heure en campagne. Cependant, quand Turenne rejoignit son armée le 11 mai, à Schelestadt, il se trouva prêt avant les confédérés [1].

La puissante ville impériale de Strasbourg, qui seule avait conservé sa liberté garantie par le traité de Munster, s'était engagée à la neutralité; cependant toutes ses affections étaient allemandes, et elle avait éprouvé assez de vexations de la part des Français pour que le ressentiment secondât en elle le patriotisme. Montecuculi, qui voulait porter la guerre en Alsace, avait presque obtenu des magistrats de Strasbourg la promesse qu'ils lui permettraient de passer le Rhin sur leur pont, lorsque Turenne, s'approchant rapidement de cette ville, intimida les habitants et leur fit renouveler l'engagement de maintenir leur neutralité. Montecuculi se dirigea alors vers le Palatinat, il passa le Rhin près de Spire, et il chercha à faire croire qu'il voulait attaquer Haguenau. Turenne ne s'occupa point de déjouer un projet qu'il jugeait inexécutable; et tandis que son adversaire était déjà sur la gauche du Rhin, il jeta un pont de bateaux sur ce fleuve, à Ettenheim, à quatre lieues de Strasbourg, et le 7 juin il passa avec son armée sur la rive droite, où il prit position à Willstett, de manière à couvrir également et son propre pont et celui de Strasbourg, auquel les Allemands n'auraient pu arriver qu'en lui passant sur le corps [2].

[1] Histoire de Turenne, l. VI, p. 329. — Vie de Turenne, l. VI, p. 463. — La Hode, l. XXXVI, t. IV, p. 12. [2] *Ibid.*, p. 334. — *Ibid.*, p. 469. — *Ibid.*

Les Allemands frémissaient de voir l'armée française de leur côté du fleuve ; les États plus faibles étaient frappés de terreur. Montecuculi ramena son armée sur la rive droite. Pour son honneur, pour le maintien de la confédération, il lui importait de repousser les Français sur l'autre rive ; mais il avait beau examiner leur position, malgré la supériorité de ses forces, il ne trouvait aucun point par où il pût les attaquer. Turenne, pour mieux se concentrer, fit descendre son pont jusqu'à Altenheim, à deux lieues de Strasbourg. Il lui importait de veiller de près sur cette ville, où malgré la neutralité promise, on préparait un pont de bateaux et un convoi de vivres pour l'ennemi. Il réussit à fermer le passage à l'un et à l'autre, mais pour le faire il dut s'éloigner de ses propres communications. Pendant six semaines ces deux habiles généraux cherchèrent tour à tour à se surprendre par des marches et des contre-marches, ou à se couper réciproquement des convois. Enfin, le 26 juillet, Turenne ayant reconnu la position que son adversaire avait prise à Bihel, à deux lieues de Bade, annonça à ses généraux que l'occasion favorable pour le forcer à livrer bataille, qu'il cherchait depuis le commencement de la campagne, était enfin trouvée.

Le 27 juillet au matin, le centre et la gauche de son armée occupaient déjà, près du village de Saspach, le terrain sur lequel Turenne comptait livrer la bataille ; la droite marchait pour se mettre en ligne avec eux. Montecuculi, qui s'apercevait du danger de sa position, laissait percer de l'inquiétude, et dirigeait déjà ses bagages vers la montagne. Turenne averti monta à cheval pour l'examiner d'une hauteur. Il rencontra lord Hamilton près de l'endroit où il dirigeait ses pas, qui lui dit : « Venez » par ici, on tire où vous allez. » Le vicomte lui répliqua en le suivant : « Je ne veux point être tué aujourd'hui. » Il continua son chemin et rencontra Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie, qui lui dit en tendant la main : « Jetez les yeux sur cette batterie que j'ai fait mettre » là. » Il retourna deux pas en arrière, et un boulet des ennemis tiré au hasard ayant emporté le bras de Saint-Hilaire, donna au milieu de l'estomac du vicomte. Le cheval le ramena d'où il était parti, le visage penché sur l'arçon : étant arrivé à l'endroit où il avait laissé sa compagnie, le cheval s'arrêta, et Turenne tomba mort entre les bras de ses gens après avoir ouvert deux fois les yeux. Saint-Hilaire, en voyant couler les larmes de son fils qui le croyait blessé mortellement, lui dit : « Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme [1]. »

[1] Histoire du vicomte de Turenne, l. VI, p. 363. — Lettre de mad. de Sévigné, du 22 août, n. 403, t. IV, p. 128.

La douleur des soldats, leur désir ardent de venger un chef si chéri, pouvaient encore assurer la victoire; mais deux lieutenants généraux auxquels était dévolu le commandement de l'armée, le marquis de Vaubrun et le comte de Lorges, avaient perdu la tête dans l'excès do leur douleur. Ils se prirent de querelle, et l'on eut peine à les empêcher de se battre au pistolet. Dès la nuit du 28 juillet, l'armée française se mit en marche pour repasser le Rhin au pont d'Altenheim. Si Montecuculi avait mis plus de diligence à la poursuivre, il aurait pu la détruire tout entière. Une moitié de l'armée avait déjà traversé le fleuve quand il l'attaqua le matin; l'autre se reposait sur ses armes, entre la petite rivière de Schulter et le pont, attendant qu'on lui annonçât que c'était son tour de passer : heureusement que cette infanterie aussi intelligente que brave, en voyant arriver l'ennemi, se porta au pas de course, sans avoir reçu d'ordre, sur le bord de la petite rivière, et arrêta les Allemands. Alors seulement le marquis de Vaubrun arriva, et il s'y fit tuer en cherchant à reprendre le terrain qu'il avait perdu. Le lendemain, Montecuculi, ne pouvant franchir le Schulter, se dirigea vers Strasbourg, et de Lorges acheva de faire passer le Rhin à l'armée française qu'il conduisit à Schelestadt [1].

[1] Histoire du vic. de Turenne, t. VI, p. 365. — Vie de Turenne, l. VI, p. 471. — Lettres de madame de Sévigné, du 31 juillet au 28 août, t. IV, p. 31-136. — Basnage, Ann. 1675, ch. 65, 66, p. 615. — La Hode, l. XXXVI, p. 22.— Limiers, l. VII. p. 295. — Larrey, t. V, p. 273. — La Fare, ch. 8, p. 219. — Lettre du comte d'Épinai au comte de Bussy. Strasbourg, 5 août, t. IV, de Bussy, p. 201.

CHAPITRE XXXII.

Suite de la guerre. Souffrances des peuples. Revers des Français après la mort de Turenne. Congrès de Nimègue. Nouvelles conquêtes de Louis XIV. Il recherche l'amitié de la Hollande ; il signe successivement à Nimègue la paix avec tous ses ennemis. — 1675-1679.

Jamais encore la mort d'un seul homme n'avait jeté la France entière dans le deuil comme fit celle de Turenne ; jamais le peuple et son roi, la noblesse et l'armée n'avaient reconnu avec une si profonde douleur que la perte d'un individu était un grand malheur national. « Les » blessés, » disait Fléchier dans cette oraison funèbre qui est demeurée le chef-d'œuvre de son éloquence, « les blessés pensent à la perte qu'ils » ont faite et non pas aux blessures qu'ils ont reçues ; les pères mou- » rants envoient leurs fils pleurer sur leur général mort... Chacun » choisit l'endroit qui lui paroît le plus éclatant dans une si belle vie ; » tous entreprennent son éloge, et chacun, s'interrompant lui-même » par ses soupirs et par ses larmes, admire le passé, regrette le pré- » sent, et tremble pour l'avenir. Ainsi tout le royaume pleure la mort » de son défenseur ; et la perte d'un homme seul est une calamité » publique [1]. »

Le grand général avait excité l'admiration dans la campagne de 1674, où il avait arrêté l'invasion la plus formidable avec une poignée d'hommes, et montré la supériorité du génie du capitaine sur la force aveugle de la multitude. Mais c'était l'honnête homme, bien plus que le général qu'on aimait dans Turenne ; la modestie, la probité, le désintéressement qui brillaient en lui , semblaient appartenir à un autre siècle , à un héroïsme dont le modèle était perdu. Il s'occupait avec

[1] Oraison funèbre prononcée par Esprit Féchier, depuis évêque de Nîmes, dans l'église de Saint-Eustache à Paris, le 10 janvier 1676. Collection de Dussault, t. II, p. 216.

Digitized by Google

tant de bonté de tout ce qui l'approchait, il apportait tant de soin à faire ressortir le mérite, à cacher les fautes, à consoler d'un revers, et à donner à celui qui l'avait éprouvé l'occasion de le réparer, que jamais amour n'égala celui que ressentaient pour lui tous ses officiers, ses soldats, ses domestiques. Le calme, l'empire sur lui-même, qu'on voyait toujours en lui, avaient inspiré un si haut sentiment de sa vertu, de sa perfection, que personne ne voulait convenir même de ses fautes; on se persuadait que la rigueur avec laquelle il avait traité plus d'une fois les pays ennemis était nécessaire : on fermait les yeux sur des galanteries trop longtemps prolongées, et qui n'avaient pas été sans influence sur sa conduite politique; les huguenots eux-mêmes ne voulaient voir dans l'abandon qu'il fit de leur Église qu'une erreur de son esprit, et non un calcul d'ambition. Aussi le deuil public, le deuil universel, que, dans toute la France, Louvois et son frère l'archevêque de Reims furent seuls à ne pas partager, eut-il une durée qu'on n'avait vue à la cour dans aucune autre affliction publique [1].

On jugeait diversement du chagrin qu'avait éprouvé le roi lui-même: toute grande renommée l'offusquait, et lui semblait ôter quelque chose à sa gloire personnelle. Mme de Sévigné écrivait à sa fille (le 7 août) : « On pourroit bien vous dire à quel point la perte du héros a été » promptement oubliée dans cette maison; ç'a été une chose scanda- » leuse. » Mais quand ensuite les disgrâces survinrent : « Il a fort » bien compris, dit-elle le 19 août, la perte de M. de Turenne, et » quand il rêve et rentre en lui-même, il la prend pour la cause de ce » dernier malheur [2]. » Nous avons deux lettres écrites le 29 et le 30 juillet, par Louis, au duc de Duras et au prince de Condé, pour les envoyer recueillir l'armée en retraite, qui commencent toutes deux par ces mots : « Je viens d'apprendre avec la douleur que vous pouvez » imaginer la nouvelle de la mort de mon cousin le vicomte de Tu- » renne [3]. » Il n'ajoute rien qu'on puisse prendre pour une expression de cette douleur; il est vrai qu'il avait alors des affaires bien plus pressées. Dès le lendemain de cette nouvelle, M. de Louvois proposa au roi de réparer cette perte en faisant huit maréchaux de France, au lieu d'un, c'est ce que madame Cornuel appela la monnaie de M. de

[1] Lettres de madame de Sévigné, et du comte de Bussy à elle, t. IV, p. 59 et suivantes.
[2] *Ibid.*, p. 52 et 94.
[3] Mém. militaires de Louis XIV, t. IV, p. 14 et 16.

Turenne. Louvois voulait donner cette dignité au mari de Mme de Rochefort, qu'il aimait, et il fallut pour cela en décorer en même temps les sept lieutenants généraux plus anciens que lui : c'étaient MM. de Luxembourg, de Duras, la Feuillade, d'Estrades, Navailles, Schomberg et Vivonne. Cette promotion, en avilissant en quelque sorte la première des dignités militaires, causa un mécontentement universel : il fut augmenté encore par l'insistance avec laquelle le roi exigea que les gens de plus grande qualité donnassent du Monseigneur aux maréchaux de France. Depuis que la noblesse avait perdu son vrai orgueil avec son indépendance, elle était devenue beaucoup plus chatouilleuse sur la vanité et sur les titres, et de son côté Louis XIV ne voulait de grandeur que celle qu'il avait créée: il se plaisait à humilier ceux qui croyaient tout tenir de leur naissance devant les ducs et pairs et les maréchaux de France, qui, créés par la seule faveur royale, tenaient tout de lui [1].

Ce même jour on devait, dit encore Mme de Sévigné, « partir pour » Fontainebleau, où les plaisirs devoient devenir des peines par leur » multiplicité. Tout étoit prêt; il arrive un coup de massue qui rabaisse » la joie : le peuple dit que c'est à cause de Mme de Montespan. » En effet, jusqu'alors la cour avait conservé au milieu de la guerre qui désolait l'Europe, et dans la détresse effrayante à laquelle étaient réduits tous les paysans, tous les industriels, tous les contribuables, la magnificence de ses fêtes, la prodigalité de ses dépenses, la fureur de la dissipation et du plaisir. Non-seulement la liaison du roi avec Mme de Montespan était avouée et publique, son luxe éblouissant, les diamants dont elle était couverte, attestaient que les trésors de l'État lui étaient prodigués. La duchesse de Richelieu avait persuadé à la reine de lui faire bon accueil, plutôt que de demeurer à la cour humiliée et méprisée devant la maîtresse. Chaque jour, le roi, la reine, Mme de Montespan, avec quelques courtisans, quelques hommes souvent parvenus de très-bas lieu, mais qui pouvaient perdre, et qui savaient gagner, comme Dangeau, Gourville, Langlée, prenaient place à un jeu ruineux, effroyable, où les milliers de louis passaient rapidement d'une main à l'autre : toutefois, ils finissaient toujours par arriver à ces hommes froids, calculateurs, que rien ne pouvait distraire, et qui s'enrichissaient de la ruine de tous [2].

[1] Lettres de mad. de Sévigné, du 31 juillet et 19 août, t. IV, p. 37 et 95.

[2] Lettre de mad. de Sévigné, du 29 juillet 1676, t. V, p. 126 : « A trois heures,

Louis avait déjà eu deux fils et une fille de Mme de Montespan, qui tous trois avaient été légitimés en décembre 1673 [1] ; dans cet acte cependant la mère n'était pas nommée, et Mme de Montespan avait soigneusement dérobé ses couches à la connaissance du public. Elle voulait que les enfants du roi fussent élevés avec le plus grand mystère, et elle avait fait accepter cette tâche à une femme de cinq ans plus âgée qu'elle, mais non moins belle, non moins spirituelle, et dont la vertu et la réputation étaient sans taches; c'était la petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné, l'ami de Henri IV, et son historien. Constant d'Aubigné, fils d'Agrippa et père de cette jeune personne, s'était si bien ruiné par son inconduite que sa fille était née et avait vécu dans l'indigence. Elle avait accepté comme une ressource, dans son absolu dénûment, la main du poëte burlesque Scarron, homme issu d'une bonne famille de robe, mais qui, à la suite de ses désordres, était demeuré tout à coup perclus de tous ses membres, et qui au milieu de souffrances aiguës avait conservé un fonds inépuisable de gaieté bouffonne et souvent cynique. Françoise d'Aubigné fit alors abjuration de la réforme dans laquelle elle avait été élevée; mariée à seize ans (avril 1651) à un homme perclus de tous ses membres, veuve en octobre 1660, à vingt-cinq ans, sans avoir jamais été sa femme, elle se trouvait réduite à n'avoir plus de quoi vivre. Elle avait perdu un beau nom pour en prendre un que les bouffonneries et même les bassesses du poëte burlesque avaient rendu ridicule, et pourtant elle avait été introduite dans la plus haute société, et elle s'y était fait une ré-

» le roi, la reine, Monsieur, Madame, Mademoiselle, tout ce qu'il y a de princes et » de princesses, Mme de Montespan, toute sa suite, tous les courtisans, toutes les » dames, enfin ce qui s'appelle la cour de France, se trouve dans ce bel apparte- » ment du roi que vous connoissez. Tout est meublé divinement, tout est magni- » fique. On ne sait ce que c'est que d'y avoir chaud ; on passe d'un lieu à l'autre » sans faire presse nulle part. Un jeu de reversi donne la forme, et fixe tout. Le » roi est auprès de Mme de Montespan, qui tient la carte ; Monsieur, la reine, et » Mme de Soubise. Dangeau et compagnie, Langlée et compagnie : mille louis sont » répandus sur le tapis, il n'y a point d'autres jetons. Je voyois jouer Dangeau, et » j'admirois combien nous sommes sots au jeu auprès de lui. Il ne songe qu'à son » affaire, et gagne où les autres perdent, il ne néglige rien, il profite de tout, il » n'est point distrait, en un mot sa bonne conduite défie la fortune ; aussi les deux » cent mille francs en dix jours, les cent mille écus en un mois, tout cela se met » sur le livre de sa recette. Il dit que je prenois part à son jeu, de sorte que je fus » assise très-agréablement et très-commodément. »

[1] Isambert, Lois françaises, t. XIX, p. 124. Sous les noms de Louis Auguste, duc du Maine, Louis César, comte de Vexin, et Louise Françoise, de Nantes.

putation de vertu autant que de raison, d'esprit et de beauté. C'est dans cette situation que Mme de Montespan la chercha pour en faire la gouvernante de ses enfants, place que Mme Scarron n'accepta, en 1669, que sur la demande formelle du roi; car elle voulait bien, disait-elle, donner ses soins aux enfants du monarque, mais non aux bâtards de la maîtresse [1]. Six années s'étaient écoulées dès lors : le roi, qui avait eu d'abord de la répugnance pour Mme Scarron, qu'il croyait précieuse et pédante, avait pris goût à sa société ; ses enfants, auxquels la gouvernante donnait les soins les plus tendres, l'aimaient comme une mère ; à cette époque elle venait de conduire l'aîné, qu'on nommait le duc du Maine, et qui était boiteux, à Baréges, pour consulter un médecin célèbre. Le 4 février de cette même année, elle avait acheté la terre de Maintenon dont elle prit le nom : mais la cour commençait à pénétrer tous ces secrets ; la curiosité et la médisance étaient vivement excitées par la position bizarre du roi, dans l'espèce de harem qu'il s'était formé, entre la reine, Mme de Montespan et Mme Scarron. Mlle de la Vallière n'avait pu y tenir plus longtemps : elle était entrée aux Carmélites le 2 juin 1674, et elle y fit profession le 4 juin 1675. Dans une lettre de Mme de Sévigné, à moitié remplie de détails sur la mort de Turenne, du 7 avril 1675, elle dit à sa fille (nous mettons les noms propres au lieu de chiffres) : « Je veux vous faire voir un petit » dessous de carte qui vous surprendra, c'est que cette belle amitié » de Mme de Montespan et de son amie qui voyage (Mme de Maintenon), » est une véritable aversion depuis près de deux ans ; c'est une aigreur, » c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir. Vous demandez » d'où vient cela? c'est que l'amie est d'un orgueil qui la rend révoltée » contre les ordres de Mme de Montespan. Elle n'aime pas à obéir, elle » veut bien être au père, mais non pas à la mère : elle fait le voyage » à cause de lui, et point du tout pour l'amour d'elle ; elle rend » compte à l'un et point à l'autre. On gronde l'ami d'avoir trop d'amitié pour cette glorieuse, mais on ne croit pas que cela dure [2]. » Cela dura cependant tout le reste de la vie du grand monarque, et cette intrigue de sérail eut une constante influence sur sa destinée et sur celle de la France.

Comme si la magnificence des fêtes, la prodigalité envers une maîtresse, le jeu le plus désordonné, ne suffisaient pas pour embarrasser

[1] Mém. de Maintenon, par la Beaumelle, t. I et II.
[2] Lettres de Sévigné, t. IV, p. 51.

des finances déjà épuisées par la guerre, le roi s'abandonnait toujours plus à la passion de bâtir, passion qui demande des sacrifices toujours croissants, et où les travaux d'une année ne font qu'élargir la base sur laquelle s'élèveront les travaux de l'année suivante. Les revenus de l'État étaient loin de suffire à couvrir des dépenses si ruineuses, encore qu'ils se fussent fort augmentés par les progrès de l'agriculture et du commerce. Il fallait au roi de l'argent, et aucune pitié pour le contribuable, aucun respect pour les droits acquis et les priviléges des provinces, n'arrêtaient jamais Louis XIV : un impôt venait s'ajouter à un autre impôt ; le pauvre paysan, qui ne pouvait payer, était soumis à des exécutions militaires : tout son fonds d'agriculture était saisi, était vendu, et sa ruine retombait encore sur ses voisins qui devaient payer pour lui ; car la taille devait se retrouver tout entière. La paroisse était solidaire pour chaque taillable, et la province l'était pour la paroisse [1].

[1] A cette époque même, Locke, voyageant en France pour sa santé, écrivait chaque soir son journal, qui a été récemment publié : mieux qu'aucun autre auteur, il fait connaître l'état réel du pays. Il remarque, en se rendant d'Avignon à Tarascon, qu'en quittant les États du pape la vallée cessait d'être bien cultivée, quoique également fertile, « mais les taxes modérées et l'exemption du logement des gens de guerre avaient entretenu plus d'industrie chez les sujets du pape que chez ceux du roi. » A Montpellier, le 1er mai 1676, on lui avait dit que le fermage des terres avait diminué de moitié dans les dernières années, à cause de la pauvreté du peuple. Les taxes enlèvent aux marchands et aux artisans près de la moitié de leurs gains. Les terres nobles en Languedoc, quel que soit leur tenancier, sont exemptes de taxes ; aussi se vendent-elles le double, ou deux tiers plus que les autres. Dans d'autres parties de France, c'est au contraire la personne non la terre qui est affranchie : le noble ne paye rien, à quelque classe qu'appartienne la terre qu'il possède. The life of John Locke, with extracts from his correspondance and Journal, by lord King. 2 vol. in-8°, 1830, t. I, p. 129 Au mois de juillet 1678, le même voyageur philosophe traversait le Poitou, il remarquait le grand nombre de ces pauvres et basses maisons qui tombaient en ruines, d'où il concluait que la population décroissait en France : cependant la campagne était encore toute cultivée. Les châteaux de la noblesse présentaient également des marques de pauvreté et de décadence. Dans les villes, on se lamentait surtout de l'oppression du logement des gens de guerre. Un pauvre libraire de Niort se plaignait d'avoir eu pendant trois mois et demi deux soldats à loger, auxquels il donnait trois repas de viande par jour, tandis qu'il en avait rarement un pour lui-même. Les soldats français avaient alors deux sols par jour de paye, et le pain, qui valait un sol de plus. Le roi les prenant de force ne se croyait pas tenu de les mettre plus à leur aise, mais les Suisses qui servaient avec eux, et qu'il avait fallu séduire par une haute paye, avaient cinq sols et le pain : la monnaie était alors à peu près deux fois plus forte qu'aujourd'hui. Les vignerons du voisinage de Bordeaux, gagnaient sept sols par jour, les femmes trois sols ; leur nourriture était du pain de seigle et de l'eau ; rarement ils mettaient un morceau de viande dans leur pot, tout au plus quelque-

Toutes les transactions se trouvaient atteintes par l'impôt du timbre, établi en mars 1673, et modifié l'année suivante: le tabac avait été soumis au monopole de la gabelle le 27 septembre 1674; les droits d'échange avaient été rendus égaux aux droits de vente; les droits de francs-fiefs avaient été régularisés et rendus permanents; enfin, en décembre 1674, le roi avait fait un emprunt de dix-huit millions, en créant un million de rentes [1].

Les impôts sur les échanges et sur les francs-fiefs atteignaient aussi la noblesse; on l'avait fait de plus contribuer largement sous prétexte de vérifier ses titres; enfin on l'appelait à faire pour la guerre une dépense excessive: car, quoique les emplois militaires fussent richement payés, les gentilshommes faisaient à leurs frais, et les courtisans faisaient avec un luxe au-dessus de leurs moyens, leurs équipages de campagne, pour lesquels ils s'endettaient presque tous, et qu'ils perdaient le plus souvent si l'armée éprouvait quelque revers; aussi voit-on, par les lettres de Mme de Sévigné, combien la guerre mettait son fils mal dans ses affaires.

Le clergé était à son tour atteint de diverses manières: quoiqu'on lui laissât la faculté de se taxer lui-même par des dons gratuits, le roi, en ménageant habilement sa faveur aux prélats les plus influents, avait l'art de lui faire promettre plus qu'il ne pouvait donner. Les deux tiers du royaume environ étaient soumis à la régale: c'était un droit que s'attribuait la couronne, pendant la vacance d'un évêché, de nommer à tous les bénéfices qui en dépendaient; mais les provinces de Languedoc, Guienne, Provence et Dauphiné se prétendaient exemptes de la régale. Louis rendit un édit, le 10 février 1673, qui les y soumettait comme les autres. Ce fut, pour les évêques de ces provinces, l'objet de réclamations énergiques; les évêques d'Alais et de Pamiers, qui s'étaient déjà distingués par leur opposition au formulaire, furent aussi parmi les plus zélés dans leur opposition à cet empiétement de l'autorité civile sur les nominations ecclésiastiques, et, cette fois, ils furent appuyés par le pape Innocent XI; mais le corps de l'église gallicane soutint avec peu de zèle un privilége qu'il ne partageait pas [2]. Pour lui donner en retour quelque satisfaction, et plus

fois ils achetaient les entrailles, rebut des boucheries. Les paysans de Saintonge et d'autres parties de France étaient bien plus misérables encore. *Ibid.*, p. 144-148.

[1] Isambert, Lois françaises, t. XIX, p. 89. 135, 145, 128, 100 et 151.

[2] *Ibid.*, p. 67. — La Hode, l. XXXV, p. 543.

encore en raison de l'intolérance du monarque, qui regardait comme une rébellion une croyance différente de la sienne, les vœux des jésuites contre les jansénistes, et ceux des catholiques contre les huguenots, furent accueillis avec la plus haute faveur. Ces derniers surtout voyaient paraître chaque jour de nouveaux édits contre eux: les garanties accordées par l'édit de Nantes leur étaient enlevées l'une après l'autre; on les éloignait de toutes les charges, de tous les emplois, et jamais ils n'avaient un procès contre un catholique sans le perdre, quelque évident que fût leur bon droit [1].

L'augmentation des impôts, dans les pays d'états, présentait un peu plus de difficultés. En vertu des traités qui avaient réuni ces provinces à la couronne, aucune contribution ne pouvait y être perçue sans être sanctionnée par les députés de la province; mais le roi ne tenait guère compte de ces privilèges. Il s'adressait bien aux états pour leur demander des dons gratuits, et les lettres de Mme de Sévigné nous font voir comment la noblesse, en Bretagne et en Provence, était entraînée à promettre au delà de ses moyens; comment toutes les faveurs de la cour, toutes les récompenses étaient réservées aux gouverneurs et aux lieutenants généraux qui engageaient les états à faire les sacrifices les plus disproportionnés à leurs ressources. Après que ceux-ci avaient joué leur rôle, après que les députés de la province avaient, par patriotisme ou par désir de plaire, dépassé toutes les prévisions, aussi bien que les moyens de leurs commettants, on voyait arriver quelque édit qui venait ajouter à ce fardeau si lourd quelque contribution nouvelle.

Telle fut, au commencement de l'année 1673, l'introduction de la ferme des tabacs et de celle du papier timbré. Les pays d'états ne s'y soumirent pas paisiblement : à Bordeaux, le peuple soulevé pilla les bureaux du timbre, assomma quelques-uns des commis, et mit en pièces un conseiller qui voulait apaiser les mutins. Le maréchal d'Albret, gouverneur de la province, rassembla un certain nombre de gentilshommes et quelques compagnies de soldats pour tenir tête aux séditieux; mais il reconnut bientôt qu'il ne pouvait lutter contre la ville entière, qui s'armait au cri de *vive le roi sans impôts!* Il harangua les bourgeois avec douceur: il promit une amnistie, il promit que l'impôt, s'il était contraire aux privilèges de la province, serait retiré, et il parvint enfin à dissiper l'émeute. Mais Louis ne regardait son

[1] Hist. de l'édit de Nantes, l. XV, t. IV, p. 286. — La Hode, l. XXXV, p. 545.

amnistie comme valable qu'autant que la nécessité le contraignait. Il attendit la fin de la campagne, et rappelant alors du Roussillon les troupes qui gardaient la frontière, au nombre de douze mille hommes, il les mit en garnison à Bordeaux : aussitôt un conseiller et un lieutenant criminel, qui avaient paru prendre la défense de leurs compatriotes, furent cassés, un jurat étranger fut introduit dans la magistrature de la ville : sur cette violation des priviléges de Guienne, la révolte éclata de nouveau ; c'est ce que voulait l'autorité, car elle était désormais en état de la dompter ; les soldats mirent les mutins en fuite, ils furent logés à discrétion chez les bourgeois ; plus de six cents familles émigrèrent ; le commerce fut suspendu ; douze cents vaisseaux étrangers partirent sur leur lest d'un port désormais ruiné ; les priviléges de la province furent abolis, les impôts rétablis, les bourgeois désarmés ; le parlement enfin fut transporté à Condon, la cour des aides à Libourne, et la chambre des comptes à Agen [1].

Le soulèvement occasionné par l'impôt du timbre, par celui du tabac et par un autre sur la marque de la vaisselle d'étain, éclata en même temps dans d'autres parties du royaume : à Toulouse, le peuple avait attaqué les receveurs et les commis de ces impôts, et les avait forcés à s'enfuir ; à Limoges il les avait pendus, et à Nevers il avait pillé et brûlé le bureau des formules ; mais la sédition ne prit nulle part un caractère plus grave qu'en Bretagne. Cette province, qui se regardait comme librement réunie par un mariage et non comme conquise, tenait avec d'autant plus d'obstination à ses priviléges qu'elle était habitée par une race d'hommes séparée par ses mœurs, ses habitudes, son costume, du reste de la France, et qui, pour la plus grande partie, n'entendait pas le français. Le gouverneur de la province était alors Charles d'Albret, duc de Chaulnes, troisième fils de ce Cadenet, frère de Luynes, que Louis XIII avait élevé à de si grands honneurs. Il avait été déjà deux fois ambassadeur à Rome : l'amitié de Mme de Sévigné pour lui et pour sa femme a prévenu en leur faveur la majorité des lecteurs ; cependant il ne montra dans le gouvernement de Bretagne ni prudence, ni loyauté, ni modération. La sédition contre les nouveaux impôts avait éclaté en même temps au mois de mars à Rennes et à Nantes ; le duc de Chaulnes, dans la dernière de ces villes,

[1] Basnage. Hist. des Provinces-Unies. ann., 1675, ch. 50, page 604. — La Hode l. XXXVI, t. IV, p. 2. — Limiers, t. VII, p. 307.

le marquis de Coetlogon, dans la première, voulurent d'abord la réprimer avec orgueil et dureté : ils firent tirer sur le peuple ; ils tuèrent une quarantaine de mutins, ils en firent emprisonner autant, mais leurs rigueurs soulevèrent toute la province : Morlaix, Quimper-Corentin, Dinant, s'insurgèrent comme les deux capitales ; tous les paysans de la basse Bretagne s'armèrent en même temps ; beaucoup de receveurs, beaucoup de commis des nouveaux impôts furent tués, beaucoup de bureaux furent brûlés ; M. de Chaulnes, qui avait fait armer les gentilshommes, fut contraint de s'enfermer au fort Louis ; la duchesse, demeurée à Rennes, était comme assiégée dans sa maison, les pierres pleuvaient dans son jardin ; les gentilshommes qui avaient pris parti pour le gouvernement étaient considérés comme traîtres à la province ; tous ceux que les insurgés pouvaient arrêter étaient pendus aux clochers l'épée au côté. Le duc de Chaulnes se résolut enfin à publier le retrait de ces gabelles si odieuses, et une amnistie générale [1].

Mais ce n'était de sa part qu'une déception : il voulait attendre que la fin de la campagne permît de faire agir les troupes à l'intérieur ; et en effet, au mois d'octobre, on les vit arriver de toutes parts pour punir et dévaster la province. Alors les exécutions commencèrent avec une incroyable rigueur ; les malheureux *bonnets bleus*, ou paysans bretons, qui ne savaient pas un mot de français, se jetaient à genoux, par bandes de quarante ou cinquante, quand ils voyaient approcher les soldats, en criant *mea culpa;* on ne laissait pas de les pendre. M. de Chaulnes, entré à Rennes avec MM. de Forbin et de Vins, et quatre mille hommes de troupes provençales, n'oubliait aucune des injures qu'on lui avait dites. Il commença par faire prendre vingt-cinq ou trente hommes à l'aventure qu'il fit pendre [2]. Les lettres de Mme de Sévigné, qui était alors aux Rochers, près de Rennes, nous peignent l'état de la Bretagne, sa patrie, avec une naïveté d'autant plus effrayante que la grande dame ressentait peu de sympathie pour les hommes qu'on abandonnait aux bourreaux. « Cette province a grand tort, dit-elle ; mais elle est rudement punie, et au point de ne se remettre jamais [3]... Il y a présentement cinq mille hommes à Rennes, car il en est venu encore de Nantes. On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois,

[1] Limiers, l. VII, p. 305. — Daru, Hist. de Bretagne, t. III, p. 340. — Lettres de madame de Sévigné, t. IV, du 3 juillet, p. 4, et du 24 juillet, p. 21.
[2] Lettre de mad. de Sévigné, du 26 octobre, t. IV, p. 231.
[3] *Ibid.*, p. 231.

» et si on ne trouve point cette somme dans vingt-quatre heures » elle sera doublée et exigible par les soldats. On a chassé et banni » toute une grande rue, et défendu d'en recueillir les habitants » sous peine de la vie ; de sorte qu'on voyoit tous ces misérables, » femmes accouchées, vieillards, enfants, errer en pleurs au sortir de » cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture ni de quoi » se coucher. Avant-hier on roua un violon qui avoit commencé la » danse et la pillerie du papier timbré ; il a été écartelé après sa mort, » et ses quatre quartiers exposés aux quatre coins de la ville [1]... Si » vous voyiez l'horreur, la détestation, la haine qu'on a ici pour le » gouverneur, vous sentiriez bien plus que vous ne faites la douceur » d'être aimés et honorés partout. Quels affronts! quelles injures! » quelles menaces! quels reproches, avec de bonnes pierres qui vo- » loient autour d'eux [2]... Il fut hier roué vif un homme à Rennes » (c'est le dixième), qui confessa d'avoir eu dessein de tuer ce gouver- » neur ; pour celui-là, il méritoit bien la mort... On vouloit, en exi- » lant le parlement, le faire consentir, pour se racheter, qu'on bâtit une » citadelle à Rennes ; cette noble compagnie voulut obéir fièrement et » partit plus vite qu'on ne vouloit, car tout se tourneroit en négocia- » tions ; mais on aime mieux les maux que les remèdes [3]... M. de » Harlay demanda trois millions aux états, chose qui ne s'est jamais » donnée ; ils promirent d'abord, comme des insensés, de les donner, » et en même temps M. de Chaulnes proposa de faire une députation » au roi pour l'assurer de la fidélité de la province et de l'obligation » qu'elle lui avoit d'avoir bien voulu envoyer des troupes pour la » remettre en paix, et que sa noblesse n'a eu aucune part aux désordres » qui sont arrivés. M. de Saint-Malo se botta aussitôt pour le clergé, » Tonquedec vouloit aller pour la noblesse ; mais M. de Rohan, pré- » sident des états, a voulu aller, et un autre pour le tiers [4]. » Pendant ce temps, on continuait à rouer et à pendre, on envoyait par centaines les malheureux aux galères ; de nouveaux cavaliers arrivaient en Bretagne pour y vivre comme dans un pays de conquête, et quand la députation revint de Paris elle ne rapporta aucune grâce ; elle dit seulement « que S. M. est contente de la Bretagne et de son présent ; qu'il

[1] Lettre du 30 octobre, p. 236.
[2] Lettre du 6 novembre, p. 244.
[3] Lettre du 13 novembre, p. 260.
[4] Lettre du 17 octobre, p. 265.

» a oublié le passé, et que c'est par confiance qu'il envoie ici huit mille
» hommes, comme on envoie un équipage chez soi quand on n'en a
» que faire [1]. »

Tels étaient pour la France les fruits de la guerre, de la prodigalité de la cour et du despotisme. Parmi les confédérés, les souffrances n'étaient pas moins cruelles; car au fardeau des taxes et du mauvais gouvernement, ils devaient joindre encore le malheur d'être exposés à la rapacité, aux caprices et à la cruauté d'ennemis vainqueurs, quelquefois irrités, et toujours insolents. Les alliés semblaient plus puissants que la France contre laquelle ils s'étaient unis ; mais chaque État cherchant à se dérober à sa part du fardeau commun, jamais les troupes de tous n'étaient prêtes en même temps, jamais l'argent ou les convois n'arrivaient lorsqu'ils étaient promis, jamais le secret n'était observé entre tant de conseils divers, et jamais tous ces princes indépendants ne voulaient se prêter à l'obéissance. Chacune des trois puissances principales était en outre menacée dans ses propres foyers. Louis avait excité Michel Abaffi, prince de Transylvanie, à recommencer les hostilités contre l'Empereur, lequel était bien plus occupé des persécutions qu'il exerçait contre les protestants de Hongrie que de sa guerre contre la France. Deux cent cinquante pasteurs protestants avaient été appelés à Presbourg et enlevés à leurs troupeaux : on les avait accablés de coups, traînés de prisons en prisons, condamnés aux plus rudes travaux forcés, en leur retranchant la nourriture ; la plupart moururent à la peine ; il en restait quarante et un qu'on envoya à Naples pour y servir sur les galères d'Espagne ; il n'en survivait plus que vingt-sept, le 5 septembre, quand l'amiral Ruyter, en retour de l'aide qu'il venait apporter au vice-roi, obtint leur liberté, et sauva ces derniers entre tant de malheureux martyrs, de tous les supplices auxquels leurs frères avaient succombé [2].

L'Espagne, tombée au dernier degré de l'indolence et du vice, sans avoir rien perdu de son orgueil, n'avait plus à la tête de ses conseils que des intrigants avides de faire fortune. Toute la noblesse s'écartait des affaires publiques pour lesquelles elle ne ressentait plus que du dégoût ; mais à son tour, par ses déréglements, elle faisait honte à la nation entière. La régente Marie-Anne d'Autriche était ouvertement brouillée avec don Juan d'Autriche, fils naturel de son mari, qui jouissait

[1] Lettres des 24 et 27 novembre, et du 8 décembre, p. 274, 276, 284, 291.
[2] Basnage, ad ann. 1675, c. 87-94, p. 636-642.

de plus de popularité qu'elle. Ils se disputaient l'un à l'autre la bienveillance de Charles II qui approchait de l'âge où la loi le déclarait majeur, mais qui ne devait jamais atteindre une vraie virilité d'esprit ou de caractère. L'oppression croissante d'une administration absurde soulevait les provinces; mais tout l'argent, qu'on arrachait au peuple par des moyens ruineux, ne mettait jamais le gouvernement d'Espagne en état de remplir les engagements qu'il avait pris envers ses alliés; presque en toute occasion, les Hollandais devaient payer pour lui [1].

Les Provinces-Unies, qui devaient soutenir le fardeau des autres en sus du leur propre, étaient accablées d'une telle charge : à d'immenses armements maritimes, elles avaient dû joindre une armée de terre tout à fait disproportionnée avec leur population; quatre d'entre elles avaient été envahies et dévastées par l'ennemi ; elles avaient dû payer des contributions énormes, relever leurs digues détruites, leurs fortifications renversées. La Hollande et la Zélande avaient arrêté l'invasion de l'ennemi par des inondations, mais elles avaient ainsi sacrifié tous les produits de leurs campagnes. Pour achever leur détresse, elles voyaient leur liberté menacée par le défenseur même qu'elles s'étaient donné. Le prince d'Orange avait cédé à l'ambition vulgaire d'être un petit roi, plutôt que le chef d'un grand peuple. En accablant les de Witt, il avait écrasé l'aristocratie qui se signale toujours dans les républiques par son attachement aux institutions antiques; il était le chef de la démocratie qui toujours est la première à vouloir innover, parce qu'elle est la première à souffrir de l'ordre quelconque, tel qu'il existe. Les partisans du prince commençaient à répandre dans le bas peuple que, pour sauver la patrie, il fallait lui donner un roi qui ne fût pas gêné par la nécessité de consulter sans cesse les conseils nationaux. Ces intrigues allèrent si loin, qu'au commencement de janvier 1675, la province de Gueldre offrit au prince d'Orange la souveraineté absolue de cet État avec le titre de duc; le comté de Zutphen suivit son exemple : la province d'Utrecht lui conseilla d'accepter cette offre. Celles de Groningue et de Frise avaient leur stathouder particulier; aussi le prince ne s'adressa point à elles, non plus qu'à celle d'Over-Yssel ; mais il consulta celles de Hollande et de Zélande qui parurent d'abord très-partagées ; elles finirent par conseiller à leur chef de ne point accepter la souveraineté qui lui était offerte, mais elles le firent avec des ménagements infinis,

[1] Basnage. Annales, 1675, ch. 85, p. 631. — La Hode, l. XXXVI, p. 3. — History of Spain, b. IV, ch. 2, t. V, p. 105.

sans réussir cependant à calmer ainsi le ressentiment du stathouder; et sans oser se refuser à étendre ses prérogatives au point de mettre dans le plus grand danger la liberté de la république [1].

Pendant que Turenne vivait encore, et qu'il se préparait à porter la guerre sur la rive droite du Rhin, Condé commandait l'armée des Pays-Bas, et Louis XIV vint l'y joindre le 15 mai. Son but était de réduire à sa dépendance l'évêché de Liége, sur lequel il crut, ou feignit de croire que les confédérés avaient des desseins. Les Français firent donc entrer, par surprise, une garnison dans la citadelle de Liége; ils assiégèrent ensuite Dinant, qui se rendit le 29 mai, puis Huy, qui capitula le 7 juin, et enfin Limbourg, qui ouvrit ses portes le 21 juin. Louis XIV ne trouvait pas que ces petites conquêtes eussent assez d'éclat pour mériter sa présence: il quitta son armée le 17 juillet pour retourner à Versailles ; il obligea en même temps le prince de Condé à s'affaiblir pour envoyer un fort détachement en Alsace, et dès lors il ne se fit plus rien en Flandre jusqu'à la fin de cette campagne [2].

Mais au moment où l'armée des Pays-Bas s'arrêtait, la retraite et les désastres commençaient pour celle d'Alsace. Turenne avait été tué le 25 juillet ; l'armée avait repassé le Rhin le 28 ; le maréchal de Duras, l'un des huit de la nouvelle promotion, vint en prendre le commandement, et la plaça derrière l'Ill, en sorte que, quoique Montecuculi fût rentré en Alsace par le pont du Rhin près de Strasbourg, il ne put pas s'y avancer davantage, et moins encore pénétrer jusqu'en Lorraine. D'ailleurs, il laissait à une autre armée le soin de prendre l'offensive plus à sa droite, entre le Rhin et la Moselle. Le duc de Zell, l'évêque d'Osnabruck son frère, et le duc de Lorraine, avec une armée de vingt-six mille hommes, assiégeaient Trèves, pour y rétablir l'électeur que la France avait dépossédé. Vignori, gouverneur de Trèves, avait une nombreuse garnison. Le maréchal de Créqui, qui avait une bonne armée, vint occuper le camp de Konds-Saarbruck, au confluent de la Saar avec la Moselle. Il y prit une position qu'il jugea forte, et il convint avec Vignori qu'au moment où il serait attaqué, ce commandant ferait une puissante sortie, et prendrait les ennemis par derrière. Le

[1] Basnage, Annales, 1675, ch. 1-15, p. 564-580. — Sir W. Temple's Memoirs, t. II, p. 304.

[2] Mémoires militaires de Louis XIV (Grimoard), tome IV. page 5. — Basnage, Annales, 1675, ch. 55, p. 607. — La Hode, t. XXXVI, p. 8-12. — Lettre du roi au comte d'Estrades. Œuvres de Louis XIV. t. IV, p. 9.

Digitized by Google

11 août, il fut attaqué en effet; mais au moment où Vignori se mettait à la tête de sa garnison, il fut tué par une chute de cheval, et la sortie fut manquée. On assure au reste que Créqui, égaré par sa présomption, et ne voulant écouter les conseils de personne, avait commis faute sur faute, qu'il avait imprudemment envoyé sa cavalerie au fourrage, qu'il n'avait pas suffisamment gardé le pont de Konds-Saarbruck, ni reconnu deux gués en amont et en aval de ce pont; qu'il se laissa surprendre avant d'arriver sur la place qu'il avait choisie pour le champ de bataille. Les ennemis, fondant sur lui par le pont et les deux gués qu'il avait négligés, se trouvèrent au milieu de son camp avant qu'il eût achevé d'en tirer ses troupes. Tout s'enfuit vers Metz ou vers Thionville; les bagages, les tentes, les canons, les drapeaux tombèrent au pouvoir des ennemis avec un grand nombre de prisonniers; l'armée, qui comptait quinze ou dix-huit mille hommes, fut entièrement dissipée; et Créqui n'ayant pu rallier ses soldats, entra lui cinquième dans Trèves, déterminé à s'y défendre à toute outrance, et à s'y faire tuer pour effacer la honte de sa défaite [1].

La résistance de Trèves fut en effet héroïque: elle se prolongea au delà de tout ce qu'on pouvait attendre d'une ville qui n'était point forte. Créqui, en repoussant les assauts, en conduisant les sorties, donna l'exemple d'une valeur désespérée. Le sentiment du blâme qu'il avait encouru changea son caractère; dans le reste de sa carrière on n'eut plus à lui reprocher l'imprudence ou la présomption qui avaient causé son désastre à Konds Saarbruck. Il développa, au contraire, les talents et les vertus d'un grand capitaine; mais avant d'avoir recouvré sa réputation, il songeait moins encore à défendre Trèves qu'à se faire tuer. Les officiers de sa garnison ne crurent pas juste de se sacrifier eux-mêmes, avec tant de braves gens qui l'avaient si vaillamment secondé, et avec tous les habitants d'une grande ville, au désespoir d'un homme tourmenté par le remords. Une grande brèche étant faite au corps de la place dont tous les dehors étaient déjà enlevés, il refusa encore, le 5 septembre, la capitulation honorable qui lui était offerte. Alors ses officiers la signèrent sans lui. Créqui demeura prisonnier de guerre avec quelques braves qui, ne voulant y prendre aucune part, continuèrent à se défendre dans une église. Les officiers, qui avaient capitulé

[1] Basnage. Ann., 1675, ch. 60. p. 610. — La Hode, t. XXXVI, p 27. — Mém. militaires de Louis XIV. t. IV, p. 8. — Lettre du roi au prince de Condé, *ib.*, p. 18. — Lettre de mad. de Sévigné, du 19 août, t. IV, p. 94. — Limiers, l. VII, p. 298

sans leur chef, furent poursuivis avec toute la rigueur des lois militaires; leur chef eut la tête tranchée, d'autres furent dégradés ou bannis, et ceux qui n'étaient pas gentilshommes tirèrent au sort pour être pendus [1].

Quinze jours après la prise de Trèves, Charles IV, duc de Lorraine, mourut dans un village de ce diocèse, à l'âge de soixante et onze ans. Il avait été opprimé et dépouillé par Louis XIII et par Louis XIV : aucun prince n'avait éprouvé de plus criantes injustices, aucun n'avait plus repoussé par sa mauvaise conduite l'intérêt que son sort était fait pour exciter. Son neveu, alors âgé de trente-deux ans, s'était déjà distingué au service de l'Empereur dont il fut un des plus grands généraux. Dès lors on le désigna par le titre de Charles V, duc de Lorraine. Jamais cependant il ne rentra dans ses États, n'ayant pas voulu accepter le traité de Nimègue qui les lui aurait rendus sans indépendance [2].

La guerre s'était allumée sur toutes les frontières. Le comte de Schomberg fut chargé d'attaquer l'Espagne du côté du Roussillon. Il était protestant, et, après Turenne, c'était le meilleur général qu'eût la France. Louis XIV avait voulu l'engager à se faire catholique pour obtenir le bâton de maréchal, mais il avait refusé d'acheter les honneurs au prix de sa conscience ; le roi avait cédé, et l'avait compris dans la promotion des huit maréchaux. Ce fut le dernier huguenot que Louis XIV consentit à décorer ainsi. On ne lui donna pour cette campagne que peu de soldats et peu de moyens ; cependant il se rendit maître de Figuières, d'Ampurias, de Bellegarde, et d'un grand nombre de petites villes et de châteaux fortifiés. La plus grande difficulté fut de contenir les miquelets, volontaires adroits et hardis de Catalogne, qui unissaient au zèle pour la défense de leur pays ce goût d'aventures et de brigandage qui semble inné chez les Espagnols [3].

Une nouvelle arène pour les combats s'était ouverte en Sicile, par la révolte de Messine, au mois d'août 1674. Cette ville avait conservé sous la monarchie espagnole les droits d'une république plutôt que d'une municipalité. A la tête de son gouvernement était une seigneurie

[1] Basnage, ch. 61, p. 611. — Lettre du marq. de la Troche au comte de Bussy, 12 sept. 1675, t. IV, p. 224. — Lettre de mad. de Sévigné, du 20 sept., t. IV, p. 169. — La Hode, l. XXXVI, p. 28. — Larrey, t. IV, p. 281.

[2] Vie de Charles V, duc de Lorraine, l. II, p. 193. — Basnage, ch. 63, p. 613. — La Hode, l. XXXVI. p. 29.

[3] Basnage, ch. 58, page 609. — La Hode, l. XXXVI, p. 30. — Limiers, l. VII, page 300.

ou sénat de six membres, quatre nobles et deux citoyens, élus par ces deux corps, et assistés par les conseils des vingt métiers, entre lesquels était répartie la bourgeoisie. Un gouverneur, choisi par le roi d'Espagne, sous le nom de *stratico*, était aussi admis dans ce sénat. Messine jouissait d'une prospérité sans exemple dans toute la monarchie espagnole; elle comptait une population de soixante mille âmes, chez laquelle le commerce avait accumulé d'immenses richesses. Mais les Espagnols, pour qui la fable de la poule aux œufs d'or semble avoir été inventée, voulaient mettre la main sur ces richesses, et pour cela anéantir les priviléges de la ville qui remontaient à une charte de Roger, premier roi de Sicile, en 1129. La constitution de Messine était fort aristocratique: le stratico se fit une affaire d'exciter contre les sénateurs la jalousie du petit peuple; tous les ministres espagnols semblaient animés d'un même esprit, tous croyaient que l'intérêt du pouvoir les dispensait de toutes les lois de la morale; ils réussirent aisément à soulever contre le sénat un parti populaire, et Messine fut bientôt ensanglantée par des séditions et des combats. On accusa le stratico, don Louis del Hojo, de s'être étudié à envenimer ces querelles en affamant la ville, d'avoir fait arrêter tous les chargements de blé destinés pour Messine, d'avoir fait répandre de nuit des traînées de blé du palais des sénateurs jusqu'au port, pour persuader au peuple que ceux-ci étaient cause de la cherté croissante par leurs accaparements et leurs expéditions au dehors. Del Hojo fut révoqué sur les instances des Messinois ; mais D. Diego Soria, qui lui fut donné pour successeur, voulut aller plus vite en besogne. Ayant convoqué les six sénateurs dans son palais, tout à coup il en fit fermer les portes, et il donna des ordres pour qu'on les mît à mort immédiatement. Toutefois, des lettres interceptées du prince de Ligne, vice-roi de Sicile, avaient mis les Messinois sur leurs gardes : une insurrection furieuse éclata contre les Espagnols; on leur arracha leurs prisonniers, et on les contraignit à se réfugier dans les forts qui dominent la ville. Alors le sénat, indigné de tant de perfidies, résolut de secouer entièrement le joug de l'Espagne ; il envoya le fils de Thomas Cattaro, le plus influent des sénateurs, à Rome, pour demander à l'ambassadeur de France la protection de Louis XIV, auquel il offrit la souveraineté de la Sicile. Le chevalier de Valbelle fut aussitôt dépêché de Toulon, avec six vaisseaux de guerre et quelques transports, pour secourir Messine. Il arriva devant cette ville le 15 septembre 1674. Les quatre forts qui entouraient Messine furent tous repris par le peuple;

mais les perfidies du précédent gouverneur portaient leurs fruits : les magasins de la ville étaient vides, et l'on commençait à y souffrir la famine [1].

Les vivres introduits par Valbelle et par Valavoir avaient à peine alimenté la population de Messine pendant un mois. Le reste de l'île, toujours jaloux de cette ville demi-républicaine, ne voulait lui laisser parvenir aucun secours; enfin M. de Vivonne, frère de Mme de Montespan, et général des galères de France, arriva devant Messine, le 8 février 1675, avec douze vaisseaux de guerre et un nouveau convoi ; il avait avec lui, pour commander sa flotte en second, Abraham Duquesne, le plus habile marin qu'eût la France. Cet homme, né à Dieppe en 1610, s'était signalé dès 1637 dans la guerre contre l'Espagne ; mais comme il était protestant et qu'il n'était pas noble, il n'avait pu s'élever ni à un haut commandement, ni à une renommée digne de ses talents. Il avait alors soixante-cinq ans, et c'est à peine si la cour savait son nom : cependant, grâce à ses conseils, Vivonne attaqua, le 11 février, don Melchior de la Cueva qui, avec vingt vaisseaux espagnols, bloquait Messine, et il dirigea le combat avec tant de vigueur et d'habileté qu'il le contraignit à la retraite. Vivonne ne voulait prêter l'oreille à son mentor que pour les manœuvres de mer, qu'il n'entendait pas ; dès qu'il fut à terre, il ne se montra plus que comme le frère de la favorite : dissipateur, avide de plaisirs, se plaisant à braver les mœurs et les jalousies des peuples du midi. Il avait cependant commencé par prêter serment sur le crucifix et sur les quatre Évangiles, que comme vice roi de Sicile, c'était le titre que lui avait conféré Louis XIV, il observerait tous les priviléges et immunités, il respecterait toutes les libertés des bons peuples qui s'étaient rangés volontairement sous l'autorité du roi de France. Mais il lui paraissait indigne, pour un si grand roi, que des citadins osassent parler de leurs libertés, et mettre des bornes à son absolu pouvoir. Tous les bourgeois riches furent dépouillés et persécutés comme partisans de l'Espagne, et ils ne tardèrent pas à le devenir. Vivonne, au lieu de faire des conquêtes en Sicile, passa son temps à se défendre contre des conspirations vraies ou prétendues. Seulement le 7 août, il se rendit maître de la ville d'Agosta, qui lui fut livré par une faction. Il dut ensuite se préparer à repousser l'attaque du terrible Ruyter, l'amiral hollandais, qui avait promis de

[1] Carlo Botta, Storia d'Italia, t. VI, l. XXIX, p. 237. — Muratori, Ann., XV, p. 444. — La Hode, t. XXXV, p. 516.

transporter en Sicile don Juan d'Autriche, nommé vice-roi de cette île. Vivonne envoya Duquesne à Versailles pour demander des renforts; et Louis, comprenant enfin la valeur de ce grand homme de mer, l'éleva au rang de lieutenant général et le fit marquis. D'autre part, l'arrivée de Ruyter fut retardée. Don Juan ne voulait pas céder la place à la reine régente au moment où son fils allait parvenir à la majorité. Il fit attendre la flotte hollandaise à Cadix depuis la mi-septembre jusqu'à la mi-novembre. A cette époque, Charles II d'Espagne fut déclaré majeur : il écrivit de sa main à don Juan pour le rappeler auprès de lui; la reine mère fut disgraciée, et la cour de Madrid éprouva une révolution ministérielle qui ne lui communiqua ni plus de force, ni plus de talent [1].

(1676.) Ruyter, n'étant plus retardé par le prince, arriva dans les mers de Sicile au commencement de l'année 1676. Une puissante flotte que Colbert avait fait préparer à Toulon avec un grand convoi de vivres, y arrivait en même temps sous les ordres de Duquesne. Les deux escadres furent, pendant la nuit, chassées par le vent vers les îles de Lipari, et c'est là qu'elles se rencontrèrent le matin du 8 janvier. Elles s'attaquèrent aussitôt; et la bataille, qui commença dès dix heures du matin, dura jusqu'à ce que l'obscurité les séparât. Le dommage pour les vaisseaux, la mortalité parmi les équipages furent très-grands de part et d'autre, mais sans qu'il y eût ni fuite ni désordre. C'était cependant assez de gloire pour la marine que la France venait de se créer si récemment, de tenir tête au plus habile marin de l'Europe. Duquesne fit plus, il entra dans le port de Messine avec le convoi qu'il voulait y conduire. Les Hollandais n'avaient promis leur flotte que pour six mois; ils étaient expirés, et Ruyter était déjà reparti pour retourner en Hollande, lorsqu'il reçut à Livourne des ordres de son gouvernement qui lui enjoignaient de rester dans la Méditerranée. Il revint sur ses pas, et le 22 avril il rencontra la flotte française dans le golfe de Catane, à trois lieues d'Agosta. Les deux escadres étaient de même force; l'une de vingt-neuf vaisseaux, l'autre de trente. Elles s'attaquèrent avec fureur, vers les quatre heures de l'après-midi, en vue de l'Etna, aussi cette bataille est nommée celle du Mont-Gibel. Vivonne était resté à Messine, et Duquesne commandait

[1] Basnage, 1675, ch. 82 83, page 630. — Carlo Botta, Storia d'Italia, l. XXIX, p. 270, seq. — Biographie universelle, art. Duquesne, t. XII, p. 328. — La Hode, l. XXXVI, p. 53. — Limiers, l. VII, p. 299.

les Français : le marquis d'Almeras, à qui il avait donné la conduite de l'avant-garde, fut tué ; le chevalier de Valbelle prit aussitôt sa place. Ruyter, qui conduisait lui-même son avant-garde, ayant cédé le poste d'honneur à l'amiral espagnol, eut les deux os de la jambe droite brisés, et la moitié du pied gauche emportée par un boulet de canon. Il continua cependant à donner ses ordres, sans que ni amis ni ennemis s'aperçussent de l'état où il était réduit. Les deux flottes, également endommagées, furent séparées par la nuit. Mais Ruyter paya de sa vie sa constance à braver la douleur. La fièvre qui survint l'emporta le 29 avril à Syracuse. On le regardait comme étant sur mer l'égal de Turenne sur terre. C'était la même intrépidité, le même sang-froid, la même modestie. Il avait servi cinquante-huit ans comme marin dans sept guerres différentes. Il s'était trouvé dans plus de quarante combats et dans quinze batailles générales, dont sept avaient été données sous son commandement. La flotte qu'il avait commandée ne tarda pas à éprouver combien ce grand homme était nécessaire à sa sûreté. Elle était entrée dans le port de Palerme, le grand arsenal de la Sicile, pour réparer ses avaries. Le maréchal de Vivonne, fortifié par de nouveaux vaisseaux venus de France, reprit le commandement de la flotte française avec laquelle il vint attaquer le 2 juin celle d'Espagne et de Hollande dans le port de Palerme ; un vent impétueux, qui poussait dans le port ses brûlots, favorisait cette attaque : elle fut destructive ; la plus grande partie de la flotte espagnole et hollandaise fut brûlée ; douze vaisseaux de guerre, six galères, quatre brûlots furent incendiés et sautèrent dans le port ; sept cents pièces de canon furent engloutics, plus de cinq mille hommes périrent dans les flammes ou dans les flots, et les plus beaux édifices de Palerme, qui bordaient le port, furent détruits par cette effroyable conflagration [1].

La guerre se continua pendant la campagne de 1676 sur toutes les frontières ; Louis XIV se chargea de la conduite de l'armée de Flandre, en appelant cinq maréchaux à servir sous lui, comme lieutenants généraux. Il chargea le maréchal de Navailles de commander en Roussillon ; mais comme on affaiblit son armée pour faire passer des renforts à Vivonne, il ne se passa rien d'important dans cette province. Le duc

[1] Basnage, Ann., 1676, ch. 2, p. 666 ; ch. 30, p. 680, et ch. 37, p. 689. — Botta, Storia d'Italia, t. XXIX, p. 276-279. — Lettres de mad. de Sévigné, du 25 mai, des 8 et 25 juin, t. V, p. 43, 63, 80. — La Hode, l. XXXVII, p. 44. — Limiers, l. VIII, page 315.

de Luxembourg fut chargé de conduire l'armée du Rhin. On remarqua avec étonnement que Condé n'était chargé d'aucun commandement. « Il s'est excusé de servir cette campagne, dit Mme de Sévigné, et je trouve qu'il fait fort bien [1]. » Il n'était pas en disgrâce; mais Louis n'avait jamais perdu le souvenir de la guerre civile, et de plus il n'était pas exempt de jalousie contre un général qui fixait trop les regards sur lui seul. D'ailleurs Condé était fort goutteux, fort usé par la guerre, et quoiqu'il n'eût que cinquante-trois ans, il se sentait déjà vieux. On commençait à éprouver quelque difficulté à recruter les armées, et le roi agissait peut-être avec prudence lorsqu'il évitait de confier les ressources de l'État à un chef aussi peu ménager de la vie des soldats.

Louis XIV se rendit à son armée le 21 avril : il la trouva devant Condé que les maréchaux de Créqui et d'Humières avaient déjà investi. Cette petite place fut prise le 26 avril; celle de Bouchain le fut le 10 mai. Pour délivrer cette dernière le prince d'Orange s'avança bien avec une armée qu'on disait forte de cinquante mille hommes. Toutefois lorsqu'elle arriva en présence des Français, entre Valenciennes et Raimes, elle n'était point toute réunie; le 10 mai, Orange n'avait sous ses ordres que trente-cinq mille hommes, Louis en avait au moins quarante-huit mille : il sentit qu'il avait les meilleures chances de remporter une grande victoire; mais ses généraux, qui savaient comment ils devaient le flatter, protestèrent qu'exposer sa personne c'était exposer le salut de la monarchie, et l'engagèrent à rester dans l'inaction et à se retrancher. On assure qu'il regretta toute sa vie de n'avoir pas profité de l'occasion qui s'était offerte à lui, et d'avoir donné ainsi à ses ennemis un prétexte pour mettre en doute son courage. Au vrai, c'était au prince d'Orange à attaquer, puisqu'il voulait délivrer une place assiégée; le duc de Villa Hermosa, qui partageait avec lui le commandement, s'y refusa, et dès le lendemain Bouchain se rendit [2].

Louis quitta, le 4 juillet, son armée, dont il confia le commandement au maréchal de Schomberg, pour retourner à Versailles; il laissa au maréchal d'Humières le soin d'assiéger Aire, qui ne résista pas longtemps. Mais d'autre part sa retraite permit au prince d'Orange d'investir Maestricht le 7 juillet. C'était la seule des conquêtes faites par les Fran-

[1] Lettre du 26 février 1676. t. IV. p. 400.

[2] Grimoard; Mém. militaires de Louis XIV, t. IV, p. 26. — Basnage, Annales, 1676, ch. 26, 27, p. 675. — La Hode, l. XXXVII, p. 47. — Limiers, l. VIII, p. 319. — Lettre de mad. de Sévigné. du 2 septembre, t. V, p. 185.

çais sur les Provinces-Unies, dont ils eussent conservé la possession. Le roi en avait confié le commandement au comte Calvo, réfugié catalan, officier de cavalerie, et un des plus braves hommes de son temps; il lui avait donné une garnison de cinq mille hommes, avec laquelle Calvo faisait tous les jours des sorties vigoureuses. Ce siége fut fort meurtrier: on prétendit que les alliés y avaient perdu douze mille hommes; ils furent enfin obligés de le lever le 29 août, à l'approche du maréchal de Schomberg. La retraite du prince d'Orange fut conduite avec tant d'habileté qu'à son tour il mit le maréchal dans un assez grand embarras, lorsqu'il voulut regagner Charleroi [1].

L'armée que Turenne avait formée avait été confiée au maréchal de Luxembourg, fils posthume de ce Montmorency Boutteville que Richelieu avait envoyé au supplice pour le punir de s'être battu en duel. Luxembourg devait plus tard obtenir une haute réputation militaire, mais à cette époque il ne ressemblait nullement au héros qu'il remplaçait. Brave, mais présomptueux, vivant dans la débauche et la dissipation, il éloignait de lui tous les vieux compagnons de Turenne, qui voyaient avec douleur qu'on ne s'occupait, au quartier général, que de festins et de libertinage. Le maréchal semblait ordonner à l'aventure ses marches et contre-marches, tandis que son adversaire, le nouveau duc de Lorraine, était un des plus habiles généraux des alliés. Celui-ci rassembla de bonne heure ses troupes dans le Palatinat, pendant que le général français était à Schelestadt. Il le trompa, en menaçant quelques villes de l'Alsace; il le laissa s'engager à Saverne, dans les passages des montagnes, par lesquelles Luxembourg voulait se rapprocher des renforts qui lui arrivaient de Flandre, et il vint enfin se retrancher sur la Lauter, appuyant sa droite à Wissembourg, sa gauche à Lauterbourg, et coupant ainsi aux Français toute communication avec Philipsbourg, au moment où l'armée des cercles en entreprenait le siége, au commencement de juin, sous la conduite du prince de Bade-Dourlach. Cette place importante avait une bonne garnison, et son commandant du Fay ne le cédait en rien à Calvo, le commandant de Maestricht; mais il n'était pas suffisamment approvisionné de poudre; aussi, le maréchal de Luxembourg n'ayant jamais pu ni forcer les lignes de Wissembourg, ni obliger le duc de Lorraine d'en sortir,

[1] Grimoard, Mém. militaires de Louis XIV, t. IV, p. 28. — Basnage, ch. 11-51, p. 693. — La Hode, l. XXXVII, p. 42. — Limiers, l. VIII, p. 321.

il fallut bien rendre la place de Philipsbourg, le 8 septembre, après trois mois de siége [1].

Les efforts de la diplomatie française n'avaient pas été couronnés de plus de succès que ceux des armées: elle avait déterminé par des subsides le roi de Suède à contracter alliance avec Louis XIV, et à attaquer le grand électeur de Brandebourg; mais dans cette guerre les Suédois furent constamment battus par lui et par les Danois. Louis se flattait aussi d'avoir bientôt un nouvel allié dans le roi de Pologne, Jean Sobieski, en qui on avait reconnu une grande affection pour la France, et qui était marié à une Française; aussi se figurait-on qu'ayant par ses victoires conquis sur les Turcs une paix glorieuse, il ne tarderait pas à faire une diversion puissante en attaquant l'Empereur ; mais Sobieski était trop sage pour engager sa nation dans une guerre où elle n'avait aucun intérêt. Enfin la mort du pape Clément X, le 22 juillet 1676, avait donné lieu à de nouvelles intrigues; tous les cardinaux français avaient été dépêchés à Rome, pour prendre part à la nomination de son successeur; le cardinal de Retz avait été particulièrement chargé de diriger leurs manœuvres : ils avaient réuni leurs suffrages sur le cardinal Odescalchi, qui, en recevant la tiare le 21 septembre, prit le nom d'Innocent XI; cependant à peine fut il élu qu'on le signala comme un ennemi des Français [2].

Tant de combats sans résultats, tant de dépenses, tant de pertes, disposaient enfin Louis XIV à désirer vivement la paix. Depuis que les armées étaient beaucoup plus nombreuses et les combats beaucoup plus sanglants, la noblesse, qui voyait que son seul avenir était de se faire tuer, pressait de ses vœux la fin d'une guerre où cependant elle courait toujours avec empressement. Parmi le peuple, dont on n'avait point cherché à réveiller le point d'honneur ou à exciter l'enthousiasme, le recrutement devenait difficile. De leur côté les Hollandais ne désiraient pas moins la paix, et ces deux puissances entre lesquelles les hostilités avaient commencé, étaient les plus disposées à un rapprochement. Le roi d'Angleterre s'offrit pour être médiateur entre elles ; la ville de Nimègue fut choisie pour y ouvrir un congrès, et les négo-

[1] Basnage, Ann., 1676, c. 54 à 65, p. 701, seqq.—La Hode, l. XXXVII, p. 58.—Limiers, l. VIII, p 322. — Vie de Charles V, duc de Lorraine, l. III, p. 205.

[2] Lettres de mad. de Sévigné, du 31 juillet, t. V, p. 138, du 5 août, p. 143, du 19 août, p. 165, du 2 octobre, p. 227.

Digitized by Google

ciateurs français s'y rendirent les premiers, au mois de juin 1676 [1].

Mais si la France et la Hollande désiraient la paix, presque toutes les autres puissances la repoussaient. L'Espagne, dont l'impuissance n'avait pas diminué l'orgueil, voulait, par la guerre, recouvrer la Franche-Comté, et tout ce qu'elle avait été forcée d'abandonner par le traité d'Aix-la-Chapelle. Elle promettait libéralement toutes les munitions de ses arsenaux, tout l'or de ses mines, toutes ses flottes, tous ses soldats; puis jamais elle ne tenait ses promesses; les Hollandais devaient payer pour elle, en même temps que les mécomptes qu'elle occasionnait causaient tous leurs revers. L'Empereur voulait recouvrer l'Alsace, rendre la Lorraine à son vassal, et humilier la France; il offrait pour la guerre un bon général, de braves soldats; mais c'était toujours à la Hollande qu'il recourait pour avoir de l'argent, et l'on demandait aux Hollandais de payer toute l'Europe pour faire la guerre, par reconnaissance de ce que l'Europe était venue à leur secours [2]. Quant aux princes d'Allemagne, ils songeaient peu au bien-être de leurs sujets, ou aux convenances de la politique générale; ils aimaient la guerre parce qu'elle était pour eux une occasion d'obtenir des subsides des grandes puissances, ou de vendre les services de leurs soldats; quelques-uns y joignaient le désir de reprendre à la Suède tout ce que l'Allemagne avait été contrainte de lui céder par le traité de Munster. Enfin le chef lui-même de la république des Provinces-Unies, le prince d'Orange, voulait la guerre, parce qu'elle lui offrait les meilleures chances pour augmenter son pouvoir. Lorsqu'il sut que sir William Temple, le négociateur choisi par son oncle Charles II pour commencer son œuvre de médiation, cherchait à le voir, il employa longtemps divers subterfuges pour éviter de le rencontrer [3].

Avec des dispositions si peu pacifiques, avec une défiance secrète des alliés à l'égard de l'Angleterre, qui n'était que trop fondée, car Charles II, qui se donnait pour médiateur, avait cette année même conclu mystérieusement un traité avec Louis XIV qui lui payait un subside [4], il était difficile qu'on avançât dans l'œuvre de la paix. Le roi exigeait de ses ambassadeurs qu'ils disputassent sur les visites, sur

[1] Basnage. c. 21, p. 670, et c. 85, p. 728. — Memoirs of sir W. Temple, t. II, p. 266. — La Hode, t. XXXVII, p. 67.
[2] Sir W. Temple's Memoirs, t. II, p. 382.
[3] *Ibid.*, p. 275 et 291.
[4] Flassan, Diplom. franç.. t. III, p. 422.

les titres qui se donneraient réciproquement, sur le cortége dont ils seraient suivis; ou incidents sur la forme des passe-ports, sur l'étendue du rayon autour de Nimègue qui serait reconnu pour neutre : ce ne fut qu'après des délais infinis que les ambassadeurs se rendirent au congrès; les valets de ceux de France et d'Espagne se battirent dans les rues, et jusqu'à la fin de l'année les ministres, s'arrêtant toujours sur les préliminaires, n'arrivèrent pas même à entrer en matière [1].

(1677.) Le roi jugea enfin qu'il n'avait qu'un seul moyen de presser les négociations, c'était de remporter de nouvelles victoires; et par l'activité de Louvois, et des efforts inouïs, il fut en état d'entrer en campagne dès le mois de février, encore que toute l'Europe le crût livré sans partage aux plaisirs du carnaval, et que l'éclat et la magnificence des fêtes par lesquelles il éblouissait les étrangers attestassent qu'il repoussait toujours également toute pensée d'économie. Les maréchaux d'Humières et de Luxembourg avaient menacé Mons et empêché les convois de circuler dans l'Artois; le 28 février, ils investirent Valenciennes; et le 4 mars, Louis vint les joindre, en s'établissant au château de Famars. Le secret, la promptitude, la vigueur avec lesquels Louis XIV exécutait ses projets, lui donnaient toujours sur ses ennemis l'avantage de la surprise. Valenciennes n'était qu'imparfaitement pourvue : l'attaque fut dirigée par Vauban avec tant de soins pour ménager les assiégeants qu'il y perdit fort peu de monde; mais il persuada à Louis XIV de donner en plein jour l'assaut décisif, contre l'usage des siéges et contre l'attente de la garnison de Valenciennes, qui ne croyait pas à une attaque avant la nuit. Le 17 mars, à neuf heures du matin, les mousquetaires gris et noirs, sortant brusquement de leurs tranchées, attaquèrent le chemin couvert, emportèrent cet ouvrage, poursuivirent les défenseurs d'abord dans la demi-lune, puis au travers du guichet, dont ils se rendirent maîtres, jusqu'aux premières maisons de la ville. Valenciennes était déjà prise lorsqu'elle battit la chamade pour se rendre. Louis la sauva du pillage; il est vrai qu'il lui demanda une contribution de plusieurs millions, supérieure peut-être en valeur à ce que la fureur du soldat aurait pu enlever aux habitants [2].

[1] Flassan, t. III, p. 452. — Lettres de MM. le maréchal d'Estrades, Colbert et D'Avaux, amb. plénipot. à la paix de Nimègue. t. VII, p. 1-483. — Limiers, l. VIII, p. 330. — Sir W. Temple's Mémoirs, t. II, p. 332-340.

[2] Grimoard. Mém. militaires de Louis XIV, p. 101. — Basnage, Ann. 1677, c. 18, p. 801. — La Hode, l. XXXVIII, p. 86. — Limiers, l. VIII, p. 336.

Cambrai et Saint-Omer furent ensuite assiégés en même temps, la première de ces places par le roi, la seconde par Monsieur, duc d'Orléans. L'armée française s'était attendue à consommer au moins deux mois au siége de Valenciennes; aussi, au moment de la prise si prompte de cette ville, ses approvisionnements étaient encore presque entiers. De leur côté, les Espagnols n'avaient jamais pu prévoir qu'après une place si importante d'autres grandes villes seraient encore attaquées dans la même campagne ; aussi, comme il leur arrivait presque toujours, ils furent pris au dépourvu. Cambrai se rendit le 4 avril, après huit jours de tranchée ouverte : Saint-Omer tint un peu plus longtemps, ce qui donna au prince d'Orange l'occasion de marcher à sa délivrance. Il accomplit toutefois son mouvement avec trop de lenteur, et il n'arriva au pied du mont Cassel que le 11 avril au matin: un ruisseau assez encaissé le séparait du duc d'Orléans. Celui-ci avait fort imprudemment distribué des troupes des deux côtés de ce ruisseau; mais le maréchal de Luxembourg, arrivé dans la nuit de l'armée du roi avec huit bataillons, le fit réveiller pour qu'il se hâtât de réparer cette faute, et fit repasser tous les Français sur la gauche du ruisseau. Soixante escadrons, qui étaient à Lille et aux environs, rejoignirent encore le duc avant que le prince d'Orange pût en venir aux mains avec lui, en sorte que l'avantage du nombre et celui d'une position fortifiée par un ruisseau escarpé, était désormais du côté des Français. Le combat s'engagea autour de l'abbaye de Peene, que le prince d'Orange avait occupée, et qu'il fut forcé d'évacuer après y avoir mis le feu. Les Français assurent que le duc d'Orléans combattit aux premiers rangs avec beaucoup de courage, et ce récit est assez probable, encore que les ennemis rapportent : « Qu'on l'avoit rencontré souvent désœuvré, loin » des bataillons. » Ses habitudes efféminées n'excluaient point le courage du champ de bataille; quant à l'ordre du combat, c'était l'affaire des maréchaux d'Humières et de Luxembourg. Quoi qu'il en soit, il eut la réputation d'avoir gagné la bataille. Le prince d'Orange y perdit trois mille morts, quatre mille prisonniers et treize pièces de canon : avec le reste il se retira sur Poperingue. Le 17 avril, les Français recommencèrent l'attaque de Saint-Omer, qu'ils avaient suspendue pendant huit jours. La ville capitula le 19. Louis XIV dit deux fois, en apprenant le gain de la bataille : « Que, sur son honneur, il en étoit » plus aise pour son frère que pour lui-même. » Au vrai, il était fort jaloux de ce succès ; les applaudissements du peuple, « A Monsieur,

» qui a gagné la bataille, » lui causèrent beaucoup d'humeur, et il eut soin dès lors de ne laisser le duc reparaître aux armées que dans des circonstances où il n'y avait rien à faire. Le roi employa le reste du mois d'avril à visiter ses places de la frontière; il revint ensuite à Versailles avec son frère, laissant son armée au maréchal de Luxembourg, après lui avoir ôté de gros détachements, qu'il envoya au maréchal de Créqui pour tenir tête à l'armée impériale du duc de Lorraine [1].

L'armée française avait commencé la campagne de si bonne heure, qu'elle avait besoin de repos; celle du prince d'Orange au contraire croissait à vue d'œil. Il avait déjà perdu trois places de guerre et une bataille; mais plus les alliés étaient lents à se rendre à l'appel, plus leur arrivée successive avec des troupes fraîches rétablissait l'équilibre. Les troupes de Munster, de Brunswick, de Neubourg avaient rejoint le prince d'Orange; à la fin de juillet il se trouvait de nouveau à la tête de cinquante mille hommes. Avec cette armée, que Louis ne s'était point attendu à voir de sitôt maîtresse de la campagne, il vint, le 6 août, investir Charleroi; mais en même temps Louvois était arrivé à Lille, et il avait fait passer avec tant de promptitude des renforts aux maréchaux de Luxembourg et d'Humières, que ceux-ci, dès le 12 août, purent resserrer les alliés, l'un d'un côté, l'autre de l'autre; et que le prince d'Orange, ne voulant pas hasarder de nouveau une bataille, se résolut, le 14 août, à lever le siége. Plus tard, Humières vint investir Saint-Guilain, dont il se rendit maître le 11 décembre [2].

Du côté de l'Allemagne, un habile général, le duc de Lorraine, se trouvait à la tête des impériaux; son armée était redoutable, et elle était secondée par l'armée des cercles, que commandait le prince de Saxe-Eisenach. Le duc comptait que les Lorrains se soulèveraient à son approche: il était maître de Trèves et de Philipsbourg; on lui avait promis un libre passage par le pont de Strasbourg, et le maréchal de Créqui, pour repousser cette invasion formidable, n'avait pas plus de vingt-cinq mille hommes. Mais cette campagne lui donna occasion de prouver qu'il était un digne élève de Turenne, et que sa déroute à

[1] Grimoard, Mém. militaires de Louis XIV, t. IV, p. 103. — Basnage, Ann., 1677, ch. 27 et suiv., p. 807. — La Hode, l. XXXVIII, p. 94. — Limiers, t. VIII, p. 338.

[2] *Ibid.*, p. 105. — Lettres du roi à Louvois, 16 et 17 août, *ibid.*, p. 119. — Basnage, Ann., 1678, ch. 32, 33, 34, p. 811.—La Hode, l. XXXVIII, p. 97.—Limiers, t. VIII, p. 341.

Konds-Saarbruck avait été un accident, et non une preuve d'impéritie. Tandis que l'armée impériale s'avançait de Trèves sur la Sarre, pour pénétrer dans la Lorraine allemande, il lui barra le passage sur les hauteurs de Morville. Il couvrit Metz, Toul et Verdun, dont les fortifications étaient en fort mauvais état; et, profitant des positions avantageuses que présentait ce pays couvert de bois, il tint trois mois en échec le duc de Lorraine, sans lui donner occasion de combattre. Il lui enleva ses convois, battit ses détachements, et le contraignit enfin à reprendre, le 9 juillet, la route du Luxembourg, en abandonnant ses malades. Pendant ce temps, le prince d'Eisenach était entré en Alsace, et l'avait traversée tout entière; le baron de Montclar, que Créqui avait chargé de l'observer, n'avait que sept à huit mille hommes; et il fut bientôt acculé de telle sorte par un ennemi fort supérieur en nombre, que sa petite armée allait être contrainte par la famine à capituler, lorsque Créqui, délivré de l'inquiétude que lui causait le duc de Lorraine, accourut à son aide : un fort détachement, qui arriva le premier au camp de Montclar, suffit pour déterminer Eisenach à la retraite. Il comptait l'effectuer par le pont de Strasbourg; mais Créqui, qui le suivait de près, le rejeta dans une île du Rhin, et ne lui permit d'en sortir, le 24 septembre, que par une capitulation humiliante. Pendant ce temps, le duc de Lorraine était rentré en Alsace : il y eut entre la cavalerie des deux armées, à Kokersberg, un combat fort brillant, le 7 octobre, dans lequel l'une et l'autre s'attribua l'avantage. Les deux généraux accordèrent enfin à leurs armées fatiguées le repos si désiré des quartiers d'hiver. Mais Créqui en retira brusquement la sienne pour assiéger, le 8 novembre, Fribourg en Brisgau. Le duc de Lorraine ne put déterminer ses soldats à rentrer en campagne, en sorte que la ville dut se rendre le 16 du même mois [1].

Les révolutions d'Espagne donnaient quelque espoir aux alliés que la guerre se ferait cette année en Catalogne avec plus de vigueur. Au mois de janvier 1677, le jeune roi s'était échappé du palais de sa mère : il avait déclaré qu'il reprenait l'absolu pouvoir, et qu'il donnerait désormais toute sa confiance à son frère naturel don Juan. Le premier acte de celui-ci fut d'arrêter don Fernand de Valenzuela. Ce beau jeune homme, d'abord page du duc de l'Infantado, poëte et auteur dramatique, avait

[1] Basnage, Ann., c. 36 à 42, p. 813.—La Hode, l. XXXVIII, p. 100. — Limiers, t. VIII, p. 341, 343. — Lettre du c. de L. à Bussy, Fribourg, 19 nov. 1677. — Lettre de Bussy, t. IV, p. 358. — Vie du duc de Lorraine, l. III, p. 214.

attiré les regards de la régente depuis qu'il avait épousé une de ses femmes. Il s'était rapidement élevé aux plus grands honneurs, et avait été fait grand d'Espagne et premier ministre. Mais aucune nation ne se résigne au ridicule ou à la honte d'obéir longtemps au favori d'une reine. La haine contre Valenzuela avait hâté la révolution plus que l'amour pour don Juan. Le favori se cacha à l'Escurial derrière une boiserie, et échappa longtemps aux recherches des agents du prince. Enfin, un chirurgien qui le soignait, le trahit : il fut déporté aux Philippines. On lui permit, en 1689, de revenir à Mexico, où il mourut deux ans plus tard [1]. Don Juan donna le commandement de l'armée de Catalogne à son ami le comte de Monterey ; elle passait douze mille hommes, tandis que le maréchal de Navailles n'en avait que huit mille. Ce dernier cependant entra dans le Lampourdan, il menaça Roses, qu'il ne put assiéger, parce que l'escadre qui devait lui envoyer Duquesne pour fermer le port, n'arriva point à temps. Comme Navailles se retirait, il fut atteint, près d'Espouilles, par Monterey : le combat fut très-meurtrier, les Espagnols y perdirent beaucoup de personnages de distinction, sans enfoncer les Français, mais ceux-ci se retirèrent volontairement le lendemain et repassèrent le col de Bagnols [2].

Il y eut aussi quelques combats en Amérique : le comte d'Estrées y avait été envoyé au mois d'octobre de l'année précédente pour reprendre, avec six vaisseaux et quatre frégates, Cayenne dont les Hollandais s'étaient emparés ; après y avoir réussi, et avoir repris aussi Marie-Galante, il vint au mois de février attaquer l'amiral Bincken sur la rade de Tabago. Ayant fait une descente dans l'île, il eut, le 3 mars, l'audace d'entrer dans la baie, encore qu'il sût que les Hollandais y avaient dix vaisseaux de guerre, trois frégates et un brûlot. Dans cet espace resserré les manœuvres étaient impossibles, et le feu ayant pris à deux vaisseaux, l'un français, l'autre hollandais, qui s'étaient abordés, il se communiqua bientôt aux autres. L'incendie fut épouvantable, douze vaisseaux brûlaient en même temps ; leur explosion, leurs projectiles, et les éclats de bois qui volaient en tout sens, remplissaient de carnage et d'effroi non-seulement le port, mais le rivage un quart de lieue à la ronde. Après sept heures d'un horrible combat, d'Estrées fit rembarquer ses troupes, et retira du port ce qu'il lui restait de sa flotte ; deux de ses vaisseaux étaient brûlés, deux étaient pris, deux étaient démâtés.

[1] Lord Mahon, Spain under Charles II, p. 24. — Larrey, t. IV, p. 344.

[2] Basnage, ann. 1677, c. 60, 61, p. 824. — La Hode, l. XXXVIII, p. 105.

Les Hollandais avaient eu cinq vaisseaux de guerre brûlés, et trois échoués. Cinq bâtiments plus petits avaient brûlé en même temps. Avant la fin de la saison, d'Estrées revint en Amérique avec une plus forte escadre ; et cette fois il se rendit maître de Gorée et de Tabago [1].

Des succès si constants étaient dus à l'activité de Louvois, à sa prévoyance, à la précision de ses ordres et de ses mesures, qui faisaient arriver au moment convenable les régiments, l'artillerie, les munitions, les convois dans les lieux où l'on devait agir, bien autant qu'à l'habileté des généraux et à la bravoure des soldats. Le roi le sentait : aussi voulut-il récompenser son ministre de la guerre, en conférant au père de celui-ci, Michel le Tellier, la haute dignité de chancelier, le 29 octobre 1677, à la mort de M. d'Aligre. La constance des succès du roi inspirait en France un enthousiasme universel. Personne ne songeait à s'informer si ces guerres étaient justes ou injustes, si ses ennemis étaient préparés au combat et lui opposaient des forces égales aux siennes, dans les lieux où ils étaient vaincus ; les armes de France triomphaient ; c'en était assez pour qu'on nommât cela de la gloire. Ceux qui étaient tombés dans la disgrâce du monarque, Bussy, Corbinelli, Vardes, Saint-Evremont, tous les hommes de ce siècle enfin dont les lettres ou les écrits nous sont restés, ne semblaient pas moins s'enivrer de la gloire de Louis XIV que ses courtisans. Bussy aspirait à être son historiographe, et il accablait de ses mépris deux poëtes, deux petits bourgeois, Racine et Boileau, à qui Mme de Montespan avait fait confier le soin d'écrire l'histoire du monarque, « et qui suivoient la » cour, plus ébaubis que vous ne le sauriez penser, à pied, à cheval, » dans la bone jusqu'aux oreilles ; couchant poétiquement aux rayons » de la belle maîtresse d'Endymion. » — « Vous avez raison de trouver » mauvais, disoit-il, que des poëtes soient les historiens du roi ; car, » outre que ces gens-là décréditent les vérités quand il leur en échappe, » c'est que les actions de Sa Majesté sont déjà un peu incroyables par » leur grandeur ; d'ailleurs des gens qui n'ont jamais fait que des vers » ne se peuvent défaire de certaines expressions enflées qui ne con- » viennent point à la simplicité que demande l'histoire [2]. » Il n'y

[1] Basnage, c 63 et suiv., p. 851. — Lettre de Louis XIV. à l'archev. de Paris, t. IV, p. 118. — La Hode, l. XXXVIII, p. 109.

[2] Correspondance de mad. de Sévigné, Bussy et Corbinelli, t. VI, p. 80-150. — A la suite des Mémoires de Bussy Rabutin, il y a une cinquantaine de pages qu'il a intitulées Histoire de Louis XIV, t. II, p. 367. Ce petit écrit, où il montre à nu sa

Digitized by Google

avait, selon lui, qu'un homme de qualité, sachant la guerre, qui pût comprendre la gloire du roi et le louer dignement. Il ne faut pas s'étonner si Louis XIV fut enivré de tant de louanges, s'il partagea l'erreur de son peuple et de son siècle, qui bornait aux conquêtes les devoirs et la gloire des rois. Du moins il apprécia avec plus de justesse que ses sujets les embarras où il s'était jeté. Lorsqu'il avait attaqué la Hollande, il avait cédé à la haine qu'il avait au fond du cœur contre la liberté et le protestantisme. Il s'en repentit; il reconnut que c'était à ces républicains seuls qu'il devait attribuer la résistance qu'il rencontrait; que leur habileté maintenait seul la ligne formée contre lui, que leur crédit faisait seul trouver de l'argent aux alliés; aussi chercha t-il dès lors de bonne foi à faire la paix avec eux, et à leur persuader qu'il voulait renouer avec leur république la bonne et ancienne amitié de la France.

Le congrès assemblé à Nimègue avait enfin surmonté les difficultés préliminaires; les ambassadeurs de l'Empereur et de l'Espagne qui s'étaient si longtemps fait attendre, étaient arrivés; vers le commencement de cette année on avait ouvert les négociations, mais on n'en était pas plus près de s'entendre. Les puissances alliées avaient exposé leurs prétentions; elles voulaient reprendre à la France tout ce que celle-ci avait conquis depuis le traité de Munster, et ne tenir aucun compte de ses victoires; mais en même temps elles voulaient profiter des défaites de la Suède pour lui reprendre tout ce que ce même traité lui avait assuré. L'Empereur et les princes allemands voyaient avec la plus complète indifférence les souffrances de leurs peuples. La guerre, tout en ruinant l'Allemagne, les enrichissait, car elle leur faisait vendre leurs soldats, et elle augmentait leur puissance. L'Espagne, toujours également glorieuse, toujours incapable de connaître son impuissance, ne diminuait rien de ses prétentions à cause de ses revers. Elle ne prenait du reste aucun intérêt aux Pays-Bas, et elle croyait que c'était bien plus l'affaire des Hollandais et des Anglais de les défendre, que la sienne propre[1]. Les Hollandais ne demandaient à la France que la

vanité personnelle et son mauvais cœur, n'a d'ailleurs aucune espèce de mérite. Quant au travail de Racine et de Boileau comme historiographes, il a péri dans un incendie.

[1] Sir W. Temple's Memoirs, t. II, p. 327. — Lettres des ambassadeurs, des 2, 9 et 17 mars 1677; d'Estrades, t. VIII, p. 148, seqq. — Basnage, Ann., 1677, c. 69, p. 835.

restitution de Maestricht, et le rétablissement de leur commerce sur l'ancien pied. Cette dernière demande rencontrait beaucoup d'opposition de la part de Colbert, qui, pour favoriser les manufactures de France, avait presque triplé les droits d'entrée que payaient les étrangers. Louis XIV promettait cependant des changements dans les tarifs, mais il ne voulait pas prendre des engagements positifs, parce qu'il lui paraissait que c'était renoncer à ses droits de souveraineté que de promettre de ne pas établir dans son royaume tel impôt qu'il voudrait. Il paraissait en même temps disposé à satisfaire les Hollandais sur la barrière que ceux-ci désiraient élever entre la France et leurs provinces. Louis se montrait disposé à restituer les places qu'il avait conquises dans les Pays-Bas, moyennant une compensation en Italie ou en Espagne, ou bien à reconnaître immédiatement la neutralité des Pays-Bas, pourvu que l'Espagne s'y engageât de son côté; cette dernière proposition convenait fort aux Hollandais, mais nullement à leurs alliés, car elle aurait donné aux Français la faculté de diriger contre eux seuls toutes leurs forces[1].

« Les dépêches de Pomponne, comme le remarque M. de Flassan, respirent la sagesse, la modération, et un ton de bienveillance pour les personnes avec qui il avoit à traiter. On y trouve en même temps un grand discernement, une logique saine, et l'exposé de tous les moyens honnêtes qu'il employoit pour arriver à son but ; moyens qui, le plus souvent, lui réussissaient, et l'avoient rendu l'objet de l'attachement et de l'estime des cours étrangères. Ce ministre, plein de candeur et de droiture, n'étoit nullement dépourvu de dextérité, et il avoit, dit le duc de Saint-Simon, un talent particulier *à prendre ses avantages en traitant*. Il séduisoit, non par finesse, mais par un charme puissant qui résultoit d'une physionomie heureuse, d'un esprit cultivé, et de la connoissance des cours et des ministres de l'Europe. Il avoit de la dignité sans ostentation et de la noblesse sans recherche[2]. » Mais il lui manquait ce que Louis voulait dans ses ministres, et qu'il nommait de la grandeur, de l'élévation, ou plutôt beaucoup d'orgueil à l'égard de l'étranger. Les querelles d'étiquette qui firent presque avorter le congrès de Nimègue venaient du monarque ; les expédients qui rappro-

[1] Lettres du roi aux ambassadeurs, du 6 avril 1677 et suiv.; d'Estrades, t. VIII, d. 229. — La Hode, t. XXXVIII, p. 113.

[2] Flassan, Diplomat. franç., t. III, p. 477, 478. — Mémoires du duc de Saint-Simon, c. 23, t. II, p. 356.

chaient les parties, et qui les amenèrent enfin au grand but que se proposait la France, de traiter séparément avec chacun des ennemis pour dissoudre leur ligue, venaient du ministre des affaires étrangères.

Il fallait beaucoup d'art pour traiter avec l'Angleterre; c'était elle qui donnait le plus d'inquiétude à la France; Louis XIV, qui sentait déjà la puissance de la ligue formée contre lui, redoutait sur toute chose de voir l'Angleterre y entrer. Aussi le prince d'Orange ne cessait de répéter à sir W. Temple, l'ambassadeur anglais chargé de la médiation à Nimègue, que Charles II tenait la paix dans sa main, qu'il dépendait de lui de la donner sûre et honorable à l'Europe, en fixant lui-même des conditions équitables, et en déclarant qu'il tournerait ses armes contre celui qui les refuserait; mais Charles II protestait qu'il ne voulait être que médiateur et nullement arbitre: il réservait à ses ambassadeurs la présidence du congrès et toutes les matières de forme; il se refusait absolument à y influer non pas seulement par des menaces, mais par des avis. Temple croyait que l'indolence et l'amour du plaisir pouvaient seuls empêcher un monarque si spirituel et si clairvoyant de suivre une conduite plus conforme à ses intérêts; mais Charles II cédait à un motif plus lâche; il s'était vendu à la France au commencement de 1677; les cris du parlement et de la nation avaient été si violents, que pour retenir le roi il avait fallu le gorger d'or. Il demandait huit cent mille écus, on convint de deux millions, et il s'engagea à ajourner le parlement jusqu'au mois de mai 1678. Courtin, l'ambassadeur de Louis XIV, semait en même temps de l'argent à Londres pour calmer les clameurs des Anglais [1].

Mais plus Charles II se montrait français de cœur, plus la nation s'irritait. C'est une opinion universellement reçue en Angleterre, quoiqu'il soit difficile de l'appuyer sur de bonnes raisons, que l'indépendance de l'île serait compromise si la France possédait la Belgique, comme si les nations belliqueuses n'étaient pas accoutumées à défendre des frontières bien autrement exposées que celle que couvre un bras de mer. Le parlement, qui avait été assemblé au mois de février 1677, avait présenté au roi une adresse pour lui exprimer les craintes que l'accroissement du pouvoir de la France causait à ses sujets, et lui demander de se fortifier par des alliances pour se mettre à même de l'arrêter. Le roi en avait pris occasion pour demander de l'argent, et

[1] Flassan, t. III, p. 440. — Memoirs of sir William Temple, t. II, p. 389.

en même temps pour se plaindre qu'on empiétait sur sa prérogative, en voulant lui prescrire les alliances qu'il devait faire. Les Anglais, qui n'avaient point éprouvé les calamités de la guerre, étaient bien plus ardents que les Hollandais à demander l'expulsion des Français de tout ce qu'ils avaient acquis dans les Pays-Bas, et à annoncer qu'ils ne regretteraient dans ce but, ni subsides, ni levées d'hommes, efforts qu'ils n'auraient pas tardé ensuite à trouver onéreux [1].

Le chef de l'ambassade hollandaise à Nimègue, Beverning, unissait beaucoup d'adresse et d'esprit à beaucoup de droiture et de franchise. Il était fort ami du prince d'Orange ; toutefois il estimait nécessaire pour sa patrie de consentir à faire avec la France une paix séparée, tandis que le prince d'Orange, soit par haine contre Louis XIV, soit par point d'honneur envers ses alliés, soit par la persuasion que la France ne songeait qu'à dissoudre la ligue pour recommencer ses conquêtes aussitôt après, s'y opposait de tout son pouvoir. Les succès de la France pendant cette campagne avaient fait gagner du terrain à Beverning, et en avaient fait perdre au prince d'Orange. Pour réparer cet échec, il passa en Angleterre au mois de septembre, et avant de vouloir traiter de la politique générale, il demanda et obtint la main de Marie Stuart, fille du duc d'York et de sa première femme. Cette princesse avait été élevée dans la religion protestante par sa mère, fille du chancelier Clarendon. Le duc d'York et sa seconde femme étaient de zélés catholiques ; ils voyaient avec plaisir une princesse, qui ne s'associait point à leurs sentiments, quitter l'Angleterre. Le mariage fut célébré le 14 novembre 1677 [2].

Louis XIV ne vit pas sans inquiétude ce mariage de son plus constant ennemi avec une princesse qui semblait destinée à hériter du trône d'Angleterre; et, en effet, comme il l'avait prévu, le prince d'Orange ne tarda pas à obtenir du crédit sur Charles II ; il lui fit agréer bientôt un projet de pacification, d'après lequel Louis aurait rendu la Lorraine et la Franche-Comté, aussi bien que les forteresses de Flandre, sans lesquelles cette province demeurait trop exposée. Lord Duras fut chargé de porter ces propositions, à Paris, comme un *ultimatum*, en déclarant qu'il ne pouvait en attendre la réponse pendant plus de deux jours [3].

[1] Rapin Thoyras, t. X, l. XXIII. p. 362, seqq. — Basnage, ch. 2. 796.

[2] Sir William Temple's Memoirs, t. II, p. 342, 430, seqq. — Basnage. ch. 124, p. 868. [3] *Ibid.*, p. 437.

(1678.) Mais il ne fallait espérer de Charles II aucune persistance dans une mesure vigoureuse. Lord Duras n'obtint de Louis qu'une réponse dilatoire, il ne revint point au bout des deux jours, et quand il revint, le roi anglais ne sut pas se résoudre ; il fit bien signer à La Haye, le 16 janvier 1678, un traité avec les états, par lequel il s'engageait, de concert avec eux, à déclarer la guerre à celui des deux rois de France ou d'Espagne qui refuserait les propositions de paix ; mais, à cette nouvelle, Louis XIV lui ayant retiré sa pension, il fut alarmé pour ce qu'il avait de plus cher, et il recommença à négocier et à demander de l'argent [1]. Louis, jugeant bien que le meilleur moyen de rattacher ses alliés et de déconcerter ses ennemis, c'était de pousser ses conquêtes, fit mettre ses troupes en mouvement dès le mois de janvier, et lui-même il partit de Saint-Germain pour Metz, le 7 février, avec la reine, Mme de Montespan et toute la cour.

Le roi avait réussi, comme de coutume, à envelopper ses projets du plus profond secret. De son quartier général de Metz, il menaçait également l'Allemagne et les Pays-Bas ; aussi les ennemis, effrayés sur toutes leurs frontières, travaillaient de toutes parts à relever leurs fortifications. Mais rien ne pouvait vaincre la nonchalance espagnole, et malgré les avertissements des années précédentes, les confédérés n'avaient aucune armée prête à entrer en campagne. Quoique celles de France s'approchassent toujours plus des frontières, leurs marches et leurs contremarches confondaient les observateurs, et personne ne pouvait prévoir encore où les coups seraient portés. Enfin quatre corps d'armée se présentèrent en même temps devant Ypres, Namur, Mons et Luxembourg. Le gouverneur des Pays-Bas se hâta de faire partir de Gand une partie de la garnison pour renforcer celle d'Ypres. C'était ce qu'attendait Louis XIV, et le soir même, le 4 mars, Gand fut investi par plus de soixante mille hommes ; et le roi, qui était parti de Metz par Verdun, Stenay, Guise et Valenciennes, arriva le même jour devant Gand. Cette ville est si grande que sa garnison, même avec l'aide des compagnies bourgeoises, ne suffisait plus pour en garder l'enceinte. Aussi la capitale de la Flandre fut contrainte à se rendre dès le 12 mars ; la ville d'Ypres, que l'armée attaqua ensuite, fut prise également le 25 mars, après dix jours de siége [2].

[1] Sir William Temple's Memoirs. p. 459.—Basnage, Ann. 1678, ch. 44, p. 902.
[2] Grimoard, Mém. militaires. Lettre de Louvois au marq. d'Humières, t. IV,

Après ces deux importantes conquêtes, Louis mit ses troupes en quartiers de rafraîchissement, et retourna à Saint-Germain; en même temps il fit de nouvelles avances aux états généraux, leur exposant les conditions auxquelles il accepterait la paix, et les restitutions qu'il était prêt à faire, mais annonçant en même temps que pour mettre un terme à des irrésolutions dont l'humanité avait trop souffert, il n'entendait être lié par ses offres que jusqu'au 10 mai suivant, et que si à cette époque elles n'étaient pas acceptées, il imposerait des conditions plus rigoureuses [1]. La Hollande succombait sous le fardeau de ses dettes et de ses impôts, le désir de la paix y était devenu irrésistible. Le prince d'Orange, qui persistait à vouloir la guerre, était devenu suspect au parti républicain; son mariage même avec l'héritière du trône britannique accréditait le soupçon qu'il prétendait aussi à la royauté dans les Pays-Bas; son opposition demeura impuissante, et les états généraux répondirent avec respect et confiance à la lettre de Louis XIV, qui leur donnait, comme avant la guerre, le titre de ses très-chers et grands amis. Beverning lui fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire; il arriva le 31 mai aux avant-postes français, et il obtint une suspension d'armes jusqu'à la mi-juillet. Il était temps en effet d'arrêter des hostilités qui menaçaient les Pays-Bas de leur ruine entière. Le 3 mai, le gouverneur de Maestricht venait encore de surprendre la ville et la citadelle de Leuwe, clef du Brabant, située au milieu des eaux. Cinquante nageurs, avec quelques soldats passés sur des bateaux si légers qu'ils avaient pu aisément les porter sur leurs épaules, avaient surpris cette place qu'on croyait imprenable [2]. Jusqu'alors le prince d'Orange avait mis son espérance dans don Juan d'Autriche, qui avait annoncé qu'en arrivant au pouvoir, il rendrait à la monarchie espagnole son ancienne vigueur; mais à cette époque même il venait d'avouer au duc de Villa Hermosa, gouverneur des Pays-Bas, qu'il lui était impossible de lui envoyer d'Espagne ni argent ni soldats; aussi ce duc avait-il fait déclarer le 5 juin aux états généraux que quelque dures que fussent les conditions de paix imposées par Louis XIV, il croyait sage de les accepter [3].

p. 123. — Relation de Louis XIV, *ib.*, p. 143. — La Hode, l. XXXIX, p. 142. — Basnage, Ann., 1678, ch. 3 et 4, p. 876.

[1] Basnage, Ann., 1678, ch. 67, p. 914. Sur les instances des Hollandais il prolongea ce terme de six semaines.

[2] *Ibid.*, ch. 10, p. 882.

[3] *Ibid.*, ch. 71, p. 917.

Cependant le roi et la république se rapprochaient tous les jours davantage. On retrouvait dans les lettres de Louis XIV un ton d'amitié et de confiance. Les Hollandais y répondaient avec empressement, ils se disaient sûrs de l'assentiment de l'Espagne, ils demandaient que les hostilités cessassent et par terre et par mer, et ils déclaraient qu'ils avaient donné ordre à leurs ambassadeurs de signer la paix avant la fin de juin, si leurs alliés ne voulaient pas le faire. Ils ne signèrent point cependant, parce qu'au moment où ils allaient s'y résoudre, ils apprirent que Louis XIV comptait garder toutes les places dont il avait promis la restitution, jusqu'au moment où la Suède obtiendrait à son tour la restitution des conquêtes faites sur elle. Le parti du prince d'Orange et de la guerre reprit alors tout à coup l'ascendant. Charles II se déclara prêt à s'allier intimement à la Hollande, comme ses sujets l'en pressaient ; il expédia au mois de juillet sir William Temple à La Haye, lequel conclut en six jours un traité par lequel les deux puissances maritimes convenaient de sommer la France de déclarer sous quatorze jours si elle évacuerait les villes des Pays-Bas qu'elle devait rendre, au moment de l'échange des ratifications ; et au cas qu'elle s'y refusât, l'Angleterre promettait de lui déclarer immédiatement la guerre, et la Hollande de ne point se séparer d'elle [1].

Jamais on ne réussit mieux à tromper ses alliés que quand on emploie pour négocier avec eux un homme franc et loyal. Sir William Temple inspirait aux Hollandais la plus entière confiance ; le prince d'Orange, assuré du puissant appui de l'Angleterre, se croyait sur le point de recommencer la guerre avec les plus grands avantages ; cependant il aurait infailliblement été trahi par un monarque qui ne persistait jamais trois semaines dans une résolution vigoureuse, et qui, contrarié par son parlement, avait déjà, depuis le commencement de l'année, renoncé deux ou trois fois à ses projets belliqueux. Le ministère français fit preuve au contraire d'une grande fidélité envers ses alliés, de même que d'une grande souplesse dans tout le cours de cette négociation. Il avait d'abord demandé, comme préliminaire à toute négociation à Nimègue, que le prince de Furstemberg, arrêté à Cologne au mépris du droit des gens, fût remis en liberté. Mais plutôt que de faire rompre le congrès, il fit intervenir l'évêque de Strasbourg, frère de ce prince, qui demanda qu'on ne retardât pas à son occasion la paix

[1] Memoirs of sir W. Temple, t. II, p. 456.

Digitized by Google

de l'Europe ; de même, au moment où l'on croyait que toute négociation allait être rompue par la prétention de la France à garder ses conquêtes en Flandre jusqu'à ce que les Suédois fussent indemnisés, elle fit intervenir l'ambassadeur de Suède qui consentit, au nom de sa cour, à ce que la France renonçât à cette garantie. Dans l'un et l'autre cas, Louis n'abandonnait point les intérêts, ni du prince de Furstemberg, ni du roi de Suède; mais il renonçait à un moyen d'action en leur faveur, auquel il avait paru attacher d'abord un amour-propre personnel. On croyait si peu qu'il s'en désistât que tout était prêt pour la guerre; et le prince d'Orange et sir W. Temple la regardaient comme certaine, lorsque le dernier jour du terme fixé, le 10 août, le maréchal d'Estrades annonça qu'il abandonnait la prétention sur laquelle il avait insisté jusqu'alors, et qu'il était prêt à signer, pourvu que cela se fît le même jour. En effet on travailla avec la plus extrême diligence à mettre les traités au net, et on eut peine à terminer à temps pour pouvoir signer entre onze heures et minuit. Les médiateurs refusèrent de signer, déclarant qu'ils n'étaient accrédités que pour conclure la paix générale ; de leur côté les alliés, qui ne voulaient de la paix à aucune condition, laissèrent éclater le plus violent ressentiment contre les Hollandais qu'ils accusèrent de trahir la cause publique [1].

Par ce traité, la France et la Hollande se promettaient réciproquement une paix fidèle et inviolable ; tous les prisonniers étaient rendus de part et d'autre ; toutes les offenses étaient pardonnées. Les Hollandais promettaient que si la guerre continuait entre la France et leurs alliés, ils observeraient désormais une exacte neutralité. Ils rendaient le marquisat de Berg-op-Zoom au comte d'Auvergne, tandis que Louis rendait à Guillaume III la principauté d'Orange et le riche patrimoine qu'il avait hérité en Franche-Comté ; Maestricht enfin était restitué aux Hollandais. En comparant ces conditions à celles que Louis avait voulu imposer six ans auparavant à la république, on peut juger en même temps combien sa résistance avait été glorieuse, et combien ses alliés avaient peu de droit de lui reprocher sa défection. Aucun d'eux en effet n'avait jamais rempli ses engagements envers la Hollande ; aucun n'avait fourni à temps l'argent, les munitions, les troupes qu'ils avaient promis : tous les revers provenaient uniquement de leur faute, et tandis qu'ils rêvaient des conquêtes en France, des revers plus graves

[1] Sir W. Temple's Memoirs, t. II, p. 459. — Basnage, Ann., 1678, ch. 86, p. 927. La Hode, l. XXXIX, p. 160.

les menaçaient, car à cette heure même ils n'avaient encore fait aucun effort pour se trouver en mesure de combattre ; et quant aux princes du nord, qui voulaient continuer la guerre pour chasser les Suédois de la Poméranie, le but même qu'ils se proposaient était contraire aux intérêts des Provinces-Unies.

Pendant les négociations, le duc de Luxembourg avait continué à bloquer la ville de Mons, pour faire sentir à l'Espagne la nécessité de consentir à la paix. Il avait son quartier général à l'abbaye de Saint-Denis, au bord d'un petit ruisseau assez escarpé qui séparait deux collines. Il avait son camp sur l'une, il avait posté le marquis de Feuquières sur l'autre. Le 14 août, comme il était à table sans défiance, ayant reçu le matin même la nouvelle de la signature de la paix, il vit arriver dans la plaine le prince d'Orange à la tête de son armée. Il rappela aussitôt Feuquières, il lui fit garnir d'infanterie l'abbaye et le bord du ruisseau, et il attendit sur sa hauteur, où il était bien difficile de le forcer, l'attaque des ennemis. Jamais, dans le cours de la guerre, les alliés n'avaient attaqué avec tant de valeur et d'intrépidité. Au lieu d'une bataille générale, il y eut, entre les deux armées, quatre combats sanglants. Le premier se donna à l'abbaye de Saint-Denis que les alliés emportèrent de vive force ; le second au village de Casteau dont ils réussirent également à se rendre maîtres, malgré la valeureuse défense des Français ; le troisième à l'attaque et à la défense des ravins et des défilés qui furent pris et repris avec un carnage extraordinaire, mais qui demeurèrent enfin aux Français ; le quatrième au village de Casteau que le duc de Luxembourg reprit sur le prince d'Orange. La perte était à peu près égale des deux côtés, et chaque général prétendait à la victoire ; Orange annonçait cependant que le lendemain il comptait encore accomplir la délivrance de Mons, lorsqu'il reçut la nouvelle de la signature de la paix. Le prince d'Orange a été accusé par ses ennemis d'avoir eu le traité tout signé dans sa poche, lorsqu'il engagea la bataille, et d'avoir causé ainsi une inutile et cruelle boucherie, car sept ou huit mille morts, entre les deux partis, couvrirent le champ de bataille. Il a protesté formellement, et en prenant Dieu à témoin, qu'il n'avait reçu que le lendemain de la bataille, le 15, à midi, la lettre du grand pensionnaire Fagel, qui lui annonçait que la paix avait été signée le 10, et il ajoutait que même alors il n'avait aucune lettre de l'État. Le général autrichien, marquis de Grana, fut soupçonné d'avoir intercepté cette dépêche importante. Une victoire pouvait renouveler la guerre

que son gouvernement désirait ardemment ; une défaite ne pouvait pas avoir de bien fâcheuses conséquences pour les impériaux. Il est étrange sans doute, qu'en quatre jours une nouvelle aussi importante n'eût pas été transmise au quartier général des alliés ; mais il faut dire aussi que la conclusion de la paix était tout à fait inattendue, et que les dernières communications du prince d'Orange avec son gouvernement devaient lui faire croire que les hostilités allaient être poursuivies avec vigueur [1].

Louis XIV fit parvenir à Nimégue la ratification de la paix dès le 22 août. Les états généraux, avant de donner la leur, déterminèrent l'Espagne à accepter les conditions qu'ils avaient réservées pour elle. Ce second traité fut signé à Nimègue le 17 septembre. La France consentait à rendre à l'Espagne, pour servir de barrière aux Pays-Bas, les villes et forteresses de Charleroi, Binche, Ath, Audenarde et Courtrai, avec leurs châtellenies, le duché de Limbourg, le pays d'outre-Meuse, Gand, Rodenhuys, le pays de Waes, Leuwe et Saint-Guillain, ainsi que la ville de Puycerda en Catalogne ; mais elle se réservait le reste de ses conquêtes, savoir : la Franche-Comté tout entière, Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Warwick, Warneton, Poperingue, Bailleul, Cassel, Bavai, Maubeuge, et ou Charlemont ou Dinant, à l'option de l'Espagne, avec leurs territoires. Le roi d'Espagne s'engageait à ne plus donner de secours à l'Empereur et aux puissances de l'Empire jusqu'à la paix générale, mais à demeurer neutre [2].

La Sicile n'était point nommée parmi les conquêtes que la France devait rendre. Messine était abandonnée, dès le 8 avril de cette année, et cette ville malheureuse avait été sacrifiée à ce que Louis XIV nommait sa gloire. Il avait bientôt reconnu que l'insurrection ne s'étendrait point dans le reste de l'île, et que les Français y étaient, à tout prendre, plus odieux encore que les Espagnols. Il n'y avait donc aucune chance de garder Messine à la paix ; il fallait nourrir cette ville ; la garnison lui coûtait beaucoup ; elle donnait à ses flottes une occupation souvent gênante : il préféra évacuer Messine de lui-même plutôt que de paraître y être contraint. Le maréchal de la Feuillade y était venu remplacer le

[1] Basnage, Ann., 1678, ch. 106 et suiv., p. 959. — Sir W. Temple's Memoirs, t. II, p. 469. — La Hode, l. XXXIX, p. 164. — Limiers, t. VIII, p. 367. — Mém. du marq. de la Fare, ch. 8. p. 251. — Mém. de Gourville. p. 482.

[2] *Ibid.*, ch. 120, p. 946. — La Hode, l. XXXIX, p. 168.

Digitized by Google

maréchal de Vivonne. Ce nouveau gouverneur eut ordre de faire embarquer ses troupes à l'improviste, sans qu'aucun danger le menaçât, sans prévenir les habitants de la nécessité où ils allaient se trouver de se mettre en sûreté, sans entrer dans aucune convention avec les Espagnols, ou stipuler aucune amnistie pour les malheureux habitants d'une ville dont le roi avait accepté la protection. Cependant on savait bien que la cour d'Espagne s'était fait la règle de ne pardonner jamais un délit politique, et qu'elle était d'autant plus féroce dans ses châtiments qu'elle était plus incapable de défendre ses provinces; la Feuillade annonça au sénat qu'il devait partir le jour même : en vain, dans des transports de douleur, les sénateurs et des troupes de femmes et d'enfants se jetèrent à ses genoux, le suppliant de leur accorder quelques jours, quelques heures; il dit qu'il partait dans quatre heures, et il ne voulut pas retarder d'un moment; il reçut d'abord sur ses vaisseaux les premiers fugitifs, près de sept mille, assure-t-on, avec les effets les plus précieux dont ils s'étaient chargés à la hâte; mais bientôt, effrayé de leur nombre, il en laissa plus de deux mille sur le rivage, tandis que les membres dispersés de chaque famille, qui avaient trouvé un refuge sur la flotte française, ne savaient point quels parents étaient sauvés, quels autres étaient laissés en arrière. De soixante mille habitants qu'avait comptés la ville, il n'en restait plus que onze mille, quand don Vincent de Gonzague, vice-roi de Sicile, y fit son entrée : les autres avaient péri dans les combats, ou par la faim, ou la misère, ou avaient émigré. Gonzague promit un pardon général, mais la cour de Madrid ne tarda pas à le démentir : tous les privilèges de la ville furent abolis; les supplices ou l'exil atteignirent tous ceux qui avaient joué quelque rôle dans la révolte. D'autre part, Louis, qui avait commencé par promettre quelque assistance aux malheureux fugitifs, se lassa de cet acte de charité, et leur fit donner tout à coup l'ordre de sortir de son royaume, en leur accordant seulement un modique viatique jusqu'aux frontières. Ainsi la population presque entière de Messine périt pour avoir invoqué l'assistance de Louis XIV, et s'être reposée sur sa foi [1].

Le nombre des ennemis de la France était toujours considérable : Louis n'avait encore fait la paix ni avec l'Empereur, ni avec les princes de l'Empire, ni avec le roi de Danemark, mais il était déjà assuré qu'il n'avait plus rien à craindre d'eux. Il avait suscité à l'Empereur une

[1] Muratori, Annali, 1668, p. 463. — Basnage, Ann., 1677, ch. 62. p. 828. — Botta. Storia d'Italia, l. XXIX. p. 285. — La Hode, l. XXXIX, p. 169.

redoutable révolte en Hongrie. Michel Abaffi, woyvode de Transylvanie, et le comte Tekely, le plus considérable des seigneurs hongrois qui avaient embrassé la réforme, recevaient des subsides de Louis XIV, qui leur avait aussi procuré l'appui de la Porte. Tekely, un des plus habiles et des plus braves généraux qui se soient élevés dans les guerres civiles, se trouva bientôt à la tête de douze mille, puis de vingt mille hommes, avec lesquels il battit les généraux impériaux, les comtes de Wrbna, et de Lesly, il se rendit maître de la Hongrie presque entière et menaça Vienne. La maison d'Autriche, qui ne devait son salut qu'aux princes protestants, était aussi acharnée à persécuter leur religion au levant de l'Europe qu'elle l'avait été au couchant. Les Hongrois n'étaient pas tous protestants, mais tous réclamaient la liberté de conscience, et c'était pour la leur ôter que l'Empereur attaquait leurs autres libertés [1].

Le duc de Lorraine commandait toujours l'armée autrichienne sur le Rhin; mais sa campagne contre la France ne fut pas heureuse. Le maréchal de Créqui, qui commandait les Français, se tint d'abord sur la défensive, entre Brisach et Schelestadt. On était au commencement de juin; le duc de Lorraine se proposait de reprendre Fribourg. Créqui vint tracer son camp sous les murs de cette ville. Ayant fatigué le duc de Lorraine, et l'ayant forcé à faire de gros détachements pour se procurer des vivres, il tomba sur le corps d'armée que le comte de Stahremberg commandait à Rheinfeld et le mit en pièces. Il poussa ensuite le duc de Lorraine de place en place; il lui enleva plusieurs forts à l'entrée de la Forêt Noire et autour de Strasbourg, et il le contraignit enfin à prendre ses quartiers d'hiver dans le Palatinat, après une campagne très-fatigante, où il avait perdu la moitié de ses forces [2].

Les alliés n'avaient eu de succès que contre la Suède; l'électeur de Brandebourg et les autres princes du nord lui avaient enlevé la Poméranie, et tout ce que les traités de Westphalie avaient garanti aux Suédois en Allemagne. Louis XIV était déterminé à ne point abandonner cette alliée malheureuse, et à lui montrer une fidélité dont la France ne s'était pas piquée dans les traités du siècle précédent. Il lui devait beaucoup, en effet, car non seulement la Suède avait attiré sur elle des armées qui, employées contre la France, auraient donné une

[1] Basnage, Ann., 1678, ch. 20-29, p. 891. — La Hode, l. XXXIX, p. 177.
[2] *Ibid.*, ch. 11-19, p. 884. — *Ibid.*, p. 176.

grande prépondérance à l'Empire, c'étaient les défaites mêmes des Suédois qui avaient causé la dissolution de la ligue. Les Hollandais, convaincus que les puissances du nord ne voulaient la guerre que pour s'agrandir sur la Baltique, qu'elles les sacrifiaient sans remords à leur ambition privée, et que chaque campagne ajoutait à leur danger, en abattant cette barrière des Pays-Bas qu'eux seuls songeaient à protéger, s'étaient sentis dégagés de leurs obligations envers elles, et avaient signé la paix de Nimègue. Louis XIV avait pris avec eux le ton le plus affectueux, le plus conciliant; mais dès qu'il eut détaché de la coalition les banquiers qui la soudoyaient, il changea de manière d'agir envers les autres. Il offrit toujours la paix, il la demanda, mais il menaça en même temps. Il assigna un terme péremptoire à chaque potentat pour accepter ses conditions, déclarant qu'après ce terme, il en augmenterait la rigueur. Il est vrai que si, dans cette occasion, son arrogance choqua l'Europe, ses adversaires la ruinaient par leurs retardements. Ils opposaient à la force toutes les ruses de la mauvaise foi: lorsqu'ils se voyaient réduits à signer la paix, ils se refusaient ensuite ou à la ratifier, ou à l'exécuter, et ne sachant se résigner même à leurs propres engagements, ils ne licenciaient point leurs troupes, et donnaient au roi un prétexte pour tenir aussi les siennes sur le pied de guerre. De part et d'autre les généraux s'étudiaient à faire vivre leurs soldats aux dépens de l'étranger, et à ruiner les pays qu'ils avaient promis d'évacuer.

Les Hollandais seuls avaient congédié, avant la fin d'octobre, la plus grande partie de leurs soldats; mais ils s'étaient faits forts pour les Espagnols, et les ratifications de ceux-ci ne venaient pas. On ne pouvait triompher de leur orgueil et de leur nonchalance, au point de fixer leur attention sur leurs premiers intérêts, et de les obliger à s'occuper de leurs propres affaires. Louis fut réduit à les menacer, à déclarer qu'il allait conquérir le reste des Pays-Bas, et le donner à garder aux Hollandais. Déjà Gand et le pays de Waes souffraient plus, pour la nourriture des troupes françaises, qu'ils n'avaient fait pendant toute la durée de la campagne, et cependant la cour de Madrid laissait écouler non-seulement le terme péremptoire qui avait été fixé pour l'échange des ratifications, mais encore les délais que les Hollandais avaient obtenus l'un après l'autre, en faveur de leur ancienne alliée. Ces ratifications furent enfin échangées le 15 décembre [1].

[1] Temple's Memoirs, t. II, p. 475. — Basnage, Ann., 1678, ch. 134, p. 953. C'est

(1679.) Les conférences entre les ministres impériaux et les français avaient commencé à Nimègue dès le mois d'octobre. La France demandait simplement l'exécntion des traités de Westpbalie ; elle se déclarait prête à rendre ses conquêtes, se réservant seulement, jusqu'à la paix générale, nn chemin ponr entrer dans le Brandebourg, et porter ainsi secours an roi de Snède. L'Empereur ne se refnsait point à ces conditions; mais il voulait continner à nourrir ses tronpes aux dépens de l'Empire, et retenir les forteresses où on l'avait appelé comme protectenr. Lonis XIV, résoln de mettre nn terme à ces délais, déclara enfin que si la paix n'était pas signée le 31 janvier 1679, il entendait qne Philipsbourg lui fût cédé en dédommagement de ce retard ; que si elle ne l'était pas le dernier février, il demanderait en outre Fribourg et tont le Brisgau. Les plénipotentiaires français consentirent à prolonger le premier de ces deux termes jusqu'an 5 février ; mais ce jour-là il fallnt renouveler lenrs menaces pour obtenir qne la signatnre fût donnée avant minuit. Le même jour les princes de Brnnswick signèrent lenr traité avec la Suède, et lui rendirent lenrs conqnêtes, moyennant trois cent mille écns que leur paya la France. L'électeur de Brandebourg avait bien voulu, le premier, se détacher de la ligue, et traiter seul avec Lonis XIV, mais la Poméranie était l'objet de son ambition, et il ne pouvait se résoudre à renoncer à ses conquêtes. Il sollicitait, par les plus humbles prières, le roi de la lui accorder ; il lui représentait qne la Providence avait reconnu la justice de sa cause, en lui donnant la victoire ; et pour obtenir la prolongation de l'armistice jusqu'an 19 mai, il consentit à remettre aux Français Wesel et Lipstadt. Mais quand ce jour fut venu, il refnsa de nouveau de signer. Alors enfin le maréchal de Créqui reçut ordre de passer le Rhin pour marcher contre lui. Le 30 juin il passa aussi le Weser et battit les Brandebourgeois près de Minden. Bientôt il apprit que la veille même de ce combat, la paix avait été signée à Saint-Germain, et il fut rappelé du Brandebonrg. Il mit alors ses troupes en qnartiers dans les possessions dn roi de Danemark, ponr qne leurs ravages déterminassent aussi ce monarque à accepter la paix. Il la signa enfin le 2 septembre, et chacune des puissances dn nord

avec un profond regret que nous prenons congé de cet historien si consciencieux et si exact. L'histoire des années 1668-1678 remplit seule un gros volume in-folio, mais on ne peut point dire qu'il y ait mis rien d'inutile.

Digitized by Google

rentra à peu près dans les limites qui lui avaient été assignées par le traité de Westphalie [1].

Les ratifications de l'Empereur se firent attendre longtemps aussi; elles ne furent échangées que le 19 avril, un mois après le terme convenu. Mais de plus grandes difficultés encore s'élevèrent sur l'exécution; l'Empereur, qui avait promis de désarmer, chicanait sur l'époque où il retirerait ses troupes, où il évacuerait les forteresses de l'Empire. Il fallut recourir à de nouvelles menaces pour l'amener à faire signer, à Nimègue, le 17 juillet, un traité qu'on nomma d'*exécution*, par lequel il fut convenu que toutes les places qui, d'après les traités de Westphalie et de Nimègue, n'appartenaient ni à l Empereur, ni au roi très-chrétien, seraient évacuées de bonne foi, de part et d'autre, avant le 10 août [2].

Ainsi fut terminée, après huit ans de calamités pour l'Europe, une guerre qui avait été commencée contre la Hollande avec un degré d'arrogance et d'injustice auquel la chrétienté ne pouvait se soumettre. Les armes de Louis XIV furent couronnées d'abord par des succès plus éclatants que glorieux, car c'était le triomphe du fort sur le faible; aussi, dès le milieu de la première campagne, on pouvait croire que la Hollande serait anéantie. Cependant cette république, grâce à son patriotisme et à ses richesses, se releva avec une vigueur inattendue. Elle réveilla l'Europe endormie, et lui mit les armes à la main en la soudoyant. Louis XIV, aussi habile politique qu'heureux guerrier, apprit alors à respecter l'ennemi qui lui résistait. Au lieu de poursuivre la république qui se cachait dans ses marais, il remporta sur l'Europe presque entière des victoires répétées, qu'il devait à son habileté, sa promptitude et son secret, autant qu'au génie de ses généraux : en même temps il montra au sénat de la Haye plus d'égards qu'à l'Empereur et au roi d'Espagne, et il fit plus d'efforts pour se réconcilier avec lui qu'avec eux. Il lui rendit ses conquêtes et les avantages de son commerce; il le tranquillisa en permettant qu'il élevât une barrière contre lui-même; et quand, par sa modération et sa justice, il eut désarmé la Hollande, il reprit avec les autres puissances le ton souvent arrogant de la menace. Ces menaces mêmes étaient au reste un bienfait pour leurs peuples ; leur but était de faire cesser une occupation militaire désastreuse. Il

[1] La Hode, l. XXXIX, p. 192. — Sir W. Temple's Memoirs, t. II, p. 481. — Frédéric II, Mémoires de Brandebourg, p. 136.

[2] Lettres et négociations de la paix de Nimègue, t. II, p. 590. — Traités de paix, t. IV, p. 384-464.

Digitized by Google

leur dicta la paix; mais c'était une paix équitable, eu égard à sa puissance et à ses conquêtes; une paix par laquelle il restituait une grande partie de ce qu'il avait pris, tandis qu'on ne lui restituait rien ; une paix où il n'oubliait aucun de ses alliés, car le prince de Furstemberg recouvra sa liberté, et la Suède ses provinces d'Allemagne. Aussi la conclusion de la paix de Nimègue fut-elle peut-être l'époque la plus glorieuse du règne de Louis XIV, et il ne faut pas s'étonner si l'armée, les courtisans, les gens de lettres, enivrés de tant de succès, en prirent occasion pour lui décerner le nom de Louis le Grand.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXIII.

Orgueil croissant du roi. Incamérations aux dépens de l'Empire et de l'Espagne. Brouilleries avec Rome. Les quatre articles. Mort de la reine. Mariage secret de Mme de Maintenon. Bombardement d'Alger. Courte guerre contre l'Espagne; trêve de Ratisbonne. Bombardement de Gênes. Arrivée de son doge à Versailles. — 1679-1685.

(1679.) L'enthousiasme que les succès de Louis XIV avaient excité dans sa cour, les flatteries dont il était l'objet, les médailles frappées pour tous les grands événements de son règne, qui portaient des inscriptions d'une arrogance souvent insultante pour ses ennemis, produisaient sur l'Europe l'effet le plus fâcheux : on s'y accoutumait à regarder le roi de France comme l'ennemi des libertés publiques, comme un prince qui se plaisait à humilier tous ses voisins, qui ne reconnaissait les droits de personne, qui prétendait à la monarchie universelle, et que tous les peuples civilisés avaient un intérêt égal à contenir ou à affaiblir. La puissance qu'il avait déployée, en soutenant la guerre contre la moitié de l'Europe, justifiait suffisamment ces craintes; la prodigalité qu'il afficha, au moment de la paix, lorsqu'on aurait dû croire ses ressources épuisées, ajouta encore à cette terreur par la surprise. Pendant la guerre qu'il venait de terminer, le roi avait tenu sur pied trois cent mille hommes, sur terre ou sur mer, et parmi eux il y avait cinquante mille étrangers, auxquels il donnait une haute paye. Dans le même temps, il avait payé un subside annuel de huit cent mille écus à la Suède; le roi d'Angleterre ou ses ministres lui avaient coûté tout autant pour le maintenir seulement dans la neutralité; à force d'argent il avait empêché les ducs de Bavière et de Hanovre de se joindre à ses ennemis; il avait armé à ses frais l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster; il avait soudoyé le woyvode de Transylvanie, le comte Tekely avec les mécontents de Hongrie, et les Polo-

nais que ce dernier avait appelés à son secours. Enfin, au moment de la paix, il avait encore accordé un million d'écus, à partager entre les princes de Brunswick et de Brandebourg, pour racheter d'eux les conquêtes qu'ils avaient faites sur la Suède.

Plusieurs prétendaient à cette époque que Louvois excitait le roi à toute cette prodigalité pour embarrasser son rival Colbert, et le ruiner dans l'esprit de son maître, en l'appelant à trouver chaque jour des ressources nouvelles. Mais ces profusions doivent plutôt être attribuées au caractère de Louis XIV, qui avait toujours confondu la grandeur avec le faste, qui regardait la splendeur de sa couronne comme un de ses plus puissants moyens de domination, qui se plaisait à donner, et qui s'était aisément laissé persuader que le luxe des grands nourrit le pauvre. Aucune pitié pour le contribuable n'arrêtait jamais le roi ni son ministre ; les impôts étaient excessifs, et la rigueur avec laquelle on les percevait, réduisait souvent le paysan au désespoir [1]. Aussi les alliés s'étaient-ils toujours flattés que s'ils pouvaient une fois franchir les frontières, ils exciteraient un soulèvement universel contre un gouvernement détesté : ils affirmaient que la terreur seule maintenait les Français dans l'obéissance. On ne put jamais invoquer sur cette opinion le témoignage de l'expérience, et quoique les écrivains du temps parlent souvent de la misère du peuple, ces expressions vagues ne nous mettent point à portée de faire des comparaisons, et ne sauraient nous transmettre aucune idée précise. Nous voyons seulement que le mouvement social n'était point encore interrompu, que les terres continuaient à être cultivées, les métiers, les manufactures à être exercés, les biens-fonds à se vendre à un prix raisonnable. La terre de Maintenon, qui rapportait dix mille livres de rente, en coûtait deux cent cinquante mille d'achat à sa maîtresse, et elle croyait avoir fait un bon marché ;

[1] M. Capefigue a reproduit l'extrait d'un mémoire de Colbert qui, en 1681, trois ans après la paix, s'attache à faire sentir au roi le déficit croissant, les dettes arriérées, la nécessité de soutenir le crédit pour se procurer quelques emprunts, la misère profonde des peuples, et la nécessité de diminuer les tailles au lieu de les accroître. Il dressait en conséquence, pour 1681, un projet de dépenses qui montait seulement à 68,972,000 livres ; mais il demandait avec instance qu'on les réduisît pour l'année suivante à 60,000,000. Le roi dressa de sa main un contre-projet qui les réduisait à 62.300,000 livres. Louis XIV, t. II, ch. 22, p. 181. Mais ce n'était rien faire que de projeter ces retranchements, il fallait ensuite exécuter ces économies. On en était bien loin, puisque sous l'administration de Colbert les impôts produisirent, année commune, 117 millions à 28 livres le marc d'argent, et qu'il emprunta cependant plus de 400 millions. Siècle de Louis XIV, t. II, ch. 30, p. 89.

les gouvernements, les charges de cour, les emplois judiciaires, les études des notaires continuaient aussi à se vendre à un prix élevé ; les correspondances de Madame de Sévigné, de M. de Bussy, de Madame de Maintenon, tout en contenant des plaintes sur la misère générale, ne nous persuadent pas que la détresse fût extrême. Plus tard nous arriverons à une époque qui nous fera éprouver une impression différente.

Il y a dans cette capacité de la France pour résister à d'aussi énormes dilapidations, un grand fait économique, qui pourrait donner lieu à de profondes réflexions, et jeter de la lumière sur des questions aujourd'hui disputées. La souffrance était grande sans doute, mais un salaire suffisant était toujours offert au travail manuel ; la demande du marché était toujours supérieure à la production ; le paysan, l'homme de métier, le manufacturier, étaient quelquefois écrasés par le fisc, ruinés, réduits au désespoir ; plusieurs mouraient peut-être de détresse, mais il restait aux survivants leurs bras, et ces bras, dès qu'ils voulaient les employer, trouvaient toujours un ample salaire; avec le travail, l'aisance se retrouvait aussitôt à la portée du plus pauvre. La science appliquée aux arts n'avait point encore créé ces ouvriers muets, insensibles, qui ne connaissent ni la faim, ni le froid ; que l'eau, le vent, la vapeur font mouvoir, et qui continuent à créer des marchandises quand le marché n'en demande plus ; les magasins, les boutiques ne regorgeaient point d'effets qu'on offre au rabais, et toute la science du commerce ne consistait point à s'enlever réciproquement des chalands, dont le nombre ou les revenus ne suffisent pas pour alimenter toutes les industries. La France comptait peu de capitaux accumulés, aussi aurait-il été difficile au roi d'obtenir d'elle qu'elle remplit des emprunts très-considérables, mais d'autre part elle contenait peu d'hommes dont l'esprit fût sans cesse occupé à créer des industries nouvelles pour faire valoir leurs fonds, avec la certitude qu'en se faisant rivalité les unes aux autres, les plus récentes de ces industries ruineraient les plus anciennes, et qu'en paraissant exciter le travail elles réduiraient chaque année des classes entières d'ouvriers à perdre leur gagne-pain. C'était avant tous ces prétendus progrès de l'industrie, tandis que c'était après l'effroyable consommation de richesses causée par huit ans de guerre, que sir William Temple, au moment de la paix de Nimègue, écrivait : « La richesse de la France, qui est la cause de sa puissance, résulte de » la consommation prodigieuse faite par les pays qui l'environnent, des » produits si nombreux et si riches de son sol et de son climat, ou du

» travail ingénieux de ses habitants... Une guerre avec l'Angleterre » aurait fermé aux Français tout le marché du nord de l'Europe, d'où, » au moyen de leurs vins, de leurs sels, de leurs modes d'habillement » et d'équipages, ils font venir de si grosses sommes d'argent, dans » ce fertile et noble royaume, le plus favorisé par la nature, suivant » mon opinion, de tous ceux qui sont au monde [1]. »

A peine la guerre était terminée que des mariages dans la famille régnante entraînèrent le roi à des dépenses nouvelles et démesurées. Par un contrat signé le 30 août, il maria la fille de son frère, Marie-Louise d'Orléans, au roi Charles II d'Espagne, en lui assignant cinq cent mille écus d'or de dot. Ce fut avec une profonde douleur que cette jeune princesse partit pour un pays et une cour où le nom français était détesté, et où elle devait être unie à un être faible, maladif, méprisable d'esprit et de caractère. Louis XIV, voyant sa tristesse, lui dit : « Mais je ne pourrois mieux faire pour ma fille. — Ah ! lui répondit- » elle, vous pourriez faire quelque chose de plus pour votre nièce. » Elle aurait voulu épouser le dauphin. Elle n'avait encore que seize ans, et elle aurait eu besoin d'être dirigée par une personne d'un esprit supérieur ; on lui donna, pour l'accompagner, la princesse d'Harcourt, qui était hors d'état de la bien conduire. La reine mère d'Espagne, par haine pour les Français, contribua de tout son pouvoir à la rendre malheureuse, à faire remarquer ses fautes, peut-être à les grossir. On l'accusa de quelque galanterie, et quand elle mourut, le 12 février 1689, on crut universellement qu'elle avait été empoisonnée [2].

(1680.) Bientôt après, Louis maria au prince de Conti, M[lle] de Blois, la fille qu'il avait eue de M[lle] de la Vallière ; il lui donna aussi cinq cent mille écus d'or, et cette union d'une bâtarde avec un prince du sang causa une surprise universelle. Le prince de Condé et son fils, le duc d'Enghien, montrèrent, à ce qu'assure M[me] de Caylus, un empressement qui n'était pas sans bassesse pour une alliance qui les élevait dans la faveur du roi [3]. Enfin, Louis signa, à Paris, le 30 décembre,

[1] Sir William Temple's Memoirs, t. II, p. 464, 465.

[2] Mém. de mad. de Montpensier. t. XLIII, p. 389. 391. — Mém. de Saint-Simon, t. I, ch. 32, p. 355. — La Hode. l. XXXIX, p. 198. — Limiers, l. IX, p. 375. — Lettre de madame de Sévigné, du 8 novembre 1679, t. VI. p. 289 ; du 6 déc. 1679, *ib.*. p. 327. — Siècle de Louis XIV, ch. 26, p. 435.

[3] Lettre de mad. de Sévigné, du 27 déc., t. VI, p. 353. — Souvenirs de mad. de Caylus, t. LXVI, p. 433.

le contrat de mariage du dauphin, seul fils légitime qu'il eût conservé, avec la princesse Marie-Anne-Christine de Bavière. Ce mariage, de même que les deux précédents, l'appelait à faire des constitutions royales, ou de dot, ou de douaire, et il fut célébré à la cour par des fêtes d'une magnificence sans égale. La bénédiction nuptiale fut donnée à Munich, le 28 janvier 1680, au dauphin représenté par le frère de la princesse. Le roi et son fils s'avancèrent ensuite, au mois de février, jusqu'à Vitry-le-Français, pour recevoir l'épousée, et la cérémonie du mariage fut répétée dans la cathédrale de Châlons, par le cardinal de Bouillon, grand aumônier de France. Les deux mois qui suivirent furent consacrés aux fêtes et aux divertissements [1].

La dauphine n'etait point belle ; mais « sauvez le premier coup » d'œil, avoit dit au roi l'homme qu'il avoit chargé de la voir, et elle » vous paroîtra agréable ; » elle avait de l'esprit, de l'instruction et elle aurait pu plaire, si son goût de retraite, son humeur souvent impérieuse et inégale, son affection passionnée pour sa femme de chambre allemande qui était aussi sa sœur de lait, et sa dévotion exagérée, n'avaient augmenté la tristesse qui commençait à s'emparer de la cour, et n'avaient éloigné successivement ceux qui avaient d'abord voulu s'attacher à elle [2]. La formation de sa maison fut une grande affaire à la cour : le roi lui donna la duchesse de Richelieu pour dame d'honneur, la maréchale de Rochefort et Mme de Maintenon pour dames d'atour. C'était assurer à la dernière un rang à la cour fort supérieur à celui auquel jusqu'alors on avait cru qu'elle pouvait prétendre, car les soins même les plus bas de la domesticité auprès des personnes royales étaient alors regardés comme des honneurs. Mme la dauphine avait une forêt de cheveux qu'aucune de ses femmes ne pouvait bien peigner ; Mme de Maintenon seule les démêlait sans exciter de sensation douloureuse. « Vous ne sauriez croire, disait-elle souvent depuis, combien le talent » de bien peigner une tête a contribué à mon élévation [3]. »

Le duc du Maine avait passé des mains des femmes à celles d'un

[1] La Hode, l. XXXIX, p. 200. — Limiers, l. IX, p. 380. — Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, p. 391. — Lettre de mad. de Sévigné, du 8 déc. 1679, t. VI, p. 332; 24 janvier 1680, p. 403.

[2] Souvenirs de mad. de Caylus, t. LXVI, p. 427.

[3] La Beaumelle, Mém. de mad. de Maintenon, l. VI, ch. 1, t. II, p. 164. Nous sommes loin d'accorder beaucoup de foi à ces mémoires, mais on peut les croire pour les anecdotes que l'auteur avait recueillies à Saint-Cyr.

Digitized by Google

gouverneur ; il avait donc fallu donner une charge à la cour à Mme de Maintenon, pour l'y fixer et la soustraire entièrement à la domination et aux caprices de Mme de Montespan. L'ascendant que la première acquérait sur l'esprit du roi était une chose vraiment merveilleuse. Son esprit était de première force, mais peut-être plaisait-il d'autant plus au roi qu'il n'éblouissait point, qu'il ne fatiguait jamais, qu'il n'avait ni l'éclat, ni la méchanceté de celui de Mme de Montespan. Elle était indolente, fatiguée du monde, désireuse de l'obscurité et du repos ; elle ne voulait jamais avoir trop raison, ou se brouiller avec personne. Ses lettres, où l'on trouve une justesse d'esprit et un sens exquis, diffèrent du tout au tout de celles de Mme de Sévigné ; elle ne dit que ce qu'il lui importe de dire ; on n'y trouve point de causerie, point d'abandon, et l'on ne voit point par elle ce qui se passe autour d'elle ; souvent elle se plaint de sa santé, toujours de sa fatigue, et l'on a peine à concevoir, en les lisant, comment elle pouvait amuser le grand roi, en même temps qu'on voit qu'il ne pouvait plus se passer d'elle. Mais Louis XIV avait hérité de sa mère un grand fonds de dévotion : le ton de la société autour de lui était dévot, et Mme de Maintenon était devenue fort dévote ; elle n'hésita point à exprimer sa désapprobation des mauvaises mœurs qui régnaient à la cour ; et en justifiant son zèle par un ardent désir d'assurer le salut éternel du roi, elle osa presser tour à tour, et lui et Mme de Montespan, de rompre un commerce adultère. Il y avait quelque chose de piquant dans la position que prenait cette femme, qui, sous la dictée de Scarron, avait, dans sa tendre jeunesse, souvent écrit ses vers cyniques, cette amie de Ninon de l'Enclos, cette gouvernante des enfants de la maîtresse du roi, qui venait prêcher la chasteté à elle et à lui, et qui le faisait avec un courage, avec une persistance dont l'évêque de cour, Bossuet, n'était pas capable. Ce rôle fort nouveau inspira du respect à Louis XIV, et en même temps il établit entre le roi et sa confidente ces rapports d'abandon, d'intime confiance, qu'ont les dévotes avec le directeur de leur conscience [1].

Ce rôle de mentor que Mme de Maintenon avait accepté continua pendant plusieurs années, sans donner pendant longtemps plus de régularité à la conduite du roi. Il formait bien les plus belles résolutions; il les faisait adopter à Mme de Montespan elle-même, qui, de son

[1] *Voyez* les lettres de mad. de Maintenon à mad. de Fontenai sur ses efforts pour convertir le roi, t. I, p. 69 et suiv.

côté, avait conservé un grand fonds de dévotion qu'elle tenait de sa mère; mais il ne pouvait ensuite les tenir [1].

Non-seulement le roi, pendant près de dix ans, quitta et reprit tour à tour Mme de Montespan, selon que la dévotion ou l'amour triomphait, il porta aussi ses vœux à plusieurs autres dames de qualité, qui toutes ambitionnaient la place de la favorite. La cour s'occupa de ses amours avec Mme de Soubise, Mme du Ludre, Mlle de Fontanges, que Mme de Montespan avait elle-même fait voir au roi pour se moquer d'elle, et dont il devint passionnément amoureux, malgré son manque absolu d'esprit; ces dames l'occupèrent tour à tour. Mlle de Fontanges devint grosse; le roi la fit duchesse, lui ouvrit les trésors de l'État, lui permit de les dépenser à pleines mains : mais elle mourut cette même année, à peine âgée de vingt ans, à la suite de ses couches et de la perte de son enfant [2].

Mais ce n'était pas seulement sous le rapport des mœurs que l'esprit

[1] Au jubilé (1676), raconte mad. de Caylus, « ces deux amants, pressés par leur » conscience, se séparèrent de bonne foi, ou du moins ils le crurent. Madame de » Montespan vint à Paris, visita les églises, jeûna, pria et pleura ses péchés; le roi » de son côté fit tout ce qu'un bon chrétien doit faire. Le jubilé fini, gagné ou non » gagné, il fut question de savoir si mad de Montespan reviendroit à la cour. — » Pourquoi non, disoient ses parents et ses amis, même les plus vertueux. Mad. de » Montespan, par sa naissance et par sa charge, doit y être; elle peut y vivre aussi » chrétiennement qu'ailleurs. M. l'évêque de Meaux fut de cet avis *. Il restoit » cependant une difficulté. — Mad. de Montespan, ajoutoit-on, paroîtra-t-elle de- » vant le roi sans préparation? Il faudroit qu'ils se vissent avant de se rencontrer » en public, pour éviter les inconvénients de la surprise. — Sur ce principe, il fut » conclu que le roi viendroit chez mad. de Montespan; mais pour ne pas donner à » la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que des dames respectables » et les plus graves de la cour seroient présentes à cette entrevue, et que le roi ne » verroit mad de Montespan qu'en leur compagnie. Le roi vint donc chez mad. de » Montespan, comme il avoit été décidé; mais insensiblement il la tira dans une » fenêtre; ils se parlèrent bas assez longtemps; ils pleurèrent, et se dirent ce qu'on » a accoutumé de dire en pareils cas; ils firent ensuite une profonde révérence à » ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre; et il en advint » mad. la duchesse d'Orléans, et ensuite M. le comte de Toulouse **. »

[2] Lettres de mad. de Sévigné, du 5, du 10 et du 19 janvier 1680, t. VI, p. 371, 377, 390.

* « Je vous l'avois bien dit, madame, que M. de Condom joueroit dans toute cette affaire un personnage de dupe. . Avec tout son zèle, il a précisément fait ce que Lauzun auroit eu honte de faire Il vouloit les convertir, et il les a raccommodés. » Lettre de mad. de Maintenon à mad. de Saint-Géran, t. II, p. 102.

** Souvenirs de mad. de Caylus, t. LXVI, p 388. — *Voyez* aussi Mémoires de Mademoiselle, p. 393. — Mém. du marq de la Fare, ch 9, p, 239. La date précise de cette scène a été contestée.

de dévotion qui régnait alors à la cour de France avait peu d'influence sur la conduite des gens du monde; il n'y avait parmi la haute société pas plus de respect pour la probité que pour la modestie. Toutes les femmes de la cour faisaient des *affaires*, c'est-à dire obtenaient des marchés avantageux pour leurs créatures, par lesquelles elles se faisaient ensuite donner des pots de vin; elles s'intéressaient dans les fermes, elles recevaient des présents pour récompense de leurs recommandations : dans tous les procès, on les voyait toutes solliciter les juges, et faire intervenir auprès des tribunaux les hommes puissants, ceux à qui l'on croyait le plus de crédit : rien n'était plus fréquent, même dans le plus haut rang, que de les voir friponner au jeu. Le marquis de Pomenars n'en était pas moins admis dans la meilleure compagnie, encore qu'il disputât sa tête à des procès criminels sans cesse renaissants, dont le moindre était pour la fabrication de fausse monnaie, qu'il ne prenait pas la peine de dissimuler [1]. Enfin au printemps de cette année toute la cour fut alarmée par de nombreuses accusations d'empoisonnement, et par la création d'une chambre ardente (ou destinée à condamner au feu) pour juger les empoisonneurs.

Le procès de la marquise de Brinvilliers, et son supplice le 17 juillet 1676, avaient déjà préparé les esprits à soupçonner ce crime toutes les fois qu'une mort subite surprenait la haute société. La marquise de Brinvilliers, belle, jeune, riche, s'était laissé séduire par un aventurier nommé Sainte-Croix, que son mari avait le premier introduit auprès d'elle. Sainte-Croix, mis à la Bastille sur la demande de la famille de la marquise, y fut enfermé dans un même cachot avec un Italien nommé Exili, qui avait fait son étude de la composition des poisons; celui-ci s'était rendu redoutable pendant le pontificat d'Innocent X, lorsqu'on assurait que plus de cent cinquante personnes avaient été empoisonnées à Rome, pour servir la cupidité de donna Olimpia, la belle-sœur de ce pape, qui vendait tous les bénéfices, et les reprenait par le poison pour les revendre encore. Exili enseigna à Sainte-Croix son infernale science; ils furent relâchés en même temps, et dès lors ils travaillèrent ensemble. De concert avec la marquise de Brinvilliers,

[1] « Pomenars a été taillé; vous l'ai-je dit? Je l'ai vu; c'est un plaisir de l'entendre parler sur tous ces poisons; on est tenté de lui dire : Est-il possible que ce seul crime vous soit inconnu? Vologne (soupçonné de l'empoisonnement de Madame) dit son avis comme un autre, admirant le commerce qu'on a eu avec ces coquines. » Lettre de mad. de Sévigné, du 26 janvier 1680, t. VI. p. 413.

Digitized by Google

ils essayèrent leurs poisons, tour à tour sur des indifférents, et sur ses parents les plus proches, avec la plus froide, la plus féroce insensibilité : les malades de l'Hôtel-Dieu, son père, ses deux frères, sa sœur, furent tour à tour victimes de ces effroyables expériences. Le nombre des crimes avoués par la marquise est si grand qu'il en devient incroyable ; et l'on supposerait volontiers qu'ils lui étaient suggérés par les bourreaux à la torture, s'ils ne s'étaient trouvés relatés dans un examen de sa conscience, en quinze à seize feuilles, qu'elle avait écrit elle-même pour se préparer à la communion, car cette empoisonneuse était dévote: ce n'était pas un masque dont elle se couvrait, c'étaient les pensées et les sentiments de son siècle qui avaient pénétré dans son cœur, comme dans tous les autres [1].

Les aveux de la Brinvilliers avaient appris à la France que le crime d'empoisonnement était bien plus commun qu'on ne l'avait supposé ; que c'était dans les rangs les plus élevés de la société qu'on trouvait les personnes disposées à acheter et à administrer ce que, par une odieuse plaisanterie, on appelait alors *de la poudre de succession*. Penautier, trésorier général des états de Languedoc, et receveur général du clergé de France, fut bien près de recevoir la question : « mais il avoit un » nombre infini d'amis d'importance, qui n'oublioient rien pour le » servir et qui jetoient de l'argent partout. » Il parut aussi que M[me] de Brinvilliers, avec laquelle il avait été lié, l'épargna dans ses interrogatoires [2]. Cependant les soupçons, pas plus que les crimes, ne s'arrêtèrent point; ils se portèrent surtout sur quelques femmes, la Voisin, la Vigouroux, dont les Espagnols cachent le honteux métier sous le nom arabe d'Alcahueta. Comme en Espagne, elles ne se contentaient point d'être les entremetteuses des amours illégitimes et de la débauche : elles offraient des philtres aux amants et aux amantes pour se faire aimer, des remèdes pour procurer les avortements, pour rendre la virginité aux filles qui l'avaient perdue. Elles ne comptaient pas uniquement sur les drogues pernicieuses qu'elles administraient; elles cachaient leur efficacité sous une apparence de sorcellerie ; elles furent sollicitées de prédire l'avenir, et elles s'y prêtèrent. La Voisin commença aussi à vendre des *poudres de succession ;* l'affluence des personnes, même de la plus haute classe, qui venaient la consulter était telle, qu'elle quitta

[1] Lettres de mad. de Sévigné, du 7 juillet 1676 et suiv., t. V, p. 111.—Archives curieuses de l'Histoire de France, t. XII, p. 1-121, contenant les pièces du procès.
[2] *Ibid.*, du 10 juillet, t. V, p. 108.

Digitized by Google

bientôt son chétif logement pour prendre une maison. Elle eut un suisse, des laquais, et toutes les commodités du luxe. Cette manie de briller fut ce qui la perdit; elle fut arrêtée en 1679, et enfermée à la Bastille, avec quarante de ses complices, parmi lesquels on nomme la Vigouroux, son frère le Sage, et un prêtre nommé Étienne Guibourg. Interrogée sur les personnes qui fréquentaient le plus sa maison, elle nomma la duchesse de Bouillon, la comtesse de Soissons et le maréchal de Luxembourg. Ce fut alors que le roi, par une ordonnance du 11 janvier 1680, établit à l'Arsenal une commission chargée de faire le procès aux empoisonneurs et aux magiciens. Le roi dit à Mme de Carignan, belle-mère de la comtesse de Soissons : « Madame, j'ai bien voulu que madame la » comtesse se soit sauvée, peut-être en rendrai-je compte un jour à » Dieu et à mes peuples. » En effet, le duc de Bouillon, son beau-frère, était venu avertir cette princesse, comme elle était au jeu, qu'il y avait un ordre de la conduire à la Bastille, et elle était partie immédiatement pour se mettre en sûreté dans les pays étrangers. Sa fuite donna plus tard un grand général aux ennemis de la France. Elle était mère du prince Eugène, qui quitta la France l'année suivante. La marquise d'Alluye s'enfuit avec elle, le marquis de Cessac suivit son exemple ; le maréchal de Luxembourg fut mis à la Bastille le 24 janvier ; Mmes de Bouillon et de Tingry furent interrogées, le marquis de Feuquières, Mmes de la Ferté et du Roure le furent ensuite ; mais il paraît d'après leurs interrogatoires, ou du moins on publia seulement, que tous ces personnages de la cour ne s'étaient adressés à la Voisin que comme à une devineresse, et non comme à une empoisonneuse; que quelques-uns l'avaient fait par pure plaisanterie ; que la duchesse de Bouillon, une des Mancini, nièce du cardinal Mazarin, avait bien demandé à la Voisin « un peu de poison pour faire mourir un vieux et ennuyeux » mari qu'elle avoit, et une invention pour épouser un jeune homme » qu'elle aimoit. Ce jeune homme étoit M. de Vendôme, qui la menoit » d'une main, et M. de Bouillon, son mari, de l'autre ; et de rire. » Quand une Mancini ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné ; » et ces sorcières vous rendent cela sérieusement, et font horreur à » toute l'Europe d'une bagatelle [1]. »

Parmi les questions cependant qu'on avait faites à la sorcière, il y en avait qui regardaient le roi, et qui acquéraient par là, aux yeux des

[1] Lettres de mad. de Sévigné, de janvier 1680 entre autres, t. VI, p. 418.

Digitized by Google

juges, bien plus de gravité. Un membre de la chambre de l'Arsenal dit à M. de la Reynie qui faisait les fonctions de partie publique : « Mais, » monsieur, à ce que je vois, nous ne travaillons ici que sur des sor- » celleries et des diableries, dont le parlement de Paris ne reçoit point » les accusations. Notre commission est pour les poisons, d'où vient » que nous écoutons autre chose ? La Reynie fut surpris et lui dit : » Monsieur, nous avons des ordres secrets [1]. » Après tout, la Voisin, la Vigouroux et leurs associés obscurs, furent seuls punis du dernier supplice ; les gens de qualité en furent quittes pour la prison ou l'exil ; aucun d'eux ne fut convaincu d'empoisonnement, et un édit de juillet 1682, en renouvelant les anciennes ordonnances contre les devins et magiciens, ne les qualifia plus que d'imposteurs, tandis qu'il redoubla de sévérité et de précautions préventives contre les empoisonneurs [2].

M. de Pomponne, le plus honnête homme entre les ministres de Louis XIV, avait perdu sa place à l'occasion du mariage de la dauphine. On l'accusa d'avoir fait cacher le courrier qui apportait la réponse de Bavière sur ce mariage pour ne pas troubler une partie de plaisir qu'il devait faire à la campagne, et où se trouvait Mme de Sévigné. Le roi donna sa place de ministre des affaires étrangères à celui même qui avait écrit la dépêche, Colbert de Croissi, frère du ministre des finances et alors ambassadeur en Bavière. « C'étoit, dit Saint-Simon, un homme » d'un esprit sage, mais médiocre, qu'il réparoit par beaucoup d'ap- » plication et de sens, et qu'il gâtoit par l'humeur et la brutalité na- » turelles à sa famille [3]. » Louis s'était plaint « que tout ce qui » passoit par Pomponne perdoit de la grandeur, de la force qu'on » doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France qui n'est pas » malheureux. » Il ne trouva point cette résistance à son humeur impérieuse dans Croissi. Il était alors enivré de ce qu'il nommait sa gloire. Il se croyait appelé à déployer une activité infatigable, pour donner des preuves toujours nouvelles de sa puissance, pour renverser toute opposition à sa volonté, pour montrer à ses voisins qu'il se croyait seul arbitre de leurs droits, et qu'il ne reculerait jamais devant les

[1] Mad. de Sévigné. t. VI. p. 442. — La Reynie, qui présidait la chambre ardente. était lieutenant de police, et depuis dix ans il suivait la trace de tous ces secrets.

[2] Isambert, Lois anciennes, t. XIX, p. 226 et 396. — Dulaure, Hist. de Paris, t. V, p. 26, seqq. — Mém. de la Fare, c. 9, p. 248.—Capefigue, t. II, c, 22, p. 189.

[3] Mad. de Sévigné, lettres du 22 nov. 1679 et suiv., t. VI, p. 294. — Saint-Simon, c. 35, t. I, p. 379. — La Hode, t. XXXIX, p. 202.—Flassan, l. III, p. 471.

plaintes ou les menaces d'aucun potentat. Deux hommes de rares talents, Louvois et Colbert, qui étaient à la tête de son ministère, entraient entièrement dans ses vues; ils ne se proposaient de but que sa grandeur, et ne se croyaient liés par aucun autre devoir que celui de l'atteindre. Ils savaient lui rendre tout facile, et remplir toujours sans pitié et ses coffres et les cadres de son armée. Leur jalousie l'un de l'autre ne se manifestait presque que par leur rivalité à servir avec plus de zèle le pouvoir absolu.

Le roi ne désarmait point; il tenait sur pied assez de soldats pour faire trembler toute l'Europe; en même temps il faisait élever de toutes parts de nouvelles forteresses. Pendant l'été de 1680, il visita d'abord ses ports de mer, Boulogne, Calais, Dunkerque; puis les places nouvellement conquises aux Pays-Bas, Ypres, Lille, Valenciennes, Cambrai, et partout il ordonna des fortifications nouvelles, dont il suivait les travaux avec intelligence. En même temps il faisait bâtir en Cerdagne la forteresse de Mont Louis, pour remplacer Puycerda qu'il avait conquis en 1678, et rendu à la paix. En Alsace, Huningue fut bâtie à demi-lieue de la frontière des Suisses, pour les intimider, et Saar-Louis, à l'autre extrémité de la province, pour fermer l'entrée de la Lorraine. Il releva en même temps les fortifications de Laudau et de Phalsbourg. Tous ces travaux étaient sans doute destinés à protéger les conquêtes judiciaires qu'il comptait faire en Alsace. En effet, il instituait alors même deux chambres de justice, l'une à Brisach, l'autre à Metz, avec commission de réunir les terres démembrées de l'Alsace, et les fiefs des trois évêchés [1].

Par le traité de Munster, qui avait été confirmé par celui de Nimègue, la maison d'Autriche n'avait cédé à la France, en Alsace, que ce qui lui appartenait à elle-même : elle avait expressément réservé à l'Empire la souveraineté de la noblesse immédiate, et celle des villes impériales. Le roi ne voulut tenir aucun compte des droits des princes de l'Empire; le chambre de *réunion* établie à Metz, révoquant tous les démembrements des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, faits depuis des siècles par divers évêques qui avaient voulu favoriser leurs familles, réunit à la couronne, en 1680, plus de quatre-vingts fiefs, dont plusieurs étaient importants, tels que Hombourg, Pont-à-Mousson, Salm, Saarbourg, Saarbruck et Vandemont. La chambre de Brisach ordonna la même

[1] Mém. du marq. de la Fare, t. LXV, c. 9, p. 233. — La Hode, Hist. de Louis XIV, l. XL, p. 207. — Limiers, l. IX, p. 377. — Larrey, t. V, p. 13.

Digitized by Google

année que le roi entrerait en pleine possession de la souveraineté des dix villes impériales de la préfecture de Haguenau, et de la prévôté de Weissembourg; le parlement de Besançon enfin réunit à la Franche-Comté, par arrêt du 30 août 1680, le comté de Montbelliard. Ces réunions, qu'on nommait en Allemagne *incamérations*, furent exécutées militairement. L'acquisition de Strasbourg était bien autrement importante, mais la chambre de Brisach ne la prononça point : ce fut Louvois qui corrompit les magistrats de cette antique et puissante république; ils vendirent la bourgeoisie qui s'était confiée à eux, et le 30 septembre 1681, ils ouvrirent en trahison leurs portes au baron de Montclar, qui s'en empara au nom de Louis XIV [1]. Le roi y fit son entrée le 23 octobre, et pour consoler la ville de Strasbourg de la perte de sa liberté, il lui promit de grands priviléges municipaux, qu'il respecta peu dans la suite. Il rétablit l'évêque dans son siége, et les chanoines dans leur cathédrale, dont les luthériens avaient été en possession pendant cent cinquante-deux ans ; et il fit travailler aux fortifications, de manière à faire de Strasbourg une des plus fortes places de l'Europe [2].

L'Allemagne s'alarma, et retentit de clameurs sur ces usurpations violentes ; mais personne ne voulait la guerre, personne ne se sentait en état de la faire. La France seule menaçait, attaquait, et se croyait certaine qu'on ne lui résisterait pas. Elle venait encore de faire entrer quatre mille chevaux en Flandre, et trois mille dans le Luxembourg, pour y vivre à discrétion, jusqu'à ce que la cour d'Espagne eût décidé laquelle des deux places, de Dinant ou de Charlemont, elle livrerait en exécution du traité de Nimègue ; bien que ce traité portât qu'en cas de difficulté pour l'exécution, on n'agirait point par voies de fait. En même temps, Colbert mettait sur un pied formidable la marine, pour laquelle il publiait un code nouveau : il dispensait les habitants des côtes du service des troupes de terre ; mais il les obligeait, en retour,

[1] L'un des magistrats séduits par Louvois, le préteur royal Obrecht, fut plus tard employé par Louis XIV dans la carrière diplomatique. Saint-Simon, t. II, c. 7, p. 99.—Nous nous étions flattés de trouver dans les documents inédits concernant l'Alsace, que vient de publier M. Vanhuffel, des détails curieux sur la dernière catastrophe de cette république, qui, au temps de la réforme, avait joué un grand rôle en Allemagne. Mais les lettres relatives à Strasbourg, qu'il a imprimées, p. 126 et suiv., ne nous apprennent rien de nouveau.

[2] La Hode, l. XL, p. 208, 221. — Limiers, l. IX, p. 385, avec extrait des registres de la ch. de Metz. — Flassan, Diplom. franç., t. IV, p. 60.

à fournir soixante mille matelots, dont le tiers seulement était réservé aux vaisseaux de guerre [1]. Il mettait de nouveaux bâtiments en construction, et il complétait l'armement de Toulon. Ces dépenses prodigieuses ne déterminaient point le roi à porter plus d'économie dans celles qui étaient de pur caprice ; peu content des bâtiments qu'il avait fait élever à grands frais à Versailles, il les fit tous abattre pour recommencer sur un plan de plus grande magnificence. Malgré la pesanteur du fardeau dont les peuples étaient accablés, les impôts n'auraient pu suffire à tant de prodigalités ; mais les emprunts y suppléaient : deux édits, depuis la paix, avaient déjà créé deux nouveaux millions de rentes [2].

Tous les souverains de l'Europe se sentaient également menacés ; l'Espagne et l'Angleterre s'unirent par une nouvelle alliance, signée à Windsor, le 30 juin 1680. Mais après les désastres éprouvés dans la dernière guerre, ces deux puissances ne songeaient point à en commencer une autre. L'Espagne s'enfonçait toujours plus avant dans sa ruine ; don Juan d'Autriche était mort le 17 septembre 1679, et la reine mère, toujours jalouse de lui, était rentrée en crédit, Charles II d'Espagne, dans sa déplorable faiblesse, ne pouvant se passer d'être gouverné. Charles II d'Angleterre était plus habile, mais non moins méprisable ; Louis XIV, croyant n'avoir plus besoin de lui, avait retranché sa pension ; c'était la cause de la colère qui l'avait porté à une nouvelle alliance avec l'Espagne. Barillon, l'ambassadeur français, s'était alors rapproché du parti populaire ; il s'était lié avec les chefs presbytériens, il leur avait fait accepter de l'argent de France, et, d'après ses dépêches du 14 novembre 1679 et du 5 décembre 1680, on voit qu'il excitait cette fermentation de la chambre des communes, qui voulait exclure le duc d'York, comme catholique, de tout droit à succéder à la couronne [3]. Des agents français excitaient de la même manière, et par des promesses et par de l'argent, les mécontents hongrois à revendiquer les libertés de ce royaume. Les Hollandais enfin, accablés par les dettes qu'ils avaient contractées pendant la dernière guerre, étaient résolus à ne reprendre les armes qu'à la dernière extrémité. Aussi Louis XIV, au lieu de s'inquiéter de la fermentation qu'il

[1] Ordonnance de la marine, Fontainebleau, août, 1681. Isambert, t. XIX, p. 282. — La Hode, l. XL, p. 211.
[2] Édits de mai et de juin 1679.
[3] *Voyez* ces dépêches dans Flassan, t. IV, p. 4.

Digitized by Google

avait excitée en Europe, prit ce moment pour se faire de nouveaux ennemis dans l'intérieur même de ses États.

Louis XIV avait abandonné sa conscience aux jésuites, et ceux-ci mettaient bien plus d'importance à abattre, par son aide, ceux qu'ils regardaient comme ennemis de leur église ou de leur ordre, qu'à réformer les mœurs du monarque [1]. Les prodigieux talents qui s'étaient développés dans les écoles de Port-Royal, les hautes vertus des solitaires, l'attachement qu'avaient pour eux presque tous les hommes de génie qui illustraient ce grand siècle, avaient causé aux jésuites la plus inquiète jalousie. La rivalité du confessionnal pouvait élever ou renverser le pouvoir politique. Si le roi, dont la dévotion prenait chaque jour un caractère plus prononcé, se laissait influencer par les hommes les plus religieux de son royaume, par ceux qu'il voyait les uns après les autres renoncer au monde pour se consacrer à la retraite et à la pénitence, il pouvait être tenté d'appeler un janséniste à la direction de sa conscience, et alors c'en était fait de ce pouvoir si habilement organisé; la souple morale d'Escobar et des casuistes, si accommodante pour un jeune monarque entraîné par toute la fougue des passions, les aurait décriés auprès d'un roi pieux, comme elle les décriait auprès du public; aussi les directeurs de la conscience de Louis s'étudiaient-ils avant toute chose à lui inspirer de la répugnance pour les jansénistes. Son aversion pour eux était si grande, qu'on ne saurait comprendre que des doctrines presque inintelligibles sur la grâce aient pu l'exciter. Il s'éloigna tout à coup d'une femme qu'il aimait, parce qu'il la crut alliée aux jansénistes; il se rapprocha d'un homme qu'on avait desservi en l'accusant de jansénisme, lorsqu'il apprit qu'il ne croyait pas même en Dieu. Les jésuites ne s'étaient pas épargnés pour perdre Pomponne, un des membres de cette grande famille d'Arnauld d'Andilly, qui faisait la gloire de Port-Royal. Après sa disgrâce, un redoublement de vexations, pour obliger tous ceux dont les opinions étaient suspectes à signer le formulaire, fit résoudre Nicole et les autres chefs de la secte à acheter l'île de Noordstrant, dépendante du séminaire de Malines, pour s'y retirer, et y faire un établissement hors

[1] « Le père la Chaise, écrivait en 1676 Mad. de Maintenon à Mad. de Saint-Géran, a déploré vingt fois avec moi les égarements du roi, mais pourquoi ne lui interdire pas absolument l'usage des sacrements? Il se contente d'une demi-conversion. Vous voyez bien qu'il y a du vrai dans les petites lettres (les Provinciales de Pascal). » Lettres de Mad. de Maintenon, t. II, p. 102.

Digitized by Google

de France ; mais ce projet d'émigration, encore qu'il ne fût point exécuté, fut représenté par les jésuites presque comme un acte de haute trahison [1].

Dans le même temps, le roi manifestait plus ouvertement qu'il ne l'eût encore fait, sa volonté d'abolir la religion réformée dans ses États. Les vexations systématiques exercées contre les huguenots redoublaient avec un acharnement qui ne laissait plus douter que le roi ne vît en eux des ennemis ; il employait les séductions à prix d'argent, les menaces et la violence pour effectuer ce qu'on nommait des conversions. Un homme de lettres qui s'était illustré par ses talents, par son courage pour la défense de son ami Fouquet, Pellisson, sacrifia sa conscience à son désir de la faveur royale, ou à son amour de l'argent. Il embrassa le catholicisme en 1670, et introduit dès lors dans la confidence de Louis XIV, qui se servit de lui pour la rédaction de ses mémoires, il fut chargé d'une espèce de ministère pour accélérer et acheter les conversions. Il avertit les évêques qu'un moyen sûr de plaire au roi était d'envoyer de nombreuses listes de convertis. Il leur fit passer des fonds, pris sur la caisse des économats, dont le roi lui avait confié l'administration, en consacrant le tiers de leur produit à la conversion des hérétiques. Les évêques lui renvoyaient les listes, avec le prix des conversions en marge, et toutes les pièces justificatives, c'est-à-dire les abjurations et les quittances. Le prix courant des conversions dans les provinces éloignées était de six livres par tête de converti. Ces prétendues conversions achetées dans la lie des calvinistes, et plus encore parmi les gens qui prétendaient être de leur religion, seulement pour l'abjurer ; les surprises, les fraudes pieuses qui s'y mêlèrent, et tous ces comptes exagérés rendus par des commis infidèles, par leur chef, au moins suspect (car ses livres, dès cette époque, ne présentent plus aucune régularité), persuadèrent au roi que les réformés n'étaient plus attachés à leur religion, et que le moindre intérêt suffirait pour les engager à la sacrifier : ce préjugé décida du reste de sa conduite. Des sommes très considérables furent longtemps employées à cette œuvre de corruption, et ce fut pour en accroître le fonds que le roi mit tant de zèle à étendre le droit de régale, qui le brouilla avec la cour de Rome ; on eut même soin de suspendre la nomination d'un assez grand nombre de bénéfices, pour fournir à ces premiers achats des consciences ;

[1] La Hode, l. XXXIX, p. 203.

mais du moment que la caisse ne fut plus chargée que de payer les pensions promises à ceux qui s'étaient convertis, on oublia d'y faire verser les sommes nécessaires ; la plupart de ces pensions ne furent plus payées, et les nouveaux convertis tombèrent à la fois dans l'opprobre et dans la misère par l'infidélité de leurs convertisseurs [1].

Quelques fripons, à qui il n'en coûtait qu'une abjuration pour obtenir une modique récompense, retournèrent au prêche aussitôt qu'ils eurent escamoté le prix de leur marché ; il fallut employer la contrainte pour les retenir dans l'église où ils étaient entrés : ce fut la cause de l'ordonnance du 13 mars 1679, qui, outre la peine du bannissement, prononçait contre les relaps celle de l'amende honorable et de la confiscation des biens [2]. D'autres édits ordonnaient la démolition des temples, pour de prétendues offenses faites au curé du lieu ; la suppression du culte réformé, tandis que les archevêques ou évêques faisaient la visite de leur diocèse ; la suppression de la chambre mi-partie de Castelnaudary, la dernière des garanties qui eût été donnée aux huguenots pour l'impartialité de la justice [3] ; la défense à tous seigneurs hauts justiciers d'établir dans leurs terres des juges et officiers autres que catholiques. En février 1680, il fut interdit aux femmes de la religion d'exercer les fonctions de sages-femmes ; en août, il fut interdit d'employer aucun réformé au recouvrement des tailles ; en septembre, il fut enjoint aux greffiers, notaires, procureurs et sergents de la religion, de se défaire de leurs charges [4]. Les juges, et à leur défaut les syndics et marguilliers des paroisses, furent autorisés à entrer chez les religionnaires malades, pour les sommer de se convertir. Le mariage fut interdit entre les catholiques et les religionnaires, et les enfants nés de tels mariages furent déclarés bâtards et incapables de succéder. Les religionnaires accusés de crimes prévôtaux ne purent, comme les autres sujets, demander leur renvoi au parlement, en prouvant qu'ils étaient domiciliés. Les nouveaux convertis furent dispensés pendant deux ans du logement des gens de guerre, et de contribution à leur occasion. Enfin une déclaration du 7 juin 1681 porta que les enfants des religionnaires pourraient se convertir à l'âge de sept ans,

[1] Rulhières. Éclaircissements historiques sur la révocation de l'Édit de Nantes, t. I. c. 7, p. 143.
[2] Isambert, t. XIX, p. 184 et 218.
[3] Juillet 1679. *Ibid.*, p. 205.
[4] *Ibid.*, p. 231, 252, 258.

Digitized by Google

et faisait défense aux religionnaires de faire élever leurs enfants à l'étranger [1].

Cette dernière ordonnance autorisa la plus cruelle et la plus odieuse des violences faites aux familles huguenotes : leurs enfants furent exposés à tous les genres de séduction pour les détacher d'elles ; souvent ils leur furent enlevés de vive force ; Mme de Maintenon abusa plus qu'une autre de cette loi injuste et du crédit dont elle jouissait ; elle enleva au marquis de Villette ses enfants, pendant qu'une commission du ministre de la marine l'occupait sur mer, et elle prétendit, par cette odieuse trahison, s'acquitter de la reconnaissance qu'elle devait à la marquise de Villette, sa tante et sa bienfaitrice. Un de ces enfants, depuis la marquise de Caylus, dit dans ses Souvenirs : « Je pleurai d'abord beaucoup ; mais je trouvai le lendemain la messe du roi si belle, que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrois tous les jours, et qu'on me garantiroit du fouet. C'est là toute la controverse qu'on employa, et la seule abjuration que je fis [2]. »

Mme de Maintenon avait l'esprit trop juste pour approuver ces sacriléges violences. En 1672, elle écrivait à son frère, qui faisait alors la guerre en Hollande : « On m'a porté sur votre compte des plaintes qui ne vous font pas honneur ; vous maltraitez les huguenots, vous en cherchez les moyens, vous en faites naître les occasions ; cela n'est pas d'un homme de qualité. Ayez pitié de gens plus malheureux que coupables ; ils sont dans des erreurs où nous avons été nous-mêmes, et d'où la violence ne nous auroit jamais tirés. Ne les inquiétez donc point ; il faut attirer les hommes par la douceur et la charité : Jésus-Christ nous en a donné l'exemple, et telle est l'intention du roi [3]. » Mais Mme de Maintenon, et par caractère et par politique, ne luttait jamais avec des volontés plus puissantes que la sienne ; au contraire, elle y conformait bientôt ses sentiments. « Le roi, écrivait-elle en août 1681, commence à penser sérieusement à son salut et à celui de ses sujets ; si Dieu nous le conserve, il n'y aura plus qu'une religion dans son royaume. C'est le sentiment de M. de Louvois, et je le crois là-dessus plus volontiers que M. Colbert,

[1] Isambert, t. XIX, p. 256, 257, 265, 266.
[2] Souvenirs de mad. de Caylus. t. LXVI, p. 373. — Lettres de mad. de Maintenon, à mad. de Villette, t. I, p. 267, et à mad. de Saint-Géran, t. II, p. 112.
[3] Lettres de mad. de Maintenon, t. I, p. 94.

» qui ne pense qu'à ses finances, et presque jamais à la religion [1]. »

L'argent qu'on employait à payer les conversions provenait surtout des régales : on avait d'abord proposé de prendre sur les gros bénéfices le prix des conversions, mais le plus grand nombre de ceux qui en étaient pourvus aima mieux abandonner les bénéfices vacants que de sacrifier un peu de ce qu'il possédait [2]. Nous avons vu que, dès l'an 1673, le roi avait éprouvé l'opposition des évêques d'Alais et de Pamiers, quand il avait voulu étendre le droit de régale à tout le royaume ; c'était une usurpation de la puissance temporelle sur la spirituelle ; la cour de Rome avait dû naturellement s'y opposer, et Innocent XI, scrupuleux selon les uns, bigot et obstiné selon les autres, ne voulait point céder, et il se fondait sur les déclarations précises des sacrés canons. Louis XIV avait entre ses mains les moyens de récompenser ou de punir ses prélats : il les choisissait parmi sa noblesse, et il les trouvait toujours disposés d'avance au respect, à l'enthousiasme et à l'obéissance ; aussi il s'irritait de ce que, tandis que son clergé demandait à être un instrument docile de sa puissance, le chef de l'Église lui opposait une volonté inflexible, et une autorité qu'il prétendait égale à la sienne.

De tout temps l'ordre judiciaire s'était montré en France jaloux du sacerdoce ; aussi, sous prétexte de garantir l'autorité royale, il s'était attaché à contenir le clergé français dans l'obéissance, et à refuser à la cour de Rome presque toute action dans le royaume. Il avait donné le nom de libertés gallicanes aux bornes qu'il avait élevées contre le pouvoir des papes, encore que ces bornes n'eussent d'autre effet que de mettre l'église de France dans une absolue dépendance du roi. Cette politique rapprochait les parlements des jansénistes ; car ceux-ci disputaient l'infaillibilité de la cour de Rome, ils voulaient conserver l'autorité des évêques pour décider les questions de foi et de discipline, et ils confiaient le maintien de l'unité de l'Église aux conciles plutôt qu'aux papes. Mais le roi avait tant d'aversion pour le nom seul des jansénistes qu'il n'acceptait point leur alliance. D'ailleurs c'étaient des hommes de conscience que l'intérêt ne faisait pas fléchir, et qui n'auraient pas plus que le pape voulu transmettre au roi le droit de disposer des bénéfices ecclésiastiques.

Un docteur de Sorbonne nommé Gerbois venait de publier un livre

[1] Lettres à la comtesse de Saint-Géran, t. II, p. 112.
[2] Rhulières, Éclaircissements, t. I, p. 146.

dans lequel il établissait que les causes majeures devaient être jugées par les évêques, avant d'être portées à la décision de la cour de Rome; c'était entrer dans le système des jansénistes sur l'indépendance de l'épiscopat, mais Gerbois avait eu grand soin d'éviter tout soupçon de jansénisme. Innocent XI condamna ce livre le 18 décembre 1679, comme tendant à l'hérésie et injurieux au saint-siége. L'assemblée du clergé de France le fit examiner à son tour, et Maurice le Tellier, archevêque de Reims, rapporta que les commissaires avaient trouvé l'ouvrage de Gerbois plein d'une bonne doctrine, de beaucoup d'érudition, et digne de la protection de l'assemblée [1].

Ainsi la cour de Rome et l'église de France se trouvaient en différend, et sur leurs droits et leur autorité, et sur la question des régales qui touchait à leurs revenus. Quant aux régales, les défenseurs des immunités ecclésiastiques s'étaient prononcés avec cette violence de langage qu'adoptent trop souvent des hommes qui croient servir leur conscience en s'abandonnant à leur haine et à leur orgueil. Les évêques d'Alais et de Pamiers, qui s'étaient opposés les premiers à l'extension de la régale, étaient morts tous les deux; mais le dernier, avant de mourir, en avait appelé au pape. Ils avaient été remplacés par des grands vicaires nommés par les chapitres, et ceux-ci avaient déclaré livrés à Satan et chassés de l'Église ceux qui avaient obtenu du roi, en vertu de son droit de régale, des bénéfices dans les diocèses d'Alais et de Pamiers. Ces grands vicaires se tenaient cachés quand ils tenaient un tel langage. Le parlement de Toulouse condamna l'un d'eux à mort, comme perturbateur du repos public, et criminel de lèse-majesté. Il fut exécuté en effigie le 16 avril 1681. Le pape à son tour annula les sentences des métropolitains, et frappa d'une excommunication majeure ceux qui leur obéiraient [2].

Pour trouver une issue à de si graves difficultés, le clergé de France fut assemblé au commencement de l'année 1681, sous la présidence de l'archevêque de Paris. Il nomma une commission composée des archevêques de Reims, d'Embrun et d'Albi, et des évêques de la Rochelle, d'Autun et de Troyes, pour examiner les droits contestés. Ce fut Maurice le Tellier, archevêque de Reims, frère du chancelier et oncle de Louvois, qui, le 1er mai, fit un rapport au nom de cette commission, et il le fit avec bien plus de zèle pour l'autorité royale que pour

[1] La Hode, l. XL, p. 215. — Biogr. univ.. art. Gerbois, t. XVII, p. 177.
[2] *Ibid*., p. 217. — Limiers, l. IX, p. 405. — Larrey, t. V, p. 66.

Digitized by Google

celle de l'Église. Cependant il lui était difficile de justifier les prétentions de la couronne à un droit qui partout était abusif, et dont l'origine était toute récente, soit dans le midi du royaume, soit dans les nouvelles conquêtes de Louis XIV. Aussi se contenta-t-il de dire que l'Église devait se conformer aux désirs d'un si grand roi, en raison des obligations qu'elle lui avait, et surtout de ses efforts pour extirper l'hérésie. Mais puisque les derniers brefs du pape pouvaient exciter des divisions dangereuses, il demandait que le roi voulût bien convoquer un concile national, ou une assemblée générale du clergé de France. Louis XIV qui n'aimait pas les assemblées délibérantes, s'en tint à celle qui devait être revêtue de moins de pouvoirs. L'assemblée du clergé de France fut convoquée pour le 9 novembre [1].

Avant la tenue de cette assemblée, il y avait eu un nouvel échange de brefs et de réquisitoires entre Rome et la France. Un bref d'Innocent XI, du 1[er] janvier 16811 cassait toutes les procédures faites par l'archevêque de Toulouse en faveur de la régale, et déclarait invalides les confessions reçues, les mariages célébrés par des prêtres institués en vertu de ce prétendu privilége. Ce bref si violent fut supprimé comme un libelle, à la requête du procureur général, par un arrêt du parlement du 31 mars 1681. Ce corps déclarait, « que quoique ce qui s'est passé » depuis quelque temps pût donner lieu de croire cet imprimé véri- » table, néanmoins quand on le verroit revêtu de toutes les formes qui » pourroient le rendre authentique, le respect que nous avons pour le » pape nous laisseroit encore douter que Sa Sainteté voulût ainsi ren- » verser la juridiction d'un archevêque, à qui l'on ne peut ôter son » droit sans porter en même temps atteinte à celui du pape. » Dès l'année précédente, il avait été réglé qu'aucunes bulles ou brefs ne pourraient être exécutés que sur lettres patentes contre-signées du grand sceau; et le 21 juin 1681, un arrêt du parlement avait fait défense au provincial des jésuites de publier les brefs et ordres reçus du pape [2].

Ce fut au milieu de ces disputes que Bossuet fit, le 9 novembre, le discours d'ouverture de l'assemblée du clergé. Jacques-Bénigne Bossuet, né à Dijon le 27 septembre 1627, était déjà reconnu pour le plus éloquent des orateurs qu'ait produits la France; déjà la Bruyère l'avait appelé *un père de l'Église*, croyant parler ainsi d'avance le langage de

[1] La Hode, l. XL, p. 219. — Le bref du pape, dans Limiers, l. IX, p. 406. — Larrey, t. V, p. 68.

[2] Isambert, Lois franç., t. XIX, p. 251, 262 et 272.

Google

la postérité. Nommé, en 1669, à l'évêché de Condom, il y avait renoncé l'année suivante, lorsque le roi le choisit pour précepteur du dauphin. Il remplit dix ans cette fonction, et c'est en vue de l'éducation du prince qu'il composa quelques-uns de ses ouvrages les plus célèbres; son Discours sur l'histoire universelle, sa Politique de l'Écriture sainte, son Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même. Dans ces ouvrages, dans ses écrits plus importants encore de controverse contre les protestants, Bossuet se montra toujours l'homme de l'autorité, l'homme de la tradition. Toute sa controverse avec les protestants se réduisait à ce seul principe : « Hier on croyoit ainsi, donc aujourd'hui, il faut croire encore de même. » Ce n'est pas que son génie n'eût établi, entre lui et les novateurs, quelques points de contact: dans son livre de l'Exposition de la foi catholique, il avait montré la religion facile à croire et à pratiquer, et l'avait dégagée des absurdités que l'on confondait avec elle. Sa vénération pour saint Augustin dont il faisait sa principale étude, le rapprochait des jansénistes; mais l'autorité du roi et l'autorité du pape s'étaient prononcées contre eux, et il n'hésita point. La première était d'un grand poids pour lui, car nul peut-être, au milieu de l'admiration universelle pour Louis XIV, n'eut pour lui autant de respect et de dévouement que Bossuet. Dans sa religion comme dans sa politique, tout en lui tendait au despotisme [1].

(1682.) Bossuet avait terminé l'éducation du dauphin, et il avait été promu à l'évêché de Meaux, lorsqu'il prononça le sermon d'ouverture à l'assemblée du clergé de France. Il y établit « la primauté accordée à saint Pierre, malgré ses fautes, ce qui doit apprendre à ses successeurs à exercer une si grande puissance avec humilité et condescendance. » Ces premiers mots indiquaient l'esprit dans lequel voulait procéder une assemblée toute composée d'hommes que le roi avait promus à leur dignité, qu'il pouvait élever plus haut encore, et qui, dans le sein de leurs familles et dans toute la France, n'entendaient parler que de soumission et d'obéissance. Il y avait cependant quelques abus scandaleux dans l'exercice du droit de régale qu'ils réformèrent. Le roi était en possession, quand la régale était ouverte, de conférer les doyennés, les archidiaconés et les prébendes, sans que ceux qui en étaient pourvus prissent aucune institution canonique ni mission des prélats. L'assemblée obtint du roi un édit vérifié en parlement le

[1] Prosp. de Barante, art. Bossuet dans la Biogr. univ., t. V, p. 225.

Digitized by Google

24 janvier 1682, qui interdisait de conférer ces bénéfices à ceux qui n'avaient pas l'âge, les degrés et les capacités prescrites par les saints canons, et qui obligeait les élus à se présenter aux vicaires généraux ou aux évêques, pour en obtenir l'approbation et la mission canoniques. L'assemblée faisant sonner bien haut cette nouvelle preuve de la bonté du roi, signa unanimement, le 3 février, l'acte de consentement à l'extension de la régale [1].

Mais la même assemblée ne tarda pas à rendre, sur les limites de la puissance pontificale, une décision bien autrement importante. Ce sont les quatre propositions dont la rédaction est attribuée à Bossuet, et qu'il a entrepris de défendre dans un traité publié après sa mort. Le préambule ne les présente point comme une doctrine nouvelle, mais au contraire comme des vérités antiques, qu'il importe de publier, pour empêcher que les novateurs n'écartent de la mère Église les âmes des simples, en représentant la primauté de saint Pierre et de ses successeurs comme onéreuse aux rois et aux peuples. Cette puissance, disait l'assemblée, 1° ne s'étend qu'aux choses spirituelles, qui se rapportent au salut éternel ; les papes n'en ont aucune, directe ou indirecte, sur les choses temporelles : par conséquent ils n'ont aucun droit à déposer les rois, ni à délier les sujets de leur serment de fidélité ; 2° la puissance des successeurs de saint Pierre ne déroge nullement aux décisions du concile de Constance, dans ses sessions 4 et 5, sur l'autorité des conciles généraux ; 3° elle doit être limitée par les canons, et par les règles et les usages adoptés par les diverses églises, entre autres par l'église de France ; 4° enfin, quoique le pape soit appelé à décider les questions de foi pour toutes les églises, ses décisions peuvent être réformées tant qu'elles n'ont pas été sanctionnées par le consentement de toute l'Église [2].

Les quatre propositions enlevaient à l'église romaine un pouvoir qu'elle était bien déterminé à ne pas abandonner ; aussi furent elles repoussées par Innocent XI comme une cruelle offense, dont il demanda le désaveu formel ; mais loin de lui complaire, Louis XIV, par un édit, en prescrivit l'enregistrement dans tous les parlements, bailliages, sénéchaussées, universités, facultés de théologie et de droit canon ; il ordonna de les enseigner toutes les années dans toutes les écoles, et il voulut que per-

[1] Isambert, Recueil des anc. lois franç., t. XIX, p. 374. — La Hode, l. XLI, p. 225.

[2] *Ibid.*, p. 384. — *Ibid.*, p. 228. — Limiers, l. IX, p. 410. — Larrey, t. V, p. 71.

sonne ne pût être reçu licencié ou docteur sans avoir soutenu une thèse en faveur de cette doctrine.

Toutefois, l'assemblée était inquiète du scandale que pourrait causer une brouillerie si ouverte avec la cour de Rome; aussi elle chercha à contre-balancer cet effet par le zèle qu'elle déploya pour la conversion des huguenots. Elle représenta au roi que jamais moment plus propice ne s'était présenté pour ramener les brebis égarées à la communion de Rome, puisque l'Église avait un chef qui donnait l'exemple de toutes les vertus, et que tous les abus qu'on avait pu reprocher à sa discipline étaient corrigés. En réponse à ces instances, le roi adressa deux circulaires, l'une aux évêques, l'autre aux intendants du royaume, les engageant à réunir tous leurs efforts pour ramener les prétendus réformés au sein de la mère Église. Ces circulaires, dans lesquelles le roi recommandait « de ménager avec douceur les esprits, et de ne se servir que « de la force des raisons pour les rappeler à la connoissance de la vé- » rité [1], » étaient cependant accompagnées de mesures de rigueur tous les jours plus sévères. Les huguenots, froissés dans toutes leurs affections, traversés dans toutes leurs entreprises, assurés de la défaveur la plus scandaleuse devant toutes les administrations et tous les tribunaux, commençaient de toutes parts à quitter le royaume : un édit du 18 mai leur défendit d'en sortir avec leurs familles, pour aller s'établir à l'étranger, sous peine des galères à perpétuité contre les chefs desdites familles, et d'amende arbitraire, qui ne pourra toutefois être moindre que de trois mille livres, contre ceux qui seront convaincus d'avoir contribué à leur sortie. Peu de jours après, un arrêt du conseil étendit les châtiments des relaps aux prétendus nouveaux convertis qui retourneraient à l'hérésie, encore qu'ils n'eussent ni écrit ni signé leur abjuration. Des listes de ces nouveaux convertis furent signifiées aux ministres et consistoires, pour qu'ils ne leur permissent point de rentrer dans leurs temples, sous peine de démolition de ces temples. Les ventes d'immeubles faites par des religionnaires émigrés furent déclarées nulles et frappées de confiscation, si elles avaient été faites moins d'une année avant leur retraite. Toute assemblée de religionnaires ailleurs que dans leurs temples leur fut interdite, toute charité collective prohibée, et les fonds qu'ils avaient recueillis entre eux pour leurs pauvres, furent confisqués au profit des hôpitaux [2].

[1] Circulaire du 10 juillet, Isambert, t. XIX, p. 393.

[2] *Voyez* la suite de ces ordonnances *ibid.*, p. 388, 389, 391, 395, 407, 411, 413.

Digitized by Google

Le roi n'était pas tellement préoccupé des affaires religieuses de son royaume, qu'il laissât le reste de l'Europe en repos : il commençait à tourner sur l'Italie ses vues ambitieuses. Charles Emmanuel II de Savoie était mort en 1675 ; sa veuve, Jeanne, de la branche française de Savoie-Nemours, était demeurée régente pour son fils Victor Amédée II; Louis désirait réunir à la France les États de Savoie, et il crut avoir trouvé un moyen d'y réussir en faisant épouser au jeune duc sa cousine germaine, la princesse héritière du royaume de Portugal, née aussi bien que lui d'une princesse de Savoie-Nemours; c'était la mère de cette héritière du trône qui avait déposé son mari et épousé son beau-frère. Les deux sœurs, par l'entremise des ambassadeurs de France, demeurèrent aisément d'accord. Il n'était point convenu que Victor Amédée, s'il succédait à la couronne de Portugal, renoncerait à son ancien héritage, mais on croyait facile de l'y amener, une fois qu'il aurait consenti à quitter l'Italie, et pour l'y déterminer plus aisément, on suscitait à la régente des rébellions dans les provinces de Mondovi et de Ceva, dont elle ne pouvait venir à bout. Les deux époux étaient déjà fiancés, et le duc était sur le point de partir pour le Portugal, lorsque quelques seigneurs piémontais soulevèrent le peuple en lui annonçant que leur souverain avait consenti à l'abandonner, et déterminèrent Victor Amédée à renoncer au mariage projeté. Ces seigneurs cependant furent punis par la prison ou l'exil, pour avoir contrarié les vues de Louis XIV [1]. Celui-ci nouait dès lors une autre intrigue pour établir sa domination en Piémont. Il désirait rentrer en possession de la forteresse de Casal, à laquelle Richelieu attachait tant d'importance. Casal appartenait alors à Charles IV, duc de Mantoue, prince perdu de débauches, toujours avide d'argent, et qui n'ayant d'autre enfant qu'une fille, voyait déjà disputer par la maison d'Autriche les droits héréditaires de cette fille sur le Montferrat. Un comte Mattioli qu'il employait tour à tour dans ses négociations politiques et dans des intrigues amoureuses, muni du blanc-seing de son maître, offrit à Louis XIV de lui livrer Casal pour une grosse somme d'argent. Cette négociation fut découverte, le duc de Mantoue se hâta de désavouer son ministre, et de protester qu'il n'avait eu jamais une telle pensée; Mattioli fut enlevé; conduit à Pignerol, puis à la Bastille, et on a prétendu de nos jours que c'était le fameux prisonnier du masque de fer, comme si, entre

[1] Carlo Botta, Stor. d'Italia, l. XXIX, p. 317.

tant de victimes d'arrestations arbitraires, c'était pour cacher un tel intrigant qu'on aurait pris de si excessives précautions [1]. Cependant

[1] M. de Voltaire, qui le premier a parlé de l'homme au masque de fer, dit qu'il fut arrêté peu de mois après la mort de Mazarin. « On envoya, dit-il, dans le plus » grand secret au château de l'île Sainte-Marguerite, dans la mer de Provence, un » prisonnier inconnu, d'une taille au-dessus de l'ordinaire, jeune et de la figure la » plus belle et la plus noble. Ce prisonnier dans la route portait un masque dont » la mentonnière avait des ressorts d'acier qui lui laissaient la liberté de manger » avec le masque sur son visage. On avait ordre de le tuer s'il se découvrait. Il resta » dans l'île jusqu'à ce qu'un officier de confiance, nommé Saint-Mars, gouverneur » de Pignerol, ayant été fait gouverneur de la Bastille, l'an 1690, l'alla prendre à » l'île Sainte-Marguerite, et le conduisit à la Bastille toujours masqué. Le marquis » de Louvois alla le voir dans cette île avant la translation, et lui parla debout avec » une considération qui tenait du respect. Cet inconnu fut mené à la Bastille, où » il fut logé aussi bien qu'on peut l'être dans le château. On ne lui refusait rien de » ce qu'il demandait. Son plus grand goût était pour le linge d'une finesse extraor- » naire. On lui faisait la plus grande chère, et le gouverneur s'asseyait rarement » devant lui. Un jour des premiers qu'il était dans l'île, le prisonnier écrivit avec » un couteau sur une assiette d'argent, et jeta l'assiette par la fenêtre, vers un ba- » teau qui était au rivage presque au pied de la tour. Un pêcheur à qui ce bateau » appartenait ramassa l'assiette et la rapporta au gouverneur. Celui-ci étonné de- » manda au pêcheur : Avez-vous lu ce qui est écrit sur cette assiette, et quelqu'un » l'a-t-il vue entre vos mains ? — Je ne sais pas lire, répondit le pêcheur ; je viens » de la trouver, personne ne l'a vue. Ce paysan fut retenu jusqu'à ce que le gou- » verneur fût bien informé qu'il n'avait jamais lu, et que l'assiette n'avait été vue » de personne. Allez, lui dit-il, vous êtes bien heureux de ne savoir pas lire.... » M. de Chamillart fut le dernier ministre qui eut cet étrange secret. A sa mort, » son gendre le conjura à genoux de lui apprendre ce que c'était que cet homme » qu'on ne connut jamais que sous le nom de l'Homme au masque de fer; Chamillart » lui répondit que c'était le secret de l'État, et qu'il avait fait serment de ne le » révéler jamais. » Siècle de Louis XIV, ch. 25, page 391. On voit non-seulement qu'aucune de ces circonstances ne peut se rapporter à un homme aussi obscur que Mattioli, mais que dans la pensée de Voltaire c'était un membre inconnu de la famille royale, peut-être un fils naturel d'Anne d'Autriche.

Cet inconnu, qui sans doute avait été élevé mystérieusement dès sa naissance, car quand on l'envoya dans l'île Sainte-Marguerite, en 1661 ou 1662, il ne disparut dans l'Europe aucun homme considérable, était admirablement bien fait. Un vieux médecin de la Bastille, qui l'avait souvent traité dans ses maladies, n'avait jamais vu son visage, quoiqu'il eût souvent examiné sa langue et le reste de son corps. Sa peau était un peu brune ; il intéressait par le seul ton de sa voix, ne se plaignant jamais de son état, et ne laissant point entrevoir ce qu'il pouvait être. Il mourut le 19 novembre 1703, et fut enterré la nuit, à la paroisse de Saint-Paul. Toutes les conjectures sur le *Masque de fer* sont rassemblées et comparées par M. Weiss dans la Biographie universelle, t. XXVII, p. 393. Mais il relève une contradiction qui n'existe pas dans le récit de Voltaire. » Saint-Mars, dit-il, ne fut nommé qu'en 1664 gouverneur de Pignerol. » Peu importe, car le prisonnier ne lui fut confié que lorsqu'il passa au gouvernement de la Bastille.

Digitized by Google

le duc de Mantoue regrettait l'argent de France qu'on lui avait fait espérer. Une seconde fois il vendit sa forteresse pour cinquante mille doublons d'Espagne, et une pension annuelle de 600.000 francs. Les troupes françaises, auxquelles la duchesse régente de Savoie accorda le passage, prirent possession de Casal le 30 septembre 1681. L'Empereur et le roi d'Espagne en témoignèrent la plus vive indignation, et le duc de Mantoue, pour y échapper, prétendit de nouveau qu'il n'avait eu aucune part au traité, et fit jeter en prison le marquis Guerrieri, son principal ministre, comme étant le seul coupable [1].

Les Français ne traitaient pas avec moins de hauteur les musulmans que les chrétiens. En 1681, l'amiral Duquesne poursuivait des corsaires de Tripoli jusque dans le port de Chio, et il les y cribla de canonnades, sans ménager les habitants de la ville, dont plusieurs furent tués dans les rues et dans les maisons; plusieurs de ces maisons et des mosquées furent incendiées, et cette cruelle exécution militaire fut faite sous les yeux du capitan pacha, qui lui-même était entré dans le port avec trente-six galères. L'année suivante, Duquesne fut chargé de châtier aussi les corsaires d'Alger : le 20 juillet, il brûla deux de leurs vaisseaux dans le port de Cherchell. Il vint ensuite insulter la ville même d'Alger, dans la nuit du 30 août et dans celle du 4 septembre, il fit avancer des galiotes jusqu'à peu de distance des murs, et il y jeta deux cents bombes qui abattirent une centaine de maisons, et endommagèrent quelques vaisseaux [2].

Le roi recommençait aussi ses entreprises sur la Belgique. La chambre de Metz prétendit qu'un grand nombre de fiefs du duché de Luxembourg avaient relevé originairement de la France, et en conséquence elle cita le roi d'Espagne à venir rendre pour eux foi et hommage. Ce roi, comme on s'y était attendu, n'en tint aucun compte; alors la chambre, par un second arrêt, réunit ces terres à la couronne, et le maréchal de Créqui s'empara à main armée de presque tout le duché : il bloqua même la capitale; il exigea des malheureux habitants des sommes énormes pour les frais de la guerre; puis il fit démolir leurs maisons,

[1] Carlo Botta. Stor. d'Italia, t. VI, l. XXIX. p. 519. — Muratori, t. XV, p. 474. — La Hode, l. XL. p. 222.

[2] La Hode, l. XL. p. 223. et l. XLI, p. 226. — Limiers. l. IX, p. 400. Ces galiotes étaient alors employées pour la première fois. C'étaient de petits vaisseaux, plus forts de bois, sans ponts, mais avec un faux tillac à fond de cale, dans lequel étaient maçonnés les mortiers. Leur inventeur, Petit-Renaud, avait été appelé plusieurs fois par Colbert au conseil de marine. Siècle de Louis XIV. ch. 14, p. 189.

Digitized by Google

et en fit brûler les matériaux pour qu'elles ne pussent être rebâties [1].

Les calamités de la guerre sont toujours déplorables, mais elles méritent bien davantage notre réprobation quand c'est au sein de la paix qu'elles frappent des peuples malheureux, sans qu'aucun droit les justifie, sans qu'aucune provocation les excuse. Or Louis n'avait de pitié ni pour ses peuples ni pour ses voisins. C'était l'époque où il croyait s'être converti, où il s'occupait sans cesse de son salut, et il est remarquable que c'est aussi celle où l'on vit s'accroître sa dureté. Loin de réprimer son orgueil, les directeurs de sa conscience semblaient avoir pris à tâche de le nourrir : désormais, comme il n'avait plus de maîtresse, il se croyait l'homme de la Providence; prenant sa croyance pour la règle de l'Église, il frappait sans miséricorde sur tout ce qui différait d'opinions avec lui, huguenots, jansénistes, piétistes et catholiques ultramontains. Vers ce temps-là, Mme Guyon et le père la Combe commençaient à répandre leurs opinions mystiques; et Louis ne les ayant pas adoptées, ne connaissait, pour les supprimer, d'autres moyens que les arrestations arbitraire. Il se croyait alors au plus haut faîte de la gloire et de la prospérité ; et la naissance, le 6 août 1682, d'un fils du dauphin, qu'il nomma duc de Bourgogne, lui parut mettre le sceau à son bonheur, en assurant la succession dans sa famille [2].

Encore que le roi se fût éloigné de Mme de Montespan, ou par dévotion, ou parce qu'il était fatigué de son caractère impérieux et hautain, il conservait la même tendresse pour les enfants qu'il avait eus d'elle, et Mme de Maintenon, qui les avait élevés, les aimait plus tendrement encore que ne faisait leur mère. Louis voulait leur faire à tous de grands établissements : il leur avait déjà donné des titres et des charges importantes; il voulut aussi leur accorder des bienfaits qui ne lui coûtassent rien. Mme de Montespan fit entendre à Mlle de Montpensier que, si elle voulait faire du bien, par testament, à son fils le duc du Maine, on pourrait lui rendre son amant, le duc de Lauzun, captif depuis onze ans à Pignerol. Mademoiselle n'était plus en âge d'avoir des enfants; le sacrifice qu'on lui demandait ne lui coûtait rien, elle désirait passionnément rendre la liberté à Lauzun ; elle accueillit donc ces offres avec empressement. Mais dès qu'elle les eut écoutées, on se rendit plus difficile : on lui déclara qu'on ne lui permettrait jamais d'é-

[1] La Hode, l. XLI, p. 234. — Limiers, l. IX, p. 405.
[2] Lettre de mad. de Maintenon, du 7 août 1682, t. II, p. 113.—La Hode, l. XLI, p. 237.

pouser Lauzun publiquement ; qu'un don après sa mort ne suffisait pas, qu'il fallait une donation entre vifs ; que si elle s'y refusait, on mettrait à la Bastille l'homme dont on supposait qu'elle suivrait les conseils. Enfin on la décida à faire l'abandon au duc du Maine du comté d'Eu et de la principauté de Dombes, valant ensemble deux cent mille livres de rente. Ce fut à ces dures conditions que Lauzun fut remis en liberté, mais le roi ne lui permit ni de revenir à la cour, ni d'exercer sa charge de capitaine des gardes ; cet homme, qui l'avait servi dans ses amours, ne lui inspirait plus que de la répugnance. Lauzun, irrité de cette défaveur, s'en prit à Mademoiselle qu'il traita avec la dernière ingratitude [1]. Le duc du Maine était déjà colonel général des Suisses ; en 1683, le roi lui donna le gouvernement du Languedoc, devenu vacant par la mort du comte de Vermandois, fils naturel de Henri IV. Le duc de Verneuil, fils de Mlle de la Vallière, mourut peu après, au siége de Courtrai, d'une débauche d'eau-de-vie; sa charge de grand amiral fut donnée au comte de Toulouse, frère cadet du duc du Maine. Le duc d'Orléans et le prince de Conti avaient en vain demandé quelques-unes de ces faveurs prodiguées aux enfants adultérins [2].

(1683). Le roi, en prenant des mœurs plus rangées, s'était rapproché de la reine. Même au temps de ses plus grandes infidélités, il avait toujours eu le même lit, et jamais elle ne se couchait le soir, ou souvent plutôt le matin, qu'il ne fût rentré [3]. Elle l'aimait passionnément, mais sa timidité vis-à-vis de lui s'était augmentée ; son esprit était étroit et sans instruction, et sa dévotion prenait le caractère d'une bigoterie toute monacale ; aussi Louis pouvait se faire un devoir de se rapprocher d'elle, sans cesser de s'y ennuyer ; les jugements avantageux des courtisans, pas plus que les panégyriques de Bossuet ou de Fléchier, ne sauraient être pris pour des portraits. On la juge un peu mieux d'après Mlle de Montpensier, qui était placée assez haut pour n'avoir point de culte à lui rendre. Elle raconte qu'au mariage de la dauphine on porta à celle-ci un présent, où il y avait des pierreries et toute sorte de jolis bijoux ; Mme de Montespan, qui les avait choisis, disait en les montrant : « Madame la dauphine vous en donnera, ce lui » sera un grand plaisir de vous en donner. — Ce qu'elle ne fit point; » à mesure qu'elle les voyoit, elle disoit : Serrez cela ; elle n'offrit

[1] Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, p. 399, 405 et suiv.
[2] La Hode, l. XLI. p. 258. — Mém. de Mademoiselle, t. XLIII, p. 462.
[3] Souvenirs de mad. de Caylus, t. LXVI, p. 381.

Google

» rien à personne; pas même à la reine, qui auroit été fort aise d'en » avoir, et qui avoit dit, quand on lui montra le présent : Le mien » n'étoit pas si beau, quoique je fusse plus grande dame; on ne se sou- » ciait pas tant de moi que l'on fait d'elle. — La reine avait toujours » dans la tête qu'on la méprisoit, et cela faisoit qu'elle étoit jalouse de » tout le monde; et surtout quand on dînoit elle ne vouloit pas que » l'on mangeât, elle disoit : On mangera tout, on ne me laissera rien; » le roi s'en moquoit [1]. » Après que Mademoiselle eut donné une partie de son bien aux enfants légitimés du roi, « on les mena chez la reine » qui les trouva fort jolis, et dit : Mme de Richelieu disoit qu'elle répon- » doit de ce qui se passeroit; voilà les fruits de cette caution. L'on » trouva cela fort plaisant. La reine disoit souvent de ces plaisante- » ries; si elle avoit été aussi à la mode que Mme la dauphine le fut » d'abord, on en auroit fait plus de cas, et on lui auroit trouvé de l'es- » prit [2]. »

Le roi venait de faire un voyage en Bourgogne et en Alsace; la reine, qui l'avait accompagné, en était très-fatiguée. Le 26 juillet on annonça qu'elle était malade; ce n'était qu'un furoncle auquel on attachait peu d'importance. Le 30 elle était morte, lorsqu'on s'attendait le moins à cet événement [3]. « La reine expirée, Mme de Maintenon voulut » retourner chez elle; mais M. de la Rochefoucault la prit par le bras » et la poussa chez le roi en lui disant : Ce n'est pas le temps de quitter » le roi, il a besoin de vous. — Elle ne fut qu'un moment avec le roi. » Il fut plus attendri qu'affligé; mais comme l'attendrissement pro- » duit d'abord les mêmes effets, et que tout paroît considérable dans » les grands, la cour fut en peine de sa douleur. Il alla à Saint-Cloud, » où il demeura depuis le vendredi que la reine mourut, jusqu'au » lundi qu'il en partit pour aller à Fontainebleau; et le temps où » Mme la dauphine étoit obligée de garder le lit pour sa grossesse se » trouvant expiré, elle alla joindre le roi, et fit le voyage avec lui. » Mme de Maintenon la suivoit, et parut aux yeux du roi dans un si » grand deuil, avec un air si affligé, que lui, dont la douleur étoit » passée, ne put s'empêcher de lui en faire quelques plaisanteries; à » quoi je ne jurerois pas qu'elle ne répondit en elle-même, comme le » maréchal de Gramont à Mme Hérault : Le prenez-vous par là, ma foi,

[1] Mém. de mademoiselle de Montpensier, p. 395.
[2] *Ibid.*, p. 432.
[3] *Ibid.*, p. 468.

Digitized by Google

» je ne m'en soucie pas plus que vous [1]. Au vrai, il faut avouer que la » reine n'avoit rien en elle de ce qui pouvoit la faire aimer, et qu'au » contraire le roi avoit en lui toutes les qualités les plus propres » à plaire, sans être capable d'aimer beaucoup [2]. »

« Le roi, dit ailleurs Mme de Caylus, ne savoit peut-être pas si bien » discourir que Mme de Montespan, quoiqu'il parlât parfaitement bien. Il » pensoit juste, s'exprimoit noblement, et ses réponses les moins pré» parées renfermoient en peu de mots tout ce qu'il y avoit de mieux » à dire selon les temps, les choses et les personnes. Il avoit bien plus » qu'elle l'esprit qui donne de l'avantage sur les autres. Jamais pressé » de parler, il examinoit, il pénétroit les caractères et les pensées; » mais comme il étoit sage, et qu'il savoit combien les paroles des rois » sont pesées, il renfermoit souvent en lui-même ce que sa pénétration » lui avoit fait découvrir. S'il étoit question de parler de choses impor» tantes, on voyoit les plus habiles et les plus éclairés étonnés de ses » connoissances, persuadés qu'il en savoit plus qu'eux, et charmés de » la manière dont il s'exprimoit. S'il falloit badiner, s'il faisoit des » plaisanteries, s'il daignoit faire un conte, c'était avec des grâces infi» nies, un tour noble et fin que je n'ai vu qu'à lui [3]. »

Le goût du roi pour Mme de Maintenon s'accrut depuis la mort de la reine, et il s'y livra avec d'autant moins de scrupule qu'avec sa dévotion nouvelle il s'était plus éloigné de la galanterie. Il sentait le besoin de l'esprit, il sentait aussi le besoin d'affections domestiques et d'une vie intérieure. Il ne se relâchait point dans sa résolution de gouverner par lui-même, de tout voir, de tout faire; il travaillait beaucoup avec ses ministres; et le temps qu'il ne donnait pas aux affaires était rempli soit par des pratiques de dévotion, soit par les assemblées du grand monde, aux salons, aux fêtes, aux voyages, où il était toujours en représentation et entouré de sa cour. Sa vie était triste et ennuyeuse, et tandis qu'il avait la capacité de jouir de tous les plaisirs de l'esprit, il s'en sentait habituellement privé.

Pendant le voyage de Fontainebleau, la faveur de Mme de Maintenon parvint au plus haut degré. » Je vis alors, dit sa nièce, tant d'agitation » dans son esprit, que j'ai jugé depuis, en la rappelant à ma mémoire, » qu'elle étoit causée par une incertitude violente de son état, de ses

[1] Souvenirs de mad. de Caylus, p. 439.
[2] *Ibid.*, p 436.
[3] *Ibid.*, p. 409.

» pensées, de ses craintes, de ses espérances ; en un mot son cœur n'étoit
» pas libre, et son esprit fort agité... Enfin le calme succéda à l'agi-
» tation, et ce fut à la fin de ce même voyage. Je me garderai bien de
» pénétrer un mystère respectable pour moi par tant de raisons. » Ce mystère était le mariage secret du roi avec M[me] de Maintenon. Rien n'était plus contraire à l'orgueil de Louis XIV, à la distance infinie qu'il avait voulu maintenir entre le monarque et le plus exalté de ses sujets, que son mariage avec la veuve du poëte Scarron : le goût vif qu'elle lui inspirait, le besoin qu'il ressentait de son esprit toujours nouveau, le respect qu'il éprouvait pour sa vertu, triomphèrent de cette répugnance ; mais aussi il voulut, en mettant en repos la conscience de l'un et de l'autre, dérober au monde la connaissance de ce qu'il regardait comme son abaissement ; et M[me] de Maintenon, se conformant scrupuleusement à son intention, prit autant de peine pour supprimer toutes les preuves de ce mariage qu'une autre aurait pris pour les conserver. Nous ne déciderons point s'il fut célébré peu de mois après la mort de la reine, comme paraît l'indiquer M[me] de Caylus, ou seulement, comme le croit la Beaumelle, en 1685 ; on suppose qu'il fut béni par le père la Chaise, confesseur du roi, ou par M. de Harlay, alors archevêque de Paris, et que les témoins furent M. et M[me] de Montchevreuil, Bontemps, valet de chambre du roi, et Nanon, femme de chambre de M[me] de Maintenon [1].

Peu de temps après la mort de la reine, Louis XIV perdit un des hommes qui avaient le plus contribué à la grandeur dont il était en possession. Colbert mourut le 6 septembre 1683, âgé de soixante-quatre ans. Lui seul avait su rétablir l'ordre dans les finances, pourvoir à des besoins toujours croissants, et, dans le temps même où il demandait des sommes énormes aux contribuables, faire encore fleurir le commerce et l'industrie, sans cesser pour cela de protéger les sciences et les arts. Ce fut aussi à lui que la capitale dut l'ordre et la sûreté qu'il y avait rétablis en créant la charge de lieutenant de police. Mais déjà, dès l'année 1670, il commençait à s'apercevoir que son crédit baissait auprès de son maître. C'était l'effet de la rivalité de Louvois, des efforts de ce ministre jaloux, pour flatter, pour exciter toutes les passions du monarque, et pour embarrasser le contrôleur des finances en lui adressant des demandes d'argent toujours nouvelles. « Si vous voulez savoir

[1] Souvenirs de mad. de Caylus, p. 446. — La Beaumelle, Mém. de mad. de Maintenon, l. VII, c. 9, t. III, p. 54. — Mém. de Saint-Simon, t. XIII, p. 106.

Digitized by Google

» ce que c'est que l'économie, lui dit un jour le roi, allez en Flandre, » vous verrez combien les fortifications des places conquises ont peu » coûté. » Cette comparaison avec Louvois fut un coup de foudre pour Colbert. Elle acheva d'abattre un tempérament déjà miné par des travaux excessifs. Il souffrit avec une constance héroïque les douleurs violentes de la pierre, dont il était attaqué. Comme il était sur le point de mourir, on lui porta une lettre du roi, qu'il refusa d'ouvrir, pour ne s'occuper plus que de son salut. Le peuple, qui voyait en lui l'inventeur de beaucoup de charges sous lesquelles il se sentait opprimé, menaçait de se soulever pour jeter ses restes à la voirie. Ce ne fut qu'à force d'argent qu'on détermina les petits pères de Saint-Augustin à leur donner la sépulture dans leur couvent [1].

Les révolutions et les dangers auxquels le levant de l'Europe était exposé à cette époque laissaient une libre carrière aux projets orgueilleux de Louis XIV. Il ne voyait nulle part de potentat qui pût mettre obstacle à ses volontés. Une révolution en Russie venait de transmettre le pouvoir absolu au czar Pierre, alors fort jeune, mais qui, sous le nom de Pierre le Grand, devait bientôt donner à cet empire, jusqu'alors inconnu, une haute importance. La Pologne n'avait jamais paru si grande et si redoutable que sous le roi belliqueux Jean Sobieski, qu'elle s'était donné en 1674. Avant son élévation, Sobieski avait épousé une Française, fille du comte d'Arquien [2]. Il demanda à Louis XIV de vouloir bien élever son beau-père à la dignité de duc : on ne peut comprendre quel fut le motif du roi pour le refuser ; il aliéna ainsi un souverain qui jusqu'alors avait paru bien disposé pour la France. A Vienne enfin, l'empereur Léopold, faible, opiniâtre et dépourvu de talents, avait laissé tomber la monarchie autrichienne, aussi bien que l'Empire, au dernier degré de misère et de délabrement. Les Turcs, déjà maîtres de la Hongrie, avaient aussi envahi les provinces allemandes. Kara Mustapha le grand visir, à la tête de deux cent mille hommes, avait ouvert, le 14 juillet 1683, la tranchée devant Vienne. Léopold avec sa cour s'était retiré à Linz, puis à Passau. Son généra-

[1] Biographie universelle, art. Colbert, t. IX, p. 208. — La Hode, l. XLI. p. 243. — Limiers, l. IX, p. 418. — Vie de Colbert, p. 180. — Siècle de Louis XIV, c. 29, t. II, p. 49. Voltaire y rassemble en un seul tableau tous les grands services de Colbert.

[2] Mémoires de l'abbé de Choisy, l. XI, p. 491, t. LXIII. Il explique différemment ce refroidissement.

Digitized by Google

lissime, le duc de Lorraine, était hors d'état de tenir tête à un ennemi si formidable, lorsque Sobieski accourut à son aide avec une brave armée polonaise. Leur réunion porta à quatre-vingt mille hommes les forces des chrétiens. Cependant Kara Mustapha le redoutait si peu qu'il négligea d'occuper les hauteurs du Kalemberg. Sobieski s'établit sur cette montagne le 11 septembre; le 12 il fondit sur les Turcs, et il les mit si aisément en fuite que la bataille fit répandre fort peu de sang. On fit alors sentir à Léopold qu'il devait voir son libérateur pour le remercier; mais comme il ne voulait pas *lui donner la main* (le faire asseoir à sa droite), il fallut que l'entrevue eût lieu en pleine campagne, et quand Léopold se trouva en face de Sobieski, il n'eut pas assez de présence d'esprit pour lui adresser même une seule parole [1].

Pendant que l'Allemagne tremblait à l'approche des Turcs, Louis XIV avait mis en mouvement toutes ses troupes; un camp était assemblé sur la Saône, un autre près de Besançon, un troisième à Molsheim près de Strasbourg, un quatrième à Bouquenon, près de la Sarre. Il était facile de les réunir en peu de jours, et d'en former une armée formidable; tous les voisins de la France en avaient conçu la plus vive inquiétude. Il paraît cependant que Louis n'avait eu d'autre but que de passer des revues; ou plutôt qu'en étalant sa puissance, il comptait faire perdre aux autres souverains le courage de s'opposer à ses volontés [2].

Le roi demandait aux Espagnols de lui livrer le comté d'Alost, le vieux bourg de Gand, et quelques autres places de Flandre, auxquelles il prétendait n'avoir pas renoncé par le traité de Nimègue. Les Espagnols lui répondaient qu'il n'avait eu aucune occasion d'y renoncer, puisqu'il n'avait aucun titre à leur possession, et que quoiqu'il s'en fût emparé pendant la guerre, il ne les occupait plus au moment où il avait signé la paix. Louis ne se contentant point de cette réponse fit investir Courtrai, le 2 novembre, par le maréchal d'Humières; cette place, où l'on ne s'attendait point à une attaque, fut prise en quatre jours. Dixmude ouvrit ensuite ses portes à la première sommation. Louis XIV offrit alors de rendre ces deux forteresses, pourvu que l'Espagne lui cédât en retour, ou la ville de Luxembourg, ou la Cerdagne

[1] La Hode, t. XLI, p. 248. — Vie du duc de Lorraine, t. III, p. 278. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, c. 66, t. IV, p. 15. — Mém. de l'abbé de Choisy, t. XI. p. 513.
[2] *Ibid.*, p. 240.

et la vallée d'Urgel, ou enfin Pampelune et Fontarabie. A des propositions si dénuées de toute justice, l'Espagne ne put opposer autre chose qu'une déclaration de guerre, publiée le 11 décembre. Dès que le roi en reçut la nouvelle, il donna ordre au maréchal de Boufflers de marcher sur Luxembourg, et de bombarder cette ville. Toutefois les instances des Hollandais qui offraient leur médiation, et plus encore la mauvaise saison, firent suspendre ce bombardement avant que la ville fût entièrement ruinée [1].

Louis XIV avait été le premier à mettre en pratique cette méthode atroce et nouvellement inventée de bombarder les villes, de les brûler, non pas pour les prendre, mais pour les détruire, de s'attaquer non aux fortifications, mais aux maisons privées, non aux soldats, mais aux habitants paisibles, aux femmes et aux enfants, et de confondre des milliers de crimes privés, dont chacun ferait horreur, dans un grand crime public, un grand désastre, qu'il ne regardait plus que comme une des catastrophes de la guerre. Le bombardement des villes par ses armées était déjà suffisamment odieux : toutefois dans la guerre de terre ferme on se propose d'occuper un point important, le combat est corps à corps, le danger pour les assaillants dissimule quelque peu la barbarie de l'action ; mais Louis commença cette année à transporter ses mortiers sur ses galiotes à bombes, et il donna ainsi à ses opérations militaires quelque chose de plus féroce encore. Les flottes ne pouvaient point avoir la mission de conquérir, mais seulement de détruire ; leur éloignement ne permettait aux guerriers de voir aucune des scènes de douleur qu'ils causaient, ou de ressentir aucune pitié. En dehors de la portée des feux de la ville, ils ne couraient presque aucun danger ; ils perdaient tout au plus cinq ou six hommes, tandis qu'ils tuaient des créatures humaines par centaines ou par milliers, et si par un accident presque inouï un vaisseau venait à sombrer, on oubliait les individus pour voir seulement le navire dans cette catastrophe : c'était déjà cette guerre des machines, êtres gigantesques, aussi impitoyables qu'ils sont violents, qu'on a perfectionnée dans notre siècle.

Il semble que Louis voulait en quelque sorte faire l'essai de cette force nouvelle, et que ce fût son but principal en donnant à l'amiral Duquesne l'ordre de bombarder Alger. Les Algériens avaient arrêté,

[1] Négociations de M. le comte d'Avaux, ambassadeur en Hollande, t. I. p. 160, seqq. — La Hode, l. XLI. p. 251. — Limiers, l. IX, p. 418.—Larrey, t. V, p. 128-138. — Grimoard, Mém. milit. de Louis XIV, p. 263.

au mépris des capitulations, plusieurs vaisseaux français, et enlevé un certain nombre d'esclaves ; on leur avait donné la chasse, et on leur avait pris plusieurs vaisseaux ; Duquesne ne se contenta point de cette punition : la nuit du 20 septembre, il approcha ses galiotes assez près de la ville pour que leurs bombes pussent éclater au milieu des rues les plus étroites. Dans la première nuit, il lança quatre-vingt-dix bombes, chargées de douze à quinze livres de poudre ; dans la seconde, cent vingt-sept ; c'était bien peu de chose auprès de ce que le roi en fit lancer, l'année suivante, contre une ville chrétienne ; cependant la boucherie causée par leur explosion fut épouvantable. On voyait dans tous les quartiers des lambeaux de femmes et d'enfants mis en pièces. Les Algériens demandèrent la paix avec instance ; ils renvoyèrent, comme préliminaires, environ six cents esclaves chrétiens qu'ils avaient dans leurs bagnes ; mais la France exigea des dédommagements si exorbitants pour les prises précédemment faites, que la paix fut impossible. Le peuple, soulevé, massacra le dey ; il saisit les Français qui étaient dans la ville, entre autres un missionnaire qui avait fait les fonctions de consul, et les mit à la bouche des canons ; le bombardement recommença, et dura aussi longtemps que Duquesne eut des bombes sur ses vaisseaux. Les galères des Algériens, leurs arsenaux, leurs magasins, furent incendiés ; les affûts de leurs canons, brisés ; une grande partie de la milice et de la population, écrasée sous les ruines. Duquesne se retira ; mais il laissa trois ou quatre vaisseaux pour bloquer le port. Le nouveau dey, Mezzomorto, offrit de nouveau les conditions qu'on avait refusées à son prédécesseur ; elles furent acceptées, et la paix fut signée au mois d'avril 1684 [1].

(1684.) L'Espagne, avec l'orgueil et l'incapacité qui signalèrent le règne entier de Charles II, n'avait consulté aucun de ses alliés pour rompre la paix, et n'avait fait aucun préparatif pour se mettre en état de soutenir la guerre. Rien ne pouvait sans doute être plus injuste, plus insultant, que les prétentions de la France ; il y avait presque de l'ironie à parler de ses droits et de ses intentions pacifiques, tandis qu'elle n'avait pas même un prétexte pour colorer ses usurpations. Mais les États faibles, exposés à l'oppression, ne rendent pas leur situation meilleure en déclarant la guerre ; ils mettent seulement plus

[1] La Hode, l. XLI. p. 252. — Limiers. l. IX, p. 416. — Larrey, t. V, p. 94. Dans la vie de Colbert on trouve des détails donnés par un homme fort instruit sur cette expédition. Arch. cur., t. IX, p. 143.

à l'aise leurs oppresseurs, et ils donnent à leurs actes de violence l'apparence moins odieuse d'hostilités avouées. La France, depuis la paix de Nimègue, n'avait cessé de vexer, de dépouiller les Pays-Bas, dont elle occupait militairement la plus grande partie. Dès que la cour de Madrid eut déclaré la guerre, Louis XIV fit avancer ses armées dans le Luxembourg, la Catalogne et la Navarre ; partout elles désolèrent le pays, et nulle part elles ne rencontrèrent de résistance efficace. Au malheur d'être dépouillés, les Espagnols ajoutèrent seulement l'humiliation d'être battus.

L'état de l'Europe était tel en effet qu'aucune puissance ne pouvait essayer seulement de s'opposer à Louis XIV. Les Espagnols n'ont pas eu d'historiens pour cette époque ; un profond sentiment d'humiliation sembla leur avoir interdit de conserver la mémoire du règne de Charles II. L'imbécillité de ce roi ; la faiblesse et les vices de sa mère, de son frère naturel et de leurs favoris ; la corruption universelle de la noblesse, qui abandonnait les armées et les affaires politiques pour passer sa vie dans de honteux plaisirs ; la misère des villes, la dépopulation des campagnes, l'oppression de tout le peuple, le découragement des soldats, laissés sans solde, sans souliers et sans pain, à la charge des villes où ils étaient réduits à mendier ; la pénurie enfin du trésor, ne laissaient à cette grande monarchie pas la moindre chance de se défendre. L'empereur d'Allemagne Léopold était presque aussi incapable que Charles II ; s'il avait de meilleurs généraux et de meilleurs soldats, il était aussi bien plus accablé par ses ennemis. L'abus du pouvoir et la mauvaise foi, vices héréditaires de son gouvernement, avaient forcé la Hongrie et la Transylvanie à se soulever contre lui, et à faire alliance avec les Turcs. Ceux-ci s'avançaient chaque année au travers des frontières de l'Autriche, qui, malgré les généreux secours des Polonais, courait risque d'être envahie tout entière. L'Empire, abandonné par son chef, ne mettait plus aucun ensemble dans sa conduite ; parmi les souverains de l'Allemagne, il y en avait plusieurs qui se disputaient les subsides de la France, pour trahir la patrie commune. Les rois de Danemark et de Suède suivaient la même politique; ils croyaient le danger encore assez éloigné d'eux pour ne songer qu'à tirer parti des convulsions de l'Europe. Le roi d'Angleterre n'avait d'autre désir que celui de tromper ou d'asservir son parlement, d'établir dans son pays le catholicisme et la puissance absolue, et de faire reconnaître pour son successeur le duc d'York son frère, déjà papiste

déclaré. Pour parvenir à ces fins, il avait fait secrètement alliance avec la France. La Hollande seule demeurait indépendante, prudente, clairvoyante; mais ses conseils se partageaient sur la politique qu'il lui convenait de suivre. Son chef, le prince d'Orange, croyait le moment venu de recommencer la guerre pour maintenir des traités dont la république était garante; la plupart des hommes d'État, au contraire, et surtout la ville d'Amsterdam, dont le poids était si grand dans les délibérations, représentaient que leur population était accablée par le fardeau des dettes contractées pour la dernière guerre, découragée par ses revers, et impuissante pour entrer en lutte contre un empire aussi redoutable que la France, d'autant que l'alliance de l'Espagne, loin d'être pour elle une aide, était un danger de plus. Le prince d'Orange, sur la nouvelle que l'Espagne avait déclaré la guerre, fit bien décréter par les états généraux une levée de seize mille hommes; mais la ville d'Amsterdam, frappée de l'insuffisance de cet armement, qui pouvait provoquer la guerre sans mettre en état de la soutenir, prostesta contre; d'autres villes de Hollande, de Zélande, de Frise et de Groningue, protestèrent également; en sorte qu'il devint évident que les Provinces-Unies ne voulaient pas la guerre et ne la feraient pas [1].

Louis XIV, qui n'avait à demander ni les conseils ni l'assentiment de personne, fut, selon son usage, prêt longtemps avant ses adversaires. Pendant tout l'hiver les marquis de Boufflers et de Montal avaient porté la désolation dans tout le Brabant; ils avaient brûlé les lieux qui différaient ou refusaient de contribuer; ils avaient entre autres, au mois de janvier, brûlé un faubourg de Bruxelles. Au mois de mars le maréchal d'Humiéres s'était approché d'Audenarde, et le 23, le 24 et le 25, il n'avait cessé nuit et jour de tirer sur cette malheureuse ville des bombes et des boulets rouges, jusqu'à ce qu'elle fût presque détruite; il s'était ensuite retiré, sans essayer d'y entrer. A la fin d'avril, Louis XIV se mit lui-même à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes d'infanterie et douze mille de cavalerie, que le maréchal de Schomberg commandait sous ses ordres, et avec laquelle il s'avança du côté de Mons, moins avec le dessein d'agir, que pour couvrir une armée presque d'égale force avec laquelle le maréchal de Créqui entreprenait le siége de Luxembourg. La tranchée fut ouverte devant cette place le 8 mai, et M. de Vauban en conduisit le siége avec autant d'intelligence que de

[1] Négociations du comte d'Avaux, t. I, p. 161, seqq. — La Hode, l. XLII, p. 261. — Larrey, t V, p. 152.

vigneur. Le prince de Chimai avait dans Luxembourg une garnison de deux mille hommes d'infanterie et cinq cents de cavalerie; il fit pour sa défense tout ce qu'on pouvait attendre d'un homme de cœur et de talent; mais le marquis de Grana, gouverneur des Pays-Bas, était hors d'état de marcher à son assistance; le prince d'Orange ne pouvait déterminer les Hollandais à se joindre aux Espagnols : le roi reconnut bientôt qu'il n'y aurait point d'action qui méritât sa présence; après avoir fait raser les fortifications de Courtrai et Dixmude, villes qu'il comptait rendre à la paix, dès le 4 juin il se remit en route pour Versailles, laissant son armée sous les ordres du maréchal de Schomberg. Le même jour le prince de Chimai capitulait à Luxembourg; la ville fut livrée le 7, et comme Louis était résolu à la conserver, Vauban s'appliqua, avec diligence, à en remettre les fortifications dans l'état le plus formidable [1].

Le maréchal de Navailles était mort à la fin de l'année précédente : le maréchal de Bellefonds fut chargé de commander à sa place l'armée destinée contre l'Espagne : il arriva à Bayonne au commencement de mars; il traversa les Pyrénées avec un petit corps de troupes, et parut tout à coup à Roucevaux. Après avoir ainsi alarmé la Navarre, et forcé l'Espagnol à se mettre en garde de ce côté, il retourna vers le Roussillon, et passa le col de Jonquières le 1er mai; il s'avança jusqu'à Gironne, dont il entreprit le siége; il battit le 10 mai un petit corps espagnol qui voulait lui interdire l'approche de cette ville. Toutefois, ses convois d'artillerie ne lui étant pas arrivés à temps, et un assaut qu'il donna le 23 mai, n'ayant pas eu un plein succès, il fut obligé de lever ce siége [2].

Selon son usage, Louis XIV avait immédiatement fait suivre ses premiers succès de propositions de négociations : le comte d'Avaux avait présenté aux états généraux un mémoire dans lequel il protestait que le roi ne faisait la guerre que pour avoir la paix à des conditions raisonnables. Il demandait ou de garder Luxembourg, en rendant Courtrai et Dixmude, dont il avait fait raser les fortifications, ou d'accorder un armistice de vingt ans, durant lequel chacun conserverait tout ce qu'il possédait [3]. Les états généraux sentirent bien qu'il était inutile de discuter avec Louis XIV des droits dont on n'entrevoyait pas

[1] Grimoard, Mém. milit. de Louis XIV, t. IV, p. 274-279. — La Hode, l. XLII, p. 266. — Limiers, l. IX, p. 422. — Larrey, t. V, p. 146.

[2] *Ibid.*, p. 274.

[3] Du 20 avril 1684. Négociations du comte d'Avaux, t. II, p. 165. Tout le vol. II est consacré à rendre compte jour par jour des négociations à La Haye pendant cette courte campagne.

même l'ombre; tout ce qu'ils osaient espérer, c'était de traiter avec lui de sorte qu'en lui accordant tout ce qu'il demandait, ils ne lui laissassent pas de prétextes pour former bientôt après de nouvelles demandes. Ce fut le but d'un projet de traité rédigé le 17 juin, par lequel les états généraux promettaient de travailler à faire accepter par le roi d'Espagne et par l'Empire une trêve de vingt années, aux conditions offertes par le roi, et s'ils n'y réussissaient pas, ils s'engageaient à ne donner plus à l'Espagne aucun secours. Les Hollandais demandaient un délai de six semaines pour cette négociation, et jusqu'à leur expiration le roi ne devait point aggraver les conditions qu'il imposait. Lorsque le marquis de Castel Moncayo, ambassadeur espagnol, en eut connaissance, il se récria qu'en acceptant un pareil compromis leurs hautes puissances prostituaient leur honneur, et qu'elles manquaient à la reconnaissance qu'elles devaient au roi catholique. Les Hollandais, qui auraient eu de la peine à découvrir par quels bienfaits l'Espagne avait mérité leur reconnaissance, n'en signèrent pas moins cet arrangement le 29 juin [1].

L'Espagne, profondément ulcérée des conditions injustes qu'on lui imposait, mais toujours incapable de se défendre, mettait toute sa dignité dans sa lenteur à les accepter. Elle remit ses intérêts à l'Empereur et à la diète de Ratisbonne : la trêve y fut signée le 15 août pour le roi catholique, et le 20 août pour l'Empereur et l'Empire. Pendant cette trêve, le roi devait retenir la possession de Luxembourg, de même que celle des lieux qu'il s'était fait adjuger par les chambres de Metz et de Brisach, ou le parlement de Besançon ; mais il ne devait plus, pendant la durée de la trêve, élever aucune prétention nouvelle sur les terres de l'Espagne ou de l'Empire, sous prétexte de dépendance, de connexion, de protection, de réunion, ou aucun autre. Les traités de Westphalie et de Nimègue étaient confirmés dans toutes leurs parties, et s'il s'élevait quelque difficulté nouvelle, elle devait être soumise, sans aucune voie de fait, à l'arbitrage du roi d'Angleterre [2].

Tandis que les cours de Madrid et de Vienne hésitaient encore sur l'acceptation de cette trêve, une exécution barbare et imprévue effraya tout le midi de l'Europe. La république de Gênes avait conservé son

[1] Négociations du comte d'Avaux, t. III, p. 80-117. — Flassan, Diplom. franç., t. IV, p. 71. — La Hode, l. XLII, p. 268. — Traités de paix, t. IV, p. 488.
[2] Traités de paix, t. IV, p. 490 et 492. — La Hode, l. XLII, p. 270. — Négociations du comte d'Avaux, t. III, p. 145.

indépendance et sa richesse, mais non sa puissance; elle sentait bien qu'elle n'apportait plus aucun poids dans la balance politique de l'Europe : aussi ses alliances étaient désormais dirigées seulement par ses intérêts de commerce. Les marchands génois exerçaient surtout leur activité dans la Catalogne et les Deux Siciles : en conséquence ils cultivaient avec soin l'amitié du monarque espagnol; depuis un siècle Gênes était demeurée invariablement attachée à l'alliance d'Espagne. Louis XIV résolut de l'en punir et de lui chercher querelle. Son résident à Gênes, M. de Saint-Olon, s'entoura de gens repris de justice; il accorda sa protection aux contrebandiers ; il encouragea ses valets à prendre querelle dans les rues avec les habitants, et à les traiter avec insolence. Il fit demander à la république la restitution des fiefs confisqués un siècle auparavant sur la maison de Fiesque, déclarant que Gian Luigi, celui qui avait succombé dans sa tentative contre André Doria, n'avait été puni que pour avoir voulu faire prévaloir sur sa patrie l'autorité du roi de France, comme si c'était là un motif pour lui assurer l'impunité; il demanda en même temps au sénat l'autorisation d'établir un grenier à sel à Savone, pour approvisionner Casal de Montferrat, au risque d'encourager dans tout l'État de Gênes une contrebande ruineuse pour les finances de la république. En même temps il prétendit que les marchands génois avaient blessé de plusieurs manières les intérêts des marchands de France; il affirma aussi que pendant la nuit on avait convert de boue l'écusson des armes de France, sur la porte de son hôtel [1].

On éprouvait à Gênes une vive inquiétude sur la mauvaise humeur que témoignait la France : on apprenait qu'il se faisait en Provence un armement formidable, que le marquis de Seignelai, ministre de la marine, s'y était rendu en personne pour le presser avec plus d'activité. C'était le fils aîné de Colbert, auquel ce grand ministre avait, dès l'an 1676, cédé la survivance de ce ministère; il joignait à un esprit vaste et à une grande fermeté de caractère, la dureté héréditaire dans sa famille, et il avait fait faire des progrès surprenants à la marine française. Le reste de l'héritage paternel, le ministère des finances, avait été donné, par le crédit de le Tellier et de Louvois, à Pelletier, homme de bien, modéré, doux et timide, mais qui se regardait comme la

[1] Carlo Botta, Storia d'Italia, t. XXX, p. 343, t. VI.—Muratori, Annali d'Italia, t. XV, p. 484. — Filippo Casoni, Annali di Genova, t. VI, l. VIII, p. 216.

créature de Louvois, et qui demeura toujours dans sa dépendance [1].

Tout à coup, le 17 mai, on vit arriver devant Gênes la flotte française, commandée par le lieutenant général Duquesne, mais portant à son bord le marquis de Seignelai, ministre de la marine. Elle se rangea en face de la ville, depuis la lanterne au faubourg de Bisagno; on y voyait quatorze vaisseaux de ligne, trois frégates, vingt galères, et un grand nombre de vaisseaux incendiaires et de navires chargés de munitions et de soldats. Jusque-là cependant toutes les relations étaient pacifiques. Les batteries génoises avaient salué la flotte française, qui avait rendu le salut. Le consul de France, ayant annoncé au sénat qu'un ministre du roi était sur la flotte, la seigneurie lui envoya aussitôt six gentilshommes pour le complimenter. C'est à eux que Seignelai exprima, avec la dernière arrogance, l'indignation que depuis longtemps la conduite de la république avait provoquée chez le roi : « Elle avoit consenti que le roi d'Espagne se dît son protecteur, tandis qu'elle ne devoit attendre de protection solide que du seul roi de France, dont les volontés devaient lui servir de règle unique : elle avoit armé récemment quatre galères, sans doute avec l'intention de les livrer à l'Espagne ; elle avoit laissé impunis les outrages faits aux domestiques du résident de France; elle avoit enfin refusé l'établissement d'un grenier à sel français à Savone, montrant par là combien elle avoit peu de respect et de déférence pour les désirs du roi. En conséquence il demandoit que, pour désarmer sa juste colère, le sénat lui livrât immédiatement ses quatre galères nouvelles; qu'il envoyât quatre sénateurs à la cour pour demander pardon à Sa Majesté, qu'il promît de faire désormais tout ce qui lui seroit demandé pour le service et la satisfaction du roi. » Seignelai accordait à la république cinq heures de temps seulement pour se soumettre; si elle n'en profitait pas, elle devait s'attendre à la plus terrible vengeance [2].

Les députés génois n'eurent pas de peine à montrer en réponse que leur patrie n'avait pas moins mis de zèle à se concilier par ses bons

[1] Mém. de Saint Simon, t. II, ch. 4, p. 48. On avait songé à Gourville pour lui donner cette place; mais le Tellier, après l'avoir nommé au roi, lui fit préférer Pelletier « comme étant d'une cire molle, capable de prendre telle impression qu'il plairoit à Sa Majesté de lui donner, et qu'ainsi il pourroit en faire un habile financier. » Mém. de Gourville, t. LII, p. 491. C'est le premier exemple de la manie qu'on reprocha dès lors à Louis XIV, celle de prendre des ministres qui ne savaient rien pour les former, au lieu de profiter de l'expérience des plus habiles.

[2] Carlo Botta, Storia d'Italia, l. XXX, p. 349.

offices l'amitié de la France que celle de l'Espagne; que ne reconnaissant d'autre maître que Dieu, les Génois ne s'étaient mis sous la protection d'aucun souverain, mais qu'ils avaient reçu avec respect les assurances de protection que la France aussi bien que l'Espagne leur avait données, comme une simple marque de bienveillance; que l'armement de leurs quatre galères leur avait été rendu nécessaire par les pirateries que les barbaresques exerçaient jusque sur leurs rivages, et qu'ils n'avaient jamais songé à les mettre au service de l'Espagne; enfin que c'était à eux à se plaindre de la conduite de Saint-Olon, et des délits des mauvais sujets génois auxquels il avait donné des diplômes, comme à ses domestiques, pour les mettre à couvert des poursuites de la justice. Quant au grenier à sel, ils montrèrent que cette demande, faite par les propriétaires de salines d'Hyères, pour introduire leur sel en contrebande dans leur État, était indigne du roi. De retour à Gênes, ils firent leur rapport au sénat, qui, résolu de tout souffrir plutôt que de compromettre la liberté et l'indépendance de la république, laissa écouler les cinq heures accordées sans faire aucune réponse.

Pendant que le sénat était assemblé, les galiotes françaises vinrent prendre position jusque sous le canon de la ville; on les avertit de se retirer; elles n'en tinrent aucun compte; alors on tira sur elles : c'était le signal qu'attendaient les Français; aussitôt ils commencèrent le bombardement, le 17 mai, environ trois heures avant la nuit. Les galiotes s'étaient retirées hors de la portée du canon, mais assez près pour que leurs bombes pussent pleuvoir au milieu de la ville, et les bombardiers semblaient prendre pour mire tous les plus beaux édifices, les palais, les églises et les hôpitaux. L'attaque avait commencé le jeudi; la pluie de bombes continua le vendredi, le samedi et le dimanche. Les palais qui bordaient le port étaient détruits : deux des plus grandes salles du palais de la seigneurie étaient en cendres, tout le bas de la ville était ravagé, et les habitants réfugiés pêle-mêle sur les hauteurs, voyaient l'incendie de leurs maisons et de leurs biens. Le lundi 22, Seignelai fit arrêter le feu, et envoya l'intendant de la flotte, Bonrepos, annoncer au doge qu'il avait déjà tiré six mille bombes, qu'il en avait encore douze mille à lancer, et que si la république ne se soumettait pas et ne donnait pas satisfaction au roi, il ne laisserait pas pierre sur pierre dans la superbe Gênes [1]. Le sénat assemblé répondit qu'il se

[1] Il paraît que Duquesne ne prit aucune part au bombardement; il refusa de sortir de sa chambre, sous prétexte qu'il ne voulait point abaisser sa dignité d'ami-

confiait dans la justice de sa cause et l'intrépidité de ses citoyens : que quoi qu'il pût arriver, il lui restait la satisfaction, devant Dieu et devant le monde, de n'avoir donné aucun sujet d'exercer contre lui une vengeance aussi horrible. Sur cinquante sénateurs il n'y en eut que quatre qui se laissèrent intimider, et qui ne votèrent pas pour cette noble réponse.

Seignelai fit alors recommencer le feu ; ses vaisseaux s'approchant de plus près depuis que les batteries du rivage étaient démontées, il fit en même temps tirer à boulets rouges sur les maisons qui restaient debout ; et comme les Génois ne se soumettaient point, il ordonna deux débarquements : une fausse attaque sur le faubourg de Bisagno, une autre plus sérieuse sur celui de San-Pier-d'Arena ; toutes deux furent repoussées : les Génois, rendus furieux par la barbarie de leur ennemi, se précipitaient sur les soldats français ; ceux-ci étaient assaillis de toutes les fenêtres, de toutes les terrasses. Le tocsin sonnait dans toute la vallée de la Polsevera, et les habitants accouraient en foule à la vengeance. Les Français se rembarquèrent avec assez de perte ; le feu de la flotte continuait cependant : il dura jusqu'à ce qu'il n'y restât plus de bombes ; dans la première attaque on en avait fait pleuvoir cinq mille, dans la seconde sept mille trois cents. Le 28 mai, après cette horrible exécution, la flotte française fit voile vers la Provence [1].

Il y a tout lieu de croire que Seignelai avait voulu juger par ses propres yeux du plus grand effet que pouvaient produire les galiotes à bombes ou bombardes qu'il venait d'introduire dans la marine. Jusqu'alors on avait jugé impossible de faire usage des mortiers sur mer, soit à cause des secousses violentes que devait causer leur explosion, soit à cause du roulis, quelques lignes d'erreur pouvant produire les résultats les plus nuisibles et les plus faux dans la direction des projectiles. Dans les bombardes on remédiait au premier inconvénient par la compressibilité de l'appareil élastique nommé le *puits*, sur lequel repose le mortier ; on parait au second en leur donnant des formes plates, et en ajoutant à la largeur et à la pesanteur du *bordé*. Mais le ministre de la marine

mal devant un simple ministre, qui n'avait aucun grade dans la marine. Vie de Duquesne, t. I.

[1] Carlo Botta, Storia d'Italia, t. VI, l. XXX, p. 363.—Muratori, Annali d'Italia ad ann., t. XV, p. 485. — Filippo Casoni, Annali di Genova, l. VIII, p. 222. — La Hode, l. XLII, p. 279. — Limiers, l. IX, p. 423. — Larrey, l. V, p. 112. — Vie de Colbert, p. 184.

voulait éprouver quel serait l'effet d'une telle attaque sur une ville très-grande, très-forte, dont le sort ferait trembler toute l'Europe, et qui cependant était sans puissance pour se venger, à supposer que l'essai ne réussit pas. Il est difficile d'expliquer par aucun autre motif un acte de barbarie aussi inouï que celui qui fut exercé contre Gênes, sans aucune provocation.

Quelque indignation qu'excitât dans toute l'Europe un si barbare traitement, personne n'essaya de prendre la défense de la république de Gênes; ni l'Espagne son alliée, ni l'Empire qui la comptait parmi ses villes impériales, ne la comprirent dans la trêve de Ratisbonne; la cour de Madrid ne songeait qu'à obtenir quelque modération dans les contributions dont l'armée française frappait les Pays-Bas espagnols ; et en effet, après qu'ils eurent payé quatre millions de livres, lorsqu'il parut impossible de leur extorquer rien de plus, le roi fit grâce de sept cent mille écus qui leur avaient encore été demandés, et l'Académie des Inscriptions fit frapper une médaille pour célébrer à cette occasion sa magnanimité [1].

Avec tous les peuples également Louis XIV manifestait la même arrogance ; partout il faisait consister sa gloire à répandre la terreur de son nom. La ville de Liége, n'étant plus dominée par une citadelle, avait recommencé à exercer ses droits anciens de ville libre ; l'électeur de Cologne, qui en était évêque, demanda l'aide des Français pour la faire rentrer sous le joug. En effet, un corps d'armée fut détaché pour le protéger, tandis qu'il faisait rebâtir une citadelle, et qu'il envoyait au supplice les citoyens qui s'étaient signalés par leur courage à défendre les droits de leur patrie. En même temps le maréchal de Créqui faisait repentir un autre électeur ecclésiastique du malheur qu'il avait eu de déplaire au roi. Il contraignit l'électeur de Trèves à combler les fossés et à ruiner les fortifications qu'il avait élevées autour de sa capitale. Un ambassadeur d'Alger fut introduit à la cour pour demander pardon au roi des hostilités qu'il avait commises ; c'était l'accomplissement du traité du 23 avril. Un ambassadeur vint en même temps des Indes le complimenter au nom du roi de Siam. C'était un Grec intrigant, devenu premier ministre du monarque siamois, qui avait imaginé cette ambassade pour solliciter l'alliance de Louis XIV comme garantie contre les Hollandais. Ce témoignage de l'étendue de sa re-

[1] La Hode, t. XLII, p. 280.

Digitized by Google

nommée flatta peut-être Louis plus qu'aucun autre événement de son règne [1].

La guerre continuait en Hongrie. Le duc de Lorraine, général de l'Empereur, avait entrepris le 14 juillet le siége de Bude dont les Turcs étaient maîtres. Il perdit plus de vingt mille hommes devant ses murs avant de se résoudre à lever le siége le 20 novembre. Les Turcs étaient alors les plus utiles alliés de la France, car la terreur qu'ils inspiraient à l'Europe paralysait seule les efforts de tous ceux que Louis XIV traitait avec tant de hauteur [2].

(1685.) Au commencement de l'année suivante, Charles II, roi d'Angleterre, mourut d'apoplexie le 16 février 1685. Le duc d'York son frère, dont le parlement avait trois fois prononcé l'exclusion à cause de la religion qu'il professait, lui succéda cependant paisiblement sous le nom de Jacques II. Ce roi catholique d'un pays protestant recourut à l'appui de Louis XIV pour arriver à son but d'établir sa religion et son despotisme sur des sujets qui repoussaient l'une et l'autre : aucune nation n'avait alors autant d'intérêt que les Anglais à maintenir l'équilibre européen; cependant ils permirent à leur roi d'employer toutes leurs forces à le détruire. Tandis que l'Europe tremblait, la république de Gênes demeurait seule et sans appui en guerre avec la France. Il n'y avait pas de possibilité pour un État si faible de soutenir plus longtemps une telle lutte. Le nonce du pape, Ranuzzi, évêque de Fano, porta au roi la soumission de la république. Un traité de paix fut signé à Versailles le 12 février 1685; c'était un nouveau monument de cet orgueil du roi, qui se plaisait à abuser de sa force contre la faiblesse. Il disait dans le préambule, qu'après avoir rétabli le repos de toute l'Europe par les trêves signées à Ratisbonne, il se voyait dans une pleine liberté de prendre contre la république de Gênes telles résolutions qu'il estimerait plus convenables à sa gloire et à sa justice; que néanmoins, en considération de l'intercession de Sa Sainteté et de l'entière résignation des Génois aux conditions qu'il leur avait imposées, il voulait bien préférer les voies de la douceur à celles de la force de ses armes.

En conséquence il exigeait que le doge régnant, accompagné de quatre sénateurs, se rendît à son audience en habit de cérémonie, pour lui témoigner l'extrême regret qu'avait sa république d'avoir déplu à

[1] La Hode, l. XLII, p. 281. — Larrey, t. V, p. 155. — Journal du voyage de Siam, par l'abbé de Choisy. Paris, 1687. in-12. — Mém. de Dangeau, t. I, p. 103.
[2] *Ibid.*, p. 283. — Limiers, l. IX, p. 421.

Sa Majesté, et qu'il se servît dans son discours des expressions les plus soumises et les plus respectueuses. La république devait de plus congédier toutes les troupes espagnoles introduites dans ses places, renoncer à toute alliance contractée depuis le 1er janvier 1683, réduire ses galères au nombre qu'elle entretenait trois ans avant le traité, dédommager enfin tous les Français des pertes que cette guerre leur avait causées, et payer cent mille écus au comte de Fiesque pour valeur des fiefs confisqués sur sa famille. Louis exerçant ensuite sa générosité aux dépens des marchands, ses sujets, qui avaient quelque dédommagement à prétendre, en fit don à la république, pour que le sénat employât ce capital à rebâtir les églises que le bombardement avait renversées [1].

Le doge, accompagné de quatre sénateurs, fut en effet reçu à l'audience du roi, le 15 mai. Il parla couvert, mais debout, au roi qui était assis sur son trône et environné de tous ses grands. Il exprima la constante vénération de sa république pour cette grande couronne que le roi avait portée au suprême degré de gloire et de puissance. Il dit qu'il n'était rien arrivé aux Génois de plus funeste que de lui avoir déplu; que bien qu'ils n'en attribuassent la cause qu'à leur infortune, ils voudraient l'effacer de la mémoire du roi et de celle de tous les hommes. Son discours, assaisonné de toute la flatterie respectueuse à laquelle Louis était accoutumé, ne contenait cependant aucune expression de repentir, aucune demande de pardon, malgré l'asssertion contraire des médailles. Le roi promit à la république le retour de sa bienveillance; il voulut que le doge fût traité par toute sa cour avec de grands égards. Il voulut lui faire admirer les beautés de Versailles. « Ce que je trouve » de plus rare ici, dit le doge, c'est de m'y voir [2]. »

[1] Traités de paix, t. IV, § 199, p. 501. — Flassan, Diplom. franç., t. IV, l. V, p. 83. — La Hode, l. XLIII, p. 285.

[2] La Hode, l. XLIII, p. 288. — Larrey, t. V, p. 157. — Carlo Botta, Storia d'Italia, t. VI, l. XXX, p. 369. — Mémoires de Dangeau, t. I, p. 116.

CHAPITRE XXXIV.

Persécutions des protestants ; dragonnades ; révocation de l'édit de Nantes ; émigrations. Ligue d'Augsbourg pour résister à la France. Assemblées du désert. Crédit croissant des jésuites. Querelle avec le pape sur les franchises des ambassadeurs. Saisie d'Avignon. — 1685-1688.

Ce sont les années qui s'écoulèrent depuis la paix de Nimègue jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes que les dévots assignent à ce qu'ils nomment la conversion de Louis XIV. Il était né en 1638, et le grand changement qui s'opéra dans son caractère, et qui le soumit complétement à la politique des prêtres, s'accomplit entre sa quarantième et sa cinquantième année. Ce n'est pas qu'il se fût jamais abandonné à des sentiments irréligieux ; nourri par sa mère dans des habitudes de zèle et d'obéissance pour l'Église, dans lesquelles les femmes espagnoles faisaient consister à peu près toute leur dévotion, il les avait préservées intactes. La force et l'activité de son esprit, qui avaient comblé les vides de son instruction pour une partie essentielle des connaissances humaines, ne s'étaient jamais tournées vers les études religieuses, soit parce que le temps lui avait manqué au milieu d'occupations incessantes, soit parce qu'il se faisait scrupule de soulever le voile du sanctuaire, et qu'il croyait que toute la science d'un séculier, en matière religieuse, devait se borner à une soumission implicite à l'Église orthodoxe.

Louis XIV, avec un esprit ouvert, une intelligence prompte, un goût délicat et sûr, une capacité d'application et une mémoire remarquables, avait fait oublier les reproches faits à son éducation ; il méritait désormais d'être rangé parmi les souverains les plus instruits et les plus accomplis qui fussent montés sur un trône. Il se piquait surtout d'avoir appris l'art de la guerre. Il connaissait très-bien la composition de son armée, la discipline et les exercices et évolutions qui forment le soldat;

Digitized by Google

il avait des idées nettes sur la tactique, aussi bien que sur l'attaque et la défense des places. Quant à la partie plus relevée de la stratégie, c'est une inspiration du génie, et l'application seule ne suffit pas pour l'acquérir. Il savait assez bien l'histoire; mais c'était seulement une histoire royale, toute à son usage: c'est-à-dire qu'il connaissait les relations de la France avec les autres États, d'où il pouvait faire naître quelque droit ou quelque prétention sur le bien d'autrui. Il savait de plus l'histoire généalogique des princes et de la noblesse française, et il avait une connaissance parfaite de ce qu'avait été et de ce qu'était devenu ce cérémonial de cour auquel et lui et ses courtisans attachaient une si haute importance. Il prouva son goût naturel pour les arts par la construction et l'ameublement de ses palais, comme par le choix de ses peintres et de ses architectes; il montra son intelligence de la belle littérature, et par l'influence qu'il exerça sur elle pendant son règne, et par les faveurs qu'il accorda aux premiers poëtes et aux premiers écrivains de son temps. Sa délicatesse sur le bon ton, et l'élégance de ses manières, donnèrent à la cour et à la société française une supériorité de raffinement, que personne ne peut méconnaître, sur les cours de tous les princes étrangers, et sur les autres époques les plus brillantes de la société française.

Sans doute on ne doit pas considérer Louis XIV comme le créateur du grand siècle auquel il a donné son nom. On peut reconnaître comment la nation s'était formée elle-même, à ses progrès réguliers et lents; on peut suivre la marche de l'esprit français qui s'exerçait tour à tour sur toutes les branches des connaissances humaines; on peut démêler l'influence des femmes, celle du goût de la sociabilité parmi la noblesse, et les progrès de siècle en siècle de la bonne compagnie de France, qui devançait toujours celle des autres nations. C'était surtout au temps de Richelieu et de Mazarin qu'on avait vu la langue se former, la poésie et l'éloquence prendre leur essor, et les plus hautes classes de la société faire un appel à la renommée par la rédaction de leurs mémoires, et montrer que le talent d'écrire était, chez la plupart des personnages historiques de cette époque, égal au talent d'agir. Mais Louis XIV, formé avec eux et par eux, exerça à son tour sur eux l'influence d'un esprit distingué et d'un goût pur et sévère. Avec l'admiration et l'obéissance que la France entière professait pour lui, avec le culte qu'elle lui rendait, son exemple aurait nécessairement gâté le goût public si le sien n'avait pas été aussi avancé que celui de son peuple.

D'autre part, Louis n'avait jamais fait une étude approfondie de la religion, et surtout de la morale religieuse; jamais du moins il ne se fit une idée juste de ses devoirs. Ce ne sont pas ses amours seulement qui méritent le blâme, encore que le scandale de leur publicité, les grandeurs auxquelles il éleva ses enfants adultérins, et l'humiliation constante qu'il fit éprouver à sa femme, ajoutent fort à l'offense qu'il donnait ainsi aux mœurs publiques. Il se rendait bien autrement coupable par la dureté impitoyable avec laquelle il répandait le sang, tantôt par des supplices tels que ceux qu'il infligea aux Bretons pour les punir d'avoir défendu leurs priviléges; tantôt par la ruine de populations entières, et l'extension donnée au fléau de la guerre, de manière à atteindre les êtres sans défense, les femmes et les enfants, comme dans l'incendie du Palatinat, le bombardement d'Alger, celui d'Audenarde et celui de Gênes. Aucun respect pour ses engagements, aucune notion du juste et de l'injuste ne dirigeaient sa conduite publique ou privée. Il violait les traités, comme il violait ses engagements domestiques; il prenait le bien de ses sujets, comme celui de sa cousine, M[lle] de Montpensier; il ne reconnaissait dans ses jugements, dans ses rigueurs, d'autre règle que sa volonté, et se regardant comme dépositaire de toute l'autorité législative et judiciaire de son royaume, il n'hésitait point à punir par des lettres de cachet, par l'exil, la prison, ou peut être d'une manière plus sévère encore, ceux qu'il jugeait utile de ne point traduire devant les tribunaux. Au moment où son peuple mourait de faim, il ne retranchait rien de ses prodigalités ou de son jeu scandaleux; et cet homme, toujours occupé de sa gloire, n'avait jamais songé à fléchir devant l'image plus auguste de la justice.

Au reste, il ne faut point accuser le monarque seul de cet oubli des obligations religieuses que lui imposaient ses fonctions royales: ceux qui avaient pris la direction de sa conscience, ceux qui se vantaient de l'avoir converti, ne lui avaient jamais représenté que deux devoirs, celui de renoncer à l'incontinence et celui d'anéantir l'hérésie dans ses États. Ils attendirent pour prêcher le premier que les progrès de l'âge eussent rendu la victoire plus facile; mais lorsqu'ils eurent pris possession de son imagination, lorsqu'ils virent que les remords commençaient à le troubler, ils insistèrent plus vivement sur ses fautes passées, ils lui montrèrent combien elles étaient aggravées par la circonstance d'avoir enlevé une femme à son époux; ils rappelèrent sans cesse à sa mémoire Abigaïl enlevée par le roi David à son mari Nabal; ils exploi.

tèrent alors son repentir, et lui recommandèrent de venger Dieu sur les hérétiques, comme le moyen le plus sûr de lui faire réparation des offenses qu'il avait commises contre ses lois. Quant à la violation journalière de la justice, par l'usurpation des États de ses voisins, de l'humanité par le système atroce de guerre qu'il avait introduit, de la miséricorde, par le poids intolérable des impositions qu'il aggravait sans cesse, de l'économie domestique, de la probité, par le jeu ruineux qu'il encourageait à sa cour, jamais un conseil, jamais une exhortation religieuse, ne lui furent adressés. Ce fut seulement après le commencement des revers, que Fénélon et Noailles insistèrent, dans leur correspondance avec Mme de Maintenon, sur les vrais devoirs des rois que Louis XIV méconnaissait ; et tous deux hâtèrent par là leur disgrâce. Dans les discours d'apparat des prélats qui ont illustré cette époque par leur éloquence religieuse, quelque appel aux grandes rois de la justice, de l'humanité, de l'amour de la paix, et de la charité chrétienne, aurait peut-être été jugé trop présomptueux ; tout au moins le silence leur était permis ; mais c'était à la suite, presque au milieu de ces scènes de carnage, qu'ils faisaient entendre à Louis XIV les seuls accents de l'adulation. Dans l'oraison funèbre de la reine, Bossuet disait, le 1er septembre 1683 : « Si les Français peuvent tout, c'est » que le roi est partout leur capitaine, et après qu'il a choisi l'endroit » principal qu'il doit animer par sa valeur, il agit de tous côtés par » l'impression de sa vertu. Jamais on n'a fait la guerre avec une force » plus inévitable, puisqu'en méprisant les saisons il a ôté jusqu'à la » défense à ses ennemis. Les soldats, ménagés et exposés quand il » faut, marchent avec confiance sous ses étendards. Nul fleuve ne les » arrête, nulle forteresse ne les effraie. On sait que Louis foudroie les » villes plutôt qu'il ne les assiége, et tout est ouvert à sa puissance. » Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins. Quand il » marche, tout se croit également menacé ; un voyage tranquille » devient tout à coup une expédition redoutable à ses ennemis [1]. » Fléchier, dans l'oraison funèbre de le Tellier, le 29 mai 1686, invoquait, en faveur de ce chancelier, « le témoignage d'un roi dont les » paroles sont des oracles. — Il avoit, dit-il, conservé les lumières » et les maximes de la justice au milieu de la politique, et s'étoit uni » plus étroitement avec elle en s'approchant d'un roi qui en fait la » règle de ses désirs et de ses actions, qui veut qu'elle règne sur ses

[1] Oraison funèbre de Marie-Thérèse, t. I, p. 168.

» sujets et sur lui-même, et qui lui soumet tout, jusqu'à ses intérêts et » sa gloire [1]. » Tous les autres prédicateurs de cette époque si glorieuse pour la chaire, tous ces hommes qui créèrent l'éloquence française, et qui prétendirent la consacrer uniquement au service de Dieu, tenaient le même langage ; tous louaient le roi, dans la chaire chrétienne, pour ses victoires et pour sa politique, pour les villes foudroyées et pour son respect de la justice : comment sa tête n'aurait-elle pas été tournée par tant de flatteries? comment cet homme, dont le vice capital était l'orgueil, et dont toutes les fautes procédèrent de son enivrement, ne se serait-il pas persuadé qu'il était le serviteur choisi de Dieu, et qu'en cherchant ce qu'il nommait sa gloire, il assurait le triomphe de la religion [2]?

Ce fut au moment où Louis avait le plus cruellement abusé de son pouvoir sur les autres peuples de l'Europe, qu'il se retourna contre le sien propre, et qu'il fit peser sur ses sujets tous les fléaux des persécutions religieuses. A peine cependant, même dans cette occasion, doit-on l'accuser de fanatisme. Ce n'était pas sa conscience qui était abusée, c'était sa gloire qu'il poursuivait. Il lui semblait que l'exercice de sa puissance absolue recevait un affront, lorsque ses sujets osaient opposer à l'expression de ses volontés les ordres de leur conscience.

Le roi regardait le pape Innocent XI comme son ennemi; c'était pour l'humilier qu'il avait fait adopter par le clergé de France les quatre propositions qui mettaient le pontife de Rome au-dessous du concile. La querelle s'aigrissait entre la cour pontificale et la France ; le parlement condamnait les écrits qui étaient publiés pour soutenir les prétentions des ultramontains. La Sorbonne fut consultée ; mais elle mit trois mois à rédiger une décision dont les premiers termes étaient en contradiction avec les derniers ; car elle avait voulu satisfaire en même temps et les partisans du pouvoir des papes et ceux du pouvoir des rois. Les réquisitoires de l'avocat général Talon furent beaucoup plus positifs, beaucoup plus hostiles au siége de Rome ; et si Innocent XI n'avait pas eu plus de modération que le roi, la querelle serait arrivée dès lors à une brouillerie ouverte [3].

[1] Oraison funèbre de le Tellier, par Fléchier, t. II, p. 346. 349.

[2] L'admirable Oraison funèbre de Louis le Grand, par Massillon, est d'un ton tout différent : ici c'est un orateur vraiment chrétien qui juge la guerre et la politique du point de vue de la justice et de la piété; mais il parlait du roi mort comme personne n'avait osé parler du roi vivant. Oraisons funèbres, t. III, p. 323.

[3] La Hode, l. XLI, p. 258.

L'irritation de Louis contre les ultramontains ne diminuait point son acharnement contre les jansénistes. Depuis que le formulaire était signé, que les cinq propositions étaient condamnées, on aurait eu de la peine à dire quelle était la doctrine qui sous le nom de jansénisme déplaisait si fort à Louis XIV : c'était plutôt un corps d'hommes, c'était une école qu'il poursuivait de son inimitié, comme s'il ressentait contre elle la même jalousie que les jésuites. De cette école étaient sortis les hommes qui faisaient la plus grande gloire de son règne ; Nicole et Pascal parmi les moralistes, Descartes parmi les philosophes, Racine et Boileau parmi les poëtes, Mme de Sévigné et toute sa coterie parmi les gens du monde. On voit, par les lettres de celle-ci, combien les hommes qui songeaient plus à faire leur cour qu'à s'abandonner à leurs sentiments religieux, tels que les comtes de Bussy-Rabutin et de Grignan, s'empressaient à manifester leur zèle contre le jansénisme, encore qu'ils n'eussent jamais essayé de le comprendre.

Aux époques où le sentiment religieux s'exalte et fait presque oublier les choses de la terre pour étudier ou deviner le gouvernement de Dieu, les dévots se livrent tour à tour à une logique sévère et impitoyable, puis à l'entraînement de l'imagination et de la sensibilité ; les uns fondent leur religion sur la crainte, les autres sur l'amour. Les jansénistes voyaient le gouvernement de Dieu en toute chose ; ils retranchaient en quelque sorte les lois de la matière et celles de l'esprit, les propriétés des corps et le libre arbitre, pour y substituer en toute occasion l'action immédiate de la divinité, qui avait tout prévu et tout voulu. Le gouvernement du monde, dans ce système où l'homme peut paraître condamné au péché et à la damnation avant sa naissance, présentait une rigueur qui faisait frissonner. Des âmes tendres et confiantes s'efforcèrent alors de fermer les yeux sur ces mystères qu'on ne peut sonder, de s'abandonner au seul amour de Dieu, de l'exalter par un culte intérieur continuel, de passer leur vie en oraison mentale : on les désigna bientôt par le nom de quiétistes. Michel Molinos, théologien espagnol, fut alors considéré comme le chef de cette secte ; dans ce même esprit, mais sans avoir eu de communications avec lui, sans avoir peut-être lu son livre, Mme Guyon faisait, tantôt à la cour, tantôt dans les provinces, des exhortations, des prières, et enflammait les âmes pieuses, surtout des femmes, par son langage exalté : l'abbé de Fénélon, à peine âgé de trente-cinq ans, qui se faisait admirer par les grâces d'un esprit brillant et facile, par le charme de la plus noble et

de la plus éloquente conversation, qui, par un ascendant de vertus, de grâce et de génie, excitait dans le cœur de ses amis une tendresse mêlée d'enthousiasme, avait admiré à son tour l'entraînement religieux de Mme Guyon ; il l'avait introduite auprès de Mme de Maintenon et des duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers. Mais à cette époque Molinos fut arrêté à Rome et conduit dans les prisons de l'inquisition, accusé par le cardinal d'Estrées, protecteur de la couronne de France et frère de l'ambassadeur du roi [1] : les nouvelles méthodes d'oraison des quiétistes furent dénoncées aux évêques par une circulaire du cardinal Cibo, du 15 février 1686, et le 28 août 1687 l'inquisition condamna soixante-huit propositions extraites du livre de Molinos. Ce procès jeta de la défaveur et des soupçons sur Mme Guyon, sur Fénélon et sur toutes les opinions qui se rapprochaient de celles des quiétistes. Mme Guyon avait fait un usage au moins imprudent du langage de l'amour terrestre pour l'appliquer à l'amour de Dieu : ses ennemis s'en prévalurent pour expliquer une doctrine toute spirituelle par l'égarement des sens, et pour prétendre découvrir de l'impureté dans une exaltation toute religieuse : il se passa quelque temps encore avant qu'elle et Fénélon fussent victimes de ces perfides interprétations [2].

Louis XIV était irrité contre les ultramontains, il haïssait les jansénistes, il éprouvait pour les quiétistes une répugnance mêlée de dégoût. Il n'avait aucun de ces sentiments pour les huguenots: ce fut eux cependant qu'il traita avec le plus de rigueur. Le renversement de leur église était une conquête qu'il avait entreprise; il mettait sa gloire à abattre une hérésie dont, depuis cent cinquante ans, aucun de ses prédécesseurs n'avait pu venir à bout.

Les huguenots, gênés dans leurs études, et repoussés de toutes les carrières où ils auraient pu s'illustrer par la distinction de l'esprit, n'avaient plus cette supériorité dans les lettres qu'on ne pouvait leur disputer au siècle précédent : leurs controversistes et leurs orateurs ne pouvaient plus être comparés à ceux de l'église catholique; manquant

[1] « Sa Sainteté, dit l'abbé de Choisy, auroit eu peine à permettre qu'on fît le procès aux quiétistes, si le roi, étendant son zèle contre les hérétiques au delà des bornes de ses États, n'avoit ordonné au cardinal d'Estrées de lui remontrer la nécessité absolue de s'opposer à une hérésie qui s'insinuoit si agréablement. » Mém., t. VI, p. 308.

[2] La Beaumelle, Mém. de mad. de Maintenon, t. IV, l. X. — Villemain, art. Fénélon, Biogr. univ., t. XIV, p. 285. — *Ibid.*, art. Molinos, t. XXIX, p. 326. — *Ib.*, art. Guyon, t. XIX, p. 249.

en France et de livres et de professeurs, tourmentés dans les colléges qui leur restaient encore, s'ils étaient réduits à aller chercher l'instruction dans les écoles étrangères, ils y perdaient en même temps l'aisance et la souplesse dans leur propre langage. Mais la noblesse protestante brillait encore dans les armes. Après les grands généraux de leur croyance qui s'étaient distingués pendant la régence, après Turenne, il n'y avait plus alors en France de réputation militaire qui égalât celle du maréchal de Schomberg ou de l'amiral Duquesne, tous deux huguenots. La reconnaissance pour leurs services ne suspendit point la résolution qu'avait prise Louis XIV d'anéantir leur secte. La résistance, que les protestants osaient opposer à sa volonté, lui paraissait une obstination insolente, une sorte de rébellion. Pour en triompher, il avait d'abord employé l'adresse et la persistance. Au lieu de les heurter de front, il s'était attaché à les gêner, à les vexer, à leur rendre leur condition insupportable. Il avait vu que leur courage se roidissait contre les dangers, et que l'approbation de leurs frères leur ferait braver jusqu'au supplice : mais il ne croyait pas que ces mêmes hommes supportassent longtemps une lutte journalière, obscure, ignorée, contre les privations, les vexations, les injustices. En effet, le dessein d'entourer les religionnaires d'obstacles, de dangers, de mortifications, de chagrins domestiques, fut suivi pendant une dizaine d'années, avant de frapper contre eux de plus grands coups, avec une habileté impitoyable, plus odieuse peut-être que les sanglantes persécutions.

Par des chicanes légales on avait condamné l'un après l'autre leurs divers temples, sous prétexte qu'il s'y était passé quelque chose de contraire aux ordonnances : qu'un catholique par exemple y avait abjuré, ou qu'un relaps y était rentré ; aussitôt on les faisait démolir, et on privait la paroisse où ils étaient bâtis du service divin. Le ministre du temple démoli ne pouvait plus assister ni aux synodes, ni aux colloques, ni exercer en un autre lieu aucune fonction de son culte. Tous les établissements d'instruction fondés par les huguenots étaient interdits l'un après l'autre ; l'Académie de Sedan, celle de Saumur, le collége de Châtillon-sur-Loing furent supprimés. Toutefois le roi protestait toujours qu'il voulait maintenir l'édit de Nantes ; il le confirmait même, s'il en était besoin, dans le préambule de ses ordonnances les plus vexatoires. Aussi il laissait subsister quelques temples, tandis qu'il en faisait démolir le plus grand nombre ; tantôt il interdisait aux protestants tout culte dans une ville où un archevêque ou un évêque se trou-

vaient en visite, tantôt il prétendait qu'il y avait du scandale à laisser subsister un temple dans le voisinage d'une église catholique ; il le faisait abattre, et ne permettait de le rebâtir que dans quelque lieu incommode, à une ou deux lieues tout au moins de la ville ou du bourg ; d'autre part, il était interdit de tenir l'école, pour les enfants protestants, ailleurs que dans le pourtour du temple, en sorte que les pauvres enfants étaient obligés de faire chaque jour un voyage pour s'y rendre et en revenir. Ce fut précisément dans les villes où la plus grande partie de la population était protestante, à Bergerac, à Nismes, à Uzès, à Montpellier, à Saint-Jean-d'Angely, à Oléron, à Saint Quentin, à Castres, à Montauban, que les temples furent abattus, et que les ministres qui en furent chassés eurent ordre de se retirer au moins à six lieues de distance de leurs troupeaux.

La situation des pères de famille protestants était déplorable. Ils savaient que le roi avait déclaré que dans la carrière militaire il ne leur donnerait jamais d'avancement ; toutes les carrières civiles, dans l'administration publique, leur étaient également fermées ; on leur avait ordonné de vendre sous deux mois toutes les charges qu'ils avaient à la cour, tous les offices de judicature, toutes les études de procureurs et de notaires ; s'ils étaient avocats, il leur était interdit de plaider ; les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, les sages-femmes ne pouvaient plus exercer leur état ; on les avait exclus de toutes les places dans les finances, depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles. Il ne leur restait plus absolument que le commerce et les manufactures, mais encore dans ces professions ils ne pouvaient ni tenir des catholiques sous leur dépendance, ni entrer eux-mêmes dans une maison catholique. S'ils avaient un procès, s'ils avaient une dette à recouvrer, ils étaient sûrs de n'obtenir jamais aucune justice ; toutes les garanties que l'édit de Nantes leur avait assurées devant les tribunaux, leur avaient été enlevées l'une après l'autre, et les cours qui avaient remplacé les chambres de l'édit et les chambres mi-parties savaient qu'elles se recommanderaient à la faveur du roi ou des gouverneurs de province par la plus révoltante partialité. Si un huguenot était malade, un magistrat ou à son défaut un marguillier se présentait chez lui avec deux témoins, pour lui demander s'il voulait ou non mourir dans sa religion ; ils profitaient de sa lassitude, de la faiblesse de son esprit, des rêveries de la fièvre, pour trouver dans ses réponses l'expression du désir de voir un prêtre, qu'ils faisaient aussitôt arriver malgré la

famille du mourant, et qui lui extorquait une abjuration. Si le huguenot avait des enfants, on cherchait à les surprendre lorsqu'ils sortaient de sa maison, à les séduire par des sucreries, par des images, par des promesses ; et si ces enfants, âgés de plus de sept ans, consentaient à dire qu'ils voulaient se faire catholiques, ou seulement à entrer dans une église, à se joindre à une prière, on déclarait qu'ils avaient abjuré, on les ôtait à leurs parents, qu'on forçait cependant à payer une pension pour leur entretien. Ces violences légales étaient encore aggravées par la populace et les soldats qui savaient que loin de les punir on leur saurait gré de toutes les insultes qu'ils feraient aux huguenots : aussi dans des émeutes fréquentes, on enfonçait les portes de leurs temples, on déchirait leurs livres sacrés, souvent on brûlait l'édifice lui-même, on déterrait les morts du cimetière pour traîner leurs cadavres dans les rues, et l'on poursuivait leurs ministres à coups de pierres [1].

Telle était la condition à laquelle Louis XIV, d'après les instigations de son clergé, avait réduit toute la partie de ses sujets qui professait la religion protestante, cette classe nombreuse qui dans les guerres civiles du siècle précédent avait fait preuve de son dévouement aux Bourbons, et avait ouvert, l'épée à la main, à son aïeul, le chemin du trône de France. Mais à l'époque où nous sommes parvenus, le ministre de la guerre Louvois fit adopter à son maître une manière plus prompte et plus énergique d'opérer des conversions en masse. Louvois avait vu avec regret les progrès que les dévots avaient fait dans l'esprit du monarque. Il aurait préféré que Louis demeurât toujours attaché à son orgueilleuse et spirituelle maîtresse, Mme de Montespan ; il comptait sur elle pour entretenir l'ambition du roi, son désir de gloire et sa soif de conquêtes ; il se défiait de Mme de Maintenon, et il avait joint ses efforts à ceux du duc de la Rochefoucault et de l'ancienne favorite, pour nuire à la nouvelle. Mais lorsqu'il vit celle-ci affermie, lorsqu'il vit que, seule confidente du roi, elle ne l'entretenait plus que du soin de sa conscience et de celle de ses sujets, il ne voulut pas que Louis consacrât tous ses efforts à un grand projet auquel lui-même demeurerait étranger, et il réclama pour son département, celui de la guerre, la plus grande part dans la subversion de l'hérésie [2].

[1] La Hode, l. XLIII, p. 291. — Hist. de l'édit de Nantes, t. IV, l. XVII, p. 459 et passim.

[2] Rhulières, Éclaircissements hist., c. 10, p. 193. — Mém. de l'abbé de Choisy, t. LXIII. l. V, p. 284.

Ce fut en Poitou, province pleine de protestants, et qui avait pour intendant Marillac, petit fils de celui qui avait été garde des sceaux et que Richelieu poursuivit de sa haine, que, dès l'année 1681, Louvois fit, pour la première fois, l'essai de ce moyen terrible de conversion, qui fut plus tard connu sous le nom de dragonnades. Par sa lettre du 18 mars 1681, il annonçait à l'intendant que d'après les ordres du roi il envoyait en Poitou un régiment de cavalerie. « Sa Majesté trouvera » bon, disait-il, que le plus grand nombre des cavaliers et officiers » soient logés chez les protestants; mais elle n'estime pas qu'il les y » faille loger tous.... si, suivant une répartition juste, les religion- » naires en devoient porter dix, vous pouvez leur en faire donner » vingt [1]. »

Ce fut de cette manière que pendant toute la durée de la persécution les ordres de la cour avouaient la partialité, qu'ils la recommandaient comme moyen de conversion, mais qu'en même temps ils la modéraient, ils y mettaient des bornes, pour que les dépêches officielles ne pussent être rétorquées contre ceux qui les auraient écrites. Toutefois les intendants auxquels elles étaient adressées savaient que leur seul but devait être d'opérer des conversions par tous les moyens possibles, qu'on ne les désavouerait en rien, et que même lorsqu'il arriverait que les huguenots, à force de plaintes, obtiendraient quelque redressement, que le conseil du roi semblerait faire quelques pas rétrogrades, comme il en fit plusieurs en effet dans le cours de la persécution, la volonté serait toujours la même, et que ceux qui auraient le plus excédé les ordres seraient le mieux vus de la cour [2].

Marillac qui, au commencement de son intendance avait été loué pour sa modération et sa justice, voyant que l'intention du roi était d'extirper le protestantisme en Poitou, et voulant faire sa cour, y procéda avec une rigueur extraordinaire, à l'aide de l'assiette des tailles et des dragons. Ayant à lever sur les paroisses de vieux arrérages des tailles, il avertit publiquement que le roi ne voulant plus avoir d'autres sujets que des orthodoxes, il réduisait de moitié la dette des catholiques, il déchargeait absolument pour deux ans les nouveaux convertis, et que

[1] Rhulières. Éclaircissements hist., c. 10, p. 203.

[2] Louvois écrivait à Marillac : « Sa Majesté désire que vos ordres sur ce sujet soient par vous, ou par vos subdélégués, donnés de bouche aux maires et échevins des lieux, sans leur faire connoître que Sa Majesté désire par là violenter les huguenots à se convertir. » Rhulières, *ibid.*, p. 204.

Digitized by Google

tous les taillables étant solidaires les uns pour les autres, tout le fardeau retomberait sur les seuls huguenots. Aussitôt il fit commencer la perception sur cette base, et comme il y avait des paroisses qui n'avaient point de vieilles dettes, il leur demanda la taille par anticipation pour avoir occasion d'y apporter la même partialité [1].

Après les vexations de la taille commencèrent celles des logements des gens de guerre; les dragons arrivèrent dans la province; l'intendant les faisait passer par les villes et les bourgs où il y avait le plus de huguenots, et ne les logeait que chez eux, quatre à quatre, cinq à cinq, même chez les plus pauvres et chez les veuves, qui jamais jusque-là n'avaient été exposés à l'insolence du soldat; les curés les suivaient dans les rues, en leur criant : « Courage, messieurs, c'est l'intention du roi que ces chiens de huguenots soient pillés et saccagés. » Les dragons entraient dans la maison l'épée haute, souvent en criant *Tue! tue!* pour alarmer les femmes; ils se faisaient livrer par de mauvais traitements tout ce qui avait quelque valeur, ils détruisaient ce qu'ils ne pouvaient consommer; ils exigeaient pour leur dessert une ou deux pièces d'or chez les plus aisés; ils outrageaient par leurs propos, par leurs actions, la pudeur domestique; souvent ils traînaient à l'église, par les cheveux, la maîtresse de la maison ou ses enfants, et ils répétaient que le curé, le juge, l'intendant les avaient avertis que tout leur était permis, excepté le viol et le meurtre [2].

Ces violences eurent le succès qu'on s'était proposé; Mme de Maintenon écrivait à son frère le 19 mai 1681 : « Je crois qu'il ne demeu-» rera de huguenots en Poitou que nos parents; il me paroît que tout » le peuple se convertit ; bientôt il sera ridicule d'être de cette re-» ligion-là. » Et peu après, ayant fait faire à son frère *une affaire* dans les fermes qui lui avait valu un pot-de-vin de cent huit mille francs, elle lui écrivait, le 2 septembre : « Mais je vous prie, employez uti-» lement l'argent que vous allez avoir. Les terres en Poitou se donnent » pour rien ; la désolation des huguenots en fera encore vendre. Suri-» neaux, Saint-Pompin, et plusieurs autres vont être en décret.... » vous pouvez aisément vous établir grandement en Poitou. » Ce moyen facile de s'enrichir par la ruine de ses voisins n'explique que trop le zèle des catholiques qui voulaient *faire des affaires* [3]. Les listes des

[1] Hist. de l'Édit de Nantes, l. XVII, t. IV, p. 472.—Isambert, t. XIX, p. 226.
[2] *Ibid.*, p. 474.
[3] Lettres de mad. de Maintenon, t. I, p. 185, 191 ; et 22 octobre, p. 192.

nouveaux convertis envoyées par Marillac, et prônées encore avec imposture, furent pour Louvois un objet de triomphe: cependant les réformés purent encore faire entendre leurs réclamations. Elles exposaient des faits si odieux, la religion semblait tellement compromise par ces dragons qu'on commençait à nommer des missionnaires bottés, que Louvois écrivit à l'intendant de Poitou et à celui de Limoges pour modérer leur zèle, et que pendant trois ans on suspendit l'emploi des dragonnades [1].

Mais les autres violences continuaient pendant que celles-là étaient suspendues. Presque tous les temples du Dauphiné et du Vivarais avaient été détruits, en sorte que les religionnaires étaient réduits à se réunir dans les champs pour y célébrer le service divin. On fit marcher des troupes contre eux dans l'été de 1683 : on les attaqua pendant qu'ils étaient en prières ; quelques centaines d'hommes, enveloppés par deux ou trois mille à Bourdeaux de Diois et à la forêt de Saves, se défendirent avec vigueur, et furent presque tous tués ; la province s'ébranlait et paraissait sur le point de prendre les armes : on la calma par des amnisties ; mais on y avait inséré tant d'exceptions, que ces grâces apparentes devinrent un piége pour ceux qui s'y fièrent : plusieurs furent pendus, plusieurs furent envoyés aux galères. L'exécution du ministre Homel, qui fut roué vif à Tournon, le 20 octobre 1684, inspira d'autant plus d'horreur qu'il avait soixante et douze ans, et qu'à cet âge les plus grands criminels n'étaient point soumis à un supplice si barbare. Le bourreau le prolongea au contraire sans pitié, aux applaudissements d'un peuple fanatique [2].

Ce fut en 1684 que les dragonnades recommencérent. L'Espagne ayant accepté la trève de Ratisbonne, le corps d'armée rassemblé sur ses frontières devenait inutile ; Louvois donna ordre au marquis de Boufflers, qui le commandait, d'entrer en Béarn, province presque en entier protestante, et de seconder avec ses troupes les efforts de l'intendant Foucault pour opérer la conversion des Béarnais. Celui-ci commença par annoncer que le roi voulait que tous les huguenots rentrassent dans le sein de l'église romaine ; ses gardes en firent entrer un grand nombre dans une église où devait prêcher l'évêque de Lescar : dès

[1] Rhulières. Éclaircissements sur la révoc. de l'Édit de Nantes, c. 10, p. 215 et 218.

[2] Hist. de l'Édit de Nantes, l. XX. p. 645-669. — Limiers, l, IX, p. 420. — Rhulières, Éclaircissements, c. 12, p. 240.

Digitized by Google

qu'ils y furent entrés, il fit fermer les portes sur eux ; on les contraignit à coups de bâton à garder le silence, à se mettre à genoux, et à recevoir de l'évêque l'absolution de l'hérésie, ensuite de quoi on les avertit que s'ils retournaient au prêche, on les punirait comme relaps. Il n'y eut pas moyen de répéter cette surprise pour d'autres ; tout fuyait dans les bois, et Foucault ne pouvait de nouveau réunir les huguenots : c'est alors qu'il travailla à les soumettre par les logements militaires ; mais les gens de guerre excités par lui se montrèrent bien plus féroces qu'ils n'avaient été sous les ordres de Marillac en Poitou. « Parmi les secrets » qu'il leur apprit pour dompter leurs hôtes, il leur commanda de faire » veiller ceux qui ne voudroient pas se rendre à d'autres tourments. » Les soldats se relayoient pour ne pas succomber eux-mêmes au sup- » plice qu'ils faisoient souffrir aux autres. Le bruit des tambours, les » blasphèmes, les cris, les fracas des meubles qu'ils brisoient ou qu'ils » jetoient d'un côté à l'autre, l'agitation où ils tenoient ces pauvres » gens pour les forcer à demeurer debout et à ouvrir les yeux, étoient » les moyens dont ils se servoient pour les priver de repos. Les pincer, » les piquer, les tirailler, les suspendre avec des cordes, leur souffler » dans le nez la fumée du tabac et cent autres cruautés, étoient le » jouet de ces bourreaux, qui réduisoient par là leurs hôtes à ne » savoir ce qu'ils faisoient et à promettre tout ce qu'on vouloit pour » se tirer de ces mains barbares [1]. »

« Encore que le plus fort de leur étude et de leur application fût » de trouver des tourments qui fussent douloureux sans être mortels, » il y eut dans le Béarn un assez grand nombre de huguenots qui succombèrent sous les cruautés prolongées des dragons; il y eut aussi beaucoup de femmes qui furent victimes de leur incontinence. Dans cette malheureuse province, si éloignée qu'elle ne pouvait espérer de faire entendre ses plaintes à la cour, enfermée entre ses montagnes, et d'où les malheureux ne pouvaient s'échapper que du côté de l'Espagne où ils n'avaient aucune pitié à attendre, la constance des huguenots succomba sous la longueur des tourments; les conversions ne se firent plus individuellement, mais par villes entières; et l'intendant put enfin annoncer à la cour que le Béarn entier s'était fait catholique : des réjouissances furent ordonnées pour célébrer ce glorieux événement [2].

[1] Hist. de l'Édit de Nantes, t. V, l. XXII, p. 832.

[2] *Ibid.*, p. 834. — La Hode, l. XLIII, p. 304. — Rhulières, Éclaircissements, ch. 15, p. 292.

Les insurrections, les amnisties et les supplices continuaient à se succéder dans le bas Languedoc, le Dauphiné, le Vivarais et les Cévennes. Les églises de ces provinces s'entendirent pour nommer six directeurs chargés de se concerter sur les moyens à prendre pour sauver leur existence. Ceux-ci regardant l'édit de Nantes comme un traité bilatéral qui engageait également l'une et l'autre religion, convinrent qu'ils ne devaient pas se laisser dépouiller plus longtemps de droits qui leur étaient solennellement garantis. Ils résolurent d'inviter toutes les églises interdites à reprendre le 27 juin 1683 leurs exercices accoutumés, sans éclat, sans désordre, mais aussi sans mystère. Ils exhortèrent les ministres à ne point sortir du royaume, et ils dressèrent une requête pour protester de leur fidélité, et réclamer cependant la jouissance de ces concessions royales dont ils avaient été si longtemps en possession, et qu'ils n'avaient point mérité de perdre [1]. Mais le courage des religionnaires était dompté ; la puissance d'un roi ennemi, à qui personne ne résistait en Europe, causait une terreur universelle : tous ceux qui se croyaient plus en évidence, ceux qui habitaient les grandes villes ou ceux qui vivaient plus près de la cour, blâmaient toutes les mesures énergiques qui attireraient, disaient-ils, sur eux la dernière ruine, et refusoient d'y prendre part.

Ces dissensions retardèrent de quelques semaines l'exécution des projets des réformés. Enfin, ils tinrent le 11 juillet 1683 une première assemblée près de Saint-Hippolyte, en Languedoc, pour rendre un culte à Dieu au milieu des champs. Il s'y trouva plus de trois mille personnes. Les protestants du Vivarais s'assemblèrent de même au désert le 18 juillet, et ceux du Dauphiné le 22. Les catholiques voulurent interrompre ces assemblées à main armée. Un conseiller du parlement de Grenoble, nommé Chateaudouble, les attaqua et fut repoussé avec perte. Mais dès que les huguenots se furent séparés, on arrêta trente-deux d'entre eux qu'on enferma dans les prisons de Valence. Les protestants du voisinage accoururent pour les délivrer. L'évêque de Valence avança entre les deux partis et les engagea à ne point troubler la paix. Deux fois on décida les huguenots à se disperser, en leur promettant de pardonner aux prisonniers, et deux fois on leur manqua de parole. Enfin les troupes que l'intendant avait demandées arrivèrent à son aide. Alors il fit traquer dans les forêts les huguenots fugitifs :

[1] Limiers rapporte, l. IX, p. 428-435, la requête générale des protestants.

Digitized by Google

plusieurs furent tués, quatre d'entre eux seulement furent pris. On leur offrit la vie s'ils voulaient abjurer. Ils préférèrent le supplice et furent pendus.

Les protestants des campagnes semblaient se préparer à la révolte. On essaya de les désarmer par une amnistie, à laquelle était attachée comme condition la démolition de leurs temples ; ceux qui se retiraient dans leurs maisons étaient seuls admis à en jouir. En même temps l'intendant en Dauphiné, et le duc de Noailles en Vivarais, attaquaient tous ceux qui s'étaient réfugiés dans les champs. Un grand nombre d'entre eux furent tués ; quand on leur faisait des prisonniers, on leur offrait leur grâce pour prix de leur abjuration : presque tous la refusaient, et étaient aussitôt pendus. Aucun ministre n'était jamais épargné. Les troupes se répandaient ensuite dans les villages, pillaient les maisons, maltraitaient les habitants, et ne leur laissaient d'autre ressource que de s'enfuir au désert. Là même où il n'y avait point eu de combats, un grand nombre de temples furent interdits et abattus sous prétexte qu'on y avait admis des relaps ; beaucoup de ministres furent condamnés aux galères, quelques-uns au gibet ou à la roue. Un arrêt interdit à tout particulier de quelque condition qu'il fût, de retirer chez lui, sous prétexte de charité, aucun malade de la religion réformée. S'il le faisait, il encourait une amende de cinq cents livres, outre la confiscation des lits et des meubles à leur usage. Quelques seigneurs de fiefs avaient conservé jusqu'alors l'exercice de leur religion ; mais on leur interdit de laisser participer à leur culte aucun autre que leurs vassaux domiciliés dans leurs fiefs. Les réformés protestaient cependant ; ils adressaient au roi requêtes sur requêtes, mais ils ne pouvaient obtenir aucun adoucissement à tant de rigueur. Rhulières prétend qu'on cachait à Louis ce qu'il y avait de plus acerbe dans les mesures qu'on prenait en son nom, qu'il apprenait seulement les conversions des huguenots par centaines et par milliers, et qu'il en concluait que ces gens, qui lui résistaient par opiniâtreté, étaient au fond bien peu attachés à leur religion. « Non, dit Rhulières, la plus » légère tentative pour renverser les statues élevées à Louis le Grand » ne nous sera point imputée ; nous rendrons au contraire un juste » hommage à sa mémoire [1]. » Cette protestation même nous donne la mesure de la foi que nous devons accorder à ses arguments. Sans

[1] Éclaircissements sur la Révoc., ch. 13. p. 259.

doute Louis XIV a pu être trompé, il a pu ne pas tout connaître ; mais aucun monarque si vigilant, si jaloux de tout savoir, si irrité contre tout ministre qui aurait prétendu lui cacher quelque chose, n'était encore monté sur le trône de France ; et ce n'était pas une entreprise violente, poursuivie à l'aide de ses troupes, dans toutes les provinces de son royaume pendant plusieurs années de suite, contre plus de deux millions de ses sujets, qui pouvait être dérobée à sa connaissance [1].

Louvois, en annonçant au roi le succès de ces missions militaires, lui proposa d'étendre le même système à tout le royaume. C'était, lui disait-il, le moyen le plus efficace de hâter une conversion qu'il voulait accomplir. C'était en même temps donner un emploi et une récompense à des troupes nombreuses que Louis XIV était résolu à tenir toujours sur pied ; le roi et ses ministres savaient bien cependant que ces conversions forcées ne changeaient pas les consciences, qu'ils obligeaient même à commettre un sacrilége par les fausses confessions, les communions mensongères auxquelles on contraignait les malheureux huguenots ; mais les évêques de cour et le confesseur du roi avaient déclaré qu'il fallait sacrifier la génération présente pour le plus grand bien de l'avenir. « Je crois bien que toutes ces conversions ne sont pas sincères, » écrivait Mme de Maintenon que le roi consultait déjà sur toutes les affaires de religion ; mais Dieu se sert de toutes voies pour ramener à lui les » hérétiques ; leurs enfants seront du moins catholiques si leurs pères » sont hypocrites, leur réunion extérieure les rapproche du moins de » la vérité. Ils ont les signes en commun avec les fidèles. Priez Dieu » qu'il les éclaire tous, le roi n'a rien plus à cœur [2]. »

On employa pour ces missions des soldats de toutes les armes ; mais comme les dragons s'étaient montrés les plus inhumains, on confondit tous les soldats sous leur nom, et l'on appela ces expéditions des dragonnades. Le haut et le bas Languedoc, la haute et la basse Guienne, l'Angoumois, la Saintonge et le Poitou furent les premières provinces où l'on mit les troupes en quartier. Lorsqu'elles approchaient, trois ou quatre jours avant leur arrivée, l'intendant ou son subdélégué assemblait les réformés ; il leur déclarait que le roi ne voulait plus souffrir d'autre religion que la catholique dans son royaume : qu'il savait bien que les hérétiques étaient déjà convaincus de la vérité de cette religion,

[1] Hist. de l'Édit de Nantes, t. V. tout le liv. XX. — La Hode, l. XLIII, p. 298.
[2] Rhulières, Éclaircissements, page 322. — Lettre à madame de Saint-Géran, du 25 octobre 1685, t. II, p. 122.

mais que par obstination, par un vain point d'honneur ou par la cabale de leurs ministres, ils hésitaient encore à rentrer dans l'Église ; que toutefois le moment était enfin venu de se conformer à la volonté du roi, s'ils ne voulaient s'exposer aux rigueurs qui attendaient leur obstination. On distribuait ensuite les troupes chez les réformés qui n'avaient pas voulu céder, en les exhortant de faire à leurs hôtes tout ce dont ils se pourraient aviser pour les obliger à se soumettre ; mais on exceptait nommément le meurtre et le viol. On séparait les officiers de leurs soldats, pour que l'humanité ou le sentiment de la décence ne les contînt pas, surtout chez les gentilshommes. Comme la meilleure partie du commerce et des manufactures de France était entre les mains des protestants, leurs maisons dans les bonnes villes de province étaient garnies de meubles de prix, leurs magasins remplis de marchandises ; toutes ces richesses livrées à la merci du soldat furent détruites, et rien ne contribua plus à appauvrir la France. Les dragons ne se contentaient pas de prendre, ils mettaient en pièces ce qu'ils ne pouvaient emporter ; les uns exigeaient des draps de toile de Hollande pour y faire coucher leurs chevaux, les autres leur faisaient la litière avec les ballots de laine des fabricants : toutes les souffrances, toutes les insultes, toutes les offenses à la pudeur étaient prodiguées aux vieillards, aux malades, aux femmes et aux enfants, comme aux hommes valides. Quand leurs hôtes, abattus par tant d'outrages, déclaraient qu'ils se soumettaient, les soldats les menaient à l'église, et ils allaient s'installer chez d'autres, pour exercer leur zèle de la même manière. Les huguenots s'efforçaient de rédiger leur déclaration de conformité dans les termes les plus vagues pour mettre leur conscience en repos, et au commencement on acceptait cette abjuration sous toutes les formes possibles ; bientôt les ordres devinrent plus sévères, et on exigea qu'ils exprimassent explicitement leur adhésion aux dogmes qui leur inspiraient le plus de répugnance. Beaucoup d'entre eux en voyant arriver les troupes s'enfuyaient et abandonnaient aux dragons leurs maisons et tout ce qu'ils possédaient ; mais il était défendu sous les peines les plus sévères de donner asile ou aucune espèce de secours à ceux qui s'étaient ainsi enfuis [1].

[1] Benoît, Histoire de l'Édit de Nantes, t. XXIII, page 844 et suiv. — La Hode, t. XLIII, p. 305. — Limiers, t. IX, p. 435. — Larrey, t. V, p. 179. — M. Capefigue donne des détails très-curieux sur l'espionnage et les persécutions de détail auxquels les huguenots furent soumis à Paris ; il les a tirés surtout des manuscrits de M. de la Reynie, premier lieutenant de police, déposés à la Bibliothèque royale.

Le plus grand nombre, après avoir résisté pendant des jours ou des semaines à des mauvais traitements si prolongés, quelquefois à des supplices qui troublaient leur raison, finit par faire abjuration ; d'autres donnèrent de généreux exemples de constance et de fermeté. On en remplit les prisons, on leur y refusa de la paille pour se coucher, on ne donna aucun soin à leurs maladies, on leur interdit toute visite de leurs parents ou de leurs amis ; on leur associa au contraire, dans les mêmes cachots, le rebut des bagnes, les criminels dont le langage et les exemples pouvaient leur inspirer le plus d'horreur. En même temps, chaque jour, quelque nouvel arrêt venait aggraver la condition des réformés encore épars dans les provinces. Tous ceux qui avaient été récemment anoblis furent privés de leur noblesse et soumis à la taille, tant qu'ils feraient profession de la religion prétendue réformée : tous les ministres y furent également soumis, quelle que fût leur condition. Ceux qui tenteraient de passer en pays étranger, ceux qui y établiraient leurs enfants ou leurs pupilles furent condamnés aux galères perpétuelles, leurs biens étaient confisqués, mais la moitié en était promise à leurs dénonciateurs. Les imprimeurs et libraires réformés eurent ordre de renoncer à leur profession sous peine de trois mille francs d'amende. On retira aux huguenots leurs cimetières, on en déterra les morts et on jeta les corps et les os à la voirie. On défendit aux réformés d'avoir des domestiques catholiques, de peur qu'ils ne les séduisissent; puis, peu après, on leur ordonna au contraire de n'avoir d'autres domestiques que des catholiques, pour avoir des espions dans leurs maisons; mais on défendit aux catholiques d'admettre dans leurs domiciles aucun clerc ou domestique qui fût réformé. Les veuves des officiers du roi et des maisons royales furent déclarées déchues de tous leurs priviléges, tant qu'elles feraient profession de la religion réformée. L'archevêque de Paris publia un catalogue de près de cinq cents auteurs qui, en exposant la doctrine protestante, avaient attaqué la catholique; leurs livres furent condamnés, et des visites domiciliaires furent ordonnées chez les libraires, les ministres et les anciens, pour en saisir tous les exemplaires et les détruire [1].

Il les excuse, au reste, en alléguant que cette tyrannie n'était pas plus cruelle que celle du comité de salut public au temps de la Terreur, comme si celle-ci n'avait pas été l'effroi et la honte de l'humanité. Louis XIV, son gouvern. et ses relat. diplom., t. II, ch. 24, p. 220-259.

[1] *Voyez* toutes ces ordonnances dans Isambert, Lois franç., t. XIX, pages 447 et

Digitized by Google

Frappée par tant de coups successifs, la réforme était comme anéantie ; chaque jour, on annonçait des abjurations nouvelles ; la Rochelle et Montauban, ces deux capitales du protestantisme français, avaient cédé comme les autres [1]. C'est dans ces circonstances que le chancelier le Tellier, âgé de quatre-vingt-trois ans, malade, et qui se sentait près de mourir, demanda au roi de lui accorder la consolation de signer, avant de mourir, un édit qui porterait révocation de l'édit de Nantes ; il le signa en effet, le 2 octobre 1685, et avec un fanatisme qui fait frémir, il récita le cantique de Siméon, appliquant à cet acte farouche les félicitations qui, dans la bouche du vieillard hébreu, se rapportaient au salut du genre humain. Il mourut en effet avant que le mois fût expiré. L'aveuglement au reste était général ; quand une fois on entre dans la voie des persécutions, on s'excite à la haine par le mal qu'on a déjà produit, on s'encourage à atteindre un but auquel on a fait déjà de trop grands sacrifices. L'opinion générale étouffe le cri indépendant de chaque conscience, et la cruauté n'étant plus inattendue, n'étonne et ne révolte plus. Les deux prélats, les deux orateurs chrétiens dont la chaire française s'enorgueillit le plus, ont tous deux prononcé le panégyrique de le Tellier. Tous deux rappellent « que Dieu lui réservoit l'accomplissement du grand ouvrage de la » religion, et qu'il dit, en scellant la révocation du fameux édit de » Nantes, qu'après ce triomphe de la foi et un si beau monument de » la piété du roi, il ne se soucioit plus de finir ses jours. — Nos pères » n'avoient pas vu comme nous une hérésie invétérée tomber tout à » coup ; les troupeaux revenir en foule, et nos églises trop étroites

suiv. — Recueil d'Édits et de Déclarations, pour servir de preuves à l'édit de Nantes. t. III, 3e part, p. 152 et suiv.

[1] Dangeau annonce les conversions en masse et par délibération en l'hôtel de ville, de Montauban. Embrun, Castres, Montpellier, Uzès, Grenoble, etc. Supplément de Lemontey, p. 18, 19. Je ne puis lire Dangeau que dans les Extraits de mad. de Genlis et le Supplément de M. Lemontey. Ce journal, précieux pour les dates, pour les détails d'intérieur. pour l'étiquette. est aussi marqué au coin de l'homme. que l'abbé de Choisy, son ami, caractérise si bien. « Il a été toute sa vie » dans le plus fin de la cour ; il a tout su, il a tout vu de ses propres yeux. Il est » vrai qu'il ne dit jamais rien ; c'est le modèle d'un bon courtisan : uniquement » attentif au roi. qu'il aime personnellement, et au moindre petit ministre à qui il » ne voudroit pas déplaire ; aussi ne compté-je pas tirer de lui aucune chose qui » puisse être désavantageuse à quelqu'un. Il sera pour mes Mémoires la source du » bien ; et peut-être qu'à la cour de France il ne me sera pas impossible de trouver » une source du mal, car pour y être bien instruit il faut savoir le bien et le mal. » Mém. de l'abbé de Choisy. l. V, p. 279. t. LXIII.

Digitized by Google

» pour les recevoir ; leurs faux pasteurs les abandonner, sans même » en attendre l'ordre, et heureux d'avoir à leur assigner leur bannissement pour excuse ; tout calme dans un si grand mouvement, l'univers étonné de voir dans un événement si nouveau la marque la » plus assurée, comme le plus bel usage de l'autorité, et le mérite du » prince plus reconnu et plus révéré que son autorité même [1]. »

Quatre mois plus tard, Fléchier disait : « Il ne restoit qu'à donner » le dernier coup à cette secte mourante ; et quelle main étoit plus » propre à ce ministère que celle de ce sage chancelier, qui, dans la » vue de sa mort prochaine, ne tenant presque plus au monde, et portant déjà l'éternité dans son cœur, entre l'espérance en la miséricorde » du Seigneur et l'attente terrible de son jugement, méritoit d'achever » l'œuvre du prince, ou pour mieux dire l'œuvre de Dieu, en scellant » la révocation de ce fameux édit qui avoit coûté tant de sang et tant » de larmes à nos pères? Soutenu par le zèle de la religion plus que » par les forces de la nature, il consacra par cette sainte fonction tout » le mérite et tous les travaux de sa charge [2]. »

Si le récit des cruautés exercées avec tant de persistance, dans toutes les parties de la France, contre tant de milliers de victimes qui n'avaient commis aucune faute, qui n'avaient mérité d'aucune manière la sévérité des lois, qui au contraire déployaient à cette heure même l'héroïsme le plus digne de l'admiration des mortels, la détermination à tout souffrir pour ce qu'elles croyaient la vérité : si ce récit, disons nous, nous a inspiré un sentiment d'indignation, de haine contre le gouvernement qui ordonnait de telles horreurs, bientôt ce sentiment fait place à celui d'une profonde pitié pour le monarque qui était abusé à ce point par ses guides spirituels ; qui, voulant accomplir son devoir envers Dieu et envers son peuple, était encouragé à commettre les actes qui ont souillé le plus sa mémoire, par les hommes qui jouissaient de la plus haute réputation de lumière et de vertu dans son royaume, par ceux qui, au premier rang entre les prêtres d'un Dieu tout bon, avaient une mission toute spéciale pour enseigner au roi et au peuple leurs devoirs.

[1] Bossuet, Oraison funèbre de Michel le Tellier, 25 janvier 1686, p. 335.

[2] Fléchier, Oraison funèbre de M. le Tellier, 29 mai 1686, p. 354. Le comte de Gramont peignait avec plus de vérité le Tellier que n'ont fait ces deux grands orateurs. Il disait, en le voyant sortir d'un entretien particulier avec le roi : « Je » crois voir une fouine qui vient d'égorger des poulets, et se léchant le museau » plein de leur sang. » Siècle de Louis XIV, c. 36, t. II, p. 177.

Digitized by Google

Mme de Maintenon écrivait, le 25 octobre : « M. le Tellier est à l'ex-
» trémité : depuis qu'il avoit scellé l'édit, il se portoit mieux ; la
» fièvre l'a repris avec beaucoup de violence ; on n'en espère plus. Le
» roi est fort content d'avoir mis la dernière main au grand ouvrage
» de la réunion des hérétiques à l'Église. Le P. de la Chaise a promis
» qu'il n'en coûteroit pas une goutte de sang ; et M. de Louvois dit
» la même chose. Je suis bien aise que ceux de Paris aient entendu
» raison. Claude (le ministre de Charenton) étoit un séditieux qui les
» confirmoit dans leurs erreurs ; depuis qu'ils ne l'ont plus ils sont
» plus dociles [1]. » Enfin Mme de Sévigné, de qui nous n'attendons que des sentiments de pitié et de sympathie, écrivait alors même au comte de Bussy son cousin : « Le P. Bourdaloue s'en va, par ordre du roi,
» prêcher à Montpellier, et dans ces provinces où tant de gens se sont
» convertis sans savoir pourquoi. Le P. Bourdaloue le leur apprendra,
» et en fera de bons catholiques. Les dragons ont été de très-bons
» missionnaires jusqu'ici ; les prédicateurs qu'on envoie présentement
» rendront l'ouvrage parfait. Vous aurez vu sans doute l'édit par le-
» quel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce
» qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus
» mémorable [2]. »

Cet édit nouveau révoquait comme non avenus tous les édits de tolérance ; il ordonnait la démolition de tous les temples qui subsistaient encore ; il prohibait dans tout le royaume, même dans les bailliages exceptés, et dans les fiefs, l'exercice de la religion réformée ; il exilait sous peine de galères tous les ministres qui ne se convertiraient pas, et il ne leur donnait que quinze jours pour vider le royaume. Toutes les écoles des réformés étaient abolies ; tous leurs enfants devaient être baptisés et élevés dans l'église romaine. Un terme de quatre mois seulement était accordé aux réfugiés pour rentrer dans le royaume et faire abjuration. Après ce terme tous leurs biens étaient confisqués ; enfin toute tentative des réformés pour sortir du royaume était punie des galères. Toutefois, en abolissant leur culte, l'édit promettait encore la liberté de conscience aux réformés, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de les éclairer ; mais cette promesse même ne devait point être observée. Les commandants de province eurent ordre de continuer les dragonnades. Louvois leur écrivit : « Sa Majesté veut qu'on fasse sentir les dernières

[1] Mad. de Maintenon à Mad. de Saint-Géran, t. II, p. 122.
[2] Lettre du 28 octobre 1685, t. VIII, p. 254.

Digitized by Google

» rigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire catholiques; et ceux » qui auront la sotte gloire de vouloir être les derniers, doivent être » poussés jusqu'à la dernière extrémité. » En conséquence, les troupes se répandirent dans la Normandie, la Bretagne, l'Anjou, la Touraine, l'Orléanais et le Parisis, pour y traiter les religionnaires comme ils avaient été traités dans les provinces au midi de la Loire [1].

Avant la fin de l'année, de nouveaux édits furent publiés pour interdire tout culte réformé sur les vaisseaux du roi, pour dénoncer des peines sévères contre les gens de mer qui favoriseraient l'évasion des huguenots, et pour promettre des récompenses à ceux qui révéleraient leurs projets de fuite. Ces menaces ne purent arrêter des malheureux qui éprouvaient une oppression aussi violente. Ceux qui, bravant toutes les souffrances, avaient persisté dans leur foi, aussi bien que ceux que les persécutions avaient forcés à se ranger parmi les nouveaux convertis, cherchaient toutes les occasions de se dérober à une aussi horrible tyrannie. Les agriculteurs ne pouvaient guère abandonner leurs terres, et parmi eux il y eut peu d'émigrés; mais les marchands, les manufacturiers, les artisans, réalisaient tout leur avoir, et en partant ils emportaient avec eux non seulement leur argent, mais le secret de leur industrie, et la connaissance et la possession des marchés où ils pouvaient débiter leurs produits futurs. Aussi les gouvernements de Hollande, d'Angleterre, de Suisse, de Brandebourg, de Danemark, qui appelèrent les réfugiés français, qui les réunirent en grandes colonies, et leur accordèrent des priviléges, furent-ils récompensés de leur généreuse assistance par un plein succès; ils fondèrent chez eux une industrie nouvelle et prospérante au temps même où on la voyait s'éteindre en France. Un nombre considérable de gentilshommes, d'officiers, de cadets, passa au service des princes protestants et y forma même de nouveaux régiments; un nombre plus considérable encore de gens de mer abandonna la France, et épuisa la marine récemment créée, au profit de l'Angleterre, de la Hollande et des villes hanséatiques. Depuis le commencement de ce règne, les protestants préféraient le service de mer à tous les autres, parce qu'ils y avaient été jusqu'alors exposés à moins de vexations. On voyait souvent arriver des familles fugitives en Angleterre après avoir bravé la mer, sans provisions, sans

[1] Isambert, Lois françaises, t. XIX, p. 530. — La Hode, l. XLIII, p. 510. — Hist. de l'Édit de Nantes, l. XXIII, p. 865, et Preuves, p. 184. — Limiers, l. X, p. 441.

vivres, sur les plus misérables embarcations : plusieurs passaient les frontières à pied, déguisés en pèlerins, en bergers, en mendiants; mais un bien plus grand nombre était escorté jusque hors du royaume, par les gardes mêmes préposés pour les arrêter ; car ils s'enrichissaient en favorisant leur fuite, et les protestants payaient de 1000 jusqu'à 6000 fr. à ceux qui les aidaient à passer la frontière. Rien n'est plus difficile que d'apprécier le nombre de citoyens dont la France s'appauvrit. Ce n'est qu'approximativement et en se tenant aux nombres les moins élevés qu'on peut dire qu'un peu plus d'un million de huguenots demeurèrent en France fidèles à leur croyance, mais cachés cependant sous le nom de nouveaux convertis ; que de trois à quatre cent mille s'établirent dans les pays étrangers ; que tout autant périrent dans les combats, dans leur fuite à travers les champs et les bois, dans les prisons, les hôpitaux, les galères, et sur les échafauds. Le comte de Boulainvilliers affirme, dans son Analyse du mémoire de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc, que dans cette seule province, « il a péri cent mille hommes que l'on a immolés pour justifier la » conduite de l'auteur de ce mémoire, et de ce nombre il y en a le » dixième qui a fini par le feu, la corde ou la roue[1]. » Le peuple, qui pendant tout le dernier siècle avait vécu en bonne harmonie avec les huguenots, applaudit cependant à tous ces actes féroces ; car quand les rois, les prêtres et les grands, veulent réveiller le fanatisme de la multitude, ils n'ont jamais de peine à y réussir. Les Parisiens se portèrent avec fureur à Charenton : ils y démolirent le temple où tous les protestants de la capitale se réunissaient pour leur culte, et ils n'en laissèrent pas subsister un seul vestige.

[1] Boulainvilliers, État de la France, t II, p. 527, 3 vol. in-fol. Londres, 1727. — Histoire de l'Édit de Nantes, l. XXIV, p. 946 et suiv. — Rhulières, Éclaircissements, c. 16, p. 349 et suiv. — La Hode, l. XLIII, p. 312. Limiers, l. X. p. 447. —Larrey, t. V, p. 180 et suiv.— D'après les cartons des généralités, M. Capefigue fait monter l'émigration à deux cent vingt-cinq ou deux cent trente mille âmes, à savoir : quinze cent quatre-vingts ministres. deux mille trois cents anciens, quinze mille gentilshommes, et le reste composé de marchands et d'artisans. Mais les intendants avaient intérêt à réduire plutôt qu'à augmenter dans leurs rapports une émigration qui accusait leur négligence ; les nouveaux convertis mettaient de leur côté tous leurs soins à en faire disparaître les traces ; d'ailleurs, l'émigration continua encore longtemps après la date des rapports. Les confiscations de biens-fonds réunis au domaine, pendant les années 1685 et 1686, montent à 17 millions de livres : le reste passa aux parents catholiques, ou fut donné aux courtisans. Louis XIV, t. II, c. 24, p. 258.

Pour ajouter à la joie du roi, au triomphe des catholiques, Jacques II, qui était monté au commencement de l'année sur le trône britannique, paraissait s'y affermir. Le duc de Monmouth, fils naturel de son frère, ayant pris les armes avec le duc d'Argyle sous prétexte de sauver la réforme en Angleterre, ils furent vaincus, faits prisonniers, et leurs têtes tombèrent sur l'échafaud. Dès lors commencèrent les procédures du juge Jeffreys, dirigées surtout contre les puritains, mais qui menaçaient tous les autres protestants, et qui étaient conduites avec une dureté et une partialité révoltantes; en sorte que les Anglais pouvaient reconnaître, dans le sort qui avait atteint la réforme en France, celui qui les menaçait de près : leur église paraissait sur le penchant de sa ruine, à la fois dans toute l'Europe [1].

Cette année, signalée par tant de cruautés, fut cependant aussi une époque de fêtes. Il y eut un carrousel brillant à Versailles, avec une promotion dans l'ordre du Saint-Esprit de quatre princes du sang seulement : mais la dévotion était trop à la mode pour ne pas se mêler à tous les divertissements. « Je vous admire dans ce tourbillon, » écrivait Mme de Sévigné, alors aux Rochers, à Mme de Grignan à Versailles. « Vous me faites pâmer de rire; je vous vois avec le morceau au bec, » allant au sermon, et puis toute touchée du sermon, vous passez à la » comédie [2]. » Le roi continuait à bâtir à Versailles : « rien n'étoit » égal à la beauté de cette galerie, » disait encore Mme de Sévigné : « cette sorte de royale beauté est unique dans le monde. » En même temps il faisait construire le Pont-Royal pour la communication du Louvre avec le faubourg Saint-Germain. Le 22 juin il fit encore bombarder Tripoli, ce qui était presque regardé comme une fête; car ces bombes, pleuvant sur une ville malheureuse qu'on voyait bientôt toute en flammes, formaient un fort beau spectacle pour ceux qui ne pensaient pas que des musulmans fussent jamais dignes de pitié. C'était de la guerre sans dangers et sans combats. La flotte française parut ensuite devant Tunis, et menaça la ville du même sort; mais cette régence barbaresque se racheta de l'incendie en remettant en liberté tous ses esclaves chrétiens, et en payant une rançon considérable [3].

Encore que la France fût partout triomphante, quelques circon-

[1] Rapin Thoyras, Hist. d'Angl., l. XXIV, p. 568 et suiv. — Sir James Mackintosh, History of the Revolution of 1688, c. 1, p. 11.
[2] Du 11 avril 1685, t. VIII, p. 151. — Mém. de l'abbé de Choisy, l. VI, p. 314.
[3] La Hode, l. XLIII, p. 519. — Larrey, t. V, p. 169.

stances pouvaient faire pressentir que les violents ressentiments qu'elle avait provoqués ne tarderaient pas à éclater. C'était la guerre des Turcs qui, jusqu'alors, avait livré l'Europe désarmée aux mains de Louis XIV. Sous les deux grands visirs du nom de Koproli, les musulmans avaient acquis de nouveau l'ascendant sur la chrétienté, et le faible et incapable Léopold avait pu craindre de perdre tous ses États héréditaires. Toutefois, depuis dix ans, le second et le plus distingué de ces deux grands hommes, Achmet Koproli, était mort; la vigueur qu'il avait rendue à l'administration de l'empire ottoman s'éteignait, et les défaites commençaient à succéder à tant de victoires éclatantes. Quelques princes français étaient venus prendre part à ces combats pour la défense de la chrétienté. Le prince de Conti, qui avait épousé une fille du roi et de M[me] de la Vallière, s'était fait exiler de la cour par des vices honteux. Il demanda au roi la permission d'aller chercher la guerre en Pologne, le roi la lui refusa en lui faisant dire, « prenez patience, je » vous en ferai assez voir. » Conti ne voulut pas se soumettre, et il engagea son frère, le prince de la Roche-sur-Yon, le prince de Turenne, fils du duc de Bouillon, les fils du duc de Créqui, et le prince Eugène de Savoie, fils de la comtesse de Soissons, retirée à Bruxelles depuis qu'elle avait été impliquée dans l'affaire des poisons, à l'accompagner dans sa fuite, ainsi que divers gentilshommes. Tous ces jeunes seigneurs prirent service dans l'armée impériale, et ils se distinguèrent dans la bataille qu'elle gagna le 15 août à Gran sur les musulmans, puis à la prise de Neuhausel et de Cassovia [1].

(1686.) L'année suivante, Jean Sobieski joignit de nouveau ses armes à celles des impériaux. Le roi de Pologne entra dans la Valachie qu'il soumit tout entière, mais qu'il évacua ensuite, en forçant son passage à travers une armée turque deux fois plus nombreuse que la sienne. Tekely, le redoutable chef des Hongrois ennemis de l'Autriche, avait été accusé par le pacha de ses mauvais succès, arrêté et envoyé aux Sept-Tours. Ses partisans découragés avaient accepté l'amnistie que leur offrait l'Empereur; celui ci avait rattaché à son alliance Michel Abaffi, woyvode de Transylvanie; il avait fait attaquer Bude par le duc de Lorraine, et cette capitale de la Hongrie avait été emportée d'assaut le 2 septembre, avec un massacre épouvantable des

[1] La Beaumelle, Mém. de mad. de Maintenon. l. VII, c. 2, t. III, p. 4. — Lettre de mad. de Sévigné, du 13 juin 1685, t. VII, p. 176. — La Hode, l. XLIII, p. 324.

Digitized by Google

Turcs qui la défendaient, et d'atroces cruautés pour tous ses habitants [1]. Cette suite de victoires faisait considérer la paix entre les deux empires comme prochaine, et tous ceux que l'orgueil de la France avait offensés, commençaient à se flatter qu'on allait voir se relever en Europe un pouvoir capable de lui résister.

Le prince d'Orange était le plus actif parmi les ennemis de Louis XIV. Attaché au protestantisme qu'il voyait si cruellement opprimé en France, il avait de plus été personnellement offensé dans la persécution; car ses sujets de la principauté d'Orange n'en avaient point été exemptés, et ils avaient été victimes des dragonnades autant que leurs voisins. D'ailleurs l'indépendance de la Hollande et le rang qu'il tenait dans cette république étaient sans cesse menacés par l'ambition de Louis XIV. Il soupçonnait celui-ci d'exciter Jacques II, dont la princesse d'Orange était héritière présomptive, à l'écarter de la succession à la couronne d'Angleterre, pour y faire plus aisément triompher la religion catholique. Ainsi tous ses intérêts les plus chers étaient liés à la cause de la réforme. La résistance aux empiétements de Louis XIV devait être la base de sa politique comme elle était le plus ardent de ses désirs.

Guillaume d'Orange travailla avec zèle à faire partager aux princes de l'Europe ses appréhensions, et le sentiment qu'il était temps encore de se concerter pour leur défense. La mort de Charles, comte palatin du Rhin, survenue à Heidelberg au printemps de l'année précédente, avait donné à Louis une nouvelle occasion de se mêler des affaires d'Allemagne. L'électeur palatin n'avait point laissé d'enfants. Philippe Guillaume, duc de Neubourg, beau-frère de l'Empereur, était, dans l'ordre de la succession, le plus proche de la ligne de Simmeren qui venait de s'éteindre; il avait reçu de son beau-frère l'investiture du Palatinat, et la diète de l'Empire avait approuvé cette décision. Mais la duchesse d'Orléans était sœur du prince qui venait de mourir, et elle réclama sous le titre d'allodiaux la plus grande partie des terres qui avaient appartenu à son frère, aussi bien que toutes ses propriétés mobilières, et jusqu'à l'artillerie et aux munitions de guerre de ses places fortes. Louis XIV, qui suggérait ces prétentions à sa belle-sœur, les faisait appuyer par ses agents diplomatiques, et menaçait de faire entrer ses troupes dans le Palatinat [2]. Ce fut cette crainte qui détermina l'Em-

[1] Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, c. 66, t. IV, p. 21. — Vie du duc de Lorraine, l. IV, p. 314. — La Hode, l. XLIV, p. 345.
[2] *Ibid.*, c. 65, p. 548.

pereur, les rois d'Espagne et de Suède, l'électeur de Bavière, les cercles de Bavière, de Franconie et de Souabe, et tous les princes de Saxe, à signer le 9 juillet 1686, à Augsbourg, un traité d'alliance pour le maintien de l'intégrité de l'Empire, telle qu'elle avait été reconnue par les traités de Westphalie et de Nimègue, et par la trêve de Ratisbonne. Les confédérés s'engageaient à mettre sur pied, dans ce but, une armée de soixante mille hommes. Ils pourvurent proportionnellement, par avance, aux dépenses nécessaires pour l'établissement des magasins et la solde des troupes, et ils nommèrent les généraux qui devaient les commander. Quoique le prince d'Orange et les Hollandais, qui depuis les persécutions de leurs coreligionnaires en France avaient embrassé avec chaleur les projets de résistance de leur stathouder, eussent contribué de tout leur pouvoir à la formation de la ligue d'Augsbourg, ils ne la signèrent point. Cette ligue était représentée comme concernant uniquement les affaires de l'Allemagne, et le roi d'Espagne n'y prenait part que comme membre de l'Empire pour le cercle de Bourgogne [1].

On n'eut en France qu'une connaissance imparfaite du traité de la ligue d'Augsbourg, dont Louis XIV demanda en vain la communication. Louvois voulait néanmoins que le roi déployât aussitôt ses forces, et qu'il écrasât ses ennemis avant de leur donner le temps de se reconnaître. Mais Mme de Maintenon, qui exerçait sur le roi une influence toujours croissante par sa douceur et son grand sens, qui seule avait le pouvoir de l'amuser, de l'intéresser par sa conversation, de nourrir son esprit, actif, mais stérile, s'attachait à le calmer, à l'empêcher de provoquer davantage l'Europe, à diriger son activité vers les affaires de l'intérieur et vers la dévotion plutôt que vers la guerre. Louis était jaloux au plus haut degré de son autorité: il voulait tout voir et tout faire lui-même; il ne permettait à ses ministres de s'attribuer d'autre mérite que celui de lui obéir; et Louvois commençait à lui déplaire, parce qu'il laissait percer son orgueil, et paraissait croire qu'il avait suggéré lui-même les projets que Louis avait exécutés. Pour l'humilier, le roi avait voulu que Mme de Maintenon fût présente quand il travaillait avec ses ministres; il les faisait venir l'un après l'autre dans l'appartement de cette dame, où il avait son bureau. Elle se tenait à l'écart, avec sa quenouille ou un livre à la main; mais souvent le roi l'interpellait. *Consultons la raison*, disait-il; *Madame, qu'en pense votre*

[1] La Hode, l. XLIV, p. 326. — Traités de paix, t. IV, num. 209, p. 521.

solidité? Toutefois, lorsqu'il arrivait à Mme de Maintenon, ce qui était bien rare, de recommander quelqu'un, d'ouvrir la première un avis, le roi la repoussait avec humeur, ou lui répondait durement qu'il n'était pas fait pour être gouverné. Ce n'était qu'avec un art infini, des ménagements délicats, et une déférence absolue à ses volontés dès qu'elle les avait reconnues, que Mme de Maintenon parvenait à conserver sur lui son influence [1].

Louis, cédant à cette influence, ne laissa donc point éclater son ressentiment contre les signataires de la ligue d'Augsbourg. D'ailleurs cette surabondance de forces qui avait marqué les premières années de son règne n'existait plus. Depuis la mort de Colbert aucune main réparatrice ne travaillait à arrêter le désordre, et à combler le déficit que Louis augmentait sans cesse par ses guerres, par ses bâtiments, par ses prodigalités [2]. On avait, pendant de longues années, rançonné sans pitié le contribuable ; on n'avait voulu donner aucune attention à ses plaintes, sur ce qu'on lui enlevait, avec sa subsistance, tous les moyens de reproduction. Pendant longtemps l'énergie française avait soutenu

[1] La Beaumelle, Mémoires, t. III, l. IX, c. 1, p. 234. — La Hode, l. XLIV, p. 331. — Limiers, l. X. p. 449. — Siècle de Louis XIV, c. 27, t. II. p. 11.

[2] Le roi, dit l'abbé de Choisy, ayant appris la ligue de la plupart des princes de l'Europe, « prit la résolution de ménager son trésor, en retranchant les dépenses » superflues. Il avoit employé l'année précédente quinze millions en bâtiments ; il » ne fit le fonds que de quatre pour l'année courante, résolu d'entretenir seulement » les aqueducs déjà commencés, pour conduire la rivière d'Eure à Versailles, en » remettant ce grand ouvrage à un temps plus commode et où il auroit moins » besoin d'argent. Cette résolution étoit bonne, mais il n'eut pas la force de la » tenir ; l'envie de voir une rivière à Versailles fut la plus forte, et les travaux » continuèrent. Il diminua de quatre millions le fonds pour la marine, et ne voulut » plus acheter de diamants, quoique depuis longtemps il eût accoutumé d'en » acheter tous les ans pour deux millions. Il envoya à l'ordinaire cinq mille louis » d'or à M. le dauphin pour ses étrennes, et trois mille à mad. la dauphine ; et » peu de jours après il fit une fête à Marly où il donna pour plus de quinze mille » pistoles d'étoffes d'or, de bijoux et pierreries. On voyoit dans le salon de Marly » les boutiques des quatre saisons de l'année. Monseigneur et mad. de Montespan » tenoient celle de l'automne ; M. du Maine et mad. de Maintenon tenoient celle » de l'hiver ; M. le duc de Bourbon et mad. de Thianges tenoient celle de l'été ; » mad. la duchesse de Bourbon et mad. de Chevreuse tenoient celle du printemps. » Il y avoit dans chaque boutique de tout ce qui convient à chaque saison. Les » hommes et les femmes de la cour jouoient sans donner de l'argent, et emportoient tout ce qu'ils gagnoient ; et quand le jeu fut fini, le roi et Monseigneur » donnèrent tout ce qui restoit dans les boutiques. » Mém. de Choisy, l. V, p. 288. Tel était encore le faste de Louis, quand il croyait se mettre à un régime d'économie.

Digitized by Google

la lutte de l'industrie contre le fisc; tandis que le roi dissipait rapidement les richesses nationales, le peuple paraissait les reproduire avec une égale rapidité. La destruction à cette époque avait enfin dépassé la reproduction; la misère générale faisait des progrès effrayants, et quoique le fisc fût toujours prêt à tout prendre sans pitié, il ne savait déjà plus sur quoi mettre les mains.

La persécution des protestants avait été une des causes les plus efficaces de cette misère universelle qui se faisait enfin sentir même à la cour. Avant les dragonnades, on évaluait leur nombre à deux millions, et justement à cause de la défaveur qu'ils étaient sûrs de rencontrer dans toutes les carrières où ils auraient eu besoin du gouvernement, ils s'étaient, de préférence, consacrés aux arts utiles où ils se sentaient plus indépendants. Leurs propriétés à tous avaient en quelque sorte été livrées au pillage pendant toute la durée des dragonnades, et leur travail avait été suspendu ; tous ceux qui avaient pu fuir s'étaient réfugiés à l'étranger ; tous ceux qui avaient des capitaux les avaient fait sortir de France, et bientôt les manufactures qu'ils avaient fondées dans leurs lieux de refuge, avaient enlevé leurs chalands à celles que les catholiques français cherchaient à maintenir dans les provinces d'où on avait chassé les protestants. Chaque année le fisc aurait tiré d'eux plus qu'ils n'auraient gardé pour eux-mêmes. Cette abondante source de revenus que la persécution avait tarie, fut le premier, presque le seul des avantages de la tolérance que les écrivains catholiques osèrent regretter, et la cause du seul blâme qu'ils osèrent jeter sur la révocation de l'édit de Nantes.

On continuait cependant les rigueurs: de toutes les provinces les intendants avaient annoncé que les huguenots, cédant à l'effroi des dragonnades, s'étaient convertis; mais les soldats ne s'étaient pas plutôt éloignés qu'on avait pu reconnaître que le cœur de ceux qui avaient fait ces professions forcées n'était point changé. Des ordres rigoureux furent alors donnés pour forcer les nouveaux convertis à s'acquitter des devoirs du culte catholique. Des gens préposés se tenaient aux portes des églises pour prendre note de ceux qui manquaient à la messe ; ils étaient soumis à de grosses amendes où à la prison. Ceux qui, étant malades, refusaient les sacrements, s'ils guérissaient, étaient condamnés aux galères, s'ils mouraient, étaient traînés sur la claie à la voirie et leurs biens confisqués. Mais c'était justement lorsqu'ils se croyaient plus près de la mort que les nouveaux convertis, prêts à paraître en juge-

ment devant Dieu, sentaient leur conscience et leur zèle se réveiller ; ils proclamaient leur repentir pour une abjuration mensongère, et ils déclaraient qu'ils avaient vécu et qu'ils mouraient protestants. Le spectacle de ces cadavres enlevés à une famille désolée, et traînés dans les rues au milieu des hurlements de la populace, glaça d'horreur même les catholiques [1].

Le gouvernement sentit la nécessité de rendre ces spectacles plus rares; et dès le 5 février 1687, le secrétaire d'État écrivit aux intendants: « Sa Majesté s'est relâchée en quelque façon de l'exécution de cette » déclaration, et elle m'ordonne de vous écrire que, dans les occasions » où il arrivera que quelque nouveau converti aura déclaré avec éclat » vouloir mourir en ladite religion, et que les parents le diront avec » ostentation et en vue d'en tirer vanité, il faut faire exécuter cette » déclaration à la rigueur. Mais à l'égard des autres, qui, en mourant, » feront de pareilles déclarations par un simple motif d'opiniâtreté, et » dont les parents témoigneront le désapprouver, il sera bon de ne pas » relever la chose et de ne point faire de procédure ; pour cet effet » Sa Majesté trouve à propos que vous fassiez entendre aux ecclésias» tiques qu'il ne faut pas que dans ces occasions ils appellent si faci» lement les juges pour être témoins, afin de ne pas être obligés de » faire exécuter la déclaration dans toute son étendue. » En effet, on voyait trop souvent des prêtres échauffés, et le viatique en main, escortés d'un juge et de ses huissiers se rendre chez les mourants, et bientôt après une populace fanatique se faire un jeu cruel d'exécuter elle-même la déclaration dans toute son horreur [2].

Les exhortations des mourants ne demeurèrent point sans influence ; un zèle ardent se réveilla parmi les huguenots ; les assemblées au désert devinrent plus fréquentes. La peine des galères dont étaient menacés les ministres avait été étendue à tous ceux qui les recèleraient ; une récompense de cinq mille cinq cents livres avait été promise à quiconque en ferait arrêter un : cependant de toutes parts ils repassaient les frontières pour se rendre auprès des fidèles qui les appelaient. Il ne pouvait, il est vrai, s'en trouver assez pour toutes les assemblées ; mais à leur place, les anciens, les hommes qu'entraînait un zèle

[1] La Hode, l. XLIV, p. 333. — Déclaration du 29 avril 1686, Isambert, t. XIX, p. 545 — Hist. de l'Édit de Nantes, l. XXIV, p. 983.

[2] Rhulières, Éclaircissements sur la Révoc., ch. 16, p. 355. — Hist. de l'Édit de Nantes, l. XXIV, p. 986.

plus ardent, les femmes mêmes récitaient les prières, entonnaient les psaumes, et adressaient aux fidèles, de l'abondance du cœur, une exhortation religieuse. C'était dans les Cévennes que la population montrait le plus d'ardeur pour ces assemblées. Le marquis de la Trousse, neveu de Mme de Sévigné, qui commandait dans cette province, était toujours aux aguets avec un corps de troupes pour fondre sur ces assemblées. Il en écharpait une partie à coups de sabre, et en faisait pendre quelques membres aux arbres des environs; il conduisait en prison le reste de ce qu'il pouvait prendre. Mais pendant ce temps même, quelque autre assemblée de huguenots, impatients de s'encourager les uns les autres à prier Dieu, se réunissait dans un autre lieu [1].

La fuite des huguenots, le repentir des nouveaux convertis, et le renouvellement des assemblées du désert, en faisant sentir à Louis XIV qu'il n'avait pas eu, dans son intolérance, tout le succès qu'il s'était proposé, augmentaient son désir d'attaquer la réforme en même temps dans toute l'Europe, et de détruire partout la secte à laquelle il avait déclaré la guerre; il s'attacha surtout à réveiller le zèle persécuteur de deux souverains ses voisins, ses alliés, chez lesquels les huguenots fugitifs allaient demander l'hospitalité ; c'était Jacques II, roi d'Angleterre, et Victor-Amédée II, duc de Savoie [2].

Jacques II, qui comme duc d'York avait acquis quelque réputation dans les armes, qui surtout avait obtenu l'affection des marins en partageant leurs fatigues et leurs combats, qui, éprouvé par le malheur, avait montré jusqu'alors du sens et de l'habileté, qui ne s'était jamais dégradé par les vices, la mollesse et la fausseté de son frère, avait fait espérer aux Anglais un règne plus glorieux que celui de Charles II : il était catholique déclaré, il est vrai, mais il avait juré de respecter et de maintenir la religion anglicane. Il était même toujours reconnu, par une étrange inconséquence, comme en étant le chef, et ses sujets, surtout les évêques et le clergé richement doté, qui craignaient plus les puritains que les catholiques, se confiaient à sa promesse, obéissaient à ses règlements ecclésiastiques, d'après la suprématie que s'était arrogée Henri VIII, et montraient un zèle outré pour la prérogative royale. C'était cette prérogative que Louis XIV conseillait à Jacques II d'étendre, pour que les droits du peuple et du parlement ne pussent point l'arrêter quand il voudrait faire triompher sa religion.

[1] La Hode, l. XLIV, p. 334. — Hist. de l'Édit de Nantes, l. XXIV, p. 989.
[2] Limiers, l. IX, p. 427 ; l. X, p. 450.

Jacques accueillit ces conseils avec avidité. Il avait des vertus et des talents; mais il était bigot, et son zèle religieux lui fit mépriser également les leçons de la prudence, celles de l'honneur et celles de la justice. La suppression de la révolte de Monmouth lui fournit l'occasion qu'il désirait de sévir contre tous ceux qu'animait le zèle des libertés civiles et religieuses. Cette révolte avait bien peu duré ; elle avait été abattue par la bataille de Sedgemoor, en juillet 1685; l'armée de Monmouth avait traversé seulement les comtés de Dorset et de Sommerset; mais dans ces deux comtés, Jeffreys, alors chef juge, et bientôt nommé chancelier par la reconnaissance de Jacques II, fit répandre plus de sang par le bourreau qu'une armée bien plus considérable que celle de Monmouth n'en perd souvent dans une bataille. Comme les têtes et les membres des suppliciés étaient exposés sur les portes des palais de justice et des églises, à l'entrée des rues et sur des arbres qui bordaient les grands chemins, il n'y avait pas un hameau de ces deux comtés dont les habitants n'eussent sans cesse sous leurs yeux les corps de leurs amis et de leurs voisins; l'air était empesté par leur corruption; le juge, de son tribunal, insultait les prévenus et violait toutes les lois protectrices de l'innocence; et la preuve est acquise aujourd'hui que Jacques, non-seulement connaissait en détail toutes ces cruautés, mais qu'il les ordonnait, qu'il les dirigeait, et qu'il participait à l'infâme vénalité de Jeffreys, aussi bien qu'à sa férocité [1].

Pour déterminer le duc de Savoie, Victor-Amédée II, à prendre part à la persécution, Louis XIV ne s'en tint pas aux invitations, il y joignit aussi les menaces. Un grand nombre de protestants français, de ceux surtout du Dauphiné, s'étaient, au commencement des dragonnades, échappés à travers les Alpes, et étaient descendus dans les vallées protestantes du Piémont : le roi en prit occasion de sommer le duc de Savoie d'extirper comme lui l'hérésie de ses États. Ce prince, alors âgé de vingt ans, et qui devait plus tard se montrer un grand politique, craignit d'offenser son puissant voisin. Il remontra cependant que les habitants des vallées protestantes qui lui étaient soumises s'étaient toujours conformés religieusement aux capitulations qui leur avaient été imposées, qu'ils n'avaient donné aucun prétexte pour changer leur condition; que pour l'amour de la paix, il venait de publier (en no-

[1] *Voyez* le détail et l'analyse de ces jugements et de la correspondance de Jacques II avec Jeffreys, dans Sir James Mackintosh, Hist. of the Revolution, ch. 1, p. 11-36, édit. in-4o, 1834.

vembre 1685) un édit, qui interdisait aux réfugiés de France de séjourner en aucun de ses États. Louis XIV ne voulut point se contenter de cette déférence, et Victor-Amédée se soumit à ce qui lui était demandé [1].

Un édit du duc de Savoie, du 1er janvier 1686, interdit à tous les vaudois, ses sujets, le culte protestant, et ne leur donna que quinze jours pour sortir des États de Savoie, s'ils ne voulaient pas se convertir. Ce n'était pas la première fois que les vaudois éprouvaient la persécution, et ils étaient accoutumés à la repousser par les armes. Mais dans toutes les occasions précédentes, quand ils avaient été attaqués par les Piémontais, ils avaient trouvé des secours, ou tout au moins un refuge pour leurs femmes et leurs enfants du côté de la France. Cette fois deux puissants souverains s'unissaient pour l'oppression de trois malheureuses vallées. Catinat et la Vieuville, avec les Français, entraient par les vallées de la Pérouse et de Saint-Martin, don Gabriel de Savoie avec les Piémontais, par celle de Luzerne. En vain ils se défendirent avec bravoure : pris à revers dans leurs positions adossées aux Alpes, ils furent forcés dans tous leurs retranchements ; plus de trois mille d'entre eux furent tués, plus de dix mille furent faits prisonniers ; tous leurs villages furent envahis; dans tous, les femmes et les filles furent abandonnées aux honteuses passions des soldats. Le reste de la population, s'enfuyant devant ces bandes forcenées, avait déjà gagné la Suisse ; toute cette région des Alpes allait demeurer déserte, lorsque le duc de Savoie se ravisa. Il était entré en négociation avec les chefs de la ligue d'Augsbourg : il voyait renaître en Europe un pouvoir en état de s'opposer à celui qui lui avait dicté des lois si cruelles ; il reconnut la faute qu'il allait commettre, il rappela les vaudois dans leurs foyers, et leur rendit tous leurs privilèges [2].

En France, la taille une fois répartie aux généralités, aux élections, aux communautés, était toujours perçue en son entier ; les taillables étaient solidaires les uns pour les autres, et quand on ne trouvait rien à prendre aux plus pauvres, les plus aisés devaient payer pour eux. Le fardeau des catholiques et des nouveaux convertis avait d'abord été rejeté sur les huguenots ; mais depuis les dragonnades, c'était le contraire qui arrivait. Les granges et les étables des huguenots étaient vides, leurs meubles détruits, leur linge pillé ; il n'y avait plus rien à pren-

[1] Carlo Botta, Storia d'Italia, l. XXX, p. 338.

[2] *Ibid.*, p. 340. — La Hode, l. XLIV, p. 335. — Hist. de l'Édit de Nantes, l. XXIV, p. 927-931. — Mém. de Catinat, t. I, p. 23.

dre chez eux, et c'était aux catholiques à payer : aussi l'on voyait diminuer chaque jour la modeste aisance du cultivateur ; plus d'habits nouveaux, plus de linge tissé par la ménagère ; plus de viande, ni de pain de froment, ni de vin sur la table ; plus de réparations à sa chaumière qui tombait en ruines ; son bétail était plus chétif, ses instruments aratoires plus mauvais ; sa vigueur à lui-même était moins grande, tout son fonds de fermage se ressentait de sa misère, et avec le même travail il obtenait moins de fruits de la terre ; aussi la part du maître était diminuée, le revenu des terres baissait, les fermages n'étaient plus payés, et quoique le gentilhomme ne fût point taxé, il éprouvait à son tour le contre-coup de la misère universelle ; le clergé l'éprouvait de son côté. On donnait peu d'attention aux plaintes du peuple, mais celles de la noblesse pauvre des provinces, celles des couvents de femmes, qui manquaient souvent du nécessaire, perçaient le cœur compatissant de Mme de Maintenon ; elle épargnait tout ce qu'elle pouvait sur ses propres dépenses ; elle sollicitait les bontés du roi pour donner à ses pauvres, et ses pauvres étaient presque uniquement des ursulines, des bénédictines, des bernardines, qu'elle était obligée de nourrir [1].

C'était en partie pour subvenir aux frais de l'éducation de la jeunesse pauvre que Louis XIV avait fondé, dès l'année 1682, des compagnies de cadets, où les fils des gentilhommes sans fortune étaient élevés dans les exercices militaires ; ils en sortaient avec le rang de sous-lieutenants, d'enseignes ou de cornettes ; de même, une autre école de huit cents élèves, qui portaient les noms de cadets de marine et de gardes du pavillon, préparait la jeune noblesse au service de mer. La première de ces institutions coûtait beaucoup, et l'on n'en retirait point des fruits proportionnés, à cause du désordre qu'on y avait laissé introduire dans les mœurs. Les écoles de marine, création de Seignelai, furent bien utiles ; aucun progrès, en effet, n'était possible dans cette carrière sans une instruction spéciale [2]. Mme de Maintenon donnait en même temps toute son affection, toutes ses économies, à une institution analogue qu'elle avait fondée à Saint-Cyr, pour l'éducation de trois cents demoiselles nobles, qui y étaient élevées avec le plus grand soin jusqu'à l'âge de vingt ans, et qui étaient ensuite mariées et dotées. Mme de Maintenon, qui avait plus d'un rapport avec Mme de Genlis, semblait douée d'un grand talent pour l'éducation. Elle aimait les jeunes per-

[1] Mém. de mad. de Maintenon, l. XIII, ch. 8, t. V, p. 111.
[2] La Hode, l. XLI, p. 236. — Capefigue, t. II, ch. 22, p. 183.

sonnes, elle les dirigeait elle-même dans leurs études et leurs dévotions; elle quittait toujours avec empressement la cour pour passer quelques jours à Saint-Cyr, et ces jours lui paraissaient les plus heureux de sa vie; elle croyait ne trouver que là de la simplicité, de l'affection, de la confiance; elle n'oubliait jamais ses élèves de Saint-Cyr, elle soignait leur établissement, et les protégeait pendant le reste de leur vie. Sa sympathie était excitée par le souvenir de ce qu'elle avait souffert elle-même dans sa jeunesse; et si la noblesse des provinces ne fut jamais réduite si bas par la pauvreté que pendant ce règne, jamais aussi elle ne rencontra à la cour tant de compassion et tant d'appui [1].

Les princes de Conti avaient quitté l'armée autrichienne trois jours après la prise de Neuhausel; ils étaient revenus en France, mais ils avaient été reçus très-froidement à la cour. Non-seulement le roi leur savait mauvais gré d'avoir été sans sa permission servir un monarque dont il désirait l'abaissement, il avait été profondément blessé de la lecture de lettres saisies par Louvois sur un courrier qui leur portait la correspondance de leurs amis de France. Il y en avait de la princesse de Conti, fille naturelle du roi, des fils des ducs de la Rochefoucault et de Villeroi, du fils et du gendre de Louvois, et de plusieurs grands seigneurs. Dans toutes on voyait percer le dégoût que la dévotion nouvelle du roi inspirait à cette jeune cour; la princesse de Conti y parlait d'une manière blessante et de son père et de Mme de Maintenon: plusieurs s'égayaient sur ce qu'ils nommaient la fausse bravoure du roi; ils l'appelaient « roi de théâtre quand il faut représenter, roi » d'échecs quand il faut se battre. » Dans une lettre du cardinal de Bouillon, on trouva une satire amère de la conduite du roi, de son gouvernement, de sa personne. Ceux qui avaient écrit ces lettres furent exilés de la cour, la plupart dans leurs terres. La princesse de Conti alla pleurer chez Mme de Maintenon, qui lui dit: « Pleurez, pleurez, » madame; car c'est un grand malheur de n'avoir pas le cœur bon [2]. » Le roi déclara qu'il ne permettrait jamais au prince Eugène de Savoie de revenir. « Je rentrerai en France en dépit de lui, » répondit celui-ci qui sentait déjà ce qu'il devait être. Une profonde tristesse

[1] Mém. de mad. de Maintenon, t. III, l. VIII, p. 114. — Mém. de l'abbé de Choisy, l. VI, p. 316.

[2] *Ibid.*, l. VII, ch. 2, p. 4-15. — Lemontey, Nouveaux mémoires de Dangeau p. 17. — Mém. de la Fare, ch. 9, p. 252. — Mémoires de l'abbé de Choisy, l. VII, p. 330.

cependant sembla suivre cette découverte des sentiments secrets de la cour et du peuple, ce démenti donné aux flatteries dont le roi était chaque jour enivré ; car c'était justement alors que le maréchal de la Feuillade faisait ériger sur la place des Victoires une statue de Louis qui foulait aux pieds quatre esclaves enchaînés, représentant l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne, et les régences d'Afrique, et que l'Académie des inscriptions faisait frapper des médailles où l'adulation était poussée à l'excès [1].

Peu après son retour de Hongrie, le prince de Conti s'était enfermé avec sa femme, alors malade de la petite vérole ; il prit d'elle cette maladie et en mourut le 9 novembre 1685. Son frère le prince de la Roche-sur-Yon, prit alors le titre de prince de Conti [2]. Il n'obtint son pardon que l'année suivante, par l'entremise de son oncle le grand Condé, alors à l'agonie. Cet illustre capitaine mourut le 11 décembre 1686, à l'age de soixante-huit ans, à Fontainebleau. Louis ne lui avait jamais bien pardonné le rôle qu'il avait joué dans la guerre civile. Il ne voulut plus l'employer après la bataille de Seneff, qu'il avait gagnée, il est vrai, mais où il avait sacrifié immensément de monde. Au reste, Louis XIV s'était attaché à rabaisser les princes du sang ; aucun d'eux n'était appelé à ses conseils, et son frère, le duc d'Orléans, pas plus que les autres. De son côté Condé, même en mourant, ne pardonna point à sa femme, cette Claire-Clémence de Maillé qui pendant sa captivité s'était mise avec tant de courage à la tête de ses partisans, pour lui faire recouvrer la liberté. Il pria le roi de ne point la laisser sortir de la prison où il l'avait enfermée à Châteauroux [3].

Peu de temps avant la mort de Condé, Louis avait été atteint d'une maladie chirurgicale, la fistule, plus dégoûtante que dangereuse ou même douloureuse, mais que jusqu'alors on avait cru sans remède ; seulement on trouvait dans les écrits de Celse la description d'une opération pratiquée sous le règne des premiers Augustes, pour la guérir. Félix, l'habile chirurgien du roi, entreprit de renouveler cette expérience. Pendant deux mois il s'exerça dans les hôpitaux ; on prétendit

[1] La Hode, l. XLIV, p. 339. — Limiers, l. X, p. 481. — Gourville, t. LII, p. 488. — Mém. de l'abbé de Choisy, l. VI, p. 303.

[2] Abrégé des Mém de Dangeau, t. I, p. 147.

[3] La Hode, l. XLIV, p. 342. — Mém. de Dangeau, t. I, p. 186. — Limiers, l. X, p. 484, avec la lettre que le prince de Condé mourant écrivit au roi. — Mém. de Gourville, p. 496 — Abbé de Choisy. l. VII, p. 359.

même que plusieurs pauvres malades moururent sous son scalpel, dans l'hôtel de Louvois, qui les y faisait apporter, et qui les fit enterrer secrètement. Enfin le chirurgien se crut sûr de son fait; l'opération fut faite le 18 novembre avec succès. Mais le roi resta longtemps dans un état de maladie et fut obligé de se faire donner de nouveaux coups de ciseau. Lorsque son mal fut connu, l'alarme répandue parmi le peuple, et l'empressement avec lequel il remplit les églises pour prier Dieu pour sa guérison, prouvèrent que ce roi qui avait infligé tant de maux à la France était encore tendrement aimé. La gloire séduit plus les peuples que le bonheur; ceux que la guerre fait périr ou qu'elle ruine, non pas dans les combats seulement, mais dans leurs chaumières où le percepteur des contributions les poursuit, disparaissent et cachent leurs misères : les survivants se montrent seuls pour applaudir, et s'enivrer des vaines fumées de la gloire [1].

(1687.) Cette maladie est signalée comme l'époque de l'accroissement démesuré du crédit des jésuites auprès de Louis XIV, et de celui en particulier du père la Chaise son confesseur. Pendant sa convalescence, en janvier 1687, tandis qu'on interdisait au roi un travail plus sérieux, il passait ses après-dîners avec le père la Chaise à examiner les médailles, dont ce religieux avait fait une étude approfondie. Le jésuite profita de l'occasion pour se lier plus familièrement avec son pénitent [2]. Le roi lui donna une maison de campagne avec un vaste enclos, à Mont-Louis, où le père la Chaise, qui aimait assez le faste, fut bientôt entouré de courtisans qui sollicitaient des grâces. C'est le même enclos qui porte toujours le nom du père la Chaise, et qui est devenu le grand cimetière des habitants de la capitale. Le confesseur du roi obtint encore de son pénitent la feuille ou distribution des bénéfices que Louis ne voulait pas laisser à l'archevêque de Paris, à cause de ses mauvaises mœurs. Cette distribution des promotions ecclésiastiques devint entre les mains du jésuite une espèce de ministère. Le père la Chaise eut un conseil et une correspondance étendue. Aucun avancement ne fut plus accordé dans l'Église que pour l'avantage de son ordre, et pour l'abaissement et l'exclusion des jansénistes. Ce crédit illimité d'un moine dont l'ordre est tout dévoué à la cour de Rome, ne fut cependant point avan-

[1] Mém. de Dangeau. t. I. p. 180. — Mém. de mad. de Maintenon, l. VII. ch. 13, t. III, p. 87. — La Hode, l. XLIV, p. 343. — Mém. de l'abbé de Choisy, l. VII, p. 355.

[2] Mém. de l'abbé de Choisy, l. V, p. 292.

tageux au souverain pontife qui régnait alors. Le confesseur prétendit, et il persuada au roi, que le bon pape Innocent XI était janséniste; et ce fut une raison pour l'un et pour l'autre de lui faire éprouver de cruelles mortifications [1].

Le roi commença par extorquer au pape, en 1686, le chapeau de cardinal en faveur de Guillaume Egon, prince de Furstemberg, qui avait succédé à son frère dans l'évêché de Strasbourg. Les deux frères avaient été les confidents, les ministres, ou plutôt les seuls directeurs de l'électeur de Cologne, qui, par lui-même, était peu en état de se conduire. La nation allemande regardait Guillaume comme traître à la patrie germanique. Nous avons vu avec quelle violence l'Empereur l'avait fait enlever du congrès de Cologne, causant ainsi sa dissolution ; Guillaume avait aussi contribué à livrer à la France la ville de Strasbourg dont il était évêque, trahissant en même temps les libertés qu'il avait juré de protéger, le troupeau dont il était pasteur, et l'Empire dont il était membre. Ce n'était qu'avec une extrême répugnance que le pape admettait cet intrigant politique dans le sacré collége ; cependant il ne pouvait repousser la nomination de la France qu'en renonçant à faire aucune promotion de cardinaux. Il témoigna du moins combien il entrait peu dans les vues de Louis XIV, en comprenant dans la même promotion, le Camus, évêque de Grenoble, qui s'était opposé à ce que l'on contraignît les nouveaux convertis à prendre le sacrement, déclarant que c'était leur commander le sacrilége [2].

La mort du duc d'Estrées, ambassadeur auprès du saint-siége, survenue à Rome le 30 janvier 1687, fut l'occasion d'une nouvelle brouillerie. Le gouvernement pontifical avait résolu de ne pas tolérer plus longtemps l'abus des franchises que les ambassadeurs s'étaient arrogées, non-seulement dans leurs hôtels, mais dans tout le quartier environnant. Les ambassadeurs ne voulaient permettre l'entrée de ces quartiers à aucun officier ou des tribunaux ou des finances du pape. En conséquence, ils étaient devenus l'asile de tous les gens de mauvaise vie, de tous les scélérats du pays. Non-seulement ils venaient s'y dérober aux recherches de la justice, ils en sortaient encore pour commettre des crimes dans le voisinage ; en même temps ils en faisaient un dépôt de contrebande pour toutes les marchandises sujettes à quelques taxes. Les cardinaux, les princes romains avaient imité les

[1] La Hode, l. XLIV, p. 346. — Mém. de Saint-Simon, t. VII, ch. 3, p. 18.
[2] *Ibid.*, p. 333, 340. — Dangeau, Supplément de Lemontey, p. 23.

ambassadeurs. On aurait été considéré à Rome comme un homme sans crédit, si on n'avait pas étendu sa protection sur un certain nombre de clients, de voleurs, d'assassins, de contrebandiers, de débiteurs faillis qu'on dérobait à la justice. Il en était résulté qu'il y avait à peine quelques rues où les archers des tribunaux osassent se montrer, et que les gabelles ne rendaient presque aucun revenu. Les papes Jules III, Pie IV, Grégoire XIII, Sixte V, avaient rendu plusieurs décrets pour supprimer ces franchises: les ambassadeurs n'avaient jamais voulu s'y soumettre, et les gens de leur suite avaient toujours attaqué et chassé les sbires qui s'approchaient de leurs hôtels. Innocent XI, dont le caractère était ferme jusqu'à l'opiniâtreté, et qui comptait en même temps sur le respect qu'inspiraient sa vertu, son désintéressement, sa modestie et la soumission où il contenait sa famille, résolut de supprimer enfin un abus qui devenait intolérable. Il annonça qu'il ne changeait rien aux habitudes des ambassadeurs déjà établis à sa cour, mais qu'il n'en recevrait plus aucun, s'il ne s'engageait auparavant à renoncer à ces franchises. Cette innovation rencontra d'abord quelques difficultés ; la cour d'Espagne, plutôt que de s'y soumettre, s'abstint pendant quelque temps d'envoyer un ambassadeur à Rome ; la république de Venise rappela le sien à qui le pape avait refusé audience, parce qu'il n'avait pas fait la renonciation demandée ; mais enfin tous, l'Empereur, le roi d'Espagne, le roi de Pologne, le roi Jacques II d'Angleterre et les autres avaient accédé aux demandes d'Innocent XI [1].

Louis XIV avait laissé le duc d'Estrées à Rome jusqu'à sa mort pour éviter de prendre une décision. Lors de cet événement, le nonce Ranuzzi lui demanda avec instance d'ordonner à celui qui le remplacerait de faire une renonciation que tous les autres ambassadeurs avaient déjà faite, et de contribuer ainsi à rendre la paix et la sécurité à la capitale du monde chrétien. Mais le roi répondit « qu'il ne s'étoit » jamais réglé sur l'exemple d'autrui ; que Dieu l'avoit établi pour » donner l'exemple aux autres, non pour le recevoir. » Il nomma Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin, pour remplacer le duc d'Estrées, et il lui donna la commission expresse de maintenir les franchises dont ses prédécesseurs avaient été en possession [2].

[1] Legatio Lavardini Romam. 1 vol in 12, 1688 ; de Abusu Franchitiarum, p. 10. — Carlo Botta, Storia d'Italia, l. XXX, p. 375. — La Hode, l. XLIV, p. 350.
[2] Limiers, l. X. p. 462.

Lavardin se mit en conséquence en route pour Rome avec un cortége de huit cents hommes bien armés, la plupart officiers ou gardes de marine : il avait envoyé d'avance près de quatre cents militaires et anciens officiers, qui arrivèrent à Rome comme voyageurs, mais qui prirent tous leurs logements dans le voisinage du palais de France. De son côté Innocent XI publia, le 7 mai, une bulle par laquelle il déclarait excommunié quiconque voudrait se conserver dans l'usage des franchises ou qui résisterait à ses officiers de justice. Cette bulle avait été dressée dès le commencement de son pontificat, et souscrite par tous les cardinaux; mais il en avait différé jusqu'alors la publication, espérant aplanir d'avance toutes les difficultés par des négociations. De son côté Louis avait retardé le départ de Lavardin, se flattant que le vieux pontife céderait enfin à la crainte. L'ambassadeur arrivait par la route de terre, mais une partie de son train militaire s'était rendue par mer à Livourne. Innocent XI déclara qu'il ne reconnaissait point Lavardin pour ambassadeur : il interdit au légat de Bologne et aux autres gouverneurs de ses provinces, de lui rendre aucun honneur lorsqu'il entrerait sur les terres de l'Église; et Lavardin ayant enfin fait le 16 novembre son entrée à Rome, à la tête de son cortége armé et menaçant, le pape interdit de nouveau à tous ses cardinaux d'avoir aucun commerce avec lui. Il refusa de lui accorder l'audience que Lavardin lui fit demander, et lorsqu'il apprit que ce seigneur avait été faire, la veille de Noël, ses dévotions à Saint-Louis des Français, il déclara l'église interdite, parce que le curé et les prêtres avaient donné la communion à un homme notoirement excommunié. Lavardin n'en continua pas moins à visiter les églises, à étaler dans Rome son faste et sa puissance militaire; mais en même temps il fit faire la garde dans son palais, comme s'il s'attendait à y être attaqué [1].

La querelle entre le pape et la France s'étendait chaque jour à de nouveaux sujets. L'affaire de la régale n'était point terminée : de plus le roi avait nommé à plusieurs évêchés des ecclésiastiques qui avaient soutenu avec zèle les quatre propositions dans l'assemblée du clergé; le pape leur avait refusé à tous pour ce motif des bulles d'investiture; en revanche le roi n'avait point voulu permettre même à ceux qui ne seraient pas suspects à Sa Sainteté de recourir à Rome pour avoir leurs

[1] Legatio Lavardini, p. 48. — Carlo Botta, l. XXX, p. 379. — Muratori, Annali, t. XV, p. 495. — Mém. de Dangeau, p. 215. — La Hode, l. XLIV, p. 350. — Limiers, t. X, p. 462. — Dangeau, Suppl. de Lemontey, p. 31.

Digitized by Google

bulles, en sorte qu'il y avait alors trente-cinq églises cathédrales en France qui se trouvaient sans pasteurs; les fidèles étaient inquiets et l'on commençait à redouter un schisme. Colbert de Croissi, ministre des affaires étrangères, déclara au nonce que le roi, garant du traité de Pise, était appelé à défendre le duc de Parme son allié, qu'il exigeait que le duché de Castro lui fût rendu; qu'il estimait aussi que le pape n'avait point de justes droits sur Avignon, et qu'il ferait examiner cette question par son parlement.

(1688.) Dès qu'on fut instruit à Versailles de l'interdit jeté sur l'église de Saint-Louis, M. de Harlay, procureur général, interjeta, le 22 janvier 1688, appel comme d'abus, non-seulement de la sentence du cardinal vicaire, mais encore de la bulle du pape. Il n'admettait pas que celui-ci eût jamais le droit de comprendre dans ses excommunications les ambassadeurs que le roi voudrait bien lui envoyer. Il attribuait cette aberration d'esprit du souverain pontife à l'âge qui avait obscurci ses facultés. L'avocat général Talon fut plus violent encore. Il ne se contenta pas d'insinuer que le souverain pontife radotait, il voulut le faire passer pour hérétique; il lui reprocha « de n'avoir cessé, » depuis qu'il étoit assis sur la chaire de Saint-Pierre, d'entretenir » commerce avec tous les jansénistes, de les avoir comblés de ses » grâces, d'avoir fait leur éloge, de s'être déclaré leur protecteur. » Il y avait d'autant plus de bassesse dans cette accusation, que Talon lui-même, et le corps auquel il s'adressait, étaient en secret attachés à ces opinions qu'il nommait jansénistes, et qui se réduisaient après tout à un sentiment de défiance contre les jésuites; car depuis que l'église entière de France avait signé le formulaire, il ne restait aucun point de doctrine en dispute. Clément IX avait terminé ce différend, et fait défense de le renouveler, en donnant le nom de jansénistes à ceux qui s'étaient soumis aux constitutions des papes. Talon reprocha encore à Innocent XI son indulgence pour les quiétistes, qu'il avait cependant été le premier à condamner. Il lui reprocha « d'affecter de donner du » dégoût à la France, dans les choses mêmes qui seroient très-avan- » tageuses au bien de la religion. » Le pape, en effet, n'avait pas approuvé les conversions forcées, et il regardait comme un sacrilége la communion imposée aux nouveaux convertis qui la repoussaient. Trop souvent les avocats généraux se sont crus appelés à faire de l'éloquence sur des sentiments qui n'étaient pas les leurs, et ils ont mis dans l'accusation cette même déviation de la droiture qu'on ne devrait peut-

Digitized by Google

être pas même pardonner aux avocats dans la défense des prévenus. Talon conclut à supplier le roi de conserver dans toute leur étendue les franchises des ambassadeurs, d'ordonner la tenue des conciles provinciaux ou nationaux, pour remédier aux désordres que produisait la vacance des évêchés ; de défendre enfin à ses sujets d'avoir aucun commerce avec Rome, et d'y envoyer aucun argent. Le parlement rendit un arrêt conforme à ces conclusions, et il fut affiché dans tous les lieux publics [1].

Cette manière si hautaine de traiter le père commun des fidèles montrait assez à quel point Louis XIV était enivré d'orgueil ; il y avait déjà vingt-sept ans qu'il avait pris sur lui seul tous les soins du gouvernement, et dans cette longue carrière, il avait marché de succès en succès, de conquêtes en conquêtes ; il avait reculé de tous les côtés les frontières de la France ; il avait humilié tous ses rivaux, tous ses ennemis. Tandis qu'il avait écrasé dans son royaume une secte qu'il avait prise en haine, il avait dépouillé l'Espagne, dont le faible monarque était hors d'état de lui opposer aucune résistance ; il avait bravé l'Empereur, dont toutes les forces étaient paralysées par les attaques sans cesse renouvelées des Turcs ; il craignait peu tous les petits princes d'Allemagne ; il connaissait l'hostilité de Guillaume, prince d'Orange, et il le regardait comme toujours occupé de nouer contre lui de nouvelles alliances ; mais les Français ne l'avaient guère rencontré sur les champs de bataille sans remporter sur lui l'avantage, et alors même Louis XIV se croyait sur le point d'anéantir ses espérances, et de l'écarter du trône de la Grande-Bretagne, sur lequel Guillaume s'était flatté de monter avec sa femme Marie Stuart. Le père de celle-ci, Jacques II, n'avait point de conseiller auquel il se fiât plus qu'à Louis XIV et à son ambassadeur Barillon [2] ; il avançait, avec l'ardeur la plus confiante, dans les projets que le roi de France lui avait suggérés pour rendre son autorité absolue, pour gouverner sans parlement, avec l'appui d'une armée catholique, pour abolir ou suspendre les lois qui le gênaient dans l'exécution de ses projets, pour séduire ou contraindre ceux qu'il

[1] Le discours est en partie dans Limiers. t. X, p. 463. — La Hode, l. XLIV, p. 360. — Larrey, t. V, p. 223. — Isambert, t. XX, p. 53.

[2] Barillon écrivait le 12 mai 1687 à Louis : « J'ai dit au roi que Votre Majesté n'avoit rien plus au cœur que de voir prospérer les soins qu'il prend ici pour y établir la religion catholique. » Sa Majesté Britannique me dit en me quittant : « Vous voyez que je n'omets rien de ce qui est en mon pouvoir ; j'espère que le roi votre maître m'aidera, et que nous ferons de concert de grandes choses pour la religion. » Mackintosh, ch. 5, p. 151, note.

Digitized by Google

voulait convertir à la foi catholique, pour écarter successivement de son conseil les hommes qui avaient encore quelque attachement à leur foi, aux libertés de leur pays ou à l'indépendance de l'Europe, pour changer les juges qui ne se montreraient pas assez cruels, ou disgracier les évêques anglicans, déposer même les évêques écossais qui ne seraient pas assez serviles. Ses pas avaient été si rapides que l'Angleterre tremblait, que l'Europe était étonnée, que Rome même lui recommandait plus de modération [1]. Il n'aimait point ses filles, qu'il regardait comme hérétiques; il pensait que si elles lui succédaient sur le trône elles détruiraient son ouvrage le plus cher; toutefois il avait tenté de convertir à sa religion la seconde, Anne, qu'il songeait à faire passer avant l'aînée : lorsque la grossesse de sa jeune femme, Marie d'Este, princesse de Modène, plus bigote encore que son mari, lui permit de concevoir et de faire partager à Louis d'autres espérances [2].

Enivré par tant de succès, Louis résolut d'emporter de vive force sur le pape, comme sur tous ceux qui le contrariaient, ce qu'il se proposait d'obtenir. Un nouvel objet d'ambition, pour lequel il avait encore besoin de Rome, se présentait alors à lui. Le vieux électeur de Cologne, Maximilien-Henri de Bavière, était près de mourir. Il avait toujours été l'humble serviteur de la France, parce que son favori et son premier ministre, le cardinal de Furstemberg, était vendu à Louis XIV. C'était aussi à ce dernier que le roi destinait le chapeau électoral, et comme il avait rempli le chapitre de ses amis et de ses créatures, il lui était facile d'obtenir la majorité dans cette élection. Toutefois la majorité simple ne suffisait pas ; il fallait que le candidat réunît les deux tiers des suffrages dans le chapitre, sans quoi l'élection était déférée à la cour de Rome. Le vieux électeur mourut le 1er juillet 1688. Le palais impérial eut l'imprudence de proposer pour le remplacer le prince Clément de Bavière, évêque de Ratisbonne, neveu du prélat qui venait de mourir, et qui n'avait que dix-sept ans ; donnant ainsi à ses adversaires l'avantage de choisir un sujet plus digne, et de se conformer mieux à la discipline de l'Église. Dans le chapitre, quatorze voix se déclarèrent

[1] Je priai, dit Gourville, la duchesse de Tyrconnel, partant pour Londres, de dire à Jacques II « que si j'étois pape il serait déjà excommunié, parce qu'il alloit perdre tous les catholiques d'Angleterre; que je ne doutois pas que ce ne fût l'exemple de ce qu'il avoit vu en France qui lui servoit de modèle, mais que cela étoit bien différent. » Mém. de Gourville, p. 498.

[2] Sir James Mackintosh, ch. 2, 3, 4 et 5, p. 37, seqq.

pour Furstemberg, neuf seulement pour le prince de Bavière; l'élection fut déférée à Rome, et le pape se hâta de montrer sa partialité, en accordant au jeune Clément toutes les dispenses nécessaires, tandis qu'il refusa au cardinal de Furstemberg celle de se démettre de l'évêché de Strasbourg [1].

Le roi ne pouvait agir auprès de la cour de Rome par son ambassadeur, car le pape n'avait pas voulu le reconnaître. Il fallut donc faire parler à sa place le cardinal d'Estrées, protecteur de la couronne de France, et frère du dernier ambassadeur. Le roi lui envoya une longue lettre, ou plutôt un manifeste, que ce cardinal devait lire au pape, et dont il devait donner copie à tous les cardinaux. Louis y récapitulait tous ses motifs de ressentiment contre Innocent XI : il lui reprochait de n'avoir voulu ni recevoir ses lettres, ni donner audience à un agent confidentiel qu'il lui avait envoyé. Il s'attribuait la gloire d'avoir supprimé l'hérésie de ses États, à l'époque où le pape refusait des bulles aux évêques qu'il avait nommés : il notait en lui une partialité outrageante, lorsqu'il préférait, pour une des premières dignités du monde chrétien, un jeune homme de dix-sept ans, parce qu'il lui était recommandé par l'Autriche, à un cardinal qu'il venait lui-même de décorer du chapeau, seulement parce qu'il était appuyé par le gouvernement français. Cette imprudence, disait-il, favoriserait peut-être une révolution qui se préparait en Angleterre, en haine de la religion catholique. Aussi Louis XIV se voyait-il contraint de lui déclarer qu'il ne pouvait plus le reconnaître pour médiateur, ni dans ses différends avec l'Empereur, ni dans ceux de sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, avec la maison de Neubourg, pour la succession palatine. Il ajoutait qu'il ne souffrirait pas plus longtemps que son allié le duc de Parme fût dépouillé de ses États de Castro et de Ronciglione. Enfin il annonçait que, pour obtenir la justice qui lui était due, il se mettrait en possession de la ville d'Avignon, il maintiendrait les droits et les libertés du chapitre de Cologne, et il ferait passer des troupes en Italie, pour y obtenir le respect qui lui était dû [2].

Ce manifeste était daté de Versailles, du 6 septembre 1688. En même temps le procureur général avait interjeté appel au concile universel, de ce que le pape pourrait faire, au préjudice des droits du roi

[1] La Hode, l. XLV, p. 363. — Limiers, l. X, p. 475. — Pfeffel, Hist. d'Allemagne, t. II, p. 411.
[2] *Ibid.*, p. 370.

et de sa couronne. De son côté l'archevêque de Paris avait assemblé les évêques qui se trouvaient dans la capitale, les curés, les chefs des chapitres et des communautés, et il les avait harangués pour justifier la conduite du gouvernement envers la cour de Rome. L'université de Paris avait également interjeté appel au concile universel ; tout le clergé de France semblait prendre part, avec un même zèle, à la lutte contre le chef de l'Église, témoignant ainsi bien plus sa servilité et sa crainte du roi, que son indépendance. Le 7 octobre, les troupes françaises s'emparèrent du comtat d'Avignon, sans y éprouver de résistance : en même temps le dauphin partait à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes, pour attaquer Philipsbourg, sans déclaration de guerre; mais à ce moment même commençait en Hollande et en Angleterre la révolution qui devait mettre Guillaume, prince d'Orange, le rival ardent de Louis XIV, sur un trône puissant ; qui devait réunir sous ses ordres toutes les forces du protestantisme opprimé ; qui devait armer l'Europe pour son indépendance, et commencer une lutte terrible pour le maintien des libertés de l'espèce humaine. Louis XIV devait occuper le trône vingt-sept ans encore, aussi longtemps qu'il avait régné déjà depuis la mort de Mazarin. Dans cette seconde moitié de son administration, il devait éprouver de cruels revers, de dures humiliations; il devait souffrir autant qu'il avait triomphé, et voir la France plus souffrante encore. Mais les revers déployèrent en lui une grandeur d'âme qu'un faux orgueil avait étouffée, et avec quelque ardeur qu'on eût désiré de voir réprimer sa tyrannie, on ne put le suivre dans ces longs et pénibles combats sans le plaindre et le respecter.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXV.

Révolution en Angleterre. Louis fait attaquer Philipsbourg et incendier le Palatinat. Les impériaux prennent Mayence et Bonn. Défaite de Jacques II en Irlande. Victoires de Luxembourg à Fleurus, de Tourville à Sainte-Hélène, de Catinat à la Staffarde. Prise de Mons. Prise de Nice. Mort de Louvois. — 1688-1691.

Nous avons déjà consacré plus d'un volume au règne de Louis XIV, et malgré la longueur de notre récit, nous craignons qu'on ne nous reproche encore d'avoir passé trop rapidement sur cette période. Aucune n'est plus remplie d'événements, n'est plus importante pour la France et pour l'Europe entière, que la France soulevait par ses passions; aucune n'a été si fertile en conséquences, que nous ressentons encore aujourd'hui. Nous l'avouons, chaque lecteur cherchera en vain dans ce livre la plupart des détails piquants, des traits de mœurs et de caractère, dont il aimerait à raviver les traces restées dans sa mémoire; nous avons dû renoncer à le satisfaire par impuissance de tout dire. Nous avons de même laissé d'immenses lacunes, qu'on peut à bon droit se plaindre de ne pas voir remplies, par répugnance à nous engager sur un terrain tout à fait nouveau, qu'il aurait fallu parcourir trop rapidement. C'est ainsi que nous n'avons point entrepris l'histoire du développement de l'industrie et du commerce des Français, qui tour à tour brillèrent de tant d'éclat, et éprouvèrent tant de revers; que nous ne les avons point suivis dans leurs établissements aux Indes, aux Antilles et dans l'Amérique septentrionale, où les colonies grandissaient et acquéraient une importance toute nouvelle; que nous n'avons point essayé de tracer l'histoire des progrès de l'esprit humain en France, de ses succès dans la poésie, l'éloquence, la littérature, les sciences et les beaux-arts. Nous aurons donné moins de satisfaction encore à ceux qui auraient voulu étudier avec nous l'histoire de l'art de la guerre, de l'ad-

Digitized by Google

ministration, des finances, de la législation, que nous ne sommes point en état d'enseigner. Toutefois, la multiplicité de ces objets, et l'étendue du travail que chacun d'eux demanderait, inspireront peut-être à nos lecteurs quelque indulgence. On sentira qu'il ne faudrait point deux volumes, mais une bibliothèque entière consacrée au seul règne de Louis XIV pour réunir toute l'instruction qu'on nous demande.

Le but que nous avons voulu atteindre est bien plus restreint, et cependant nous succombons presque sous la tâche que nous nous sommes imposée. Nous avons voulu montrer la continuation de la vie politique de la France, telle que nous l'avons cherchée dès son origine et suivie de siècle en siècle ; son action sur le reste de l'Europe et sur elle-même ; l'ensemble et les effets de ses négociations et de ses guerres, dans leur rapport, non pas seulement avec sa grandeur et sa gloire, mais avec le bien général et le progrès de l'humanité. Nous nous sommes proposé d'apprécier son gouvernement et les hommes qui le dirigeaient, sans haine et sans amour, sans désir de faire ressortir plutôt leurs vertus que leurs crimes, mais avec toute la bonne foi d'une étude morale ; nous avons cherché une instruction dans le passé pour nous diriger dans l'avenir.

Le long règne qui nous occupe aujourd'hui s'est partagé à nos yeux en trois périodes assez distinctes. La première est la minorité réelle de Louis XIV, qui s'étend, non point seulement jusqu'à l'époque assignée par une fiction légale, mais jusqu'à l'âge où sa capacité précoce, la vigueur de son caractère et la force de sa volonté lui permirent de prendre réellement entre ses mains les rênes du gouvernement. Louis, âgé de quatre ans et huit mois quand il monta sur le trône, en 1643, avait vingt trois ans quand à la mort de Mazarin il ressaisit le pouvoir, qu'il avait complétement abandonné à son premier ministre pendant son enfance et son adolescence. Ces dix-huit années de guerres continuelles, de victoires au dehors, de factions et de luttes au dedans, durant lesquelles l'esprit de liberté succomba tour à tour sous l'anarchie et sous le despotisme, ont été traitées dans notre quatorzième volume.

La période suivante de vingt-sept années, qui est comprise dans le dix-septième volume, est celle de la plus haute puissance et de la gloire de Louis XIV. Cet homme, doué de talents supérieurs, et d'un orgueil plus grand encore que sa capacité, se trouva à vingt-trois ans, quand il déclara vouloir régner par lui même, entouré d'une noblesse belliqueuse et d'un peuple obéissant. Ses sujets, charmés de sa belle figure,

de l'éclat dont il s'entourait, du lustre des victoires déjà remportées en son nom, lui obéirent avec enthousiasme, et sacrifièrent joyeusement pour lui complaire et leur sang et leurs richesses. Les guerres civiles et le règne successif de deux premiers ministres d'une capacité merveilleuse, avaient formé une école de grands hommes tels que la France n'en avait jamais eu de semblables. A la brillante bravoure qui, dès longtemps, distinguait la noblesse française, ils avaient joint la vraie science de la guerre. Turenne fut le plus grand maître de la stratégie, dans les temps modernes; Vauban, de l'attaque et de la défense des villes; et autour d'eux une foule de guerriers illustres s'était formée dans toutes les parties de l'art des combats. Les progrès des Français dans la diplomatie égalèrent ceux qu'ils avaient faits dans l'art militaire; Lyonne, et après, mais fort au-dessous de lui, Pomponne et Croissi, étaient arrivés à une connaissance approfondie de toutes les cours, des intérêts de tous les peuples, la correspondance de plusieurs de leurs ambassadeurs est encore aujourd'hui un modèle d'habileté. Colbert et Louvois étaient les créateurs d'une science plus importante encore, celle de l'administration. Le premier avait soigné avec tant d'habileté la reproduction de la richesse nationale, que, tout en tirant des contribuables des trésors qu'on aurait cru la France incapable de produire, il réserva au revenu public des sources toujours jaillissantes. Le second, moins soucieux du bien public et de la conservation des richesses, apporta du moins un talent merveilleux à convertir ces richesses en force, et à créer, avec l'argent et les hommes qu'il demandait sans pitié à la France, une puissance la plus énergique qui ait jamais été employée à dominer le reste du monde. Louis XIV, au milieu des égarements de sa jeunesse, n'oublia pas un instant son orgueil et son amour de domination. Il essaya de bonne heure sur l'Europe cette puissance qu'on mettait entre ses mains; et comme le succès de chacune de ses tentatives dépassait ses espérances, il marcha de guerre en guerre, d'usurpations en usurpations, ne tenant compte d'aucun droit que de son caprice, ne voyant dans la paix qu'une halte pour reprendre haleine, et recommencer la guerre avec plus de vigueur contre ceux qu'il nommait ses rivaux.

Aussi longtemps qu'il fut secondé par ses premiers et ses plus habiles ministres ; aussi longtemps qu'il s'appuya en même temps sur une prévoyante administration intérieure, sur une politique adroite au dehors et sur des généraux et des armées qui n'avaient point

d'égaux, chacune des agressions de Louis XIV ajouta de nouveaux lauriers à sa couronne et de nouvelles provinces à son empire. La première de ces guerres, celle de *dévolution*, n'était pas moins injuste qu'aucune de celles qui vinrent ensuite, mais elle avait été préparée avec un art infini. Lyonne avait cultivé avec soin les alliances ; il avait maintenu dans l'immobilité les puissances jalouses ou effrayées ; il avait frappé l'Espagne isolée, et en même temps il avait calmé l'Europe alarmée, en faisant mettre, par le roi, de la modération dans ses exigences. Mais les succès de Louis l'enivrèrent ; à la seconde de ses guerres, celle de Hollande, il n'était déjà plus le même : au lieu de s'appuyer en même temps sur la diplomatie, les finances et les armes, il crut plus glorieux de se reposer sur les dernières seules. Lyonne était mort ; Colbert voyait diminuer son crédit par la rivalité de Louvois, et ce dernier s'attachait à persuader Louis XIV que sa plus grande gloire était de demeurer seul contre tous, selon sa devise : *Nec pluribus impar*. La guerre de Hollande, commencée avec des succès éblouissants, fut longue, sanglante, coûteuse, parce qu'elle souleva l'Europe contre la France. Le ressentiment de Louis contre les Hollandais pour avoir été, en 1668, les promoteurs de la triple alliance qui l'arrêta dans ses premières conquêtes, lui avait fait résoudre l'invasion de la Hollande. Cette invasion provoqua la grande alliance de 1673, qui sauva les Provinces-Unies. Les usurpations légales des chambres de réunion, nommées incamérations, quoique suspendues par la trêve de Ratisbonne, réunirent plus étroitement encore, par la ligue d'Augsbourg, en 1686, les États que l'ambition de la France avait alarmés.

C'est par la lutte contre cette ligue que commence la troisième période du règne de Louis XIV, qui comprend également vingt-sept années, et qui s'étend jusqu'à sa mort ; elle est presque uniquement remplie par deux longues et cruelles guerres : l'une dura dix ans, et fut terminée par la paix de Ryswick ; l'autre en dura douze, et fut terminée par le traité d'Utrecht. Dans la première, la France fut presque constamment victorieuse, mais elle ne put tirer parti de ses victoires ; dans la seconde, elle éprouva les revers les plus accablants, et elle n'échappa à sa ruine entière, peut-être à son partage, que par une révolution inattendue et à laquelle elle ne contribua point, mais qui éclata d'elle-même dans le cabinet d'Angleterre. La période dans laquelle nous entrons, et qui formera la continuation de ce volume, est

donc triste et humiliante ; mais elle n'est pas moins que la précédente, riche en instruction. Entre toutes les leçons qu'on peut y trouver, il y en a une surtout qui ressort avec évidence, c'est l'utilité, c'est la nécessité pour les plus grands rois, ou les plus grands peuples, de cultiver la bienveillance de leurs voisins, de ne jamais oublier à leur égard les lois de la modération et de la justice. Sans doute, un peuple ne peut pas se dire en possession de son indépendance s'il ne se sent pas en état de tenir tête à une première coalition ; si, grâce à son patriotisme, à son courage, à l'unité de ses conseils, il ne peut pas seul résister glorieusement à tous ; mais un tel effort ne doit jamais être que passager. S'il a offensé tous les autres, s'il doit redouter, non une coalition formée par la cupidité, mais une longue rancune causée par son arrogance et nourrie par des offenses répétées, il a perdu ; car la victoire doit à la longue rester aux gros bataillons. Pour sauver son indépendance, il emploie ses capitaux, toute sa population, toutes ses richesses à lutter contre des ressources que les autres trouvent dans leur revenu seul : ses efforts sont gigantesques, ils peuvent être heureux pendant un temps, mais ils ne sauraient se renouveler toujours ; tandis que la crainte qu'il a inspirée survit à sa puissance, et que la haine survit plus longtemps encore au désir qu'il a pu avoir d'offenser.

Au moment où la guerre allait commencer contre la ligue d'Augsbourg, Louis XIV était encore dans tout l'enivrement de son orgueil et de sa puissance. Sa cour, son peuple et son armée étaient toujours persuadés que ses forces étaient irrésistibles, et que les Français appelés à de nouveaux combats étaient assurés aussi de nouvelles victoires. Pendant la période de paix qu'on venait de traverser, tandis que l'industrie et la fortune nationale avaient si cruellement souffert par les dragonnades et la révocation de l'édit de Nantes, Louis s'était plu à augmenter sans cesse la pompe de sa cour, la magnificence de ses présents, l'encouragement au jeu le plus ruineux dans ses appartements, en même temps que les dépenses de ses bâtiments, à Versailles, à Marly, à Trianon, où il semblait se proposer d'étonner plus que de faire admirer, et d'élever des palais dans les lieux les moins favorisés de la nature. Il y enfouissait des trésors, avec d'autant moins d'avantage, que changeant fréquemment de plan, il détruisait une année ce qu'il avait fait l'année précédente. Une de ses fantaisies les plus ruineuses fut celle d'amener à Versailles la rivière d'Eure, pour alimenter des fontaines qui restaient trop souvent à sec. Il ne semble point s'être occupé de la ruine de la

Google

vallée à laquelle il ôterait sa rivière, car elle devait tout entière changer de lit. Quarante mille hommes, campés près de Maintenon, furent employés à cet ouvrage gigantesque. C'était la meilleure partie de l'infanterie française que Louvois avait proposé de faire travailler, comme faisait autrefois celle des Romains. Aucun officier n'obtenait la permission de s'éloigner de ses troupes ; on comptait que leur présence maintiendrait parmi elles l'obéissance et le zèle du travail; mais l'on n'avait point calculé les conséquences, pour la santé des soldats, des exhalaisons de tant de terres remuées : d'affreuses contagions désolèrent sans relâche les troupes qui furent employées à ces travaux de 1684 à 1688. Il fut défendu sous les peines les plus sévères de parler des malades et des morts que l'on perdait chaque jour. Enfin, la guerre força de renoncer à un travail qui ne fut jamais achevé, et le roi ne tarda pas à se repentir d'avoir ruiné son infanterie par cette folle entreprise [1].

Louis croyait montrer ainsi aux étrangers que ses ressources étaient inépuisables ; il voulait ne cesser jamais, au sein de la paix, de les étonner et de les faire trembler. Dans cette année 1688, il avait de nouveau fait bombarder Alger par le maréchal d'Estrées, qui, du 1er au 16 juillet, jeta dix mille bombes dans cette ville malheureuse, et y laissa à peine une seule maison sur pied. Presque en même temps, le comte de Tourville, avec trois vaisseaux de guerre, ayant rencontré près d'Alicante deux vaisseaux de guerre espagnols, les cribla de coups de canon, et fut sur le point de les couler à fond pour une dispute sur celui qui devait le premier salut [2]. Lorsque Louis rencontra l'opposition du pape et celle de l'Empereur à la nomination qu'il voulait faire du cardinal de Furstemberg à l'électorat de Cologne, il résolut de même d'effrayer ses rivaux en commençant le premier les hostilités. Maximilien-Henri de Bavière, qui mourut le 3 juin 1688, laissait vacants les archevêchés de Cologne et de Liége, les évêchés d'Hildesheim et de Munster. Louis aurait voulu que son protégé succédât à tous: il ne put réussir pour aucun ; c'est alors qu'il se détermina à porter une puissante armée en Allemagne, et à faire assiéger Philipsbourg [3]. Saint-

[1] Saint-Simon, t. XIII. ch. 5, p. 85, seqq. — Mad. de Sévigné, t. VIII, p. 103, lettre 855. — Lemontey, journal de Dangeau, 8 juin 1685, p. 15. — Mad. de la Fayette, Mém. de la Cour de France. p. 1.

[2] La Hode, l. XLV. p. 402.

[3] La Fayette, Mém. de la Cour de France, p. 4-10.

Digitized by Google

Simon prétend que le roi, qui bâtissait alors à Trianon, s'aperçut d'un défaut à une croisée qu'on achevait de former ; Louvois, surintendant des bâtiments, et naturellement fort brusque, disputa et maintint que la croisée était bien ; le roi la fit mesurer sous ses yeux, et lorsqu'il fut reconnu que Louis avait raison, il lava fortement la tête à Louvois sur son opiniâtreté devant tous les courtisans. Louvois outré, et rentré chez lui au milieu de ses amis : « C'en est fait, leur dit il, je » suis perdu avec le roi ; à la façon dont il vient de me traiter pour une » fenêtre, je n'ai de ressource qu'une guerre qui le détourne de ses » bâtiments, et qui me rende nécessaire, et par..... il l'aura. » En effet, peu de mois après il tint parole, et malgré le roi et les autres puissances, il la rendit générale [1]. L'anecdote est probablement vraie, et Louvois, qui n'était grand que par la guerre, la recherchait toujours avec empressement; mais nous devons nous défier de la disposition des courtisans à expliquer les grands événements par de petites causes, et de l'amertume du caractère de Saint-Simon, qui n'hésite point à prêter à Louvois une intention aussi diabolique que celle de soulever tous les voisins de la France contre elle, pour venger sa vanité blessée.

En effet, l'irritation profonde que Louis avait excitée dans toute l'Europe par son arrogance, par son mépris pour les droits de tous les autres peuples, et pour ses propres engagements, ne pouvait tarder à éclater. Il n'y avait pas une des puissances réunies par la ligue d'Augsbourg qui n'eût été personnellement offensée, et qui ne se sentît menacée. Dans toute l'Europe, Louis ne comptait qu'un seul allié, Jacques II ; mais cet allié n'était qu'un seul individu ; car le fondement de l'union entre Louis et Jacques, c'était l'hostilité de tous deux contre l'Angleterre, le projet de la dépouiller de toutes ses libertés civiles et religieuses. Tandis que le roi de France, fidèle au système qu'il suivait depuis le commencement de son règne, répondait aux alarmes de l'Europe par de nouvelles menaces adressées au pape, à l'Empereur, à l'Empire, au roi d'Espagne et aux Hollandais, le roi d'Angleterre aliénait l'un après l'autre tous les ordres de sa nation. Il avait employé tous les genres de séduction pour convertir au catholicisme ses ministres, et tous ceux qui voulaient s'élever au pouvoir ; il avait rompu dès le commencement de l'année précédente avec les tories, parti puissant, prêt à tout sacrifier à son bon plaisir, excepté le protestantisme ; il

[1] Mém. de Saint-Simon, t. XIII, p. 9.

Digitized by Google

avait rompu avec l'église anglicane qui se faisait un mérite d'avoir professé dans tous les temps la doctrine de l'obéissance passive [1]. Il avait essayé d'exciter les non-conformistes contre l'église anglicane qui les persécutait ; mais ceux-ci ne s'étaient point laissé abuser ; ils sentaient bien que leur situation deviendrait pire encore si l'église de Rome venait à triompher. Il avait reçu publiquement le nonce du pape, malgré les lois qui interdisaient toute communication avec Rome ; il avait dissous le parlement, révoqué les chartes des villes pour se rendre maître d'une nouvelle élection, changé des lords lieutenants des comtés, appelé à Londres une foule de moines qu'on y voyait dans les rues avec les habits de leurs ordres, pour lesquels la multitude avait une profonde aversion. Le roi s'était attribué un pouvoir de dispenser des lois, dont il faisait largement usage ; il venait entre autres de suspendre toutes les lois contre les non-conformistes, et il avait exigé que cette déclaration fût lue dans toutes les églises deux dimanches de suite. Ce fut la résistance du clergé à cet ordre qui amena la rupture. On doit regretter que son premier acte d'opposition n'ait pas eu un motif plus honorable, que le refus de publier un édit de tolérance [2].

Les prélats, après quelque hésitation, refusèrent de lire la déclaration royale, et présentèrent une pétition au roi, pour qu'il voulût bien les en dispenser. Jacques leur répondit qu'une telle pétition était un étendard de rébellion déployé aux yeux du peuple ; il les fit arrêter et conduire à la Tour : mais l'enthousiasme que manifestèrent pour les prélats, tout le peuple de Londres, et même les non-conformistes, au moment de leur arrestation, de leur acquittement et de leur mise en liberté, aurait dû suffire pour faire comprendre aux moins éclairés, que la nation anglaise n'avait plus de doutes sur les projets de son roi contre elle, et qu'elle était unanimement résolue à la résistance [3].

Ce fut au plus fort de cette fermentation, deux jours après l'arrestation des évêques, le 20 juin 1688 (n. st.), que la reine d'Angleterre mit au monde un fils, qui fut aussitôt proclamé prince de Galles. Jusqu'alors la nation avait supporté avec patience les atteintes constamment portées à sa liberté et à sa religion : elle attendait leur redressement des héritières naturelles du trône, toutes deux protestantes, et dont l'aînée, Marie, alors âgée de vingt-six ans, était mariée à Guillaume,

[1] Mackintosh, History of the Revol., ch. 5, p. 130.
[2] *Ibid.*, ch. 9, p. 240.
[3] *Ibid.*, p. 253.

stathouder de Hollande, le plus ferme champion du protestantisme et des libertés de l'Europe, le plus opiniâtre ennemi de Louis XIV. Jacques II était âgé de cinquante-cinq ans seulement : il avait déjà de sa seconde femme plusieurs filles, qui étaient toutes mortes en bas âge. Mais à cette nouvelle grossesse, tandis que les catholiques annonçaient avec triomphe qu'il aurait indubitablement un fils, l'enfant du miracle, les protestants ne voulurent pas croire que la reine fût grosse, et dès le moment de ses couches ils affirmèrent tous que l'enfant était supposé. Ils le crurent fermement, malgré les preuves les plus authentiques du contraire. Le moment était décisif pour eux : si la succession était affermie dans la ligne catholique, c'en était fait de leur religion et de leur liberté. Tous les égoïstes, tous les politiques dépourvus d'honneur et de conscience, que la crainte de l'avenir avait jusqu'alors empêchés de se rattacher au roi, allaient se hâter de grossir son parti par leur apostasie : l'étranger allait affermir son joug sur l'Angleterre ; car Jacques II avait si bien manifesté que la première de ses passions était le triomphe du catholicisme, qu'il ne fallait attendre de lui aucun attachement à l'indépendance nationale, aucun effort pour la liberté de l'Europe. L'enfant qui venait de naître était bien le sien, mais on ne le calomniait pas en le croyant capable d'avoir supposé un enfant plutôt que de laisser parvenir au trône une princesse protestante [1].

Le prince d'Orange était plus directement encore que tous les protestants dans toute l'Europe, intéressé à croire que le nouveau prince de Galles était un enfant supposé, et il le crut comme eux. Une invitation signée par sept des plus grands personnages de l'Angleterre, le 30 juin (10 juillet n. st.), fut envoyée au prince d'Orange pour le supplier de débarquer avant l'hiver en Angleterre avec une force suffisante pour protéger dans les premiers moments ceux qui se réuniraient à lui ; l'assurant que s'il pouvait sauver le début de l'entreprise, bientôt la nation entière se soulèverait pour lui, et que dans cette nation il y avait à peine un individu sur mille qui crût le nouveau-né fils de la reine [2]. Dans ce moment le seul espoir de tout le parti protestant dans toute l'Europe reposait sur le prince d'Orange. L'atroce persécution que Louis XIV venait d'exercer contre les huguenots, avait assez appris aux Anglais, aux Hollandais, aux Allemands ce qu'ils devaient attendre de lui

[1] Mackintosh, History of the Revol., ch. 9, p. 285.

[2] L'invitation au prince d'Orange se trouve sous le n° 3 dans l'Appendice à l'Histoire de Mackintosh, p. 690.

et de ses alliés, s'il faisait prévaloir en Angleterre son système de gouvernement. Le prince d'Orange n'eut garde cependant d'affaiblir les Provinces-Unies en leur empruntant des soldats; il prit à sa solde des troupes du nouvel électeur de Brandebourg, du landgrave de Hesse, des ducs de Luxembourg et de Zell; en même temps il fit préparer une flotte de soixante vaisseaux de guerre, et cinq cents bâtiments de transport, sur lesquels il embarqua quatorze mille fantassins, six mille chevaux et une quantité considérable d'armes et de munitions de guerre. Il mit à la voile d'Helvoetsluys le 29 octobre; mais forcé de rentrer dans le port après une tempête, il fit répandre dans les gazettes qu'il avait éprouvé un dommage très-considérable afin de mettre les deux rois hors de leurs gardes. Bientôt il remit à la voile, le 11, et vint prendre terre le 15 novembre à Torbay, où il effectua sans résistance son débarquement [1].

La réussite du prince d'Orange avait déjà dépassé les prévisions de Louis XIV et de Louvois. Peut-être ceux-ci auraient-ils fait manquer l'expédition, si au lieu de diriger sur Philipsbourg l'armée française qu'ils tenaient prête, ils avaient marché sur Maestricht, et obligé les états généraux à rappeler leur stathouder. D'Avaux, ambassadeur en Hollande, avait de bonne heure prévenu Louis XIV de l'armement et de la destination de la flotte, et celui-ci avait averti Jacques II; mais le roi d'Angleterre, qui dans cette catastrophe ne montra ni la résolution ni le talent qu'on avait attendus de son ancienne réputation militaire, répondit à Louis qu'il était sûr de son armée et de sa flotte, quoique toutes deux déjà vacillantes dans leur fidélité; puis il ne fit agir ni l'une ni l'autre en temps opportun, tandis que Guillaume ne dépassait pas Exeter, où il resta dix jours avant qu'aucun Anglais vînt le joindre, les vengeances terribles dont la rébellion de Monmouth avait été suivie peu d'années auparavant inspirant une terreur universelle [2].

Pendant ce temps l'armée française, forte de vingt-cinq à trente mille hommes, s'était mise en mouvement, le 25 septembre, pour entrer en Allemagne. La veille, Louis avait publié un mémoire pour tenir lieu de manifeste, dans lequel il déclarait qu'il ne prenait les armes que pour maintenir la paix de Westphalie, la liberté de l'Empire, les justes

[1] Continuation of the Hist. of the Revolution, ch. 15, p. 477. — Mém. de Jacques II Collection des Mém. de la Révolution d'Angleterre, t. III, p. 295.

[2] Mém. du marquis de Berwick, t. LXV, p. 326. — Mém. de la Fare, ch. 10, p. 257. — Lettres de Mad. de Sévigné, t. IX. p. 77-79. — Mém. de Jacques II, trad. de M. Guizot, t. III, p. 310.

droits du chapitre qui avait élu le cardinal de Furstemberg, et ceux de sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, à une partie de l'héritage de son frère, le dernier électeur palatin de la branche de Simmeren. Il prétendait ne faire ainsi que prévenir l'attaque dont il était menacé pour le moment où l'Empereur aurait fait la paix avec la Turquie [1].

Louis avait donné à son fils, le dauphin, le commandement de cette armée, mais en lui adjoignant les maréchaux de Duras et de Vauban pour l'assister de leurs conseils. C'était la première fois que ce prince, déjà âgé de vingt-huit ans, était appelé à jouer un rôle ou dans la politique ou dans les armées. Son frère naturel, le duc du Maine, âgé seulement de dix-huit ans, devait faire avec lui ses premières armes. Le dauphin était chargé de prendre Philipsbourg, ville de l'évêché de Spire, où l'Empereur avait mis une garnison commandée par le comte de Stahremberg. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 10 au 11 octobre, et la ville capitula le 29. On assure que le dauphin s'était hasardé dans tous les combats avec une ardeur qui lui fit donner par ses soldats le surnom de Louis le Hardi. On trouva dans la place cent vingt-quatre pièces de gros canon et des approvisionnements considérables de guerre et de bouche [2].

L'armée française avait encore occupé Heilbronn et Heidelberg, qui ne furent pas défendus ; elle avait levé des contributions à Augsbourg, pour punir cette ville d'avoir donné son nom à la ligue formée contre la France ; elle avait attaqué Frankenthal, qui ne résista que deux jours. Dans le même temps, le marquis de Boufflers, resté sur la rive gauche du Rhin, s'était emparé de Worms, Kaiserslautern et plusieurs autres villes, avait mis garnison à Mayence, bombardé Coblentz, et occupé Trêves et Cockheim. Le cardinal de Furstemberg, de son côté, s'était mis en possession d'une partie de l'électorat de Cologne auquel il se disait élu ; ses troupes étaient entrées dans Bonn, Neutz, Kaiserswerth et Rheinberg. Ainsi, la victoire paraissait fidèle aux armes de la France, et dans une campagne qui avait à peine duré quarante jours, l'Allemagne avait déjà éprouvé des dommages considérables [3].

[1] La Hode, l. XLV, p. 381. — Limiers, l. X, p. 477. — Larrey, t. V, p. 255.

[2] Le fils de mad. de la Fayette, Grignan, petit-fils de mad. de Sévigné et l'élève de mad. de Maintenon, faisaient leurs premières armes à ce siége. Les lettres de ces trois dames sont remplies de détails à ce sujet. Mém. de mad. de la Fayette, p. 16-27.—Mad. de Sévigné, t. IX, p. 33-62.—Mad. de Maintenon, t. VIII, p. 286.

[3] Grimoard, Mémoires militaires de Louis XIV, t. IV, p. 285. — La Hode, l. XLV, p. 390. — Limiers, l. X, p. 480. — Larrey, t. V, p. 260.

Le roi avait fait avertir les états généraux qu'il tiendrait toute attaque faite contre le roi d'Angleterre comme faite contre lui-même. Enflé d'orgueil par ses victoires, il s'était figuré que ses menaces suffiraient seules pour déconcerter tous les projets de la république. Lorsqu'il la vit persister dans l'assistance qu'elle donnait au prince d'Orange, il envoya au comte d'Avaux, son ambassadeur à La Haye, le 29 novembre, l'ordre de se retirer: la guerre fut déclarée à la Hollande ; les vaisseaux et les marchandises des Hollandais furent saisis dans tous les ports de France, malgré les stipulations précises du traité de Nimègue, qui, en cas de rupture entre les deux puissances, garantissait à leurs sujets respectifs un délai de six mois pour se retirer en sûreté avec leurs propriétés [1].

Mais il n'était plus temps d'arrêter la révolution d'Angleterre ; elle s'était accomplie avec une rapidité qui confondit toutes les prévisions de Louis XIV. Après quelques jours d'hésitation entre les sentiments d'affection et de fidélité des sujets envers le roi, et les dangers de la religion et de la patrie, les Anglais se déclarèrent pour le défenseur de leurs droits. Les défections dans la flotte, dans l'armée, à la cour, dans la famille même de Jacques II, se succédèrent avec rapidité. La seconde fille du roi, la princesse Anne, avec son mari le prince George de Danemark, et lord et lady Churchill, qui avaient sur leur esprit un pouvoir absolu, abandonnèrent Jacques pour se réunir au prince d'Orange. Churchill, si célèbre depuis comme duc de Marlborough, était frère de la maîtresse de Jacques, la mère du duc de Berwick. Celui-ci, âgé à peine de dix-huit ans, faisait de vains efforts pour maintenir l'armée dans le devoir [2]. Le roi était entré en négociation avec le prince d'Orange ; il avait fait partir pour la France la reine, sa femme, et le nouveau prince de Galles, sous la charge de M. de Lauzun, qui se trouvait alors à Londres ; bientôt, perdant tout à fait la tête et le courage, il voulut s'échapper aussi le 22 décembre. Il fut arrêté dans sa fuite, et ramené à Londres, où son retour embarrassa fort le prince d'Orange, et pouvait compromettre la révolution. Il paraît qu'on prit à tâche de redoubler ses terreurs, tout en lui donnant la facilité de s'enfuir de nouveau. Il en profita ; il s'échappa de Rochester pour passer en France, où l'on fut quelque temps inquiet sur son sort. Enfin, le 6 janvier 1689,

[1] Négociations du comte d'Avaux, t. VI, p. 116-168. — Lettres particulières de Louis XIV, Œuvres, t. VI, p. 8. Limiers, t. X, p. 475. — La Hode, t. XLV, p. 400.
[2] Mém. du maréchal de Berwick, p. 328.

Louis XIV vint à la rencontre, à Chatou, de la reine d'Angleterre, qui arrivait la première avec son fils, et il la conduisit à Saint-Germain. Le lendemain le roi Jacques y arriva aussi. Louis XIV lui prodigua toutes les marques de l'amitié, du zèle et d'hospitalité la plus généreuse. Aucun rôle ne convenait mieux à sa magnanimité réelle, comme à son orgueil, que celui de protecteur d'un roi détrôné. Cependant sa politique avait reçu le plus rude échec : une convention des lords et des communes, qui se réunit à Londres à la fin de janvier, commença par déférer au prince d'Orange le pouvoir exécutif, puis elle déclara le trône vacant par la désertion du roi Jacques, et enfin elle appela son gendre et sa fille, Guillaume et Marie, à le remplacer. Ainsi, Louis XIV, au lieu d'avoir en Angleterre un monarque uni avec lui par un même but, les mêmes passions et les intérêts les plus immédiats, voyait désormais à la tête d'une nation qui n'avait jamais été si riche et si puissante, un politique habile, un guerrier vaillant, quoique souvent malheureux, un homme, enfin, qui s'était montré le plus actif et le plus constant de ses ennemis [1].

(1689.) Désormais, il fallait que la France se préparât à soutenir la guerre contre toute l'Europe ; de toutes parts, en effet, elle était allumée sur ses frontières. La diète assemblée à Ratisbonne l'avait déclarée, le 24 janvier, au nom de l'Empire ; tous les membres de la ligue d'Augsbourg avaient promis de réunir leurs efforts, et tandis que le prince Louis de Bade devait tenir tête aux Turcs dans les États héréditaires de la maison d'Autriche, l'électeur de Brandebourg devait s'avancer du côté de Clèves avec vingt mille hommes ; le duc de Bavière devait marcher vers le haut Rhin ; le duc de Lorraine, avec l'armée de l'Empereur et de l'Empire, devait pénétrer en Alsace. Le roi d'Espagne hésitait : on dit ensuite qu'il attendait la rentrée de sa flotte des Indes avant de déclarer la guerre à la France, ce qu'il fit seulement le 15 avril. Enfin, on croyait savoir que le duc de Savoie avait eu, pendant le carnaval, un rendez-vous à Venise avec le duc de Bavière, et qu'il était aussi entré dans la ligue d'Augsbourg [2].

[1] History of the Revolution continued, c. 16 à 19, p. 503, seqq. — Mém. de Berwick, p. 331-334. — Lettres de mad. de Sévigné, t. IX. p. 159-220. — Mém. de Dangeau, t. I. p. 263. — Mad. de la Fayette, Mém. de la Cour de France, p. 40. — Mém. de Jacques II, t. IV, p. 1.

[2] La Hode, l. XLVI, p. 415. — Limiers, l. X, p. 499. — Mém. de Catinat, l. I, p. 48. — La Fayette, Mém. de la Cour de France, p. 45. — Botta, Storia d'Italia, t. V, l. XXXII, p. 22.

Mais ce qu'il y avait de plus alarmant dans la situation de la France, c'était l'état où l'on avait laissé les côtes. Louvois avait toujours compté que la marine française serait bien en état de tenir tête ou à celle de Hollande ou à celle d'Angeterre; il n'avait jamais supposé que toutes deux fussent en même temps ennemies, ou que la révolution d'Angleterre pût s'accomplir en trois semaines; il s'était attendu à une longue guerre civile dans cette île, qui le délivrerait de toute inquiétude sur les Anglais [1]. Désormais on pouvait redouter des débarquements sur toutes les côtes. Vauban fit le tour du royaume pour faire travailler partout avec diligence à relever les fortifications des places maritimes, qui étaient en très-mauvais état. Le maréchal de Lorges fut envoyé en Guienne, le maréchal d'Estrées en Bretagne, d'autres officiers généraux dans toutes les provinces maritimes; une armée fut rassemblée à l'intérieur pour se porter partout où l'on en sentirait le besoin : on n'était pas sans crainte d'un soulèvement des huguenots: le danger apparaissait de toutes parts [2].

Le roi ne se laissait jamais abattre, mais il paraissait chagrin, et il était fortement préoccupé. Rappelé tout à coup de ses dispendieuses fantaisies de bâtiments et de fontaines, il sentait toute la gravité des circonstances; il voyait l'Allemagne entière fondre sur lui; il n'avait aucun prince dans ses intérêts, et il n'en avait ménagé aucun. Un moment il avait pu se croire assuré du jeune électeur de Bavière, homme de plaisir, inquiet, vaniteux, dépensier, que le marquis de Villars avait suivi à la guerre contre les Turcs et qu'il avait dominé par ses maîtresses, jusqu'au point de lui faire promettre de se détacher de l'Autriche et de s'allier à la France. Mais le roi l'avait rejeté parmi ses ennemis en voulant enlever à son frère l'électorat de Cologne [3]. Les contributions que Feuquières, Montclar, Joyeuse et d'autres généraux français avaient levées en Allemagne pendant la courte campagne du dauphin, brûlant les villes et les villages qui tardaient trop à se racheter, avaient révolté tous les princes de l'Empire. Cet argent, amassé avec tant de violence, payait à peine les expéditions nécessaires pour le rassembler. Après les dépenses prodigieuses que le roi avait faites pour ses jardins, ses bâtiments et le luxe toujours croissant de sa cour, le trésor se trouvait vide au moment où il fallait tenir tête à toute l'Europe et

[1] Mém du maréchal de Villars, t. LXVIII, p. 362.
[2] Mad. de la Fayette, t. LXV, p. 46-84-86.
[3] Mém. de Villars, p. 345.

mettre sur pied trois cent mille hommes, sans compter cinquante mille hommes de milice que le roi fit enrégimenter dans les provinces [1].

Ce besoin d'argent alarmait aussi vivement les courtisans, car les pensions ne se payaient point du tout, et les officiers étaient fort embarrassés à faire leurs équipages. Déjà on disait que si, après dix ans de paix, ou peu s'en fallait, le roi ne trouvait pas un sou dans ses coffres, deux ans de guerre mettraient un tel désordre dans les finances que l'on serait obligé de prendre le bien de tout le monde. Le Pelletier était alors contrôleur général. On prétendait que lorsque le roi l'avait nommé, en 1683, le Tellier s'était opposé à ce choix : « parce qu'il n'avoit pas » l'âme assez dure, » et que Louis avait répondu : « Mais, vraiment, » je ne veux pas qu'on traite durement mon peuple. » Ce sont de ces propos dont on fait grand honneur aux rois et que les faits démentent ensuite. Le Pelletier commença par pressurer les financiers ; il contraignit les deux plus riches à acheter chacun, au prix de 700,000 livres, deux charges de trésoriers de l'épargne ; il vendit de même, à 200,000 livres chacune, six nouvelles charges de maîtres des requêtes ; il fit contribuer tous ceux qui s'étaient enrichis dans les fermes, et l'un d'eux paya jusqu'à 400,000 livres ; il demanda et obtint des dons gratuits de toutes les grandes villes du royaume [2]. Il emprunta le capital de 500,000 livres de rentes sur l'hôtel de ville ; mais bientôt, se sentant assailli par les demandes toujours croissantes de la guerre, il résigna sa place, qui fut donnée à Pontchartrain.

Malgré les soucis du roi et la pénurie qu'on ressentait partout, on ne voyait aucun changement extérieur à la cour de France. « Il y a, » dit Mme de la Fayette, un certain train qui ne change point; toujours » les mêmes plaisirs, toujours aux mêmes heures et toujours avec les » mêmes gens [3]. » Une promotion de soixante et treize cordons bleus donna à Louis les moyens de distribuer des récompenses qui lui coûtaient moins que les faveurs pécuniaires, mais qui semèrent la division parmi les grands seigneurs, par des querelles sans fin sur la préséance. Les honneurs étaient aussi prodigués au roi et à la reine d'Angleterre; Louis traitait le premier sur le pied d'une entière égalité, ce qu'il n'aurait pas fait peut-être s'il fût toujours resté sur le trône. Mais il fallait

[1] Mad. de la Fayette, p. 47. — Ordonnance du 29 novembre 1688. — Lois françaises, t. XX, p. 66.

[2] *Ibid.*, p. 72. — La Hode, l. XLVI, p. 412.

[3] *Ibid.*, p. 53.

à Jacques II quelque chose de plus substantiel. Le roi avait fait trouver à la reine d'Angleterre, le lendemain de son arrivée, une toilette magnifique et tout ce qui était nécessaire pour elle et pour le prince de Galles, avec une bourse de 10,000 pistoles ; le roi Jacques trouva également sa garde-robe toute montée, avec une autre bourse de 10,000 pistoles, tandis que 600,000 francs par an lui furent assignés pour sa maison [1]. Ce roi fit en tout une impression peu favorable sur les Français. Sa figure n'avait rien d'imposant, ses discours plurent moins encore ; il conta si mal les aventures par lesquelles il venait de passer, que les courtisans n'en virent que le ridicule. L'archevêque de Rheims, fils du chancelier le Tellier, le voyant sortir de la messe, dit avec un ton ironique : « Voilà un fort bon homme ; il a quitté trois royaumes pour une messe [2].... Malgré les fâcheuses circonstances où il se trouvoit, il ne laissoit pas d'aller courageusement à la chasse avec le dauphin, et piquoit comme eût pu faire un homme de vingt ans, qui n'a d'autre souci que celui de se divertir... Plus on le voyoit, moins on le plaignoit de la perte de son royaume. Ce prince n'étoit entouré que de jésuites. Ayant fait un voyage à Paris, il alla descendre aux grands jésuites, causa très longtemps avec eux, se les fit tous présenter, et finit par leur dire qu'il étoit de leur société. »

Le roi tenait à divertir ses hôtes, et malgré la gravité des circonstances où se trouvait la France, il voulait que la cour fût brillante, surtout pendant le carnaval. Il y eut quelques bals à la cour, mais ils étaient si tristes qu'ils ne commençaient qu'à près de minuit, et qu'ils étaient toujours finis avant deux heures. La dauphine, avec sa mauvaise santé, son humeur triste, et le peu de considération dont elle jouissait, ne prenait part à aucun divertissement; tandis qu'elle était jalouse de toutes les femmes que son mari regardait. La princesse de Conti, fille naturelle du roi, qui aimait beaucoup le plaisir, était obligée de s'en priver, parce que le roi l'observait de près, et qu'elle ne parlait jamais à quelqu'un, même sous le masque, sans qu'on la reconnût à ses yeux si brillants, et sans qu'il s'en suivît une tracasserie [3]. Un autre divertissement, qui a laissé dans les lettres une trace ineffaçable, vint diversifier ce carnaval. L'institut de Saint-Cyr, fondé par M[me] de Maintenon, pour l'éducation des demoiselles pauvres, et auquel elle donnait

[1] Mad. de la Fayette, p. 59-63.
[2] *Ibid.*, p. 63.
[3] *Ibid.*, p. 69.

tous ses soins, toute son affection, était alors dans une haute prospérité. La supérieure de cette maison avait enseigné à déclamer à ses jeunes élèves. Elles jouèrent d'abord entre elles les tragédies de Mariamne, de Polyeucte, d'Alexandre, d'Iphigénie : elles jouèrent ensuite Andromaque ; mais alors Mme de Maintenon trouva qu'elles entraient trop bien dans la représentation des passions, et ne voulut plus leur permettre d'étudier aucune pièce profane. Elle demanda donc à Racine un drame sacré pour ses jeunes protégées, et le grand poëte, qui avait renoncé au théâtre par scrupule religieux, composa Esther pour plaire à sa protectrice. Cette tragédie fut jouée pour la première fois à Saint-Cyr, le 8 février 1689. On assurait que les jeunes pensionnaires, qui joignaient une vraie exaltation religieuse à toutes les grâces de la beauté, à tous les talents que l'éducation avait développés en elles, s'élevèrent au-dessus de toutes les actrices qu'on avait vues jusqu'alors au théâtre. Une seconde représentation fut donnée pour la cour d'Angleterre et les princes; une troisième pour le père la Chaise, quelques évêques, quelques jésuites, et d'autres personnes pieuses. Puis tous les courtisans sollicitèrent la même faveur ; il y avait deux mille aspirants et il n'y avait que deux cents places. Le roi faisoit lui-même la liste. Il entrait le premier, et se tenant à la porte, la feuille dans une main, la canne levée dans l'autre, comme pour former une barrière, il y restait jusqu'à ce que tous les nommés fussent entrés. Le chef-d'œuvre qui excitait ainsi l'admiration de la cour pouvait aussi l'étonner par les allusions les plus hardies. On voulait reconnaître Louvois dans Aman, ce ministre vindicatif qui sacrifiait un peuple et une religion à son orgueil offensé. On ne pouvait méconnaître Mme de Montespan dans « la superbe Vasthi, » ni Mme de Maintenon dans Esther ; mais comment celle-ci, qui n'avait point soustrait les huguenots au milieu desquels elle était née, à cette proscription dont Esther sauva les malheureux Hébreux, pouvait-elle se complaire à cette allusion? comment Louis n'en était-il pas frappé? comment Racine, qui ne sentait pour les protestants aucune sympathie, semblait-il vouloir intéresser la France à leurs infortunes? comment enfin se permettait-il de dénoncer en quelque sorte au public et à la cour, Mme de Montespan dont il avait accepté les bienfaits [1] ?

Il ne restait plus que trois jours de carnaval où les deux cours devaient

[1] Mém. de mad. de Maintenon, t. VIII, c. 15. — Mad. de la Fayette, p. 63. — Lettre de mad. de Sévigné, du 21 février 1689, t. IX, p. 297.

être en fête, lorsque le roi reçut la nouvelle de la mort de la reine d'Espagne, fille de Monsieur. On assurait que le roi d'Espagne aimait passionnément sa femme, et que la reine mère, qui redoutait la partialité avouée de cette princesse pour la France, l'avait fait empoisonner pour être plus maîtresse de son fils. On ajoutait que cette jeune reine ne doutait point elle-même qu'elle ne dût périr ainsi. Elle avait six mois de plus seulement que n'avait sa mère, lorsqu'elle périt avec les mêmes symptômes, et d'une même mort. Le roi attendit au lendemain pour porter à Monsieur cette triste nouvelle. Il le fit éveiller, et Monsieur fut affligé autant qu'il était capable de l'être; ce furent des transports dans le premier mouvement, et quatre ou cinq jours après tout fut calme [1].

C'est au sortir de ces fêtes de la cour qu'un ordre épouvantable fut donné au maréchal de Duras qui commandait l'armée du Rhin, celui de détruire le Palatinat, pour mettre un désert entre la France et ses ennemis d'Allemagne. Cette contrée n'avait opposé presque aucune résistance, lorsqu'elle avait été envahie à la fin de l'année précédente. Ni le prince ni le peuple n'avaient provoqué d'aucune manière le ressentiment des Français; ils n'avaient point attaqué, ils n'avaient point déclaré la guerre, et si les liens du sang étaient comptés pour quelque chose entre les princes, le mariage du duc d'Orléans avec la princesse palatine aurait dû être une garantie pour les compatriotes de cette princesse. Vers la fin de février, le maréchal de Duras avertit les habitants du Palatinat de se mettre en sûreté; et tandis qu'éperdus ils ne savaient où fuir ni que devenir, deux ou trois jours après l'armée française commença l'exécution cruelle dont elle était chargée. Openheim, Spire, Worms, Heidelberg, Manheim, Ladenbourg, Franckenthal furent réduits en cendres: on avait miné plusieurs de ces villes, pour les abattre par une seule explosion; on mit le feu aux villages, aux châteaux et aux maisons de campagne; on brûla les moissons, on arracha les vignes, on coupa les arbres fruitiers; on changea enfin en un affreux désert toute cette contrée fertile, couverte de villes et de villages, dont les habitants, chassés devant les soldats, et réduits à la plus affreuse mendicité, allèrent répandre dans toute l'Allemagne un sentiment d'horreur et d'effroi pour la barbarie de Louis XIV [2].

[1] Mad. de la Fayette, p. 74. — Lettre de mad. de Sévigné du 23 février, t. IX, p. 304.

[2] *Ibid.*, p. 94. — Mém. de Villars, p. 380. — Mém. de la Fare, p. 267. —

Digitized by Google

Les cris de l'Europe indignée retentirent en France ; aucun des écrivains du temps n'essaya de justifier cette horrible exécution. Mme de Maintenon en peignit au roi la cruauté, et lui fit naître des scrupules dont il était alors plus susceptible qu'il ne l'avait été auparavant, ou qu'il ne le fut depuis. Sur ces entrefaites, Louvois résolut de faire encore brûler la ville de Trèves, l'une des plus illustres, des plus antiques de l'Allemagne, des plus riches en églises et en monuments ; c'était de plus un archevêché et la capitale d'un électorat. Il demanda l'agrément du roi, assurant que cette exécution était nécessaire pour empêcher que les ennemis ne fissent de cette ville leur place d'armes. Louis, plein de remords de ce qu'il avait déjà fait, refusa positivement ; la dispute s'échauffa sans que le roi pût ou voulût être persuadé. A quelques jours de là, Louvois, revenant à son ordinaire travailler avec le roi chez Mme de Maintenon, lui dit à la fin du travail, « Qu'il avoit bien senti que le » scrupule étoit la seule raison qui l'eût retenu de consentir à une » chose aussi nécessaire à son service que l'étoit le brûlement de Trèves ; » qu'il croyoit lui en rendre un essentiel de l'en délivrer en s'en chargeant » lui-même ; et que pour cela, sans lui en avoir voulu reparler, il avoit » dépêché un courrier avec l'ordre de brûler Trèves à son arrivée ! Le » roi fut à l'instant, et contre son naturel, si transporté de colère, qu'il » se jeta sur les pincettes de la cheminée, et en alloit charger Louvois, » sans Mme de Maintenon, qui se jeta aussitôt entre deux, en s'écriant : » Ah ! sire, qu'allez-vous faire? et lui ôta les pincettes des mains. » Louvois cependant gagnoit la porte. Le roi cria après lui pour le » rappeler, et lui dit, les yeux étincelants : « Dépêchez un courrier » tout à cette heure avec un contre-ordre, et qu'il arrive à temps, et » sachez que votre tête en répond si on brûle une seule maison. Lou- » vois, plus mort que vif, s'en alla sur-le-champ. Ce n'étoit pas dans » l'impatience de dépêcher le contre ordre, car il s'étoit bien gardé de » laisser partir le premier courrier ; il lui avoit donné ses dépêches » portant l'ordre de l'incendie ; mais il lui avoit ordonné de l'attendre » tout botté au retour de son travail. » L'arrogance, l'obstination et la dureté que Louvois manifesta dans cette occasion, contribuèrent beaucoup à le perdre dans l'esprit du roi [1].

Mém de Tessé, p. 12. — Saint-Simon, t. VII, p. 80, et t. XIII, p. 26 et 33. — La Hode, l. XLVI. p. 414. — Caractère atroce de Mélac, maréchal de camp employé de préférence pour ces exécutions. Villars, p. 405.

[1] Mém. de Saint-Simon, t. XIII. c. 2, p. 32.

Le traitement féroce infligé au Palatinat d'où près de quatre cent mille habitants furent forcés de s'enfuir, et périrent presque tous de misère, ne fut pas même excusé par les nécessités de la guerre. Il n'y avait dans le voisinage aucune armée ennemie dont on redoutât l'invasion, et qu'on se proposât d'arrêter par des déserts. Lorsque plus tard elles s'approchèrent, ce grand crime ne leur ferma point le chemin, et ne retarda même pas leur marche. Le maréchal d'Humières devait tenir tête au prince de Waldeck, entre la Sambre et la Meuse. D'Humières était l'ami particulier de Louvois qui avait fait sa fortune ; il avait tous les talents de la cour et du grand monde, et toutes les manières d'un fort grand seigneur ; il était homme d'honneur, il était fort bien vu du roi ; mais il n'avait aucun talent pour la guerre, et dans cette campagne, où il ne se passa rien d'important, il éprouva par sa faute plusieurs petits échecs, l'un devant Valcourt, qu'il attaqua, le 25 juin, sans l'avoir bien reconnu, d'autres dans ses partis de fourrageurs qui furent envoyés mal à propos, mal soutenus, et qu'il se laissa enlever [1].

Le maréchal de Duras commandait l'armée du Rhin. Sous ses ordres, le baron de Montclar occupait le Wurtemberg ; mais sur une fausse alarme, il l'abandonna si rapidement que sa retraite eut tout l'air d'une fuite. Le marquis de Feuquières, qui était à Pforzheim, surprit les deux petites villes de Neyperg et d'Unter-Wahingen, les brûla et en massacra les garnisons sans accorder de quartier à personne. Ce général était un des hommes de son temps qui avaient le mieux étudié l'art de la guerre, et c'est lui qui donne, dans ses mémoires, le plus de lumières sur les fautes de ses contemporains ; mais il était pillard, cruel, et sans pitié; d'ailleurs, on voyait dans les Français une férocité croissante et qui ne ressemblait plus à leur ancien caractère : les dragonnades, la guerre d'extermination contre les barbets et les miquelets, et enfin l'incendie du Palatinat avaient détruit en eux tout sentiment d'humanité [2].

On avait compté que le maréchal de Duras défendrait le passage du Rhin ; il n'osa le faire. Le duc de Lorraine s'était emparé d'Andernach, où il attendit l'armée de l'Empire qu'il devait commander, et qui se formait lentement des contingents des cercles. Ces princes indépendants

[1] Saint-Simon, t. I, c. 22, p. 225. — Villars. p. 381. — La Hode, t. XLVI, p. 419. — Limiers, t. X, p. 587.

[2] La Hode. t. XLVI, p. 421. — Mém. de M. le marquis de Feuquières, 4 vol. in-12, édit. de Londres, 1740, t. IV, p. 398, c. 103.

Digitized by Google

exigèrent de lui qu'il assiégeât Mayence, où les Français retenaient les otages qu'ils avaient enlevés dans les villes d'Allemagne, sur lesquelles ils avaient imposé des contributions. Lorraine aurait préféré assiéger Strasbourg ; cependant il investit Mayence à la fin de mai. Le marquis d'Uxelles y commandait une bonne garnison de dix mille hommes, abondamment pourvue de tout, et il opposa aux Allemands une résistance valeureuse et obstinée. Quand il fut enfin contraint de se rendre le 8 septembre, et qu'il reparut à la cour, le roi lui dit : « Marquis, » vous avez défendu la place en homme de cœur, et vous avez capitulé » en homme d'esprit. » Duras, qui ne s'était pas senti assez fort pour faire lever le siége, avait vainement tenté une diversion en passant sur la droite du Rhin, et en prenant plusieurs petites villes du Wurtemberg [1].

Pendant que le duc de Lorraine assiégeait Mayence, l'électeur de Brandebourg, secondé par quelques corps hollandais, chassait le cardinal de Furstemberg de l'électorat de Cologne. La ville de ce nom s'était déclarée pour son compétiteur, mais le cardinal était maître de Kaiserswerth, Neutz et Bonn. Les deux premières ne firent qu'une courte résistance. Bonn, au contraire, où commandait le baron d'Asfeld, brava le bombardement, soutint un siége de quatre mois, et ne se rendit que le 12 octobre, après quoi les troupes furent, de part et d'autre, mises en quartiers d'hiver [2].

Au midi, il ne se fit rien d'important durant cette campagne. Le maréchal de Noailles, avec quelques milliers d'hommes, était entré en Catalogne et y avait pris Campredon, qu'il fit sauter ensuite, n'espérant pas le conserver. En Piémont, le lieutenant général Catinat, qui commençait à se faire connaître, était encore associé avec le duc de Savoie, et, de concert avec lui, il poursuivait une guerre d'extermination contre les religionnaires des vallées qu'on nommait alors les barbets, et qu'on regardait comme des brigands, depuis qu'en brûlant leurs villages et leurs moissons, on les avait forcés à se réfugier dans les bois et entre les rochers les plus sauvages, où on les tuait sans miséricorde. Le duc de Savoie se servait des Français dans cette chasse barbare contre ses sujets, au temps même où il était déjà secrètement d'accord avec leurs adversaires [3].

[1] Mém. de Choisy, p. 160. — Villars, p. 380. — Mad. de la Fayette, p. 117. — La Hode, t. XLVI, p. 425. — Limiers. l. X, p. 505. — Larrey, t, V, p. 291.
[2] La Hode, t. XLVI, p. 428. — Limiers, l. X, p. 506.
[3] Mad. de la Fayette, p. 96. — Mém. de Catinat, t. I, l. I, p. 45.

Tout entouré d'ennemis que fût Louis, et quelque besoin qu'il eût de son argent et de ses troupes, il n'avait pas refusé à son hôte malheureux, Jacques II, de puissants secours pour l'aider à remonter sur son trône. Tyrconnel, vice-roi d'Irlande, lui annonçait que cette île, presque entière, s'était déclarée pour le souverain qui voulait faire triompher la religion catholique ; il demandait à Jacques d'arriver avec des officiers, de l'argent et des armes, et il promettait que l'Irlande lui fournirait assez de soldats. Louis se prêta avec générosité aux demandes du roi détrôné, sans avoir beaucoup de confiance dans ses succès. En apprenant à le mieux connaître, il avait estimé toujours moins ou son esprit ou son caractère. Il le voyait engoué de Lauzun, par qui Jacques aurait voulu faire commander son armée, et dont il avait obtenu le rappel à la cour, malgré la colère de Mademoiselle, aussi irritée de la grâce qui lui était faite qu'elle l'avait été de sa punition. Ce n'était ni l'esprit ni la bravoure qui manquaient à Lauzun, mais il n'avait aucun talent ni aucune expérience du commandement. Au reste, il refusa de conduire l'expédition d'Irlande, à moins que le roi ne le fît duc, ce qui lui fut alors refusé. M. de Rosen fut nommé à sa place, avec un bon nombre d'officiers, gens d'honneur, mais dont aucun n'était distingué par ses talents. Jacques II, suivi de son fils, le duc de Berwick, de tous les émigrés anglais qui l'avaient rejoint et des auxiliaires que lui fournissait Louis, s'étant embarqué à Brest sur une flotte de trente vaisseaux de guerre, vint prendre terre à Kinsale, le 17 mars ; il fut reçu à Dublin avec enthousiasme ; il y convoqua un parlement, il en obtint de l'argent et des troupes ; mais bientôt il fit preuve en Irlande de la même incapacité qu'on avait déjà remarquée en Angleterre ; il mécontenta ses partisans, il ne sut point profiter de la supériorité de ses forces, et il échoua au siége de Londonderry, où tous les protestants de la province s'étaient réfugiés [1].

Dans cette année, signalée par tant d'actions cruelles et si peu de succès, Louis dut compter comme une bonne fortune la mort du pape Innocent XI, à l'âge de soixante-huit ans ; il expira le 12 août, après une assez longue maladie. Il y avait longtemps que l'Église n'avait eu un chef plus chéri de ses sujets, plus considéré de la chrétienté, plus re-

[1] Mém. de Berwick, p. 338. — Mad. de la Fayette, p. 76. — Mad. de Sévigné, lettre du 4 mars 1689, t. IX, p. 327. — Contin. de Rapin Thoyras, t. XI, l. XXV, p. 165. — Smollet, Hist. of England, t. I, c. 1, 6, 32, 42. — Mém. de Jacques II, t. IV, p. 57.

commandable en même temps par ses vertus et la fermeté de son caractère. Mais ses vertus mêmes ajoutaient plus de gravité encore à la réprobation dont il avait frappé la conduite de la France. Avignon avait été saisi ; le marquis de Lavardin était demeuré à Rome jusqu'au 30 avril de cette année, toujours établi au palais de France, toujours entouré de gens armés, et bravant l'autorité du souverain ; mais toujours aussi repoussé comme n'étant point ambassadeur, et comme excommunié, en sorte que toute communication entre les deux cours était interrompue. A la nouvelle de la mort du pape, tous les cardinaux français furent envoyés à Rome en grande hâte ; le cabinet se donna beaucoup de mouvement pour avoir un pape qui lui fût moins défavorable : on prétend qu'il y dépensa trois millions de livres ; enfin le cardinal Ottoboni, Vénitien, fut élu sous le nom d'Alexandre VIII. Il était déjà âgé de soixante et dix-neuf ans ; il s'empressa de faire jouir ses parents de sa nouvelle dignité, et retomba dans toutes les habitudes du népotisme que son prédécesseur s'était efforcé de déraciner. Il se hâta aussi de condamner de nouveau tout ce qu'avait fait l'assemblée du clergé de France en 1682. Cependant il importait à Louis de paraître content; aussi envoya-t-il à Rome un nouvel ambassadeur, le duc de Chaulnes, en lui donnant la commission de renoncer aux franchises qui avaient été l'occasion de la brouillerie [1], et d'annoncer la restitution du comtat d'Avignon. L'hiver qui suivit cette campagne sans gloire fut triste : le roi demandait à la France des efforts prodigieux pour tenir tête à toute l'Europe ; elle ne les refusait point, les armées se recrutaient, l'argent arrivait au trésor : mais la gêne et le malaise se faisaient sentir de toutes parts ; le revenu des terres diminuait de moitié, des trois quarts, les fermiers ne pouvaient payer [2] ; Mme de Grignan, qui obtenait pour son fils un régiment à dix-huit ans, était ensuite obligée de recourir aux usuriers pour lui faire son équipage ; le roi avait fait porter à la monnaie l'immense argenterie qui ornait les appartements de Versailles ; les tables, les candélabres, et jusqu'aux canapés étaient d'argent massif : tout fut fondu, et l'on en retira près de six millions ; mais les bas-reliefs, les ciselures, qui valaient autant que la matière, furent

[1] Muratori, Annali, t. XV, p. 508. — Mad. de la Fayette, p. 114. — La Hode, t. XLVI, p. 439. — Lettres de mad. de Sévigné du 4 septembre et du 16 novembre, t. IX, p. 110-232. — Botta, Storia d'Italia, t. VII, l. XXXII, p. 16.

[2] La terre de M. de Lagarde de dix mille livres de rente ne lui en rendait plus que deux mille. Lettre de mad. de Sévigné du 25 décembre 1689, t. X, p. 288.

perdus. Plusieurs des grands seigneurs, se croyant obligés de suivre l'exemple du roi, firent passer aussi beaucoup de chefs-d'œuvre au creuset, et les finances n'en éprouvèrent pas un soulagement sensible. On trouva moins d'avantage encore à un autre expédient de la même époque, le rehaussement des monnaies, les écus devant être reçus désormais pour 66 sous au lieu de 62, et les louis d'or ou pistoles pour 12 livres 10 sous au lieu de 11 livres 12 sous [1]. Comme on trouvait dans les prêteurs moins d'empressement à porter leur argent au trésor, on cherchait à les y engager par des combinaisons nouvelles : au mois de novembre, le roi créa 1,400,000 livres de rentes sur l'hôtel de ville, avec accroissement de l'intérêt des mourants au profit des survivants : c'est le premier établissement des tontines, et l'avantage que présentait cette nouvelle méthode de placement faisait disparaître toujours plus l'argent du commerce [2].

Le roi apportait toujours la même assiduité dans son travail avec ses ministres. Sa santé semblait inaltérable, et son attention se portait toujours avec la même vigilance, peut-être aussi avec la même dureté, sur toutes les parties de l'administration de son royaume ; ses seuls délassements étaient désormais la chasse, le billard et les cartes ; le goût du jeu dura chez le roi jusqu'à la fin de sa vie. Même dans le temps où il sentait le plus vivement le besoin d'argent, des sommes prodigieuses étaient chaque jour hasardées par lui-même, par les princes et les courtisans au lansquenet [3]. Il semble qu'indépendamment du goût, le roi attachait à ce jeu de la cour quelque vue politique : qu'il voulait donner aux courtisans cette occasion unique de se mêler, sans que les rangs se confondissent, sans que l'étiquette fût compromise, sans que la conversation prît un caractère d'abandon qui ne lui convenait pas. Il ne restait plus rien à la cour de ces habitudes de gaieté, d'amour des plaisirs, de galanterie qui l'avaient si longtemps distinguée. La splendeur demeurait seule, avec l'étalage d'une richesse à laquelle le peuple ne pouvait plus suffire, et des fêtes brillantes, mais tristes et solennelles, comme toutes les nouvelles habitudes du roi. Mme de Montespan maintenait encore sa place à la cour, malgré le déclin de sa faveur ; mais le roi lui avait fait dire en 1686, par Mme de

[1] Lettres de mad. de Sévigné du 18 et 21 décembre 1689. t. X. p. 270-286. — Mém. de Dangeau, t. I. p. 299. — Forbonnais, Recherches et considérations sur les finances de France, deux vol. in-4°. Bâle, 1758, t. II. p. 41.

[2] Anciennes Lois françaises, t. XX, p. 87.

[3] *Voyez* les lettres de mad. de Maintenon, passim.

Maintenon, qu'il n'aurait plus de liaison d'aucun genre avec elle, et qu'il la reléguerait à Paris si elle continuait à l'importuner. Il lui faisait payer chaque mois une pension de mille louis, qui lui suffisait à peine, car elle était à la fois avare et fastueuse ; il lui fit ensuite suggérer par son fils, le duc du Maine, qu'elle ferait bien de se retirer. Ce fut seulement en 1691 qu'elle prit ce parti, en annonçant au roi qu'elle passerait désormais une moitié de l'année à Paris et l'autre dans ses terres ; mais son activité inquiète la poussait à parcourir souvent les provinces avec toute la pompe d'une reine. Elle fit de vains efforts pour se réconcilier avec son mari, qui déclara ne vouloir plus jamais entendre parler d'elle. Le seul fils qu'elle avait eu de lui, le duc d'Antin, lui montra de l'affection ; le duc du Maine et le comte de Toulouse, qu'elle avait négligés dans le temps de sa plus grande faveur, ne l'abandonnèrent point. En même temps elle se tournait vers la haute dévotion et la manifestait par d'abondantes aumônes. Elle mourut aux eaux de Bourbon, en juin 1707, à l'âge de soixante et dix ans, sans avoir presque rien perdu de sa beauté [1].

(1690.) Au printemps de 1690, la mort de la dauphine donna moins un motif qu'un prétexte à la tristesse de la cour. Elle ne plaisait point au roi, et de son côté elle n'aimait ni la cour, ni les manières françaises ; elle n'y avait gagné l'affection de personne et elle concentrait toute sa confiance dans sa sœur de lait, la Bessola, qui l'avait toujours suivie. Elle avait fort choqué le dauphin, en parlant toujours devant lui allemand avec elle : de son côté elle était très blessée des mœurs dérangées de son époux qui ne lui montrait aucune affection ; elle avait conservé le cœur allemand ; et les efforts de la France pour empêcher la nomination de son frère à l'électorat de Cologne, puis les ravages des armées françaises au delà du Rhin, lui avaient causé beaucoup de chagrin : elle avait donné trois enfants au dauphin, et depuis la naissance du dernier, le duc de Berri, en 1686, sa santé avait toujours été en déclinant. Il y eut autour de son lit de mort, le 20 avril 1690, des scènes attendrissantes ; mais les regrets de la maison royale ne se prolongèrent pas au delà, et toute la cour ne s'occupa plus que de la manière dont le roi avait réglé l'étiquette des funérailles [2].

[1] Mém. de mad. de Maintenon, t. III, p. 87, l. VII, c. 13.—Siècle de Louis XIV, — Mém. de Dangeau, t. I, p. 359-364.

[2] Mém. de Dangeau, t. I, p. 303-332.—Le même, article inédit, p. 55. — Mad.

Digitized by Google

Jacques II était en Irlande, depuis le printemps de l'année précédente. Louis XIV ne l'abandonnait point ; mais il avait peu de confiance dans son habileté ou son caractère ; il n'en avait guère plus dans Lauzun que, sur son instante prière, il lui envoya au printemps de 1690 avec un renfort de huit mille hommes. Ces troupes débarquèrent à Cork, le 22 mars, et auraient suffi pour assurer la supériorité à Jacques, dans une île qui lui était toute dévouée, s'il n'avait eu pour adversaire l'illustre maréchal de Schomberg. Ce guerrier, que Louis avait employé dans sa jeunesse à sauver le royaume de Portugal, et qui passait pour le premier maître dans l'art de la guerre, était le dernier protestant auquel Louis XIV eût accordé le bâton de maréchal de France. Né dans le Palatinat, et étranger à la France, il l'avait quittée à la révocation de l'édit de Nantes : il s'était attaché au prince d'Orange ; et il sauva pour lui l'Irlande, malgré l'activité et le courage du duc de Berwick, le plus habile, malgré sa grande jeunesse, des généraux de son père, Jacques II. Vers la fin de juin, Guillaume III vint enfin débarquer à Belfast, avec de vieilles bandes allemandes et hollandaises, qui lui rendirent la supériorité. S'étant réuni à Schomberg, il alla à la rencontre de Jacques, qui cherchait à se couvrir derrière la rivière de la Boyne. Schomberg, alors âgé de soixante et douze ans, entra des premiers dans cette rivière, avec une troupe de Français réfugiés. « Allons, mes amis, leur dit-il, » rappelez votre courage, voilà vos persécuteurs. » Il fut tué peu de minutes après. Guillaume III, qui avait déjà été légèrement blessé la veille, fut encore atteint ce jour-là ; aussi la nouvelle se répandit en France qu'il avait été tué, et l'on en fit de scandaleuses réjouissances. Il demeura au contraire victorieux : l'infanterie irlandaise lâcha pied la première, puis la cavalerie. Jacques, qui s'était tenu hors de la portée du canon, s'enfuit à Dublin dès qu'il vit plier ses troupes ; et quoique sa perte n'excédât guère quinze cents hommes, il se hâta de repasser en France. Cette victoire de la Boyne, le 11 juillet 1690, quelque peu meurtrière qu'elle fût, suffit pour affermir la couronne des trois royaumes sur la tête de Guillaume III [1].

de Sévigné, lettre du 26 avril 1690, t. X. p. 409. — Mém. de mad. de Maintenon, t. IX, c. 6, t. III, p. 269.

[1] Contin. de Rapin Thoyras, t. XI, l. XXV, p. 217. — Smollet, contin. de Hume, t. XIII, p. 85. — La Hode. t. XLVII, p. 448. — Mém. de Berwick, p. 350. — Mémoires de la Fare. p. 262.—Lettres de madame de Sévigné du 13 août 1690, t. X, p. 435. — Mémoires de Jacques II, t. IV, p. 135.

Les emprunts avaient de nouveau rempli le trésor de Louis XIV ; ses négociateurs avaient en même temps réussi à déterminer les Turcs à continuer la guerre en Hongrie, malgré les défaites qu'ils avaient éprouvées à plusieurs reprises ; des agents français avaient fait soulever de nouveau les Hongrois et les Transylvains, dont l'empereur Léopold ne cessait de violer les priviléges et de persécuter la religion. En même temps, le plus grand général de l'Empereur et son beau-frère, Charles V, duc de Lorraine, venait de mourir d'une esquinancie, en trente heures, près de Linz, le 18 avril 1690.

Aussi la France recouvra-t-elle dans la campagne qui allait s'ouvrir la supériorité qu'elle devait au talent de ses généraux, à la confiance des soldats dans la fortune de Louis XIV, et surtout à l'ensemble et à la rapidité qu'il mettait dans l'exécution de ses projets. Le maréchal de Luxembourg, qui depuis les procès d'empoisonnement était demeuré dans une sorte de disgrâce, eut le commandement de l'armée de Flandre ; le maréchal de Lorges fut envoyé sur le Rhin, sous les ordres du dauphin, Catinat en Savoie, et Noailles en Catalogne. Le premier était le plus illustre des généraux qu'eût alors la France, et celui qui s'était distingué par le plus grand nombre d'actions heureuses. Il avait le coup d'œil excellent : dans une action, il jugeait parfaitement des mouvements d'un ennemi, et ordonnait avec justesse, précision et promptitude ceux que devaient faire ses troupes ; mais il n'avait pas toute l'application nécessaire à la conduite d'une armée, et faute d'attention il laissait quelquefois échapper le fruit de ses succès [1].

Les Français, comme il leur arrivait presque toujours, furent les premiers en campagne ; Luxembourg entra en Flandre dès le commencement de mai, et mit à contribution le territoire de Bruges et de Gand. Le prince de Waldeck, qui commandait les alliés, n'arriva à Genappe que le 8 juin. Louvois, qui de son cabinet se mêlait beaucoup trop de diriger les armées, ordonna à Luxembourg de passer la Sambre, ce qu'il exécuta heureusement le 29 juin, quoique à contre-cœur ; car si Waldeck eût été plus alerte, il aurait pu le mettre en déroute au moment du passage. Il fut averti trop tard, et dans la journée du lendemain il vint se ranger en bataille derrière les villages de Saint-Amand et de Fleurus. C'est dans cette position que Luxembourg l'attaqua le 1er juillet par une manœuvre hardie : en faisant passer sa droite au-delà

[1] La Hode, l. XLVII, p. 456. — Mém. de Villars, p. 377. — Vie de Charles V, duc de Lorraine, l. V. p. 441.

du ruisseau de l'Orme qui couvrait les ennemis, il les prit en flanc. Waldeck se voyant tourné fut déconcerté, et le mouvement qu'il ordonna à ses troupes pour prendre position plus en arrière, les mit en désordre ; cependant elles firent une très valeureuse résistance et ne quittèrent le champ de bataille de Fleurus qu'après y avoir perdu sept ou huit mille morts et beaucoup de prisonniers. Les Français y perdirent trois à quatre mille hommes. La victoire de Fleurus n'eut pas de si grandes conséquences qu'on aurait pu l'attendre, soit parce que les contingents des alliés, toujours lents à se mettre en mouvement, rejoignirent Waldeck après sa défaite, et lui rendirent ainsi la supériorité du nombre, soit parce que Luxembourg manqua d'activité, soit parce que Louvois qui ne l'aimait pas ne lui permit pas de pousser ses succès. Nous avons la relation très-détaillée, mais très-confuse, de la bataille de Fleurus, que Louvois envoya aux autres armées pour qu'elles la célébrassent par des fêtes; cette relation est surtout remarquable par l'amertume avec laquelle le ministre s'attache à relever les fautes du général victorieux. Dans le reste de la campagne, cette armée ne s'occupa plus qu'à ruiner les Pays-Bas, sous prétexte d'y lever des contributions [1].

La victoire de Fleurus fut suivie à peu de jours de distance d'une victoire sur mer, non moins glorieuse et non moins sanglante. Le comte de Tourville avait rallié à sa flotte de soixante vaisseaux équipés à Brest, une escadre de dix-huit vaisseaux arrivés de Toulon. Il entra dans la Manche le 29 juin. Un aviso lui porta la nouvelle de la bataille de Fleurus et en même temps l'ordre de chercher et de combattre les alliés : il les atteignit vers la pointe de Sainte-Hélène. Les Anglais et les Hollandais réunis se seraient sentis trop humiliés de céder l'empire de la mer aux Français; ils ne refusèrent pas le combat qui s'engagea le 10 juillet sur les neuf heures du matin. L'amiral anglais Herbert, lord Torrington, fut accusé de s'être battu mollement en se tenant toujours sous le vent. L'amiral hollandais Heversem montra au contraire une grande bravoure, mais il fut cruellement maltraité. La violence du vent du sud sépara enfin les combattants, après que les Hollandais eurent perdu quinze gros vaisseaux et cinq brûlots. On ne peut voir à cette occasion, sans le plus vif étonnement, l'immensité des armements de la France. D'après un tableau de l'état de la marine où se trouve rapporté

[1] Lettre de Louvois du 3 juillet 1690, et plan de bataille aux pièces justificatives des Mém. de Catinat, t. I, p. 552. — Mém. de la Fare, ch. 18, p. 264. — La Hode, l. XLVII, p. 456 — Limiers, t. X, p. 522.

Digitized by Google

le nom de chaque vaisseau, le nom du capitaine, le nombre des canons et celui des hommes d'équipage, on voit que la France avait alors cent dix vaisseaux de guerre de 60 à 104 canons, beaucoup de frégates, de galères, de brûlots, et que toutes ces flottes réunies portaient ensemble 14,670 canons, et cent mille hommes d'équipage [1].

La campagne sur le Rhin, où le dauphin était opposé au duc de Bavière son beau-frère, ne fut signalée que par des actes de férocité. Durant l'hiver, l'armée française avait ravagé les électorats de Trèves, de Cologne, et le Palatinat : toutes les villes qui essayèrent de résister furent brûlées, tous leurs habitants passés au fil de l'épée. Mais lorsqu'une fois les deux armées furent en présence, quoique composées de part et d'autre des meilleures troupes des puissances belligérantes, elles s'observèrent sans vouloir engager de combat [2].

Les historiens et les auteurs de mémoires français accordent à peine quelques mots à cette guerre d'Allemagne. Nous avons beaucoup de détails au contraire sur celle de Piémont qui fut plus féroce encore, et qui laissa un sentiment plus douloureux, car l'exécuteur de ces atrocités était un homme de bien, Nicolas de Catinat, qui ne croyait pas pouvoir refuser son épée aux violences que Louvois exigeait de lui : ses mémoires, ceux de Fenquières et de Tessé, qui étaient chargés de le seconder, font frissonner d'horreur par l'acharnement avec lequel ces chefs travaillaient à tout détruire, tout exterminer dans les Alpes du Piémont. Louis XIV avait contraint le duc de Savoie à unir ses troupes à celles des Français pour ne laisser aucun religionnaire sur tout le revers des montagnes. Dans les autres guerres, on veut forcer un peuple à se soumettre; dans celle-ci, on ne laissait aux vaudois aucun choix, il leur fallait cesser d'exister. Ce n'étaient pas des soldats qu'on attaquait, c'étaient des paysans qu'on détruisait avec leurs femmes et leurs enfants. Pendant les mois de mai et de juin, les troupes poursuivirent ces malheureux, que les soldats nommaient barbets, à travers leurs âpres montagnes, parmi des enceintes de rochers, ou dans les cavernes où ils s'étaient réfugiés après qu'on avait brûlé leurs villages. Les troupes avaient

[1] La Hode, l. XLVII, p. 460. — Limiers, t. X, p. 525. — Pièces justificatives aux Mém. de Catinat, t. I, p. 401. — Contin. de Rapin Thoyras, l. XXV, p. 227. — Lettre de madame de Sévigné du 16 juillet, t. X, p. 429. — Mém. de Dangeau, t. I, p. 341.

[2] *Ibid.*, p. 464. — Larrey, t. V, p. 315. — Dangeau, qui avait suivi le dauphin à cette armée, t. I, p. 336 à 353.

beaucoup à souffrir du froid et de la faim, des hautes neiges, des précipices où elles étaient entraînées si le pied venait à manquer. Cependant Catinat crut deux fois de suite avoir enveloppé ces malheureux fugitifs, au poste des Quatre-Dents, à celui des Pains de Sucre, et chaque fois les montagnards se dérobèrent à leurs persécuteurs à la faveur du brouillard et de l'obscurité de la nuit. Les soldats entrés dans leurs repaires n'y trouvaient que quelques malheureux qui n'avaient pu se traîner à la suite des autres, et ils les assommaient à coups de crosse [1].

Victor-Amédée II était brave et aimait la guerre; il n'avait aucune pitié pour ceux de ses sujets qui étaient hérétiques; il en ressentait fort peu, même pour les plus orthodoxes et les plus fidèles, et toute sa vie il fut prêt à les exposer aux plus horribles chances du jeu de la guerre, dans l'espoir éloigné d'augmenter quelque peu les domaines de sa maison. Mais l'extermination des vaudois donnait aux Français une occasion ou un prétexte de s'établir dans ses États; déjà il se sentait presque enchaîné par les deux forteresses de Pignerol et de Casal, où la France tenait de puissantes garnisons. La marche des troupes au travers de ses États pour les recruter ou les ravitailler était ordonnée par Louvois, sans aucun égard pour sa souveraineté. Ce ministre brutal le traitait non point comme un prince indépendant, mais comme un vassal qui devait fidélité à Louis XIV et obéissance à ses ministres et à ses généraux. Dès qu'il s'aperçut que l'orgueil blessé de Victor-Amédée l'avait fait entrer en négociation avec la ligue d'Augsbourg, il lui demanda des gages [2]. Ce devaient être ou les citadelles de Turin et de Verrues, ou, à leur défaut, celles de Carmagnole, de Suse et de Montmélian; et l'armée de Catinat, dans ce même mois de juin où elle avait combattu les barbets au nom du duc de Savoie, descendit dans les plaines du Piémont pour attaquer le souverain dont elle déployait encore les drapeaux. Ce fut avec une grande joie que les troupes abandonnèrent, le 10 juin, les montagnes où elles avaient beaucoup souffert et où le duc de Savoie invita les barbets à rentrer, en leur fournissant des munitions et des armes. Mais les soldats de Catinat traitèrent les paysans catholiques des plaines du Piémont avec la même inhumanité à laquelle ils s'étaient accoutumés en détruisant

[1] Mém. de Catinat, t. I, p. 51-68. — La Hode, t. XLVII, p. 470. — Limiers, l. X, p. 523. — Larrey, t. V, p. 322.

[2] Sur l'insolence de Louvois avec le duc de Savoie, *voyez* Mém. de Catinat, t. I, l. II, p. 153.

les religionnaires des Alpes. Ils pillèrent Orbassan, ils pillèrent Rivoli, ils tuèrent tout ce qui se présenta dans les rues de ce bourg et pendirent les deux syndics à la porte du château. Dans les campagnes « tous les » malheureux qui étoient trouvés avec des armes, des balles ou de la » poudre, étoient arrêtés, remis au prévôt, et pendus. Comme on en » prenoit une trop grande quantité et que l'on ne pouvoit suffire aux » exécutions, Catinat permit à ses soldats de les tuer, et il y eut un » grand nombre de paysans assommés pendant cette campagne [1]. »

Toute négociation n'était pas rompue avec le duc de Savoie, encore que le 3 et le 4 juin il eût déjà signé sa réunion à la grande alliance. Il était campé sous Turin avec cinq ou six mille hommes, et il tâchait de gagner du temps, jusqu'à ce que le prince Eugène, son parent, fût venu le joindre avec les premiers régiments que lui envoyait l'Empereur. Catinat, qui n'avait encore que douze mille hommes, poussait des fourrageurs jusque sous le camp piémontais. Averti que les Vaudois revenant de Suisse étaient rentrés dans leurs vallées, « il assembla le » conseil de guerre, où il fut décidé qu'il falloit brûler la vallée de » Luzerne, démolir le château de Tour, brûler Tour, la vallée d'An- » grogne et toutes les autres vallées circonvoisines, pour ôter à ces » malheureux jusqu'aux moindres ressources et le peu de subsistance » qu'ils cherchoient. M. de Feuquières fut chargé de cette expédition... » On désola, par son ordre, tout le pays; on coupa les arbres et les » vignes par le pied, on brûla tous les villages, bourgs et cassines, et » la vallée d'Angrogne ne fut pas plus épargnée que celle de Luzerne, » pour ôter aux barbets tout moyen de subsister..... En même temps, » au camp où étoit demeuré Catinat il ne se passoit aucun jour sans » escarmouches, soit aux grandes gardes, soit avec les paysans, qui, ayant » toute leur vie été paisibles dans leur pays, ne pouvoient s'accoutumer » à se voir piller par nos soldats [2]. »

Pendant que les Piémontais étaient si cruellement traités, et que M. de Saint-Ruth, entré en Savoie avec quelques régiments, dévastait également cette province où il ne rencontra point de résistance, Victor-Amédée II s'obstinait à rester dans son camp de Carignan, position si

[1] Mém. et correspondance de Catinat, d'après ses manuscrits autographes. t. I, l. I, p. 71-73. — La Coste de Beauregard. Mém. hist. de la maison de Savoie, t. III, p. 34. — Botta, Storia d'Italia, t. VII, l. XXXII, p. 24. — Mém. de la Fare, p. 268. — La Hode. l. XLVII, p. 464.

[2] Mém. de Catinat, t. I, l. I, p. 84-85.

forte qu'il n'y courait aucun risque. Il y attendait du Milanais, de Naples et d'Allemagne des renforts qui ne devaient pas tarder, et il comptait, après les avoir reçus, d'être en état de forcer Catinat à évacuer toute la province. Celui-ci, pour le faire sortir de son camp, jugea nécessaire de l'alarmer davantage encore sur la ruine de son pays, en même temps qu'il lui offrirait des chances de l'attaquer avec succès. Dans la soirée du 2 août, il fit plier tous les équipages de l'armée, et les fit marcher dès dix heures du soir; il les suivit à la pointe du jour, et il arriva devant la jolie ville de Pancalier. Cette ville ayant refusé de payer sa contribution, « Catinat envoya un détachement pour la » piller et la brûler, ce qui fut exécuté; l'église même ne fut pas épar- » gnée, parce que les paysans s'y étoient retirés avec tous les meilleurs » effets de la ville. Ils tirérent sur nos soldats qui enfoncèrent la porte, » et les égorgèrent tous. » Cette exécution détermina le duc de Savoie à quitter son camp de Carignan, et à s'avancer jusqu'à Villefranche. Cependant le général français voulait le provoquer davantage. Le 7, à la pointe du jour, il attaqua Cavours, qui ne fit pas grande résistance; la plupart des habitants abandonnèrent la ville pour se retirer dans des retranchements qu'ils avaient pratiqués sur la montagne. « On passa » au fil de l'épée tout ce qui se présenta dans la ville; rien n'échappa » à la fureur de nos soldats, qui d'eux-mêmes, et sans autres ordres » que la présence de leurs officiers qui les conduisoient, attaquèrent » la montagne, et firent un grand carnage d'hommes, de femmes et » d'enfants qui s'y trouvèrent; on fit pourtant ce que l'on put pour les » retenir. La ville fut pillée et brûlée...... » Cette expédition donna de la terreur aux villages de la plaine qui craignirent le même sort, et les contributions vinrent moins lentement qu'auparavant [1].

Mais Catinat voulait faire croire au duc de Savoie qu'il menaçait d'un sort semblable une ville plus populeuse et plus riche, celle de Saluces. Il se mit en marche le 17 août pour l'attaquer avec toutes ses forces qui étaient alors réunies; il était obligé de passer à une demi-lieue de distance du camp piémontais et de traverser le Pô en présence de l'ennemi, et il comptait bien que Victor-Amédée profiterait de ce moment pour l'attaquer; aussi, après avoir fait saluer Saluces de quelques volées de canon par son avant-garde, il se hâta de la faire revenir dès que le marquis de Montgommery, qu'il avait laissé en observation,

[1] Mém. de Catinat, t. I, l. I, p. 86-89.

l'avertit que les ennemis se mettaient en mouvement. Les deux armées, fortes chacune de douze à quinze mille hommes, se trouvèrent en présence le 17 août au soir; la bataille fut remise au lendemain. La position des Piémontais était très-bonne : leur droite était appuyée à un marais; leur gauche, à une pointe de bois et au Pô; ils avaient garni de fusiliers quelques cassines qui communiquaient l'une avec l'autre par des chemins plantés de haies; derrière eux, ils avaient laissé leurs vivres et leurs munitions dans l'abbaye de la Staffarde, qui donna son nom au combat. Catinat les fit attaquer par Saint-Sylvestre avec dix escadrons de dragons. « Pendant que le canon de l'ennemi se faisoit » entendre, notre général, qui s'étoit tenu au-devant de notre armée, » parloit à tous les régiments, leur marquoit la joie qu'il avoit de les » conduire à la victoire..... Il ne laissa échapper aucune occasion de » montrer sa valeur. On le vit toujours agir avec beaucoup de sang-» froid et une grande présence d'esprit; il se trouvoit partout où le » danger étoit le plus grand. Sa présence animoit nos soldats, auxquels » il parloit avec tant de douceur qu'il n'y en avoit pas un qui n'eût » sacrifié sa vie pour lui. » En effet, aucun capitaine n'était plus aimé des soldats que Catinat, et ne leur inspirait plus de confiance. La bataille fut très-acharnée; les cassines, qui couvraient le front des Piémontais, furent prises jusqu'à trois fois, et trois fois reprises. Enfin, l'infanterie française remporta la victoire, car pour la cavalerie elle eut peu de part à l'action. Le prince Eugène et le marquis de Verrues couvrirent la retraite des Savoyards, qui se fit en bon ordre. On assura qu'ils avaient perdu quatre mille morts, quinze cents prisonniers, et onze pièces de canon. Victor-Amédée se retira à Pancalier, où il fut bientôt rejoint par de nouveaux renforts venus d'Allemagne. Catinat, selon les ordres exprès de Louvois, profita seulement de sa victoire pour continuer à incendier les villages du Piémont. Il termina la campagne le 13 novembre par la surprise de la ville de Suse, qu'il mit en état de défense [1].

La campagne de Catalogne fut sans résultats. Le duc de Noailles d'une part, celui de Villa Hermosa de l'autre, se tinrent tous deux sur la défensive. En Amérique, les Anglais et les Hollandais firent une expédition contre le Canada, qui n'eut pas de succès. Ils arrivèrent au

[1] Mém. de Catinat, l. I, p. 101-116; l. II, p. 117-174. — Beauregard, Mém. hist. de Savoie, t. III, p. 35. — La Hode, l. XLVII, p. 475. — Limiers, l. XI, p. 528.

mois d'octobre jusque devant Quebec, mais ils ne purent s'en rendre maîtres.

La France sentait avec confiance, à la fin de la campagne qui venait de se terminer, qu'elle avait encore deux grands généraux : Luxembourg, qui approchait de la fin de sa carrière, et Catinat, qui commençait la sienne. Louis XIV les conserva tous deux à la tête des mêmes armées pour la campagne de 1691 ; mais il voulut s'associer en personne à la gloire de Luxembourg. Ce monarque avait déjà cinquante-trois ans, et il avait paru vouloir, dans cette nouvelle guerre, résigner à son fils le commandement des armées. Mais le 21 mars 1691, on le vit arriver avec le duc d'Orléans son frère, le dauphin son fils, et le duc de Chartres son neveu, au quartier général du maréchal de Luxembourg, devant Mons. Les marquis de Boufflers et de Villars avaient investi, dès le 15, cette capitale du Hainaut. L'armée royale était de près de cent mille hommes, et vingt mille prisonniers avaient été commandés pour travailler aux tranchées. Toutes ces troupes, parties de points éloignés, avaient convergé avec tant de précision et de promptitude que les ennemis n'avaient point deviné les desseins du roi. C'était par cet accord parfait dans toutes les mesures qu'il prenait que Louvois était admirable. L'artillerie, les munitions, les pontons, les vivres, tout était arrivé à point nommé au lieu où le monarque devait en faire usage [1].

(1691.) Cette attaque devait se faire sous les yeux de Guillaume III qui était arrivé le 30 janvier en Hollande, et qui bientôt s'était vu entouré à La Haye d'un grand nombre de princes d'Allemagne, parmi lesquels on remarquait les électeurs de Brandebourg et de Bavière, le landgrave de Hesse, les ducs de Brunswick et de Lunebourg, tous les princes de Nassau et le marquis de Castanage, gouverneur des Pays-Bas, avec vingt-cinq ambassadeurs ou envoyés et les principaux généraux des alliés. Leur assemblée formait en quelque sorte les états généraux de la ligue d'Augsbourg. Guillaume leur représenta avec énergie la nécessité de prendre enfin de concert des mesures pour la défense commune; il promit de n'épargner ni son crédit, ni ses forces, ni sa personne, pour sauver l'Europe de l'esclavage dont la France la menaçait. Les alliés s'engagèrent à mettre deux cent vingt-deux mille hommes en campagne; l'Empereur, le roi d'Espagne et le roi d'An-

[1] La Hode, l. XLVIII, t. V. p. 2. — Limiers, l. XI, p. 542. — Mém. de Villars, p. 386 — Mém. militaires de Louis XIV, t. IV, p. 298.

gleterre, promettaient de fournir chacun vingt mille soldats. Mais tandis qu'ils en étaient encore à former des projets, ils apprirent avec autant de surprise que de terreur que Mons était investi. A grand'peine on put rassembler trente-cinq à quarante mille hommes, avec lesquels Guillaume III s'avança jusqu'à Halle pour inspirer du courage à la garnison; mais il n'était point assez fort pour tenter une action générale, et il eut la douleur de voir prendre la ville sans pouvoir la secourir [1].

Ce siége, dirigé par Vauban avec cette supériorité de talents pour laquelle il n'eut jamais d'égal, fut signalé par des actions d'héroïque valeur, mais souvent aussi de témérité insensée. Le roi et les princes bravèrent le feu de la place à la tranchée, et la jeune noblesse qui se pressait autour d'eux s'efforçait d'attirer leurs regards en jouant sa vie. La maison du roi, les mousquetaires, la gendarmerie s'obstinaient à porter des fascines, non point en courant, mais à pas mesurés, en plein jour, à portée du mousquet de la place; aussi y perdit-on beaucoup de monde. D'autre part, on employait pour réduire les places des méthodes tous les jours plus cruelles. C'était l'électeur de Brandebourg qui dans la guerre contre les Suédois, avant la paix de Nimègue, s'était attaché le premier à incendier les villes au lieu de faire brèche à leurs fortifications. Louis avait adopté cette pratique, et aucun souverain ne fit plus usage des mortiers incendiaires. On ne le vit point sans répugnance assister en personne à cet odieux spectacle et s'établir sur les bords des marais de Mons, pour contempler cette malheureuse ville, où le feu éclatait dans dix quartiers à la fois, sous une pluie de bombes et de boulets rouges. Son commandant le prince de Bergues fut obligé de capituler le 7 avril, après quinze jours de tranchée ouverte. Les ouvrages extérieurs avaient été emportés d'assaut, les bourgeois se soulevaient contre la garnison. Bergues en sortit avec quatre mille cinq cents soldats et deux cent quatre-vingts officiers [2].

Le roi quitta l'armée dès que Mons se fut rendu; le 14 avril il rejoignit M[me] de Maintenon et les autres dames à Compiègne. De graves intérêts le rappelaient à Versailles: le pape Alexandre VIII était mort le 2 février, et trois jours avant de mourir il avait condamné les quatre propositions que Bossuet avait fait adopter, en 1682, au clergé de

[1] Contin. de Rapin Thoyras, t. XXV, p. 253.

[2] Mém. militaires de Louis XIV, t. IV, p. 301. — Mém. de Villars, p. 388. — Mém. de la Fare, p. 266. — La Hode, l. XLVIII, p. 9. — Mém. de Dangeau. p. 367.

Digitized by Google

France. Au moment où l'Europe entière était coalisée contre le roi, il lui importait de ne pas compter encore parmi ses ennemis le chef de l'Église. Tous les cardinaux français furent envoyés en hâte à Rome, pour soutenir les intérêts de la France de concert avec le duc de Chaulnes, son ambassadeur. Ce fut seulement le 12 juillet que leurs suffrages se réunirent en faveur du cardinal Antonio Pignatelli, qui prit le nom d'Innocent XII [1]. Une affaire plus importante encore était celle de trouver de l'argent ; au mois de mai, le roi créa un million de rentes sur la maison de ville au denier dix-huit, puis soixante charges de secrétaire du roi, qui furent vendues 50,000 francs chacune ; il créa encore un grand nombre d'autres charges nouvelles, et de ces trois articles où retira 25 millions. Les anciens secrétaires du roi se hâtèrent de racheter les nouvelles charges pour les supprimer, en sorte que ce fut une contribution forcée levée sur eux seuls ; les droits du timbre furent rendus plus onéreux, et la refonte des monnaies produisit aussi une augmentation nominale dans les ressources. Au milieu de l'année on en avait déjà frappé pour 327 millions de livres ; on n'avait pas cru qu'il y eût tant d'argent dans le royaume [2]. Enfin la mort de M. de Seignelai, succombant le 3 novembre 1690, à sa langueur et à son épuisement, augmentait les embarras et le souci du roi, qui l'avait regardée d'abord comme une délivrance. Seignelai, qui avait donné à la marine française une importance qu'elle n'avait jamais eue auparavant, qu'elle n'eut jamais après lui, fatiguait Louis par son manque de souplesse : il savait trop bien son affaire, et le roi le remplaça par M. de Pontchartrain, déjà ministre des finances, encore que celui-ci protestât qu'il n'avait aucune connaissance de la marine. Mais si l'orgueil de Louis était flatté de la tâche de former ses ministres, il fut bientôt aussi accablé par tous les détails dont il se chargeait [3].

Après la prise de Mons et le départ du roi, le maréchal de Luxembourg accorda quelque repos à ses troupes ; Louvois l'avait forcé à fournir plusieurs détachements qui l'avaient affaibli, en sorte qu'il se contentait d'observer l'armée du roi Guillaume sans songer à l'atta-

[1] Muratori, Annali, t. XV, p. 519. — Mad. de Sévigné, lettre du 10 avril, t. XI, p. 20. — Dangeau, t. I, p. 361.

[2] Mém. de Dangeau, t. I, p. 372. Articles inédits, *ib.*, p. 67. — Lois françaises, t. XX, p. 128.

[3] Seignelai mourut âgé de trente-neuf ans, laissant pour 5 millions de dettes. Lettres de mad. de Sévigné du 13 novembre 1690, t. X, p. 443. Dangeau, art. inédits, p. 63.

quer. Il alla prendre des quartiers du côté de Ninove ; Villars donne à entendre qu'il s'y décida plus en épicurien qu'en général. « Son armée, » dit-il, étoit bien campée, grains et fourrages en abondance, toutes » ses troupes baraquées, le général placé pour faire la meilleure chère » du monde, les poulardes de Campine, veaux de Gand, petites » huîtres d'Angleterre, rien ne lui manquoit ; » peu s'en fallut qu'il ne s'y laissât surprendre. Les alliés s'étant avancés du côté d'Ath, il se vit forcé de se retirer précipitamment vers l'Escaut. Il prit sa revanche deux jours après ; il les chargea avec une partie de sa cavalerie, lorsqu'en se retirant ils étaient occupés à passer le ruisseau de la Cattoire. Ce fut le combat de Leuze, glorieux pour les troupes du roi, puisque dix-huit escadrons battirent près de cinquante de ceux des ennemis. La perte y fut pourtant assez égale, et la gloire fut la seule utilité qu'en retira le vainqueur [1].

Le marquis de Boufflers, détaché de l'armée de Villars avec quinze mille hommes, commença le 4 juin à bombarder Liége ; il brûla tout le quartier marchand de cette ville infortunée, et détruisit ainsi d'immenses richesses ; mais il ne put s'en rendre maître. Sur le Rhin, la campagne ne présenta pas d'intérêt. Le maréchal de Lorges défendait le passage de ce fleuve ; le duc de Saxe, qui commandait les impériaux, voulait le franchir, pour mettre l'Alsace à contribution. En effet, au commencement de juillet, il transporta son armée sur la gauche du fleuve ; mais il fut bientôt forcé de se retirer sans avoir pu atteindre son but. Les Français, qui firent à leur tour une pointe sur la rive droite, n'y furent pas plus heureux [2].

La campagne de Piémont fut signalée surtout par la brouillerie de Catinat avec Feuquières : le premier était l'un des plus habiles généraux qu'eût la France sur le terrain ; le second était supérieur pour la stratégie, mais dans ses écrits seulement, dans ses réflexions sur l'art de la guerre et dans sa critique des opérations des autres généraux ; car dans l'action il ne fut jamais heureux. Sa jalousie, son esprit de dénigrement et son manque de véracité, le rendaient insupportable à tous ceux qui étaient appelés à servir avec lui. Ce fut Feuquières qui proposa une attaque sur Vegliana, le 27 janvier. Il devait se rendre devant cette place en venant de Pignerol et Catinat de Suse ; mais il

[1] Mém. de Villars, p. 392-398. — La Hode, l. XLVIII, p. 13. — Limiers, l. XI, p. 536.
[2] La Hode, l. XLVIII, p. 18.

Digitized by Google

se flatta d'en venir seul à bout: il devança l'heure du rendez-vous; aussi fut-il repoussé rudement, et il accusa Catinat d'un échec qu'il ne devait qu'à sa seule faute[1]. A la fin de février, Catinat s'empara de Nice et de Villefranche. Le château de Nice, bâti sur un monticule isolé, ne capitula point avec la ville ; il semblait devoir défier les Français, qui l'attaquèrent seulement le 24 mars ; mais quelques bombes mirent le feu successivement à deux magasins à poudre, et contraignirent le comte de Piozasco, qui y commandait, à se rendre, dans les premiers jours d'avril. Catinat prit ensuite Vegliana, puis Carmagnola ; enfin, d'après l'ordre de Louvois, il chargea Feuquières et Bullonde, au mois de juin, d'investir Coni. Le grand théoricien Feuquières éprouva de nouveau de rudes échecs à ce siége, et par sa faute ; puis Bullonde, créature de Louvois, se laissa effrayer par une lettre que le prince Eugène fit tomber à dessein entre ses mains, par laquelle il annonçait au commandant de la place qu'il approchait avec onze mille hommes : les deux généraux firent une retraite précipitée dans laquelle ils perdirent beaucoup de monde. Bullonde fut alors arrêté par ordre de Louvois, et envoyé prisonnier à Pignerol[2].

Cette arrestation fut le dernier acte de l'administration de Louvois, et le chagrin qu'il eut de l'échec de Coni fut considéré, par quelques personnes, comme la cause de sa mort ou comme l'indice de l'affaiblissement de sa santé. Aucun homme n'avait encore possédé, à l'égal de Louvois, le génie qui convient au ministère de la guerre. C'était lui qui avait ramené la discipline et l'obéissance dans les armées, l'ordre dans les approvisionnements, l'intégrité parmi les munitionnaires, l'exactitude dans le payement de la solde et dans l'exécution de tous les marchés. Il connaissait, par un système rigoureux d'espionnage, les mœurs, les opinions, les talents comme les actions de tous les officiers de l'armée. Il avait nettement présents à la pensée tous les détails de la géographie et de la topographie de la France et des pays où pénétraient ses armées. Aussi, pendant son long ministère, faut-il lui attribuer, au moins autant qu'aux généraux, tous les succès de la guerre. Ce fut lui qui supprima les brigandages des troupes en France, dans leurs marches et leurs cantonnements, qui les logea dans des casernes, au grand soulagement des bourgeois et des paysans, qui rendit si redou-

[1] Mém. de Catinat, t. II, l. III, p. 1.
[2] *Ibid.*, t. III, p. 22 et suiv. — La Hode, t. XLVIII, p. 22. — Feuquières, t. II, p. 52 et t. IV, p. 196.

Digitized by Google

table le corps des ingénieurs par son savoir, et les troupes de la maison du roi par l'émulation qu'elles inspiraient à toutes les autres. Mais autant on était forcé d'admirer la puissance de sa tête, autant on devait détester la perversité de son cœur. Sans principes, sans pitié, sans amour pour la France, il avait entraîné le roi dans des guerres sans cesse renaissantes, uniquement pour s'agrandir; il les voulait générales, pour se rendre plus nécessaire. On assure que Mme de Maintenon montra au roi deux mémoires qu'il avait apostillés de sa main, sur les moyens de contraindre le duc de Savoie et les Suisses à se déclarer contre la France, afin que les armées, sur ces deux frontières, vécussent en pays ennemi [1].

Louvois se jouait également de la misère des autres peuples comme de celle des Français; c'était toujours lui qui proposait les bombardements, les incendies, les massacres, et qui rendait le roi sourd à la voix de l'humanité et de la pitié. Depuis quelque temps il était jaloux de Mme de Maintenon, qui souvent s'opposait sourdement à ses vues, et faisait rejeter par le roi des conseils qu'il avait donnés. Naturellement hautain, fier de la faveur qu'il avait autrefois possédée et des grands services que seul il pouvait rendre encore, il souffrait impatiemment toute contradiction. Sa rudesse avait produit chez le roi une aversion qui allait presque jusqu'à l'antipathie. Louis, qui pensait tout faire par lui-même, qui se vantait d'avoir formé Louvois, était scandalisé de ce que ce ministre semblait croire qu'il en savait autant que lui. Pendant le siége de Mons, il s'avisa un jour de déplacer deux fois une sentinelle que le roi avait posée lui-même; Louis en fut très-piqué, mais il se contenta de dire: « N'admirez-vous pas Louvois? il croit savoir la guerre » mieux que moi. » Louis était de même persuadé qu'il savait mieux l'architecture que son surintendant des bâtiments. Il se contenait au moment de la contradiction, mais le ressentiment couvait au fond du cœur. « De retour de Mons, dit Saint-Simon, l'éloignement du roi » pour Louvois ne fit qu'augmenter, et à tel point, que ce ministre si » présomptueux, et qui au milieu de la plus grande guerre se comp» toit si indispensablement nécessaire, commença à tout appréhender. » La maréchale de Rochefort, qui étoit demeurée son amie intime, » étant allée avec Mme de Blansac, sa fille, dîner avec lui à Meudon, qui » me l'ont conté toutes les deux, il les mena à la promenade. Ils » n'étoient qu'eux trois dans une petite calèche légère qu'il menoit.

[1] Mém. de l'abbé de Choisy, p. 365.

» Elles l'entendirent se parler à lui-même, rêvant profondément, et se » dire, à diverses reprises : — Le feroit-il ? le lui feroit-on faire ? Non; » mais cependant... non, il n'oseroit. Pendant ce monologue il alloit » toujours, et la mère et la fille se taisoient et se poussoient; quand » tout à coup la maréchale vit les chevaux sur le dernier rebord d'une » pièce d'eau, et n'eut que le temps de se jeter en avant sur les mains » de Louvois pour arrêter les rênes, voyant qu'il les menoit noyer [1]. »

Louvois craignait tout et pouvait tout craindre. « Il étoit, dit Saint-Simon, tellement perdu quand il mourut, qu'il devoit être arrêté le lendemain et conduit à la Bastille. Quelles en eussent été les suites? c'est ce que sa mort a scellé dans les ténèbres. Le fait de cette résolution est certain, le roi lui-même l'a dit à Chamillart qui me l'a conté. » Le 15 juillet, comme on avait déjà reçu la nouvelle de l'échec reçu devant Coni, il y eut chez Mme de Maintenon une nouvelle altercation. Louvois fut si maltraité par le roi, que, transporté de colère, il jeta ses papiers en disant qu'on était de si mauvaise humeur qu'il ne pouvait plus y tenir: Mme de Maintenon apaisa le roi, et dit au ministre le lendemain de venir travailler comme à son ordinaire, sans rappeler ce qui s'était passé. Il se rendit en effet à trois heures chez Mme de Maintenon ; le roi, qui le reçut avec froideur, s'aperçut bientôt que son ministre était près de s'évanouir, et il le renvoya chez lui. Quoique Louvois se soutînt à peine, il put regagner à pied son hôtel de la surintendance; mais le mal avait subitement augmenté, et il mourut en rendant un remède qu'on venait de lui donner, demandant son fils Barbezieux, qu'il n'eut pas le temps de voir, quoique celui-ci accourût de sa chambre [2].

La soudaineté du mal et de la mort de Louvois fit croire universellement qu'il avait été empoisonné : on sut qu'il était grand buveur d'eau, qu'il en avait toujours un pot sur la cheminée de son cabinet, dont il avait bu en sortant pour aller travailler avec le roi ; que peu auparavant un frotteur du logis était entré dans ce cabinet et y était resté quelques moments seul. Il fut arrêté et mis en prison ; mais à peine y eut-il demeuré quatre jours qu'il fut élargi par ordre du roi; la procédure commencée fut jetée au feu, et il y eut défense de faire

[1] Mém. de Saint-Simon, t. XIII, ch. 11, p. 35. « Depuis quinze jours, dit Louvois à Beringhen, il a toujours le front ridé : il a pris son parti contre moi, il n'est plus question que des expédients. » — M. de Choisy, p. 366.

[2] Saint-Simon, t. XIII, p. 34. — Marq. de la Fare, p. 268. — Mém. de Dangeau, t. I, p. 373, et articles inédits, p. 68. — Mém. de Villars, p. 403.

aucune recherche. Le corps de Louvois fut ouvert ; les médecins et chirurgiens furent unanimes à déclarer qu'ils reconnaissaient des traces de poison, mais leur science était alors bien incertaine. Il devint dangereux de parler là-dessus, et la famille de Louvois étouffa tous ces bruits d'une manière à ne laisser aucun doute que l'ordre très-précis n'en eût été donné [1].

Non-seulement les contemporains croyaient alors avec une facilité merveilleuse à un empoisonnement, dans tous les cas de mort subite ; mais on ne peut se méprendre sur la personne vers laquelle s'élevaient leurs soupçons, même lorsqu'ils ne l'avouaient pas. Il est juste pour la mémoire de Louis XIV de dire que ces soupçons n'étaient pas à leurs yeux ce qu'ils seraient aux nôtres. Ils regardaient le roi comme le maître absolu de la vie et de la substance de ses sujets ; ils regardaient les tribunaux comme n'agissant que d'après l'autorité qu'il leur avait déléguée ; ils ne le croyaient nullement obligé d'employer leur ministère si la raison d'État en avait autrement ordonné. Il est probable que Louis XIV lui-même n'aurait pas cru commettre un crime s'il avait donné l'ordre de se défaire secrétement de l'un de ses sujets, pas plus que lorsqu'il les faisait jeter sans jugement dans des cachots par lettres de cachet. C'est de première impression plutôt que par principe qu'il en était incapable. Il y a dans l'usage du poison une lâcheté qui répugne à tout ce que nous savons de son caractère. « Je n'en crois » rien, dit l'abbé de Choisy ; ces manières ne sont point du roi qui » commençoit depuis plusieurs années à songer à son salut [2]. » Et Saint Simon, qui peut-être a le plus contribué par son récit à éveiller ces soupçons, le termine en disant : « Ce qui est certain, c'est que le roi en étoit entiérement incapable, et qu'il n'est entré dans l'esprit de qui que ce soit de l'en soupçonner [3]. » Quelques-uns accusèrent les ennemis de la France, et entre autres le duc de Savoie ; d'autres crurent que les ennemis privés du ministre profitèrent du moment où il était en disgrâce pour se défaire de lui ; le général Grimoard suppose un suicide, ce qui n'était guère dans les mœurs du temps. Voltaire, rebuté des soupçons de poison si légèrement répandus, nie dans tous les cas et toujours tout empoisonnement, et prétend que Louvois mourut pour avoir continué à travailler en prenant les eaux de Balaruc, malgré

[1] Saint-Simon, t. XIII, p. 40.
[2] Mém. de l'abbé de Choisy, p. 362
[3] Saint-Simon, t. XIII, p. 41.

l'avis de son médecin. Madame de Genlis qui, au reste, altère à cette occasion le texte de Dangeau, fait le compte de sept membres de la famille de Louvois qui sont morts d'apoplexie foudroyante, et suppose que tel fut aussi le mal auquel il succomba. C'est à nos yeux de beaucoup la conjecture la plus probable[1].

L'abbé de Choisy raconte que comme on félicitait le roi des grandes choses qu'il avait faites : « Il est vrai, répondit-il, que cette année-là me » fut heureuse ; je fus défait de trois hommes que je ne pouvois plus » souffrir, MM. de Louvois, Seignelai et la Feuillade. Madame qui est » vive lui dit : Eh mais, monsieur, que ne vous en défaisiez-vous ? Sa » Majesté baissa les yeux et regarda son assiette[2]. » Peu d'heures après la mort de Louvois, comme le roi se promenait sur la terrasse, un officier du roi d'Angleterre vint lui faire compliment de sa part, sur la perte qu'il venait de faire. « Monsieur, lui répondit le roi d'un » air et d'un ton plus que dégagé, faites mes compliments et mes » remerciements au roi et à la reine d'Angleterre, et dites-leur de ma » part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien. » En rentrant de la promenade, le roi envoya chercher Chamlay, le premier commis, l'homme de confiance de Louvois, et le seul en effet qui pût remplacer sa perte. Il voulut lui donner la charge de secrétaire d'État et le département de la guerre. Chamlay remercia et refusa avec persévérance. Il dit au roi qu'il avait trop d'obligation à Louvois, à son amitié, à sa confiance, pour se revêtir de ses dépouilles au préjudice de son fils qui en avait la survivance. Il parla de toute sa force en faveur de ce troisième des fils de Louvois, Barbezieux, qui, depuis six ans, travaillait avec son père, et qui en avait alors vingt-quatre. Il s'offrit de travailler sous lui de quelque manière qu'on voulût l'employer, pour lui communiquer tout ce que l'expérience lui avait appris ; et il obtint en effet sa nomination. C'est à cette occasion que Guillaume III dit que Louis XIV, au revers des autres hommes, choisissait de jeunes ministres et une vieille maîtresse[3].

[1] Voltaire, Siècle de Louis XIV, t. II, p. 295, Hist. raisonnée. — Mém. de madame de Maintenon, t. III. l. IX, ch. 9, p. 298. — Mad. de Genlis, note à Dangeau, t. I, p. 373. — Grimoard, Œuvres de Louis XIV, t. IV, p. 303.

[2] Voltaire accuse la Beaumelle d'avoir inventé cette anecdote qui est pourtant rapportée par Choisy, p. 366.

[3] Saint-Simon, t. XIII, p. 58. — Mad. de Sévigné, t. XI, p. 47, lettres de M. de Coulanges et notes. — La Hode, l. XLVIII, p. 26. — Limiers, l. XI, p. 539. — Larrey, t. V, p. 441.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXVI.

Cour de Louis XIV. Le roi marie ses enfants naturels. Prise de Namur. Victoires de Steinkerque, de Neerwinden et de la Marsaille. Misère croissante et besoin extrême de paix. Le roi ordonne à ses généraux de se tenir sur la défensive. Mort du maréchal de Luxembourg. — 1691-1695.

Depuis que Louis XIV était en guerre avec la ligue d'Augsbourg, l'histoire de la France, telle du moins que les écrivains du temps nous l'ont conservée, ne semblait plus remplie que de faits militaires ; et tout importants qu'ils parussent alors, ils sont aujourd'hui bien dépourvus d'intérêt. Le gouvernement était soupçonneux et jaloux; il conduisait la politique et la guerre avec un profond secret, et il aurait puni sévèrement ceux qui auraient essayé de pénétrer ses projets ou osé les critiquer. Il y avait donc pour tous un motif constant de se taire; mais ce n'est pas tout : il y avait réellement fort peu de chose à raconter. Quand tous les efforts d'un peuple sont tendus vers la défense nationale, quand tous les hommes actifs jouent chaque jour leur vie, quand l'argent et le loisir manquent à tous, quand l'oppression et l'effort atteignent toutes les existences, les souvenirs disparaissent : c'est une occupation suffisante que de vivre, et elle ne laisse aucune trace, jusqu'au moment où l'oppression devenant absolument intolérable, une grande explosion révèle tout à coup tout ce qu'il y a eu de douleurs silencieuses dans les temps qui l'ont précédée.

Ce sont surtout les provinces, qui disparaissent complétement dans cette période de l'histoire de France : elles ne conservaient plus aucune spontanéité. Les états, dans celles des provinces qui en possédaient, étaient devenus tremblants et obéissants ; les villes n'avaient plus de volontés, et les municipalités ne faisaient plus parler d'elles.

Louis XIV s'était attaché plus encore que les deux cardinaux qui avaient gouverné avant lui, à déraciner l'ancienne aristocratie territo-

riale, à la rappeler de ses châteaux pour la fixer à la cour, et à lui faire considérer comme une disgrâce tout séjour en province. Les gouverneurs eux-mêmes n'allaient que le plus rarement et pour le moins de temps qu'ils pouvaient dans ces chefs-lieux de leur gouvernement où ils représentaient la royauté ; les parlements de province suivaient l'exemple que leur donnait celui de Paris ; ils s'efforçaient de faire oublier par un silence absolu leur ancienne indépendance. L'action du gouvernement ne s'exerçait plus que par les intendants et leurs subdélégués ; mais c'était une action toute muette, toute de police, renfermée dans leur correspondance avec le ministère ; ils attendaient des ordres, ils les exécutaient, sans prendre l'initiative d'aucune pensée, d'aucun projet, sans chercher à connaître les vœux de leurs administrés, sans communiquer avec eux autrement que par des ordres brefs et péremptoires. Nous pouvons suivre avec M[me] de Sévigné la vie de province, ou en Bretagne où elle était auprès de son fils, ou en Provence où elle était auprès de sa fille ; nous pouvons la suivre également avec le comte de Bussy en Bourgogne, avec M[me] de Coulanges à Lyon, et les unes et les autres de ces volumineuses correspondances nous font sentir également que la province était absolument morte ; les Sévigné, Grignan, Bussy, Coulanges, Corbinelli, et tous leurs amis, ne voient que la cour, ne songent qu'à la cour, à quelque distance qu'ils s'en trouvent, et ils font vivement sentir à leurs lecteurs que toute la vie de la France était alors à la cour.

L'affaire qui occupait alors la cour comme ayant une importance égale à celle de la guerre, était l'établissement des enfants légitimés du roi. En se séparant de M[me] de Montespan, Louis XIV ne s'était point refroidi dans son affection pour les enfants qu'il avait eus d'elle ; au contraire, il semblait n'avoir d'autre pensée que de leur donner un rang dans l'État, d'assurer toujours plus leur grandeur, et de les confondre autant que possible avec les princes du sang. Du grand nombre d'enfants illégitimes qu'il avait eus, il ne lui restait plus que deux fils et trois filles. Le duc du Maine avait vingt et un ans, le comte de Toulouse n'en avait pas treize. Tous deux étaient riches des bontés de la grande Mademoiselle, tous deux avaient des gouvernements de provinces et de grandes charges militaires. Avant de marier l'aîné, le roi avait voulu marier ses filles, qu'on désignait à la cour en les appelant les Princesses, sans aucun nom ; de même Monsieur et Madame étaient toujours le frère et la belle-sœur du roi, Monseigneur était le dauphin, Mon-

sieur le Prince était le prince de Condé, et Monsieur le Duc était son fils le duc de Bourbon. Deux des princesses étaient déjà mariées ; l'aînée, fille de Mme de la Vallière, avait épousé en 1680 le prince de Conti et était veuve depuis 1685 ; la seconde, fille de Mme de Montespan, avait épousé en 1685 Monsieur le Duc ; il n'en restait plus qu'une, âgée de quatorze ans, qu'on nommait Mlle de Blois. Le roi voulait la rapprocher davantage encore du trône, et lui faire épouser le fils du duc d'Orléans, son frère.

Louis XIV, qui trouvait tant de facilité à briser les traités au dehors du royaume et les lois à l'intérieur, rencontrait seulement des bornes à sa puissance dans les vanités de sa cour. L'étiquette, les rangs, les distinctions, qu'il avait lui-même établis avec une attention extrême, étaient devenus autour de lui des barrières qu'il ne pouvait pas surmonter. Il avait voulu qu'il existât une immense distance entre les petits-fils de France et les princes du sang, tout comme entre ceux-ci et les ducs et pairs, déracinant autant qu'il était en lui la notion primitive de l'égalité de la noblesse, qui faisait du roi le premier gentilhomme de son royaume.

Personne en France ne tenait à toutes ces distinctions, à toutes les vanités, à toutes les futilités de la cour, autant que le duc d'Orléans, dont l'esprit ne s'était jamais élevé au-dessus de ces misères. Il regardait le mariage du duc de Chartres, son fils, avec Mlle de Blois comme fort au-dessous de lui. Aussi le roi fut-il obligé de mener l'affaire de longue main ; il y avait quatre ans qu'il s'en occupait. Il prit son frère par son favori, le chevalier de Lorraine, et par le grand écuyer, frère aîné de celui-ci. Pour récompense de ce qu'ils amèneraient Monsieur à se conformer à ses volontés, il leur promit non-seulement de les comprendre tous deux dans la promotion des cordons bleus qu'il fit en 1689, mais même de leur donner, comme princes lorrains, la préséance sur les ducs et pairs. Malgré sa répugnance, le duc d'Orléans ne résista point en cette occasion, non plus qu'en aucune autre, aux instances de son favori. Il fallait aussi vaincre l'opposition du duc de Chartres ; l'abbé Dubois s'en chargea : c'était un intrigant sans scrupule, d'abord valet d'un curé qui l'avait fait étudier, ensuite répétiteur des leçons du duc de Chartres, et enfin son précepteur. Mais il restait une personne plus difficile encore à gagner, c'était Madame, qui était née princesse palatine de Bavière, femme dure et hautaine, orgueilleuse de sa naissance, et qui regardait une mésalliance comme bien plus honteuse qu'un crime.

(1692.) Dès que Madame fut avertie du dessein du roi, elle tira parole de son fils qu'il refuserait : mais le roi connaissait combien il était difficile de résister au ton majestueux qu'il savait prendre. Un jour, au commencement de l'année 1692, il fit appeler dans son cabinet le duc de Chartres. Ce jeune prince, qui s'y trouva seul avec son père en présence du roi, n'avait pas encore dix-huit ans. Louis XIV lui parla avec bonté, mais en même temps avec cette majesté effrayante qui lui était si naturelle. Il lui dit qu'il voulait prendre soin de son établissement, que la guerre allumée de tous côtés empêchait de songer aux princesses qui auraient pu lui convenir, qu'il n'y avait point de princesses du sang de son âge, qu'il ne pouvait donc mieux lui témoigner sa tendresse qu'en lui offrant sa fille, dont les deux sœurs avaient épousé deux princes du sang; que par là il deviendrait son gendre aussi bien que son neveu, mais que quelque passion qu'il eût de faire ce mariage, il ne le voulait point contraindre, et lui laissait là-dessus toute liberté. Le jeune prince, déconcerté, répondit en balbutiant, que le roi était le maître, mais que sa volonté dépendait de Monsieur et de Madame. « Cela est bien à vous, répondit le roi ; mais » dès que vous y consentez, votre père et votre mère ne s'y opposeront » pas, et se tournant vers Monsieur : N'est-il pas vrai, mon frère? » Monsieur répéta l'assentiment qu'il avait déjà donné seul avec le roi, et celui-ci envoya sur-le-champ chercher Madame. Lorsqu'elle entra, il lui répéta brièvement ce qu'il venait de dire à son fils, comme s'il était hors de doute que Madame en était ravie, encore qu'il sût fort bien le contraire. Madame, qui avait compté sur le refus de son fils, dans sa surprise, demeura muette : elle lança deux regards furieux à Monsieur et au duc de Chartres, puis dit que puisqu'ils le voulaient bien, elle n'avait rien à redire ; ayant fait une courte révérence, elle s'en retourna chez elle, son fils l'y suivit ; elle l'accabla alors de reproches, versa un torrent de larmes, et le chassa de son appartement [1].

« Toute cette scène étoit finie sur les quatre heures de l'après-midi » (le mercredi 9 janvier), et le soir il y avoit appartement, ce qui ar- » rivoit l'hiver trois fois la semaine, les trois autres jours comédie, et » le dimanche il n'y avoit rien. Ce qu'on appeloit appartement étoit » le concours de toute la cour, depuis sept heures du soir jusqu'à dix » que le roi se mettoit à table dans le grand appartement, depuis un

[1] Mém. du duc de Saint-Simon, t. I, ch. 3, p. 19 et suiv.

» des salons du bout de la grande galerie, jusque vers la tribune de la
» chapelle. D'abord il y avoit une musique, puis des tables pour toutes
» les pièces, toutes prêtes pour toutes sortes de jeux; un lansquenet
» où Monseigneur et Monsieur jouoient toujours; un billard; en un
» mot, liberté entière de faire des parties avec qui on vouloit et de de-
» mander des tables si elles se trouvoient trop remplies; au delà du
» billard, il y avoit une pièce destinée aux rafraîchissements, et tout,
» parfaitement éclairé. Au commencement que cela fut établi, le roi
» y alloit et y jouoit quelque temps, mais alors il y avoit longtemps
» qu'il n'y alloit plus; il vouloit pourtant qu'on y fût assidu, et chacun
» s'empressoit à lui plaire. Lui passoit les soirées chez Mme de Main-
» tenon, à travailler avec différents ministres les uns après les autres.

» Fort peu après la musique finie, le roi envoya chercher à l'appar-
» tement Monseigneur et Monsieur, qui jouoient déjà au lansquenet,
» Madame qui à peine regardoit une partie d'hombre auprès de laquelle
» elle s'étoit mise, M. de Chartres qui jouoit fort tristement aux
» échecs, et Mlle de Blois, qui à peine avoit commencé à paroître dans
» le monde, qui ce soir-là étoit extraordinairement parée, et qui
» pourtant ne se doutoit de rien; si bien que naturellement fort timide,
» et craignant horriblement le roi, elle se crut mandée pour essuyer
» quelque réprimande, et étoit si tremblante que Mme de Maintenon
» la prit sur ses genoux où elle la tint toujours, la pouvant à peine
» rassurer. A ce bruit de ces personnes royales mandées chez Mme de
» Maintenon, et Mlle de Blois avec elles, le bruit du mariage éclata à l'ap-
» partement en même temps que le roi le déclara dans ce particulier.
» Quelques moments après, les mêmes personnes revinrent à l'apparte-
» ment, où cette déclaration fut rendue publique... tout le monde étoit
» par pelotons, et un grand étonnement régnoit sur tous les visages...
» Madame se promenoit dans la galerie avec Châteauthiers sa favorite;
» elle marchoit à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans
» contrainte, parlant assez haut, gesticulant, et représentant bien
» Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine. Chacun, par respect,
» lui laissoit le champ libre et ne faisoit que passer pour entrer dans l'ap-
» partement. Monseigneur et Monsieur s'étoient remis au lansquenet;
» le premier parut tout à son ordinaire; jamais rien de si honteux que
» le visage de Monsieur, ni de si déconcerté que toute sa personne, et
» ce premier état lui dura plus d'un mois. Monsieur son fils paroissoit
» désolé, et sa future dans un embarras et une tristesse extrêmes.....

» Au souper le roi offrit à Madame de presque tous les plats qui étoient
» devant lui ; elle les refusa d'un air de brusquerie qui jusqu'au bout
» ne rebuta point l'air d'attention et de politesse du roi pour elle.

» Le lendemain toute la cour fut chez Monsieur, chez Madame et
» chez le duc de Chartres, mais sans dire une parole : on se conten-
» toit de faire la révérence, et tout s'y passa en parfait silence. On
» alla ensuite attendre à l'ordinaire la levée du conseil dans la galerie
» à la messe du roi. Madame y vint. Monsieur son fils s'approcha
» d'elle, comme il faisoit tous les jours, pour lui baiser la main. En
» ce moment Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut
» entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, cou-
» vrit de confusion ce pauvre prince, et combla les infinis spectateurs,
» dont j'étois, d'un prodigieux étonnement. Ce même jour l'immense
» dot fut déclarée [1]. »

Cette immense dot était de 2,000,000 payables à la paix, et dont on payerait l'intérêt en attendant. Le roi y ajoutait 50,000 écus de pension, pour 200,000 écus de pierreries, et le don en propre du Palais-Royal. Des fêtes brillantes suivirent les fiançailles et la signature du contrat de ce mariage : le roi en même temps forma la maison de sa fille ; il lui donna un chevalier d'honneur, une dame d'atour et une dame d'honneur, comme aux filles de France. Puis, pour achever en quelque sorte l'union intime des bâtards avec les princes du sang, le roi fit, le 12 février, le mariage du duc du Maine avec Mlle de Charolais, fille du prince de Condé : en sorte qu'à la réserve du comte de Toulouse qui était trop jeune, tous les enfants naturels du roi étaient unis par le mariage aux membres légitimes de sa maison [2].

Malgré l'apparente liberté que le roi voulait faire régner dans ses appartements, malgré l'urbanité constante de ses manières, qui allait avec les femmes jusqu'au respect, il y avait en lui une dignité si soutenue, qu'on ne pouvait oublier un instant la présence du grand roi, et que la contrainte donnait à toute sa cour un sentiment habituel de tristesse. Pour apporter quelque variété dans les habitudes monotones des courtisans, Louis faisait faire à la cour quelques petits voyages.

[1] Saint-Simon, Mém., t. I, c. 5, p. 24 et suiv. Saint-Simon, témoin et ami du duc de Chartres, mérite ici d'être cru sans réserve. Les autres doivent être lus avec plus de défiance. — Journal de Dangeau au 9 janvier 1692, t. I, p. 386. — La Beaumelle, Mém. de mad de Maintenon, t. IX, c. 10, p. 296.

[2] *Ibid.*, t. I. c. 5, p. 37. — Dangeau, p. 390.

On attachait surtout une haute importance à ceux de Marly. C'était une faveur très-particulière que d'être nommé par le roi, pour le suivre à Marly : il faisait toujours lui-même sa liste, et l'on n'y était admis qu'après en avoir fait formellement la demande; même les grands officiers de la maison du roi, et ceux qui par leurs charges étaient presque indispensablement obligés de s'y trouver, devaient le redemander à chaque voyage. Bontemps, premier valet de chambre du roi, logeait ensuite les courtisans invités, deux à deux dans chaque pavillon. On y trouvait tout ce qui était nécessaire à la toilette ou des hommes ou des femmes. Ces voyages ne duraient que trois jours, du mercredi au samedi. Le roi croyait y être plus en liberté avec Mme de Maintenon ; les seigneurs y retrouvaient le lansquenet, et excepté l'air de faveur et de privauté, tout s'y passait à peu près comme à Versailles [1].

Nous venons de voir Louis XIV, si absolu comme roi, obligé d'employer toute son adresse, toute l'influence des favoris, aussi bien que toute la majesté de sa parole, pour surmonter des répugnances fondées sur la vanité, dans le mariage de ses enfants. De même il éprouvait des résistances invincibles, toutes les fois qu'il blessait par une préférence les pointilleuses vanités des seigneurs de sa cour. Bientôt le général qui avait gagné pour lui la bataille de Fleurus, et sur lequel il comptait pour tenir tête avec sa meilleure armée à toute la puissance de la ligue d'Augsbourg, devait être appelé à combattre devant le parlement une autre ligue, celle de la plupart des pairs de France, pour un procès de préséance, qui semblait démentir l'idée fondamentale de la pairie, l'égalité entre les pairs. Mais avant que ce procès commençât, dans la dernière année de la vie du maréchal de Luxembourg, il devait encore rendre des services éclatants à son pays.

Dès le jour même de la mort de Louvois, Louis XIV avait écrit au maréchal de Luxembourg pour l'en prévenir, lui recommander de redoubler de vigilance, et de s'attacher surtout à la garde de ses lignes. Il voyait que Guillaume III annonçait une attaque, mais il croyait peu à ses démonstrations, encore que les alliés, toujours lents à se rassembler, fussent plus puissants à la fin de chaque campagne, comme les Français l'étaient plus à son commencement. Il recommandait à Luxembourg de se tenir sur la défensive, il faisait la même recommandation

[1] Mém. de mad. de Maintenon, l. VII, c. 6, t. III, p. 44. — Mém. du mar. de Villars, t. LXVIII, p. 359.

au maréchal de Lorges sur le Rhin : il avertissait Catinat qu'il voulait faire entamer quelque négociation par le pape, pour la neutralité de l'Italie, parce que la guerre de Piémont épuisait ses troupes, et qu'il ne pouvait envoyer des forces suffisantes sur cette frontière : cependant il insistait pour que ce général restât le plus tard qu'il pourrait au delà des Alpes, et pour qu'à son retour il pressât le siége de Montmélian pendant l'hiver. Il recommandait enfin à Luxembourg d'épargner les fourrages sur la frontière de France, parce qu'il en aurait besoin au printemps suivant, et il annonçait vouloir accomplir, avec de la cavalerie, les plus importantes opérations de la guerre [1].

Louis XIV, âgé déjà de cinquante-quatre ans, voulut conduire encore une fois lui-même ses armées dans la campagne de 1692. Il voulut le faire avec éclat, et il réserva, pour l'expédition qu'il méditait en Flandre, des forces prodigieuses ; tandis qu'il négligea ses trois autres frontières du Rhin, du Piémont et d'Espagne, et qu'il laissa ses généraux s'y tenir, comme ils pourraient, sur la défensive. Il savait, il est vrai, que Guillaume III comptait se trouver dans les Pays-Bas avec une armée de cent à cent vingt mille hommes, et que, tandis qu'il ne paraissait s'occuper que de la chasse autour de son château de Loo, il sollicitait la marche de ses alliés ; mais Louis avait préparé une puissante flotte pour envahir l'Angleterre, et il comptait qu'un débarquement de Français sur les bords mêmes de la Tamise, rappellerait Guillaume III pour défendre son nouveau royaume. Avec les deux armées que Louis réunissait dans les plaines de Gévries, entre les rivières de Haine et de Trouille, il semble qu'il aurait pu chercher les ennemis et leur livrer bataille ; mais ce n'était pas le goût de Louis XIV : le courage qu'à plusieurs reprises il déploya à la tranchée était calme et patient ; il n'avait pas cette ardeur bouillante qui enlève les soldats, ni ce coup d'œil d'aigle qui juge les chances d'une bataille au plus fort de l'action ; mais il avait étudié avec beaucoup de diligence et de succès l'art de prendre les places, sous Vauban, le plus habile des ingénieurs, et il croyait pouvoir y briller. Il avait donc résolu de signaler cette campagne par la prise de Namur, la plus forte place qui restât aux alliés, pour couvrir les Pays-Bas, l'État de Liége et la basse Allemagne. La force de cette place, au confluent de la Sambre et de la Meuse, la situation presque inaccessible de son château, sur un roc escarpé, sa

[1] Lettres de Louis XIV, relatives à la campagne de 1691, t. IV, p. 304-337.

garnison de plus de neuf mille hommes que commandait le prince de Barbançon, gouverneur de la province, donnaient en effet un grand éclat à cette entreprise. Louis, parti de Versailles le 10 mai, et arrivé au camp de Gévries près de Mons, le 17, se chargea lui-même de la conduite du siége, avec une armée de quarante bataillons et quatre-vingt dix escadrons (environ trente-deux mille hommes), ayant avec lui le dauphin, le duc d'Orléans, le prince de Condé, le maréchal d'Humières, Bourbon, Auvergne, Villeroi, Soubise, Tilladet, Boufflers, Rubentel, et, ce qui valait mieux que tous, Vauban. Il avait donné au maréchal de Luxembourg une armée beaucoup plus forte, de soixante et six bataillons et deux cent neuf escadrons (environ soixante mille hommes), pour tenir la campagne et couvrir les opérations du siége. Avec lui se trouvaient le prince de Conti, les ducs du Maine, de Vendôme, de Chartres et un grand nombre d'officiers généraux. Namur fut investi dans la nuit du 25 au 26 mai, et pressé avec tant d'habileté et de vigueur que la ville dut capituler le 5 juin. Le château tint plus longtemps, et se rendit seulement le 1er juillet, après que tous les ouvrages extérieurs eurent été enlevés de vive force. Guillaume III, assisté par l'électeur de Bavière, qui avait remplacé Castanage mort récemment dans le gouvernement des Pays-Bas, s'était approché dans l'espoir de troubler ce siége, mais il ne s'était point senti assez fort pour attaquer le maréchal de Luxembourg, en sorte qu'il eut la mortification de voir prendre Namur, comme Mons avait été pris, l'année précédente, sous ses yeux. Louis XIV, glorieux de cette conquête, la dernière qu'il ait faite en personne, en écrivit lui-même la relation avec beaucoup de soin, et la fit imprimer sans cependant y mettre son nom [1]. Il repartit, le 3 juillet, de son camp pour retourner à petites journées à Versailles. On assure que l'armée française eut trois mille cinq cents hommes tués, et plus de quatre mille blessés. Les alliés n'avaient pas perdu tant de monde.

La diversion que Louis XIV avait tenté de faire contre les Iles Britanniques, pour détourner Guillaume III de la défense des Pays-Bas, n'avait eu aucun succès. La guerre civile avait continué en Irlande, après la retraite de Jacques II. Guillaume III avait assiégé Limmerick en 1690, après la bataille de la Boyne; mais il n'avait pu s'en rendre

[1] Œuvres de Louis XIV, t. IV, p. 338-391. — Mém. de Saint-Simon, t. I, c. 1, p. 7 à 12. — Marq. de la Fare, c. 10, p. 272. — Mém. de Dangeau, t. I, p. 398-402. — La Hode, l. XLIX, p. 61. — Limiers, l. XI, p. 544.

maître, et bientôt il avait été rappelé en Angleterre par des affaires plus pressantes. Le 18 juin 1691, le lieutenant général Saint-Ruth avait débarqué en Irlande avec un grand nombre d'officiers français, d'artilleurs, d'ingénieurs, et beaucoup de chevaux, d'armes et de munitions; mais il n'amenait pas de soldats, parce que Tyrconnel, vice-roi d'Irlande, avait déclaré qu'il avait plus d'hommes qu'il ne lui en fallait. En effet, l'armée jacobite se trouva bientôt forte de vingt-huit mille combattants; mais la dissension ne tarda pas à y éclater. Le duc de Berwick avait été rappelé en France par son père dès le mois de février; et Tyrconnel, que Saint-Ruth traitait comme un barbare qui n'entendait rien à la guerre, avait été obligé de quitter l'armée, pour se retirer à Limmerick, où il mourut au mois de septembre. Saint-Ruth, demeuré seul chargé des intérêts de Jacques II, fit bientôt voir qu'il n'avait aucun droit de se vanter de son talent supérieur dans l'art de la guerre. Le général Ginckell, que Guillaume III avait chargé de poursuivre la guerre en Irlande, quoiqu'il n'eût que vingt mille hommes sous ses ordres, prit successivement Baltimore, puis Athlone. Le 22 juillet, Saint-Ruth, attaqué par Ginckell, fut tué d'un coup de canon au commencement de l'action : son armée mise en déroute, eut quatre mille hommes tués, et huit mille faits prisonniers; tous ses bagages et ses canons furent pris ; et Ginckell vint attaquer, le 21 août, Limmerick, dernière place de l'Irlande qui tînt pour Jacques II ; il la força à capituler, le 3 octobre, lui accordant les conditions les plus avantageuses, tant était grande l'impatience qu'avait Guillaume III de terminer cette guerre civile. Près de quinze mille Irlandais passèrent en France, et s'engagèrent sous les drapeaux de Louis XIV, tandis qu'il ne restait plus de place qui tînt pour Jacques II dans les trois royaumes [1].

Mais les partisans de ce roi fugitif ne cessaient de lui écrire que ses amis étaient nombreux, que la nation le regrettait, que la flotte et l'armée étaient prêtes à se déclarer pour lui, que les Anglais détestaient le joug d'un étranger, et surtout sa tolérance pour les puritains qu'il voulait faire prévaloir, ou les impôts nouveaux et les emprunts qu'il demandait au parlement. Se confiant dans ces promesses trompeuses, Louis avait fait rassembler à portée de la Hogue et du Havre

[1] Mém. de Berwick, p. 355-370.—Mém. de la Fare, p. 263.—La Hode, l. XLVIII, p. 35. — Contin. de Rapin Thoyras, t. XI, l. XXV, p. 257.—Mém. de Jacques II, t. IV, p. 243-268.

de Grâce toutes les troupes irlandaises avec quelques bataillons et quelques escadrons français. Le maréchal de Bellefond devait prendre le commandement de ces troupes de débarquement. Le roi Jacques se rendit à la Hogue à la fin d'avril avec le duc de Berwick, son fils : un grand nombre de chaloupes y étaient préparées. Quarante-quatre vaisseaux s'armaient à Brest, sous les ordres du chevalier de Tourville, le plus habile homme de mer qu'eût la France, et peut-être l'Europe : trente-cinq devaient le venir rejoindre de Toulon, sous les ordres du comte d'Estrées ; leur rendez-vous était au mois de mai, à la hauteur d'Ouessant; mais les vents contraires empêchèrent pendant six semaines le comte d'Estrées de sortir de la Méditerranée avec les vaisseaux de Toulon. Louis, impatient d'exécuter son projet, ou se flattant d'une défection dans la flotte anglaise, envoya l'ordre au chevalier de Tourville d'entrer dans la Manche avec les vaisseaux de Brest, sans attendre l'escadre du comte d'Estrées, et de combattre les ennemis forts ou faibles, s'il les trouvait. Cet amiral savait que l'année précédente on l'avait accusé à la cour de ne pas aimer les batailles; aussi il ne balança pas à exécuter l'ordre qu'il avait reçu. Il entra dans la Manche avec ses quarante-quatre vaisseaux de ligne; et ayant su que les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, au nombre de quatre-vingt-cinq vaisseaux de ligne, étaient à Spithead, il se dirigea de ce côté. Les Hollandais le voyant arriver à pleines voiles (le 28 mai) et avec des forces si inférieures, craignirent d'abord quelque trahison, et se tinrent au vent ; mais bientôt ils reconnurent que leurs soupçons n'étaient pas fondés. Tourville attaqua vivement les Anglais ; le combat dura jusqu'à la nuit, et jamais action ne fut plus brillante, plus hardie, ni plus glorieuse pour la marine française. Tourville, quoique environné d'ennemis, se battait en lion, sans que les ennemis lui prissent aucun vaisseau ni osassent l'entamer. Toutefois, voyant qu'il ne pouvait pas soutenir un combat aussi inégal, et qu'il avait perdu beaucoup de monde, il crut que la prudence exigeait qu'il se retirât la nuit vers les côtes de France; ce qu'il exécuta, suivi de la flotte ennemie [1].

Mais toute brillante que fût cette bataille, elle fut plus désastreuse encore ; vingt et un vaisseaux étaient entrés dans le port de Saint-Malo, et y demeurèrent bloqués ; la marée ayant manqué aux autres, ils

[1] Mém. de Berwick, t. LXV, p. 372. — M. Capefigue rapporte, d'après les registres de l'intendant Foucault, une relation très-détaillée de cette bataille et de ses suites, t. III, p. 240. — Mém. de Jacques II, t. IV, p. 284.

mouillèrent en dehors de l'entrée, où, bientôt entourés d'ennemis, ils furent obligés de couper leurs câbles et de percer la ligne anglaise. Quatre des vaisseaux les plus endommagés entrèrent à Cherbourg, où les ennemis les brûlèrent quelques jours après. Tourville, avec les treize autres, entra dans la baie de la Hogne, où il trouva le roi Jacques et Bellefond. En vain essayèrent-ils de les défendre avec des chaloupes, après les avoir fait échouer le long du rivage, les ennemis les y brûlèrent tous les treize, et avec eux finit la haute puissance de la marine française [1].

Tandis que Louis concentrait toutes ses forces en Flandre, les autres armées étaient complétement négligées. Le duc Anne-Jules de Noailles avait été lieutenant du roi en Languedoc pour remplacer dans sa trop grande jeunesse le duc du Maine, gouverneur en titre, et pendant les temps les plus mauvais, avant et après la révocation de l'édit de Nantes (1682-1689), il y avait exercé les persécutions ordonnées par Louis XIV [2]. Au commencement de la guerre, il avait été envoyé en Roussillon, dont il était gouverneur, avec quelques troupes de nouvelles levées, mal armées, mal approvisionnées, les plus mauvaises enfin de France, pour surveiller la Catalogne. Il s'était instruit avec soin de l'état de cette province, et il avait pu s'assurer que les Catalans, toujours jaloux des Castillans, irrités de voir violer tous leurs priviléges, d'être volés par des soldats qu'on ne payait pas, et laissés hors d'état de se défendre, ressentaient le plus profond dégoût pour le gouvernement de Charles II, et soupiraient après le moment où ils pourraient se révolter et se jeter entre les bras de la France. Il sollicitait donc le roi et son ministre de lui envoyer assez de forces pour qu'il pût faire la conquête de la Catalogne, ou, si la chose n'était pas possible, de lui laisser garder la défensive, puisque la frontière de France n'avait rien à craindre ; tandis que si on n'entrait chez les Catalans que pour les piller, on aliénerait bientôt et pour jamais leur affection [3]. Mais tel n'était pas le système de Louvois : il se souciait fort peu de l'amour des peuples, et quelle que fût la faiblesse de Noailles, il voulait que ce gouverneur fît vivre ses troupes aux dépens de ses voisins. Les campagnes de 1689 et 1690

[1] Mém. de Berwick, p. 373. — Saint-Simon, t. I, c. 2, p. 14. — Mém. de Dangeau, t. I, p. 403. — La Hode, l. XLIX, p. 61-66. — Limiers. l. XI, p. 548. — Durand, Contin. de Rapin Thoyras. l. XXV, p. 287.

[2] Abbé Millot. — Mém. du duc de Noailles, t. LXXI, p. 229-292.

[3] Mém. de Noailles, l. II, p. 293.

furent remplies par de petites et misérables expéditions pour enlever des châteaux, brûler des villages, et s'emparer des vivres dans le plat pays. De part et d'autre, au lieu de soldats, on armait des miquelets, ou des sommettants, paysans demi-sauvages des montagnes, qui faisaient la guerre en brigands. Au reste, le duc de Villa Hermosa, vice-roi de Catalogne, n'était pas plus que Noailles en état de tenter aucune action importante. En 1691, Noailles s'était emparé d'Urgel et de Belver : il jugeait ces places dignes d'être mieux fortifiées, et gardées par de bonnes garnisons ; mais Louvois lui ordonna de les évacuer, après avoir tiré des habitants et du chapitre de la Seu-d'Urgel, autant d'argent qu'il pourrait par la menace de les brûler [1]. Bientôt Noailles apprit que le comte d'Estrées, avec la flotte de la Méditerranée, était venu, le 8 juillet, mouiller devant Barcelone, que le surlendemain il avait commencé à bombarder cette grande et riche ville, sans aucune possibilité de la prendre, sans aucune troupe pour y mettre garnison, si elle avait offert de capituler, et uniquement pour détruire non des gens de guerre mais des bourgeois. Huit cents bombes furent lancées dans Barcelone, qui brûlèrent en grande partie l'arsenal, le palais du vice-roi, la cathédrale, et une centaine de maisons. Le comte d'Estrées alla ensuite, le 22 juillet, exercer le même barbare traitement sur Alicante, ville plus éloignée encore de toute armée française. Il lança sur elle deux mille bombes et deux cents carcasses, et il l'incendia presque en entier. Le duc de Noailles avait en vain représenté combien ces odieuses exécutions étaient impolitiques. La France les paya cher dans la guerre de la succession d'Espagne, lorsqu'elle dut reconnaître que tout l'amour qu'avaient eu si longtemps pour elle les Catalans s'était converti en haine [2]. Dans la campagne de 1692, un nouveau vice-roi, le duc de Medina-Sidonia était arrivé en Catalogne, et il fit mine de vouloir envahir le Roussillon ; mais cette campagne, comme les précédentes, ne fut marquée de part et d'autre que par des actes de brigandage.

L'armée de Piémont avait été bien plus négligée encore ; et là, le danger était plus grand, puisqu'elle devait se défendre contre le duc de Savoie, général brave et actif, animé, ainsi que tous ses sujets, par les plus justes ressentiments, reconnu par les alliés pour généralissime en Italie, secondé par les rares talents du prince Eugène, et dont l'armée

[1] Mém. de Noailles, p. 324.
[2] *Ibid.*, p. 325. — La Hode, l. XLVIII, p. 39.

Digitized by Google

avait été portée à cinquante mille hommes. Barbezieux avait retiré à Catinat ses meilleures troupes pour les faire passer en Flandre; il ne lui avait laissé que soixante-sept bataillons et trente-trois escadrons (formant ensemble seulement seize mille hommes); il ne lui avait point laissé de transports pour conduire des subsistances à l'armée, point de chevaux d'artillerie pour un équipage de campagne, et il lui avait recommandé de se borner à la défense de Pignerol, Suse, Nice, et la partie conquise de la Savoie [1].

Le prince Eugène de Savoie voulait exécuter la menace qu'il avait faite à Louis XIV de rentrer les armes à la main dans cette France que le roi lui interdisait. Laissant un petit corps d'armée en observation devant Casal, un autre en face de Catinat qui veillait en même temps à la défense de Pignerol et de Suse, il entra en France au commencement de juillet, par la vallée de Barcelonnette. Les vaudois, qui avaient tant souffert de la fureur des troupes françaises, servaient de guides au duc et au prince de Savoie, au travers de leurs montagnes. Le duc de Schomberg, fils de celui qui avait été tué à la Boyne, les accompagnait avec un corps de religionnaires; Guillestre fut pris, puis Embrun, puis Gap; cette dernière ville fut brûlée, avec une soixantaine de bourgs ou de villages du Dauphiné. Les Piémontais et les protestants s'abandonnaient avec fureur à leur soif de vengeance. Cependant Catinat les observait en suivant les hauteurs, et veillait à ce qu'ils n'étendissent point leurs ravages, ou vers Grenoble ou vers la Provence; au plus fort de la campagne, le duc de Savoie fut atteint de la petite vérole, et arrêté dans son invasion; après avoir été quelque temps en danger à Embrun, il reprit au commencement de l'automne la route du Piémont avec son armée [2].

Sur le Rhin, il ne se passa cette année aucun événement important. Les alliés avaient trois chefs différents, Schœning, le landgrave de Hesse et le marquis de Bareith. Ils ne réussirent jamais à s'entendre; le maréchal de Lorges qui leur était opposé ne sut pas profiter de leur désunion.

[1] Mém. de Catinat, t. II, l. IV, p. 78. Si les bataillons avaient été de la force moyenne de cinq cents hommes, cette armée aurait passé trente-six mille hommes, mais dans les armées négligées par le gouvernement, les bataillons et les escadrons se réduisaient de plus de moitié.

[2] *Ibid.*, t. II, l. VI, p. 81-104, et pièces justificat., p. 284.. — Botta, Storia, d'Italia t. VII, l. XXXII, p. 51. — Coste de Beauregard, t. III, p. 45. — Muratori, Annali, t. XVI, p. 3. — La Hode, l. XLIX, p. 79.

En quittant l'armée de Flandre, au commencement de juillet, le roi l'avait affaiblie et avait envoyé de forts détachements sur d'autres frontières. Au commencement d'août, Luxembourg vint camper à Steinkerke; le pays qui le séparait de Guillaume III était couvert de bois et coupé par des défilés. Ce roi avait été rejoint par des troupes nombreuses, il devait livrer bataille, mais il hésitait à s'engager sur un terrain aussi désavantageux, lorsqu'il s'aperçut qu'un secrétaire de l'électeur de Bavière donnait avis au maréchal de Luxembourg de tout ce qui se passait chez les alliés ; il en profita pour dérober sa marche au maréchal de Luxembourg: il contraignit cet homme, le pistolet à la main, à mander que le lendemain les Anglais pousseraient un fourrage du côté de l'armée française. En effet, comme on vint à la pointe du jour, le 3 août, avertir M. de Luxembourg que les ennemis paraissaient, il n'y fit d'abord aucune attention; toutefois, sur les avis réitérés qu'on lui donna, il monta à cheval, et s'étant porté un peu en avant du camp, il vit les colonnes d'infanterie. Les ennemis arrivaient et se formaient, mais, à cause du pays très-coupé, ils ne purent être en bataille et leurs dispositions terminées que vers une heure après midi. Aussi Luxembourg eut-il tout le temps de ranger son armée. Bientôt sa gauche fut attaquée avec une grande furie ; elle perdit du terrain, et une partie de son canon. Luxembourg se mit à la tête de la brigade des gardes : au milieu de cette troupe dorée, comme on l'appelait, se trouvaient le duc de Chartres, le duc de Bourbon, le prince de Conti, le duc de Vendôme, le grand prieur et le duc de Berwick; ils culbutèrent tout ce qui se trouva devant eux ; les brigades à leur droite et leur gauche firent de même, et les alliés furent repoussés jusqu'à un grand quart de lieue du côté des bois. Les Anglais, qui étaient les premiers à l'attaque, perdirent leur chef, le général Mackay, et furent presque détruits; le marquis de Boufflers, qui était campé à trois lieues de distance, marcha au canon, et décida la bataille en faveur des Français. Le comte de Solmes au contraire, à qui Guillaume avait envoyé l'ordre d'avancer avec son infanterie, n'envoya que sa cavalerie qui était inutile dans un pays si boisé. Le carnage fut grand des deux côtés; plus de sept mille morts demeurèrent sur le champ de bataille, mais la nuit qui survint empêcha Luxembourg de poursuivre les ennemis qui se retirèrent en assez bon ordre [1].

[1] Mar. de Berwick, p. 375. — Lettres de Louis XIV au mar. de Luxembourg.

Digitized by Google

Quoique, à tout prendre, la campagne n'eût pas été malheureuse, Louis XIV commençait à soupirer pour la paix. Il était entré dans sa cinquante-cinquième année; il sentait pour lui-même le besoin du repos, et son peuple en avait bien plus besoin encore. La France continuait à tenir tête à toute l'Europe, mais les symptômes de son épuisement devenaient tous les jours plus évidents. L'industrie si florissante des religionnaires avait été tarie par la persécution. Louis avait châtié rudement tour à tour les provinces qui avaient tenté de résister à ses ordres, ou financiers ou religieux, la Bretagne, la Guienne, le Languedoc, le Dauphiné; il avait cru ne ruiner que des sujets mal affectionnés ou des rebelles, il s'apercevait à la longue qu'il s'était ruiné lui même. L'horrible fardeau des tailles anéantissait, entre les mains des laboureurs, tout le capital agricole; les enrôlements forcés, le tirage de la milice et plus encore les corvées et le service des pionniers pour les armées, détruisaient la population rurale. Ces derniers, que l'on commandait pour les siéges, pour la construction des lignes, par dix et vingt mille à la fois, qu'on enlevait par force à leurs chaumières, qu'on faisait travailler sous le feu ennemi, à coups de bâton, qu'on ne ménageait point, qu'on nourrissait mal, qu'on ne récompensait pas, périssaient en foule, sans qu'on y fît attention. Cependant la mort de chacun d'eux arrêtait souvent l'action d'une charrue. Les productions de la terre diminuaient, les paysans succombaient à la misère; les gentilshommes, les prélats, les couvents ne pouvaient rien tirer de leurs fermages, et la pauvreté universelle n'était pas moins ressentie par les deux ordres exempts de taxes que par celui qui les payait toutes. Le produit des impôts, malgré toute la rigueur du fisc, diminuait avec celui de tout travail humain. Le contrôleur des finances, Pontchartrain, s'efforçait d'y suppléer par des emprunts; il multipliait les rentes viagères, séduisant ceux qui avaient encore quelque argent, à sacrifier leur avenir et celui de leur famille, pour obtenir un plus gros intérêt. Il abolissait toutes les lettres de noblesse accordées depuis l'an 1600, en offrant toutefois à ceux qui les avaient obtenues de les leur rendre, moyennant la taxe arbitraire à laquelle ils seraient imposés; mais tous ces moyens pour faire arriver au trésor le peu de capitaux qui circulaient encore, laissaient l'industrie toujours plus dépourvue,

t. IV, p. 394. — La Hode, l. XLIX, p. 67. — Limiers, l. XI, p. 547. — Durand, l. XXV, p. 294.

et achevaient de tarir la source de la reproduction des richesses [1].

Mais quel que fût le désir du roi de rendre la paix à son royaume, il ne trouva dans les alliés de la ligne d'Augsbourg aucune disposition à entrer en négociations. Le duc de Savoie, le plus souffrant, le plus cruellement opprimé de tous, prêta bien l'oreille aux propositions qui lui furent faites pour la neutralité de l'Italie, mais il ne leur donna alors aucune suite. La seule tentative de pacification qui eut quelque succès fut celle dont était chargé, à la cour de Rome, le duc de Chaulnes, qu'accompagnait le joyeux chansonnier Coulanges. Le nouveau pape Antoine Pignatelli, Innocent XII [2], était un homme de bien, de peu de talents, mais soigneux des intérêts de son peuple, rigoureux contre le népotisme, attaché à la discipline et rigide défenseur des décisions scolastiques de l'Église, par lesquelles les jansénistes et les quiétistes avaient été rejetés hors de son sein. Cette âpre orthodoxie le disposait favorablement pour le roi de France, qu'il voyait être dans les mêmes sentiments. Louis XIV avait déjà fait rendre Avignon ; il avait déclaré qu'il abandonnait les franchises de ses ambassadeurs. Rome gardait le silence sur la régale, qu'elle regardait comme un fait accompli par l'exécution des édits du roi ; mais Innocent XII persistait à repousser la déclaration du clergé de France de 1682, connue sous le nom des Quatre articles. Son prédécesseur, sur le point de mourir, l'avait encore condamnée par sa bulle du 31 janvier 1691, et Innocent XII refusait, à moins d'un acte de soumission, de donner des bulles aux trente-sept évêques nommés dès lors et non institués.

(1693.) Louis XIV, qui tenait si fort à commencer à se réconcilier

[1] Août 1693, création de six classes de rentes viagères sur l'hôtel de ville. p. 198. — Décembre 1692, édit sur les lettres de réhabilitation de noblesse, p. 172. — Mars 1693, édit pour le rachat des droits seigneuriaux, p. 174. — Isambert. Lois françaises, t. XX.

[2] *Voyez* les lettres de mad. de Sévigné à M. de Coulanges du 14 juillet 1691, et son couplet sur la nomination d'Innocent XII :

> Mais au moins de boire en repos
> Nous permettra-t-il, le Saint-Père ?
> Son nom, ses armes sont des pots,
> Une carafe étoit sa mère ;
> Pour moi je veux avec éclat
> Célébrer son pontificat.

Les Pignatelli portent trois *pignattes* ou petits pots dans leurs armes, et la mère du pape était de la maison Caraffa.

Digitized by Google

avec l'Europe, consentit à céder sur ce point. Bossuet, l'auteur des Quatre articles, s'entendit avec les cardinaux d'Estrées et de Janson, qui étaient alors à Rome, sur la formule de rétractation dont le pape se contenterait. Après trois rédactions successivement réformées au commencement de l'année 1693, chacun des évêques désignés, qui n'étaient que députés du second ordre à l'assemblée du clergé de 1682, écrivit individuellement au pape la lettre convenue, tandis que les députés du premier ordre gardèrent le silence. « Prosternés aux pieds de Votre » Béatitude, disaient ces prélats, nous professons et nous déclarons » que nous sommes extrêmement fâchés, et au-dessus de tout ce qu'on » peut dire, de tout ce qui s'est fait dans les assemblées, et qui a » infiniment déplu à Votre Sainteté et à ses prédécesseurs. Ainsi, tout » ce qui a pu être censé ordonné dans ces assemblées, au regard de la » puissance ecclésiastique et de l'autorité pontificale, nous le regar- » dons comme n'ayant point été ordonné, et déclarons qu'il doit être » regardé sur ce pied-là. De plus, nous tenons pour non délibéré tout » ce qui a été censé avoir été délibéré au préjudice des églises [1]. »

Rome fut contente; elle regarda le désaveu comme suffisant: le monde catholique y vit en général une abjuration expresse de tout ce qui s'était fait contre l'autorité pontificale. Les bulles furent envoyées aux évêques, et la paix parut rétablie. Mais il n'est pas facile de lier ceux qui se disent les arbitres des consciences ni ceux qui se disent les interprètes des lois. Les prêtres et les jurisconsultes savent à merveille quelles sont les paroles qui n'engagent point et les promesses qu'on n'est pas tenu d'accomplir. Dès que les bulles furent accordées, les docteurs gallicans prétendirent que la décision de l'église de France demeurait en son entier, que les signataires de la lettre n'avaient aucune autorité, aucune mission pour infirmer une doctrine si solennellement proclamée, que les Quatre articles, que les évêques déclaraient tenir pour non délibérés, étaient toujours le fondement des libertés gallicanes [2].

Obligé de se préparer à continuer la guerre, le roi fit, le 27 mars 1693, et sans consulter Barbezieux, son ministre de la guerre, bien plus occupé des plaisirs de la jeunesse que de ses importantes fonctions, une promotion de sept maréchaux de France: c'étaient le comte de Choiseul, le duc de Villeroi, le marquis de Joyeuse,

[1] La Hode, t. L. p. 106.

[2] Histoire de Bossuet, t. II, l. VI, p. 209. — Lettre de Louis XIV au pape, du 14 septembre 1693. — Dangeau, art. inédits, p. 81.

Digitized by Google

Tourville, le duc de Noailles, le marquis de Boufflers et Catinat. Villeroi, fils du gouverneur de Louis XIV, avait alors cinquante ans; il avait été élevé avec ce prince, qui conserva toujours pour lui une tendre prédilection, encore qu'il l'eût tenu assez longtemps exilé de la cour, pour des intrigues de femmes, relatives surtout à Mme Henriette. Doué d'une très-belle figure, habillé avec autant de goût que de magnificence, dansant à ravir, il n'était connu dans la société de Mme de Sévigné que sous le nom du *Charmant;* mais jusqu'alors, quoique brave, il avait à peine paru à l'armée, et n'avait eu aucun commandement; lorsqu'il fut mis à l'épreuve, tous les militaires furent confondus, et de sa suffisance, et de sa complète ignorance de l'art de la guerre. L'aveuglement de Louis en sa faveur est une des bizarreries de son caractère. Tourville et Catinat, les deux seuls grands hommes compris dans cette promotion, étaient trop modestes pour y prétendre. Les quatre autres étaient de bons officiers, mais ils devaient le bâton de maréchal à leur position à la cour plus qu'à leurs services [1].

Le roi fit en même temps une nombreuse promotion dans la marine; il nomma des lieutenants généraux, des chefs d'escadre, des capitaines de vaisseaux. Il en fit une plus nombreuse encore dans les troupes de terre, à la tête de laquelle se trouvaient vingt-huit lieutenants généraux et vingt-six maréchaux de camp. La France avait plus de cinq cent mille hommes sous les armes; on n'avait jamais vu encore aucun empire entretenir une armée si formidable. Au mois d'avril le roi créa un nouvel ordre militaire sous l'invocation de Saint-Louis. « Les officiers » de nos troupes, disait-il dans le préambule, se sont signalés par tant » d'actions considérables de valeur et de courage dans les victoires et » les conquêtes dont il a plu à Dieu de bénir la justice de nos armes, » que les récompenses ordinaires ne suffisant pas à notre affection et » à la reconnoissance que nous avons de leurs services, nous avons cru » devoir chercher de nouveaux moyens pour récompenser leur zèle et » leur fidélité. » Le roi se déclara grand maître de cet ordre, composé de huit grands croix, vingt-quatre commandeurs et un nombre illimité de chevaliers. Leur nomination devait appartenir au roi seul; l'ordre n'était point réservé exclusivement à la noblesse, et n'exigeait pas de preuves, mais nul ne pouvait y prétendre s'il ne faisait profession de

[1] Saint-Simon, t. I, ch. 6, p. 43. — Mém. de Villars, p. 414. Catinat n'était pas noble, il était de famille parlementaire. Son union au corps respecté des gens de robe a peut-être contribué à la prodigieuse réputation de vertu qu'on lui a faite.

Digitized by Google

la foi catholique, et s'il n'avait servi au moins dix ans comme officier dans les armées de terre ou de mer. Le roi assigna un revenu de cent mille écus à cet ordre, en promettant de l'accroître par la suite : il donnait des pensions de 6,000 livres aux grands-croix, de 3 à 4,000 livres aux commandeurs, et de 800 à 2,000 livres aux simples chevaliers, suivant leurs diverses classes [1].

Après avoir autant qu'il dépendait de lui ranimé l'ardeur et l'émulation dans ses armées par les grâces qu'il leur avait distribuées, Louis XIV se prépara à ouvrir la campagne : l'état des saisons avait fort ajouté aux embarras de la guerre ; des pluies excessives pendant l'année précédente avaient rendu les récoltes très-mauvaises : il n'y avait eu que fort peu de blé, les vins étaient de mauvaise qualité, un grand nombre de pauvres périssaient de misère, et les approvisionnements des armées étaient difficiles et coûteux. Le 3 mai, le roi déclara qu'il irait en Flandre, commander une de ses armées, ayant sous lui le dauphin, le prince de Condé et le maréchal de Boufflers ; le maréchal de Luxembourg commanderait l'autre, avec les maréchaux de Villeroi et de Joyeuse sous ses ordres. C'était une innovation que le roi venait d'introduire, de subordonner les maréchaux les uns aux autres par rang d'ancienneté. Les maréchaux de Lorges, Catinat et de Noailles demeurèrent aux trois armées du Rhin, de Piémont et de Catalogne : d'autres sous les ordres de Monsieur furent chargés de la défense des côtes, pour lesquelles on craignait des débarquements [2].

Le roi partit en effet le 18 mai pour aller joindre son armée avec les dames qu'il conduisait d'ordinaire avec lui. La difficulté des approvisionnements avait retardé les mouvements des troupes françaises. Ce ne fut qu'à la fin de mai que l'armée du roi fut assemblée près de Tournai, et celle de Luxembourg près de Mons. Le roi lui-même, arrêté en route par un catarrhe, vint seulement le 7 juin camper à Gembloux. Il s'était proposé de faire le siége de Liége, mais Guillaume III, qui avait de son côté une assez forte armée, était venu se camper à l'abbaye du Park en avant de Louvain, et avait jeté seize à dix-huit mille hommes dans Liége. Le projet de Louis était désormais inexécutable ; d'autre part Saint-Simon assure que les deux armées françaises pouvaient, en se réunissant, écraser Guillaume à l'abbaye du Park, d'où il n'aurait pas

[1] Lois françaises, t. XX, p. 181. — Mém. de Dangeau, p. 418.
[2] Saint-Simon, t. I, ch. 7, p. 50.

échappé sans miracle; Luxembourg le demanda à deux genoux; peut-être l'aversion de Louis pour les batailles rangées, ou l'état de sa santé, peut-être aussi des renseignements plus précis sur l'état de l'armée des alliés lui firent-ils refuser ce parti. Il résolut d'envoyer, le 12 juin, le dauphin prendre le commandement de l'armée d'Allemagne, à laquelle ce prince conduisit un renfort de trente-quatre bataillons et de soixante-quinze escadrons; et remettant au maréchal de Luxembourg le commandement du reste de ses forces dans les Pays-Bas, il revint à Versailles, où il arriva le 26 juin; et depuis il ne se remit plus à la tête de ses armées [1].

Le départ de Louis XIV confondit ses courtisans et fut considéré par ceux qui avaient l'esprit satirique, tels que Saint-Simon et la Fare, comme une faute capitale. Les alliés en triomphèrent, et les espérances qu'ils en conçurent montrent combien le roi ajoutait par sa présence à l'activité de son armée. Ils n'eurent cependant pas lieu de s'en applaudir longtemps. Luxembourg s'attacha à faire croire à son ennemi qu'il voulait attaquer Liége, et il l'engagea ainsi à s'affaiblir pour mettre cette place en défense par de gros détachements, puis à quitter son camp retranché du Park pour venir en occuper un qu'il fortifia aussi avec soin, à Neerwinden, entre les deux Gettes. Guillaume III n'avait que soixante-cinq bataillons et cent cinquante escadrons; Luxembourg avait quatre-vingt-seize bataillons et deux cent dix escadrons. Mais le roi d'Angleterre croyait que la force de sa situation pouvait suppléer à cette infériorité. Il comptait d'ailleurs être à une distance suffisante des ennemis. Luxembourg, qui avait résolu de livrer bataille, arriva tout à coup à marche forcée, le 28 juillet, avec toute sa cavalerie en présence des ennemis. L'infanterie ne put arriver que très tard, en sorte qu'il fallut différer le combat jusqu'au lendemain 29 juillet [2].

Luxembourg craignit d'abord que le roi Guillaume, sentant son infériorité, ne profitât de la nuit pour passer la rivière Gette sur laquelle il avait plusieurs ponts, et éviter ainsi la bataille. Mais Guillaume craignit le désordre des retraites nocturnes; il compta sur la fatigue des Français qui avaient fait huit grandes lieues de marche dans la journée

[1] Saint-Simon, t. I, ch. 12, p. 95. — Mémoires militaires de Louis XIV, t. IV, p. 404. — Mémoires de Dangeau, t. I, p. 423. — Marq. de la Fare, ch. 10, p. 276. — Limiers, l. XI, p. 550. — La Hode, l. L, p. 95. — Berwick, p. 378.
[2] Mar. de Berwick, p. 379. — Saint-Simon, t. I, ch. 12, p. 101.

précédente pour le joindre; il compta sur la force de sa position, à laquelle il fit travailler toute la nuit pour en couvrir le front par des fossés larges et profonds de quatre pieds, garnis de quatre-vingt-dix pièces de canon. Il appuyait sa droite au village de Neerwinden, et sa gauche à celui de Landen. La canonnade se fit entendre le 29 juillet dès quatre heures du matin. Mais la vraie attaque du maréchal de Luxembourg ne commença guère qu'à neuf heures. Il ordonna à la droite de contenir seulement les ennemis sans attaquer, parce qu'il y avait de ce côté là un ravin très-profond et difficile à passer; il étendit au centre la plus grande partie de sa cavalerie, qui était cruellement maltraitée par le canon des ennemis, et il poussa sur la gauche le gros de son infanterie. Ce fut sur ce point et à l'attaque du village de Neerwinden, que se livra le plus fort du combat : deux fois les Français y furent repoussés; à la troisième charge ils s'en emparèrent. Mais Montchevreuil, lieutenant général qui les conduisait, ayant été tué, les Anglais reprirent le village, et le duc de Berwick y fut fait prisonnier par son oncle, le brigadier Churchill, frère du futur duc de Marlborough. Trois fois Luxembourg fit charger le front des alliés par toute sa cavalerie, moins dans l'espoir de franchir le fossé qui était trop large, que de leur faire lâcher pied par un mouvement qui avait quelque chose d'effrayant. Mais trois fois les Français, arrivés à la portée du pistolet, furent mis en désordre par une décharge faite à propos et retournèrent plus vite qu'ils n'étaient venus. Le combat s'était déjà prolongé six ou sept heures, par un des plus ardents soleils du mois de juillet, quand enfin M. le Duc, à la tête des gardes françaises et suisses, emporta le village de Neerwinden, en même temps qu'Harcourt, qui avec un corps séparé arrivait de six lieues de distance attiré par le bruit du canon, commença à paraître à la droite des alliés comme pour tourner ce village. La cavalerie put alors passer au travers de Neerwinden pour charger celle des alliés, et après cinq attaques successives, elle la poussa enfin dans la Gette, où un grand nombre de cavaliers furent noyés. Le prince de Conti en même temps avait emporté le village de Landen; le duc de Chartres, à la tête de la maison du roi, s'était trouvé au milieu des charges les plus vives de cavalerie : tous les princes du sang avaient donné des preuves brillantes de leur valeur. Enfin entre quatre ou cinq heures après midi, toutes les positions furent forcées par les Français, la bataille fut décidément gagnée, et les alliés, en pleine retraite, la firent cependant avec ordre, de manière à

être loués des vainqueurs. Ils leur laissaient tous leurs canons, leurs caissons, et beaucoup de drapeaux : mais jamais bataille n'avait été plus sanglante ; on évalua la perte des alliés à dix-sept mille hommes ; et celle des Français passait dix mille [1].

Après la perte de la bataille, Guillaume, avec l'électeur de Bavière qui l'avait vaillamment secondé, se retira sur les hauteurs de Tirlemont. Bientôt il y fut joint par le prince de Wurtemberg et d'autres troupes fraîches que lui envoyaient les alliés, et en peu de semaines il se retrouva aussi fort qu'avant sa défaite. Pendant toute cette guerre, la coalition montra la même constance ; c'était aussi le caractère de Guillaume, que les revers ne décourageaient point, et qui savait inspirer aux soldats sa confiance. Luxembourg, au contraire, grandissait sur le champ de bataille. Il voyait tout, et savait tirer parti de toutes les circonstances avec un sang-froid égal à sa valeur ; mais il n'était point assez ménager de la vie de ses soldats : s'il avait gagné la bataille, il avait été plus d'une fois au moment de la perdre, et il n'avait enfin réussi qu'à force d'opiniâtreté, de sang et de valeur française. Après la victoire il parut ne plus songer qu'au repos et à la subsistance de ses troupes. Il est vrai que les soldats et les chevaux n'en pouvaient plus de fatigue, et l'on assurait que les charrettes étaient épuisées de munitions. Ce ne fut que six semaines après qu'il investit Charleroi, et la campagne de Flandre finit par la capitulation de cette place le 11 octobre, après un siége meurtrier et vingt-sept jours de tranchée ouverte [2].

Il semble que l'intention de Louis XIV avait été de laisser au dauphin son fils le principal honneur de cette campagne. Les maréchaux de Lorges et de Choiseul avaient passé le Rhin à Philipsbourg le 17 mai ; ils attaquèrent Heidelberg le 21. Le gouverneur, frappé d'une terreur panique, encloua ses canons et se retira au château, sans avoir seulement essayer de capituler ; quinze mille bourgeois l'y suivirent, et cette foule d'hommes, de femmes, d'enfants, serrés dans la cour du château, à découvert, fut bientôt menacée d'un bombardement qui en aurait fait une horrible boucherie. Le maréchal de Lorges traita la ville

[1] Mém. du mar. de Berwick, t. LXV, p. 380. — Saint-Simon, t. I, ch. 12, p. 101. — La Fare, t. LXV, p. 277. — Feuquières, t. III, p. 291. — La Hode, l. L, p. 98. — Limiers, l. XI, p. 550. — Larrey, t. VI, p. 90. — Durand, Histoire d'Angleterre, t. XI, l. XXV, p. 312. — Smollet, Hist. of Engl., ch. 4, § 20, p. 186. — Relation de la bataille envoyée à Catinat par le ministre, Mém. de Catinat, t. II, p. 504.

[2] Saint-Simon, ch. 13, p. 112. — La Hode, l. L, p. 104.

Digitized by Google

comme prise d'assaut, et il l'abandonna à toutes les horreurs du pillage et à toutes les violences exercées contre les personnes. Ceux qui s'étaient sauvés dans les églises ou dans les cloîtres furent ou égorgés, ou dépouillés tout nus par les plus humains. Toute l'argenterie des églises fut pillée, les femmes furent violées jusque sur les autels ; les tombeaux des électeurs furent ouverts, leurs corps dépouillés de leurs ornements et traînés dans les rues. Peu d'heures après, le château capitula ; on conduisit la garnison à Sintzheim, et les bourgeois à Necker-Eck. Comme c'était dans la nuit, cette multitude qui suivait le Necker, dans les boues, sans aucuns vivres, sans avoir pu sauver la moindre chose, voyait successivement tomber des femmes, des enfants, des malades, qui se couchaient dans la fange pour ne plus se relever. On conçoit à peine comment dans ce malheureux Palatinat il restait encore des richesses qu'on pût voler, des hommes qu'on pût torturer, des femmes qu'on pût abreuver d'outrages [1].

Le dauphin, accompagné du maréchal de Boufflers, vint joindre cette armée à la fin de juin. Il lui amenait de vingt-cinq à trente mille hommes détachés de l'armée de Flandre ; en sorte que le fils du roi avait sous ses ordres quatre-vingt mille hommes, tandis que le prince de Bade, qui lui était opposé, en commandait seulement trente mille ; ce général occupait auprès d'Heilbronn un camp retranché, dont les Français s'approchèrent trop tard. Ils avaient perdu cinq ou six jours à ruiner le pays, et les impériaux en profitèrent pour terminer leurs redoutes. Quand le dauphin fut arrivé en face de ces batteries, tous les chefs de son armée reconnurent qu'elles étaient inattaquables. Le maréchal de Lorges proposa bien diverses manœuvres pour tirer les ennemis de leur camp, les conseillers intimes du dauphin s'y refusèrent, et ce prince termina de bonne heure la campagne sans avoir rien fait ; il se hâta de revenir à Versailles [2].

En Roussillon, le nouveau maréchal, Noailles, avait enfin reçu les renforts qu'il sollicitait depuis longtemps : son armée était de quinze à dix-huit mille hommes ; il était secondé par la flotte du comte d'Estrées, qui menaçait les places maritimes de Catalogne. Tous ses succès se bor-

[1] Lettre d'un bourgeois d'Heidelberg du 17 juin 1693, dans Limiers, l. XI, p. 554. — Villars, t. LXVIII, p. 415. — Saint-Simon, ch. 13, p. 114. — La Hode, l. L, p. 118.

[2] Villars, p. 416. — Saint-Simon, ch. 13, p. 114. — Feuquières, t. II, p. 214. — La Hode, l. L, p. 119. — Limiers, l. XI, p. 555. — Larrey, t. VI, p. 72.

nèrent cependant à la prise de Roses, à treize lieues de Perpignan, qui se rendit le 9 juin, après huit jours de siége. Les Espagnols, aussi glorieux qu'au temps de Charles-Quint et de Philippe II, disaient toujours qu'au moindre mouvement de leur couronne la terre tremblerait [1]. Ils faisaient aux alliés les plus magnifiques promesses, mais ils ne prenaient ensuite aucun soin de les réaliser; armée, marine, fortifications, finances, tout était à l'abandon, et Roses, qui en 1645 avait soutenu quarante-neuf jours de tranchée ouverte, ne succomba en une semaine, que parce qu'on n'avait relevé aucune de ses ruines et que les poudres et les munitions lui manquaient. Il fut ensuite question d'assiéger Girone, mais Noailles ne se trouva pas assez fort pour une entreprise de cette importance; déjà son armée commençait à être décimée par les fièvres pestilentielles du Lampourdan, quand Louis XIV lui transmit l'ordre de renoncer à toute autre entreprise, de mettre ses troupes en quartiers d'hiver, ce qu'il fit le 10 octobre, et d'envoyer ses meilleurs régiments pour renforcer l'armée de Piémont [2].

Catinat était aussi maréchal de la dernière promotion : cornette à vingt-deux ans, il en avait cinquante-six lorsqu'il parvint à la plus haute dignité militaire. Tous ceux qui ont écrit sa vie se plaisent à retracer sa modestie, sa bonhomie, et les vertus privées qui le rendaient cher à ceux qui l'approchaient; mais l'historien, en rendant hommage à son génie militaire, ne peut être que douloureusement affecté de la manière dont il faisait la guerre. L'irritation avait été croissant depuis le commencement du règne de Louis XIV, le soldat était devenu plus féroce, l'officier ne se faisait plus un devoir de le contenir, la guerre contre la ligue d'Augsbourg prit un caractère d'atrocité qu'on n'avait trouvé dans aucune de celles des siècles que le dix-septième nommait barbares; et malheureusement, de toutes les armées c'était celle de Piémont qui outrageait le plus les droits de l'humanité [3].

Au commencement de la belle saison Catinat était trop faible pour tenir la campagne contre le duc de Savoie; il s'attacha seulement à garder les débouchés des Alpes, et il lui laissa assiéger Pignerol et le fort de Sainte-Brigitte : ce dernier fut pris par les alliés; mais ils y avaient perdu tant de monde et consommé tant de munitions qu'ils ne

[1] Como se mueve a Espana la tierra tiembla.
[2] Mém. de Noailles, t. LXXI. p. 343-359. — La Hode, l. L, p. 116.
[3] Mém. de Catinat, t. II, l. V, p. 105; Brevet du maréchal de France, et sa correspondance avec son frère.

se trouvèrent pas en état de poursuivre le siége de Pignerol, dont Sainte-Brigitte passait, à leurs yeux, pour la citadelle, et qu'ils se retirèrent avec précipitation. Jusqu'au 27 septembre Catinat demeura campé à Fenestrelles, et le duc de Savoie à la Pérouse, faisant venir de Turin de l'artillerie pour recommencer le siége de Pignerol [1]. Mais, pendant ce temps, Catinat, averti que de grands renforts lui devaient arriver de l'armée d'Allemagne, préparait secrètement une attaque sur le Piémont, et il rendait compte au roi de tous les détails de son projet, dans une correspondance journalière. Dans la dernière de ces lettres, du 29 septembre, il lui disait : « Je puis assurer Votre Majesté que » l'on exécutera avec passion et ressentiment les ordres qu'elle donne, » en représailles des incendies que M. le duc de Savoie a faits dans son » pays. Je remets à les commencer au delà de Veillane, parce que le » peu de villages qu'il y a d'ici à Suse sont de peu de considération, » fort nécessaires à la subsistance de l'armée et très-obéissants aux ordres » qu'on leur envoie. » Les représailles dont il est question ne justifiaient rien, puisque c'étaient les Français qui, depuis trois ans, avaient commencé les massacres et les incendies en Piémont [2]. Ce jour-là Catinat se trouvait à Bussolino, avec quarante-huit escadrons et soixante-dix-sept bataillons, vingt-six pièces de canon, dix-huit mille mulets chargés de vivres et d'avoine, sans que le duc de Savoie se doutât de son approche ou de ses projets, et sans que sa propre armée sût où il la conduisait.

Dans cette ignorance sur la force de son ennemi, le duc de Savoie avait fait la faute de ne pas garder l'entrée de la plaine de Piémont, tandis qu'il s'engageait dans la vallée de Pinerolo. Catinat arriva le 29 septembre à Veillane sans trouver aucun obstacle ; dès lors il était sûr que si le duc de Savoie voulait retourner à Turin, il ne pourrait le faire, quelque chemin qu'il put prendre, sans donner bataille, ou sans perdre son canon. Dès le lendemain, Catinat chargea M. de Bachevilliers, avec quinze cents chevaux, d'exécuter les ordres cruels du roi [3]. Jusque-là on s'était surtout attaché à brûler les granges et les villages, et à ruiner les paysans, pour qu'ils mourussent de faim pendant l'hiver qui s'approchait : par une sorte de galanterie chevaleresque, on épargnait encore les gens dont le nom était connu. Mais

[1] Mém. de Catinat, t. II, l. VI, p. 180.
[2] *Ibid.*, p. 208.
[3] *Ibid.*, l. VII, p. 213.

Digitized by Google

Louis, craignant que Victor-Amédée n'eût pas plus de pitié que lui-même pour les paysans, ordonna de traiter la noblesse avec la même rigueur, et de n'épargner personne. « M. de Bachevilliers commença par ré-
» duire en cendres la Bolglera, maison de plaisance du marquis de
» Saint-Thomas, premier ministre du duc de Savoie. Il alla ensuite à
» la Vénerie, maison du duc que le roi avait fait épargner précédem-
» ment, et la seule que M. de Savoie eût laissée meublée. On ne se
» fut pas plutôt rendu maître du pont, que les officiers l'abandonnèrent
» aux soldats; ils entrèrent dans les appartements qu'ils pillèrent... Le
» château de Rivoli fut brûlé sans qu'il fût possible aux ennemis de
» rien sauver... Pendant la nuit, les troupes coururent dans le terri-
» toire de Turin, dont elles pillèrent et brûlèrent toutes les cassines,
» ou maisons de plaisance [1]. » Les statues, les tableaux, tous les monuments des arts furent détruits dans ces palais par les barbares soldats.

Le duc de Savoie était revenu en arrière de Pignerol; mais il avait reconnu l'impossibilité de passer sans combattre, et dans la nuit du 3 au 4 octobre il avait rangé son armée en bataille fort près de celle des Français, dont un brouillard épais lui dérobait la vue. Il avait appuyé sa droite au ruisseau de Saugon et au bois de Volvera qu'il avait garni de troupes, sa gauche au torrent de Chisola; derrière lui était le village de la Marsaille; devant lui, à sa droite, celui d'Orbassan; mais il avait négligé d'occuper à temps les hauteurs de Piozasco, qui dominaient sa gauche; quand il voulut s'en emparer, les Français en étaient déjà maîtres [2]. Victor-Amédée avait pris le commandement de la droite, le prince Eugène celui du centre, le prince de Commercy de la gauche. Catinat commandait sa droite qui était mal couverte par la Chisola, ruisseau facile à passer à gué; il avait donné la gauche au duc de Vendôme. La canonnade commença dès le grand matin; mais le choc des deux armées n'eut lieu qu'entre huit et neuf heures. Il fut vaillamment soutenu des deux côtés : les Français s'avançaient sans tirer, la baïonnette au bout du fusil, et leur impétuosité finit par enfoncer les troupes de Commercy qui étaient opposées à Catinat, surtout après que quelques-uns de ses escadrons, ayant passé la Chisola, revinrent prendre l'ennemi en flanc. Victor-Amédée avait eu d'abord quelque succès contre Vendôme, mais il s'arrêta quand il s'aperçut du désordre à son autre aile. Bientôt Catinat, refoulant toute l'aile gauche des alliés sur le

[1] Catinat, l. VII, p. 215.
[2] Plan de la bataille aux Mém. de Catinat, t. II. p. 213.

centre où était le prince Eugène, et les suivant de près, mit toute leur armée en déroute ; en moins de quatre heures la bataille fut décidée ; mais les soldats, irrités d'avoir été traités d'incendiaires dans des proclamations du duc de Savoie, continuèrent longtemps à n'accorder aucun quartier, et à tuer des ennemis qui ne se défendaient plus : de cette manière, les régiments allemands, piémontais, et surtout les Français religionnaires qui servaient le duc de Savoie, furent presque absolument détruits; les Espagnols, les Napolitains et les Milanais furent traités avec plus de ménagement. L'armée des alliés laissa au moins six mille morts sur le champ de bataille, environ deux mille prisonniers, son artillerie de campagne et de siége, ses munitions, et un grand nombre de drapeaux. Le duc de Schomberg, prisonnier, mourut peu de jours après de ses blessures ; les meilleurs officiers du duc de Savoie furent tués. Les débris de son armée se réunirent à Moncalieri [1].

La délivrance de Pignerol et la levée du blocus de Casal furent les premiers fruits de cette victoire, aussi bien que de nouveaux actes de barbarie : entre autres l'incendie de la grosse bourgade de Poirino, qui ne songeait nullement à se défendre [2]. Mais Louis XIV aurait voulu qu'elle fût suivie de conquêtes plus durables, que Catinat fît le siége de Coni, et qu'après avoir réduit cette ville, il prît ses quartiers d'hiver en Piémont sur la droite du Pô. Sa correspondance à ce sujet avec Catinat est d'autant plus curieuse, qu'elle montre en même temps combien c'était lui, et non le jeune et dissipé Barbezieux, qui remplissait réellement les fonctions de ministre de la guerre, combien il entrait dans tous les détails, mais combien aussi son obstination, contre l'avis des meilleurs généraux, pouvait attirer de malheurs. L'armée française en Piémont, appuyée contre des montagnes stériles, et bientôt fermées par les neiges, n'avait de munitions et de vivres que ce qu'elle faisait venir à dos de mulets de Provence ou du haut Dauphiné. Le chemin de Pignerol à Coni était long, montueux et difficile; le Piémont était tellement ruiné qu'on n'en pouvait rien tirer. Catinat voyait bien que l'expédition qu'on lui commandait était désastreuse. Après une longue

[1] Relation envoyée au roi par Catinat le 6 octobre. Mém. de Catinat, t. II, p. 219. — Botta, Storia d'Italia, t. VII, l. XXXII, p. 61. — Muratori, Annali d'Italia, t. XVI, p. 9. — Coste de Beauregard, Maison de Savoie, t. III, p. 48. — La Hode, l. L, p. 112. — Limiers, l. XI, p. 587.

[2] Catinat, t. II, p. 268. — L'abbaye de Revel où il y avait cinquante filles des meilleures maisons du Piémont, fut abandonnée à la brutalité des soldats. Villars, p. 424.

Digitized by Google

discussion, il lui vint enfin, le 24 octobre, un ordre positif d'attaquer Coni. Il répondit qu'il ne lui restait qu'à obéir, et qu'il allait le faire avec tout son zèle. Il demanda cependant de nouveaux ordres sur la conduite qu'il devait tenir après la disgrâce qu'il prévoyait. Pendant ce temps, Chamlay, et d'autres hommes de confiance avaient vu l'armée, et en avaient rendu compte au roi ; celui-ci révoqua ses ordres, et au mois de décembre, Catinat rentra dans les montagnes pour prendre ses quartiers d'hiver en Dauphiné [1].

On ne peut récapituler sans effroi les calamités que, durant cette année, les peuples qui se disaient civilisés s'infligèrent réciproquement les uns aux autres. Tandis que la guerre se faisait d'une manière horrible sur toutes les frontières, la mer avait aussi ses désastres. Louis avait fait travailler avec activité à rétablir sa marine, et le maréchal de Tourville put prendre la mer, le 26 mai, avec une escadre de soixante et onze vaisseaux de guerre ; mais au lieu de chercher les flottes anglaise et hollandaise, qui s'étaient réunies dans le canal, il se dirigea vers le détroit de Gibraltar, et, se mettant en embuscade près du cap Saint-Vincent, il surprit, le 27 juin, la grande flotte anglaise et hollandaise de deux cents vaisseaux marchands qui revenaient de Smyrne, sous l'escorte du chevalier Rook et de vingt-deux vaisseaux de guerre. Il en prit une partie, mais il en brûla un beaucoup plus grand nombre, en sorte que la perte du commerce anglais et hollandais fut évaluée à plus de trente-six millions [2]. De leur côté, les Anglais avaient formé le projet de faire sauter la ville tout entière de Saint-Malo, à l'aide d'une machine infernale que portait un vaisseau qu'ils firent entrer dans ce port, durant la nuit du 30 novembre ; mais les matelots, pressés de s'échapper, au lieu de conduire le vaisseau à portée de la population la plus dense, le laissèrent échouer sur un rocher ; en sorte que son explosion, quoique accompagnée de circonstances désastreuses, ne fit pas à la ville tout le mal qu'on en avait attendu [3].

Il semble que l'état violent où se trouvait alors la France, la détresse des finances, la misère du peuple qui s'accroissait d'une manière effrayante, les efforts gigantesques que faisaient les armées, et les victoires dont elles avaient été couronnées, mais au prix de torrents de

[1] Correspondance de Louis avec Catinat, t. II, l. VII, p. 228-282.
[2] La Hode, l. L, p. 120. — Durand, Hist. d'Angleterre, t. XXV, p. 315. — Limiers, t. XI, p. 557
[3] *Ibid.*, p. 124. — Saint-Simon, t. I, ch. 14, p. 129.

sang, auraient dû faire taire les petites vanités et les puériles rivalités des courtisans; mais les manières cérémonieuses de Louis XIV avaient à la longue changé le caractère des Français; il les avait pénétrés de l'importance de l'étiquette, et cette sanglante campagne de 1695 ne fut pas plutôt terminée, qu'un procès ridicule par sa futilité occupa la cour, la ville et la magistrature, comme s'il se fût agi de l'affaire la plus importante de l'État. Le maréchal de Luxembourg, illustré par les victoires de Leuze, de Fleurus, de Steinkerque et de Neerwinden, passait alors pour le premier des généraux de la France. Né posthume de ce Bouttevillo, de la maison de Montmorency, qui avait payé de sa tête, en 1627, son audacieux duel sur la place Royale, il était frère de la belle duchesse de Châtillon qu'aimait le grand Condé, et il s'était lié intimement à ce prince qu'il suivit dans son exil. « Un grand nom, » dit Saint-Simon son ennemi, beaucoup de valeur, une ambition » que rien ne contraignit, de l'esprit, mais un esprit d'intrigue, de » débauche et du grand monde, lui firent surmonter le désagrément » d'une figure, d'abord fort rebutante, mais, ce qui ne se peut comprendre de qui ne l'a pas vu, une figure à laquelle on s'accoutumoit, » et qui malgré une bosse médiocre par devant, mais très-grosse et » fort pointue par derrière, avec tout le reste de l'accompagnement » ordinaire des bossus, avait un feu, une noblesse et des grâces naturelles, qui brilloient dans ses plus simples actions. » Le prince de Condé, voulant à son retour assurer la fortune de ce fidèle compagnon de son exil, lui fit épouser l'héritière du duché de Piney-Luxembourg. « Elle étoit laide affreusement et de taille et de visage; c'étoit une » grosse vilaine harengère dans son tonneau, mais elle étoit fort riche... » Le mariage fait le 17 mars 1661, M. de Boutteville mit l'écu de » Luxembourg sur le tout du sien, et signa Montmorency-Luxembourg, ce que tous ses enfants et les leurs ont toujours fait aussi [1].

» L'éclat de ses campagnes et son état brillant de général de l'armée » la plus proche et la plus nombreuse lui avoient acquis un grand » crédit. La cour étoit presque devenue la sienne, par tout ce qui s'y » rassembloit autour de lui; et la ville, éblouie du tourbillon de son » accueil ouvert et populaire, lui étoit dévouée. Les personnages de » tous états croyoient avoir à compter avec lui, surtout depuis la mort » de Louvois, et la brillante jeunesse le regardoit comme son père,

[1] Saint-Simon, t. I, ch. 16, p. 149.

» le protecteur de leur débauche et de leur conduite, dont la sienne » à son âge ne s'éloignoit pas [1]. » Ce fut dans ces circonstances qu'il crut pouvoir faire valoir les droits de la création primitive du duché de Piney-Luxembourg, par Henri III, en 1581, pour prendre rang parmi les ducs et pairs le deuxième, ou immédiatement après le duc d'Uzès, au lieu de demeurer le dix-huitième, selon le rang qui lui avait été assigné le 22 mai 1662, lorsqu'à son mariage, le duché des ancêtres de sa femme avait été de nouveau érigé pour lui. On a peine à comprendre comment des pairs, surtout quand ils portaient un nom aussi illustre que celui de Montmorency, pouvaient croire que la date de l'érection de leur pairie avait aucune importance et leur donnait aucun avantage les uns sur les autres. Ils devaient sentir que leur rang que l'histoire avait consacré, que le temps garantissait, était une chose trop haute pour que le roi le plus absolu pût le donner ou le faire perdre. L'origine même et la date toute récente de la pairie renouvelée par Henri III comme faveur de cour, pour la donner à ses mignons, décernée par Henri IV aux familles de ses maîtresses, et par Louis XIII à ses favoris, aurait dû dégoûter la noblesse historique d'une telle distinction. Quoi qu'il en soit, le procès fut entamé devant le parlement, au commencement de l'année 1694. Luxembourg crut pouvoir le faire décider par surprise dans une audience où il y avait fort peu de monde, mais où les intendants des ducs de la Rochefoucault et de Saint-Simon se trouvant par hasard, s'opposèrent au nom de leurs maîtres et en obtinrent l'ajournement [2].

Ce jeune duc de Saint-Simon, âgé alors de dix-neuf ans, commençait à paraître à la cour, et il venait de faire ses premières armes sous le maréchal de Luxembourg; il n'hésita pas cependant à se prononcer comme l'antagoniste le plus ardent et le plus actif du général sous lequel il venait de servir. Il était fils du second lit, et né dans la vieillesse de ce Claude de Saint-Simon, écuyer et favori de Louis XIII, dont nous avons vu le commencement en 1626 et la disgrâce en 1636. Lorsque Louis XIII l'avait remarqué parmi les pages de la petite écurie, comme celui qui le servait le mieux à la chasse et qui l'aidait le plus adroitement à sauter d'un cheval à un autre, les courtisans n'avaient vu en lui qu'un pauvre gentilhomme des environs de Senlis dont la figure avait plu au faible monarque, qu'il s'était amusé dès lors à orner

[1] Saint-Simon, t. I, p. 154.
[2] *Ibid.*, ch. 17, p. 156.

Digitized by Google

comme sa poupée et qu'il avait comblé d'honneurs et de richesses. Saint-Simon prétendait au contraire descendre des anciens comtes de Vermandois, éteints au milieu du XII[e] siècle ; et la terre de Saint-Simon, que Louis XIII lui fit racheter de la branche aînée de sa maison, était, disait-il, un débris du patrimoine de ces anciens grands vassaux. Quoi qu'il en soit de cette origine, Saint-Simon était en effet allié à plusieurs familles de la haute noblesse; et le gouvernement de Blaye, qu'il conserva jusqu'à sa mort (3 mai 1693), avait fait de lui, durant les guerres civiles, une sorte de feudataire indépendant [1].

Luxembourg était assuré de la faveur du public, de celle du parlement, et surtout du premier président Harlay. La question de savoir s'il succédait par sa femme à un duché érigé depuis un siècle, ou si ce duché avait reçu pour lui, depuis trente ans seulement, une nouvelle vie, était au moins douteuse. Mais les pairs, dont la création avait eu lieu entre ces deux termes, se passionnaient pour garder leur rang. Ce n'était que sur de telles questions que les grands seigneurs manifestaient leur indépendance. Serviles pour tout le reste, ils ne défendaient ni leurs priviléges dans les provinces, ni leurs opinions, ni leurs fortunes ; mais ils sacrifiaient la faveur, ils bravaient l'autorité royale dès qu'il s'agissait d'un point d'étiquette, et Louis respectait, encourageait même cette susceptibilité : il aimait à voir ces fiers barons se disputer autour de sa personne tous les plus humbles offices de la domesticité ; estimer à grand honneur le soin de porter pour lui le bougeoir, de lui donner la chemise ou la serviette, et ne connaître de distinction que celle qui se liait à la majesté royale. C'était un moyen facile et économique de distribuer des faveurs et des récompenses dont il disposait seul. Mais il y voyait quelque chose de plus, lorsque le rang entre un Montmorency et un Saint-Simon devait être réglé par la date d'un diplôme royal tout récent: il ne fallait plus songer à l'ancienne aristocratie territoriale, qui tenait à la France et non au trône. Cet ordre orgueilleux qui avait autrefois fait trembler les rois, était renversé à ses pieds. Louis évita soigneusement de se prononcer, de montrer même aucune préférence dans le procès des ducs et pairs. Mais ceux-ci, qui craignaient la partialité du premier président, recoururent à toute sorte de chicanes pour traîner en longueur et empêcher qu'aucun jugement fût prononcé en cette année ou la suivante [2].

[1] Saint-Simon, t. I, ch. 7, p. 52.
[2] *Ibid.*, ch. 17, 18, 19, p. 155-188.

Le procès des ducs avait au reste réveillé toutes les anciennes querelles de préséance, et l'on ne s'occupait plus d'autre chose à la cour. Le duc de Vendôme et le grand prieur son frère firent revivre des lettres patentes de Henri IV, qui accordaient à son fils, leur aïeul, le droit de marcher immédiatement après les princes du sang, et de précéder tous les autres ducs et pairs; le roi fit revivre pour le duc du Maine la pairie éteinte des comtes d'Eu, une des plus anciennes du royaume; enfin le premier président, pour faire sa cour à Louis, imagina de donner aux princes légitimés un rang intermédiaire entre les princes du sang et les pairs, et de le marquer par des distinctions minutieuses dans le cérémonial, lorsque les princes légitimés prenaient séance au parlement. Le premier président, le bonnet à la main, regardait seulement les princes du sang pour leur demander leur avis: il appelait par leur nom les princes légitimés, le bonnet toujours à la main, mais un peu moins baissé; il n'ôtait point son bonnet en appelant les autres pairs. Il envoyait deux huissiers au-devant des princes du sang, comme ils descendaient de leurs carrosses, un seul aux princes légitimés, aucun aux autres pairs, sauf le jour de leur réception. C'est là l'innovation que Saint-Simon appelle « la plus grande plaie que la « pairie pût recevoir, qui en devint la lèpre et le chancre [1]. »

Le grand procès des préséances fut naturellement suspendu par le départ des généraux et de presque toute la noblesse pour les armées. La distribution s'en fit comme l'année précédente. M. de Luxembourg eut la grande armée de Flandre avec le maréchal de Villeroi pour le doubler; le maréchal de Boufflers une plus petite, et le marquis d'Harcourt un camp volant, aussi dans les Pays-Bas. Bientôt après, le dauphin fut déclaré commander toutes les armées de Flandre, et tous les princes s'y rendirent avec lui. De Lorges, doublé par Joyeuse, demeura sur le Rhin, Catinat en Piémont, Noailles en Roussillon, et Choiseul en Normandie. Mais tandis que la campagne précédente avait été signalée par les actions les plus sanglantes, celle-ci ne fut marquée par aucune grande entreprise. Il paraît que Louis, succombant aux efforts répétés qu'il avait dû faire pour tenir tête à toute l'Europe, manquant d'argent, de munitions de guerre, de soldats, gêné encore pour les approvisionnements de vivres par les conséquences de la mauvaise récolte de l'année précédente, ne put, sur aucune de ses frontières,

[1] Saint-Simon, t. I, ch. 19, p. 187 et 191.—Mém. de Dangeau, t. I, p. 434 et suiv.

assurer à ses armées la supériorité sur celles qui leur étaient opposées, et qu'il leur ordonna en conséquence de se tenir sur la défensive [1].

Guillaume III était supérieur en forces à Luxembourg : il ne put cependant rien exécuter dans cette campagne. Il se figura que les Français voulaient de nouveau attaquer Liége, et pour les surveiller, il contint son armée dans le camp de Tirlemont, jusqu'au 22 juillet; chaque armée ne s'occupa qu'à faire des expéditions de fourrages, pour ravager le pays, et lever des contributions ; enfin Guillaume III décampa, pour se jeter sur les villes de la Flandre maritime que sa flotte menaçait en même temps. Luxembourg le devina, et faisant faire à ses soldats une extrême diligence, il se retrouva sur son passage au pont d'Espierre, au moment où le duc de Wurtemberg s'y présentait avec l'avant-garde des alliés, pour passer l'Escaut. Cette marche rapide, qui déjoua les projets de Guillaume III, fut l'événement le plus brillant de la campagne du dauphin cette année. C'est ainsi qu'une armée de quatre-vingt-dix-huit bataillons, et cent quatre-vingt-dix escadrons, faisant au moins soixante et douze mille hommes, passa six mois en présence de l'ennemi sans se battre, uniquement occupée à ruiner de malheureux paysans. De son côté Guillaume III termina la campagne par la prise de la petite ville de Huy, le 28 septembre [2].

Les maréchaux de Lorges et de Joyeuse, qui avaient rassemblé leur armée à Kaiserlautern, se tinrent également sur la défensive; mais le prince de Baden et le landgrave de Hesse, qui leur étaient opposés, ne cherchaient pas non plus à les pousser. Le pays était tellement ruiné que les armées n'y pouvaient vivre; les Français qui avaient passé sur la droite du Rhin à Philipsbourg, après un petit fait d'armes au ruisseau de Wiesloch, où ils remportèrent quelque avantage sur l'avant-garde du prince de Baden, repassèrent le Rhin, parce que leurs chevaux mouraient de faim. A son tour, à la fin de septembre, le prince de Baden passa sur la gauche du Rhin à Gayersbach, dans l'espoir de pousser en avant trois ou quatre mille chevaux qui remonteraient toute l'Alsace, mettraient tout à contribution, enlèveraient une quantité de baillis et de gens considérables, comme otages pour leur payement, et s'en retourneraient par Rheinfeld, sans se soucier de violer la neutralité

[1] Saint-Simon, t. I, ch. 21, p. 206. — La Hode, l. LI, p. 130.

[2] *Ibid.*, ch. 22, p. 217. — *Ibid.*, p. 131. — Durand, Hist. d'Angleterre, l. XXV, p. 332. — Berwick, t. LXV, p. 384. — Limiers, l. XI, p. 561. — Larrey, t. VI, p. 132.

des Suisses. La rapidité avec laquelle l'armée française se porta à Hagenbach fit échouer ce dessein, et contraignit les impériaux à repasser le Rhin, après quoi, de part et d'autre, on se mit en quartier d'hiver [1].

Catinat se tint de même sur la défensive pendant toute cette campagne; toutes ses lettres sont datées du camp de Diblon, dont il paraît ne s'être pas éloigné de tout l'été. Son refus de passer l'hiver en Piémont, ou de tenter l'entreprise de Coni, avait peut-être déterminé le roi à lui retirer ses meilleures troupes, pour les faire passer au maréchal de Noailles, le seul qui eût reçu des ordres pour attaquer. On voit aussi par ses lettres que la misère était plus grande en Provence et en Dauphiné qu'autour de Paris, et que la mauvaise nourriture dont le pauvre était obligé de se contenter rendait la mortalité fort effrayante. A l'aspect de tant de misère, Catinat ne pouvait prendre sur lui de demander au roi et au ministre de la guerre le payement de ce qui lui était dû. Mais la générosité de son caractère ne pouvait sauver des horreurs de la guerre les pays sur lesquels il devait faire vivre ses soldats. Arrêté dans les gorges des Alpes, ses plus proches voisins étaient les vaudois, les barbets, que les troupes françaises traitaient sans pitié, comme ennemis, comme paysans et comme hérétiques. Au pied des Alpes, il était averti que le duc de Savoie portait son camp tour à tour à Orbassan, à Staffarde ou à Veillane, et qu'il ruinait son propre pays, pour que les Français n'y trouvassent rien s'ils venaient à y descendre. Il y avait cependant quelque chose de plus dans cette immobilité des deux généraux qui semblaient éviter de répandre davantage de sang : il y avait entre eux, dès avant la bataille de la Marsaille, des négociations secrètes que tous deux cachaient avec le plus grand soin, et que nous verrons prendre un peu plus de corps l'année suivante. Malgré la souffrance universelle, c'était déjà pour le Piémont une suspension dans l'excès du mal qui leur permettait de reprendre haleine [2].

Le roi avait pris à tâche de former enfin au maréchal de Noailles une bonne armée pour cette campagne, dans l'espérance que s'il réussissait à faire sur les Espagnols une conquête un peu importante, il parviendrait à les détacher de la ligue. Le maréchal de Noailles put donc entrer en campagne avec trente bataillons, ou quinze mille hommes de pied,

[1] Mém. du mar. de Villars, t. LXVIII, p. 425. — Saint-Simon, t. I, ch. 1, p. 211. — La Hode, l. LI, p. 132. — Limiers, l. XI, p. 561.
[2] Mém. de Catinat, t. III, l. VIII, p. 1-52. — Muratori, Annali d'Italia, t. XVI, p. 12. — La Hode, l. LI, p. 139. — Limiers, l. XI, p. 562.

Digitized by Google

et quarante-six escadrons, faisant près de dix mille chevaux. L'armée s'assembla le 15 mai au Boulou, et alla camper le 18 à la Jonquière. Malheureusement elle n'était pas aussi bien pourvue d'argent que de bons soldats, et malgré les promesses qu'on avait faites à Noailles à la cour, il ne fut pas plutôt entré en campagne que les fonds lui manquèrent [1].

Le duc de Medina Sidonia s'était retranché sur les bords du Ter, avec ordre de défendre le passage de cette rivière ; depuis longtemps on s'occupait à Madrid de lui envoyer des renforts, mais Alexandre Stanhope, qui y résidait comme ministre d'Angleterre, témoin de ces préparatifs, annonçait qu'on ne pouvait en attendre aucun résultat. « Ici, disait-il, en quatre mois de temps, on n'a pu mettre ensemble » mille hommes, car il déserte chaque jour autant de vieux soldats » qu'on amène de recrues, et quand ces nouvelles levées sortiront de » la ville, plus de la moitié disparaîtra avant d'entrer en Catalogue ; » les officiers eux-mêmes, qui désirent seulement marcher avec éclat » hors de Madrid, leur ayant promis de fermer les yeux sur leur » fuite [2]. » Cependant Medina-Sidonia, attaqué par Noailles, le 26 mai, au passage du Ter, fit une résistance assez vigoureuse. Il avait fait des retranchements à tous les gués, qui sont en petit nombre et fort dangereux ; mais, comme il arrive toujours quand on a plusieurs points à garder, l'assaillant réunit ses forces sur un seul, et réussit à l'emporter. Ce fut celui de Toroella que Noailles força sous le feu des Espagnols ; ils se battirent avec bravoure, ils revinrent plusieurs fois à la charge, puis reculant de défilés en défilés, ils s'obstinèrent longtemps pour arrêter les Français : leur perte n'en fut que plus sanglante, on l'estima à trois mille morts et autant de prisonniers ; les Français ne perdirent que cinq ou six cents hommes [3].

Les conséquences de cette victoire, la seule que les Français remportèrent en 1694, fut la réduction successive de Palamos, de Girone, d'Ostalrich, et de Castel-Follit, qui occupa Noailles pendant le reste de cette campagne. Mais Louis XIV lui demandait autre chose ; il voulait qu'il prît Barcelone, et sa correspondance avec Noailles est précisément la contre-partie de celle qu'il avait eue, l'année précédente,

[1] Mém. de Noailles. t. LXXI, l. III, p. 360.
[2] Spain under Charles II. by Lord Mahon, p. 41-43.
[3] Mém. de Noailles, t. III, p. 360-366. — La Hode, t. LI, p. 135. — Saint-Simon, t. I, ch. 22, p. 215.

Digitized by Google

avec Catinat. De même, il ne voulait tenir aucun compte de la faiblesse de l'armée pour une si grande entreprise, du manque de vivres, de munitions, de moyens de transport, d'argent, auquel il exposait son général. Il lui annonçait bien que, sachant que l'amiral anglais Russel avait quitté la Méditerranée, il donnait l'ordre à l'amiral Tourville de le seconder ; mais si l'on apprenait le retour de Russel, Tourville devait se hâter de s'enfermer dans le port de Toulon. Noailles représentait que la Catalogne était un pays montueux, aride, pauvre, et que les habitants, ruinés par les armées et le mauvais gouvernement, y mouraient de faim ; et Barbezieux répondait que, dans un pays aussi riche, l'armée devait se suffire à elle-même, se procurer de l'argent par des contributions, et qu'il était absurde d'y envoyer des farines ou de l'avoine de France. La solde, en attendant, n'était point payée ; les officiers étaient réduits à la plus indicible misère, les soldats désertaient en foule, d'autres succombaient aux fièvres du pays. Ceux qui restaient au drapeau exerçaient sur les Catalans les vexations les plus odieuses pour obtenir de quoi vivre ; la plupart des églises étaient pillées, et le paysan superstitieux prenait les Français, les *Gavachos*, en horreur. Tandis que la dépense ordinaire de l'armée devait être de 350,000 livres par mois ; que les siéges, les réparations des fortifications et les hôpitaux n'étaient pas compris dans cette somme, et qu'il n'aurait pas fallu moins de 300,000 livres en sus pour commencer le siége de Barcelone, pendant toute la campagne, Noailles ne reçut pas plus de 200,000 écus. Ce ne fut que par sa lettre du 21 octobre que Louis céda enfin aux représentations de Noailles, et renonça à l'imprudente entreprise sur Barcelone. M. de Noailles par sa fermeté, comme Catinat, l'année précédente, sauva un grand désastre à la France. Mais si un courtisan, si un homme présomptueux et ignorant comme Villeroi, avait commandé l'armée de Catalogne, et s'y fût conduit par les inspirations de Versailles, de cruels revers auraient bientôt châtié l'audace avec laquelle Louis et Barbezieux voulaient régler de loin ce qu'ils ne connaissaient pas [1].

Depuis le désastre de la Hogue, Louis XIV avait résolu de ne plus exposer ses flottes à une bataille ; mais il donnait des engagements aux corsaires qui sortaient des ports de Saint-Malo et de Dunkerque, et

[1] *Voyez* toute la correspondance de Noailles. l. III, p. 367-400. — Saint-Simon suppose une perfidie de Barbezieux qui est démentie par cette correspondance ; t. I, ch. 24, p. 248.

Digitized by Google

qui faisaient souvent de riches prises sur le commerce anglais et hollandais. Ces expéditions avaient fort irrité les deux peuples maritimes, et ils désiraient s'en venger sur les côtes de France : avertis d'ailleurs des vexations du fisc et de l'horrible misère des paysans, ils se figuraient qu'ils exciteraient aisément une révolution ou du moins un soulèvement, s'ils débarquaient quelque part en force. Lord Berkeley entra donc, le 17 juin, dans la baie de Camaret avec trente-six vaisseaux de guerre et douze galiotes à bombes ; sa flotte portait dix régiments d'infanterie et quelques dragons, et il se flattait de surprendre Brest du côté de terre, ou du moins de se rendre maître des batteries de la côte, et d'en enlever ou d'en enclouer les canons. Lord Carmarthen et le général Talmash commandaient les troupes de débarquement ; ils trouvèrent à terre une résistance bien plus vive qu'ils ne s'y étaient attendus : Vauban était à Brest ; il avait garni les côtes d'une formidable artillerie, trois mille gentilshommes bretons étaient venus se ranger sous ses drapeaux ; les Anglais furent repoussés. Le général Talmash fut tué, et ses soldats, ayant manqué la marée pour se rembarquer, furent tous tués ou faits prisonniers [1].

Berkeley, après avoir ramené sa flotte dans les ports d'Angleterre, en ressortit au bout d'un mois pour attaquer aussi les côtes de Normandie. Il se présenta le 16 juillet devant Dieppe avec quarante-six vaisseaux de guerre, et beaucoup de galiotes et de vaisseaux plats : il essaya d'abord de faire entrer dans le port un vaisseau chargé d'une machine infernale, mais il ne put y réussir. Alors il se disposa pour un bombardement, que le vent le força de différer jusqu'à la nuit du 22 au 23 juillet. Bientôt l'incendie fut universel ; cette ville infortunée, dont les maisons étaient de bois et les rues fort étroites, fut embrasée, et il n'y eut que les châteaux et quelques maisons autour du fort Paulet, qui échappèrent à ce désastre. Lord Berkeley se présenta ensuite devant le Havre, qu'il bombarda dans la nuit du 25 et de nouveau dans celle du 31 juillet. Mais les habitants avaient élevé à quelque distance de la ville de grands amas de bois ; ils y mirent le feu successivement pendant le bombardement : les Anglais croyant que c'était la ville qui brûlait, dirigèrent toutes leurs bombes de ce côté, pour exciter toujours plus l'incendie, et ils furent fort étonnés le matin de voir que le Havre avait à peine souffert. Le même amiral préparait encore un

[1] Durand, Hist. d'Angleterre, l. XXV, p. 341. — La Hode, l. LI, p. 141.

sort semblable à Dunkerque : il parut devant cette ville le 22 septembre. Il menait avec lui six vaisseaux chargés de machines infernales, qu'il voulait faire sauter dans le port pour en renverser tous les ouvrages. Le maréchal de Villeroi était arrivé la veille à Dunkerque, avec le duc du Maine et le comte de Toulouse : les machines infernales furent repoussées, et firent explosion trop loin du port pour causer beaucoup de dommages; les bombes atteignirent à peine la ville ; elles n'eurent pas plus de succès à Calais, que Berkeley attaqua ensuite. Les Anglais sentaient qu'ils avaient besoin de se justifier d'avoir fait la guerre d'une manière aussi atroce : ils en rejetèrent la faute sur Louis XIV, qui avait donné l'exemple des bombardements, et ils firent frapper une médaille avec l'effigie du taureau ardent d'airain de Phalaris, qui portait pour épigraphe *suis perit ignibus auctor*. Mais l'exemple du crime ne justifie point celui qui l'imite [1].

Pendant l'hiver, les généraux revinrent à Paris. Tous les yeux se portèrent sur le maréchal de Luxembourg, encore qu'il n'eût rien fait cette année; mais la France, dans sa détresse croissante, reconnaissait en lui son plus grand général. « Rien de plus juste, dit Saint-Simon, » que le coup d'œil de M. de Luxembourg; rien de plus brillant, de » plus avisé, de plus prévoyant que lui devant les ennemis, ou un jour » de bataille, avec une audace, une flatterie, et en même temps un » sang-froid qui lui laissoit tout voir et tout prévoir au milieu du plus » grand feu, et du danger le plus imminent. Pour le reste, la paresse » même. Peu de promenades sans grande nécessité, du jeu, de la con- » versation avec ses familiers, et tous les soirs un souper avec un très- » petit nombre, presque toujours les mêmes ; et si on étoit voisin de » quelque ville, on avoit soin que le sexe y fût agréablement mêlé. » Alors il étoit inaccessible à tous, et s'il arrivoit quelque chose de » pressé, c'étoit à Puységur (son premier aide de camp) à y donner » ordre. Telle étoit à l'armée la vie de ce grand général, et telle encore » à Paris, où la cour et le grand monde occupoient ses journées, » et ses plaisirs les soirs. A la fin, l'âge (il avoit soixante-sept » ans), le tempérament, la conformation, le trahirent : il tomba » malade à Versailles d'une péripneumonie. Il mourut le matin du

[1] La Hode, t. LI, p. 144. Durand, Hist. d'Angleterre, t. XXV, p. 345. — Limiers, t. XI, p. 565. — Larrey, t. VI, p. 163. — Smollet, Hist. of England, ch. 4, § 40, p. 214.

« 4 janvier 1695, cinquième jour de sa maladie, et fut regretté de » beaucoup de gens, quoique, comme particulier, estimé de personne, » et aimé de fort peu [1]. »

[1] Saint-Simon, c. 28, p. 255. — Dangeau, t. II, p. 1-3.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXVII.

Férocité croissante des armées. Négociations secrètes avec le duc de Savoie. Sa défection suivie de la neutralité de l'Italie. Dernières conquêtes des Français en Espagne et en Flandre. Paix de Ryswick. Persécutions des quiétistes et de Fénelon jusqu'à la fin du xvii[e] siècle. — 1695-1700.

Les premières guerres de Louis XIV avaient été courtes et vives; celle qu'il soutenait déjà depuis sept ans contre la ligue d'Augsbourg ne paraissait, au contraire, pas près de finir. Elle embrasait l'Europe presque entière. Elle était poursuivie avec des armées plus nombreuses que toutes celles qui avaient jusqu'alors tenu la campagne; elle faisait répandre plus de sang, elle consommait plus de richesses que les peuples chrétiens n'en avaient encore prodigué pour leurs querelles. Une conséquence peut-être inévitable de la durée et de la violence de ces efforts était la férocité toujours croissante des guerriers et la souffrance effroyable des populations. Au moment où deux puissants ennemis commencent leurs combats, l'un a presque toujours un avantage décidé sur l'autre, ses habitudes sont plus belliqueuses, ses généraux sont plus habiles, ou sa richesse met plus promptement à son service tous les perfectionnements nouveaux de l'art de la guerre. Mais si la lutte se prolonge, si elle se renouvelle à plusieurs reprises, si les peuples se persuadent que leur existence même est menacée, alors l'équilibre se rétablit entre eux : les soldats s'aguerrissent, les vieux généraux périssent, et ceux qui les remplacent ont appris les uns des autres un même art de la guerre, les richesses accumulées s'épuisent, et les peuples, réduits au désespoir, consacrent aux combats toute la substance qui leur reste. C'est à cette période des longues guerres qu'on met en oubli les lois de l'honneur et de l'humanité, et que les généraux permettent à leur armée des actions dont ils auraient eu horreur à l'ouverture des hostilités. Le bombardement et l'incendie des villes,

l'ordre de passer des populations au fil de l'épée, le pillage, l'abandon des personnes aux outrages des soldats, sont toujours des crimes, mais ils sont presque inouïs au commencement d'une guerre, tandis que des chefs vertueux s'y laissent entraîner lorsque l'irritation mutuelle et la croyance au besoin des représailles exaltent également les passions des soldats et de leurs capitaines. C'était à cette fatale exaspération qu'on était arrivé de part et d'autre en poursuivant la guerre de la ligue d'Augsbourg, et l'on a seulement peine à comprendre comment quelque population survivait dans les pays exposés à tant de calamités, comment quelque richesse, quelque partie du travail accumulé par les générations précédentes restait encore à consumer et à détruire.

La France, combattant seule contre l'Europe entière, était appelée à des efforts plus gigantesques, mais aussi elle avait jusqu'alors profité des avantages attachés à l'unité des vues, à la promptitude des décisions et au secret; tandis que la ligue ne lui opposait que des soldats différents de mœurs, de race, de langage, et des chefs indépendants, qui, chacun de leur côté, cherchaient à soustraire leurs troupes aux chances plus rudes de la guerre, en les laissant retomber sur leurs alliés. Toutefois la ligue avait dans Guillaume III un chef courageux, habile, actif, le seul des monarques du temps qui fût digne de se mesurer avec Louis XIV; et elle lui devait une unité d'action que les Français n'avaient point rencontré chez leurs ennemis dans les luttes précédentes. Le roi Guillaume aurait dû lui-même reconnaître que c'était pour son bonheur et pour celui de l'Europe qu'il n'avait pas réussi, en 1678, à empêcher la paix de Nimègue, car à cette époque, si la grande alliance, qui ne pouvait compter sur l'appui de l'Angleterre, avait continué la lutte avec la France, si elle avait même vu, comme il était probable, Charles II ou Jacques II se joindre à Louis XIV, c'en était fait de l'indépendance des puissances, qui, même réunies à l'Angleterre par la ligue d'Augsbourg, avaient tant de peine à tenir tête aux Français.

On était cependant arrivé à l'époque où des efforts surhumains semblaient ne plus suffire aux peuples pour livrer de nouveaux combats, où les succès se balançaient presque également, où les victoires demeuraient sans résultats, et où les souverains les plus ambitieux n'envisageaient plus la chance de nouvelles conquêtes, mais sentaient en eux-mêmes et chez leurs sujets l'épuisement, la langueur mortelle qui devait bientôt les réduire à l'inaction. Louis XIV ne se dissimulait point l'état douloureux auquel la France était réduite; il désirait ardemment

Digitized by Google

la paix, il désirait surtout détacher quelqu'un des souverains de la ligue de ses ennemis, persuadé que dès que le lien fédéral commencerait à se relâcher, il ne tarderait pas à se dissoudre; pour y parvenir, il foulait en quelque sorte à ses pieds un prince aussi brave, aussi ambitieux que lui, mais bien plus faible, plus souffrant et plus malheureux, dans l'espoir que l'excès des maux qu'il lui infligeait le forcerait à accepter une paix séparée.

Le duc de Savoie, Victor-Amédée II, a souvent été accusé, et non sans raison, d'être un prince sur la parole duquel ses alliés ne pouvaient compter, qui négociait avec tout le monde pour tromper tout le monde, et qui était prêt à changer ses alliances au moindre avantage qui lui était offert. Avant de le juger cependant, il est juste de lui tenir compte de la fatale position où le mettait sa faiblesse et l'importance des routes qui traversaient son pays, aussi bien que de la conduite injuste, brutale, déloyale de tous ses voisins envers lui. Ce n'était pas lui qui avait voulu la guerre; on l'avait faite chez lui, malgré lui. La France l'avait contraint à concourir à l'extermination d'une partie de ses sujets qu'il n'aimait pas peut-être, mais dont la ruine retombait sur lui. L'Angleterre et la Hollande lui avaient promis des subsides, mais sous condition de détruire ce qu'il venait d'accomplir et de se donner ainsi un démenti à lui-même, après avoir annoncé à ses peuples que le zèle de la religion avait seul motivé ses rigueurs. Il avait absolument cessé d'être maître chez lui. Les Français, qui tenaient garnison à Pignerol et à Casal, non-seulement traversaient ses États comme il leur plaisait, prenant ces deux forteresses pour bases de toutes leurs opérations militaires, mais encore ils levaient tout autour des contributions sur ses sujets; ils enlevaient leurs récoltes, ils leur imposaient des corvées, et tandis qu'ils les ruinaient, ils traitaient le souverain du pays comme s'il eût été un sujet du roi de France, obligé à se conformer à tous ses ordres, même les plus injustes; et, depuis qu'ils lui avaient déclaré la guerre, ils avaient exercé dans son pays des ravages d'une atrocité révoltante, brûlant les villes et les villages, les palais et les chaumières, et égorgeant des populations sans défense. Mais si Victor-Amédée nourrissait à bon droit un profond ressentiment contre Louis XIV, contre ses ministres et ses guerriers, il n'avait pas moins à se plaindre de l'Empereur et du roi d'Espagne, et de tous leurs généraux. On s'était allié à lui, mais, au lieu de le défendre, on ne se souciait point de le réduire au dernier désespoir. Les alliés ne ména-

Digitized by Google

geaient pas plus ses sujets que n'avaient fait les Français : ils arrivaient pour la plupart, sans paye, sans munitions, et ruinaient les campagnes du Piémont, non-seulement pour se nourrir, mais pour ne laisser après eux, s'ils devaient évacuer le pays, rien de ce qu'ils n'avaient pas consommé. L'opiniâtre cupidité allemande et l'impitoyable cruauté espagnole faisaient trembler les malheureux Piémontais quand les alliés entraient dans un village que les Français n'avaient pas brûlé. Les généraux des alliés n'avaient pas plus d'égards pour le souverain que ceux de l'ennemi. Ils le traitaient tour à tour avec orgueil ou avec défiance ; mais surtout ils ne songeaient jamais à le protéger ; ils lui promettaient des corps de troupes espagnols, allemands, napolitains, qu'on ne voyait jamais arriver ; aucune des stipulations de l'alliance n'était exécutée à son égard, sauf le payement des subsides anglais qui arrivaient assez régulièrement ; et quant aux conquêtes auxquelles on lui demandait de concourir, il était déja bien averti qu'elles ne demeureraient pas entre ses mains, que Pignerol et Casal, Suse et les autres places qui lui avaient été ravies recevraient des garnisons allemandes au lieu de françaises, en sorte qu'il ne ferait que changer de chaînes.

On ne peut donc guère s'étonner que Victor-Amédée ait cru ne devoir rien à des voisins qui le traitaient si mal ; qu'il ait regardé tous les traités qu'il signait comme des engagements imposés par la force et nuls de plein droit, et que, défendant son existence même contre des oppresseurs sans pitié, il ait eu recours aux armes des faibles, la fraude et la tromperie, armes qu'il maniait, il faut le dire, avec beaucoup d'adresse.

Pendant la campagne de 1692, lorsqu'une petite vérole maligne mit Victor-Amédée aux portes du tombeau, comme il n'avait point encore d'enfants mâles, sa maladie produisit une grande sensation à Vienne et à Madrid : l'Empereur projeta de se saisir de la personne des princesses de la maison de Savoie, à supposer que le duc mourût, de faire déclarer inhabile à succéder le prince de Carignan, qui était héritier présomptif, mais muet, et de procurer la succession à son fils aîné sous la tutelle du prince Eugène de Savoie, qui était au service d'Autriche. Louis XIV, ayant découvert ce projet, prit des mesures pour garder sous sa protection le prince de Carignan ; mais la convalescence de Victor-Amédée ayant déjoué les préparatifs des uns et des autres, Louis eut soin de faire savoir à Victor-Amédée quel sort ses alliés réservaient à ses enfants [1]. Ce fut un nouveau motif pour le duc

[1] Mém. de Tessé, t. I, p. 24.

de Savoie de chercher à se soustraire à un joug aussi pesant. L'intendant de ses finances, nommé Gropello, homme de basse naissance, qui avait la tournure et la physionomie d'un paysan, mais qui joignait à beaucoup d'audace un esprit très-fin très-adroit, s'était déjà rendu à plusieurs reprises déguisé à Pignerol, où commandait le comte de Tessé, courtisan délié, officier médiocre, mais qui se piquait d'être un habile négociateur. Il lui avait fait connaître le vif désir qu'éprouvait le duc de sortir de la position critique où il se trouvait, en faisant reconnaître la neutralité de son pays et de toute l'Italie, et il n'avait pas eu de peine à lui montrer combien cette neutralité convenait à la France, qui, sans magasins au delà des monts, et ne pouvant y approvisionner des places et des armées que par des convois partis de Provence ou du Dauphiné à dos de mulet, ruinait en peu de temps ses soldats et ses équipages, et faisait pour la guerre de Piémont plus de dépense que pour aucune autre, avec moins de chances d'y obtenir des succès. Tessé le sentait, et Louis XIV, lorsqu'il fut informé de ces ouvertures, le sentit à son tour. Mais soit orgueil, soit défiance du duc de Savoie, soit incapacité de se mettre jamais à la place de ceux avec qui il traitait, Louis ne voulut consentir qu'à des conditions humiliantes ou déshonorantes pour le duc de Savoie. Il voulait que les places les plus fortes du Piémont fussent remises en gage entre ses mains, et que des régiments piémontais fussent envoyés à l'armée de Flandre pour servir sous les ordres de ses généraux [1].

Après la prise de Sainte-Brigitte, et pendant le siége de Pinerolo, Gropello revint encore une fois le 22 septembre, dans son costume de paysan, trouver M. de Tessé qui y commandait toujours, et lui faire de nouvelles propositions. Les Français ne les acceptèrent point, et l'incendie de la Vénerie et de Rivoli, ainsi que la défaite de la Marsaglia aggravèrent la condition déjà si désastreuse de ce souverain. Malgré le profond ressentiment que Victor-Amédée dut nourrir dans son cœur pour tous ces outrages, il prit dès lors son parti de s'attacher plutôt à celui qui lui avait déjà fait tant de mal, qu'à ceux qui n'avaient pas su ou voulu le protéger. Dès le mois d'octobre, le marquis de Saint-Thomas, premier ministre du duc, dont on venait de brûler barbarement la superbe villa de la Bolglera, fit à M. de Tessé de nouvelles ouvertures, et celui-ci ayant reçu ordre du roi d'y prêter l'oreille,

[1] Botta. Storia d'Italia, l. XXXII, p. 44-57, seqq. — Propositions du roi, du 9 février 1693. Tessé, p. 26.

M. de Tessé se rendit le 30 novembre 1693 à Turin, travesti en postillon et conduit par un trompette de confiance. Il fut introduit dans le palais par une porte dérobée, y resta caché pendant six jours, et eut plusieurs conférences tant avec le duc qu'avec Saint-Thomas [1].

Le ministre protesta à M. de Tessé que l'affection de son maître le portait vers la France, qu'il sentait aussi que là était son intérêt, mais qu'on l'avait toujours repoussé par des manières dures, hautaines et offensantes, que Louvois avait exercé sur lui son naturel haineux et implacable; que Rébénac, ambassadeur de France à Turin, avait pris à tâche de l'humilier en lui donnant des ordres comme à un sujet du roi dont il se défiait, et qu'il pourrait bien punir; que le duc d'Orléans, son beau-père, lui avait enfin écrit qu'il prît garde à lui, car le roi son frère pourrait bien le traiter comme il avait traité le duc de Lorraine. Victor-Amédée à son tour, dans sa première entrevue avec Tessé, lui dit qu'il ne s'était lié avec les ennemis du roi que pour ne pas tomber dans le mépris et la dépendance. « Si j'ai eu le malheur de perdre son » amitié et sa protection, je ne suis pas si à plaindre que si j'eusse » perdu son estime. Je ne suis à son égard qu'un fort petit prince, » mais le caractère des souverains, quelque opprimés qu'ils soient, est » indélébile. J'ai toujours respecté le roi, mais j'ai cru devoir lui faire » connaître que je ne le craignois pas [2]. »

Le duc protestait que tout son désir était de faire reconnaître aux alliés comme à la France la neutralité de l'Italie : il croyait pouvoir y réussir, car c'était l'avantage des uns et des autres. Il promettait que s'il ne pouvait obtenir d'une autre manière le consentement des alliés, il finirait par s'unir à la France contre eux; mais il demandait du temps, soit pour avoir moyen de réussir par la négociation, soit pour sauver son propre honneur, qui aurait trop à souffrir s'il passait immédiatement d'un parti à l'autre. Louis, qui savait mauvais gré à Catinat de n'avoir pas atttaqué Coni lorsqu'il le lui avait proposé, et qui était bien aise de lui ôter ses soldats pour les faire passer à Noailles, consentit à lui donner l'ordre de se borner à défendre les gorges des Alpes, et ce fut la cause de la suspension presque absolue des opérations militaires de ce côté pendant l'année 1694. Mais lorsque le duc de Savoie s'adressa à l'Empereur, qu'il se plaignit d'avoir été presque

[1] Mém. de Tessé, p. 50. — Botta, l. XXXII, p. 68.

[2] *Ibid.*, p. 51-53, et sa lettre à Louis XIV, du 8 décembre 1693. — Botta, l. XXXII, p. 69.

abandonné par les troupes allemandes et espagnoles, et mal secondé par les généraux Caprara et Commercy auxquels il attribuait la perte de la bataille de la Marsaglia ; lorsqu'il représenta qu'il était sur le point de voir sa capitale bombardée par les Français ; que si la campagne était aussi funeste pour lui que l'avait été la précédente, rien ne pourrait sauver d'une invasion le duché de Milan, l'Empereur ne répondit que par des menaces, et lui déclara qu'au premier soupçon qu'il aurait de sa foi, il ferait marcher contre lui toutes les troupes qu'il avait en Italie, et qu'il épargnerait aux Français la peine de bombarder Turin [1].

La dureté de ses alliés entraînait le duc de Savoie vers une position toujours plus fausse. Il fut réduit à promettre à Tessé et à Catinat que non-seulement il n'emploierait ses forces dans aucune expédition qui pût nuire à la France, mais qu'il leur donnerait avis des attaques méditées par les alliés pour qu'ils pussent les déjouer. Il refusa de garantir cette promesse verbale par aucun écrit de sa main, et cependant il tint parole ; aussi les alliés n'attaquèrent pas plus la France en 1694, qu'ils ne furent attaqués en Piémont.

Cette situation ne pouvait cependant se prolonger indéfiniment. Les alliés étaient résolus à prendre Casal ; cette forteresse, entre les mains des Français, enchaînait le Piémont, menaçait le Milanais, et introduisait l'ennemi jusqu'au sein de l'Italie. De son côté, Victor-Amédée désirait ardemment que les Français ne fussent plus maîtres de Casal ; mais il craignait davantage encore d'y voir les impériaux qui avaient si peu de pas à faire pour se trouver au milieu de ses États. L'Empereur, au printemps de 1695, signifia au duc de Savoie qu'il voulait assiéger Casal, afin que, selon ses engagements, il concourût à cette attaque avec toutes les forces du Piémont. Aussitôt Gropello arriva travesti à Pignerol : il annonça que son maître ne pouvait se dispenser de se porter à ce siége ; qu'il voyait bien que ni Catinat ni Tessé n'étaient en état de l'interrompre, ou de secourir même efficacement le duc de Savoie, à supposer qu'il se décidât à changer de parti ; qu'ainsi Casal serait assiégé, mais que si le roi ordonnait à M. de Crénan, qui en était gouverneur, de ne faire qu'une défense simulée, il dépendrait du duc de Savoie, généralissime des alliés, non-seulement de lui accorder une capitulation honorable, mais d'exiger que la ville fût rasée, que la sou-

[1] Botta, Storia d'Italia, l. XXXII, p. 71-72.

Digitized by Google

veraineté fût restituée au duc de Mantoue, et que l'Empereur ou l'Espagne ne profitassent point par conséquent de la conquête qu'ils auraient faite [1].

Alors commença un jeu avec des soldats, un jeu avec sacrifice de vies humaines, sans exemple peut-être dans l'histoire. Le siége de Casal fut en effet entrepris, le 25 juin, par le duc de Savoie en personne; le marquis de Leganez, gouverneur du Milanais pour l'Espagne, et le prince Eugène avec les troupes impériales le secondaient : le marquis de Ruvigny, devenu lord Galloway, était venu commander les religionnaires français à la solde de l'Angleterre, et l'amiral Russel avec la flotte anglaise menaçait tour à tour Villefranche et Nice pour distraire Catinat. Celui-ci, qui avait moitié moins de monde que les alliés, était hors d'état de s'aventurer dans les plaines du Piémont pour essayer de faire lever le siége. Il importait cependant au duc de Savoie qu'il continuât à donner de l'inquiétude pour justifier les conditions avantageuses qu'il était résolu d'accorder au gouverneur de Casal. Il lui demanda donc de porter ses troupes dans la vallée de la Stura pour menacer Demonte; Catinat, qui se fiait peu au duc de Savoie, craignit d'aventurer ce corps d'armée, et se contenta de faire quelques démonstrations dans la vallée de Barcelonnette. Cependant non-seulement on levait des contributions rigoureuses, mais on tuait toujours du monde, soit aux avant-postes français, soit au siége de Casal, pour donner une apparence sérieuse à cette guerre toute de simulation. Enfin après une résistance qui paraissait vigoureuse, Crénan capitula, le 9 juillet, aux conditions qui avaient été convenues d'avance. Toutes les fortifications furent complétement rasées. Crénan, avec sa garnison de deux mille cinq cents hommes, resta dans la place jusqu'à ce que cette démolition fût terminée à sa pleine satisfaction : il la remit alors, le 18 septembre, au duc de Mantoue, et il se retira avec tous les honneurs de la guerre à Pignerol [2].

Cependant Casal avait à peine capitulé, que les généraux de la ligue pressèrent le duc de Savoie d'entreprendre le siége de Pignerol, pour achever de fermer aux Français l'entrée de l'Italie. Cette attaque nou-

[1] Botta, l. XXXII, p. 75.

[2] Il n'est resté aucune trace de la correspondance de Catinat pendant l'année 1695. Mém. de Catinat, t. III, p. 37. — Mém. de Tessé, t. I, p. 57-64. — Botta, l. XXXII, p. 75-78. — Muratori, Annali, t. XVI, p. 17. — Coste de Beauregard, t. III, p. 49. — La Hode, l. LI, p. 173. — Limiers, l. XI, p. 581. — Larrey, dont le fils fut tué à ce siége, t. VI, p. 200.

velle était contraire aux promesses que le duc avait faites au roi de France; mais il pouvait d'autant moins faire valoir cette raison, qu'il venait de s'engager de nouveau dans la ligue d'Augsbourg, soit pour couvrir son jeu, soit pour donner de l'inquiétude au roi de France. Il en avait cependant prévenu immédiatement Tessé; il lui avait fait dire en même temps qu'il trouverait moyen de faire différer le siége jusqu'au printemps prochain, mais que c'était le dernier terme qu'il pût atteindre, et que si Louis XIV voulait réellement le détacher de la ligue et assurer la neutralité de l'Italie, il fallait qu'il consentît à lui remettre Pignerol également démoli; l'hiver qui suivit suffit à peine à mener à terme cette négociation importante [1].

Il fallait que Louis XIV sentît tout l'épuisement auquel la guerre avait réduit la France, toute la pesanteur du fardeau qu'il était obligé de porter lui-même, pour écouter les propositions du duc de Savoie, et lui céder successivement ses forteresses, sans être même assuré de l'engager à ce prix dans son alliance. En effet, il soupirait désormais pour la paix; il sentait que son âge lui interdisait à l'avenir les fatigues de la guerre, et il n'aimait pas confier aux princes du sang le commandement de ses armées. Il voyait disparaître les uns après les autres les généraux dont le talent semblait lui garantir la victoire; il éprouvait enfin par lui-même toute la fatigue, toute la difficulté, tous les embarras du ministère de la guerre; car il était appelé à diriger, à presser, à suppléer son jeune ministre Barbezieux, toujours plus occupé de ses plaisirs que des armées dont il portait la pesante responsabilité. Loin de trouver tout facile, comme au temps de Louvois, Louis venait de tous les côtés se heurter contre l'obstacle, ou contre l'impossibilité; aussi préferait-il désormais le repos à cette ambition, la passion de sa vie, et la cause des malheurs de l'Europe. Mais un homme a beau changer de disposition, il n'efface point l'impression qu'il a donnée de son caractère, et l'on continue à redouter le conquérant longtemps après qu'il a renoncé à l'amour des conquêtes. Louis déclarait qu'il avait assez fait pour le roi Jacques, et qu'il laissait désormais aux autres princes catholiques le soin de l'assister à leur tour s'ils le voulaient. Ses envoyés négociaient dans toutes les cours: le comte d'Avaux en particulier sollicitait les rois de Suède et de Danemark d'accepter les fonctions de médiateurs, et de se déclarer prêts à tourner

[1] Botta, l. XXXII, p. 80.

Digitized by Google

leurs armes contre ceux qui ne voudraient pas les reconnaître. Il annonçait qu'il était prêt à restituer tout ce qu'il avait conquis en Catalogne, ainsi que Mons et Namur dans les Pays-Bas ; qu'il rendrait aussi Philipsbourg, Fribourg, et même Strasbourg, toutefois en demandant qu'on lui accordât des dédommagements pour cette dernière place. Il ajoutait que toutes les autres conditions du traité, quoique consenties de part et d'autre, n'auraient aucun effet jusqu'à ce que le prince d'Orange fût content sur ce qui regardait sa personne et la couronne d'Angleterre. Ce titre seul de prince d'Orange, au lieu de celui de roi, fut le prétexte auquel on s'attacha pour refuser d'entrer en négociation. La ligue de l'Europe, quoiqu'elle n'eût encore éprouvé presque que des revers, avait confiance en ses forces, et elle ne voulut pas poser les armes avant d'avoir humilié davantage le monarque français [1].

Guillaume III avait cependant pour désirer la paix un motif que la cour de France regardait comme décisif. La reine Marie, qui lui avait apporté ses droits à la couronne d'Angleterre, mourut le 7 janvier 1695 d'une esquinancie gangréneuse. Son mari, qui l'aimait tendrement, avait lui-même été malade plusieurs semaines auparavant. Louis se figurait que les Anglais se partageraient entre la princesse Anne et le prince de Galles ; mais qu'aucun ne resterait attaché à un étranger qui n'avait point sur eux de droits héréditaires ; il ne pouvait comprendre qu'une nation servît le roi qu'elle avait choisi, de préférence à celui que lui donnait la naissance. Les nouvelles d'Angleterre durent enfin le détromper ; la majorité dans les deux chambres confirma les droits de Guillaume. La nation, dans ce moment, sentait trop vivement le besoin de sa forte tête pour songer à l'écarter, et le parlement fournit avec empressement les subsides nécessaires pour continuer la guerre, quelque onéreux qu'ils fussent [2].

Dans le même dessein il fallut songer aussi en France à trouver de l'argent et des hommes, et quoique une abondante récolte eût un peu soulagé la misère du peuple, les fardeaux dont il était accablé étaient déjà si multipliés, qu'il semblait impossible d'y ajouter encore. L'édit du 18 janvier frappa les Français d'une contribution plus lourde, plus

[1] La Hode, l. LI, p. 158. — Durand, Hist. d'Angleterre, l. XXV, p. 351. — Larrey. t. VI, p. 196. — Saint-Simon, t. I, c. 26, p. 261.

[2] Durand, Hist. d'Angleterre, l. XXV, p. 352-357. — Smollet, Hist. of England, c. 4, § 46-48, p. 220. — Jacques II pria le roi de ne pas prendre le deuil pour sa fille. Journal de Dangeau, t. II, p. 4. — Saint-Simon, c. 26, p. 266.

odieuse, et cependant plus générale qu'aucune des précédentes. Ce fut la capitation, dont il fut déclaré qu'aucun ne serait exempt, pas même le dauphin et les princes du sang, le clergé ou la noblesse ; les Français furent distribués en vingt-deux classes, dont la première, celle des princes du sang, payait 2,000 francs par tête, et la dernière seulement 20 sous. On avait compté que cet impôt rapporterait soixante millions; les traitants n'en voulurent pas donner plus de 30 ; on fut obligé de le leur abandonner pour mettre aux prises la cupidité de l'intérêt personnel avec la misère. Si la capitation était demeurée en régie, on n'aurait pas osé poursuivre avec la même sévérité, au nom du roi, des malheureux dont la vie était taxée, encore que la vie fût pour eux une cause de dépense, et non un revenu [1]. De même que la violence seule put lever ce nouvel impôt, la violence dut aussi recruter les armées. Des soldats, et même des gardes du corps, allaient à la chasse aux hommes sur les chemins voisins de Paris; ils enlevaient ceux qu'ils croyaient en état de servir, les retenaient dans ce qu'on appelait des fours, et les vendaient ensuite aux officiers qui faisaient des recrues. Le roi fit fermer les fours de Paris, et déclara qu'il ne voulait pas tolérer ces violences ; mais elles continuèrent dans les provinces d'une manière bien plus révoltante encore [2].

Malgré toutes ces mesures rigoureuses, l'armée française était, à l'ouverture de la campagne, plus faible que celle des alliés, et Louis dut donner à ses généraux l'ordre de se tenir sur la défensive. Villeroi avait succédé à Luxembourg dans le commandement de l'armée de Flandre comme dans la charge de capitaine des gardes du corps. Cet homme, si arrogant avec tous les autres, était avec le maître plus bas et plus fin courtisan que personne [3]. Le duc de Chartres fut sous lui général de la cavalerie ; les deux princes du sang, ainsi que le duc du Maine et le comte de Toulouse, servaient aussi dans cette armée. Le maréchal de Boufflers remplaça, comme gouverneur de Lille, le maréchal d'Humières, mort l'année précédente. Les Français avaient soixante-treize bataillons et cent cinquante-trois escadrons. Le roi Guillaume était bien plus fort, puisqu'il comptait sous ses drapeaux cent vingt-six bataillons et deux cent quarante escadrons. Cette manière de compter par corps

[1] Journal de Dangeau. t II, p. 5. — Larrey. t. VI. p. 188. — La Hode, l. LI, p. 158. — Limiers, l. XI, p. 569. — Lois françaises, t. XX, p. 253.
[2] *Ibid.*, p. 8. — Durand. t. XXV, p. 352.
[3] Saint-Simon, t. I, c. 25, p. 256, et c. 27, p. 283.

laisse toutefois toujours beaucoup de vague sur la composition des armées : l'escadron aurait dû être de cent cinquante cavaliers, le bataillon de sept à huit cents fantassins, mais le plus souvent ils demeuraient fort au-dessous du complet. Villeroi, qui avait intention de couvrir en même temps Dunkerque, Ypres, Tournai et Namur, avait fait creuser des lignes qui s'étendaient entre Courtrai et Espierres, de la Lys à l'Escaut. C'était un fossé de dix-huit pieds de large et de huit de profondeur ; derrière, s'élevait une épaisse banquette fraisée et palissadée, avec des angles saillants armés en guise de bastions : on croyait voir une forteresse qui couvrait tout un vaste pays. L'expérience a presque toujours prouvé que des lignes si étendues tournent au désavantage de ceux qui les ont construites. Feuquières, en faisant la critique de cette campagne, relève des fautes nombreuses de Villeroi et de Boufflers, sous lesquels il servait ; mais, selon lui, elles ne les ruinèrent pas, parce que Guillaume III, le prince de Vaudemont et l'électeur de Bavière, en les attaquant, ne commirent pas moins de fautes [1].

Après avoir tenté une attaque sur le fort de Knock, pour pénétrer dans la Flandre maritime, Guillaume III n'ayant pu s'en rendre maître, se décida au siége de Namur, où le maréchal de Boufflers s'était jeté avec une puissante garnison. L'électeur de Bavière investit la place le 1er juillet, et Guillaume III, qui s'était chargé de couvrir le siége, vint ensuite joindre l'électeur devant Namur avec ses meilleures troupes, et il confia le reste au prince de Vaudemont. C'était sur celui-ci que Villeroi comptait tomber le 14 juillet. Il s'était rapproché vivement de cette armée, plus faible que la sienne ; il la voyait le 13 au soir, et il avait déjà mandé au roi qu'elle ne lui échapperait pas le lendemain. Dès le point du jour tout était prêt ; c'était au duc du Maine, qui commandait la gauche de l'armée française, à commencer, parce qu'il était plus près de l'ennemi, et qu'en l'attaquant, il le retardait dans sa retraite et donnait au reste de l'armée le temps d'arriver. Villeroi manda au duc du Maine d'attaquer dès le point du jour. « Impatient de ne » point entendre l'effet de cet ordre, il dépêche de nouveau à M. du » Maine, et redouble cinq ou six fois. M. du Maine voulut d'abord » reconnoître, puis se confesser ; après, mettre son aile en ordre, qui » y étoit depuis longtemps et qui pétilloit d'entrer en action. Pendant » tous ces délais, Vaudemont marchoit le plus diligemment que la

[1] Feuquières, t. II, p. 244-249.

» précaution le lui pouvoit permettre, et il gagna enfin, sans être at- » taqué, un pays plus convert et coupé, à trois bonnes lieues d'où il » se trouvoit. » C'est le récit du duc de Saint-Simon, qui haïssait le duc du Maine, mais la postérité a confirmé l'idée qu'il nous donne de son manque de courage, et Louis XIV ne songea plus à l'élever au commandement d'une de ses armées [1].

Villeroi, ne voulant pas risquer une bataille pour délivrer Namur, se porta sur la West-Flandre dans l'espoir d'y attirer les alliés à sa suite; mais Guillaume ne se laissa point détourner de son but. Deynse et Dixmude ouvrirent leurs portes aux Français, et Villeroi y ayant fait sept mille prisonniers, refusa de les échanger suivant le cartel existant; il n'était, disait-il, obligé de les rendre qu'à la fin de la campagne. Sur ces entrefaites, Namur capitula le 4 août et sa citadelle le 6 septembre, Boufflers devait en sortir avec tous les honneurs de la guerre; mais il venait à peine de passer devant l'électeur de Bavière, qu'il fut arrêté à son tour, pour répondre de la liberté des garnisons de Deynse et de Dixmude [2]. Avant la reddition de Namur, Villeroi exerça de son côté des représailles plus cruelles : il se présenta devant Bruxelles, déclarant qu'il avait ordre de venger le bombardement des villes maritimes de France dont les alliés s'étaient souillés dans l'année précédente et la présente, au mépris des lois de la guerre et de l'humanité; qu'il bombarderait à son tour la capitale des Pays-Bas, à moins que les alliés ne prissent l'engagement de ne plus faire la guerre d'une manière aussi atroce. Villeroi savait fort bien que le gouverneur n'avait aucune autorité pour prendre un semblable engagement. Le feu des mortiers commença le 13 août au soir, il dura jusqu'au 15 ; trois mille bombes et douze cents boulets rouges furent lancés sur cette malheureuse cité, qui fut bientôt toute en flammes. Trois mille huit cent et vingt maisons furent entièrement brûlées; la plupart des monastères et des édifices publics furent renversés; un nombre considérable de bourgeois inoffensifs, de femmes et d'enfants périrent dans les flammes avec des richesses évaluées à 25,000,000 de livres. Ainsi la campagne de Flandre se termina avec la conquête d'une importante forteresse de la part des

[1] Saint-Simon, t. I, c. 28, p. 299, seqq.—Feuquières, t. IV, p. 255. — La Hode, l. LI, p. 166. — Limiers, l. XI, p. 574. — Mém. de Berwick, p. 387.

[2] *Ibid.*, c. 29, p. 303. — Limiers, l. LI, p. 169. — Durand, l. XXV, p. 373. — Limiers, l. XI, p. 575. — Larrey, l. VI, p. 205.

alliés, et une exécution odieuse et cruelle de la part des Français [1].

Sur le Rhin, où les maréchaux de Lorges et de Choiseul étaient opposés au prince de Bade, il ne se passa rien d'important, la maladie du maréchal de Lorges, qui fut frappé d'apoplexie, ayant déconcerté tous les projets qu'il avait pu former. Du côté de la Catalogne le maréchal de Noailles n'avait qu'une faible armée à opposer aux Espagnols; et lui aussi fut bientôt contraint par la maladie à en déposer le commandement. Saint-Simon veut voir, dans cet effet bien naturel des fièvres du Lampourdan, la ruse d'un courtisan habile qui offrait à Louis XIV l'occasion de mettre le duc de Vendôme à la tête de cette armée : le caustique duc et pair poursuivait de sa haine tous les bâtards et fils de bâtards, et Vendôme, petit-fils de Henri IV, ne put échapper, par ses talents et ses succès, à cette réprobation; tandis qu'il suppose à Louis XIV un désir constant de le favoriser, pour ouvrir la voie à l'élévation du duc du Maine [2].

Dans cette même campagne les côtes de France durent de nouveau éprouver les calamités de la guerre. Les flottes anglaise et hollandaise, depuis le milieu de juillet, vinrent tour à tour s'embosser devant Saint-Malo, Granville, Dunkerque et Calais, et firent pleuvoir sur ces villes les bombes dont elles étaient chargées ; mais le dommage ne fut pas très-considérable : des chaloupes canonnières étaient préparées dans chacune de ces villes pour rencontrer les galiotes à bombes et les forcer à se tenir au large, en sorte que les projectiles atteignirent à peine les maisons, et les vaisseaux chargés de machines infernales vinrent échouer trop loin des fortifications pour que leur explosion pût les ébranler. Pendant ce temps de hardis corsaires sortaient de tous les ports de France, mais surtout de Dunkerque et de Saint-Malo ; les plus habiles matelots de la marine royale avaient obtenu la permission de s'engager dans ces expéditions lucratives; le commerce anglais et hollandais éprouva des pertes immenses, et les prises ennemies dans les ports français apportèrent quelque soulagement à la misère universelle [3].

Cette misère était si grande que le roi lui-même sentit la nécessité de retrancher sur la pompe et le luxe de la cour, qui avaient quelque

[1] Journal de Dangeau, t. II, p. 20. — Limiers, t. XI, p. 576.—Durand, t. XXV, p. 374. — Larrey, t. VI, p. 222. — Mém. de Berwick, p. 388.
[2] Saint-Simon, t. I, c. 27, p. 283.
[3] La Hode, t. LI, p. 177-179. — Irritation du roi pour le bombardement des villes maritimes. Journal de Dangeau, 20 juillet, t. II, p. 16.

Digitized by Google

chose de trop choquant pendant que tant de malheureux mouraient de faim. Il fit avertir les magistrats de Paris qu'il les dispensait de lui présenter, le 1[er] janvier 1696, selon leur coutume du premier de l'an, la bourse de jetons d'argent et les confitures, qui étaient devenus une charge pour la ville dans son indigence. Il supprima lui-même, le jour des Rois, le souper qu'il était accoutumé de donner à plus de quatre-vingts femmes; il fit défendre, le 5 mars, tous les spectacles et les mascarades, et refuser aux marchands de la foire Saint-Germain la permission de donner à jouer. Il supprima encore la musique qui l'accompagnait d'ordinaire dans ses voyages [1]. C'étaient là, au reste, de ces économies de grands seigneurs, qui s'attaquent à quelques bagatelles pour les réformer, tandis que le train habituel de leur vie consume toujours plus leur fortune.

Mais l'année qui commençait allait enfin apporter quelque soulagement à la France: la paix, qui se négociait depuis si longtemps, allait se conclure avec le duc de Savoie; la frontière du sud-est allait être mise en sûreté, et le faisceau de la ligue d'Augsbourg allait se trouver relâché du moment où l'un de ses membres s'en détacherait. Gropello était revenu à Pignerol pour terminer ses longues négociations avec M. de Tessé; la république de Venise et le pape Innocent XII favorisaient ce traité, qui pouvait seul délivrer l'Italie des vexations effroyables des Allemands. Le 30 mai 1696 les préliminaires furent signés. La France cédait au duc de Savoie Pinerolo, avec les vallées de Pragela et de la Pérouse, jusqu'au mont Genèvre, sous condition que la forteresse, que les Français nommaient Pignerol, et qu'ils possédaient depuis un siècle, serait démantelée et ne pourrait jamais plus se rebâtir. La France lui rendait en même temps la Savoie, Nice, Suse et Villefranche; elle promettait de ne point mettre obstacle à ce qu'il s'emparât de Genève s'il en trouvait l'occasion; elle accordait les honneurs royaux à son ambassadeur; elle acceptait sa fille aînée, Marie-Adélaïde, pour épouse du duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin; enfin elle consentait à tenir secrète toute cette convention, pour donner le temps au duc de Savoie de se dégager d'avec ses alliés et de leur faire accepter la neutralité de l'Italie. Mais si le duc ne pouvait y réussir, il promettait de joindre, avant la fin de la campagne, ses armes à celles de la France pour attaquer l'Empereur et l'Espagne, et si alors il faisait quelque

[1] Journal de Dangeau, t. II, p. 33, 38, 40.

Digitized by Google

conquête dans la Lombardie, elle devait lui demeurer en propre [1].

Le duc de Savoie continua à dissimuler pendant le reste de la campagne. Des renforts considérables avaient été envoyé à Catinat; il annonçait qu'il faisait des préparatifs pour bombarder Turin; il écrivait au duc, le 6 juin 1696, « qu'il alloit exterminer entièrement le pays, » brûler les bâtiments, détruire les blés, couper les bois, les vignes et » les arbres fruitiers, partout où il pourroit porter ses armes. » Le duc de Savoie témoignait aux puissances alliées combien il était alarmé; il les faisait convenir qu'elles n'avaient aucun moyen de le préserver de ces calamités, et il les pressait de nouveau de consentir à la neutralité de l'Italie. Mais l'Empereur et le roi d'Espagne prenaient peu de souci de ce qui arriverait à leur faible allié, et refusèrent absolument ses propositions. D'autre part, il est vrai, ils ne lui envoyaient point de renforts, et Victor-Amédée, généralissime des alliés, eut tout le loisir de concentrer des troupes piémontaises dans les forteresses du Piémont et de disperser les Allemands, les Espagnols et les religionnaires à la solde de l'Angleterre dans les lieux ouverts. Le 11 juillet il signa une trêve d'un mois avec les Français, et il envoya de nouveaux courriers à Vienne pour représenter que la neutralité pouvait seule sauver l'Italie; bientôt il prolongea cette trêve jusqu'au 1er septembre, pour attendre des alliés leurs dernières réponses. Tout fut inutile : les alliés aimaient mieux perdre le Piémont par la guerre que par la trêve. Alors Victor-Amédée jeta entièrement le masque; il s'unit, devant Casal, à Catinat, qui, avec une armée assez puissante, était descendu des montagnes. Il prit le titre de généralissime du roi de France en Italie, et le 18 septembre il vint avec environ cinquante mille hommes mettre le siége devant Valenza sur le Pô, et le poussa avec vigueur [2].

La cour de Madrid n'avait point accepté les offres du duc de Savoie, parce qu'elle était en tout temps incapable de prendre une décision. Le motif de la cour de Vienne était plus bas; tandis qu'elle se sentait couverte par les Piémontais, et les troupes à la solde des puissances maritimes, elle s'occupait uniquement à rançonner l'Italie; le comte de Mansfeld, commissaire impérial, n'avait pas d'autre occupation;

[1] Mém. de Tessé. t. I, p. 68. — Mém. de Catinat, t. III. p. 38, très-incomplets. — Botta, Storia d'Italia. t. VII, l. XXXII, p. 82. — Muratori, Annali, t. XVI, p. 19. — Saint-Simon, t. I, c. 34, p. 374. — Flassan, Hist. de la Diplomatie, t. V, p. 131.

[2] Botta, l. XXXII, p. 85.

Digitized by Google

c'étaient ses cruelles exactions qui avaient déterminé le pape et les Vénitiens à favoriser de tout leur pouvoir l'arrangement du duc de Savoie. L'armée allemande était bien moins destinée à combattre les Français pendant l'été, qu'à être répartie, dès que l'hiver fermait les montagnes, en quartiers d'hivers sur les terres des États neutres de l'Italie, et à les contraindre à payer d'effroyables contributions. En Toscane, les campagnes étaient dépeuplées par ces fardeaux, qu'aggravait encore la mauvaise administration du grand-duc, Cosme III; la disette, la misère et le désespoir forçaient les paysans à s'enrôler parmi les bandes de voleurs qui couvraient les frontières; les crimes devenaient plus fréquents de jour en jour; la rigueur inflexible du prince multipliait les supplices, et la nation retournait à grands pas vers la barbarie [1]. Les deux ministres Leganez et Mansfeld reconnaissaient bien qu'ils ne pouvaient sauver Valence, ni peut-être le Milanais; mais l'hiver approchait, et ils se flattaient de pouvoir lever encore une fois, pendant la mauvaise saison, des contributions sur l'Italie neutre. Il fallut que ces princes qui se voyaient sacrifier, fissent eux-mêmes une offre d'argent pour faire accepter la neutralité de leur pays à la maison d'Autriche. Ils s'engagèrent à payer 300,000 doublons d'Espagne, un tiers comptant, le reste à des termes rapprochés au comte de Mansfeld. Les ducs de Toscane, de Mantoue, de Modène, de Parme, de Massa, de Guastalla, les républiques de Gênes et de Lucques contribuèrent à parfaire cette somme: les deux plénipotentiaires déclarèrent à Vigevano, le 7 octobre, qu'ils acceptaient la neutralité; l'Italie fut évacuée également par les Français et les Allemands, et le duc de Savoie s'engagea à ne point permettre aux réfugiés français de se fixer dans les vallées protestantes de son pays [2].

Les puissances alliées firent retentir l'Europe de leurs clameurs contre le duc de Savoie: jamais, disaient-elles, on n'avait vu l'exemple d'une trahison semblable; et les Français, qui l'avaient séduit à leur parti, n'avaient guère meilleure opinion de lui. Si l'on songe à la manière cruelle dont il était traité par ses alliés comme par ses ennemis, si l'on réfléchit au salut qu'il apportait à sa patrie piémontaise et italienne, si

[1] Galuzzi, Hist. de Toscane, t. VIII, c. 6, p. 200.

[2] Muratori, Annali. t. XVI, p. 23. — Botta, l. XXXII, p. 87. — Coste de Beauregard, t. III. p. 51. — Saint-Simon, t. I, c. 37, p. 424. — Mém. de Catinat, t. III, p. 39. — La Hode, t. LII, p. 191. — Larrey, t. VI, p. 270-288. — Limiers, t. XI, p. 593. — Tessé, t. I, p. 76. — Villars, t. LXVIII, p. 436.

Digitized by Google

l'on se souvient de la condition désastreuse des faibles au milieu de la lutte des puissants, on aura peut-être plus d'indulgence pour ses artifices. Il en subit toutefois les conséquences tout le reste de sa vie. On n'oublia jamais que dans cette guerre on l'avait vu changer deux fois de parti; aussi, dans toutes les occasions de dangers, on lui témoigna dès lors une défiance outrageante, on le contraignit à en changer encore, et chacun s'attendant à être trompé par lui, ne se fit aucun scrupule de le tromper le premier.

Ce ne fut que l'année suivante que Louis XIV put diriger sur une autre frontière les troupes que la pacification de l'Italie rendait inutiles du côté des Alpes, aussi ne put-il opposer encore cette année aux alliés que des forces inférieures en Flandre et sur le Rhin; d'ailleurs il était distrait par un autre projet, celui d'une invasion en Angleterre. Il regardait Guillaume III comme son ennemi personnel; c'était lui qu'il accusait d'avoir fait repousser toutes ses propositions de paix. Il faisait consister sa grandeur et sa générosité dans la protection qu'il accordait à Jacques II, et aucun succès ne l'aurait flatté davantage que de rétablir ce prince sur le trône, de faire triompher le catholicisme en Angleterre, et, par le même coup, d'abattre son ennemi, et de rétablir la paix. Les nouvelles que Louis et Jacques recevaient d'Angleterre nourrissaient cet espoir. Les Anglais se montraient fatigués de la guerre et découragés par les dépenses qu'elle leur causait et les pertes qu'elle infligeait à leur commerce. Les marchands prétendaient que depuis le commencement des hostilités, ils n'avaient pas perdu moins de deux mille quatre cents vaisseaux, dont ils faisaient monter la valeur à trente millions sterling. Le clergé, les tories, la magistrature, les gentilshommes provinciaux, avaient en partie oublié leurs justes ressentiments contre Jacques II; leurs anciens principes reprenaient le dessus, et l'on aurait aisément pu croire que la majorité de la nation était jacobite. Le parti de Guillaume ne se composait que de ceux qui, par affection et par principes, étaient opposés à la prérogative royale, en sorte qu'il avait en quelque sorte planté son drapeau au milieu de ses ennemis, et que c'était contre ses alliés naturels qu'il devait se défendre. Une grande altération des monnaies compliquait les embarras qu'éprouvait déjà le commerce; presque toutes les troupes de ligne étaient en Flandre; la flotte anglaise avait hiverné à Cadix, et une forte escadre était sur le point de partir pour aller la joindre [1].

[1] Durand, Hist. d'Angleterre, l. XXV, p. 588. — La Hode, l. LII, p. 184.

Le duc de Berwick, en qui seul se trouvait alors tout le talent et toute l'énergie qui restaient aux Stuarts, essaya de profiter de ces circonstances. « Le roi Jacques, dit-il, avoit sous main concerté un soulè- » vement en Angleterre, où il avoit fait passer nombre d'officiers. Ses » amis y avoient trouvé le moyen de lever deux mille chevaux bien » équipés, et même enrégimentés, prêts à se mettre en campagne au » premier ordre ; plusieurs personnes de la première distinction s'é- » toient aussi engagées dans l'affaire ; mais tous unanimement avoient » résolu de ne point lever le masque qu'un corps de troupes n'eût pré- » mièrement débarqué dans l'île. Le roi très-chrétien consentoit vo- » lontiers à le fournir, mais il insistoit pour qu'avant de faire l'em- » barquement les Anglais prissent les armes, ne voulant point risquer » des troupes sans être sûr d'y trouver un parti pour les recevoir. Ni » les uns ni les autres ne voulant se relâcher de leurs résolutions, de » si belles dispositions ne pouvoient rien produire ; ce qui détermina » le roi d'Angleterre à m'envoyer sur les lieux. » Berwick s'étant rendu en Angleterre sous un déguisement, eut plusieurs conversations avec quelques-uns des principaux seigneurs, mais il demeura bientôt convaincu par leurs raisons, que si la révolte éclatait avant d'être soutenue par un corps de troupes françaises, elle serait immédiatement écrasée. « Ne voyant pas d'apparence, dit-il, de pouvoir faire changer de sen- » timent à ces seigneurs, et ayant d'ailleurs été informé, pendant mon » séjour à Londres, qu'il s'y tramoit une conspiration contre la per- » sonne du prince d'Orange, je crus que ma principale mission étant » finie, je ne devois pas perdre de temps à regagner la France, pour » ne point me trouver confondu avec les conjurés, dont le dessein me » paroissoit difficile à exécuter [1]. »

Si Berwick ne voulut pas être confondu avec des assassins, les Anglais crurent que son père n'avait pas eu tant de scrupules, et, pour dire vrai, le récit du duc de Berwick lui-même n'indique pas un point d'honneur bien délicat. « Le chevalier Barkley, dit-il, lieutenant de » ma compagnie des gardes du corps, se trouvant un jour au cabaret » à Londres, avec le sieur Porter, gentilhomme catholique, celui-ci lui » dit que, pour faciliter le soulèvement prémédité, il avoit imaginé » un projet qu'il croyoit devoir rendre la chose presque sûre. Il lui » expliqua toutes les allées et venues du prince d'Orange, et dit qu'il

[1] Mém. de Berwick. p. 391.

» se feroit fort, avec une cinquantaine d'hommes, de battre les gardes » et de se saisir de sa personne. Barkley goûta la proposition : tout fut » réglé entre eux, les hommes choisis, et le jour même pris pour » l'exécution, de manière qu'ils ne doutoient plus de la réussite. » Barkley, que je vis trois jours après mon arrivée à Londres, m'en fit » confidence, et, quoique je ne trouvasse pas la chose aussi sûre qu'ils » la faisoient, je ne crus pas être obligé en honneur de l'en détourner. » Mais Pendergrass, un des conjurés, effrayé du danger, ou, pour » mieux dire, dans la vue de la récompense, alla découvrir le tout à » milord Portland. Ainsi cette affaire manqua précisément sur le point » qu'elle alloit s'exécuter. Le prince d'Orange était prêt à sortir » (samedi 25 février), ses carrosses arrivés; mais dans l'instant tout fut » renvoyé, et les ordres furent donnés pour tâcher de saisir les coupables, » dont on prit plusieurs qui furent condamnés et exécutés à mort. » Porter qui avoit tout imaginé et proposé, se voyant arrêté, et attiré » par la promesse du pardon, servit de témoin contre ses camarades » et ses amis, tant il est vrai que la crainte de mourir peut quelquefois » déterminer des gens jusqu'alors honnêtes, à commettre des actions » indignes [1]. »

Pour profiter ou de l'insurrection ou de l'assassinat, d'immenses préparatifs furent faits sur la côte de France, avec le plus grand secret ; quatre cents bâtiments devaient se réunir pour transporter seize mille hommes de vieilles troupes sous les ordres du marquis d'Harcourt. Deux escadres commandées par le marquis de Nesmond et par Jean Bart devaient escorter ce convoi formidable. Cinquante et un vaisseaux de guerre devaient sortir du port de Toulon pour faire diversion et retenir l'amiral Russel dans la Méditerranée. Jacques II partit de Saint-Germain, le 28 février, pour se mettre à la tête de l'armée d'invasion que lui prêtait Louis XIV. Berwick le rencontra en chemin et regretta qu'il se fût trop pressé. « Ce prince, dit-il, continua sa route pour Calais, et » m'envoya à Marly rendre compte de l'affaire dont j'étois chargé. Le » roi très-chrétien, demeurant ferme dans sa première résolution de » ne point faire d'embarquement jusqu'à ce qu'il eût apprit un soulè- » vement formel en Angleterre, conclut que l'entreprise ne se feroit » pas. Toutefois comme je lui fis part du projet qu'on m'avoit com-

[1] Mém. du mar. de Berwick, t. LXV, p. 394. — Lettre de lord Portland au grand pensionnaire de Hollande, du 26 fév. 1696. — Mém. de Catinat, t. III, p. 46. — Durand, Hist. d'Anglet., t. XXV, p. 383. — Smollet, c. 5, § 28, p. 262.

» muniqué contre la personne du prince d'Orange, il ordonna que » tout resteroit dans le même état afin d'être prêt à passer en Angle- » terre, en cas que l'on eût la nouvelle que depuis mon départ il y fût » arrivé quelque événement. Ainsi j'allai à Calais rejoindre le roi : nous » y apprîmes bientôt que la conspiration avoit été découverte, beaucoup » de coupables arrêtés, et que tous les vaisseaux de guerre qui se trou- » voient dans la Tamise avoient ordre de venir aux Dunes. La cour de » France ne laissa pas de prier le roi d'Angleterre de rester encore » quelque temps sur les côtes, quoiqu'il n'y eût plus de possibilité de » rien entreprendre [1]. » Pour cette expédition Jacques II s'était pourvu de 500.000 livres qu'il avait obtenues en gage sur ses pierreries, et de 100.000 louis en or que lui avait avancés Louis XIV ; car quelle que fût la détresse de la France, le roi affectait toujours la même magnificence dans son hospitalité.

Les efforts faits par la France pour la descente en Angleterre entravèrent cependant ceux qu'elle aurait pu faire sur le continent. Louis donna à tous ses généraux l'ordre de se tenir sur la défensive. Le maréchal de Villeroi se plaça de nouveau derrière ses lignes, auprès de Courtrai ; le maréchal de Boufflers campa tour à tour à Mons ou à Fleurus. De leur côté Guillaume III et l'électeur de Bavière avaient chacun une armée, l'une près de Louvain, l'autre près de Gand ; mais tous ces corps de troupes si rapprochés n'entreprirent rien les uns contre les autres. Les Français croyaient avoir assez fait en vivant aux dépens des pays ennemis, et les malheureux habitants des Pays-Bas voyaient toute la substance sur laquelle ils avaient compté pour vivre, dévorée à la fois par quatre armées. Sur le Rhin, le maréchal de Choiseul était opposé au prince de Bade : Saint-Simon, qui servait dans cette armée, assure que le maréchal montra beaucoup d'habileté, en prenant, malgré Barbezieux et les ordres de la cour, une position à Spirebach, qui couvrit Neustadt, Spire, Landau, Philipsbourg et l'Alsace, encore qu'il fût fort inférieur en forces à l'ennemi. Au reste la campagne se passa sans combat, les deux généraux cherchant à se surprendre par des marches et des contre-marches, avec le Rhin presque toujours entre eux. Enfin, en Catalogne, de nouveaux généraux étaient aux prises; Vendôme avait remplacé Noailles, et don Francisco de Velasco avait remplacé le

[1] Mém. de Berwick. p. 393. — Saint-Simon, t. I, c. 32. p. 346. — La Hode, l. LII, p. 184. — Limiers. l. XI, p. 587. — Larrey, t. VI. p. 290. — Durand, Hist. d'Angleterre, l. XXV, p. 390.—Smollet, Hist. of England, c. 3. § 29, p. 265.

marquis de Castanaga; mais Stanhope écrivait à sa cour que, quel que fût le commandant de l'armée espagnole, tant que les Français ne l'attaqueraient pas, elle ne songerait jamais à harceler autres que ses amis. Il y eut entre eux une action de peu d'importance à Massanez près d'Ostalrieh, où les Français eurent l'avantage [1].

Pendant l'été, les escadres anglaise et hollandaise menacèrent de nouveau les côtes de France, et s'efforcèrent d'incendier les villes maritimes; elles y commirent de grandes cruautés; mais les richesses qu'elles purent détruire dans les environs de Brest et de la Rochelle, ne valaient pas à beaucoup près autant que les projectiles incendiaires qu'elles y lancèrent. D'autre part deux petites escadres françaises commandées par Jean Bart et par le marquis de Nesmond eurent des succès beaucoup plus réels; elles s'attachèrent uniquement à donner la chasse aux vaisseaux de commerce, et quoique ceux-ci ne s'aventurassent jamais sans l'escorte de quelques vaisseaux de guerre, elles en enlevèrent un grand nombre [2].

Le roi d'Angleterre, animé par un profond ressentiment et par le désir d'humilier Louis XIV, avait travaillé jusqu'alors avec un zèle ardent à maintenir unie la ligue contre la France, et à faire repousser toutes ses avances pour la paix. Mais la défection du duc de Savoie lui fit enfin sentir qu'il était temps de mettre un terme aux calamités de l'Europe, s'il ne voulait pas voir la ligue d'Augsbourg se dissoudre successivement, comme avait fait la précédente; la conspiration de Porter contre sa vie, celle où Berwick avait pris part pour une insurrection, et pour laquelle sir John Fenwick eut la tête tranchée, non point par l'effet d'une sentence, mais d'un acte du parlement, les complots enfin qu'il découvrit vers le même temps en Lancashire, lui firent sentir qu'il pouvait à son tour être atteint par un incendie qu'il avait soufflé sans relâche. C'était parmi les commerçants qu'il avait trouvé jusqu'alors le plus de dévouement, soit en Angleterre, soit en Hollande; mais les corsaires français infligeaient à leur commerce des pertes désastreuses, et les deux nations commençaient à reconnaître qu'elles n'avaient plus aucun intérêt direct dans une guerre qu'elles ne pouvaient continuer qu'avec des sacrifices si énormes. Pendant ce temps,

[1] Berwick, p. 396. — Saint-Simon, t. I, ch. 36, p. 408. — Lord Mahon, Spain under Charles II, p. 76. — La Hode, l. LII, p. 188. — Durand, Hist. d'Angleterre, t. XXV, p. 424. — Limiers, t. XI, p. 591.

[2] La Hode, l. LII, p. 196. — Durand, Hist. d'Angleterre, l. XXX, p. 426.

Louis XIV employait ses ministres auprès de toutes les cours neutres pour annoncer son désir d'entrer en négociation : il avait fait agir tour à tour le roi de Suède, le roi de Pologne, les Suisses, Venise et le pape. Enfin il obtint que le comte de Cailières parût publiquement à La Haye comme ministre de France, et celui-ci remit, le 10 février 1697, au baron de Lillieroot, ambassadeur de Suède et médiateur, des articles préliminaires contenant les conditions de paix que la France offrait à ses ennemis. Les traités de Westphalie et de Nimègue en étaient la base, et le roi de Suède déclarait que, comme médiateur, il tiendrait la main à ce qu'on ne s'en éloignât en rien. Guillaume III reconnut d'après son expérience qu'en trois ou quatre années d'une guerre couronnée par le succès, il n'enlèverait pas à la France tout ce qu'elle offrait de rendre; il prêta donc de bonne foi les mains à la négociation : la difficulté était d'y faire consentir les Espagnols qui jamais ne savaient mesurer ce qu'ils voulaient avec ce qu'ils pouvaient, ou l'Empereur, qui n'étant point en contact avec la France pour ses États héréditaires, se souciait assez peu des souffrances de l'Empire, et regardait la guerre comme une occasion d'obtenir des subsides des puissances maritimes, et des contributions de guerre des États neutres [1].

(1697.) On eut beaucoup de peine à s'entendre sur le lieu où l'on ouvrirait le congrès, l'Empereur affectant de repousser toutes les places proposées par la France, et celle-ci, de son côté, par le souvenir de ce qui était arrivé à Cologne, ne voulant pas d'une ville de l'Empire. Enfin on convint, au commencement d'avril, du château de Ryswick, à demi-lieue de distance des deux villes de La Haye et de Delft : les conférences s'y ouvrirent seulement le 9 mai, et bientôt on put y reconnaître que Guillaume III n'apporterait pas d'obstacles à la pacification, soit au nom de l'Angleterre ou à celui de la Hollande, mais que l'Espagne, dirigée par la cour de Vienne, protestait vouloir s'en tenir à la paix des Pyrénées; qu'elle regardait comme autant d'usurpations les concessions que la France lui avait dès lors extorquées, et que c'était à elle qu'il importait de faire sentir, par une attaque un peu vive, la nécessité de mettre un terme aux hostilités.

Louis XIV résolut donc de sortir de la défensive à laquelle il s'était borné durant les deux dernières campagnes, et de profiter de ce que

[1] Flassan, Diplomatie française, t. IV, p. 134. — La Hode, l. LII, p. 201. — Limiers, l. XII, p. 596. — Larrey, t. VI, p. 360 et p. 437. — Durand, Histoire d'Angleterre, l. XXV, p. 428.

la paix du Piémont lui rendait la libre disposition d'une partie de ses troupes, pour renforcer ses armées soit de Flandre, soit de Catalogne, et attaquer vigoureusement la monarchie espagnole dans l'un et l'autre pays. Il donna ordre à Catinat de se rendre dans les Pays-Bas, et avant la fin d'avril trois grandes armées françaises, chacune d'environ quarante mille hommes, sous les ordres des trois maréchaux de Villeroi, de Boufflers et de Catinat, s'avancèrent dans cette contrée. Guillaume III était arrivé à La Haye : il avait vu combien la plupart de ses alliés désiraient vivement la paix, il était satisfait des conditions qui lui étaient assurées à lui-même, et il ne voyait pas sans humeur l'impuissante Espagne ou l'égoïste Autriche entraver les négociations. Le roi de Suède, Charles XI, était mort le 15 avril ; il avait fait conserver à son fils Charles XII, quoique mineur, le titre de médiateur, pour que cet événement ne retardât point la marche du congrès. Il trouva les forces des alliés dans les Pays-Bas fort inférieures à celles des Français, mais il en prit peu de souci, puisqu'il lui paraissait aussi impolitique qu'inhumain de faire tuer des hommes pour défendre ou prendre des places dont le sort était réglé d'avance par les préliminaires, et qui seraient restituées peu de semaines après leur capitulation. Il prit donc, avec l'électeur de Bavière, position au camp de Deynse, d'où il couvrait Gand et Bruxelles [1].

Les Français révélèrent leur intention seulement le 15 mai, lorsque Catinat investit la ville d'Ath. Vauban vint bientôt se joindre à lui pour diriger les travaux du siége, ce qu'il pouvait faire avec d'autant plus d'avantage que c'était lui-même qui avait fortifié cette ville lorsqu'elle appartenait à la France. Le comte de Rieux, qui commandait dans la place, quoiqu'il eût une bonne garnison, fit une défense fort molle : il était trop rapproché du lieu du congrès pour ne pas avoir le sentiment de l'inutilité de ces combats. Les deux autres armées barraient le chemin aux alliés, qui du reste ne firent aucune tentative pour interrompre les travaux du siége : il n'y eut point de sortie, point d'ouvrage emporté à la pointe de l'épée, point d'action sanglante : tout se fit par l'artillerie, avec perte de fort peu de monde, et la place se rendit le 7 juin, après treize jours de tranchée ouverte. Mais il ne pouvait convenir aux alliés qu'après cette conquête les Français en tentassent une autre ; aussi Guillaume chargea-t-il son confident Bentinck,

[1] Durand, Hist. d'Angleterre, t. XXV, p. 441. — La Hode, l. LII, p. 216. — Larrey, t. VI, p. 445. — Limiers, l. XII, p. 633.

comte de Portland, qui se trouvait à l'armée opposée au maréchal de Boufflers, de demander comme de lui-même une entrevue particulière à ce maréchal. Les deux généraux s'avancèrent à une égale distance de leurs camps, avec leurs gardes et plusieurs officiers de marque. Cette conférence fut suivie de trois autres; après la dernière, qui fut tenue le 26 juillet, les deux négociateurs allèrent ensemble dans une maison du faubourg de Halle, où ils mirent par écrit les articles dont ils étaient convenus, et qui auraient arrêté une année entière les plénipotentiaires de Ryswick. Ils signèrent ensuite une suspension d'armes, et Guillaume avertit les ministres alliés qui étaient à La Haye, « que les » matières qui regardoient sa personne et ses royaumes, ayant été » réglées avec la France, n'apporteroient aucun retardement à la con- » clusion de la paix générale [1]. »

A peine pouvait-on reconnaître le caractère d'une guerre qui jusqu'alors avait été si acharnée dans les opérations de cette campagne aux Pays-Bas; mais celle de Catalogne avait plus d'importance: le duc de Vendôme, quoique son armée montât seulement à quarante-trois bataillons et cinquante cinq escadrons, ou environ vingt et un mille fantassins et sept mille chevaux, avait reçu ordre de former le siége de Barcelone. Dans cette ville très-forte, très-riche, et beaucoup trop étendue pour qu'une si petite armée pût l'investir, le prince de Darmstadt, qui avait toute la confiance de la reine d'Espagne, s'était enfermé avec onze mille hommes d'infanterie que secondaient quatre mille hommes de la garde bourgeoise; et don Francisco de Velasco, vice-roi de Catalogne, tenait la campagne avec à peu près autant de monde, toujours maître de sa communication avec Montjuich, la citadelle de Barcelone. L'entreprise paraissait d'autant plus téméraire que, quoique le comte d'Estrées dût partager le siége avec la flotte de Toulon, il avait ordre de se retirer s'il apprenait que l'amiral Russel s'approchât avec la flotte anglaise et hollandaise. Mais la monarchie espagnole semblait être tombée, avec son roi, au dernier degré d'abaissement, de faiblesse et d'imbécillité. La reine mère, qui avait eu tant de part à la décadence de ce pays, était morte d'un cancer, le 16 mai 1696; le roi avait été à plusieurs reprises à l'extrémité: on ne croyait pas qu'il pût soutenir une autre attaque de ses nombreuses maladies; et cependant il mangeait toujours gloutonnement tout ce qui lui

[1] Hist. d'Angleterre, l. XXV, p. 444. — La Hode, l. LII, p. 218. — Limiers, l. XII, p. 634.

était présenté, l'avalant d'un seul trait, car sa mâchoire inférieure dépassait tellement la supérieure, que ses dents ne pouvaient jamais se rencontrer. Une noire mélancolie s'ajoutait à toutes ces souffrances, et la reine l'aggravait en le persécutant chaque jour, pour lui faire altérer son testament. Mais cette reine était incapable de prendre le maniement des affaires que Charles II laissait échapper de ses faibles mains. Aucun conseil, aucune autorité nationale, aucun ministre qui prît sur lui l'ensemble de l'administration ne remplaçait le monarque défaillant, et la personne la plus considérable de l'État était un capucin, confesseur de la reine, qui la dirigeait dans ses caprices [1].

Vendôme était arrivé le 6 juin à demi-lieue de Barcelone, et dans la nuit du 15 au 16 il avait ouvert la tranchée à deux cent cinquante toises du corps de la place. Deux jours auparavant on disait encore à Madrid que tous les Français qui s'étaient aventurés jusque-là étaient perdus, car les passages étaient si bien gardés par les Miquelets nommés aussi sommettants, qu'il ne pourrait s'en échapper un seul. Mais à la nouvelle de l'ouverture des travaux, la cour passa de cette confiance à la plus honteuse consternation. Il n'en fut pas de même des habitants de Barcelone, qui, grâce aux libertés dont ils jouissaient, avaient conservé beaucoup d'orgueil, de valeur personnelle et d'obstination. Tandis que le vice-roi Velasco, qui avait voulu inquiéter les assiégeants, se fit battre le 14 juillet par Vendôme, la garnison et les bourgeois continuèrent à fatiguer les Français par de fréquentes sorties. Vendôme n'avait point sous ses ordres d'ingénieur habile pour diriger les travaux du siége; il fallut suppléer à la science par la valeur et l'obstination, et en perdant beaucoup de monde : enfin une large brèche fut ouverte au corps de la place. Vendôme voulut épargner à une si grande ville les horreurs qui suivent un assaut. Il offrit une capitulation honorable; elle fut débattue du 7 au 10 août; enfin il consentit à ce que la ville lui ouvrît ses portes seulement le 1er septembre, si elle n'était pas secourue auparavant. Mais les Français savaient fort bien que ce secours était impossible; car c'était le vice-roi Velasco qui avait décidé la capitulation, tandis que les habitants de Barcelone et le gouverneur prince de Hesse-Darmstadt voulaient se défendre jusqu'à la dernière extrémité. On annonça, il est vrai, que Charles II marcherait au mois de septembre sur Sarragosse; on donna des ordres pressants pour lui

[1] Lord Mahon, Correspond. of Alex. Stanhope, p. 76, 79, 81, 86.

Digitized by Google

former une armée : mais ce n'était qu'un prétexte pour saisir, avec le consentement de l'archevêque de Tolède, tous les dépôts d'argent qui se trouvaient dans les églises. Dès que ce pillage royal fut accompli, des ordres furent donnés aux plénipotentiaires espagnols d'accepter la capitulation qui leur était offerte. La moindre énergie de la part du gouvernement aurait suffi pour sauver Barcelone, car les Français avaient perdu à ce siége, pendant cinquante deux jours de tranchée ouverte, neuf à dix mille hommes parmi lesquels se trouvaient un grand nombre d'officiers, et il est peu probable, s'ils avaient donné l'assaut, qu'ils eussent emporté la brèche encore défendue par une nombreuse garnison, et une population résolue à tout risquer [1].

Enfin, un troisième coup non moins rude frappa en Amérique la monarchie espagnole. Une escadre de dix vaisseaux de guerre, commandée par Pointis, et portant trois ou quatre mille hommes de débarquement, parut le 12 avril devant Carthagène, capitale du nouveau royaume de Grenade. C'était une entreprise privée faite aux frais de prétendus négociants, ou plutôt d'armateurs et de corsaires, pour piller cette grande ville qui était alors le principal dépôt du commerce du Nouveau-Monde : elle fut poursuivie avec toute l'avidité de gens qui ne songent qu'à amasser de l'argent. Pointis avait embarqué à Saint-Domingue un bon nombre de flibustiers, en promettant à ces cruels pirates une part dans le butin. Après plusieurs combats sanglants, Carthagène capitula le 30 avril, sous condition qu'elle ne serait pas livrée au pillage, mais que tout l'or, l'argent et les pierreries du public, des églises et des particuliers seraient livrés aux vainqueurs. Le butin monta à plus de 9,000,000 liv. Les flibustiers cependant, n'étant pas contents de leur partage, quittèrent Pointis, retournèrent à Carthagène et pillèrent la ville avec la dernière barbarie [2].

Ces conquêtes avaient enfin rabattu l'orgueil de l'Espagne : les conditions fondamentales de la paix étaient déjà arrêtées dès le 25 mai avec les états généraux; elles avaient été convenues avec l'Angleterre et mises par écrit le 26 juillet dans la dernière conférence entre Boufflers et lord Portland. Vers la même époque, les commissaires français avaient remis au médiateur un projet détaillé du traité à con-

[1] Letter of Stanhope to secretary Vernon, Madrid, aug. 21, 1697. — L. Mahon, p. 90. — La Hode, l. LII, p. 211-216. — Limiers, t. XII, p. 635.
[2] Saint-Simon, t. II, ch. 3, p. 31. — La Hode, l. LII, p. 220. — Limiers, t. XII, p. 635.

clure entre le roi de France, l'Empereur, l'Empire et le roi d'Espagne, portant la date du 20 juillet ; les conditions en étaient très-modérées, mais les commissaires déclaraient en même temps qu'ils ne se regarderaient comme liés par leur parole que jusqu'au 31 août. Ce terme ayant été dépassé sans qu'on pût conclure, ils signèrent, le 1er septembre, et lorsqu'ils avaient déjà connaissance de la capitulation de Barcelone, une proposition nouvelle qui s'accordait mieux avec les vues intéressées de l'Empereur. Ils déclarèrent qu'ils lui cédaient Brisach, Fribourg, Philipsbourg, et tout ce que la France possédait au delà du Rhin ; que d'autre part ils garderaient Strasbourg qui serait définitivement réuni à la monarchie. Ainsi, le grand fleuve deviendrait désormais la barrière entre la France et l'Empire : l'entrée du royaume serait par lui fermée aux Allemands ; mais le roi ne voulait de son côté se réserver aucune porte pour entrer en Allemagne. Toutefois comme il fallait en finir de l'inquiétude et de la souffrance de l'Europe, il fixait au 20 septembre le terme après lequel il ne serait plus lié par ces conditions [1].

En effet, le 20 septembre, la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande signèrent la paix à minuit. Les ministres impériaux et électoraux, qui étaient présents, éclatèrent en plaintes et en reproches. C'était, disaient-ils, la même defection qu'ils avaient éprouvée au traité de Nimègue : leurs alliés, après les avoir entraînés dans la guerre, les abandonnaient et ne songeaient qu'à eux seuls. Le plénipotentiaire d'Espagne, don Bernard de Quiros, répliqua avec raison, que c'était sa cour qui faisait les plus grands sacrifices, mais qu'elle s'était résignée à les faire pour avoir la paix, tandis que l'Empereur, qui n'en faisait aucun, leur avait causé la perte de Barcelone par son obstination et ses lenteurs sans motif.

Le traité de la France avec les Provinces Unies portait que toutes les conquêtes faites de part et d'autre depuis le commencement de la guerre seraient restituées, et nommément Pondichery qui devait être rendu à la compagnie des Indes Orientales de France. Les Hollandais qui mourraient en France ne devaient point être sujets au droit d'aubaine, et les deux États se liaient par un nouveau traité de commerce et de navigation. On convint avec l'Espagne, que les occupations et réunions faites par les armes, ou prononcées par les tribunaux en faveur de la

[1] Limiers, l. XII, p. 644-665. — La Hode, l. LII. p. 229. — Saint-Simon, t. II, ch. 3, p. 34.

France, depuis la paix de Nimègue, seraient restituées; et ces restitutions comprenaient Girone, Roses, Barcelone, Mons, Charleroi, Luxembourg, Courtrai, Ath et leurs dépendances. Le roi rendait de plus Dinant à l'évêque de Liége, tandis que l'Espagne rendait l'île de Ponza au duc de Parme. Le traité avec l'Angleterre portait aussi restitution mutuelle des conquêtes faites au delà des mers, et qui n'étaient pas de grande importance. Mais de plus, Louis XIV s'engageait « à ne troubler » ni inquiéter en façon quelconque le roi de la Grande-Bretagne dans » la possession des royaumes dont Sa Majesté Britannique jouissoit » présentement, donnant sa parole royale de n'assister ni directement » ni indirectement aucun des ennemis du roi de la Grande-Bretagne, » et de ne favoriser en aucune manière les conspirations, menées se- » crètes et rébellions qui pourroient survenir en Angleterre. » Cette reconnaissance de Guillaume III, et cet abandon de Jacques II fut le sacrifice qui coûta le plus à l'orgueil de Louis XIV. Les Anglais et les Hollandais avaient de leur cote présenté un memoire pour les religionnaires réfugiés, et pour ceux qui étaient restés en France, demandant en leur faveur le rétablissement de l'édit de Nantes, mais ils ne mirent aucun zèle à le faire valoir. Il fut aussi question d'assurer un douaire de 50,000 livres sterling par an à la reine d'Angleterre; cette prétention fut également abandonnée [1].

Le traité conclu l'année précédente avec le duc de Savoie fut reconnu et admis comme faisant partie des traités de Ryswick et garanti de même par toute l'Europe. Un nouveau delai d'un mois fut offert à l'Empereur et à l'Empire pour accepter aussi les conditions qui leur avaient été réservées. Les princes de l'Empire qui, en compensation de la ruine de leurs États, avaient reçu jusqu'alors des subsides considérables de l'Angleterre et de la Hollande, et qui trouvaient d'autant plus de facilité à lever des soldats pour les vendre ensuite, que la misère publique était plus grande, montraient peu d'empressement pour la paix, et réclamaient des dedommagements exorbitants pour les pertes que les armées leur avaient fait éprouver. C'était en leur nom que l'Empereur faisait naître toutes les difficultés, et cependant il se souciait peu de ces princes ou de l'empire. Quand il fut certain de recouvrer pour lui-même Brisach et Fribourg, en sacrifiant Strasbourg qui, comme ville libre, aurait été rendue non pas à lui, mais à l'Empire, il donna ordre de

[1] Flassan, Diplomatie franç., t. IV, p. 158. — Durand, Hist. d'Angleterre, l. XXV, p. 446. — La Hode, l. LII, p. 251.

signer, ce qui fut fait le 30 octobre. La paix de Westphalie et celle de Nimègue étaient les bases de ce nouveau traité. Tous les lieux situés hors de l'Alsace, que la France avait occupés à titre de réunion, furent restitués à l'Empereur ou à l'Empire. Le Rhin demeura la limite entre les deux États, sauf le comté de Montbéliard, qui retourna au duc de Wurtemberg; le duché des Deux-Ponts fut rendu au roi de Suède; les prétentions de la duchesse d'Orléans à la succession palatine furent renvoyées à la décision d'arbitres; le duc de Lorraine recouvra son duché sous les conditions qui lui avaient déjà été prescrites en 1670. Toutes les condamnations prononcées contre le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg, furent abolies; l'électeur de Trèves rentra dans sa capitale; l'électorat de Cologne demeura au prince Joseph Clément de Bavière. Louis XIV exigea que, dans les pays qu'il restituait à l'Empereur et à l'Empire, le culte protestant qu'il avait supprimé demeurât interdit, et, malgré les réclamations de l'Angleterre et de la Hollande, cette condition fut acceptée avec empressement par l'Empereur [1].

Les Français ressentirent quelque humiliation des immenses restitutions auxquelles ils se soumirent par la paix de Ryswick. Peut-être auraient-ils dû, au contraire, regarder ce traité comme le plus honorable de ceux que signa Louis XIV. Il avait en effet montré qu'il pouvait soutenir contre l'Europe entière une lutte effroyable, que, loin d'y succomber, il l'avait signalée pendant dix ans par une suite de victoires : qu'il n'avait perdu aucune de ses provinces, aucune de ses cités, mais que lui seul il faisait des restitutions, sacrifiant toutes ses conquêtes pour faire cesser la souffrance et la misère des peuples, pour rendre la paix à l'Europe, et procurer l'avantage réel de l'humanité.

Il était vrai cependant que ces dix années d'efforts gigantesques, de combats et de sacrifices, avaient fait passer la France d'une période de force, de gloire et de splendeur à une période d'épuisement, d'inquiétude et de tristesse. Louis XIV, parvenu à sa soixantième année, restait presque seul de son siècle, vieillard isolé au milieu de générations nouvelles. Les guerriers qui avaient le plus contribué à sa gloire, Turenne, Condé, Créqui, Luxembourg; les amiraux qui avaient donné tant d'éclat à la marine française, Duquesne et Tourville, étaient morts avant lui.

[1] Flassan, Diplomatie, t. IV, p. 161. — Recueil des Traités de paix, t. IV, p. 654-695. — La Hode, l. LII, p. 235. — Limiers, l. XII, p. 662. — Durand, Hist. d'Angleterre, t. XI, l. XXV, p. 450. — Larrey, t. VI, p. 438-504. — Smollet, Hist. of England, ch. 5, § 55, p. 312.

Le XVII[e] siècle, avant de se terminer, avait vu s'éteindre presque toutes ses gloires littéraires : Corneille, Racine, Molière, la Fontaine, Pascal, madame de Sévigné étaient successivement descendus au tombeau. L'enthousiasme qu'avaient senti les contemporains de la jeunesse de Louis XIV pour le monarque qui semblait les inviter à tous les genres de gloire, avait fait place à une disposition morose, frondeuse, en rapport avec les efforts toujours redoublés et les espérances toujours décroissantes qui se présentaient à la nation. Le reste du XVII[e] siècle, jusqu'à sa fin, ne parut plus rempli que par les tentatives impuissantes du monarque pour se donner un ministère digne de celui de ses premières années, par des réformes également impuissantes pour rétablir l'ordre dans les finances, par la rigueur avec laquelle il s'appliqua à courber les esprits élevés ou les âmes pieuses qui, dans sa religion même, lui étaient dénoncés comme s'écartant de l'orthodoxie ; et, au milieu de ces occupations si tristes, on le voyait de temps en temps retourner à ses habitudes de fêtes, de pompe et de prodigalité, comme si, en renouvelant son ancienne magnificence, il retrouvait son ancienne grandeur.

Le ministère de Louis XIV avait été toujours en s'affaiblissant à mesure qu'il avançait dans la vie, peut-être par une conséquence de l'assiduité elle-même du roi, de la connaissance plus complète qu'il acquérait des affaires, et de la part toujours moindre de pensée et de décision qu'il laissait à ses ministres. Ces derniers n'étaient plus guère en effet que des commis auxquels toute vue d'ensemble était interdite, tandis que lui-même ne se relâchait jamais dans son travail, que, prétendant tout savoir, tout conduire, il entrait toujours plus avant dans les moindres détails, et qu'il faisait mouvoir sa monarchie par sa volonté puissante et inflexible. Dans les affaires étrangères, Lyonne, l'héritier de la pensée de Mazarin, lui avait été enlevé le premier, et avec lui avait fini la haute politique qui avait assuré ses premiers succès. Pomponne, qui l'avait remplacé, était vertueux et homme de talent ; mais tandis que Lyonne voyait dans le roi son élève, Pomponne voyait en lui son maître et son instituteur. Colbert de Croissy, qui remplaça Pomponne, joignait la rudesse un peu grossière de son caractère à l'arrogance si souvent blessante du maître dont il était chargé de transmettre les sentiments aux puissances étrangères. Croissy mourut le 28 juillet 1696, et le roi, fidèle à son attachement pour la famille de Colbert, le remplaça par son fils, le marquis de Torcy, alors âgé de

Digitized by Google

trente et un ans, qu'il maria à la fille de Pomponne. Il avait rappelé Pomponne aux affaires dès la mort de Louvois, et il l'avait donné pour guide et pour conseil au jeune Torcy pendant la longue maladie de son père. Jusqu'à la mort de Pomponne, en 1699, ils partagèrent en quelque sorte le ministère des affaires étrangères; mais Torcy, qui avait fait d'excellentes études, qui avait voyagé dans presque toute l'Europe, fut un des meilleurs ministres qu'ait eus la France [1].

Le ministère de la guerre était également demeuré dans une même famille depuis le commencement du règne. Le Tellier, avant d'être chancelier, avait occupé ce ministère de 1643 à 1677; mais dès l'an 1662, il en avait laissé remplir les fonctions à son fils le marquis de Louvois qui en avait la survivance. Celui ci, jusqu'à sa mort en 1691, y déploya toute la puissance que lui assuraient le génie, la constance au travail et un caractère de fer; le roi donna ensuite sa place à son fils, le marquis de Barbezieux, qui n'avait que vingt-trois ans. Ce jeune homme, dans ses premières années, se montra plus occupé de la recherche des plaisirs et de l'étalage de son faste que des soins d'une guerre qu'il devait soutenir contre toute l'Europe, guerre à laquelle eût à peine suffi son père avec tout son génie. Le roi fit alors réellement en grande partie les fonctions de ministre de la guerre. Il s'applaudissait de pouvoir enseigner à ce jeune homme son métier, et il ne songeait pas à tout ce que ses armées, et ses peuples, et les pays où il portait la guerre, eurent à souffrir d'un apprentissage, pendant lequel ni les munitions, ni les vivres, ni les renforts, ni les soldes n'arrivèrent jamais au moment où les troupes en sentaient le plus le besoin [2]. Barbezieux mourut en 1701, comme il commençait à marcher sur les traces de son père.

Mais dans la détresse où se trouvait l'État, le ministère important était celui des finances, et c'était celui que l'on croyait le plus déchu depuis l'homme éminent auquel Louis XIV les avait confiées après s'être defait de Fouquet. Le Pelletier cependant, qui avait remplacé Colbert, réunissait l'application et l'intégrité au désir de ne rien innover et de se conformer à la méthode de son illustre prédécesseur; mais ces vertus ne pouvaient suffire quand il fallait lutter chaque jour contre le goût du roi pour le faste, et contre les prétentions de chaque ministre,

[1] Journal de Dangeau, t. II. p. 45. — Saint-Simon, t. I, ch. 35, p. 379. — Biographie univ., art. Colbert.
[2] Saint-Simon, t. I, p. 44, et t. III, p. 60.

qui, sans prendre connaissance de l'ensemble des ressources, voulait tout attirer à son département. Pendant l'administration de le Pelletier, la France n'avait eu que la courte guerre de 1684 et les bombardements d'Alger et de Gênes à payer. Le revenu net du royaume s'était soutenu à peu près à 90 millions de livres par année, et cependant ce ministre avait été obligé d'emprunter 60 millions au denier 18. Quand il vit s'allumer la terrible guerre de la ligue d'Augsbourg, il trouva le fardeau trop pesant et il se retira [1].

Louis Phélipeaux, comte de Pontchartrain, que le Pelletier avait introduit dans les finances, et qu'il désigna lui-même pour être son successeur, était petit-fils d'un secrétaire d'État ministre de Marie de Médicis pendant la régence; il avait été premier président du parlement de Bretagne. Doué d'un esprit conciliant, il s'était fait aimer et considérer; il était pauvre et honnête homme; aussi paraissant effrayé du ministère des finances, dans un temps où il fallait si cruellement aggraver la condition du contribuable, il n'accepta une place qui lui donnait le pouvoir, la faveur et les richesses, que sur l'ordre exprès du roi. En effet, ni l'esprit d'ordre, ni les lumières, ni les vertus ne pouvaient alors sauver un contrôleur général de la nécessité de faire beaucoup de mal. Pontchartrain, pendant la guerre contre la ligue d'Augsbourg, eut recours à une foule d'expédients, quelques-uns ridicules, comme la création de nouveaux nobles ou la multiplication d'offices pour les fonctions les plus futiles, et tous ruineux, tous pourvoyant à peine aux besoins du moment et rejetant sur l'avenir une charge accablante. Il emprunta successivement, d'abord au denier 18, puis au denier 14 et enfin au denier 12, si bien que, pendant la durée de cette

[1] Forbonnais. Recherches et Considérations sur les finances de la France, t. II, p. 3-42.

Nous nous contenterons de donner, d'après Forbonnais, le revenu net de chaque année, après en avoir retranché les charges et diminutions qui allèrent croissant d'année en année, et qui, tout en demeurant des non-valeurs pour l'État, pesaient toutes sur le peuple.

Revenu net	de 1684,	106,250,432 fr.
	de 1685,	89,009,375
	de 1686,	93,661,376
	de 1687,	86,882.096
	de 1688,	87.725,673

Le Pelletier, en remettant les finances à Pontchartrain, resta cependant au conseil jusqu'à la fin de la guerre. Il ne se retira définitivement, pour se vouer à la dévotion, qu'au mois de septembre 1697. Journal de Dangeau, t. II, p. 82.

Digitized by Google

funeste guerre, la dette de l'État s'accrut de 209,400,000 livres, et les intérêts à servir chaque année de 13,700,000 livres. Mais ce n'était encore là qu'une partie des emprunts; les créations de gages et de charges étaient aussi une manière d'emprunter plus onéreuse encore, car, outre qu'elle grevait le peuple du payement des gages au lieu d'intérêts, elle le gênait dans toutes ses transactions par les droits attribués à ces nombreux offices. De nouveaux impôts sur le bétail, les chapeaux, le café, les suifs et sur les actes des notaires, furent trouvés peu productifs; la refonte des monnaies, dont on s'était promis un gain bien illusoire, car elle cachait une banqueroute ou un vol fait au public, ne profita qu'aux étrangers qui firent l'opération que le trésor voulait faire seul, et elle porta la confusion dans tous les marchés, la déception dans tous les contrats à long terme [1].

Dès que la paix fut faite, Pontchartrain, pour rétablir quelque ordre dans les finances, entreprit de rembourser par de nouveaux emprunts ceux qui avaient été faits à un taux trop usuraire. Dans les dernières années du siècle, il réussit, soit de plein gré, soit par la crainte, à réduire de nouveau toutes les dettes au denier 20, ou au 5 pour cent. En arrêtant les comptes de l'année au conseil des finances le roi dit : « Il faut présentement chercher autant de moyens pour supprimer les » édits, que nous en cherchions pendant la guerre pour les établir ; »

[1] Forbonnais. Recherches sur les finances de la France, t. II, p. 47 à 107.

Voici de même le revenu net annuel pendant la durée de la guerre contre la ligue d'Augsbourg.

Pour l'année	1689,	revenu net	105,290.038 fr.
	1690,	id.	106,642,985
	1691,	id.	112.251.227
	1692,	id.	112.564,170
	1693,	id.	107,938.165
	1694,	id.	102,534.295
	1695,	id.	112,495,106
	1696.	id.	111,456,025
	1697,	id.	110.265,517

On voit qu'après l'accroissement des impôts le revenu net augmente d'une somme considérable. La recette de 1689 dépasse en effet celle de 1688 de 18.000,000, mais la misère croissante réduit bientôt le produit de tous ces impôts réunis, il diminue d'année en année. On ajoute de nouveaux impôts en 1691. qui produisent près de 7.000,000 ; mais dès la troisième année, le produit diminue ; on revient à la charge en 1695, et l'on tire de nouveau du peuple dix millions de plus, et dès l'année suivante on voit décroître les produits. Ce ne fut qu'à l'aide des emprunts qu'on put faire face à la dépense qui, pour les neuf années de guerre, fut en moyenne de 136,600,000 l.

et pour soulager le peuple il commença par casser immédiatement tous les régiments de milice [1].

Mais il n'était pas dans le caractère de Louis XIV de réprimer longtemps son goût pour le faste. Il ne tardait pas à se présenter quelque occasion où il se persuadait que la dignité de sa couronne, le respect qu'il voulait imposer aux étrangers devaient faire taire toutes les considérations d'économie. Il en saisit même deux avant que la guerre fût terminée, l'une fut l'arrivée de la nouvelle duchesse de Bourgogne, l'autre la candidature du prince de Conti au trône de Pologne.

Le traité avec la Savoie avait été un heureux événement pour la France, car il avait rompu la ligue de l'Europe; aussi Louis était-il résolu d'avance à bien recevoir la princesse qui était le gage de la paix, et à compenser en quelque sorte, par les honneurs qu'il lui fit rendre, les affronts qu'il avait fait essuyer à son père. Marie-Adélaïde de Savoie était née le 6 décembre 1685, elle n'avait donc pas onze ans accomplis quand elle entra en France par le pont de Beauvoisin le 16 octobre 1696 [2]. Mais c'était une gentille petite fille : elle avait de grands yeux, le regard fier, la physionomie vive et italienne; elle était douée d'infiniment d'esprit et d'adresse, et avait été élevée par sa mère, fille du duc d'Orléans, comme si elle n'eût dû avoir d'autre but dans la vie que de plaire au roi et à la cour de France. Elle arriva à Montargis le 4 novembre 1696; le roi vint la recevoir et la prendre dans ses bras. Il en fut enchanté, et l'aima autant qu'il savait aimer : cette enfant devint dès lors son jouet et sa favorite. La petite fille sut également gagner le cœur de Mme de Maintenon, qu'elle appela toujours sa tante. Le roi la lui confia pour qu'elle dirigeât son éducation, et la fit participer à celle de Saint-Cyr. Il voulait la conserver pure au milieu d'une cour corrompue, chose d'autant plus difficile que la petite fille était déjà accutumée à un langage assez peu convenable, et que malgré les efforts de Mme de Maintenon pour faire régner la décence et la régularité des mœurs dans la maison royale, à tout moment les princes et les princesses échappaient à cette contrainte. Les trois filles naturelles du roi étaient fort disposées à la galanterie. Le roi était souvent appelé à faire des réprimandes à l'aînée, la princesse de Conti, qui était veuve, et qu'il fit rougir en lui rendant les lettres qu'elle avait écrites à M. de

[1] Journal de Dangeau, t. II, p. 85, 30 septembre. Dès le 4 septembre il avait remarqué le rétablissement du crédit. p. 80.

[2] *Ibid.*, c'est lui qui fut chargé d'aller la recevoir, t. II, p. 53.

Clermont. Celui-ci les avait sacrifiées à Mlle Choin, sa dame d'honneur, qui n'était pourtant nullement jolie, mais qui avait pris tant d'ascendant sur le dauphin qu'on croyait universellement qu'il l'avait épousée. Ce prince, s'apercevant que son père l'écartait avec jalousie de la guerre et de la politique, évitait de faire parler de lui, vivant dans la mollesse, et donnait tout son temps à la chasse ou à des intrigues de galanterie. La formation de la maison de la future duchesse de Bourgogne fut un événement important à la cour. Les plus grandes dames ayant eu la prétention d'y entrer, « elles briguèrent, s'empressèrent aux dépens » les unes des autres, dit Saint-Simon ; les lettres anonymes abon- » dèrent, les délations et les faux rapports [1].

Le mariage fut célébré le jour même où la princesse de Savoie eut douze ans accomplis, c'est-à-dire le 7 décembre 1697. « Le roi, dit » Saint-Simon, s'étoit expliqué qu'il seroit bien aise que la cour fût » magnifique, et lui-même, qui depuis longtemps ne portoit plus » que des habits fort simples, en voulut des plus superbes. C'en fut » assez pour qu'il ne fût plus question de consulter sa bourse, ni » presque son état ; pour tout ce qui n'étoit ni ecclésiastique, ni de » robe, ce fut à qui se surpasseroit en richesse et en invention. L'or et » l'argent suffirent à peine. Les boutiques des marchands se vidèrent » en très-peu de jours ; en un mot, le luxe le plus effréné domina la » cour et la ville, car la fête eut une grande foule de spectateurs. » Les choses allèrent à un point que le roi se repentit d'y avoir donné » lieu.....; mais après un petit mot lâché de politique, il n'en parla » plus, et fut ravi qu'il n'eût pas pris...... Il aimoit passionnément » toute sorte de somptuosité à la cour, et surtout aux occasions mar- » quées, et qui s'y seroit tenu à ce qu'il avoit dit contre les maris assez » fous pour se laisser ruiner par les habits de leurs femmes, lui eût » très-mal fait sa cour [2]. » Au reste, les présents du roi à la mariée furent proportionnés au luxe qu'il avait demandé aux assistants et non à la misère publique. On fit mettre dans un lit de parade les mariés ensemble, en présence de la cour, ainsi que du roi et la reine

[1] Saint-Simon. t. I, c. 35, p. 384. — Dangeau, t. II, p. 53. — La Beaumelle, Mém. de mad. de Maintenon, l. XI, t. IV, c. 2, p. 145, et LXII. p 217. 225. 232. — Louis avait cédé au dauphin le château de Meudon, bâti par Louvois, et qu'il obtint de sa veuve par un échange. Journal de Dangeau du 1er juin 1695, t. II, p. 12.

[2] *Ibid*, t. II, c. 5, p. 64. — Journal de Dangeau, le 13 nov. 1697, t. II, p. 88.

d'Angleterre : c'était l'usage de la cour de France pour constater que le mariage ne pouvait plus se rompre ; mais au bout d'un quart d'heure, le dauphin, qui était resté auprès d'eux avec une partie de la cour, fit retirer son fils, le duc de Bourgogne, qui n'avait que quinze ans [1].

Les efforts pour élever le prince de Conti au trône de Pologne fatiguèrent aussi la France dans un moment où sa seule occupation aurait dû être de recouvrer ses forces épuisées. Jean Sobieski était mort le 17 juin 1696. Sa femme s'était rendue odieuse par son avarice ; ses trois fils étaient peu aimés, et les Polonais annoncèrent ouvertement qu'ils ne donneraient pas la couronne à un Piast ; ils ajournèrent l'élection à une année pour donner le temps aux princes étrangers de se présenter. L'abbé de Polignac, ambassadeur en Pologne, annonça qu'il voyait jour à faire élire le prince de Conti. Ce prince avait montré de la bravoure soit en Hongrie, soit dans la dernière guerre ; mais il n'avait jamais eu de commandement important : « Il marqua du cou- » rage et des talents pour la guerre, dit la Fare, dans les campagnes » qu'il fit avec M. de Luxembourg ; il avoit beaucoup d'esprit, et » l'avoit fort orné par la lecture ; avec cela, une humeur douce qui le » rendoit de la plus aimable conversation qu'un homme puisse être [2]. » Saint Simon va plus loin, il voudrait le faire passer pour un héros, qui donnait au roi de la jalousie. « Le roi, dit il, qui ne demandoit » pas mieux que de se défaire d'un prince de ce mérite si universelle- » ment connu, et qu'il n'avoit jamais pu aimer, tourna toutes ses » pensées à le porter sur ce trône [3]. » Bientôt on reconnut que l'abbé de Polignac, qui se lança dans toutes les intrigues d'une élection polonaise, n'avait eu d'autre pensée que celle de s'élever lui-même au cardinalat, par la recommandation du roi qu'il aurait fait nommer ; que dans ce but il avait fait aux Polonais les offres les plus extravagantes au nom du prince de Conti, et des promesses qu'il savait bien que ce prince ne pourrait jamais remplir. Conti, alors amoureux de la duchesse de Bourbon, se souciait peu de partir. Le roi lui donna 2,000,000 liv. que le riche banquier, Samuel Bernard, se chargea de lui faire toucher en Pologne, plus 400,000 livres pour emporter avec lui, et

[1] Journal de Dangeau, 7 décembre 1697. p. 91.
[2] Marq. de la Fare. t. LXV, p. 253.
[3] Saint-Simon. t. I. c. 38. p. 420. — Dangeau raconte au contraire toute la bienveillance qu'à cette occasion le roi témoigna au prince de Conti; Journal, 1er septembre, 1697, t. II, p. 77.

100,000 pour ses équipages. On avait reçu la nouvelle que le cardinal-primat, favorable au prince de Conti, avait déclaré, le 27 juin, ce prince élu par la majorité de la diète. Il est vrai que, deux heures plus tard, l'évêque de Cujavie avait proclamé, comme le vrai élu de la nation, Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, qui venait d'abjurer le luthéranisme pour se recommander aux Polonais. Cet électeur arriva bientôt en Pologne avec des troupes et de l'argent. Le prince de Conti, au contraire, ne partit de Paris que le 3 septembre pour Dunkerque, d'où Jean Bart s'engageait à le conduire sain et sauf à Dantzig. Ces retards avaient donné tout l'avantage à son antagoniste ; la ville de Dantzig ne voulut pas le recevoir ; ce fut avec peine que celle de Marienbourg lui ouvrit ses portes à la fin de septembre. Bientôt il s'aperçut que ses partisans l'abandonnaient les uns après les autres ; il prit enfin le parti de renoncer à cette couronne, et de s'embarquer le 6 novembre pour revenir en France [1]. Avant que l'année fût écoulée l'électeur de Saxe fut reconnu par la cour de France comme roi de Pologne.

(1698.) L'ambassade du duc de Saint-Alban, fils naturel de Charles II, puis du comte de Portland, favori de Guillaume III, fut aussi une occasion de luxe à la cour, le roi s'efforçant de montrer au nouveau roi d'Angleterre d'autant plus d'égards, qu'il avait au fond plus d'aversion pour lui. Il combla aussi de prévenances Antoine Farnèse et Jean Gaston de Médicis, qui visitèrent Paris et Versailles à cette époque, et en qui devaient s'éteindre plus tard les deux maisons souveraines de Parme et de Toscane [2]. Le mariage de la nièce de Mme de Maintenon, Mlle d'Aubigné, fut encore une occasion de magnificence royale ; elle épousa le comte d'Ayen, fils du duc et maréchal de Noailles, et Louis XIV, adoptant en quelque sorte dans sa famille les parents de la femme qu'il avait secrètement épousée, lui donna un million de dot, cinquante mille écus de pierreries, la charge de dame du palais et 12,000 francs de pension [3]. Le mariage du duc de Lorraine avec la fille aînée du duc d'Orléans, arrêté dès le mois de février, comme garantie de sa réconciliation avec la maison de France, et de son rétablissement dans son

[1] Saint-Simon, t. II, c. 2, p. 20. et c. 13. p. 191. — La Hode, t. LII. p. 241. — Journal de Dangeau, le 11 juillet 1697, p. 73, le 14 novembre, p. 88, et le 13 décembre. p. 98.

[2] *Ibid.*, p. 104-109.

[3] Mém. de Maintenon, t. IV, l. XII, c. 1, p. 203-213. — Saint-Simon, t. II, p. 124. — Journal de Dangeau au 1er avril 1698, t. II, p. 109.

duché, occupa plus longtemps la cour de ses fêtes, parce que le retard de la dispense du pape le fit différer jusqu'au mois d'octobre.

Mais l'occasion dans laquelle le roi déploya la magnificence la plus ruineuse, la plus intempestive, eu égard à l'état de ses finances et à la détresse à laquelle son peuple était réduit, fut ce qu'on nomma le camp de Compiègne. Dès le mois d'avril le roi annonça qu'avant la fin de l'été il y rassemblerait quarante-cinq mille hommes, pour y donner à son petit-fils le duc de Bourgogne les premières leçons de l'art de la guerre. Ce jeune homme de seize ans fut en effet nommé généralissime, et le roi fit sous lui les fonctions de lieutenant général. L'image d'une bataille, et celle du siége de Compiègne, furent les deux leçons ou plutôt les deux grands divertissements que le roi donna à son petit-fils et à toute sa cour, du 1er au 25 septembre. Il ordonna pour cette occasion des tentes neuves et des équipages brillants de campement ; il fit pour cette revue toute de parade une dépense qui aurait suffi pour une campagne réelle. « Le roi, dit Saint Simon, témoigna qu'il comptoit que » les troupes seroient belles, et que chacun s'y piqueroit d'émulation : » c'en fut assez pour exciter une telle envie de se surpasser qu'on eut, » après tout, lieu de s'en repentir. Non-seulement il n'y eut rien de si » parfaitement beau que toutes les troupes, et toutes à tel point qu'on » ne sut à quel corps en donner le prix, mais leurs commandants » ajoutèrent à la beauté majestueuse et guerrière des hommes, des » armes et des chevaux, les parures et la magnificence de la cour, et » les officiers s'épuisèrent encore par des uniformes qui auroient » pu orner des fêtes [1]. Les colonels et beaucoup de simples capitaines » eurent des tables abondantes et délicates ; six lieutenants généraux, » et quatorze maréchaux de camp s'y distinguèrent par une grande » dépense ; mais le maréchal de Boufflers étonna par sa dépense et par » l'ordre surprenant d'une abondance et d'une richesse, de goût, de » magnificence et de politesse, qui, dans l'ordinaire de la durée de tout » le camp, et à toutes les heures de la nuit et du jour put apprendre » au roi même ce que c'étoit que donner une fête vraiment magnifique » et superbe. » Les calamités ne devaient pas tarder longtemps à faire sentir à la France l'imprudence de tant de prodigalités.

Mais au milieu des travaux qui accablaient Louis XIV, dans les inquiétudes que lui causaient ses finances, lorsque tous les rapports

[1] Saint-Simon, t. II, c. 14, p. 201. — Larrey, t. VII, p. 43.

des intendants lui parlaient de la misère du peuple, des champs demeurés en friche, des paysans abandonnant par grandes troupes leurs villages, et se traînant avec leurs enfants sur les grandes routes, dans l'espoir de vivre sur la charité publique moins mal qu'ils ne faisaient dans leurs chaumières où tout était saisi pour payer la taille; tandis que les fêtes de la cour, les revues, le camp de Compiègne destinés à éblouir l'Europe ne faisaient au roi lui-même aucune illusion, on est confondu de lui voir donner une grande partie de son temps à des querelles religieuses qu'il semblait se plaire à faire naître les unes des autres. On ne nous a jamais dit qu'il eût étudié la théologie ; on peut douter qu'il sût bien en quoi les quiétistes ou les jansénistes différaient de l'Église qu'il appelait orthodoxe, et cependant dès lors et jusqu'à la fin de son règne, Louis XIV parut plus constamment occupé d'écraser tour à tour ceux qu'il accusait de nourrir des opinions nouvelles, que des soins de l'administration de son royaume, ou de sa défense contre ses ennemis.

Une de ses grandes affaires était alors l'extirpation de ce qu'on nommait le quiétisme, doctrine pour laquelle l'Espagnol Molinos avait été mis à l'inquisition à Rome, et que l'on prétendait retrouver dans les écrits, comme dans les conversations de Mme Guyon. On assurait que, selon les quiétistes, une âme vraiment remplie de l'amour de Dieu, vraiment soumise à ses volontés, était indifférente à tout, même aux peines éternelles, auxquelles elle se résignait, comme à l'accomplissement des volontés de Dieu. L'âme, disaient-ils, s'abandonnant à cet amour, plongée dans l'oraison, ne faisait plus d'efforts et restait dans une quiétude absolue. Les théologiens avaient trouvé que cette exposition exagérée de l'amour mystique n'était pas conforme à l'exemple des saints, et qu'elle pouvait avoir de dangereuses conséquences pour la conduite. C'était là le fond de la controverse du quiétisme ; mais, comme il arrive toujours, le public ne s'en contentait pas, il voulait quelque chose de plus saisissable, de plus matériel, pour en former une hérésie ; il supposait que les quiétistes, tout occupés du sentiment divin, voyaient avec indifférence les actions humaines, et passant bien vite à des idées plus grossières, il accusait les quiétistes de se livrer sans scrupule à un amour tout humain, ou même à une débauche effrénée.

Mme Guyon, née à Montargis le 13 avril 1648, d'une famille considérée, mariée à 16 ans au fils du constructeur du canal de Briare, qu'elle perdit en 1676, avait montré dès son enfance une dévotion tendre et

Digitized by Google

affectueuse, et un zèle ardent pour les œuvres de charité. Son exaltation alla croissant avec les années : elle se regardait comme l'épouse de Dieu, elle recherchait, pour lui plaire, toutes les douleurs, toutes les humiliations, qu'elle nommait ses croix ; elle retombait sans cesse dans un état d'extase où elle ne formulait point de prières, où elle ne répétait point de paroles, même mentalement : c'est là ce qu'elle appelait l'oraison intérieure. Cette manière d'être avait fait perdre patience à sa belle-mère, à son mari, à son fils, et en lisant sa vie, qu'elle a écrite elle-même [1], on sent bien que malgré toutes ses vertus et sa patience, elle devait être une compagne peu agréable ; elle devait surtout blesser sa famille par la joie avec laquelle elle accueillait toutes les calamités, par son affliction pour tout ce qui lui arrivait d'heureux. Mais pour ceux qui ne vivaient pas avec elle, elle avait quelque chose de fort entraînant dans sa piété si ardente, sa tendresse de cœur et son éloquence naturelle. Ne doutant point qu'elle ne fût l'épouse choisie de Jésus Christ, elle se croyait entourée de miracles et divinement inspirée. Elle ne tarda pas à communiquer la meme persuasion à ceux à qui elle ouvrait son cœur, surtout à M. d'Arenthon, évêque de Genève, qui voulut lui faire diriger une communauté qu'il avait fondée a Gex, et au père Lacombe, barnabite, qui, la regardant comme un être surnaturel, finit par se mettre sous sa direction et la suivre dans ses voyages. Elle revint à Paris en 1687, après six ans d'absence, de courses, de conférences et de prédications, qui donnèrent lien à ses ennemis de hasarder les reproches les plus graves contre ses opinions et même contre ses mœurs ; elle avait publié aussi deux ouvrages, qui leur fournirent des armes contre elle [2].

Dès son arrivée, elle fut dénoncée à l'archevêque de Paris, monseigneur de Harlay, homme mondain et de mœurs très-relâchées, mais qui affectait un grand zèle à combattre toutes les nouveautés. Au mois d'octobre 1687, il fit arrêter le père Lacombe, qui, s'étant obstiné à justifier un livre de lui intitulé *Analyse de l'oraison mentale*, fut condamné par l'official de Paris et transféré pendant plus de dix ans de prisons en prisons. Mme Guyon fut à son tour arrêtée au mois de janvier 1688, et subit aussi plusieurs interrogatoires devant l'official ;

[1] La vie de mad. S. M. B. de la Mothe-Guyon, écrite par elle-même, 3 vol. in-12, à Cologne, 1720.
[2] L'un est intitule : Moyen court et facile pour faire oraison : l'autre, l'Explication mystique du cantique des cantiques.

mais comme elle était parfaitement soumise à l'Église, qu'elle protestait que du moment où on lui déclarait qu'elle était dans l'erreur, elle y renonçait et qu'elle était même prête à brûler ses écrits, la procédure n'eut pas de suite. D'ailleurs pendant une détention de huit mois aux filles Sainte-Marie, elle avait dissipé chez ces religieuses tous les nuages élevés contre elle par la simplicité de ses mœurs. Elle inspirait bientôt aux personnes les plus sévères un intérêt et un zèle qui les transformaient en ses disciples [1].

Après huit mois de captivité, Mme Guyon reparut donc dans le monde avec plus d'amis qu'avant d'avoir été arrêtée. Mme de la Maisonfort, sa parente, était une des dames de Saint Cyr en qui Mme de Maintenon avait le plus de confiance ; la duchesse de Béthune, fille du surintendant Fouquet, avait vécu, durant sa disgrâce, dans la maison du père de Mme Guyon, à Montargis ; elle s'était liée à elle et avait adopté tous ses sentiments religieux. La duchesse de Béthune s'était intimement liée avec les duchesses de Beauvilliers et de Chevreuse, filles de Colbert ; une même exaltation religieuse l'avait unie à elles et à leurs deux maris. C'est dans cette société toute préparée au mysticisme que Mme Guyon fut introduite et qu'elle rencontra Fénelon, fort disposé, de son côté, à cette pieuse tendresse ; elle obtint bientôt sur lui un grand ascendant. Mme de Maintenon ne se livra point autant à elle : une imagination froide et une raison sévère la préservaient de tout engouement. Elle invita cependant Mme Guyon à faire de fréquentes visites à Saint-Cy, pour y répandre parmi les élèves son ardente piété. Quant à Louis XIV, auquel Mme de Maintenon lut quelques morceaux de l'Explication du *cantique des cantiques*, il dit que c'étaient des rêveries [2].

Fénelon avait été, dès l'année 1689, nommé par le roi précepteur du duc de Bourgogne, sous le duc de Beauvilliers, qui était son gouverneur. Il avait eu dans l'éducation de ce jeune prince un succès que n'avait point obtenu Bossuet dans celle du dauphin, quoique celui-ci fût également appuyé par un gouverneur vertueux, M. de Montausier. Le dauphin était un homme adonné à ses plaisirs, sans talents, sans caractère, et qui ne semblait pas seulement songer aux hautes fonctions auxquelles il était destiné. On pouvait croire que le duc de Bourgogne

[1] M. de Bausset, Hist. de Fénelon, l. II, p. 240-248. — La Beaumelle, Mém. de mad. de Maintenon, t. IV, l. X, p. 2.
[2] Lettre à mad. de Saint-Géran, n° 39, t. II, p. 142.

Digitized by Google

préparait à son précepteur une tâche plus difficile encore : des défauts effrayants, un caractère indomptable, un orgueil révoltant, des penchants irascibles, et toutes ces passions violentes que beaucoup d'esprit naturel et une extrême aptitude à acquérir tous les talents et toutes les connaissances pouvaient rendre fatales au repos et au bonheur des hommes, s'étaient manifestées en lui dès la plus tendre jeunesse. Fénelon réussit à briser ce caractère si dur et si hautain par un profond sentiment religieux, sans apporter la plus légère diversion à ses études littéraires. Il voulait faire de son élève un prince aussi religieux qu'éclairé; il voulait qu'il montât sur le trône avec toutes les vertus du chrétien et toutes les connaissances nécessaires au gouvernement d'un grand empire [1].

Fénelon fut cinq ans précepteur des enfants de France sans recevoir du roi aucune grâce [2]. Jusqu'à l'âge de quarante-trois ans, son seul revenu consistait dans le petit prieuré de Carenac que l'évêque de Sarlat, son oncle, lui avait résigné pour l'aider à subsister à Paris; enfin Louis XIV lui accorda, en 1694, l'abbaye de Saint-Valery, et le 4 février 1695 il le promut à l'archevêché de Cambrai. Saint-Simon, toujours disposé à croire le mal, assure que cette nomination fut un coup de foudre pour le petit troupeau des mystiques qui ambitionnait pour Fénelon l'archevêché de Paris, car la santé de M. de Harlay déclinait rapidement [3]. Bossuet, à qui l'abbé de Fénelon avait toujours montré une déférence respectueuse, ne vit pas sans amertume l'homme bien plus jeune que lui, et qui mieux que lui avait réussi dans l'éducation de l'héritier du trône, élevé aussi bien plus haut dans les dignités ecclésiastiques.

Ce fut en effet à cette époque que commença la querelle entre les deux prélats, querelle qui parvint ensuite à une si extrême violence. Mme Guyon s'était adressée à Bossuet, et lui avait communiqué non-seulement ses livres, mais ses écrits les plus secrets, et entre autres sa vie manuscrite. Bossuet avait cherché à calmer son exaltation, à la désabuser de l'idée qu'elle se faisait de sa mission divine, à la mettre en garde contre les expressions exagérées qu'elle employait en parlant de

[1] Mém. de Bausset, Hist. de Fénelon, l. I, p. 153-185.

[2] Mad. de Maintenon avait alors cependant la plus haute confiance en lui; on en peut juger par la lettre aussi sage que courageuse qu'il lui adressa sur la demande qu'elle lui faisait de diriger sa conduite. Lettres de Maintenon, t. III, p. 224.

[3] Saint-Simon, t. I, c. 29, p. 310 et suiv.

l'état d'oraison et du pur amour ; mais il lui avait donné la communion de sa main le 30 janvier 1694. Cependant, ainsi que Godet des Marais, évêque de Chartres, le diocésain de Saint-Cyr, et le directeur de Mme de Maintenon, il avait conseillé à celle-ci d'éloigner Mme Guyon de Saint-Cyr, et de se défier de sa doctrine [1]. Mme Guyon, de son côté, d'après l'avis de Bossuet, s'était retirée à la campagne. Mais dans la solitude sa tête s'exalta encore davantage ; elle se dit calomniée dans ses mœurs comme dans sa doctrine, et elle demanda des commissaires pour la juger. Le roi, qui avait déjà contre elle beaucoup de prévention, s'empressa de nommer des juges de sa doctrine. Ce furent Bossuet, qu'on regardait comme l'oracle du clergé de France; M. de Noailles, évêque de Châlons, et bientôt après archevêque de Paris et cardinal ; et M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. Ainsi le jugement de cette femme était déjà l'affaire la plus importante du clergé de France. Ces commissaires reconnurent la pureté des mœurs de Mme Guyon, et ils trouvèrent en elle la plus absolue déférence à l'autorité de l'Église ; mais ils voulurent profiter de l'occasion pour exposer, par quelques maximes doctrinales, des règles pour l'enseignement et la pratique dans les matières de spiritualité. Tel fut l'objet des conférences d'Issy, dans lesquelles ces trois personnages, éminents sans doute, s'attribuèrent les fonctions du pape, ou de l'Église infaillible.

Les conférences d'Issy, entre des hommes que d'autres fonctions en détournaient souvent, se prolongèrent plus de six mois. Fénelon y fut admis, après sa nomination à l'archevêché de Cambrai, lorsqu'elles touchaient presque à leur terme. Antérieurement il avait fourni à Bossuet beaucoup de notes et d'extraits sur les anciens auteurs mystiques, que l'évêque de Meaux reconnaissait n'avoir jamais étudiés ; mais quoique Fénelon eût souvent cherché à l'entretenir ou à correspondre avec lui sur ces questions où il est si facile de s'égarer faute de s'entendre, Bossuet le laissait parler et écrire sans répondre un seul mot. Il disait seulement qu'il se réservait de juger du tout à la fin, et il comptait sur la soumission entière et absolue de l'archevêque, comme au temps où celui-ci n'était qu'un simple abbé [2]. Lorsqu'il fut question de prononcer définitivement, il lui envoya un projet de trente articles tout rédigés, qu'il l'invitait à signer, encore que Fénelon n'eût point assisté aux conférences où ce projet avait été discuté. Mais ayant réclamé

[1] Bausset, Hist. de Fénélon. l. II, p. 270.
[2] Mém. de Bausset, Hist. de Fénelon, l. II, p. 289.

quelques explications, Bossuet intercala quatre antres articles entre les trente, et Fénelon les signa avec les autres à Issy, le 10 mars 1695. Puis, le 10 juin suivant, Bossuet qui l'avait désiré consacra dans la chapelle de Saint-Cyr le nouvel archevêque : les évêques de Chartres et d'Amiens étaient ses assistants. Alors Bossuet retonrna à Meaux, où il avait laissé Mme Guyon au couvent de la Visitation, et lui fit souscrire les articles d'Issy, ainsi que la condamnation de ses propres ouvrages ; mais il admit en même temps sa déclaration qu'elle était toujours demeurée soumise à l'Église, en intention, et il lui délivra le certificat le plus honorable. Mme Guyon partit ensuite presque furtivement de Meaux et vint se cacher à Paris. Il ne faut pas attendre une conduite conséquente d'une femme qui se croyait toujours dirigée par des inspirations divines. Elle se repentait sans doute d'une soumission si entiére, et se sentait blessée de ce que Bossuet avait publié la condamnation de ses livres.

Sur ces entrefaites, M. de Harlay, archevêque de Paris, était mort d'apoplexie le 6 août 1695, et M. de Châlons, évêque de Noailles, lui avait été donné pour successeur. Pendant que Fénelon était à Cambrai, Mme Guyon, dont on découvrit enfin le domicile à Paris, fut arrêtée à la sollicitation de Bossuet au mois de décembre 1695, et mise, avec ses papiers, à la disposition de M. de Noailles. Pendant six semaines, elle fut interrogée par la Reynie, lieutenant de police, sur ses opinions, sur ses relations avec Fénelon et les ducs de Béthune, Beauvilliers, Chevreuse et leurs femmes [1]. Le roi, qui n'aimait point Fénelon, Mme de Maintenon, qui s'était détachée de lui, les évêques de Meaux et de Chartres, voulaient faire retomber sur M. de Cambrai le procès qu'ils faisaient instruire, et le rendre responsable des erreurs de Mme Guyon. Il ne faut pas perdre de vue ce que c'était que ces erreurs. Fénelon reconnaissait que Mme Guyon avait employé des expressions imprudentes, exagérées, mais telles qu'on en trouvait dans beaucoup de livres très-canoniques, qu'il ne fallait pas prendre à la lettre. Le fond de la discussion portait sur ceci : Fénelon soutenait que l'amour de Dieu et du prochain peut être entièrement pur et désintéressé : Bossuet pensait que la charité comme charité, doit toujours être fondée sur l'espérance

[1] Il paraît d'après Dangeau que mad. Guyon ne fut transférée à la Bastille qu'au mois de juin 1698, et que ce fut alors qu'elle fut interrogée par la Reynie, t. II, p. 118 et 120.

de la béatitude éternelle [1]. Peut-on se figurer aujourd'hui que c'est pour un tel dissentiment que l'église de France et la chrétienté furent bouleversées?

C'est sur ce terrain que s'engagea la controverse entre les deux plus illustres champions qu'eût encore produits l'église de France. Pour défendre, non point Mme Guyon, mais ses propres opinions sur l'amour pur et désintéressé, Fénelon publia, vers la fin de janvier 1697, son livre fameux, intitulé : *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*. Un mois après, Bossuet publia son *Instruction sur les états d'oraison*, dans laquelle, réfutant les ouvrages de Mme Guyon, il en citait beaucoup de passages, *dont il révélait les conséquences absurdes et condamnables* [2]. C'est ainsi qu'agissent presque toujours les théologiens dans leurs controverses. Ils déduisent de principes toujours difficiles à saisir et à circonscrire des conséquences auxquelles leurs auteurs n'avaient jamais songé, et ils les rendent responsables, non des opinions des uns, mais des inductions des autres. Bossuet ne s'en tint point là ; il vint demander pardon à Louis XIV de ne lui avoir pas révélé plus tôt le fanatisme de son confrère. On n'est point étonné de trouver dans Bossuet cette arrogance de l'infaillibilité sacerdotale, qui décide et condamne sans retour; son caractère était hautain, il ressentait contre Fénelon une jalousie dont peut-être il ne se rendait pas compte ; d'ailleurs, il savait que le clergé de France le regardait comme son chef, et en quelque sorte comme un père de l'Église. Mais on est plus surpris de rencontrer dans le tendre et sensible Fénelon l'adoption complète des plus odieuses maximes de la persécution. « Si j'étois capable, » écrivait-il, le 6 mars 1696, à Mme de Maintenon, « d'approuver une personne qui enseigne un nouvel évangile, j'aurois » horreur de moi-même, il faudroit me déposer et me brûler, bien loin » de me supporter comme vous faites. Mais je puis fort innocemment » me tromper sur une personne que je crois sainte. » Puis après avoir offert d'obtenir de Mme Guyon une explication précise et une rétractation de toutes les erreurs condamnées, il déclare que c'est sans songer à la tirer de prison. « Je suis content qu'elle y meure, que nous ne la voyions » jamais et que nous n'entendions jamais parler d'elle [3]. » Dans une

[1] Mém. de Bausset, Hist. de Fénelon, t. II, p. 388. — Lettres de mad. de Maintenon, t. III, p. 243 et 289. suiv.
[2] *Ibid.*, p. 373.
[3] *Ibid.*, t. II, p. 328-336.

autre lettre à M[me] de Maintenon, il lui dit : « S'il est donc vrai que » cette femme (M[me] Guyon) ait voulu manifestement établir ce système » damnable, il faudroit la brûler, au lieu de la congédier comme il » est certain que M. l'évêque de Meaux l'a fait, après lui avoir donné » la communion fréquemment [1]. » Or, cette double mention du bûcher n'était pas une simple fleur de rhétorique. » Au mois d'août 1698, un » arrêt du parlement de Dijon, dit Saint-Simon, fit en même temps un » grand bruit. Il fit brûler le curé de Seurre, convaincu de beaucoup » d'abominations, ensuite des erreurs de Molinos, et fort des amis de » M[me] Guyon. Cela vint fort mal à propos en cadence avec la réponse » de M. de Cambrai aux états d'oraison de M. de Meaux [2]. » Les abominations et l'amitié avec M[me] Guyon étaient seulement dans l'imagination de Saint-Simon; mais Louis XIV avait réussi, et l'esprit de persécution qu'il tenait d'une mère espagnole était alors celui de toute la France.

Cet esprit éclatait par le déchaînement du public contre le livre de Fénelon : on s'écria que les *Maximes des Saints* étaient un nouvel évangile qu'il prétendait opposer à l'ancien, que ce livre était plein d'erreurs monstrueuses. Cependant, avant de le publier, Fénelon avait soumis son manuscrit à l'archevêque de Noailles, à M. Tronson, et à un sévère docteur de Sorbonne nommé Pirot ; il y avait fait immédiatement, avec la plus grande modestie, toutes les modifications que ces trois critiques avaient demandées ; aussi avaient-ils déclaré par écrit que ce livre était correct et utile, qu'il était tout d'or [3]. Bossuet, déjà déterminé à le condamner avant de l'avoir lu, travailla, dès qu'il l'eut reçu, à extraire, pour les flétrir, les propositions qu'il nommait dangereuses. Il avait d'abord annoncé qu'il communiquerait ses remarques à l'auteur pour qu'il corrigeât son livre dans une prochaine édition, ce que Fénelon se déclara très-disposé à faire. Mais ensuite Bossuet fit circuler ses remarques parmi les chefs du clergé, et ne les cacha qu'à Fénelon seul. Pendant ce temps le courroux du roi frappait ou menaçait tous les amis de M. de Cambrai. M[me] de Maisonfort et deux autres religieuses, qui avaient montré du penchant pour les idées mystiques,

[1] Lettres de mad. de Maintenon, t. III, p. 248.

[2] Mém. de Saint-Simon, t. II, p. 194. — Journal de Dangeau du 20 août 1698, t. II, p. 126. — On avait l'année précédente appris la mort de Molinos dans les prisons de l'inquisition à Rome. Journal de Dangeau, 26 février 1697, t. II, p. 64.

[3] Bausset, l. II, p. 352.

Digitized by Google

furent chassées de Saint-Cyr ; la défaveur du duc de Beauvilliers et de tous ses amis fut complète. Le duc allait perdre sa place de gouverneur des enfants de France, lorsqu'il se laissa persuader d'écrire à Mme de Maintenon une lettre où il condamnait les erreurs de Mme Guyon. Fénelon, qui se sentait plus menacé encore, soumit son livre au jugement du pape, par une lettre du 27 avril 1697, mais après en avoir demandé et obtenu l'autorisation du roi [1]. Il ne perdait pas l'espérance toutefois de vider la question en France avec Bossuet, Noailles et Godet des Marais, évêque de Chartres, qui s'étaient réunis pour juger son livre ; mais la véhémence de Bossuet, les fluctuations journalières de l'évêque de Chartres et l'embarras de Noailles, appelé à condamner ce qu'il avait formellement approuvé, ne laissaient espérer aucune issue favorable aux conférences auxquelles on l'invitait encore ; Fénelon, au lieu de s'y rendre, demanda au roi la permission d'aller à Rome défendre son livre auprès du pape. Louis XIV, en réponse, le 1er août 1697, le lui défendit, et lui ordonna de se rendre à Cambrai, sans s'arrêter à Paris, et de ne plus sortir de son diocèse [2].

Peut-être trouvera-t-on que nous avons déjà donné trop de détails sur l'affaire du quiétisme : la haute réputation des athlètes qui étaient aux prises nous a paru les exiger ; nous ne la suivrons pas avec la même étendue à Rome, où elle devenait plus ecclésiastique que française. Le roi avait écrit, dès le 26 juillet, à Innocent XII, de sa propre main, une lettre rédigée par Bossuet, où il dénonçait au pape « le » livre de l'archevêque de Cambrai comme très-mauvais et très dan- » gereux, comme déjà réprouvé par des évêques et un grand nombre » de docteurs et de savants religieux : les explications offertes par l'ar- » chevêque de Cambrai n'étoient pas soutenables, et il assuroit le pape » qu'il emploieroit toute son autorité pour faire exécuter la décision » du saint-siége [3]. »

Il semble que le premier égard que le roi devait à cette décision était de la laisser libre ; que, reconnaissant l'infaillibilité du chef de l'Église, il était, de sa part, aussi injuste que peu décent de se porter comme partie dans un procès sur un point de foi aussi obscur que l'amour pur de l'homme pour la divinité. Ce n'est point ainsi qu'en jugèrent Louis et ses conseillers. La cause fut poursuivie par Bossuet, comme

[1] Bausset, t. II, p. 375.
[2] *Ibid.*, p. 398.
[3] *Ibid.*, p. 401.

Digitized by Google

accusateur, et par le roi, comme partie, avec un acharnement qui se peut à peine concevoir aujourd'hui. Fénelon trouva heureusement à se faire représenter à Rome par un ami et un parent, l'abbé de Chanterac, qui semblait réfléchir comme un pur miroir et ses vertus et ses talents. Bossuet fit poursuivre l'accusation par son neveu, l'abbé Bossuet, assisté de l'abbé Phelippeaux, dont la correspondance annonce la haine la plus active contre Fénelon. Le roi avait pour ambassadeur à Rome le cardinal de Bouillon, grand-aumônier de France, l'un des membres les plus accrédités du sacré collége, et par conséquent des plus obligés par devoir à l'impartialité; Louis XIV ne lui en donna pas moins l'ordre de poursuivre avec activité la condamnation de Fénelon, qui était son ami [1].

Pendant ce temps la controverse continuait entre Bossuet et Fénelon, par des écrits qui étaient lus avec avidité de toute l'Europe; la véhémence éloquente du premier, la modestie, la grâce et la clarté du second, enlevaient tour à tour les lecteurs. Jamais on n'avait vu aux prises deux aussi grands génies; mais les accusations de Bossuet prenaient un caractère toujours plus amer, plus calomnieux, en même temps qu'il tronquait ou rapprochait insidieusement les passages des écrits de son adversaire; qu'il lui attribuait ce qui n'était point de lui, qu'il publiait des extraits de Mme Guyon, des lettres confidentielles de Fénelon à lui-même ou à Mme de Maintenon, qui ne lui avaient été remises que sous le sceau du secret [2]; il s'efforçait de rendre suspectes, d'abord les mœurs de Mme Guyon, bientôt celles de l'archevêque de Cambrai lui-même; car, écrivait l'abbé Bossuet à son oncle, « ces pièces feront plus d'impression que vingt démonstrations théologiques. Voilà les arguments » dont nous avons le plus besoin [3]. » Malheureusement pour le succès de ces calomnies, le P. Lacombe, qu'on avait tiré de sa prison pour le faire parler ou écrire sur de prétendues faiblesses imputées à Mme Guyon, d'après une lettre qu'on avait tirée de lui, se trouva être complétement fou, et il mourut en 1699, à Charenton, dans un état de démence absolue.

D'autre part, le procès n'avançait point à Rome : on avait extrait trente-sept propositions du livre de l'archevêque de Cambrai, lesquelles furent l'objet de l'examen des consulteurs nommés par le pape; ils y

[1] Bausset, l. II. p. 412.
[2] *Ibid.*, p. 440.
[3] *Ibid.*, p. 463.

Digitized by Google

consacrèrent soixante-quatre séances, du 12 octobre 1697 au 25 septembre 1698. Ils étaient dix, et ils se trouvèrent toujours partagés également, cinq d'entre eux votant constamment en faveur du livre de Fénelon [1]. Lorsque l'abbé Bossuet vit cette hésitation, lorsqu'il put craindre que Fénelon ne fût pas condamné, il insista pour que le roi manifestât par quelque résolution éclatante combien il voyait de mauvais œil les opinions de l'archevêque de Cambrai ; et Mme de Maintenon, qui, dit M. de Bossuet, « revenoit aussi difficilement de ses préventions » qu'elle se détachoit facilement de ses sentiments les plus vifs, » décida le roi à frapper sur tout ce qu'on nommait le petit troupeau. Les abbés de Beaumont et de Langeron, l'un neveu et l'autre ami fidèle de Fénelon, furent destitués brutalement de leurs places de sous-précepteurs des enfants de France, sans aucune récompense, après neuf ans de service ; il en fut de même des deux sous-gouverneurs [2]. L'abbé fut aussi sur le point d'être chassé ; les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse furent menacés de nouveau ; quant à Fénelon lui-même, le titre de précepteur des enfants de France, que le roi lui avait laissé jusqu'alors, lui fut retiré au mois de janvier 1699.

(1699.) Cinq des examinateurs du livre de l'explication des *Maximes des Saints*, ayant déclaré, le 25 septembre 1698, que ce livre ne méritait aucune censure, la déclaration de partage selon les règles du saint-office, conformes à cet égard à celles des autres tribunaux, était une fin de non-recevoir qui équivalait à une absolution [3]. Mais le pape Innocent XII, doux, faible et timide, n'osa pas refuser à Louis XIV la condamnation qu'il exigeait ; il porta l'examen définitif du livre à la congrégation des cardinaux du saint-office, sur laquelle les considérations politiques devaient avoir plus de poids que les discussions de l'école. L'archevêque de Paris avait entraîné soixante docteurs de Sorbonne, à signer la condamnation de douze maximes extraites de ce livre [4], et Louis XIV avait écrit au pape une lettre hautaine sur la douleur que lui causait le retard de cette décision *qu'il espérait du zèle et de l'amitié de Sa Sainteté ;* il la voulait *claire*, *nette*, *pour arracher entièrement la racine du mal* [5]. Innocent XII craignait de

[1] Bausset, t. II, p. 457.
[2] *Ibid.*, p. 465-486. — Saint-Simon, t. II, c. 10, p. 132.
[3] *Ibid.*, l. III, p. 45.
[4] *Ibid.*, p. 50.
[5] *Ibid.*, p. 53.

Digitized by Google

choquer nn prince si pnissant, mais il aimait et respectait Fénelon. Les cardinanx, après trente-sept séances, avaient trouvé que sur trente-huit propositions dénoncées, il y en avait vingt-trois qu'ils pouvaient signaler au blâme. Mais Innocent XII, au lieu de condamner nn prélat si digne d'estime, voulait se contenter de publier douze canons qui régleraient à l'avenir, au nom de l'Église, les points de doctrine en contestation. Cette nouvelle, connue dès le jour même (le 5 mars) de l'abbé de Bossuet, le jeta dans la consternation. Il expédia aussitôt un courrier à M. de Noailles et à son oncle, leur annonçant que tout était perdu [1] à moins que le roi n'intervînt en usant d'un langage plus impérieux qu'il ne l'avait encore fait ; et en effet, le retour du courrier rapporta un mémoire fulminant de Louis XIV au pape. « Sa Majesté, » disait-il, apprend avec étonnement et avec douleur, qu'après toutes » ses instances, et après tant de promesses de Sa Sainteté, réitérées » par son nonce, de couper promptement jusqu'à la racine, par une » décision précise, le mal que fait dans tout son royaume le livre de » l'archevêque de Cambrai ; lorsque tout sembloit terminé, et que ce » livre étoit reconnu rempli d'erreurs par tant de congrégations de » cardinaux et par le pape lui-même, les partisans de ce livre propo- » soient un nouveau projet qui tendoit à rendre inutiles tant de déli- » bérations et à renouveler toutes les disputes [2]. »

Mais l'abbé Bossuet s'était trop tôt défié de l'influence de ses intrigues, et de la crainte que le nom du roi inspirait à Rome. Le cardinal Casanati, qui était entièrement, ou dans ses opinions, ou dans ses intérêts, fit renoncer le pape au projet de publier des canons ; et Innocent XII prononça enfin, le 12 mai 1699, dans la chapelle de son palais, à Monte-Cavallo, où tous les cardinaux et la congrégation du saint-office étaient assemblés, le décret, sous forme de bref, qui condamnait et réprouvait le livre des *Maximes des Saints*, « d'autant que » par la lecture et l'usage de ce livre les fidèles pourroient être insen- » siblement conduits dans les erreurs déjà condamnées par l'église » catholique. » Le bref rapportait ensuite vingt-trois propositions extraites de ce livre qu'on pourrait plutôt regarder comme vingt-trois phrases d'un même raisonnement, car elles se réduisent à deux propositions : l'une suppose « un état habituel de pur amour, dans lequel on » peut, dès cette vie, aimer Dieu pour lui-même sans aucun rapport

[1] Bausset, l. III, p. 69.
[2] *Ibid.*, p. 72.

Digitized by Google

» à notre béatitude, et l'autre paroît autoriser le sacrifice du salut, » dans les dernières épreuves [1]. » Le pape et les cardinaux s'abstenaient cependant de donner à ces propositions les qualifications d'hérétiques ou approchant de l'hérésie, ou de condamner au feu les livres censurés.

Fénelon avait annoncé d'avance que sa soumission à la décision du saint-siége, quelle qu'elle fût, serait entière. Bossuet ne voulait pas le croire, et ne le crut pas, même en le voyant. Fénelon la publia dès qu'il en reçut la permission du roi, par un mandement du 9 avril 1699. Quoique informé des moyens tout humains par lesquels cette sentence avait été imposée au saint-siége, il n'hésita pas à la regarder comme une décision infaillible du Saint-Esprit. Dans son mandement il déclara qu'il adhérait au bref du pape, « qu'il condamnoit, tant le livre que les » vingt-trois propositions, précisément dans la même forme et avec » les mêmes qualifications, simplement, absolument, et sans aucune » restriction, et qu'il défendoit sous les mêmes peines à tous les fidèles » de son diocèse de lire et de garder ce livre [2]. »

La lecture de ce mandement, la lettre de Fénelon à l'évêque d'Arras, dont celui ci donna des copies, le sermon qu'il prêcha le 25 mars sur la parfaite soumission due à l'autorité des supérieurs, ayant reçu la nouvelle de sa condamnation au moment même où il montait en chaire, inspirèrent un sentiment universel d'admiration. Ses traverses n'étaient pourtant pas encore terminées. Bossuet conservait toujours contre lui la même aigreur; son neveu, qui avait vu la lettre de soumission de Fénelon au pape, s'en disait scandalisé au dernier point; il ne lui avait pas été difficile d'en découvrir tout l'orgueil et tout le venin [3]. Il y avait d'ailleurs des difficultés en France sur la manière dont on accepterait le bref du pape. Depuis la déclaration de 1682, le clergé

[1] M. de Bausset. t. II, l. III, p. 77, et la condamnation, aux pièces justificatives, p. 489.
Voici les deux propositions auxquelles le bref attribue ce sens. IX. « Dans les » dernières épreuves, une âme peut être invinciblement persuadée d'une persuasion » réfléchie, et qui n'est pas le fond intime de la conscience, qu'elle est justement » réprouvée de Dieu. X. Alors l'âme divisée d'avec elle-même expire sur la croix » avec Jésus-Christ, en disant : *O mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonnée?* » Dans cette impression involontaire de désespoir, elle fait le sacrifice absolu de » son intérêt propre pour l'éternité. »

[2] De Bausset, Hist. de Fénelon. t. II. l. III, p. 88. — Journal de Dangeau, 22 mars. p 142. — Saint-Simon, t. II, c. 19, p. 293.

[3] *Ibid.*, p. 93.

de France ne voulait admettre un jugement du saint-siége comme règle de doctrine, qu'autant qu'il était précédé, accompagné ou suivi de l'acceptation du corps épiscopal, après un examen par lequel les évêques auraient reconnu dans le jugement du pape la foi et la tradition de leurs églises [1]. Il y eut donc dans toute la France dix-sept assemblées métropolitaines, et dans chacune les évêques courtisans cherchèrent à se faire honneur en aggravant la sentence de Rome. L'évêque de Saint-Omer, suffragant de Cambrai, attaqua même en face son métropolitain sur son mandement qui n'exprimait pas, disait-il, un acquiescement intérieur. Enfin Louis XIV donna des lettres patentes, présentées au parlement le 14 août 1699, pour confirmer le bref du pape, et y ajouter la condition aggravante que tous les écrits composés pour la défense du livre des *Maximes des Saints* seraient supprimés avec le livre lui-même [2].

Dans l'assemblée du clergé, en 1700, Bossuet fut chargé de la relation de l'affaire du livre des *Maximes des Saints ;* son aigreur s'était enfin apaisée par la victoire, et il le fit avec modération. Il rendit aussi justice à Mme Guyon. « Quant aux abominations, dit-il, qu'on regardoit » comme les suites de ses principes, il n'en fut jamais question ; elle » en a toujours témoigné de l'horreur. » Elle resta cependant enfermée à la Bastille encore plus d'un an après cette déclaration. Elle y avait été captive sept ans quand elle fut exilée dans une terre de sa fille, et plus tard à Blois, où elle passa le reste de sa vie dans le silence, la retraite et l'exercice de toutes les œuvres de piété et de charité. Elle y mourut le 9 juin 1717, âgée de soixante-neuf ans. Bossuet, de son côté, ne survécut que peu d'années au triomphe qu'il avait remporté sur son ancien ami, son ancien disciple, et le plus illustre de ses collègues ; il mourut le 12 avril 1704, âgé de soixante et dix-sept ans [3].

[1] Bausset, l. II, p. 115.
[2] *Ibid.*, p. 129. — Journal de Dangeau, p. 149.
[3] *Ibid.*, l. III, p. 136, 146, 147.

CHAPITRE XXXVIII.

Trente ans de négociations sur la succession d'Espagne. Louis XIV accepte le testament de Charles II. Guerre de la succession. Les succès et les revers balancés durant les trois premières années. Défection du duc de Savoie. Désarmement de ses troupes. — 1700-1703.

(1700.) La France ne semblait occupée qu'à cicatriser les plaies que lui avaient laissées neuf années d'une guerre universelle ; elle soignait ses intérêts intérieurs, elle se passionnait pour ses vanités, pour ses procès de cour, surtout pour ses querelles religieuses, lorsqu'elle fut réveillée tout à coup, comme en sursaut, par la nouvelle de la mort de don Carlos II, roi d'Espagne, qui expira le 1er novembre 1700, dans sa trente-neuvième année. Le roi apprit cette nouvelle à Fontainebleau, le 9 novembre, et reçut en même temps copie d'un testament que Charles avait signé le 2 octobre, par lequel il annulait les renonciations des reines de France, Anne et Marie-Thérèse, sa tante et sa sœur, et appelait à la succession de tous ses États le duc d'Anjou, second fils du dauphin, et à son défaut le duc de Berri, le troisième frère. Il substituait à ces princes, s'ils mouraient sans enfants, ou s'ils parvenaient au trône de France, l'archiduc Charles d'Autriche, second fils de l'empereur Léopold, et à celui-ci le duc de Savoie, avec la condition expresse que la monarchie espagnole ne pourrait point être démembrée, et ne pourrait point non plus être réunie ou à celle de France, ou à celle d'Autriche ; les princes qu'il appelait à la succession y perdant tout droit, si, par la mort de leur père ou de leur frère aîné, ils étaient appelés à l'héritage ou de la France ou de l'Autriche. Cette nouvelle frappa d'étonnement, et la cour, et la France, et l'Europe. Elle fut reçue partout avec un mouvement de terreur, comme l'annonce des calamités qui allaient de nouveau fondre sur la chrétienté [1].

[1] L'extrait du testament dans La Hode, l. LIII, p. 291-293. — San Felipe, Comentarios de la guerra de Espana, t. I, ano de 1700, p. 16. — Lamberty, Mém.

Ce n'est pas que la mort de Charles II fût un événement imprévu ; au contraire, c'est parce que depuis plus de trente ans on n'avait cessé de s'y attendre, c'est parce qu'une génération entière avait été entretenue de l'extrême débilité de ce prince, de ses maladies toutes mortelles qui se succédaient rapidement l'une à l'autre, de fausses nouvelles de sa mort qui s'étaient déjà répandues à plusieurs reprises, qu'on s'était accoutumé au danger au point de n'y plus songer.

La diplomatie, il est vrai, n'était jamais tombée dans cet oubli; peut-être ne trouverait-on pas d'exemple d'un intérêt européen qui se soit reproduit si longtemps dans tous les traités, comme dans toutes les négociations secrètes. Avant même la paix de Westphalie, Mazarin, bien instruit de la dégénération de toute la race autrichienne, juste conséquence des vices de Philippe IV, avait commencé à convoiter son riche héritage. Il comptait que, s'il pouvait le faire entrer dans la maison de France par un mariage, il en emploierait les débris à réconcilier à cet événement la branche allemande de la maison d'Autriche. Aussi n'avait-il pas cessé d'offrir comme condition de la paix et de concessions importantes à l'Espagne, le mariage de Louis XIV avec une des filles de Philippe IV. Afin de presser la cour de Madrid qui hésitait, nous avons vu qu'il trompa la maison de Savoie; qu'il l'appela à Lyon, comme pour y conclure le mariage du roi avec une princesse de cette maison, et qu'ayant ainsi fait craindre à l'Espagne de perdre la meilleure occasion de faire la paix, il l'amena à conclure le traité des Pyrénées. A cette époque, en 1659, le roi d'Espagne avait deux fils, et la nouvelle reine de France semblait encore éloignée de tout droit au trône de son père ; mais l'un de ces fils ne tarda pas à mourir, et l'autre manifesta presque aussitôt une faiblesse de corps et d'esprit qui, pendant un règne de trente-quatre ans, fit attendre chaque année sa fin prochaine.

(1659-1700.) La condition du mariage de Louis XIV avec l'infante, il est vrai, était la renonciation que devait faire celle-ci de tous ses droits à la succession de son père; c'était la même condition qui avait

pour servir à l'histoire du XVIIIe siècle, rapporte le testament tout entier, t. I, p. 171, et suiv.

M. Capefigue a copié de nouveau ce testament aux archives de Madrid et il le rapporte, t. IV. p. 517. Mais cette copie a été faite ou imprimée avec tant de négligence qu'elle est remplie de fautes de langue, et souvent inintelligible. Rarement on trouve quelque avantage à copier ainsi de nouveau sur les originaux des titres dont le public est déjà en possession.

Digitized by Google

été imposée à sa tante, Anne d'Autriche, lorsqu'en 1612 elle avait épousé Louis XIII. La nation espagnole repoussait avec horreur l'idée qu'elle pourrait perdre son indépendance, être conquise en quelque sorte, et être réunie à la France, par suite du mariage de la fille aînée de son roi. Aucun des ministres n'avait osé seulement en faire la proposition; cependant ils confessaient eux-mêmes que cette renonciation serait une faible garantie de leurs droits aux yeux de la loi, et quant à Philippe IV, qui ne voyait aucune différence entre l'héritage d'un royaume et celui d'une pièce de terre, il avait appelé cette renonciation *una patarata*, une niaiserie. La nation elle-même regardait la succession des femmes, par ordre de primogéniture, comme appartenant à son droit fondamental, et toute résolue qu'elle était à maintenir son indépendance, elle répugnait à ce que des contrats privés pussent modifier la loi sur laquelle reposait tout le système de la monarchie espagnole [1].

Tout le travail de Mazarin, et après lui de Lyonne, tendit pendant toute leur vie à rendre nulle la renonciation qu'avait signée Marie-Thérèse; et comme elle portait qu'elle avait été faite en considération de la dot de 500,000 ecus, qui dans un terme très-bref devait être payée à la reine de France, ils se gardèrent bien d'exiger cette dot; en sorte que, secondés par la nonchalance et la pénurie habituelle de l'Espagne, ils firent si bien qu'elle ne fut jamais payée. Lyonne aurait voulu annuler plus expressément cette renonciation, et au mois de janvier 1662, il offrit à Philippe IV l'alliance de Louis XIV pour l'aider à conquérir le Portugal, que jusqu'alors la France protégeait sous main, et l'Angleterre ouvertement; mais en retour, il demandait au roi d'Espagne une déclaration, qu'il s'engageait à tenir secrète, par laquelle la renonciation de sa fille à la couronne demeurerait annulée; il y ajoutait, il est vrai, la demande d'une cession immédiate de territoire dans les Pays Bas, pour donner au moins une couleur à l'abandon de son allié auquel il se résignait [2]. Le ministère espagnol ne refusa point; la chose fut mise en délibération; les jurisconsultes reconnurent que la renonciation était nulle; le grand Inquisiteur et le conseil de conscience furent consultés à leur tour. On demandait à Louis de garantir la séparation constante des deux monarchies, en assurant l'une des couronnes à l'aîné de ses fils, et l'autre au second. Toutefois, les Espagnols ne

[1] Mignet, Succession d'Espagne, t. I, Part. I. sect. 1, p. 45, 48, 73; sect. 2, p. 96.

[2] Lettre du roi à l'archevêque d'Embrun, ambassadeur à Madrid, du 14 février 1662. Succession d'Espagne, t. I, p. 104.

Digitized by Google

savaient où trouver une garantie pour ce partage, après qu'ils auraient eux-mêmes résilié celle du contrat de mariage. Au mois d'août 1662, Philippe IV rompit la négociation, en déclarant qu'il voulait maintenir les renonciations de sa fille [1].

Philippe IV, qui aimait sa sœur et sa fille autant qu'il était capable d'aimer, avait un moment hésité en faveur de son gendre ; mais ensuite l'aigreur qu'avait excitée en lui la conduite de Louis XIV dans la querelle du baron de Vatteville à Londres, dans la guerre de Portugal et dans les Pays-Bas, où la France avait négocié avec les Hollandais pour pousser les dix provinces catholiques à l'indépendance ou pour les partager, l'avaient tout à fait aliéné. Alors, écoutant de préférence ses affections héréditaires pour la maison d'Autriche, il s'était résolu à faire le mariage de sa seconde fille avec l'Empereur, pour qu'elle portât à la branche allemande de sa maison des droits à la succession d'Espagne. Ce mariage fut arrangé dès le mois de mars 1663 ; toutefois Philippe ne put de longtemps se décider à se séparer de sa seconde fille ; elle partit seulement pour l'Allemagne le 10 août 1666, peu de semaines avant la mort de son père, et elle ne fut mariée à Vienne, le 12 décembre, qu'après cet événement [2].

Toutes ces négociations et d'autres, que nous indiquerons bientôt, étaient restées couvertes d'un profond mystère, jusqu'à ces dernières années où le gouvernement les a fait connaître au public par le bel ouvrage de M. Mignet. Elles n'eurent d'autre effet que de manifester au gouvernement espagnol que Louis XIV ne se croyait point lié par la renonciation de sa femme, ou qu'il la tenait pour annulée par le non-payement de la dot. Mais la guerre de dévolution qu'il entreprit en 1668, était une protestation publique en faveur de ces mêmes droits qu'il adressait à toute l'Europe. Non-seulement il annonçait que le droit de la reine de France à la succession de son père était inaliénable, mais il prétendait aussi qu'elle pouvait le faire valoir sur certaines provinces du vivant de son frère cadet. Cette seconde prétention était insoutenable ; quant à la première, les transactions qui mirent fin à cette guerre semblaient indiquer que les puissances qui y étaient intervenues ne regardaient point ces renonciations comme définitives [3]. La puissance qui après l'Espagne semblait le plus immédiatement inté-

[1] Succession d'Espagne. t. I, part. I, sect. 2, p. 126, 140, 152.
[2] *Ibid.*, part. II, sect. 2, p. 291. 308, 377, 410.
[3] *Ibid.*, t. II, part. III, sect. I, p. 56.

ressée à cette guerre, l'Autriche qui prétendait à l'héritage du faible enfant, maladif et presque imbécile, qui occupait le trône, fut si lente à lui donner des secours, qu'on ne douta point en Europe que les présents et les pensions de Louis n'eussent corrompu le principal ministre. Les documents secrets qui viennent d'être publiés nous apprennent au contraire que l'empereur Léopold avait été désarmé par l'offre d'un traité sur des droits litigieux qu'il ne voulait point abandonner, et qu'il ne savait comment faire valoir. Ce même comte Guillaume de Furstemberg, que l'Empereur poursuivit ensuite avec tant d'acharnement, avait le premier ouvert à Vienne, le 8 janvier 1667, une négociation secrète sur la succession éventuelle de la maison d'Espagne. Elle fut renouvelée à la fin d'octobre de la même année par le chevalier de Grémonville, le plus habile et le plus hardi entre les adroits négociateurs qu'employait alors la France. Léopold ou son ministère y avait prêté l'oreille avec empressement, reconnaissant tout à la fois combien la vie de Charles II était précaire, combien la renonciation de la reine de France était litigieuse, et combien il serait difficile aux Allemands de se mettre en possession d'un héritage situé au delà des Pyrénées. A cette époque Louis XIV consentait à ce que Léopold recueillît l'héritage de Castille et d'Aragon, avec toute la péninsule espagnole et toutes les colonies des Espagnols en Amérique ; mais il demandait pour sa part à réunir à la couronne de France tout ce qu'il ôterait aux descendants de Charles-Quint, savoir leurs possessions en Italie, les Pays-Bas et les Philippines. Son ministre représentait à la cour de Vienne que la part qu'il lui abandonnait était de beaucoup la plus riche et la plus étendue. Les deux principaux conseillers de l'Empereur, les princes de Lobkowitz et d'Auersberg ne le niaient pas, mais ils insistaient sur la difficulté infinie qu'éprouveraient les Autrichiens à en prendre possession, même avec l'aide du roi de France ; et pour cette raison ils affirmaient que ce traité serait tout à fait illusoire, à moins qu'ils ne conservassent encore les possessions espagnoles de la haute Italie, puisqu'elles ouvraient la seule communication possible de l'Autriche avec l'Espagne. On aurait pu conclure de leurs notes que l'Empereur n'aurait pas été éloigné de céder aux Bourbons toute l'Espagne avec les Indes, pourvu qu'on lui réservât l'Italie, en sorte que le résultat auquel on arriva après douze ans d'une guerre effroyable, était à peu près celui dont se seraient contentés les deux prétendants cinquante-quatre ans auparavant. Mais il n'en était pas de même de la nation espagnole ; il ne fallait rien

Digitized by Google

moins que les calamités de la guerre de succession pour la forcer à se résigner à la perte de ses possessions lointaines [1].

La France au reste n'essaya point de traiter sur cette base. L'une et l'autre puissance sentait combien il était difficile et dangereux d'entreprendre de régner sur les Espagnols malgré eux ; l'une et l'autre préféraient ne pas s'en charger, mais s'enrichir plutôt à leurs dépens. Aussi le chevalier de Grémonville abandonna-t-il l'une après l'autre les possessions détachées que l'Autriche déclarait lui être nécessaire pour s'ouvrir une route jusqu'en Espagne. Le traité de partage éventuel fut enfin signé le 19 janvier 1668 et ratifié le 2 février [2]. La France devait avoir pour sa part les Pays-Bas, la Franche-Comté, les Philippines, la Navarre, la place de Roses à l'entrée de la Catalogne, les établissements espagnols sur les côtes d'Afrique, et les royaumes de Naples et de Sicile ; mais elle laissait à la maison d'Autriche, avec l'Espagne et l'Amérique, le duché de Milan, le marquisat de Finale et l'État des Presidii de Toscane, pour qu'ils servissent de communication entre les deux membres si séparés de la monarchie [3].

Trente-deux ans s'étaient écoulés depuis que ce traité de partage avait été signé, et l'événement auquel il avait dû pourvoir avait été différé pendant tout ce laps de temps. Charles II avait traîné jusqu'à l'âge de trente-quatre ans sa faible et misérable existence. Il avait toujours été incapable de toute étude, comme de toute application aux affaires ; fort ignorant de la géographie de ses propres États, et n'apprenant jamais des événements que leur catastrophe, quand on lui annonça que les Français avaient pris Mons, il crut que c'était une ville d'Angleterre [4]. Il avait été tenu dans une grande dépendance par sa mère, puis par sa seconde femme, Marie-Anne, fille du comte palatin de Neubourg, et sœur de l'impératrice, qui lui survécut quarante ans. Charles, toujours souffrant, toujours plongé dans une profonde mélancolie, n'était pas dépourvu de quelques qualités aimables ; il était fort religieux, mais plus superstitieux encore ; il aurait voulu détourner quelquefois sa pensée d'une mort toujours imminente ; mais sa succession était tellement l'affaire de toute l'Europe, qu'on l'y ramenait sans cesse. Ce fut avec un sentiment de profonde tristesse et d'indignation

[1] Succession d'Espagne, t. II, part. III, sect. 3, p. 373.
[2] *Ibid.*, p. 431. — Torcy fait allusion à ce traité, Mém., t. LXVII, part. I, p. 35.
[3] *Ibid.*, p. 441.
[4] Mém. du marq. de Torcy, part. I, p. 19 et 23.

Digitized by Google

que, peu après la paix de Ryswick, il apprit que ses alliés et ses ennemis s'étaient entendus entre eux pour disposer de son héritage.

(1698.) Cette paix avait appelé, en effet, les principales puissances de l'Europe à peser de nouveau les difficultés et les dangers auxquels on avait voulu parer par le traité de Vienne de 1668. Il y avait alors trois partis, et trois prétendants au trône d'Espagne, dans les trois maisons de France, de Bavière et d'Autriche. Les deux premières fondaient leurs droits sur deux filles de Philippe IV, l'une d'un premier lit, l'autre de la même mère que Charles II; toutes deux étaient mortes, et l'empereur Léopold, prétendant que toutes deux avaient renoncé à leurs droits, fondait le sien sur sa mère qui était sœur de Philippe IV.

Nous avons vu quels doutes s'étaient élevés dès l'origine sur la validité de la renonciation de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Sa sœur, Marguerite-Thérèse, qui avait épousé l'empereur Léopold, n'avait point fait de renonciation; mais elle était morte en 1673, après avoir mis au monde une seule fille que l'Empereur avait mariée à l'électeur de Bavière, et en faisant ce mariage, l'Empereur avait exigé d'elle qu'elle renonçât à tous droits à la succession d'Espagne. Une telle renonciation, faite hors de leur pays, et imposée par un souverain étranger, était regardée par les Espagnols comme nulle de plein droit. Cette princesse était morte en 1692; mais ils regardaient son fils, le prince électoral de Bavière, alors âgé de six ans, comme l'héritier présomptif de leur monarchie. Léopold, au contraire, opposait ses prétentions à celles de son petit-fils, il voulait conserver dans la maison d'Autriche la succession espagnole, et il faisait agir sans relâche sa belle-sœur, femme de Charles II, non-seulement pour qu'elle fît faire à son mari son testament en faveur de la ligne autrichienne, mais encore pour qu'elle appelât immédiatement des troupes allemandes en Espagne, et leur remît en gage quelques-unes des meilleures places du royaume. L'avarice autrichienne fit échouer ce projet. Léopold demanda que ses troupes fussent transportées en Catalogne aux dépens des Espagnols. Ceux-ci étaient trop pauvres et trop embarrassés dans leurs affaires pour se prêter à cette exigence [1].

Il y avait dans ces prétentions opposées des causes de guerre européenne presque inévitables. Louis XIV cependant n'en voulait plus, il sentait l'épuisement de son royaume, il sentait sa propre fatigue, et il

[1] Mém. de Torcy, t. LXVII, part. I, p. 24.—San Felipe, Comentarios, t. I, p. 3.

serait revenu volontiers à un projet de partage, analogue à celui de 1668, par lequel il aurait cédé ce qu'il regardait comme ses droits, en retour de quelque riche acquisition qu'il aurait obtenue pour la France. Il fit faire des ouvertures à Guillaume III, par le comte de Portland, sur ce projet, et il trouva le monarque anglais non moins désireux que lui de la conservation de la paix, non moins disposé à la garantir par un traité éventuel. Guillaume III était alors également puissant en Hollande et en Angleterre, et l'on se figurait que la France, d'accord avec les deux puissances maritimes, n'éprouverait pas de grandes difficultés à faire admettre un arrangement en vertu duquel les droits des divers prétendants seraient assez bien balancés. Le traité fut signé à La Haye le 11 octobre 1698. Le prince électoral de Bavière devait recueillir de la succession de Charles II l'Espagne, les Indes et les Pays-Bas; mais les royaumes de Naples et de Sicile, les Presidii de Toscane, le marquisat do Finale dans la rivière de Gênes, et la seigneurie de Guipuscoa, devaient être cédés à la France en retour de son désistement; et le duché de Milan devait être cédé à l'archiduc Charles, second fils de l'Empereur, comme prix du sien [1].

Si ce traité de partage avait pu s'exécuter, il aurait été sans doute utile à l'Europe et à l'humanité, en prévenant une guerre désastreuse, et en maintenant un équilibre assez juste entre les diverses puissances. Ce n'en était pas moins, cependant, un acte qui ne pouvait se concilier avec aucune des règles du droit public, et qui offensait profondément la nation espagnole. Ses voisins disposaient d'elle, en pleine paix, sans l'ombre d'un titre. Ils démembraient sa souveraineté, ils lui enlevaient ses conquêtes que pendant des siècles elle avait payées de son sang.

Ce n'était pas seulement des avantages honorifiques qu'on voulait lui faire perdre; chaque Espagnol sentait qu'il aurait à en souffrir individuellement. Depuis longtemps l'Espagne ne suffisait plus ni à recruter ses armées, ni à nourrir ses soldats, ni à payer ses dettes. Comment y subviendrait-elle, de quels nouveaux fardeaux ne faudrait-il pas l'accabler, lorsqu'elle aurait perdu le Milanais et les Deux-Siciles, qu'elle regardait comme ses plus riches possessions? Comment accueillerait-elle le prince étranger, mineur, qui sacrifierait dès le premier jour de son règne et les royaumes ses feudataires et l'honneur national?

[1] Mém. de Torcy, part. I, p. 52. — La Hode. l. LIII. p. 252.

Comment se ferait-il reconnaître, comment se ferait-il obéir, dans un pays où une résistance anarchique était sans cesse aux prises avec une autorité qui se disait absolue? Les signataires du traité de partage s'étaient engagés à le tenir secret; mais il fallait bien y faire intervenir les parties intéressées, et le roi Guillaume en donna communication à l'Empereur. Bientôt la nouvelle en parvint en Espagne, et l'indignation de Charles II fut aussi vive que celle de son peuple. La reine et le comte d'Harrach, ambassadeur de l'Empereur, espéraient en profiter pour déterminer Charles II à se jeter entièrement entre les bras de Léopold. Mais la reine, et sa favorite allemande, et son confesseur allemand, et le comte d'Harrach, s'étaient rendus extrêmement odieux à tous les Castillans: Charles consulta un nombreux conseil d'État pour délibérer sur la circonstance, et le résultat fut que le roi d'Espagne fit un nouveau testament par lequel il appellerait le prince électoral à la succession de sa monarchie, en lui imposant, comme première condition, de s'opposer à tout démembrement [1].

(1699.) L'Empereur était aussi jaloux du prince électoral de Bavière que s'il n'avait pas été son petit-fils; il était indigné de la prétention des deux puissances maritimes à régler un héritage qu'il ne voulait abandonner à personne. Il venait de conclure à Carlowitz, le 26 janvier 1699, la paix avec Mustapha II, empereur des Turcs [2]. Mais il annonçait au marquis de Villars, qui venait d'arriver à Vienne comme ambassadeur de France, qu'il gardait sur pied toutes ses troupes, qu'il avait cent trente mille hommes prêts à entrer en campagne, et que si Louis XIV voulait s'entendre avec lui, ils régleraient les affaires d'Espagne et celles de toute l'Europe, sans écouter les hérétiques Anglais et Hollandais, leurs ennemis naturels. Villars était fort disposé à appuyer cette politique, à reprendre pour base avec l'Autriche le traité de 1668. Mais ce cabinet avide et orgueilleux prétendait à tout et ne s'expliquait jamais nettement; il comptait sur le bénéfice du temps, il laissait toujours passer tous les termes qui lui étaient fixés pour conclure, sans répondre, et il força ainsi Louis XIV, qui aurait préféré l'alliance de l'Empereur, à demeurer attaché aux puissances maritimes [3].

Dès que le comte d'Harrach apprit que le roi d'Espagne avait fait un testament en faveur du prince de Bavière, il s'en plaignit comme d'un

[1] Mém. de Torcy, part. I, p. 56.
[2] Traités de paix, t. IV. p. 763.
[3] Mém. de Villars, t. LXVIII de la collection, p. 466.

outrage fait à l'Empereur et à toute la maison d'Autriche ; il en fit des reproches peu respectueux à la reine, il accusa la Berleps, sa favorite, d'avoir touché la meilleure partie de 25,000 pistoles qu'il prétendait que l'électeur de Bavière avait distribuées à Madrid pour faire préférer son fils [1]. Sur ces entrefaites on apprit que le prince de Bavière était mort à Bruxelles, le 8 février 1699. La réputation du cabinet autrichien était si mauvaise, que le bruit se répandit aussitôt qu'il l'avait fait empoisonner. L'électeur de Bavière, père de ce jeune prince, le donna à entendre dans un manifeste qu'il répandit deux ans plus tard. « L'étoile, dit-il, fatale à tous ceux qui font obstacle à la gran- » deur de la maison d'Autriche, étoile qui, depuis quarante ans, l'a » si bien servie en Hongrie et en Espagne, emporta ce jeune prince ; » il mourut d'une indisposition très-légère [2]. »

Cette mort remettait tout en question. Les négociations recommencèrent, d'abord à Londres et à La Haye, avec les puissances maritimes, qui tenaient surtout à empêcher la France d'acquérir les Pays-Bas et l'Amérique, puis avec l'Autriche qui ne se souciait ni des uns ni des autres, et qui les aurait volontiers cédés à la France pour s'assurer la domination de l'Italie, enfin avec la cour d'Espagne elle-même, où l'on voyait grandir un parti français qui désirait faire arriver à la couronne un petit-fils de Louis XIV, autre que celui qui hériterait de la couronne de France. Ce parti estimait qu'aucun autre prince n'était assez puissant et assez proche pour garantir l'indépendance et l'intégrité de la succession ; il voyait clairement que la maison d'Autriche en était incapable. Cette maison était sans marine, presque toujours sans argent, et quoiqu'elle menaçât sans cesse de ses soldats, on ne les voyait jamais arriver. A ces considérations politiques se joignait l'antipathie que les Allemands avaient excitée en Espagne depuis le commencement de ce règne par leur avidité et leur dureté. Le père Nithard et la reine mère, qui étaient autrichiens, s'étaient rendus odieux. La reine régnante et son confesseur, et la comtesse de Berleps, sa confidente, l'étaient devenus bien plus encore ; le comte d'Harrach et son fils, qui lui avait succédé dans l'ambassade, avaient offensé tous les Castillans par leur arrogance ; le landgrave de Hesse-Darmstadt, qui avait amené un corps autrichien

[1] Mém. de Torcy, p. 58.
[2] La Hode, t. LIII, p. 266. — Torcy, tome LXVII, p. 60. — Lamberty, Mémoires et négociations. t. I, p. 20.—*ib.*, t. III, p 28. Manifeste de l'électeur de Bavière. — San Felipe, Comentarios, t. I, p. 8.

en Catalogne, et dont la reine voulait se servir pour faire prévaloir les intérêts de son beau-frère, avait achevé de provoquer au dernier point l'aversion nationale. Le marquis d'Harcourt, au contraire, le nouvel ambassadeur français, homme adroit, habile, magnifique, qui répandait l'argent à pleines mains, fut bientôt l'idole du peuple, en même temps qu'il était recherché par ceux des grands qui s'attachaient avec le plus de zèle à maintenir l'indépendance de leur patrie, surtout par le cardinal de Porto-Carrero, archevêque de Tolède, le plus accrédité, le plus habile et le plus constant des Espagnols qui voulaient sauver leur patrie à l'aide de la France [1].

(1700.) Louis nourrissait cette disposition des Espagnols, mais il n'osait point s'y fier. Il était averti par le marquis de Villars que les ministres de l'Empereur lui avaient donné à entendre qu'ils tenaient bien plus à l'Italie qu'à l'Espagne; mais quand on leur demandait quelques bases pour négocier, ils répondaient toujours : Attendez [2]. Louis XIV savait que s'il acceptait de l'Antriche les Pays-Bas, il alarmerait l'Angleterre et la Hollande sur leur existence même; que l'acceptation des colonies d'Amérique le mettrait aux prises avec ces mêmes puissances maritimes, qui s'étaient flattées d'exploiter ces contrées et d'y dominer seules si l'Autriche en était nominalement propriétaire. Il préféra donc accepter la proposition de Guillaume III; il chargea le comte de Tallard, son ambassadeur à Londres, de signer, le 13 mars 1700, le second traité de partage entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies. Par ce traité, la France se contentait des Deux-Siciles, des ports de Toscane et de Finale, et de la province de Guipuscoa : elle devait de plus réunir les duchés de Lorraine et de Bar, tandis que l'Empereur donnerait en échange le Milanais au duc de Lorraine, son gendre. L'archiduc Charles d'Autriche devait être reconnu pour roi d'Espagne, des Indes et des Pays-Bas; mais il devait renoncer à la succession de son père et de son frère, et il devait dans trois mois accepter le partage qui lui était offert, à défaut de quoi les alliés se réservaient de nommer un autre roi d'Espagne, qu'on supposait devoir être le duc de Savoie [3].

L'Empereur manifesta la plus violente indignation contre les puis-

[1] Mém. de Torcy, p. 47. — W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, introduction hist., sect. 3, p. 59. — San Felipe, t. I, p. 9.

[2] Mém. de Villars, p. 466.

[3] Le traité est dans Lamberty, t. I, p. 97. — Flassan, Diplom., t. IV. p. 204. — Villars, p. 493. — La Hode, t. LIII. p. 268.

sances maritimes à l'occasion de ce traité, et la plus ferme résolution de ne jamais y consentir. En effet, ces puissances semblaient s'être proposé, comme dans le testament expliqué par Ésope [1], de donner à chacun ce qui ne lui convenait pas, pour l'empêcher de le garder. Elles refusaient à la France les Pays-Bas et l'Espagne, pays limitrophes où ses armées pouvaient entrer. Elles refusaient à l'Autriche le Milanais et tous les ports d'Italie, et comme l'Autriche n'avait point de marine, en lui donnant l'Espagne et les Indes, elles lui ôtaient toute possibilité de s'y établir ou de s'y maintenir.

Mais c'était surtout la nation espagnole qui se sentait sacrifiée par le traité de partage : cette nation, qui n'avait rien perdu de son orgueil, se croyait toujours invincible, bien que, sous la detestable administration des successeurs de Charles-Quint, elle eût perdu son agriculture, son commerce, ses revenus, ses flottes, ses armées, et sa population, au point que celle-ci, au lieu de s'élever à vingt millions d'âmes, comme au temps des Arabes, n'en comptait plus que cinq millions sept cent mille. Lorsqu'on lui enlevait Naples, la Sicile, le Milanais, les Presidii, Finale et le Guipuscoa, l'Espagne ne demeurait plus qu'une puissance du second ordre, elle ne devait plus espérer de conserver sur les Pays-Bas ou sur l'Amerique autre chose qu'une autorité nominale: ce seraient les Anglais et les Hollandais qui exploiteraient ces possessions lointaines, où les Espagnols ne pourraient arriver qu'avec la permission et sous la protection des puissances maritimes. A côté de la perspective de cette ruine de la patrie, la question du choix entre deux prétendants, l'un Français, âgé de dix-sept ans, l'autre Autrichien, âgé de quinze ans, tous deux inconnus, tous deux indifferents, méritait à peine quelque attention [2].

La guerre paraissait inévitable, la guerre, ou pour effectuer, malgré le sentiment national, la division de la monarchie, ou pour faire prévaloir l'un ou l'autre prétendant, ou plus probablement encore, pour soutenir ou pour renverser des chefs nationaux qui s'insurgeraient dans les divers royaumes dont l'Espagne est composée, qui profiteraient de leur esprit de localité, de leur jalousie et de leur animosité les uns contre les autres, et qui prétendraient tous à l'indépendance. La dernière guerre avec la France avait laissé une haute idée de la puissance des Français; ils étaient proches; ils occupaient la seule frontière par

[1] La Fontaine, l. II, fab. 20.

[2] Mignet. Introduction à la Succession d'Espagne, p. 31.

Digitized by Google

laquelle l'Espagne communiquât avec l'Europe. La même guerre avait fait mépriser les Autrichiens, qui n'avaient jamais accompli rien de ce qu'on avait attendu d'eux, qui ne s'étaient jamais mis en mouvement sans être payés, approvisionnés, convoyés par les puissances hérétiques, et qui, depuis qu'ils formaient autour de la reine ce qu'on nommait le gouvernement allemand, ne s'étaient signalés que par leur rapacité, leur dureté et leur insuffisance. Le sentiment commençait donc à devenir universel dans la nation, que pour sauver l'intégrité de la monarchie et s'épargner au moins une partie des honneurs de la guerre, il valait mieux s'attacher à la France qu'à l'Autriche. Sans doute, quoique M. de Torcy cherche à établir le contraire, Louis XIV et son ministère, et son ambassadeur, M. d'Harcourt, n'épargnèrent rien pour accréditer ces opinions. Le cardinal de Porto-Carrero et le comte de Monterey les soutinrent avec talent ; mais le sentiment de l'intérêt et de l'honneur national agissait plus fortement que toutes les séductions et toutes les intrigues : ce furent eux qui entraînèrent le roi [1].

Charles II ne se faisait point une idée nette des droits de son peuple, et il avait refusé obstinément d'assembler les cortès pour décider sur cette grande question nationale, qui aurait dû leur appartenir ; mais il se regardait comme chef de famille et propriétaire du royaume ; il voulait éviter une guerre de succession, comme un particulier éviterait les procès sur son héritage, et, tout rempli d'un sentiment religieux, que rendait plus vif l'attente d'une mort prochaine, il voulait surtout être juste, et ne charger sa conscience d'aucun acte entaché de partialité; il se disait à lui-même qu'à son heure suprême il n'était plus parent des Autrichiens ou ennemi des Bourbons, mais une âme devant Dieu, détachée des choses de ce monde et appelée à juger avec justice selon le droit, si elle voulait trouver un juste juge dans le ciel. C'était aussi le sens des discours que lui tenait le cardinal Porto-Carrero et les religieux qu'il appelait autour du roi [2].

Charles II, dans la triste situation où il était réduit, se défiait de son confesseur et du grand inquisiteur, qui étaient vendus à l'Autriche; il se défiait de la reine, qui, tour à tour dominée par l'impératrice sa sœur, par la comtesse de Berleps, sa favorite, vendue au plus offrant, par la colère que lui avait fait ressentir l'insolence du comte d'Harrach et par l'espoir qu'avait éveillé en elle le marquis d'Harcourt, d'épouser

[1] La Hode, l LIII, p. 273. — Saint-Simon, t. III. ch. 2, p. 9.
[2] San Felipe, Comentarios, t. I, p. 17.

le dauphin après la mort de Charles, lui donnait les conseils les plus contradictoires. Charles eut connaissance de cette dernière proposition, et dès lors il se cacha de sa femme. Pour éclairer sa conscience, il consulta des jurisconsultes espagnols, qui affirmèrent que la renonciation de sa sœur aînée, Marie-Thérèse, était nulle ; qu'elle avait été faite dans le seul but d'empêcher la réunion des deux couronnes de France et d'Espagne, et que c'était son affaire d'y pourvoir par son testament, en appelant à la succession le second fils de cette reine, à l'exclusion du premier. Il consulta le conseil d'État, auquel s'adjoignirent les plus grands seigneurs de la monarchie, et ce conseil, qui demanda à délibérer hors de sa présence pour plus de liberté, le confirma dans la même résolution [1]. Il se résolut enfin à consulter le pape, et il envoya, dans ce but, à Rome, le duc d'Uzeda, son premier gentilhomme de la chambre. Le pape Innocent XII, de la maison Pignatelli, était arrivé à une extrême vieillesse, et il mourut en effet le 27 septembre, avant le roi qui le consultait. Cette vieillesse même lui inspira du courage et de l'indépendance pour donner un conseil sur une matière si délicate. Il en confia l'examen à une commission composée de trois cardinaux : Albano, qui allait bientôt lui succéder sous le nom de Clément XI ; Spinola et Spada. Ces cardinaux approuvèrent la décision des jurisconsultes et des théologiens espagnols qui leur avait été communiquée ; l'amour de l'Italie, le souvenir des avanies auxquelles tous ses États avaient été exposés de la part des ministres impériaux durant le cours de la dernière guerre, des violences du comte Martinitz à Rome même, de la servitude à laquelle la capitale de la chrétienté serait réduite si les Deux-Siciles devaient échoir en partage aux Allemands, influèrent sans doute sur leur résolution. Le pape communiqua cette résolution à Charles II, par un bref où il lui disait que, se trouvant dans la même condition que lui, prêt comme lui à paraître devant le tribunal de Dieu, il faisait abstraction de toute affection personnelle et ne lui recommandait que la paix de la chrétienté, l'intérêt de l'Europe et le bien-être de ses sujets. Il prononçait que les deux renonciations d'Anne et de Marie-Thérèse d'Autriche, reines de France, devaient être regardées comme non avenues ; il se fondait principalement sur ce qu'ayant été faites en faveur de l'Espagne, pour la paix et l'équilibre du monde, l'Espagne avait le droit de les annuler lorsqu'elle pouvait pourvoir d'une

[1] Saint-Simon, t. III, ch. 2, p. 10. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, introd., sect. 3, p. 78. — San Felipe, t. I, p. 16.

manière plus efficace à son indépendance, à son intégrité et à la paix et l'équilibre des autres États ; ce à quoi elle réussirait si elle empêchait que les deux couronnes de France et d'Espagne fussent jamais réunies [1].

Pendant que cette consultation se faisait à Rome, Porto-Carrero, Villa-Franca et San Estevan, tous trois membres du conseil, avaient attiré à eux un quatrième membre, Ubilla, secrétaire des dépêches universelles : des quatre autres membres du conseil, deux, l'Amirante de Castille et Veragua, étaient dévoués à l'Autriche ; les deux autres, Arias et Mancera, étaient trop bons Castillans pour ne pas se joindre aux quatre premiers au moment décisif. Ils avaient profité de l'irritation publique pour faire exiler la comtesse de Berleps et sa fille, pour licencier le régiment allemand du prince de Darmstadt, pour écarter le confesseur du roi et lui en faire appeler un qui fût d'accord avec eux. La reine, incapable de se conduire par elle seule, perdit toute influence par la retraite de la Berleps et de Darmstadt, et lorsque le bref du pape arriva, Porto-Carrero réussit enfin à faire signer, le 2 octobre, par Charles II, le testament en faveur du duc d'Anjou, que Urbilla lui apporta tout dressé. Ce malheureux prince, qui faisait le sacrifice de toutes ses affections à ce qu'il regardait comme son devoir, dès qu'il eut signé fondit en larmes en s'écriant : C'est Dieu qui donne les royaumes, car ils sont à lui ; pour nous, nous ne sommes rien [2]. Il trouva pourtant quelque soulagement à ses maux dans le repos que lui rendit cette décision, soigneusement cachée à sa femme ; mais il eut une rechute le 26 octobre, et il mourut le 1er novembre, entre deux et trois heures après midi, dans sa trente-neuvième année.

Harcourt était alors absent par congé, mais il s'était arrêté à Bayonne, où il rassemblait une petite armée, pour occuper, à la première nouvelle, les places du Guipuscoa, qui entraient dans le partage du roi ; Blécourt, qui le remplaçait à Madrid, et le comte d'Harrach, assiégeaient la porte du conseil avec tous les ministres étrangers, pendant qu'on faisait la lecture de ce testament ; ils attendaient là pour en apprendre les premières nouvelles. Quoique le premier

[1] Mém. de Tessé, d'après le duc d'Uzeda, t. I, ch. 5, p. 178. — Coxe, introd., sect III, p. 83. — San Felipe, Comentarios, t. I, p. 2. — Muratori, Annali d'Italia ad ann., t. XVI, p. 43. — Saint-Simon, t. III, ch. 2, p. 11-16. — Flassan, Diplomat. franç., t. IV, l. VI, p. 207. — Mém. de Torcy, t. LXVII, p. 90. — La Hode, l. LIII, p. 287.

[2] Dios es quien da los reynos, porque son suyos. Ya nada somos. — San Felipe, p. 19.

eût de vagues espérances, il était loin de se sentir assuré ; le second fut frappé comme d'un coup de foudre[1]. La nouvelle ne produisit pas une moindre commotion à Fontainebleau, où Louis XIV la reçut le 9 novembre. Quelque soin qu'eût mis le roi depuis deux ans à ménager les Espagnols, il croyait aux longs ressentiments excités pendant deux siècles par des guerres si acharnées ; il connaissait les affections de Charles II, sa faiblesse et le pouvoir de l'Empereur sur sa femme; aussi c'était parce qu'il s'attendait à être exclu par le testament du monarque espagnol qu'il avait donné les mains successivement à trois traités de partage. Les nouvelles qu'il avait reçues, soit de l'ambassade française à Madrid, soit de l'ambassadeur espagnol Castel dos Rios, lui avaient bien appris l'activité que déployaient les partisans de la France autour de Charles II ; mais il était d'autre part si accoutumé aux fluctuations journalières de ce monarque, qu'il ne se tenait pour assuré de rien.

Louis XIV assembla un conseil pour discuter le parti qu'il avait à prendre. Il y appela seulement quatre personnes, le dauphin, le duc de Beauvilliers, le marquis de Torcy et le chancelier Pontchartrain. Il s'agissait de prendre la plus grande résolution du siècle : de choisir entre l'agrandissement de la France et celui de la famille royale ; entre la violation d'un traité tout récent et la violation du droit et de la

[1] « Tous les ministres étrangers assiégeoient la porte du conseil ; c'étoit à qui » sauroit le premier le choix du roi qui venoit de mourir, pour en informer sa » cour. Blécourt étoit là comme les autres, sans savoir rien plus qu'eux, et le comte » d'Harrach, ambassadeur de l'Empereur, qui espéroit tout, et qui comptoit sur » le testament de l'archiduc, étoit vis-à-vis la porte, et tout proche, avec un air » triomphant. Cela dura assez longtemps pour exciter l'impatience. Enfin la porte » s'ouvrit et se referma. Le duc d'Abrantès, qui étoit un homme d'esprit, plaisant, » mais à craindre, voulut se donner le plaisir d'annoncer le choix du successeur, » sitôt qu'il eut vu tous les grands et le conseil y acquiescer, et prendre leurs ré- » solutions en conséquence. Il se trouva investi aussitôt qu'il parut. Il jeta les » yeux de tous côtés en gardant gravement le silence ; Blécourt s'avança, il le re- » garda bien fixement, puis tournant la tête, fit semblant de chercher ce qu'il avoit » presque devant lui. Cette action surprit Blécourt, et fut interprétée mauvaise » pour la France. Puis tout à coup, faisant comme s'il n'avoit pas aperçu le comte » d'Harrach, et qu'il s'offrît premièrement à sa vue, il prend un air de joie, lui » saute au cou, et lui dit en espagnol fort haut : — Monsieur, c'est avec beaucoup » de plaisir... et faisant une pause pour l'embrasser mieux, ajoute : Oui, Monsieur, » c'est avec une extrême joie que pour toute ma vie... et redoublant d'embras- » sades, pour s'arrêter encore, puis achève : et avec le plus grand contentement » que je me sépare de vous, et prends congé de la très-auguste maison d'Autriche. » Puis il perça la foule, chacun courant après pour savoir qui étoit le successeur. » — Saint-Simon, t. III, ch. 3, p. 23.

Digitized by Google

justice envers la nation espagnole ; entre la guerre pour exécuter le traité de partage et la guerre pour maintenir le testament. Torcy, qui parla le premier, convint qu'en acceptant le testament, le roi s'attirait le reproche de violer une parole qu'il avait tout récemment donnée, que la guerre qu'il allumait ainsi serait universelle, et que ses peuples, depuis la paix de Ryswick, n'avaient pas eu le temps de recouvrer quelque vigueur par le repos : toutefois, il opina pour l'acceptation du testament. Le courrier même qui le portait avait ordre, si le roi ne l'acceptait pas, de se rendre immédiatement à Vienne pour déférer, selon la teneur même de ce testament, la succession totale à l'archiduc. Il ne pouvait être douteux que l'Empereur ne l'acceptât, puisqu'il avait refusé le traité de partage : il ne pouvait non plus être douteux que la nation espagnole ne se déclarât tout entière pour son fils, puisque ce qu'elle redoutait le plus, c'était le partage, et qu'elle serait à bon droit offensée du refus de la France. Il faudrait donc, ou abandonner la succession d'Espagne tout entière à l'Autriche, et se retrouver dans la situation critique de François I[er] vis-à-vis de Charles-Quint, ou faire la guerre pour conquérir la part que le traité de partage assignait à la France. Dans cette guerre, il ne fallait attendre aucun appui de l'Angleterre ni de la Hollande ; bien plus, d'après leurs antécédents, on avait tout lieu de prévoir qu'elles ne tarderaient pas à se joindre aux ennemis de la France. « Quelle raison d'ailleurs pour déclarer la guerre » à l'Espagne, ajoutoit Torcy ? à quel titre s'emparer d'une partie de » ses États ? quel tort son dernier maître avoit-il fait à la France, en » reconnoissant un de ses princes pour son héritier universel ? et » quelle injure lui faisoit la nation espagnole de se soumettre et de se » conformer aux volontés équitables de son roi ? Elle se donnoit sans » réserve ; la France en la rejetant l'auroit regardée comme ennemie, » sans autre raison que de croire qu'il convenoit mieux à ses intérêts » de s'emparer d'une partie des États de l'Espagne, sans autre droit » que celui d'un traité dont les alliés avoient déjà violé les conditions » essentielles. Si la guerre étoit inévitable, il falloit la faire pour » soutenir le parti le plus juste, et certainement c'étoit celui du tes- » tament, puisque le roi d'Espagne rappeloit ses héritiers naturels à sa » succession, dont ils avoient été injustement exclus par ses prédéces- » seurs[1]. »

[1] Mém. de Torcy, p. 95-98.

Digitized by Google

Beauvilliers soutint l'opinion contraire ; il représenta l'honneur du roi comme lié par la parole qu'il avait donnée aux puissances maritimes ; l'intérêt de la France comme résultant des acquisitions importantes qui lui étaient offertes, bien plus que de l'établissement d'un prince français sur un trône où il deviendrait bientôt étranger ; enfin la misère du peuple, les besoins du trésor, le fardeau de la dette, et la certitude qu'une guerre universelle amènerait la ruine de la France. Pontchartrain résuma avec talent les deux opinions ; mais il n'osa se prononcer pour aucune. Le dauphin vota résolument, mais très-brièvement, pour l'acceptation du testament. Louis XIV, longtemps silencieux, décida : sa décision, qui renfermait tant de revers pour lui, et de si longues agitations pour l'Europe, resta trois jours secrète ; il la prit avec cette grandeur calme qui lui était naturelle. Il l'annonça en ces termes au duc d'Anjou, en présence du marquis Castel dos Rios, ambassadeur d'Espagne : « Monsieur, le roi d'Espagne vous a fait roi, » les grands vous demandent, les peuples vous souhaitent, et moi j'y » consens ; soyez bon Espagnol, c'est désormais votre premier devoir; » mais souvenez-vous que vous êtes né Français. » Il le présenta ensuite à la cour, en disant : « Messieurs, voilà le roi d'Espagne. » Tout était décidé [1].

Le duc d'Anjou, désormais Philippe V, fut dès lors traité en roi, sur un pied d'égalité parfaite par Louis XIV, de respect et de déférence par son père, son oncle et ses frères. Il ne s'était jusqu'alors fait remarquer que par sa douceur ; le duc de Beauvilliers, gouverneur des enfants de France, déclarait n'avoir pas en une fois à se plaindre de lui ; c'était toujours lui qui mettait la paix entre ses frères s'ils avaient quelques disputes d'enfants. Il avait peu de défauts, mais peu de vertus ; ses sentiments étaient justes et honorables, mais son caractère manquait d'énergie ; il avait besoin des formes et de la régularité pour s'en faire des appuis ; aussi aucun homme ne fut jamais plus sujet à l'étiquette, plus constant dans toutes ses habitudes. Il ne montrait de goût que pour les exercices de dévotion et pour la chasse ; il était fait pour être gouverné, et le fut toute sa vie. Cet empire passa à sa femme dès qu'il en eut une, et il l'aima avec une passion et une fidélité rares : grave, taciturne, mélancolique avec tous les autres, il semblait ne con-

[1] Mém. de Torcy, p. 99. — Mignet. Introduction à la succession d'Espagne, p. 79. — Saint-Simon, t. III, c. 3, p. 25. — Dangeau, t. II, p. 204 et suiv. — Saint-Simon dans cette discussion intervertit les rôles.

naître ni les affections, ni les plaisirs, ni le mouvement de la vie. Toute la cour de France, tout le peuple de Paris et de Versailles parurent accueillir avec une extrême joie la nouvelle de son acceptation du testament. Cette nouvelle fut reçue avec une joie égale en Espagne où le cardinal de Porto-Carrero, chef de la régence nommée par Charles II, se hâta de le faire proclamer; il le fut également à Bruxelles par l'électeur de Bavière, gouverneur des Pays-Bas pour l'Espagne; à Milan, par le prince de Vaudemont; à Naples, en Sicile, en Sardaigne. Enfin, lorsque Philippe V prit congé de son aïeul à Versailles, le 4 décembre, il était déjà reconnu par tous les États d'Europe que Charles II lui avait laissés en héritage [1].

Philippe V partit accompagné de ses deux frères et du gouverneur des enfants de France, le duc de Beauvilliers, qui était cependant alors assez malade; si la fièvre le forçait à s'arrêter en chemin, le maréchal de Noailles, aussi du voyage, était chargé de le remplacer. Ces princes et ces seigneurs quittèrent Philippe V au passage de la Bidassoa. Entré dans son nouveau royaume, il ne fut accompagné que par Harcourt, que Louis XIV venait de faire duc, par le marquis de Louville et le comte d'Ayen. Il arriva le 18 février au palais du Buen-Retiro, et ne fit son entrée solennelle à Madrid que le 21 avril. Auparavant la reine douairière, veuve de Charles II, s'en était retirée pour fixer sa résidence à Tolède.

Louis XIV avait écrit aux divers États de l'Europe pour annoncer l'accession de son petit-fils à la couronne d'Espagne; il avait adressé aux états généraux un mémoire explicatif des motifs qui lui avaient fait accepter le testament de Charles II : « Ce cas, disait-il, n'étoit point » prévu par le traité de partage. » Par ce traité, il avait renoncé aux droits de ses enfants pour le maintien de la paix; on ne devait pas s'attendre à ce qu'il fît le même sacrifice pour se jeter dans une guerre dangereuse, et c'était cependant ce dont il était menacé, puisque l'Empereur n'avait jamais voulu accepter ce traité [2]. Une explication semblable fut offerte par l'ambassadeur français à Guillaume III, et on assure que

[1] Saint-Simon. t. III, c. 4, p. 37-49. — Journal de Dangeau, 4 décembre, t. II, p. 226. — San Felipe, Comentarios, t. I, p. 22. — Lord Mahon, War of the Succession in Spain, c. 1, p. 11. — W. Coxe, L'Espagne sous les Bourbons. t. I, c. 1. p. 3.

[2] Mém et négociations de Lamberty, t. I, p. 221. — Smollet, Hist. of England, c. 6, § 39-40. t. XIV, p. 32.

celui-ci répondit : « Monsieur, je vous prie de ne vous fatiguer point » tant pour justifier la conduite de votre maître ; le roi très-chrétien » ne pouvoit se démentir : il a agi à son ordinaire. » A cette époque même Guillaume était harcelé par son parlement qui lui reprochait le traité de partage comme un scandaleux sacrifice des intérêts de l'Angleterre, et ne voulait pas admettre qu'aucune partie de la succession d'Espagne pût jamais appartenir à la France, en sorte que Torcy était pleinement justifié pour avoir avancé que si Louis XIV demeurait fidèle à ce traité et avait à son occasion la guerre avec l'Empereur, non-seulement ses alliés maritimes l'abandonneraient, mais qu'ils se joindraient à son ennemi [1]. Quant à l'empereur Léopold, il donnait à entendre que le testament était supposé ; à tout événement il le déclarait invalide ; il insistait sur les deux renonciations des reines de France; il prétendait à toute la succession d'Espagne comme à un droit qui ne pouvait être disputé à sa maison ; il se préparait ouvertement à la guerre, et il donnait des ordres pour occuper provisoirement le Milanais, fief de l'Empire que ses prédécesseurs avaient accordé à la branche autrichienne d'Espagne, et qu'il était bien décidé à ne pas transmettre aux Bourbons.

Cependant la guerre semblait encore pouvoir être évitée ; les états généraux redoutaient ces calamités, et paraissaient vouloir s'en tenir à la voie des négociations ; Guillaume III n'était pas prêt et ne le fut point d'une année entière ; l'Empereur, toujours sans argent, ne pouvait rien faire sans les subsides des puissances maritimes. Il aurait été possible encore de maintenir la paix de l'Europe, si la France avait donné des garanties suffisantes contre les chances de réunion des deux couronnes, si elle avait accordé ou plutôt maintenu une barrière de places fortes, recevant garnison hollandaise, dans les Pays-Bas, sans aliéner la souveraineté de l'Espagne, si elle avait montré de l'empressement à donner satisfaction aux puissances qu'elle avait offensées, et si en même temps elle avait profité de la supériorité de ses forces pour demander une décision immédiate. Mais Louis XIV n'était plus le même homme : entré dans sa soixante-troisième année, il n'avait plus cette activité, cette surabondance de forces qui dans sa jeunesse lui avaient donné tant d'avantage sur ses rivaux. Son ministère était plus affaibli encore. Le marquis de Pomponne était mort le 26 septembre 1699, à l'âge de

[1] Smollet. c. 6, § 36. p. 26. — La Hode. l. LIII, p. 304. — Durand, Hist. d'Angleterre. l. XXV, p. 549 — Larrey, t. VII, p. 310.

quatre-vingts ans, et avait laissé tout le poids des affaires étrangères à son gendre Torcy, à qui la réputation de probité de ce vieillard avait été longtemps utile. Le chancelier Boucherat était mort à quatre-vingt-cinq ans, peu de semaines auparavant, et avait été remplacé par Pontchartrain que Louis avait ôté aux finances. Ce dernier ministère avait été donné à Chamillart, homme probe, religieux, assidu au travail, mais qui s'était rendu recommandable au roi seulement par son talent pour le jeu de billard, et qui l'avait supplié de ne point lui donner un emploi pour lequel il n'avait pas de connaissances suffisantes. Cependant Barbezieux, ministre de la guerre, étant mort aussi le 5 janvier 1701, après six jours seulement de maladie, le roi donna encore cette charge à Chamillart, et voulut qu'il la remplît en même temps que le ministère des finances. C'était exiger plus qu'on ne pouvait attendre des forces d'un homme [1]. Chamillart, dit Saint-Simon, « étoit très-borné, » et comme tous les gens de peu d'esprit et de lumières, très-opiniâtre, » très-entêté, riant jaune avec une douce compassion à qui opposoit » des raisons aux siennes, et entièrement incapable de les entendre; » par conséquent, dupe en amis, en affaires et en tout... Le rare est » que le grand ressort de la tendre affection du roi pour lui étoit cette » incapacité même. Il l'avouoit au roi à chaque pas, et le roi se com- » plaisoit à le diriger et à l'instruire, en sorte qu'il étoit jaloux de son » succès comme du sien propre, et qu'il en excusoit tout [2]. » Chamillart, ne pouvant tout faire, se reposait sur ses commis. C'étaient pour la plupart des dévots ou des hypocrites recommandés par Mme de Maintenon, qui à leur tour se faisaient assister; le secret de l'État était transmis de main en main, et arrivait souvent aux ennemis plus tôt qu'à ceux qui devaient exécuter les ordres; de scandaleuses volcries se commettaient dans les finances, et il ne restait rien dans le ministère, sous un chef dont les mains cependant étaient pures, de la probité de Colbert, ou de la soupçonneuse sévérité de Louvois [3].

(1701.) Les fautes se succédèrent en effet avec rapidité. Louis donna à Philippe V, au moment de son départ, des lettres patentes par lesquelles il lui conservait son droit éventuel à la couronne de France, après le duc de Bourgogne et avant le duc de Berri. C'était s'écarter de

[1] Journal de Dangeau, p. 156, 158, 235.—Larrey, t. VII, p. 191-193. — Saint-Simon, t. III, p. 342; t. II, p. 52-64.
[2] Saint-Simon, t. III, c. 6, p. 65.
[3] La Hode, l. LIV, p. 207.

l'esprit du testament de Charles II, relâcher les liens qui devaient l'attacher aux Espagnols, et en même temps alarmer l'Europe, en faisant voir la réunion toujours imminente des deux monarchies [1]. Les Hollandais tenaient des garnisons dans plusieurs places des Pays-Bas espagnols : à Namur, Luxembourg, Mons, Charleroi, Audenarde, Nieuport, Ostende, Ath et Bruges. Louis XIV les fit surprendre le 6 février 1701; les Français se rendirent maîtres de toutes ces places, et y firent prisonniers vingt-deux bataillons hollandais et quelques régiments de cavalerie. Cet acte de violence, en pleine paix, excita le plus vif ressentiment, la clameur la plus universelle contre l'ambition et la mauvaise foi de Louis XIV. Après avoir donné cette offense, le roi commit une seconde faute, ce fut de ne pas en profiter. Il envoya le comte d'Avaux à La Haye pour négocier, et il se laissa abuser par les longueurs affectées des alliés depuis le commencement de février jusqu'à la fin de septembre. Il permit aux troupes hollandaises de retourner dans leur pays aussitôt que les siennes eurent touché à la frontière, et il ne tira aucun avantage de la supériorité de ses forces, pour exiger des Hollandais des réponses promptes et décisives. Il est vrai que le maréchal de Boufflers, qu'il avait envoyé aux Pays-Bas, trouva le pays dans une désorganisation absolue. L'électeur de Bavière, qui en était gouverneur, était un homme de plaisir, joueur, débauché, accablé de dettes. On avait craint d'abord qu'il ne se déclarât pour l'Empereur son beau-père, ses États héréditaires étant à la discrétion de l'Autriche; mais il préférait pour ses plaisirs le séjour de Bruxelles à celui de Munich; il se donna entièrement à la France, et il entraîna dans son parti son frère Clément, électeur de Cologne. Pour la défense des Pays-Bas, il n'avait que dix mille hommes de troupes, dont une moitié étaient Bavarois; on les avait laissés sans solde et sans souliers, les cavaliers sans chevaux, les canons sans affûts. Toutes les caisses, tous les arsenaux, tous les magasins et les greniers des dix provinces étaient vides [2].

Le roi désirait la continuation de la paix : il savait que les Hollandais la désiraient aussi; il avait lieu de croire que Guillaume III, tout mécontent qu'il était, la désirait également, car ce prince était tellement harcelé par son parlement, qu'il se croyait menacé d'une nouvelle révolution ; en même temps sa santé était tout à fait mauvaise;

[1] Journal de Dangeau, 29 nov. 1700, t. II, p. 223, et 1er fév. 1701, p. 246.

[2] Lettre du marq. de Boufflers au roi, 23 janvier 1701. — Mém. militaires relatifs à la succession d'Espagne, 1835, t. I, p 12, 14, 21.

on avait découvert qu'il avait fait consulter Fagon, le grand médecin du roi, sous un nom supposé, et que celui-ci avait répondu que le malade dont on lui parlait n'avait plus qu'à se préparer à mourir. Le comte d'Avaux, qui vit Guillaume à La Haye au mois de juillet, ne reçut en effet de lui que des paroles pacifiques [1]. Il était bien essentiel de cultiver cette disposition ; cependant le roi ne tarda guère à lui faire une nouvelle offense. Le roi Jacques II eut une attaque d'apoplexie à Saint-Germain, le 11 mars. Il s'en releva toutefois et traîna encore quelques mois son existence ; la maison royale fut alarmée coup sur coup par des attaques semblables. Monseigneur le dauphin fut également frappé le 19 mars : il était très-gros mangeur et chargé d'embonpoint, le roi lui-même et tous les princes mangeaient aussi beaucoup plus qu'ils n'auraient dû ; grâce aux saignées et à l'émétique, cette maladie du dauphin n'eut pas de suite [2]. Le 8 juin, Monsieur, frère du roi, fut à son tour frappé d'apoplexie, et il mourut dès le lendemain ; le roi, vivement affecté du danger qu'avait couru son fils et de la mort de son frère, pleura beaucoup avec le duc de Chartres son gendre, désormais nommé duc d'Orléans ; il fut de nouveau ébranlé le 3 septembre par une seconde attaque d'apoplexie qui frappa Jacques II. Celle-ci fut fatale, il mourut le 15 ; mais tandis qu'il luttait entre la vie et la mort, Louis, pour lui offrir quelque consolation, lui déclara, ainsi qu'à la reine, qu'il reconnaîtrait le prince de Galles son fils pour roi d'Angleterre. Le mouvement de sensibilité qui lui inspira cette résolution pouvait avoir quelque chose de touchant, mais dans la situation de la France, c'était une très-haute imprudence.

Les Français, cependant, qui seuls avaient tenu tête à toute l'Europe dans la précédente guerre, croyaient, si elle devait recommencer, être soutenus par des alliés qui les mettraient dans une position plus favorable. L'Espagne, les Pays-Bas, le Milanais, les Deux-Siciles, au lieu d'être contre eux, étaient pour eux. Tout épuisés que fussent ces divers pays, les Français se flattaient qu'avec une meilleure administration ils en tireraient encore de grandes ressources ; et ils ne calculaient point assez qu'en donnant beaucoup plus d'étendue à leurs frontières, en disséminant bien plus loin leurs armées, ils étaient vulnérables de partout. Indépendamment du roi d'Espagne, Louis XIV s'était encore ménagé quelques autres alliances : il s'était assuré de l'électeur de Ba-

[1] Journal de Dangeau, 19 juillet 1701, p. 277.
[2] *Ibid.*, 11 et 19 mars, p. 253 ; 8 et 9 juin, p. 264-265 ; 3 septembre, p. 281.

vière, quoique gendre de l'Empereur, de son frère l'électeur de Cologne ; puis des ducs de Brunswick Wolfenbuttel, de Saxe-Gotha et de l'évêque de Munster ; l'électeur de Saxe, roi de Pologne, paraissait prêt à entrer dans la même alliance [1]. Ces princes allemands, outre leurs motifs habituels de jalousie contre le chef de l'Empire, étaient encore irrités contre Léopold, de ce que, pour se faire des partisans, il venait de donner à l'électeur de Brandebourg, Frédéric III, le titre de roi de Prusse, et de ce qu'il érigeait un neuvième électorat en faveur du duc de Hanovre, dont il avait fait épouser la nièce à son fils Joseph [2]. Une grande partie de l'Allemagne s'accordait avec la France et avec le pape pour ne reconnaître ni l'une ni l'autre de ces dignites nouvelles, accordées toutes deux à des princes protestants.

Louis XIV avait conclu, le 18 juin 1701, une alliance avec Pierre II roi de Portugal, ce qui n'empêcha pas ce prince de se joindre deux ans aprés à ses ennemis. Ferdinand de Gonzague avait consenti, par un traité du 5 avril 1701, à recevoir garnison dans Mantoue sa capitale [3]. Le nouveau pape, Clément XI, élu le 23 novembre 1700, était ce même cardinal Jean François Albani d'Urbino qui avait eu la principale part à la décision de son prédécesseur en faveur du droit des Bourbons à la succession d'Espagne. Les autres princes d'Italie, qui avaient été rançonnés impitoyablement par les ministres impériaux, et qui voyaient la maison d'Autriche résolue a leur enlever toute indépendance, étaient supposés devoir être secrètement tous favorables à la France [4]. Le plus important d'entre eux était le duc de Savoie, mais c'était aussi celui qui inspirait le moins de confiance. On comprenait qu'il ne pouvait désirer la domination des Bourbons en Italie qui l'entoureraient par toutes ses frontières et lui raviraient toute indépendance ; d'autre part il ne pouvait espérer de faire reconnaître la neutralité de ce pays, puisque sa possession était un des objets de la guerre ; il était le premier exposé aux attaques des Français, les secours de l'Empereur étaient éloignés et incertains : sa position le contraignait donc d'adopter cette politique vacillante et infidéle qui était d'accord avec son caractère. Louis XIV essaya de le fixer dans ses intérêts en lui

[1] Mém. de Torcy, t. LXVII, p. 100.
[2] Frédéric II, Mém. de Brandebourg, p. 184.—Art de vérifier les dates, t. XVI, p. 428, et p. 237.
[3] Flassan, Diplom. franç., t. IV, l. VI, p. 221.
[4] Botta, Storia d'Italia, t. VII, l. XXXIII, p. 108.

offrant les plus grands avantages ; il lui demanda pour Philippe V la seconde de ses filles, sœur de la duchesse de Bourgogne, également sans dot ; il le nomma généralissime des armées française et espagnole en Italie, avec un traitement de 60,000 francs par mois et un subside moyennant lequel il devait fournir à cette armée huit mille fantassins et deux mille cinq cents cavaliers piémontais : le traité fut signé le 6 avril 1701, le mariage se fit à Turin le 11 septembre, et la nouvelle reine, Marie-Louise de Savoie, partit de Nice pour Barcelone où son mari l'attendait[1]. Le roi, qui écartait d'elle autant qu'il pouvait les Français pour ne pas donner de jalousie aux Espagnols, lui donna pour camarera mayor, pour confidente et conseillère destinée à la maintenir dans les intérêts de la France, une femme devenue célèbre sous le nom de princesse des Ursins ; cette princesse la domina bientôt entièrement ainsi que son mari, et eut la plus grande influence sur les destinées de l'Espagne pendant la guerre de la succession. Elle était de la maison de la Trémouille, veuve en premières noces du prince de Chalais, en secondes noces du duc de Bracciano chef de la maison Orsini, dont elle avait francisé le nom ; elle était sans enfants, sans biens, âgée de plus de cinquante ans, mais douée d'une figure noble et majestueuse et d'un esprit qui avait à peine son égal en France : on la disait flatteuse, caressante, insinuante avec dignité ; ayant beaucoup lu, beaucoup vu, et répandant les charmes de son esprit dans une conversation entraînante et intarissable. Ce fut désormais, sous le nom de Philippe V et de Marie-Louise, la vraie souveraine de l'Espagne[2].

Guillaume III était arrivé à La Haye au milieu de l'été, et tout en négociant avec le comte d'Avaux, il travaillait avec ardeur à réunir les ennemis de la France : il avait permis que les états généraux dont il disposait par le grand pensionnaire Heinsius, bien plus absolument que du parlement d'Angleterre, reconnussent Philippe V ; à son tour il avait écrit le 27 avril, lui donnant tous ses titres, l'appelant son frère et allié, le félicitant sur son arrivée en Espagne, et l'assurant qu'il désirait, comme lui, « conserver inviolablement l'ancienne alliance, amitié et

[1] Carlo Botta, Storia d'Italia, l. XXXIV, p. 194. — Muratori, ad ann., t. XVI, p. 50. — Saint-Simon, t. III, c. 17, p. 219.

[2] L'esprit de la princesse des Ursins est attesté par tous ceux qui l'ont connue ; mais les lettres qui nous restent d'elle n'y répondent nullement. Au contraire, il y a quelque chose de plat et de lourd dans le style, de bas dans les sentiments : *la camarera mayor* n'y paraît bien qu'une grande chambrière.

» bonne correspondance des deux couronnes [1]. » Mais la reconnaissance de Jacques III par Louis XIV lui servit de prétexte pour éclater avec aigreur; encore que la cour de France lui eût déclaré qu'elle n'avait accordé à Jacques III qu'un vain titre, sans lui promettre aucun appui ou aucun autre secours que la pension qu'elle faisait à son père, et qu'elle était bien résolue à observer tous les engagements qu'elle avait pris envers Guillaume III par le traité de Ryswick. Avant même la mort de Jacques II, le roi avait rappelé le comte d'Avaux de La Haye, parce qu'il jugeait impossible de s'entendre sur la satisfaction que l'Angleterre et la Hollande demandaient pour l'Empereur. A peine fut-il parti que Guillaume III signa à La Haye, le 7 septembre, le traité qui porta le nom de la grande alliance; l'Empereur, le roi d'Angleterre et les états généraux en étaient les trois parties principales; mais le nouveau roi de Danemark et le nouvel électeur du Hanovre, que le parlement d'Angleterre venait de reconnaître comme le plus prochain héritier dans la ligue protestante après la princesse Anne fille de Charles II, y prirent également part. Au moment de la signature de ce traité et avant que les succès eussent développé l'ambition des alliés, ils annonçaient se proposer seulement d'obtenir dans les Pays-Bas une barrière qui mît les Provinces-Unies à couvert de l'ambition de la France, d'assurer une barrière semblable à l'Autriche dans le Milanais, d'ouvrir l'Amérique espagnole au commerce des Anglais et des Hollandais en y faisant des conquêtes qui leur resteraient, de donner enfin à l'Europe entière la garantie que la France et l'Espagne ne seraient jamais réunies sous un même gouvernement [2].

Mais tandis que cette alliance même laissait encore entrevoir des moyens de pacifier l'Europe, l'empereur Léopold ne voulait entendre à aucun arrangement praticable; non-seulement il ne voulait pas reconnaître le droit du dernier souverain de l'Espagne à disposer de son héritage par testament, mais il niait les lois de l'Espagne elle-même et la succession féminine qui y était établie de tout temps. Il prétendait que cette couronne, une fois entrée dans la maison d'Autriche, devait demeurer à ses agnats, tant qu'il en survivait, à l'exclusion des femmes, et il déclara à Villars, ambassadeur français à Vienne, qui fut bientôt

[1] La lettre dans Durand, Hist. d'Angleterre, t XI, l. XXV, p. 559, et dans la Hode, l. LIV, p. 314.

[2] Lamberty, Mém. et négociations, t. I, p. 620. — La Hode, l. LIV, p. 316. — Mém. militaires relatifs à la succession d'Espagne, t. I, p. 125.

rappelé, qu'il n'y avait point d'autre base possible pour un accommodement qu'une restitution entière de toute la monarchie espagnole. Dès le 17 janvier il avait protesté contre le testament de Charles II, et il avait commencé à faire passer des troupes en Italie [1].

On était si accoutumé à l'activité des Français, on avait une si haute idée de la puissance de Louis XIV, qu'on s'étonnait qu'il eût laissé passer toute la campagne de 1701 sans agir ni dans les Pays-Bas, ni sur le Rhin, et qu'en Italie, seul pays où les hostilités commencèrent, il ne se fût pas trouvé en position d'obliger les Vénitiens à fermer les passages des montagnes aux armées autrichiennes et d'éviter ainsi leur invasion. Feuquières a articulé ces reproches contre le ministère de Louis XIV, et ils ont été répétés par presque tous les historiens [2]. Il était vrai que Louis ne doutait guère de la mauvaise volonté des gouvernements de Londres et de La Haye, et que, tout en continuant les négociations, il se croyait presque assuré de la guerre ; mais il n'était point vrai qu'il fût en état de porter les coups rapides qu'on lui reproche de n'avoir pas frappés : l'année d'inaction pendant laquelle il se prépara à la guerre ne lui était pas moins nécessaire qu'aux alliés. Les Français se trouvaient tout à coup appelés à défendre ces vastes campagnes des Pays Bas qu'ils n'avaient jusqu'alors songé qu'à attaquer ; ils s'apercevaient qu'elles étaient ouvertes de toutes parts à ceux qu'elles avaient vus depuis un demi siècle comme alliés, et qui allaient devenir des ennemis. On ne pouvait encore tirer aucun secours des troupes d'Espagne ; « jusqu'alors, le peu qui en existoit n'avoit point connu le » service ; les capitaines n'étoient point chargés de leurs troupes, le » roi faisoit leurs recrues ; moins ils avoient d'hommes et de chevaux, » plus ils avoient de revenus ; aucun rang n'étoit réglé, aucun ordre » établi pour le commandement et la subordination. Jamais les officiers n'avoient été obligés de servir ; le défaut de payement autorisoit » toutes sortes de désordres parmi eux. Sous prétexte qu'ils n'étoient » point payés, ils ne se tenoient point à leurs emplois, et l'argent » qu'ils pouvoient en tirer ne provenoit que des désordres affreux qui » régnoient dans la manière dont ils les administroient. Il étoit donc » question d'y établir une forme et un ordre inconnus jusqu'alors. Mais » l'objet le plus pressé étoit d'assigner à ces troupes une paye fixe et » solide. Il n'y avoit point d'argent dans tous les pays d'Espagne, et le

[1] La Hode, t. LIV, p. 320.

[2] Mém. du marq. de Feuquières, t. II. p. 72, et suiv.

« désordre étoit aussi grand dans le trésor que dans les troupes. Le roi » ne trouva de ressources qu'en lui-même pour réparer tous ces mal» heurs et pour faire exister des troupes dont il eût été à désirer qu'on » eût pu faire usage sur-le-champ. » Dès le 16 du mois de mars, les troupes espagnoles furent mises sur le pied des troupes françaises; la solde et les munitions leur furent fournies par la France [1]. On procéda en même temps au recrutement et à la formation de nouveaux régiments dans toute l'étendue des Pays-Bas, avec une activité extraordinaire. Il fallait des mois pour former cette armée, il en fallait plus encore pour la mettre en état de se montrer à l'ennemi. Elle était encore bien faible au mois de juillet, lorsque les Hollandais avaient déjà cent mille hommes sous les armes. Ceux-ci avaient pris à leur solde les troupes de Brandebourg, de Luneboorg, de Hanovre, de Hesse-Cassel, de l'électeur palatin, d'Anspach et de Mecklembourg: elles étaient toutes formées et toutes disciplinées, et les états généraux, dont le crédit remuait tout l'argent du monde mercantile, n'avaient qu'à ouvrir leurs coffres pour mettre aussitôt leurs soldats en état d'agir [2].

Aussi la correspondance du maréchal de Boufflers, de Puységur, de Tallard, montre-t-elle combien, pendant toute cette campagne où l'on ne combattait point, les généraux français étaient inquiets pour le pays de Gueldres, qui faisait une pointe au milieu des ennemis; pour l'électorat de Cologne, menacé par les Hollandais, les Prussiens, les Palatins; pour l'électeur de Bavière, retourné dès le 22 mars dans son pays, mais qui avait besoin de plusieurs mois pour organiser son armée et se mettre en état de tenir tête aux Autrichiens qui le menaçaient. Dans cette impossibilité de prendre l'offensive, ces généraux n'avaient d'autre parti à suivre que de creuser ces longues lignes, dont ils se couvrirent sur un développement de soixante et dix lieues, depuis la Meuse jusqu'à la mer: elles étaient fraisées et palissadées avec de bonnes redoutes, et des espèces de bastions pour commander la plaine. Les paysans, qui voyaient dans ces vastes ouvrages leur garantie, se portaient avec empressement à y travailler. Elles donnaient à ce riche pays, et aux nouvelles recrues chargées de le défendre, une confiance qu'il n'avait

[1] Mém. militaires relatifs à la succession d'Espagne, extraits de la correspondance par le lieutenant général de Vault et publiés par le lieutenant général Pelet, t. I, p. 46.

[2] *Ibid.*, t. I, p. 94.

point encore ; on accepta les excuses offertes pour quelques actes d'hostilité commis par les Hollandais, et ce fut avec plaisir qu'au mois d'octobre les deux armées se mirent en quartiers d'hiver, sans que la guerre eût encore commencé pour elles [1].

Les mêmes difficultés se présentaient du côté de l'Allemagne : Villars, ambassadeur à Vienne, et d'Iberville, ministre auprès de l'électeur de Mayence, pressaient Louis XIV de faire passer le Rhin à ses troupes, de profiter du profond mécontentement qu'avait excité l'Empereur pour soutenir ses adversaires, pour effrayer tout au moins l'Empire et le contraindre à la neutralité, pour retenir aussi les armées que Léopold mettait en mouvement, et les empêcher de descendre en Italie [2]. Bientôt il se joignit à ces motifs une raison nouvelle pour adopter ce plan de campagne. Des troubles éclataient en Hongrie et en Transylvanie ; un Ragotski s'était mis à la tête des mécontents, et combattait déjà pour recouvrer la liberté et l'indépendance de ces deux États. Mais Louis XIV ne pouvait suffire à tout. Une partie de son armée s'était formée sur la frontière d'Espagne pendant les délibérations sur le traité de partage et l'acceptation du testament ; le danger le plus pressant se montrait du côté de la Flandre ; il fallait pourvoir à l'Italie. Le roi résolut de former trois armées, l'une de cinquante-quatre bataillons et soixante et quatorze escadrons, pour passer en Italie sous le maréchal de Catinat, et se joindre aux troupes que le duc de Savoie devait fournir ; l'autre de soixante-deux bataillons et quatre-vingt-trois escadrons sous le commandement du maréchal de Villeroi, pour le Rhin ; la troisième de cent bataillons et de cent dix-sept escadrons que le maréchal de Boufflers devait commander aux Pays-Bas. On équipa trente deux vaisseaux à Toulon, et vingt-trois à Brest, pour aller joindre les escadres d'Espagne et de Portugal sur les côtes de ces royaumes [3]. Mais on n'avait pas encore rassemblé la moitié de ces troupes, lorsqu'au mois de juillet, Villeroi reçut ordre de marcher vers Luxembourg pour appuyer l'armée de Flandre, et d'envoyer une partie de ses régiments en Franche-Comté pour appuyer au besoin l'armée d'Italie. Le marquis d'Uxelles, avec quinze bataillons seulement et des régiments de cavalerie de nouvelle levée, fut chargé de défendre l'Alsace, qu'on jugeait suffisamment cou-

[1] Mém. militaires. t. I. p. 105. 128, 129, 131.
[2] *Ibid.*, t. I, campagne d'Allemagne, p. 398.
[3] *Ibid.*, p. 389.

verte par le Rhin; et bientôt après Villeroi fut envoyé en Italie, seul pays où les hostilités eussent commencé [1].

L'Italie était en effet le pays où les grands coups devaient se porter. C'était le principal objet de l'ambition de l'Autriche; la barrière des Alpes semblait s'abaisser devant elle pour lui en ouvrir l'entrée : le souvenir des invasions des Allemands pendant des siècles, le souvenir plus récent des extorsions scandaleuses auxquelles cette contrée avait été soumise par les ministres autrichiens, avaient accoutumé l'Empereur à la regarder comme un pays de conquête où tout lui était permis, comme un troupeau de serfs qu'il pouvait dépouiller sans merci ni miséricorde. Les gouverneurs espagnols, le prince de Vaudemont à Milan, le duc de Medina Celi à Naples, le duc de Veraguas en Sicile, don Fernand de Moncade, duc de San Juan en Sardaigne, avaient suivi les résolutions prises à Madrid, et ils montrèrent à Philippe V une fidélité inébranlable [2]. Mais les peuples, plus dominés par la crainte que par l'amour, regardaient la maison d'Autriche comme celle qu'à la longue ils devaient surtout redouter. Les princes tremblaient des vengeances de l'Empereur, et l'Italie entière ne donnait aucun appui réel à la maison de Bourbon.

Le comte de Tessé, homme d'esprit, flatteur, intrigant, négociateur habile, avait précédé Catinat en Italie. C'était lui qui avait négocié avec le duc de Savoie et le duc de Mantoue; il avait aisément démêlé combien le duc de Savoie redoutait également tous les ultramontains, combien, en voulant écarter les Autrichiens, il souhaitait peu les succès des Français; il avait vu au contraire que le duc de Mantoue, uniquement occupé de son harem, avait vendu sa citadelle pour avoir plus d'argent à distribuer à ses courtisanes, qu'il envoya par le Pô sur une élégante flottille d'abord à Casal, puis à Valenza, en les recommandant à l'évêque d'Acqui [3]. Tessé aurait voulu que les Italiens livrassent des batailles pour les Français; il s'indignait de ce que Victor-Amédée hésitait à laisser passer les soldats de Louis XIV au travers des Alpes, de ce que le pape ne garnissait pas de troupes les bords du Pô, de ce que les Vénitiens ne se chargeaient pas de faire respecter leur neutralité, en interdisant aux Autrichiens l'entrée de l'Italie [4].

[1] Succession d'Espagne. t. II. campagne d'Italie. p. 421.

[2] Botta, Storia d'Italia, l. XXXIV, p. 148. [3] *Ibid.*, p. 186.

[4] Lettres du comte de Tessé au roi, de Milan, 4 janvier 1701, p. 203, et 17 février, p. 215, Succession d'Espagne, campagne d'Italie.

Catinat arriva le 4 avril à Turin et le 7 à Milan, où il se concerta avec MM. de Vaudemont et Tessé. Il fut averti par eux que le prince Eugène, avec les troupes de l'Empereur, descendait la vallée de l'Adige jusqu'à Roveredo, dans le Tyrol italien. Le général français, maître des pays entre l'Adige et le lac de Garda, et croyant le passage de la Chiusa impossible à franchir, ne comprenait pas comment les Autrichiens pourraient entrer en Italie. Il semble qu'il était fort mal informé de ce que faisait le prince Eugène : toute la correspondance de Catinat avec sa cour, tous les mouvements qu'il fit faire à son armée indiquent une hésitation, une timidité, une lenteur fort extraordinaires dans un si grand général. Il avait alors soixante-quatre ans, et l'on ne peut s'empêcher de croire que quelque accident de santé suspendait la vigueur habituelle de son esprit [1]. Tandis que Catinat concentrait ses forces entre Rivoli et Goito, pour défendre le pays entre l'Adige et le Mincio, le prince Eugène avait employé des milliers d'ouvriers à construire un chemin depuis le Tyrol italien jusqu'à Vicence, au travers de montagnes si âpres que Catinat n'avait pas cru la chose possible. Dés lors le général autrichien, qui toutefois avait moins de monde que lui, menaçait également le Mantouan qui couvrait le Milanais, et le Ferrarais par lequel il pouvait se porter vers le royaume de Naples, où l'on parlait d'une révolution. Cette double crainte mit Catinat dans la nécessité de diviser ses troupes. L'Adige, qui couvrait le prince Eugène, après avoir coulé du nord au midi, fait un coude pour aller se jeter au levant dans le golfe Adriatique : Eugène était maître de ce coude qui le couvrait. Cette position centrale permettait au général autrichien de changer son point d'attaque en trois fois moins de temps qu'il n'en fallait au général français pour se porter sur son chemin, et la difficulté était augmentée par les rivières qu'il rencontrait ; Eugène les pouvait passer près de leur source, le général français devait les traverser plus bas, après qu'elles avaient été grossies par leurs affluents [2]. Par l'ordre d'Eugène, le général Palfy passa l'Adige, le 16 juin, au-dessous de Legnano et de l'embranchement du canal Bianco. Bientôt il passa le canal, qui formait lui-même une assez grosse rivière ; il poussa même une division au delà du Pô ; Catinat, ne doutant plus alors que son intention ne fût de

[1] *Voyez* le détail de ses opérations et ses lettres. Succession d'Espagne, campagne d'Italie. p. 229.

[2] Lettres de Catinat au roi, Succession d'Espagne, t. I, de Rivoli, 21 mai 1701, p. 238 ; 26 mai, p. 242 ; de Bussolengo, 5 juin, p. 249.

s'aventurer au midi de ce grand fleuve, soit pour donner la main aux insurgés de Naples, soit pour remonter sur sa rive droite jusqu'à Pavie, retira les troupes qui gardaient le pays entre l'Adige et le Mincio. Eugène cependant avait fait une fausse attaque ; il reporta vivement ses soldats à Carpi, village peu éloigné de Legnano, et qu'il ne faut pas confondre avec la ville du même nom ; il y passa la rivière, et battit, le 9 juillet, le comte de Tessé, qui voulait lui fermer le chemin. Catinat cependant s'efforça encore de défendre le passage du Mincio. Mais pendant ce temps, Victor-Amédée était arrivé avec sept mille Piémontais à l'armée française, et en avait pris le commandement. Celle-ci avait alors quatre chefs : Catinat, Vaudemont, Tessé et Victor-Amédée, chefs peu d'accord entre eux, et qui compliquèrent bientôt les difficultés de la résistance. Catinat se défiait de Victor-Amédée, qui combattait avec bravoure par amour de la guerre, mais qui ne cessait jamais de négocier avec l'ennemi. Catinat écrivit à Chamillart ses soupçons ; il ne formait jamais un projet que le prince Eugène n'en fût averti, peut être par le chef de sa maison. Mme de Maintenon vit la lettre ; la duchesse de Bourgogne en sut le contenu, et ne pardonna pas l'injure faite à son père. Mme de Maintenon n'aimait pas un général qui passait pour janséniste. Toutes deux pressèrent Louis XIV de donner un autre chef à l'armée d'Italie ; et le roi, qui apprenait que ses troupes étaient découragées, qui les voyait reculer sans cesse, et laisser passer à l'ennemi les rivières l'une après l'autre, écrivit à Catinat avec amertume pour lui ordonner de chercher le prince Eugène et de le combattre, et bientôt il donna ordre à Villeroi d'aller prendre le commandement de l'armée d'Italie [1]. Pendant ce temps, Eugène passa encore le Mincio, le 28 juillet, à Mozambano, et le duc de Savoie, ainsi que Catinat, se retirèrent derrière l'Oglio sans livrer de combat.

Villeroi arriva le 22 août, au camp français d'Antignate, derrière l'Oglio. Il était l'ami particulier de Mme de Maintenon, le roi l'aimait comme un ami d'enfance. L'armée voyait en lui seulement de la vaillance avec de la présomption, et une grande ignorance de l'art militaire. Catinat, quoique profondément mortifié, mit au service du nouveau général toutes ses lumières, toute son expérience et un dévouement

[1] Botta. t. XXXIV, p. 228. — Lettres de Catinat au roi, de Legnago. 2 juillet, p. 266 ; de Luzara, 11 juillet, p. 273 ; de Goito, 19 juillet, p. 280 ; d'Acquafredda, 4 août, p. 289. — Tessé, t. I, p. 202.

à la chose publique, une modestie, une simplicité qui ont rendu son nom cher à la France. Les lettres de Villeroi rendent hommage à cette vertu; mais elles parlent aussi du parfait accord où il se trouvait avec le duc de Savoie et le prince de Vaudemont. On sait cependant qu'il offensa cruellement le premier, qu'il n'appelait jamais que mons de Savoie, et qu'il traitait avec cette arrogance qui l'avait rendu si ridicule à la cour. Il se fiait aveuglément au prince de Vaudemont, dont le fils Thomas, et le neveu le prince de Commercy, accompagnaient le prince Eugène, et peut-être était-ce par lui, non par le duc de Savoie, que des révélations sur les projets des Français étaient constamment transmises aux impériaux [1]. Tessé avait desservi Catinat de tout son pouvoir, mais c'était avec l'espoir de lui succéder, et non de le voir remplacé par Villeroi. Les premiers mots de celui-ci, à ce qu'on racontait en Italie, avaient été de demander : « Où donc est cette canaille allemande? nous venons pour la chasser d'ici. Que veulent dire ces retraites, cette timidité, ces précautions? ce n'est pas ainsi que les Français font la guerre [2]. » Il repassa l'Oglio, auprès de Rudiano, et il vint attaquer, le 1er septembre, ce qu'il croyait être seulement une division allemande à Chiari ; mais rien n'était secret dans son armée : lui-même par bravade annonçait tous ses desseins. Le prince Eugène s'était jeté dans Chiari avec tout le nerf de son armée, et avait relevé à la hâte les fortifications de cette ville vénitienne. Catinat, qui n'approuvait point cette attaque, et Victor-Amédée, qu'on soupçonnait d'intelligence avec le prince Eugène, combattirent tous deux avec la plus grande valeur : les soldats français et piémontais rivalisèrent de bravoure, et avaient l'avantage du nombre ; mais la position des Allemands était forte, et après avoir été plusieurs fois repoussés, les Français furent enfin contraints à la retraite, avec une perte de plus de trois mille hommes [3].

L'échec de Chiari décida du sort de l'Italie. Jusqu'alors Catinat avait compté que le prince Eugène, qui lui paraissait s'avancer avec imprudence à une bien grande distance de ses magasins et de ses arsenaux, qui n'était point admis dans les villes fermées de l'État vénitien et qui

[1] Lettres de Villeroi au roi, d'Antignate, 24 août, p. 301. — Saint-Simon, t. III, p. 198, ch. 15. — Tessé, t. I. p. 194.

[2] Muratori, ad ann., t. XVI. p. 53. — Botta, l. XXXIV, p. 234. — Mém. de Tessé. t. I, p. 219.

[3] Succession d'Espagne, campagne d'Italie, p. 315. — Lettres de Villeroi, du camp près de Chiari. 2 septembre. — Botta, l. XXXIV, p. 236. — La Hode, l. LIV, p. 323.

n'avait aucune forteresse, serait forcé, à l'approche de la mauvaise saison, de retourner dans le Tyrol, et pourrait bien éprouver quelque échec dans sa retraite. Mais la perte éprouvée par les Français fit augurer aux Italiens que le sort de la guerre tournerait contre eux. Dès lors, les princes neutres commencèrent à se montrer favorables aux Allemands; les défections se manifestèrent, les conspirations et les révoltes éclatèrent. La princesse de la Mirandole, qui avait reçu garnison française dans sa forteresse, y introduisit en trahison les impériaux; le duc Vincent de Gonzague leur livra Guastalla, le duc de Modène leur laissa occuper Brescello, le duc de Parme se défendit de leur livrer Plaisance, en alléguant que c'était un fief de l'Église. Tout l'État de Mantone était abandonné, à la réserve de deux châteaux et de la capitale dont le prince Eugène entreprit le blocus. Ce fut dans le Mantonan qu'il prit ses quartiers d'hiver, les Vénitiens ayant insisté pour que ce ne fût pas dans le territoire de Brescia. Villeroi avait repassé l'Oglio sans être inquiété; il avait établi ses troupes en quartiers derrière cette rivière, et il était venu lui-même se loger à Crémone. Catinat était retourné en France; une révolution, enfin, que le parti impérial avait fait éclater à Naples, le 23 septembre, fut réprimée par le duc de Medina Céli, vice-roi de Philippe V [1].

(1702.) La mort de Guillaume III, survenue le 19 mars 1702, fut considérée par la cour de Louis XIV comme un événement heureux. Ce prince était âgé seulement de cinquante-deux ans: dès sa naissance, il avait éprouvé dans sa principauté d'Orange les premières injustices de Louis XIV, dont il avait eu toute sa vie à combattre l'ambition et l'intolérance; il voyait en lui l'ennemi de sa religion, de sa patrie, de la paix et de la liberté du monde. Malgré de fréquents revers, il avait grandi dans sa lutte contre le dominateur de l'Europe, et il n'apportait pas moins d'ardeur à lui disputer la succession d'Espagne, qu'il n'avait fait trente ans auparavant pour défendre contre lui les Pays-Bas. Guillaume III ne voulait pas reconnaître que pour la première fois la guerre que soutenait Louis XIV était juste; que le dauphin était incontestablement l'héritier naturel du trône d'Espagne, que la renonciation de sa mère n'existait plus dès l'instant que le roi et la nation qui l'avaient

[1] Botta, Storia d'Italia, l. XXXIV, p. 198 et p. 242. — Muratori, ad ann., p. 55. — Succession d'Espagne, campagne d'Italie, p. 327 à 385. La correspondance de Villeroi donne de grands détails sur la fin de cette campagne, et les soupçons croissants qu'il concevait contre le duc de Savoie.

demandée s'accordaient pour l'annuler, et que les Bourbons, en transmettant le trône d'Espagne à une branche cadette de leur famille, tout à fait séparée de celle qui régnerait en France, accomplissaient tout ce qu'ils devaient à l'équilibre de l'Europe. Louis, qui ne ressemblait plus au jeune ambitieux d'autrefois, et qui désirait sincèrement la paix, se flattait que la princesse Anne, qui succédait à Guillaume, n'aurait ni les mêmes ressentiments, ni la même ardeur belliqueuse, et il savait bien que sans l'aiguillon des Anglais, les Hollandais voudraient la paix, et que les Autrichiens seraient trop pauvres pour faire la guerre. Mais la nouvelle reine Anne était une femme faible et sans caractère, mariée au prince George de Danemark, homme plus insignifiant encore. Elle se livrait toujours aveuglément à quelque confidente qui acquérait sur son esprit un absolu pouvoir. Elle était alors dominée par Sarah Jennings, femme de John Churchill, comte de Marlborough, que Guillaume III avait, dès le premier juin précédent, nommé commandant en chef de toutes ses forces dans les Provinces Unies, et son ambassadeur auprès des états généraux. Marlborough avait appris le grand art de la guerre sous Turenne (1668-1677), avec les troupes auxiliaires que Charles II avait fournies à la France, et il avait été le plus souvent désigné alors par le nom du bel Anglais. Il avait près de cinquante deux ans, quand la reine Anne le confirma dans les deux fonctions que lui avaient données son beau-frère; elle forma en même temps un ministère tout composé de ses amis et à la tête duquel elle plaça le grand trésorier lord Godolphin. Ainsi une intrigue de femmes donna à l'Angleterre son plus grand général, et la plus haute gloire militaire à laquelle elle se fût encore élevée [1].

L'accession au trône de la reine Anne fut presque immédiatement suivie par les déclarations de guerre des puissances formant la grande alliance. Elles parurent toutes le 15 mai 1702. L'Empereur ne parlait point dans la sienne du traité de partage qu'il n'avait jamais voulu admettre; mais seulement de l'intrusion du duc d'Anjou dans l'héritage de Charles II, auquel il prétendait avoir droit ; le testament de ce monarque étant, disait-il, l'ouvrage de quelques conseillers corrompus par la France, qui le lui avaient signer « lorsque, accablé de foiblesse de » corps et de jugement, le roi n'étoit plus en état de lire ou d'entendre,

[1] Biographie universelle, t. XXVII, p. 196. — Smollet, Hist. of England, ch. 7, t. XIV, p. 81. — Durand, Hist. d'Angl. t. XII. — Rapin Thoyras, t. XXVI, p. 1.

» et beaucoup moins de peser et examiner comme il falloit l'ample » contenu dudit testament [1]. » Il déclarait avoir la ferme confiance que les électeurs, princes et états de l'Empire, s'uniraient à lui dans une affaire qui les regardait aussi bien que lui. La reine Anne ne parlait pas davantage dans sa déclaration de guerre, du traité de partage dont les Anglais ne voulaient plus, mais seulement « de l'intention de con- » server la liberté et la balance de l'Europe contre les injustes usurpa- » tions du roi des Français, qui s'est saisi et retient encore en sa pos- » session une grande partie des États de la couronne d'Espagne ; » comme aussi d'y « avoir ajouté un grand affront et une indignité » envers nous et nos royaumes, en présumant de déclarer le prétendu » prince de Galles, roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande [2]. » Les seuls états généraux reprochaient à Louis XIV de ne s'être pas conformé au traité de partage, « sans réfléchir le moins du monde aux préten- » tions de l'Empereur, si bien reconnues par ce traité [3]. » Ces manifestes auraient seuls suffi à prouver que la France ne devait pas compter sur le traité de partage, abandonné par les autres parties intéressées autant que par elle-même. Le manifeste de la France en réponse à ces déclarations est du 3 juillet ; celui de l'Empire contre la France seulement du 28 septembre [4].

Les hostilités avaient recommencé en Italie longtemps avant cette guerre de plume. Villeroi avait établi son quartier général à Crémone; mais il semblait mettre une sorte de gloriole à compter sur la terreur du nom français, sans prendre, pour se garder, aucune des précautions militaires les plus communes. Il ne faisait faire à Crémone ni ronde sur les remparts, ni patrouilles de cavalerie, ni vedettes aux avant-postes. Villeroi avait été à Milan pour avoir une entrevue avec Vaudemont, mais il était rentré dans Crémone le 31 janvier, à huit heures du soir. Dans sa lettre au roi, après l'événement, il dit que pendant la nuit il demanda à plusieurs reprises s'il ne lui était point venu de nouvelles, et qu'on lui dit que non [5]. Il fallait pour cela un étrange oubli de toute vigilance ; car à cette heure le prince Eugène avait passé l'Oglio à Ustiano, avec sept mille hommes, et s'avançait au travers du Crémonois, franchissant une distance de douze milles, et le prince Thomas de Vaudemont avec près de dix mille hommes était parti de

[1] Lamberty, *Mém. négoc.*, t. II, p. 114. [2] *Ibid.*, t. II, p. 113.
[3] *Ibid.*, p. 107. [4] *Ibid.*, p. 208 et 213.
[5] D'Inspruck, 15 février, Succession d'Espagne t. II, p. 675.

Beraello pour remonter sur la rive droite du Pô, à travers l'État de Parme, et venir attaquer la tête du pont que Villeroi y avait jeté de Crémone. Un prêtre intrigant, ardent partisan des impériaux, avait introduit dans sa maison et dans son église, par un aqueduc qui communiquait avec sa cave, cinq cents grenadiers et bon nombre de sapeurs allemands : ceux-ci s'étaient emparés de deux portes dont les gardes étaient endormis; ils les avaient ouvertes sans qu'aucune alarme eût été donnée dans la ville, et le prince Eugène, après avoir fait six lieues en pays ennemi, sans être aperçu par les Français, était entré dans Crémone avec sept mille hommes de troupes choisies. Tout dormait encore à l'intérieur, comme sur les murs, sauf que par un hasard heureux le marquis de Crenan, directeur de l'infanterie, avait donné l'ordre à quelques bataillons de se trouver avant le jour devant la porte du Pô, pour passer une revue. Ce ne fut qu'en arrivant à cette porte dont il leur était essentiel de s'emparer, que les Allemands trouvèrent une troupe sous les armes, et prête à leur résister. Déjà ils avaient surpris la garde de la grande place. Le maréchal de Villeroi, réveillé en sursaut à sept heures du matin par les coups de fusil qu'on tirait de toutes parts, courut vers cette place, fut atteint par un groupe d'Allemands, renversé de son cheval, assez maltraité et fait prisonnier; les soldats français cependant s'élançant de leurs quartiers, combattaient avec fureur dans toutes les rues; il y avait à Crémone avec le quartier général douze bataillons et douze escadrons; mais les chefs manquaient à ces braves soldats; M. de Crenan avait été blessé mortellement au commencement du combat, le colonel d'Entragues et le maréchal de camp de Montgon étaient tombés après lui; de Presle, de Montandre et une foule d'autres eurent le même sort. MM. de Revel et de Praslin, restés seuls des officiers généraux qui étaient dans la place, et M. d'Arène brigadier, manœuvrèrent avec le reste des troupes, combattirent de rue en rue, et attaquèrent les postes que les ennemis occupaient sur les places, sur les remparts et aux portes de la ville. Cependant le prince Thomas de Vaudemont avait été retardé au passage des rivières, il n'arriva qu'à deux heures en face de la tête du pont du Pô. Le pont avait été détruit par le régiment irlandais chargé de le défendre. Le marquis de Créqui s'approchait de la ville avec un corps qu'il avait rassemblé dans les cantonnements des bords de l'Oglio. Après dix heures de combat le prince Eugène fit sonner la retraite, et évacua la ville dont il s'était cru maître; mais il emmenait avec lui le maréchal de Villeroi

et environ cinq cents prisonniers. Il en laissait à peu près autant des siens, et parmi eux le baron de Mercy. Il y avait eu de part et d'autre au moins un millier d'hommes de tués. Mais quoique le prince Eugène eût échoué dans son entreprise, elle lui fit autant d'honneur par l'habileté avec laquelle il l'avait conduite, qu'elle jeta sur Villeroi de discrédit et de ridicule. Ce fut un malheur pour la France que ce maréchal recouvrât sa liberté, à la fin d'octobre, après neuf mois de captivité à Inspruck, puis à Gratz [1].

Les courtisans étaient prêts à accabler Villeroi de leurs sarcasmes : Louis XIV ne le permit pas; il prit sa défense en ami. Il choisit le duc de Vendôme pour aller le remplacer, et celui-ci, partant avec la plus grande diligence, arriva dès le 18 février à Milan : en même temps des renforts étaient envoyés à l'armée d'Italie, et par mer à Finale, et à travers les États de Savoie. Les soldats cependant n'arrivaient qu'épuisés de fatigue, et souvent de maladie; il fallait du temps pour les rétablir, il en fallait pour accoutumer aux armes de nouvelles levées, car sur les renforts venus de France on comptait dix-huit mille recrues. Pendant ce temps le comte de Tessé, qui tenait dans Mantoue avec une nombreuse garnison, pressait pour qu'on vînt le dégager. Les soldats avaient de quoi vivre, mais une population de trente mille habitants souffrait de grandes privations. Vendôme reconnut l'impossibilité de la secourir avant le commencement de mai. Auparavant il essaya de surprendre les quartiers qu'Eugène avait répandus dans le Parmesan pour y conserver les vivres, et ayant ainsi attiré son attention au midi et à la droite du Pô, il put gagner sur lui quelques marches en se reportant rapidement au nord, passer l'Oglio à Pontevico, puis le Mela, et débloquer enfin Mantoue, avant que les Autrichiens y fussent arrivés. Il avait alors l'avantage du nombre sur le prince Eugène, et l'on commençait à croire qu'il allait l'attaquer et le forcer à rentrer dans les montagnes du Tyrol. Mais Louis XIV avait alors envoyé son petit-fils Philippe V en Italie ; il voulait lui donner la réputation d'un général heureux, et Vendôme l'attendit avant d'engager aucune action décisive[2].

On avait annoncé à Louis XIV que les manières de Philippe V

[1] Succession d'Espagne, t. II, campagne d'Italie, p. 153 et correspondances aux pièces justificatives, p. 458-688. — Carlo Botta, t. XXXIV, p. 244-256. — Muratori, ad ann., p. 60. — Mém. de Feuquières, t. III, p. 18-33. — La Hode, t. LV, p. 338. — Saint-Simon, t. III, ch. 22, p. 270.

[2] *Ibid.*, p. 172. — Mém. de Tessé, t. I, journal du blocus de Mantoue, p. 230-323. — Botta, t. XXXIV, p. 260.

avaient gagné les cœurs des Espagnols, et que c'était en se faisant connaître qu'il s'était attaché la nation et qu'il s'était affermi sur le trône; Louis compta que son petit-fils n'aurait pas moins de succès en Italie. Philippe V se rendit en effet par mer à Naples, où il arriva le jour même de Pâques, 16 avril 1702. Sa belle figure, ses manières gracieuses et obligeantes, les distinctions, les faveurs qu'il accorda à tous ceux qui l'approchèrent, parurent avoir gagné la noblesse et le peuple, si l'on en juge du moins par les acclamations, les fêtes, les discours qui lui furent adressés. On aurait pu croire d'ailleurs que ce pays, qui depuis deux siècles n'avait point vu ses souverains, serait peu attaché à la maison d'Autriche qui l'avait toujours mal gouverné. Les faits ne répondirent point à ces espérances, et Philippe V fut à peine reparti de Naples, le 2 juin, que le parti autrichien recommença à conspirer contre lui. Le vaisseau qui le portait vint prendre terre à Livourne, puis à Gênes; mais Philippe ne voulut point descendre sur le rivage. L'idée dont il s'était le plus pénétré à la cour de son aïeul était celle de l'importance de l'étiquette, et la distance qu'il fallait faire observer entre un roi d'Espagne et tous les autres souverains. Il déclara qu'il ne donnerait point la main droite au grand duc; quelque dispute du même genre l'empêcha aussi de voir le doge à Gênes : il vint donc débarquer à Finale, port de Ligurie qui lui appartenait, et traversant le Piémont pour se rendre à Milan, il rencontra son beau-père le duc de Savoie, à Acqui. Jamais il n'avait été plus important de ménager ce prince belliqueux, dont les troupes venaient de rejoindre celles de Vendôme, et dont les États coupaient la communication de l'armée française avec la France. Mais il y avait aux yeux de Philippe et de ses conseillers français et espagnols un point plus important que la sûreté de l'armée, c'était la dignité d'une couronne qui ne pouvait se comparer à celle des ducs. Philippe V refusa à son beau-père la main droite, il ne voulut point qu'on lui donnât un fauteuil; Victor-Amédée fut blessé; et comme il était déjà assez mal disposé pour la maison de Bourbon, comme il craignait les entraves dans lesquelles elle le tiendrait, si elle demeurait maîtresse du Milanais, ce fut probablement alors qu'il se détermina à entrer avec les ennemis de la France dans une correspondance secrète dont les généraux français, toujours fort exigeants, et fort indifférents sur les intérêts de leurs alliés, le soupçonnaient depuis longtemps [1].

[1] Carlo Botta. l. XXXIV, p. 258 et p. 263. — Saint-Simon, t. III, ch. 26, p. 309.

Digitized by Google

Après avoir passé du 18 juin au 1er juillet à Milan, pour travailler, comme il avait fait à Naples, à se concilier la noblesse et le peuple, Philippe vint rejoindre le duc de Vendôme dans l'État de Mantoue. Il prit part dès lors aux opérations de la campagne, qui, à tout prendre, fut couronnée par le succès, quoique sa présence fût souvent une gène pour Vendôme, qui avait ordre de ne jamais se séparer de lui. Le 26 juillet ce général surprit, à Santa-Vittoria, sur le Crostolo, un corps de trois ou quatre mille cuirassiers allemands, qu'il tailla en pièces. A son tour il fut surpris, le 15 août, près de Luzzara, par le prince Eugène, au milieu des canaux et des digues qui coupent toutes les campagnes dans cette partie basse de la Lombardie. Toutefois il avait eu le temps de se mettre en bataille avant d'être attaqué; il ne restait plus que trois heures de jour quand l'action s'engagea : elle fut très-vive; chaque armée y perdit plus de trois mille hommes; toutes deux s'attribuèrent l'avantage, toutes deux évitèrent de renouveler le combat le lendemain. Le général français cependant profita de la bataille de Luzzara comme s'il l'avait décidément gagnée [1]. Pendant le reste de la campagne il n'y eut plus entre les deux armées que des escarmouches de peu d'importance; mais les Français passèrent au midi du Pô, s'emparèrent de tout le Modénois, et contraignirent le duc Renaud d'Este à aller chercher un refuge à Bologne. Ils recouvrèrent aussi Guastalla, ainsi que plusieurs petites places du duché de Mantoue. Toutefois le but principal que se proposait Vendôme était de faire abandonner la forte position qu'occupait le prince Eugène le long du Pô, entre Governolo et Borgoforte, dans le Serraglio de Mantoue : il n'y réussit que dans les derniers jours de l'année. Les deux armées étaient en présence; elles se canonnaient chaque jour; leurs approvisionnements présentaient des difficultés inouïes; elles souffraient en même temps et du manque de vivres et des maladies dans ce pays malsain. Les Français eurent quelquefois jusqu'à dix mille malades dans les hôpitaux; le prince Eugène perdait jusqu'à trois et quatre cents chevaux par jour. L'air était empesté par les cadavres dont toute la campagne était couverte, et les deux armées furent plus ruinées par cette lutte

[1] Botta. p. 265-268. — Muratori. ad ann., p. 63. — La Hode. l. LV, p. 357. — Lettre de M. de Vendôme au roi. de Castelnovo, 27 juillet, p. 236, et du roi d'Espagne, p. 239. — Succession d'Espagne. p. 248 — Feuquières, t. III. p. 336, dont la relation suivie par les autres historiens n'est pas d'accord avec les pièces officielles.

obstinée qu'elles ne l'auraient été par la plus sanglante bataille. Vendôme eut enfin la gloire de faire évacuer par l'ennemi, à la fin de décembre, cette île entourée de rivières qu'on nomme le Serraglio de Mantoue ; mais le prince Eugène eut celle de s'y être maintenu neuf mois, avec des forces très-inférieures, et d'avoir fait périr plus de Français par la maladie qu'il n'aurait jamais pu en détruire par le fer [1].

Le roi d'Espagne n'était pas resté à l'armée que les maladies avaient si cruellement éprouvée ; il l'avait quittée le 2 octobre, sur la nouvelle que les Anglais et les Hollandais avaient fait une descente à Cadix. Louis XIV avait jugé que son petit-fils devait, avant tout, songer à défendre l'Espagne. Après un séjour de quelques semaines à Milan, il s'embarqua, le 6 novembre, à Gênes, pour retourner en Catalogne. Pendant qu'il était à l'armée, Louis XIV avait ordonné que six officiers français d'une valeur éprouvée ne le perdissent jamais de vue. Il croyait la cour de Vienne peu scrupuleuse sur les moyens de se défaire de quiconque gênait son ambition [2] ; il voyait dans le prince Eugène le fils d'Olimpia Mancini, bannie du royaume pour des tentatives d'empoisonnement, et il avait reçu des avis d'un projet d'assassinat sur son petit-fils. Le prince Eugène fut averti de ces précautions et de ces soupçons, et il écrivit, par un trompette : « L'on fait savoir à M. le » duc de Vendôme, que le prince Eugène n'a jamais été un assassin, » et qu'il n'y a aucune raison qui pût l'obliger à une aussi infâme » action, outre qu'il sert un maître qui n'a jamais employé de pareils » moyens et qui est incapable de les commander [3]. »

Cette campagne d'Italie avait exigé de la part de la France des sacrifices prodigieux et d'hommes et d'argent, car elle se trouvait chargée de tout : l'Espagne ne lui fournissait qu'une poignée de soldats, le duc de Savoie ne prêtait les siens qu'à regret, le duc de Mantoue était ruiné par la guerre ; il avait aussi fallu envoyer quelques régiments à Naples, et l'armée, au lieu de défendre les fortes frontières de France, devait se disséminer sur l'immense étendue des possessions d'Espagne. Les mêmes désavantages se présentèrent sur la frontière du nord, pour la

[1] Campagne d'Italie, Succession d'Espagne. t. II, p. 248 à 281.

[2] Mém. de M. de Chamlay, qui recommande de veiller autour du roi d'Espagne « contre les introductions des gens déguisés que le prince Eugène et le conseil de » Vienne qui pratiquent ces sortes d'entreprises, pourroient faire. » Succession d'Espagne, t. II, p. 710.

[3] Mém. de Tessé, t. I, p. 332. — Carlo Botta, Storia d'Italia, l. XXXIV, p. 236.

Digitized by Google

défense des Pays-Bas espagnols et de l'électeur de Cologne, évêque de Liège, alliés plus à charge qu'utiles. Aussi Louis XIV avait-il senti la nécessité de faire les plus grands efforts. Dès le mois de janvier, et avant que la guerre lui fût déclarée, il avait ordonné la levée de cent nouveaux régiments d'infanterie; il avait fait en même temps une très-nombreuse promotion d'officiers généraux; il avait destiné le maréchal de Boufflers à commander l'armée de Flandre sous l'autorité nominale du duc de Bourgogne; Catinat avait été envoyé en Alsace pour défendre le Rhin [1].

Mais Louis, qui désirait si vivement éviter la guerre avec les Anglais et les Hollandais, avait défendu à ses généraux de commencer les hostilités. Comme les villes de l'électeur de Cologne sur le bas Rhin étaient assez compromises, Louis y envoya des garnisons. Toutefois ce ne fut pas en son nom, ce fut comme auxiliaire du cercle de Bourgogne, dont le roi d'Espagne était membre, ce qui lui donnait droit d'intervenir dans les affaires de l'Empire. Ce fut aussi au nom de l'électeur palatin qu'une de ces places, Kaiserwerth, sur le bas Rhin, fut attaquée par les alliés avant la déclaration de guerre. Le marquis de Blainville, qui y commandait six bataillons, s'y défendit vaillamment, depuis le commencement de mars jusqu'au 15 juin, qu'il fut contraint à capituler [2].

Il était étrange que le maréchal de Boufflers et le duc de Bourgogne eussent laissé prendre une place si importante et si obstinément défendue, sans faire quelque grand effort pour la secourir; l'armée des alliés était déjà de cent quinze mille hommes, mais elle n'était point encore sous les ordres de Marlborough, qui vint seulement au commencement de juillet en prendre le commandement; elle n'était pas non plus réunie en un seul corps; le comte d'Athlone était à la tête du plus considérable; Coehorn en commandait un autre avec lequel il pénétra dans la Flandre maritime, forçant les lignes des Français. C'est aux militaires seuls à juger des fautes des généraux; mais en parcourant la correspondance de Boufflers avec Louis XIV, on croirait reconnaître les glaces de l'âge dans tous ceux que le grand roi charge d'exécuter ses volontés. Pour lui, son activité est toujours prodigieuse: il connait toutes les positions et tous les corps; il dirige, trop sans doute, toutes les opérations; on admire comment sa tête pouvait suffire à la correspondance avec toutes ses armées à la fois; les généraux, au contraire,

[1] Mém. militaires sur la Succession d'Espagne, t. II, p. 1.

[2] Succession d'Espagne, campagne de Flandre, 1702, p. 11. — La Hode, l. LV, p. 346-348.

semblent trouver des obstacles à tout; les vivres ne sont jamais prêts, les convois sont toujours retardés, les divisions françaises sont toujours inférieures en force à celles qui leur sont opposées; et l'on est amené à conclure seulement qu'il y a toujours de fort bonnes raisons pour que l'on doive manquer de succès [1].

Boufflers, le 27 avril, laissa échapper une belle occasion de détruire un corps hollandais du comte de Tilly, qui était campé à Harsten. Il dirigea sa marche avec beaucoup d'habileté et de précision, il arriva jusqu'en vue de l'ennemi; mais jugeant alors qu'il ne lui restait pas assez de jour pour combattre, il différa l'attaque jusqu'au lendemain; pendant la nuit, Tilly s'était mis en sûreté. La même faute fut répétée le 11 juin avec des circonstances plus graves encore. Boufflers, qui depuis le 3 mai avait été rejoint par le duc de Bourgogne, disposa tout pour surprendre le comte d'Athlone à Bluremberk, près de Clèves; Athlone n'avait avec lui que vingt-cinq mille hommes: Boufflers s'avançait avec des forces supérieures, et il faisait en même temps converger deux corps d'armée sous les ordres du comte de Tallard et du marquis de Caraman, qui devaient couper toute retraite à l'ennemi. Mais, au moment décisif, ces trois corps ralentirent leur marche, et laissèrent échapper Athlone, qu'ils poursuivirent jusque sur les glacis de Nimègue [2].

A peu près au moment où Marlborough vint prendre le commandement de l'armée des alliés, Louis XIV écrivit à Boufflers pour lui ordonner de détacher de son armée douze bataillons et seize escadrons pour renforcer l'armée d'Allemagne; le prince de Bade à la tête des alliés faisait alors le siége de Landau, et Catinat avait écrit au roi qu'à moins de recevoir trente bataillons et quarante escadrons de renfort, il lui serait impossible de sauver cette place. Déjà le malheureux monarque se sentait menacé sur tous les points, et ne pouvait opposer partout que des forces insuffisantes [3]. Dès lors Boufflers fut obligé de se tenir sur la défensive, et le duc de Bourgogne retourna à Versailles au commencement de septembre pour que son nom ne fût pas associé à des revers qui paraissaient inévitables. Les deux armées s'étaient trouvées en présence le 23 août, mais les Français avaient évité la bataille. Marlbo-

[1] Mém. militaires de la Succession d'Espagne, t. II, Camp. de Flandre, p. 1-130. — Pièces justificat.. p. 455-652.

[2] Succession d'Espagne, t. II. p. 23 et 47. — La Hode, l. LV, p. 352.

[3] Lettre du roi, du 30 juin 1702, Succession d'Espagne, p. 65.

rough, ne pouvant les déterminer à combattre, attaqua leurs places fortes. Il assiégea d'abord Venloo, qu'il prit en quinze jours, puis Stephanswerth et Ruremonde, qu'il prit également. Il prit ensuite Liége, tandis que l'armée française, retranchée à Tongres, n'osait faire aucun mouvement pour secourir ces diverses places. Avant la fin de la campagne, Marlborough s'était rendu maître de tout l'évêché de Liége, de tout l'électorat de Cologne, à la réserve de Bonn, de toute la Gueldre et du duché de Limbourg. La nouvelle de ces succès portée à Londres, y fut reçue avec les plus vives démonstrations de joie. La reine accorda à Marlborough le titre de duc, avec une pension de 5,000 livres sterling, et la chambre des communes lui vota des remerciments [1].

Le maréchal de Catinat avait été choisi par le roi pour commander l'armée du Rhin, mais c'était avec la confiance qu'il n'y aurait point d'action importante sur cette frontière ; les échecs éprouvés l'année précédente en Italie avaient effacé dans l'esprit de Louis XIV le souvenir des succès du vainqueur de Staffarde et de la Marsaglia ; il lui annonça qu'il ne lui donnait que quarante-cinq bataillons et soixante-huit escadrons. Lorsque Catinat arriva le 27 avril à Strasbourg, il s'en fallut de beaucoup qu'il trouvât en Alsace les troupes qu'on lui avait promises; une partie de celles qui lui étaient destinées étaient encore à l'autre extrémité du royaume, le reste était distribué dans les garnisons de l'Alsace ; on travaillait à mettre en état de défense les fortifications de Neu-Brisach ; Landau était déjà investi par le prince de Bade avec une armée puissante que les cercles avaient fournie, que l'Angleterre entretenait par ses subsides. Le fils aîné de l'empereur Joseph, qui venait d'être nommé roi des Romains, arrivait pour en prendre le commandement. L'obstination de Louis et de Chamillart, à croire que cette frontière n'était point menacée, présageait pour Catinat de nouveaux revers [2].

En effet, jamais homme ne souffrit comme dut faire Catinat pendant toute cette campagne. Sa correspondance avec le roi et avec Chamillart laisse une impression de profonde tristesse. Il se plaint que tout lui manque, et on lui répond toujours qu'il a surabondance de tout; on lui compte, comme s'il les avait reçus, l'argent qu'on doit lui envoyer, les convois qu'on lui destine et qui n'arrivent point, les régiments qu'on lui fait espérer et qui n'existent même pas, tandis qu'on ne veut admettre

[1] La Hode. l. LV, p. 354. — Succession d'Espagne, t. II, p. 98, 110, 115, 121.
[2] Succession d'Espagne, t. II, p. 283-297.

aucun des états qu'il donne de la force des ennemis; qu'on le presse de les attaquer, encore qu'il se sente à leur égard dans une effrayante infériorité ; qu'on lui ordonne de se fortifier à Haguenau, de défendre des lignes à former, tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre des petites rivières qui traversent l'Alsace, et qu'il est réduit au contraire à déclarer formellement qu'il ne peut obéir ; qu'il recule en effet, pendant que le roi lui ordonne ou de s'arrêter ou d'avancer. La garnison de Landau, cependant, se défendait avec une grande bravoure. M. de Mélac qui la commandait, quoiqu'il se vît abandonné, ne se décourageait point : il disputait le terrain pied à pied contre l'armée impériale. Le roi des Romains, Joseph, y vint le 27 juillet joindre le prince de Bade, et depuis son arrivée les opérations des Allemands redoublèrent d'activité. Enfin, la place étant entièrement ouverte, et pouvant être emportée à la première attaque, M. de Mélac fut réduit à capituler le 9 septembre ; c'était le quatre-vingt et unième jour depuis la tranchée ouverte, et le cent quarantième depuis le commencement du blocus. Landau fut occupé par le prince de Bade le 12 septembre [1].

Quoique l'armée impériale eût beaucoup souffert pendant un si long siége, et qu'elle demeurât fort affaiblie, Catinat, qui n'avait pas à moitié près autant de monde que le roi des Romains et le prince de Bade, et qui était encore obligé d'en disséminer une grande partie dans des places de guerre qui toutes étaient exposées, ne se sentait pas en état de défendre l'Alsace. Le roi lui représentait l'extrême importance de conserver cette province, et lui recommandait de prendre des positions le long des montagnes, comme avait fait Turenne ; Catinat au contraire avait retiré son armée sous les murs de Strasbourg, et s'attachait à ôter aux alliés la navigation du Rhin pour leurs convois. Sur ces entrefaites il reçut du roi l'ordre de détacher de son armée jusqu'à quarante bataillons et cinquante escadrons sous les ordres du marquis de Villars, pour passer sur la droite du Rhin, franchir les défilés de la Forêt Noire, et aller joindre l'électeur de Bavière, qui à cette époque devait commencer la guerre, en s'emparant de la ville d'Ulm. Catinat voyait avec effroi non-seulement l'Alsace, mais les trois évêchés de la Lorraine sacrifiés pour cette expédition aventureuse ; et l'armée qui tenterait de passer en Bavière lui paraissait en même temps fort compromise. Mais Louis

[1] Succession d'Espagne, campagne d'Allemagne, t. II. p. 297-339; et pièces relatives à la camp. d'Allemagne, *ibid.*, p. 755-821.

Digitized by Google

avait une grande confiance dans la puissante diversion que l'électeur de Bavière promettait de faire; de ses États il pouvait menacer à son choix l'Autriche, la Bohême, la Hongrie, le Tyrol et le Palatinat. Toutes ces contrées étaient dégarnies de troupes, et Louis se flattait que l'Empereur, troublé dans ses foyers, rappellerait son armée; que l'Empire se refuserait à attirer dans son sein une guerre à laquelle il n'avait aucun intérêt [1].

Villars, avec beaucoup plus de talent que Villeroi, avait cependant beaucoup de sa jactance fanfaronne; et il paraît que par ce défaut tous deux plaisaient au roi : tous deux relevaient ses espérances au temps où les obstacles se présentaient partout, où les revers menaçaient de tous côtés l'avenir. Catinat au contraire, qui était doué d'autant de vertus que de talents pour la guerre, avait quelque chose de sec dans le commandement, de positif et d'opiniâtre dans la discussion, qui ne plaisait ni aux subalternes ni au roi, et toute sa correspondance dans la guerre actuelle avait été empreinte de tant de tristesse, que Louis confondait en quelque sorte sa personne avec les dangers qu'il annonçait. Louis XIV le laissa dans l'inaction pendant le reste de la campagne, puis le rappela à la cour, au milieu de novembre, comme n'ayant plus en Alsace un commandement digne de lui. Ce fut le terme de sa carrière militaire; Catinat se retira à sa terre de Saint-Gratien, où il mourut le 12 février 1712, chéri des paysans qu'il aimait et qu'il protégeait, et entouré d'une considération et d'un respect qui n'ont dès lors cessé de s'accroître [2].

Villars cependant avait de son côté beaucoup d'inquiétude sur l'expédition qu'il avait sollicitée et dont il était chargé. Il connaissait l'électeur de Bavière pour un homme léger et inconséquent; le parti même que cet électeur prenait en ce moment d'attirer sur un pays ouvert comme le sien toutes les forces de l'Empereur et de l'Empire, annonçait de sa part peu de jugement. Villars savait qu'il lui était à peu près impossible de traverser les défilés de la Forêt Noire, à moins que l'électeur ne vînt en même temps les attaquer à revers. Mais les communications rares et difficiles qu'il avait avec ce prince lui apprenaient qu'au lieu de s'approcher il s'éloignait. Après avoir surpris Ulm, il avait attaqué Memmingen, puis Kempten, cherchant des accès faciles

[1] Lettre du roi à Catinat, du 30 août 1702, p. 367. — Mém. du mar. de Villars, par Anquetil, t. LXIX, p. 18.

[2] Succession d'Espagne, t. II, p. 424. — Mém. de Catinat, t. III, p. 293-322.

Digitized by Google

et des villes à rançonner, mais à une distance du Rhin toujours plus grande [1]. Villars n'était point sûr que ce prince ne traitât pas tout à coup avec l'Empereur, et qu'après avoir attiré si loin une armée française, il ne l'abandonnât pas, coupée de sa ligne d'opération, sans ressources et obligée de capituler. Ce ne furent pas là les prévisions qui se vérifièrent; mais la marche d'une armée française en Allemagne pour opérer de concert avec un prince imprudent, n'en amena pas moins les plus tristes résultats.

Cependant le mouvement de l'armée d'expédition de Villars, au travers de l'Alsace, pour chercher plus près du haut Rhin un point où il pût le franchir, délivra la basse Alsace de l'invasion que Catinat avait redoutée : dès que les troupes allemandes se furent un peu remises des fatigues du siége de Landau, le prince de Bade les mena le long de la rive droite du Rhin pour fermer le passage à l'armée française. C'était près de Huningue que Villars avait compté passer le fleuve, et déjà il avait écrit à Louis XIV qu'en violant la neutralité suisse, il se croyait assuré de surprendre le prince de Bade, et de le défaire [2]. Heureusement pour le maintien du droit des gens, heureusement aussi pour la France qui avait déjà bien assez d'ennemis, il se présenta à Villars une autre occasion qu'il saisit avec beaucoup d'activité et de talent. Il surprit la petite ville de Neubourg, sur la droite du Rhin, à cinq ou six lieues plus bas que Bâle : il la fit aussitôt fortifier avec soin, et y établit un pont; en même temps il avait transporté son armée à la droite du Rhin, par un autre pont qu'il avait sous Huningue; au moment où il vit le prince de Bade se mettre en mouvement pour marcher sur Neubourg, il tomba sur lui à Friedlingen, le 14 octobre, avec tant de vigueur qu'il le mit dans une déroute complète où plus de trois mille hommes restèrent hors de combat, il lui prit trente étendards, beaucoup de canons et beaucoup de munitions. Ce succès dû à la valeur française était d'autant plus glorieux que les forces de Villars étaient fort inférieures à celles de son ennemi, surtout en cavalerie. Il n'avait que trente-quatre escadrons contre cinquante-six. S'il avait pu poursuivre sa victoire, il aurait presque anéanti l'armée de l'Empire. Mais c'était le moment où il croyait l'électeur de Bavière prêt à venir au-devant de lui, dans la Forêt Noire ; il sacrifia tout pour l'attendre. Le

[1] Succession d'Espagne, campagne d'Allemagne. p. 395.
[2] Lettre de Villars à Chamillart, Huningue, 11 octobre 1702, p. 400.

prince ne vint point, et bientôt après l'armée fut mise en quartiers d'hiver [1].

La victoire de Villars à Friedlingen, remportée dans un temps où les victoires commençaient à devenir rares, fut récompensée par le bâton de maréchal de France. Dans le même temps le comte de Tallard, détaché de l'armée de Flandre avec douze mille hommes, s'était porté sur la Moselle. Il était entré dans Trèves le 25 octobre; il avait ensuite assiégé et pris le château de Traerbach, qui couvrait Trèves, le Luxembourg et le pays Messin; puis, le 5 décembre, il était entré dans Nancy, et en avait fait relever à la hâte les fortifications. Pendant toute la campagne qui finissait, les généraux commandant en Alsace s'étaient plaints que l'indépendance de la Lorraine compromettait leur position. Le duc et la duchesse de Lorraine, qui voyaient violer leur neutralité sans avoir provoqué cette rigueur en aucune manière, se retirèrent à Lunéville [2].

Pendant cette même campagne où la guerre était déjà allumée en tant de lieux divers, les flottes combinées de l'Angleterre et de la Hollande avaient attaqué l'Espagne pour profiter de l'absence de Philippe V, alors en Italie. Soixante et dix vaisseaux de ligne, vingt frégates et cinquante-sept vaisseaux de transport, avec douze ou quatorze mille hommes de débarquement commandés par le duc d'Ormond, étaient partis le 9 juillet de Portsmouth, sous les ordres de l'amiral sir Georges Rooke. Le but de l'expédition était de s'emparer de Cadix. Le prince de Darmstadt, ancien vice-roi de Catalogne, était monté sur la flotte. Il se disait sûr de ranimer le parti autrichien en Espagne, il nommait les grands qu'il prétendait lui être dévoués: d'ailleurs il assurait que toute l'Espagne ne comptait pas autant de soldats qu'Ormond en avait sous ses ordres. En effet, la garnison de Cadix, lorsque les Anglais arrivèrent, le 25 août, en vue de cette ville, ne montait qu'à trois cents hommes, et le marquis de Villa d'Arias, capitaine général d'Andalousie, qui avait la charge de défendre les côtes de cette province, n'avait sous ses ordres que cent cinquante soldats vétérans et trente cavaliers, et il ne se trouvait dans les magasins ni munitions ni fusils à distribuer aux milices. Mais au milieu de la décadence de son pays Villa d'Arias brillait par la plus indomptable énergie, et le sentiment

[1] Lettre de Villars au roi, de Friedlingen, 15 octobre, p. 409. — La Hode, l. LV, p. 365. — Mém. du mar. de Villars, t. LXIX, p. 22.

[2] La Hode, l. LV, p. 368. Succession d'Espagne, p. 124.

d'honneur le plus exalté. Les Espagnols avaient accepté le testament de Charles II, ils avaient accepté Philippe pour leur roi; ils avaient horreur du partage de la monarchie, ils regardaient comme une ignominie l'obligation où l'on voulait les mettre de recevoir un roi de la main des étrangers et des hérétiques; toute la population de l'Andalousie était unanime pour se défendre : elle s'arma à ses frais, et se montra toujours menaçante, quoique de loin; car il n'y avait pas moyen pour elle d'engager le combat; les Anglais, qui répandaient partout des proclamations, ne purent pas trouver un traître dans la province. Ils débarquèrent à Rota et à Port-Sainte-Marie, villes non fortifiées, mais dont tous les habitants s'enfuyaient à leur approche; et là, en pillant les églises, en profanant tous les objets de la vénération publique, ils redoublèrent l'aversion qu'ils inspiraient déjà aux Espagnols. Ils essayèrent ensuite, mais vainement, de se rendre maîtres des deux forts de Matagorda et du Puntal, ils essayèrent aussi de rompre la chaîne qui fermait le port de Cadix; mais partout repoussés, découragés par l'unanimité des Espagnols, inquiets aussi de l'approche de la saison des tempêtes, dans une mer si dangereuse, ils renoncèrent à leur entreprise, et s'éloignèrent, le 12 septembre, des côtes de l'Andalousie [1].

Un autre motif agissait encore sur les marins anglais : au lieu de s'acharner contre les murailles de Cadix, ils auraient voulu rencontrer en mer les galions d'Espagne, chargés de l'or et des riches marchandises de l'Amérique. Ces galions auraient dû être déjà arrivés : mais le marquis de Château-Renaud avait été envoyé au-devant d'eux jusqu'à la Havane avec vingt-trois vaisseaux de guerre français, pour les escorter, et les prévenir de la présence des Anglais. Il voulait les mettre en sûreté dans quelque port de France; la jalousie des Espagnols s'y opposa. Il fut réduit à les conduire à Vigo, mauvais port de Galice, où il ne pouvait répondre de les défendre. Il pressa les Espagnols de mettre du moins promptement à terre leur cargaison ; mais c'était violer les priviléges du port de Cadix auquel appartenait le monopole du commerce de l'Amérique. Il fallut recourir au conseil des Indes; celui-ci prit un mois pour délibérer : et avant qu'autre chose que les lingots eût été débarqué à Vigo, la flotte anglaise, avertie du refuge

[1] San Felipe, Comentarios, ano de 1702, t. I, p. 76-80. — Lord Mahon, War of the succession in Spain, c. 2. p. 54. — Coxe, Hist. d'Espagne sous les Bourbons, c. 7, p. 284. — La Hode, l. LV, p. 389.

qu'avaient cherché les galions, se présenta devant Vigo, le 22 octobre, et secondée par un vent favorable, força l'estacade. Le duc d'Ormond avait été mis à terre avec quatre mille Anglais. Château-Renaud leur opposa une vigoureuse résistance; mais attaqué en même temps et de la flotte anglaise et du rivage, il n'eut d'autre ressource que de brûler lui-même ses vaisseaux. Pendant la durée de la guerre de la succession, la marine française ne se releva point de ce désastre. Quant aux galions, une grande partie de leur chargement appartenait à des marchands anglais et hollandais, en sorte que les vainqueurs eurent autant à s'affliger que les vaincus de la destruction de tant de richesses[1].

(1703.) Quelques succès obtenus dans la campagne de 1702, la bataille de Luzzara, près du Pô, et celle de Friedlingen, près du Rhin, avaient suffi pour persuader aux soldats et au peuple que la fortune n'abandonnait point les armes de France, et pour encourager à redoubler d'efforts, à se résigner aux sacrifices toujours plus pénibles qu'exigeait cette terrible lutte. Louis XIV ne s'y méprenait pas cependant; il voyait bien qu'il était affaibli par l'alliance de l'Espagne qui ne lui fournissait presque ni argent ni soldats, et qui lui donnait d'immenses contrées à défendre. Sa correspondance avec ses généraux les lui faisait voir partout également épuisés, par le nombre de forteresses qu'ils avaient à garnir, trop faibles pour tenir tête aux adversaires qui leur étaient opposés, trop pauvres pour n'être pas gênés dans tous leurs mouvements par la pénurie des munitions, le retard du pain pour les soldats, le manque de fourrage pour les chevaux. Dans l'hiver, de nouveaux embarras, de nouvelles inquiétudes se manifestèrent. Il vit bien que deux des alliés, dont l'appui lui importait le plus, allaient lui échapper, et en effet, le 5 janvier 1703, le duc de Savoie conclut secrètement un traité offensif et défensif avec l'Empereur, qui n'allait à rien moins qu'à détrôner sa propre fille, et, le 16 mai, le roi de Portugal abandonna son alliance avec les Bourbons pour entrer dans la ligue de leurs ennemis. Ces désertions, qui n'étaient pas encore avouées, étaient la conséquence de la condition opposée des deux prétendants au trône d'Espagne. Louis l'avait accepté pour son petit-fils, sous la stipulation expresse de maintenir l'intégrité de l'héritage de Charles II. Léopold, que la nation repoussait, ne croyait rien lui devoir, et il était prêt à acheter des alliés par le sacrifice de quelques lambeaux de cet héritage

[1] San Felipe, Comentarios, t. I, p. 84-86. — Lord Mahon, c. 2, p. 60. — Coxe, c. 7, p. 287. — La Hode, l. LV, p. 562.

Digitized by Google

qu'il ne tenait point encore. C'était ainsi qu'il avait séduit Victor-Amédée, en lui promettant le Montferrat à prendre sur le duc de Mantoue, et divers districts à détacher du Milanais. De même, il promettait à don Pedro de Portugal divers territoires de l'Estramadure et de la Galice, et la province de Rio de la Plata, en Amérique [1]. Ainsi la campagne nouvelle s'annonçait pour Louis XIV d'une manière toujours plus alarmante. C'était à lui à tout faire; il avait accoutumé ses ministres à n'être que des commis obéissants : il voyait tout, dirigeait tout, et le poids immense des affaires, dans cette lutte gigantesque, reposait sur sa seule tête. Chamillart, qui sous ses ordres réunissait les deux ministères les plus importants, lui demanda grâce, et fut soulagé d'une moitié de son fardeau ; il demeura chargé de la guerre, et un neveu de Colbert par les femmes, nommé Desmarets, précédemment employé, puis renvoyé avec affront à la mort de Colbert, quoique homme de talent et d'un caractère honorable, fut chargé des finances avec le titre de directeur, sous Chamillart qui le protégait. Mais dans un pays ruiné, au milieu des désastres de la guerre, lorsqu'il fallait entretenir partout des armées, ni les talents, ni les vertus ne suffisaient plus pour remettre quelque ordre dans les finances [2].

Ce n'était pas la France seule que Louis était appelé à gouverner, il devait de même décider les affaires de toute la vaste monarchie espagnole ; il le devait, non point à l'aide des hommes d'État et des conseils de ce pays, mais malgré eux, car il avait trouvé l'incapacité ou la dissolution dans toutes les parties de ce gouvernement ; il avait besoin de lui faire créer de nouveau des finances, une marine et une armée, de regarnir ses places fortes et remplir ses arsenaux d'artillerie et de munitions, de rendre enfin à tous les royaumes d'Espagne des moyens d'existence et de défense. Mais l'orgueil espagnol se refusait à tout changement ; les grands, qui avaient donné la couronne à Philippe V, ne se croyaient pas faits pour obéir. Ce jeune prince, timide, silencieux, défiant, mélancolique, n'était rien encore par lui-même et ne devait jamais rien devenir. Sa femme n'était elle-même qu'une enfant, gentille, mais capricieuse. Mme des Ursins, sa camarera-mayor, qui dominait absolument l'esprit de la reine et du roi, avait beaucoup d'esprit et de talent ; mais sans cesser d'être femme. Elle s'ennuyait des Espagnoles, elle détestait leurs usages, elle couvrait leurs manières de ridi-

[1] La Hode, l. LVI, p. 373-375. — Succession d'Espagne, t. III, p. 1.
[2] *Ibid.*, p. 337. — Saint-Simon, t. IV, p. 75-76.

cule; elle avait communiqué à la reine toutes ses préventions, et ne l'entourait que de Françaises; en sorte que le pouvoir politique de l'Espagne avait passé des conseils d'État dans le boudoir, et que le trésor de Louis XIV n'était pas moins dissipé par les intrigues de la cour de Madrid que par les embarras d'une guerre ruineuse.

C'était en Allemagne et en Italie que le roi voulait, dans la campagne de 1703, faire les plus grands efforts. Il avait continué à Vendôme le commandement de l'armée d'Italie, à Villars celui de l'armée d'Allemagne; mais il chargeait celui-ci de se mettre en communication avec l'électeur de Bavière pour transporter la guerre sur le Danube, et il comptait reformer une nouvelle armée sur le Rhin, sous le duc de Bourgogne que dirigerait le maréchal de Tallard. Il destinait le maréchal de Villeroi à commander en chef dans les Pays-Bas, et le maréchal de Boufflers à le seconder; comptant sur les lignes déjà construites dans ce pays et sur ses nombreuses places fortes, il demandait à ces deux généraux de se renfermer dans la défensive la plus précautionneuse.

Le maréchal de Villars fut le premier des généraux français à entrer en campagne : Louis XIV était résolu à le faire arriver jusqu'en Bavière pour s'y réunir à l'électeur, et opérer une puissante diversion au centre de l'Empire; mais la correspondance de ce maréchal avec le roi et le ministre fait sentir combien cette entreprise, qui eut l'année suivante les plus funestes résultats, était dangereuse dès son principe. Les communications diplomatiques avec Munich étaient lentes, difficiles, et fréquemment interrompues. L'électeur avait de l'audace dans l'esprit et de la bravoure, mais peu de talents; son pays était ouvert de tous côtés, et dès le commencement de la campagne, les troupes qui arrivaient sur lui de l'Autriche, de la Saxe, du Palatinat et de la Souabe, semblaient sur le point de l'accabler. Villars devait lui conduire cinquante bataillons et soixante et dix escadrons français; mais il leur fallait traverser les montagnes Noires par des chemins difficiles et dangereux, même en été, où leurs vivres et leurs munitions ne pourraient les suivre, et l'armée française était perdue, si, au débouché des montagnes, elle ne trouvait pas les Bavarois prêts à la recevoir avec de grands magasins préparés d'avance. Villars, au mois de février, passa le Rhin à Huningue et à Neubourg; il trompa le prince de Bade sur la direction qu'il voulait prendre, et, se portant rapidement sur Kehl, il arriva devant cette place le 20 février; il en pressa vivement le siége, et, quoique la garnison fût de deux mille cinq cents hommes, il la força à se rendre le 9 mars.

Cette conquête, faite au milieu des quartiers de l'armée du prince de Bade, égale en force à celle de Villars, lui fit beaucoup d'honneur par la promptitude, la décision et le secret avec lesquels elle avait été exécutée. Mais Louis XIV fut très-surpris et très-mécontent d'apprendre qu'aussitôt après, Villars avait ramené son armée sur la rive gauche du Rhin, pour la mettre en quartiers de rafraîchissements. Il aurait voulu qu'elle passât immédiatement les montagnes de la Forêt Noire pour secourir le duc de Bavière. Ce fut avec peine que Villars lui fit comprendre que ces montagnes encombrées de neige n'étaient pas alors praticables même pour les piétons, que les troupes étaient épuisées de fatigue, que la moitié des soldats n'avaient pas de fusils. « Cette armée, » écrivait-il à Chamillart le 27 mars, part sans officiers, ni recrues, » ni habillements, ni armes, et des fonds bien médiocres (400,000 fr. » seulement) pour sa subsistance [1]. » Les grands revers n'avaient pas encore commencé, mais l'on sent qu'ils s'approchaient, qu'ils étaient inévitables, par les conséquences de toutes les guerres précédentes, par la pénurie à laquelle on était réduit et l'insuffisance de tous les moyens, par la confiance du roi dans sa fortune et la force de sa volonté, par la résolution qu'il avait prise de tout oser, malgré les plus extrêmes désavantages, par la soif de vengeance enfin qu'il n'avait cessé de provoquer chez les ennemis, et qui armait alors toute l'Europe contre la France.

Enfin, le 27 avril, Villars s'engagea dans les montagnes de la Forêt Noire, laissant derrière lui le prince de Bade qui avait une armée trop forte et trop bien postée pour l'attaquer. La saison, précoce cette année, le favorisa, et lui fit trouver des fourrages où il avait craint de voir naître à peine quelques fils d'herbe. Les détachements impériaux serrés dans les montagnes firent à peine résistance, et il arriva enfin sur les bords du Danube à Donaueschingen plus heureusement qu'il n'avait osé l'espérer [2]. Car il avait senti toutes les chances qu'il courait en passant derrière une armée plus forte que la sienne, qui, dès le premier jour de marche, lui coupait toute communication avec ses magasins, ses arsenaux, les recrues qui lui étaient envoyées, même les ordres de son gouvernement. Il avançait avec des vivres pour six jours seulement dans des montagnes pauvres, qui ne pouvaient lui en fournir, et où il risquait d'être arrêté à chaque pas; enfin il doutait si, parvenu au

[1] Succession d'Espagne, t. III, p. 547.— Mém. du mar. de Villars, t. LXIX, p. 38.
[2] *Ibid*., p. 582.

terme, il retrouverait les subsistances, les habillements, les armes, qu'il ne pouvait plus tirer des lieux qui servaient de base à sa ligne d'opérations.

Le 9 mai, Villars eut une conférence avec l'électeur de Bavière à Riedhingen. Ce prince était au comble de la joie de le voir arriver. « Quoiqu'il ne m'attendît qu'à midi, et qu'il fît un temps horrible, » écrit Villars au roi, il monta à cheval à sept heures du matin, » gagnant les hauteurs d'où il pouvoit découvrir ma marche, envoyant » courriers sur courriers au-devant de moi ; et enfin, dès qu'il sut que » j'approchois, il vint lui-même au galop, et dès qu'il put m'apercevoir » poussa à toutes jambes ; je parus vouloir descendre de cheval, il « courut à moi m'embrassant avec des larmes de joie, et fut près de « me jeter à terre et d'y tomber aussi. Tous ces transports étaient violents » et sincères. Les expressions pleines de reconnoissance, que j'avois » sauvé sa personne, son honneur, sa famille, ses États : enfin, « Sire, tout ce que peuvent inspirer le changement de la situation » terrible dans laquelle il s'étoit vu, et l'état triomphant où une armée » puissante de Votre Majesté l'alloit mettre [1]. »

L'armée de l'électeur était belle aussi, elle consistait en trente-quatre bataillons, quarante-cinq escadrons et soixante-quatre pièces de canon ; celle du roi était composée de quarante-sept bataillons, soixante escadrons et quarante-cinq pièces de canon. Mais la Bavière était un pays entouré d'ennemis et ouvert de tous côtés. La femme de l'électeur, sa famille, sa noblesse, son peuple, étaient désolés de le voir s'engager dans une guerre qui devait amener leur ruine absolue. Lui-même était un homme léger, inconséquent, qui ne persistait jamais deux jours dans les mêmes projets, et qui, en appelant les Français, n'avait pas cessé de négocier avec l'Empereur. Villars ne tarda pas à découvrir les motifs misérables qui l'avaient jeté dans cette carrière aventureuse. « Il devoit à Monasterol (un de ses ministres), d'argent perdu au jeu, » plus de 700,000 livres, 300,000 écus à son général d'Arco, et « autant à Bombarde. Il n'y a pas un de ces gens-là qui ne compte se » faire payer ou sur les subsides de la France, ou sur les contributions » à lever sur leurs voisins [2]. » C'était un cruel malheur, pour un bon

[1] Lettre de Villars au roi, du camp de Mohringen, 16 mai 1703, succession d'Espagne. t. III, p. 584. — Mém. de Villars p. 66.

[2] *Ibid.*, p. 588. — Mém. de Villars p. 70.

général, d'être mis sous les ordres d'un tel prince : et en effet toute la campagne de Bavière, sur laquelle reposait le sort de la guerre pour cette année, fut conduite avec une désespérante inconséquence. Villars devait rester avec l'armée française pour défendre la Bavière. L'électeur devait attaquer Passau ou Linz pour donner la main aux révoltés de Hongrie qui avaient assemblé soixante mille hommes, ou assiéger Nuremberg, ou marcher en Bohême, ou enfin se jeter dans le Tyrol, et s'ouvrir un passage pour communiquer avec l'armée d'Italie de M. de Vendôme. L'électeur hésita entre ces projets divers, adoptant tantôt l'un tantôt l'autre, et les abandonnant tour à tour. Il finit par s'attacher à la conquête du Tyrol, et il y eut d'abord des succès qui paraissaient décisifs : mais comme il sacrifiait toute chose au désir d'arracher beaucoup d'argent aux peuples, il eut bientôt soulevé contre lui tous les Tyroliens : des insurrections violentes lui enlevèrent tous les lieux forts dont il s'était rendu maître. Vendôme n'avait pu être averti à temps, à cause de l'immense détour que devait faire une correspondance souvent interceptée ; il ne s'avança point, et il fallut enfin renoncer à un projet qui aurait pu sauver l'Italie, et porter la guerre l'année suivante aux portes de Vienne [1].

Villars, cependant, laissé en Bavière pendant les premiers succès, puis après les revers de l'électeur, voyait de toutes parts l'orage s'accumuler autour de lui. Le prince de Bade avait quitté les bords du Rhin pour conduire son armée en Bavière. Le général Reventlau avec ses Danois, les comtes de Schliek et de Stirum, les généraux Auffratz et Herbevillé, le menaçaient de toutes parts. Les fautes de ses adversaires lui firent cependant encore remporter quelques avantages sur les alliés ; le plus brillant fut le combat d'Hochstett ; avec neuf mille hommes d'infanterie il remporta, le 20 septembre 1703, une victoire complète sur le comte de Stirum, général impérial, qui en avait quatorze mille : il lui fit quatre mille prisonniers et prit toute son artillerie [2]. Mais malgré ce succès, Villars demandait avec instance à être rappelé d'une situation où il compromettait sa réputation. Les inconséquences et les imprudences journalières de l'électeur, auxquelles il voulait en vain s'opposer, avaient changé leur ancienne amitié en ressentiment mutuel ; ils ne pouvaient plus marcher ensemble. Louis XIV le sentit, il rap-

[1] Succession d'Espagne, t. III. p. 628-656.

[2] Lettre de Villars au roi, du camp d'Hochstett, 21 septembre 1703, *ibid.*, t. III, p. 667. — Mém. de Villars, p. 113.

Digitized by Google

pela Villars, et lui donna pour successeur le comte de Marsin qu'il fit maréchal de France [1]. Le nouveau général ne trouva pas à son arrivée la situation si mauvaise que l'avait faite son prédécesseur : les insurgés de Hongrie avaient eu des succès contre l'Empereur ; celui-ci avait été obligé de retirer la plus grande partie de ses troupes ; et les Français et Bavarois purent terminer la campagne, le 14 décembre, par la prise d'Augsbourg [2].

C'était sur l'armée de Bavière que Louis XIV comptait pour alarmer l'Empereur et l'Empire, et les amener à consentir à la paix, qu'il désirait déjà avec ardeur. Les opérations de toutes les autres armées avaient été subordonnées à celle-là. Le maréchal de Tallard avait été chargé de remplacer sur le Rhin Villars, et c'était à son armée que le duc de Bourgogne devait se rendre ; mais elle fut fort lente à se former. Le 15 août seulement elle commença ses opérations par le siége de Brissac; le vieux Vauban, qui avait autrefois fortifié cette place, se rendit, à l'âge de soixante et dix ans, au camp du duc de Bourgogne, pour en diriger le siége. Brissac se rendit le 6 septembre [3].

Les moyens rassemblés pour ce siége n'étant point épuisés, et la bonne saison paraissant se soutenir, Tallard attaqua encore Landau, qu'il investit le 11 octobre [4]. Les alliés firent de grands efforts pour délivrer cette place. Le prince de Hesse-Cassel fut détaché de leur armée de Flandre, avec douze bataillons et vingt-quatre escadrons, pour marcher à son secours; l'électeur palatin le joignit avec un pareil nombre de troupes. Ils arrivèrent le 13 novembre sur le Speyerbach, comptant le lendemain matin attaquer l'armée française. Tallard les prévint : ne laissant qu'une petite partie de ses troupes dans ses lignes, et pressant par ses courriers le marquis de Pracontal, qui, de son côté, arrivait de Flandre à son secours, de venir le joindre au moins avec sa cavalerie, il attaqua le 15 novembre le prince de Hesse, une heure avant le jour, auprès de Spire, le mit en déroute, lui tua quatre mille hommes, lui en prit trois mille, avec trente canons, et ayant entièrement dissipé son armée, revint sur Landau, qui capitula le 17 ; après quoi les armées furent mises en quartiers d'hiver [5].

[1] Lettre du roi, du 8 octobre 1703, p. 692 et 696.
[2] Succession d'Espagne, p. 714.
[3] *Ibid.*, p. 458. [4] *Ibid.*, t. III, p. 472.
[5] Lettre de Tallard au roi, du camp de Spire, 15 novembre, Succession d'Espagne, p. 484. — La Hode, l. LVI, p. 384. — Mém. de Feuquières, t. III, p. 353,

L'armée de Flandre, commandée pour la France par les maréchaux de Villeroi et de Boufflers, pour l'Espagne par le marquis de Bedmar et le prince de Tserclaes, était la plus puissante de celles que maintenaient les deux couronnes; mais elle avait en tête le duc de Marlborough et le maréchal Coehorn, avec deux armées qui faisaient ensemble cent mille hommes; aussi s'attacha-t-elle surtout à éviter de se compromettre. Elle laissa Marlborough assiéger et prendre Bonn, le 15 mai [1]. Les ennemis avaient l'intention de pénétrer ensuite ou dans le Brabant, ou dans la Flandre maritime. Les deux maréchaux crurent convenable de rester unis pour protéger une frontière qu'ils regardaient comme mauvaise; mais ils avaient, pour la défendre, dans toute l'étendue des Pays-Bas, cent quatre-vingt-quatre bataillons et cent trente-cinq escadrons [2]. Dans cette guerre défensive, Boufflers trouva une occasion favorable pour attaquer, le 30 juin, à Deurn, le général hollandais d'Obdam, lui tuer assez de monde et lui prendre tous ses bagages [3]. Pendant le reste de la campagne les généraux français s'attachèrent à côtoyer les alliés, pour ne pas les laisser pénétrer dans les Pays-Bas. Ils ne purent cependant empêcher Marlborough d'assiéger et de prendre d'abord la petite place de Huy, ensuite celle de Limbourg. Un peu plus tard Gueldre tomba aussi en son pouvoir, et c'est ainsi que finit la campagne [4].

L'armée du duc de Vendôme en Italie paraissait être dans la situation la plus avantageuse; elle était forte de quatre-vingt-sept bataillons et cent quatre escadrons français, sans compter les troupes espagnoles et piémontaises, et elle occupait derrière la Secchia et le Mincio de riches quartiers abondants en subsistances. L'armée autrichienne, réduite à vingt-cinq mille hommes, et resserrée dans un district étroit et marécageux, avait été confiée par le prince Eugène au comte de Stahremberg tandis qu'il était allé à Vienne solliciter des renforts [5]. Mais, dès le milieu de février, Vendôme fut obligé de s'affaiblir, le roi lui ayant ordonné de renvoyer en France quelques bataillons pour réprimer les troubles des Cévennes. Il fit ensuite diverses entreprises sur les deux rives du Pô pour enlever des postes aux impériaux sans

qui prétend que Tallard fit des fautes nombreuses, mais que ses ennemis plus ignorants que lui ne surent pas en profiter.

[1] Succession d'Espagne, campagne de Flandre, p. 35.

[2] *Ibid.*, p. 52.

[3] Lettre de Boufflers au roi, de Deurn, 1er juillet, p. 68.

[4] Campagne de Flandre, 1er juillet, p. 145.

[5] Succession d'Espagne, campagne d'Italie, p. 147.

Digitized by Google

aucun avantage marqué, les inondations des rivières de Lombardie déjouant plus souvent ses projets que les troupes autrichiennes de Stahremberg ; enfin, au milieu de l'été, il s'achemina bien à contre-cœur vers le Tyrol italien pour donner la main à l'électeur de Bavière. Il prévoyait combien il serait difficile de combiner une opération entre Munich et Mantoue, lorsque la correspondance entre les deux armées devrait passer par Paris. Il avançait cependant sans savoir où il rencontrerait l'électeur de Bavière ; il arriva jusqu'en vue de Trente, et ce fut là seulement qu'il apprit que ce prince, après avoir perdu la moitié de ses troupes, avait été obligé d'abandonner Inspruck le 27 juillet, et de se replier vers le Danube. A son tour il dut se replier vers ses anciens quartiers dans le Serraglio de Mantoue. Les lettres du roi le contraignirent même à se hâter. Louis venait d'obtenir des preuves indubitables de la défection du duc de Savoie ; au lieu de porter ses vues sur le Tyrol, le roi ne songeait plus désormais qu'à retourner ses forces contre le Piémont. Vendôme, réuni au prince de Vaudemont, ordonna une grande revue à San-Benedetto pour le 29 septembre ; et tandis que toutes les armes étaient au faisceau, il fit tout à coup saisir celles des Piémontais, qui étaient mêlés avec ses soldats, au nombre de trois mille huit cents hommes ; il assembla en même temps leurs officiers, et leur déclara qu'il était réduit à la fâcheuse nécessité de les faire prisonniers de guerre, puisqu'il avait acquis la preuve que leur maître se préparait à trahir la France. Dans le même temps le duc de Savoie recevait par un trompette une lettre de Louis XIV qui contenait seulement ces mots : « Monsieur, puisque la religion, l'honneur, l'intérêt, » les alliances et votre propre signature ne sont rien entre nous, j'en- » voie mon cousin, le duc de Vendôme, à la tête de mes armées pour » vous expliquer mes intentions. Il ne vous donnera que vingt-quatre » heures pour vous déterminer. » Ces intentions étaient qu'il désarmât sur-le-champ, et que ses places fortes fussent mises en séquestre entre les mains des Suisses. Le duc de Savoie répondit en déclarant la guerre à la France, en faisant arrêter l'ambassadeur et tous les Français qui se trouvaient dans ses États ; mais comme on le croyait sans forces, sa colère même parut ménager à Louis XIV une dernière et facile conquête.

FIN DU TOME QUINZIÈME.



810,025

MAG 2020

Digitized by Google

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

DU TOME QUINZIÈME

HUITIÈME PARTIE (SUITE)

LA FRANCE SOUS LES BOURBONS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FIN DE LA TABLE.


Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google





LABORATORIO
DI LEGATORIA DI LIBRI
GIUSEPPE MICARELLI
VIA DEL GOVERNO VECCHIO 93-94
• ROMA •
TELEFONO 50-16

